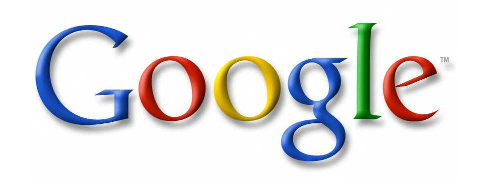
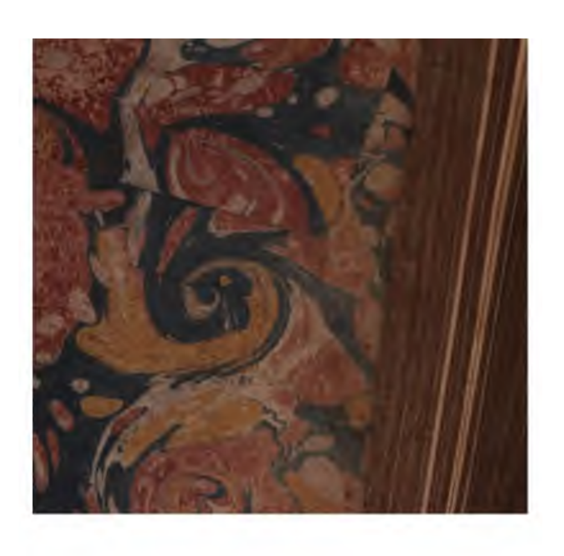




ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN





JOURNAL
DES
SCAVANS,

Pour le Mois de

JUILLET

1712.

TOME LII.



A AMSTERDAM,

ez les JANSSONS à WAESBERGE.

MDCCXII.

A V I S.

ON trouve à Amsterdam chez les WAESBERGE les Livres suivans:

Schediasma de Variolis adultorum rationem periculi earundem apud adultos, & Methodum qua illud securius declinari possit exponens, Auctore CONRADO BURCHARD. VOGTHER. 4. *Ulmæ*. 1712.

Eliæ Camerarii Dissertationes Taurinenses Epistolicæ Physico-Medicæ circa præcipuos modernæ Physicæ & Medicinæ Hypotheses cum annotationibus in nonnulla BAGLIVI, MORTONI &c. scripta. *Tubingæ*. 1712.

JOAN. HENR. BOECLERI Dissertationum Tomus tertius & ultimus. 4. *Argentorati*. 1712.

JOAN. CASP. KUHNII Orationes. 4. *Argentorati*. 1712.

Philosophia Christiana ad beatè vivendum & moriendum in quocunque statu utilissima. 12. *Mogunt*. 1712.

GRATIANI SEVERINI LIPINSKI, Epistola Sicilimenta quædam in Zaluski, Epistolarum historico-familiarium loca nonnulla, Terras Prussiæ, speciatim Civitatem Gedanensem afficientia exhibens. 4.

CONRAD. SAM. SCHURZFLEISCHII *Animadversiones* ad Dionysii Longini *ΠΕΡΙ ΥΨΟΥΣ* Commentationem è codicibus à JACOBO TOLLIO omissis erutæ. 4.

JOURNAL
DES
SÇAVANS,

Pour le Mois de Juillet MDCCXII.

ſiderazioni & Eſperienze, &c. C'eſt-à-dire:
ſperiences & Reflexions ſur la génération
vers qui ſe trouvent dans le corps hu-
in. Par ANTOINE VALISNIE-
. A Padouë, chez Jean Manfré.
o. volume in 4. pagg. 140.

Livre eſt une Lettre écrite au R. P.
m Antoine Borromée, Prefet de
gregation des Clercs Reguliers de
, & dediée à l'Illuſtriſſime & Ex-
ime Seigneur Federic Marcello,
eur de ſaint Marc, & Reforma-
Etudes de Padouë.
dri ſe trouve ſans y penſer la cau-
Ouvrage. Sans lui M. Valiſ-
oit point ſongé à le compoſer,
azard il l'eût fait, il ne lui au-
laiſſé voir le jour; mais après

A 2


la

la lecture du Livre de la génération des vers, il a cru ne pouvoir se dispenser de faire imprimer ses Reflexions, en faveur des Medecins & des Malades : sur-tout, dit-il, pour desabuser le Public de l'erreur où M. Andri l'engageoit, & le faire revenir de l'éloignement qu'il lui inspiroit de manger des fruits, par *la ridicule crainte* d'avaller des vers, ou une matiere vermineuse, capable de nuire au corps humain.

Il avertit que sa Lettre sera une censure perpetuelle ; & pour tenir parole, il critique non-seulement M. Andri, mais encore MM. Blancard, Redi, Sedilo, Swamerdam. Il jette en passant, quelques traits sur l'Auteur des Memoires de Mathématique & de Physique de l'année 1692, & sur MM. les Journalistes de Trevoux de l'année 1701; mais il le fait avec tout le ménagement possible, & se sert des termes les plus respectueux. Quoi qu'il leur reproche des *bévûës*, il adoucit la force de cette expression par les épithetes gracieuses qu'il joint aux noms de ceux qu'il cite.

Cet Auteur établit pour principe, que tous les vers viennent d'œufs & de semence; il s'étonne que Messieurs de Trevoux ayent osé dire dans leur Journal du mois de Juillet de l'année 1701, *qu'il y en a aussi qui paroissent naître de la corruption*; il ne *sçauroit* revenir de sa surprise, & ne peut s'ima-

telle opinion. Il les renvoye au
'il a autrefois composé sur l'origi-
nsectes ; & il leur promet que si
eur, ou par hazard, cet Ouvra-
ombe entre les mains, la simple
e quelques dialogues les desabusera
ur où ils sont, & leur démontre-
ous les insectes viennent de leurs
œufs, & de leur propre semence.
les autres Modernes, dit-il, sont
vis : sur-tout M. Andri ; mais, se-
cet Auteur tombe de Charibde
, en n'établissant pas les especes
ont naissent les différens vers, &
t venir *di padre non sui.* Car il
ue les vers des animaux & ceux
nme viennent par des œufs que
alons pêle-mêle avec les alimens, &
vec l'air. Ce sentiment, selon M.

faute de nid convenable, mourroient d'abord, ou ſeroient étouffez par l'air trop rarefié, ou diſſous par la chaleur de nôtre ferment, qui eſt très-actif. Supoſé même que tout cela n'arrivât pas, ces vers ne pourroient ſe multiplier dans nôtre corps, parce qu'ils ne pourroient ſubir tous les différens changemens, ſans leſquels leur génération eſt impoſſible.

Comme le ſentiment qu'il attaque n'eſt pas particulier à M. Andri, & qu'il eſt commun à tous les autres Modernes, il les fait tous paſſer en revûë, pour montrer à l'Auteur de la génération des vers combien il a de compagnons en Italie, & dans les autres païs ; il les refute tous l'un après l'autre, & leur fait à peu près la même objection. Il dit que Swamerdam a joué au fin, & que voyant la difficulté qu'il y avoit à ſoutenir cette opinion, il s'échape, & remet à un autre temps à prouver que le ver peut vivre dans un lieu étranger, & ſe nourrir d'alimens auſquels il n'eſt pas accoûtumé.

L'erreur où ſont tombez là-deſſus la plûpart des Auteurs, vient du peu d'attention qu'ils ont fait ſur un Phenomene de la Nature, qui a étourdi les premiers Naturaliſtes, & les étourdiroit encore, ſi M. Valiſnieri n'en avoit expliqué la cauſe. Ce Phenomene eſt qu'on voit quelquefois *ſortir du corps* d'un inſecte mort, plu-
ſieurs

sieurs autres insectes d'une espece bien di[...]
férente.

„ M. Sedilo ayant vû ce prodige, en
„ demeura surpris, & ne pouvant en don-
„ ner l'explication, laissa à deviner au
„ Lecteur quelle pouvoit être l'origine
„ de ces insectes." L'Auteur des Memoi-
res de Mathématique & de Physique de
1692, dit que *toutes ces productions parois-
sent bizarres, mais qu'elles ne sont pas l'effet
du hazard; qu'elles ont un principe certain
& déterminé, comme on l'a reconnu par plu-
sieurs experiences que la brieveté des Memoi-
res ne permet pas de rapporter.*

M. Valisnieri ne peut s'imaginer de quel
principe certain on veut parler en cette
occasion, & il lui semble qu'on n'auroit
pas beaucoup allongé les Memoires, si
l'on avoit dit quelque chose là-dessus,
en cas qu'on en eût eu quelque connois-
sance.

Tous les Modernes, dit-il, ont cru que
premier insecte étoit pere des derniers,
c'est ce qui les a trompez : car ces der-
[...]rs viennent des œufs de leur espece,
[...] leurs propres meres ont déposé sur le
[...]nier, dont la substance est la matiere
[...]ait éclore ces petits insectes, & leur
[...]le pâture quand ils sont éclos. Ainsi
[...]avoir, pour ainsi dire, rongé jus-
[...]x os celui qui leur servoit de nid, ils
[...] *triomphans*, victorieux, & char-

gez

gez des dépouilles de l'animal qui leur avoit accordé chez lui le droit d'hoſpitalité.

L'Auteur a cru neceſſaire de rapporter ici tous les contes & toutes les rêveries les plus bizarres & les plus extraordinaires qu'on lit dans certains Auteurs. Il refute toutes ces fables, tantôt par des raiſons ſerieuſes, tantôt par des reflexions badines & enjouées, ſoutenues de pluſieurs paſſages de Poëtes Latins & Italiens.

Enſuite il poſe pour principe que les vers de chaque ſorte d'animaux ont leur eſpece particuliere. Il ajoute qu'on ne trouve point dans tout le reſte du monde, de vers ſemblables à ceux du corps humain, & que ceux qui paroiſſent y avoir exterieurement quelque rapport, ont une ſtructure de parties internes tout à-fait différente, d'où il conclud que les vers qui ſe trouvent dans nôtre corps y ont leur ſemence de toute éternité, ſi bien qu'il s'enſuit de ſes principes, qu'Adam ou Eve ne contenoient pas ſeulement les œufs de tous les hommes qui devoient naître, mais encore tous les œufs des vers qui devoient affliger ſa poſterité.

Après avoir parlé en général de la naiſſance de tous les inſectes, il deſcend au particulier. Il commence à examiner le ver qu'on nomme Large, ou *Solium*, ou *Tænia*, qui mérite la preférence. De tous

les Auteurs qui en ont parlé, il dit qu'il n'y en a pas qui s'en ſoit mieux acquitté que M. Andri; mais que cependant, ſoit par *les difficultez* que cette matiere renferme, ſoit faute de penétration, il ne peut acquieſcer à ſon ſentiment.

Il avertit qu'il ne croit pas que le ver ſolitaire ne ſoit qu'un ſeul ver. En effet, il prétend que ce n'eſt qu'une chaîne de cucurbitaires; il aſſure en avoir vû pluſieurs unis & deſunis. La deſcription qu'en fait M. Andri ſert de preuve à nôtre Auteur, il ne ſe trouve pas dans ce ver de canal commun, les mamelons ſont inegalement rangez. De ces propoſitions il conclud que ce ſont pluſieurs vers joints enſemble; il explique la maniere dont il penſe que ſe fait cette union. Il nie que le ſolitaire de M. Andri ait deux bouches & deux narines; & pour le mieux perſuader, il dit que cet Auteur François s'eſt peut-être imaginé voir ce qu'il n'a pas vû.

M. Valiſnieri, toûjours poli, confeſſe qu'il a un déplaiſir ſenſible d'être obligé de relever pluſieurs erreurs, où il prétend qu'eſt tombé M. Andri, ſur la génération des vers. Il dit qu'*il ſeroit ravi d'adopter le ſentiment de cet Auteur, mais que malheureuſement il le trouve contraire à l'experience, & aux loix du mouvement.*

M. Andri prétend que le ver dont il a donné la figure dans ſon Livre, eſt un

ſeul ver, & il le nomme ſolitaire, par
qu'ordinairement il eſt ſeul de ſon eſpec
Il le poſe dans le pilore de l'eſtomac,
le croit différent du Tænia & du Cuc
bitaire, parce que le Tænia n'a pas
mouvement, & que les Cucurbitaires
ſont que les œufs, ou les excrémens
Solitaire, qui joints enſemble, font u
chaîne.

L'Auteur Italien rejette toutes ces pr
poſitions; il veut que le Solitaire ſoit u
chaîne de Cucurbitaires; il explique le
mouvemens uniformes par deux exemp
qui lui paroiſſent convaincans, l'un
celui *des ſinges qui ſe tiennent par la qu*
en paſſant une riviere; l'autre, celui *des*
fans qui jouënt à la queuë leuleu. Car
voit clairement par là, dit-il, que ce
qui ſe trouvent au milieu ou à la fin, ſc
obligez de faire le même mouvement q
le premier a fait.

Il ne croit pas que ce ver ſoit ſeul, „ p
„ ce qu'il s'enſuivroit qu'il ſeroit en n
„ me temps le mâle & la femelle,
„ mari & la femme, le pere, la me
„ & les enfans, le Roi, & le Peuple,
„ genre, & l'eſpece; enfin une Repul
„ que entiere, & un Peuple de vers;
„ qui ſeroit une abſurdité."

Il ne croit pas non plus que les Cuc
bitaires ſoient les œufs de ce dernier, p
ce qu'il ne ſçauroit comprendre par q

a

art, quel inſtinct, ces œufs ſe ſeroient pû arranger de telle ſorte qu'ils repréſentaſſent la figure d'un ver.

On pourroit peut-être retorquer cette *objection*, & dire à M. Valiſnieri, qu'on a peine à concevoir comment les Cucurbitaires ſont arrangez auſſi artiſtement qu'ils le ſont dans la figure du Solium : car le col de ce ver eſt très-petit, & va toûjours en élargiſſant, à meſure qu'il s'éloigne de la tête. En effet, il ſemble qu'il faille ſupoſer pour cela que ces vers ſont convenus enſemble que les plus petits ſe mettroient les premiers, enſuite ceux qui ſeroient un peu plus grands, & les autres ſucceſſivement, par étage. Ce qui ſeroit donner à ces animaux un peu plus que de l'inſtinct.

La maniere dont M. Andri prétend que le Solium fait ſes œufs, & la raiſon qu'il donne pourquoi ces œufs ne fecondent point, paroît fort ingenieuſe à M. Valiſnieri, mais fauſſe en même temps, & contradictoire même : car ces œufs, dit-il, ne peuvent ſortir par les petites ouvertures qui ſont aux mamelons du Solium, comme le veut l'Auteur François, puiſque ces mamelons doivent être regardez comme autant de poulmons qui reçoivent l'air, or jamais aucun animal, dit-il, n'a accouché par les poulmons.

Il refute la raiſon qu'apporte M. Andri,

que ces œufs ne fecondent point, parce que leur pere avale la meilleure partie du chyle, & ne leur en laisse point ; il demande comment peuvent vivre ceux qui ont dans leurs intestins un animal si vorace ? Il n'admet que deux sortes de grands vers veritables, le Tænia, & le Large; description qu'il assure être fidele. Le veritable Tænia, dit-il, est un ver cizelé & annelé comme une petite corde, avec une tête, un col, un ventre long, & une queuë ; il a un canal pour porter les alimens à tout le corps, qui n'est guéres plus long qu'un autre. Cet Auteur décrit aussi la figure du Large; mais sa description est trop longue pour la mettre dans un Extrait. Nous sommes même obligez, pour ne point passer les bornes qui nous sont prescrites, d'omettre quelques objections qu'il fait encore à M. Andri, & à quelques autres Auteurs; nous avons rapporté les principales, & cela doit suffire. L'Ouvrage est long autant par la repetition des mêmes preuves, que par les frequentes digressions. M. Valisnieri s'excuse sur cette longueur, en disant que lorsqu'il a commencé sa Lettre il n'avoit dessein d'écrire que quatre ou cinq pages; mais que comme en écrivant les pensées viennent insensiblement, il a fait malgré lui un volume entier. D'ailleurs les diverses occupations que lui donnent sa pratique, & la Chaire
de

de Professeur, dont il nous avertit qu'on l'a honoré depuis peu, l'ont empêché de corriger son Ouvrage, & d'y mettre la derniere main, sur quoi il s'applique ce vers d'Ovide:

Defuit & scriptis ultima lima meis.

Peut-être sera-t-on de son sentiment, si l'on fait reflexion à l'ordre & à la méthode de son Livre.

JACOBI PIGNATELLI Ecriptaleis in Salentinis S. Theolog. ac J. U. Doctoris novissimæ Consultationes Canonicæ præcipuas controversias quæ ad fidem ejusque regulam spectant, in quibus errores Atheorum, Infidelium, Schismaticorum, Hæreticorum, & aliorum Ecclesiæ Catholicæ hostium referuntur & repelluntur præsertimque illas quæ circa S. Inquisitionis Tribunal versantur: ubi de Inquisitoribus, eorumque Officialibus, & Ministris, de reis in quos jus & potestatem habent, deque pœnis pro casuum varietate istis infligendis & quam plurima alias ad hoc argumentum facientia complectentes: Opus prima vice prælo commissum & Juris Utriusque Consultis non modo, verùm etiam Theologis, imo & omnibus fidem Christianam profitentibus planè necessarium

ac utile cum Indice Consultationum singulis Tomis præfixo. C'est à dire: *Nouvelles Consultations sur les matieres Ecclesiastiques, contenant les principales controverses qui ont rapport à la Foi & à ses dogmes, où l'on expose & où on refute les erreurs des Athées, des Infidelles, des Schismatiques, & des autres ennemis de la Religion Catholique; & sur-tout celles qui regardent le Tribunal de l'Inquisition; où l'on traite à ce sujet, de l'Inquisiteur, des Officiers de l'Inquisition, des coupables sur qui ils exercent leur pouvoir, des différens genres de peines qu'ils leur imposent, & de tout ce qui concerne cette matiere: Ouvrage donné au Public pour la premiere fois, également utile aux Jurisconsultes, aux Theologiens, & à tous ceux qui font profession de la Religion Chrétienne; avec une Table pour chaque volume. Par* Jacques Pignatelli, *Docteur en Theologie, & en Droit.* A Porto Ferraro, chez Dominique Putennus. Deux volumes in folio. Premier volume pagg. 546. Second volume pagg. 539.

NOus avons divers Ouvrages de M. Pignatelli sur les matieres Canoniques. Il en a déja paru dix volumes; les deux nouveaux qu'on donne au Public sont la suite du même travail. Il y a cent trente-deux Consultations dans le premier volume,

me, & deux cens deux dans le ſecond. L'un & l'autre traitent de la Foi Chrétienne, des différentes ſortes d'Hereſies qui la combattent, de la maniere de pourſuivre & de condamner les Heretiques, & des peines que l'on prononce contre eux dans les Tribunaux de l'Inquiſition. La foi, dit l'Auteur, eſt un don de Dieu, & un acquieſcement ferme aux veritez revelées à ſon Egliſe. L'Hereſie eſt un attachement opiniâtre aux dogmes que l'Egliſe a condamnez. Comme l'Hereſie attaque les fondemens de la Religion, elle eſt auſſi le plus grand de tous les crimes Eccleſiaſtiques. Ce crime tient dans l'Egliſe le même rang que le crime de Leze-Majeſté tient dans la Politique. Les Canons ne s'élevent pas moins contre les Schiſmatiques que contre les Heretiques, parce que celui qui s'éloigne de l'unité de l'Egliſe, ne garde pas non plus la Foi. Le cas du Schiſme eſt lorſqu'une partie du Peuple ou du Clergé ſe revolte contre ſon Paſteur legitime; qu'il le méconnoît & l'abandonne, & que de ſon autorité propre il s'en donne un autre.

L'Hereſie & le Schiſme meritent les plus grandes peines Canoniques. Les Clercs ſont dépoſez, les Seculiers ſont excommuniez; les uns & les autres ſont privez de la ſepulture lorſqu'ils meurent en cet état. La punition s'étend juſqu'à leurs en-

enfans, à leurs amis, à tous ceux qui les retirent, les aident ou les favorisent en quelque maniere. Mais comme l'Eglise est une mere douce & tendre envers ses enfans, elle pardonne aisément à ceux qui abjurent de bonne foi l'erreur, & qui reviennent au bon parti; elle ne se rend difficile & severe qu'à ceux qui retombent ensuite dans la même Heresie, & qu'on appelle relaps, ou aux Religieux Profès qui renoncent à leur profession pour embrasser l'état Seculier, ou aux Clercs qui étant dans les Ordres sacrez, se marient, & encore plus aux renegats, qui sortent du Christianisme où ils sont nez, pour exercer, par exemple, la Religion des Mahometans. L'Eglise ne perd point en ce cas-là sa jurisdiction sur eux, parceque quoi qu'ils soient des enfans rebelles, ils sont toûjours ses enfans, à cause que le caractere du Baptême ne s'efface pas. Il n'en est pas de même des Infidelles, qui sont nez tels, comme les Juifs, les Mahometans, & les Idolatres, l'Eglise est sans jurisdiction à leur égard. Tout ce qu'elle peut faire, c'est d'empêcher que les Fidelles n'ayent commerce avec eux.

Parmi les crimes que l'Eglise est en droit de punir, l'Auteur met particulierement le sortilege & les malefices. Il parle à cette occasion de l'Astrologie Judiciaire, de *la Chiromancie*, des autres especes de divina-

a aucune proportion, observe l'Au-
entre ces moyens & les effets qu'on
end, il faut que l'on compte sur le
s du Demon: car Dieu ne s'est point
é à faire de tels miracles. Quand
auroit que de l'illusion dans cet art,
oûjours un crime, dit-il, d'y avoir
rs, parce que la Loi de Dieu le dé-
& que l'intention qu'on y apporte
amais innocente. Il touche ensuite
ue chose des superstitions qui con-
t d'ordinaire à ces sortes de pratiques,
ne lui paroissent néanmoins punissa-
ue lorsqu'elles partent d'un fond de
nité, & non pas lorsqu'elles sont
, comme il arrive le plus souvent,
norance & de la foiblesse d'esprit.
parlant des crimes dont la connois-
appartient à la Jurisdiction Ecclesiasti-

ces par le miniſtere des Evêques, à détruire les Heretiques. Ces Religieux firent leur rapport au Pape ſur le nombre des Heretiques, & ſur les diſpoſitions des Princes & des Prélats. De là eſt venu le nom d'*Inquiſiteurs*. Ils n'avoient d'abord aucun Tribunal, ni aucune autorité; ils faiſoient ſeulement des enquêtes, & rendoient compte de ce qu'ils avoient appris. Frederic II. au commencement du treiziéme ſiecle, donna plus d'étenduë à leur pouvoir, & y ſoumit les Laïques comme les Clercs, ſous pretexte que l'Hereſie pouvoit ſe trouver dans les uns comme dans les autres. Après la mort de Frederic, le Pape Innocent IV. érigea un Tribunal perpetuel aux Inquiſiteurs, & les établit dans preſque tous les Etats de la Chrétienté. Les appellations de ces Inquiſiteurs ſubalternes reſſortiſſent à la Congregation du Saint Office, qui reſide à Rome. La méthode de l'Inquiſition eſt d'affecter dans l'inſtruction des Procès, tout ce qui peut effrayer les coupables. Les accuſez ſont abandonnez de tout le monde; perſonne n'oſe leur parler, parce que ceux qui leur parleroient feroient auſſi tôt ſoupçonnez d'Hereſie, & le ſimple ſoupçon paſſe pour un crime. Il n'y a point de preſcription en cette matiere: la mort même ne termine pas les pourſuites; on fait le procès aux cadavres des accuſez. On attend qu'il

y ait

utions; *les Actes de Foi*, pour les faire
ĉter du Peuple par des noms venera-
Tous ceux qui blessent scandaleuse-
t la Religion, ou ses Ministres, sont
rez à ce Tribunal, dont l'étendard est
amas rouge, sur lequel est peinte une
x, avec une branche d'olivier d'un
, & une épée de l'autre. L'Inquisi-
de Rome est une Congregation de
Cardinaux, & de quelques autres
ciers, dont l'autorité s'étend sur toute
ie; & si on en croit l'Auteur, sur
le Monde Chrétien.
n Confesseur qui séduit une jeune per-
e dans le Tribunal de la Penitence,
te les rigueurs de l'Inquisition; mais
faut pas se méprendre, dit l'Auteur,
es preuves de la seduction. On peut
r à une femme de sa beauté, sans
r de mauvais desseins. Un Confesseur
roit, par exemple, lui représenter in-

du Livre, mais celui qui eſt le moins ſuſceptible d'Extrait.

Commentaire Litteral ſur tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Par le R. P. Dom AUGUSTIN CALMET, *Religieux Benedictin de la Congregation de S. Vanne & de S. Hydulphe. Les deux Livres d'Eſdras, Tobie, Judith, & Eſther.* A Paris, chez Pierre Emeri, au milieu du Quai des Auguſtins, près la ruë Pavée, à l'Ecu de France. 1712. in 4. pagg. 736.

NOUS avions reſervé pour ce Mois ce qui nous reſtoit à dire ſur le dernier volume mis au jour par le Pere Calmet. Le Livre de Tobie eſt précedé d'une Préface où l'on trouve non-ſeulement un Sommaire exact de l'Hiſtoire qu'il renferme, mais auſſi des Obſervations inſtructives ſur le Livre même. Le Livre qui porte le nom de Tobie, remarque l'Auteur, a été écrit par les deux Tobies, pere & fils; du moins ils en ont laiſſé la matiere, & les Memoires, qui ont enſuite été recueillis, & mis en lumiere par un Auteur plus nouveau, qui a conſervé preſque partout les propres paroles des premiers Ecrivains. On dit communément que les douze premiers Chapitres ſont du Pere, & le reſte du fils; & on ne donne que les deux der-

plus courts & tantôt plus longs,
ne voudrions pas assurer, continuë
Calmet, que les Ecrivains sacrez n'y
as fait divers changemens dans les
s, & les circonstances, suivant leur
& leur goût, sans toutefois toucher
nd & à la verité de l'Histoire. Si
ux Tobies ont composé cet Ouvra-
ns le païs des Assyriens & des Me-
il y a assez d'apparence qu'ils l'écri-
dans la Langue du païs, c'est-à-dire
ldéen ou en Syriaque. Saint Jerô-
n ayant recouvré un Exemplaire Cal-
ne douta pas que ce ne fut le vrai
nal. Il le traduisit en Latin; & c'est
traduction que nous suivons, & qui
déclarée authentique dans le Conci-
Trente. Elle est sans contredit la
simple, la plus claire, & la plus de-
e des circonstances étrangeres, & peu

ni ſuperſtitieux, envers eux. „ Ils ne s'é-
„ toient pas même aviſez de leur donner
„ des noms. Ce n'eſt, par leur propre
„ aveu, que dans le païs des Caldéens
„ qu'ils apprirent les noms de Michel, de
„ Gabriel, & de Raphaël, & qu'ils ſçû-
„ rent qu'il y avoit ſept Anges principaux
„ devant le trône du Seigneur. Les De-
„ mons ne leur étoient pas mieux connus
„ que les Anges. Le nom de *Sathan*
„ qui ſe trouve en quelques endroits, eſt
„ général, & ſignifie un adverſaire. *Beel-*
„ *Sebub* eſt un nom d'Idole. Iſaïe parle
„ de *Lucifer*; mais ce nom ne ſignifie que
„ l'étoile du matin; & ſi on le donne au
„ Diable, ce n'eſt que dans un ſens figu-
„ ré, *Aſmodée* eſt le premier nom propre
„ du Diable que l'on trouve dans l'Ecri-
„ ture, & encore y a-t-il lieu de douter
„ ſi c'eſt un nom propre, puiſque l'on
„ peut entendre Tobie de cette ſorte:
„ *Le Demon exterminateur étouffoit les maris*
„ *de Sara.* Mais il faut reconnoître de
„ bonne foi que le ſens naturel du Texte
„ nous conduit à prendre Aſmodée pour
„ le nom propre de ce Demon." L'Au-
teur fait enſuite diverſes reflexions ſur les
Demons & ſur leurs emplois. Il lui pa-
roît très-vrai-ſemblable qu'Aſmodée étoit
un Demon d'impureté, qui avoit reçû de
Dieu le pouvoir de donner la mort à
ceux qui s'approchoient de Sara dans des
ſen-

ſentimens brutaux & criminels. Comme il fut chaſſé par la fumée du foye & du cœur d'*un* poiſſon, on demande comment cette *fumée* materielle pût agir ſur lui? L'*Auteur* rapporte avec ſon exactitude ordinaire, les différentes réponſes que l'on fait à cette queſtion; & après avoir refuté ce qui ne lui paroît pas conforme à la verité, il aſſure, 1. Que la fumée du foye du poiſſon n'eut aucun effet direct ni Phyſique ſur le Demon. 2. Qu'elle n'opera que ſur les ſens de Tobie & de Sara, & qu'elle ſervit peut être ſimplement à reprimer en eux les mouvemens de la ſenſualité, & à les conſerver dans la continence; effets que les Naturaliſtes attribuent à certaines plantes, à certains ſucs, à certaines odeurs: ce qui ayant deſarmé le Demon, & l'ayant mis hors d'état d'exercer ſa rage contre Tobie, comme il avoit fait contre les ſept autres, il ſe retira chargé de confuſion, & prit la fuite pour aller exercer ſa malice dans la haute Egypte, ſur-tout lorſqu'il vit que ces deux chaſtes époux joignoient la priere, la veille, & l'humiliation, à la temperance, & à la chaſteté, & cela trois nuits conſecutives. 3. L'Ange Raphaël contribua ſans doute beaucoup à la victoire de Tobie contre Aſmodée, non-ſeulement en lui découvrant *le remede dont on* a parlé, & en *lui montrant la maniere* dont les vrais Iſraë-

Iſraëlites doivent uſer du mariage ; mai
encore par ſa force inviſible, & par ſ
preſence, à laquelle le Demon ne put re
ſiſter. Au reſte, quand l'Ecriture dit qu'Aſ
modée fut enchaîné dans le deſert de l
haute Egypte, cela ſignifie ſimplemen
qu'il lui fut permis d'exercer ſon pouvoi
ſeulement dans ce deſert, ou plûtôt qu'i
lui fut commandé d'y être ſans action, l
lieu étant inculte. Etre enfermé dans u
lieu, à l'égard du Demon, ajoute judi
cieuſement le Pere Calmet, n'eſt autr
choſe que pouvoir exercer ſa malice & ſ
mauvaiſe volonté dans l'étenduë de cett
place.

L'Auteur du Livre de Judith eſt incon-
nu : c'eſt dequoi tous les Commentateur
conviennent. Le temps auquel ſont arri-
vez les faits compris dans cette Hiſtoire
eſt auſſi incertain, & on ne ſçait pas mê-
me en quelle Langue elle a d'abord été
écrite. Les uns placent cette Hiſtoire a-
vant la Captivité de Babylone, ſous le
regne de Manaſſé ; d'autres, ſous le regne
de Sedecias. D'autres la mettent après l
Captivité, ſous Darius, ou ſous Xerxès,
ou ſous Cambyſes. Enfin il y en a qui
ſe tirent tout d'un coup de ces difficultez,
en ſoutenant que ce Livre ne contient
point une Hiſtoire veritable ; mais qu'il
propoſe une ſimple parabole, dans laquel-
le ſous des noms empruntez on veut mon-
tre

celui des Auteurs qui mettent
on d'Holofernes sous le regne
ſé, après le retour de ce Prince.
que ce Prince ne paroît point
des affaires, & que c'eſt le
être Eliacim ou Joakim, qui
ı Gouvernement, envoye ſes
pourvoit aux beſoins de l'Etat,
eliciter Judith comme au nom
la Nation. Mais on ne peut rien
de l'inaction de Manaſſé. On
ribuer en partie à des vûës de
& de politique, qui l'empê-
le ſe declarer trop ouvertement
Roi d'Aſſyrie; & en partie à
de penitence & de retraite, qui
t des affaires, & le tenoit dans
ion & dans la douleur.
ne Diſſertation ſur l'ordre & la

noit le privilege d'entrer dans le Sanctuaire; honneur qui étoit reservé à lui seul; mais il n'y entroit qu'en un jour de l'année, qui étoit celui de l'Expiation solemnelle. Il étoit le President de la Justice, & l'arbitre de toutes les grandes affaires concernant la Religion. Sa naissance devoit être pure, & on étoit exclus de la dignité de Grand Prêtre par certains défauts exprimez dans la Loi. Le deuil pour les morts lui étoit interdit. Dieu avoit attaché sa personne par une prérogative particuliere, l'oracle de la Verité, & il predisoit l'avenir lorsqu'il étoit revêtu des ornemens de sa dignité. Ses habits dans le Temple étoient d'une magnificence digne de l'élevation de son rang & de la majesté de son Ministere; & ses revenus étoient proportionnez à sa haute qualité. Tous ces avantages & ces prérogatives lui donnoient dans la Republique un pouvoir qui n'étoit pas beaucoup au-dessous de celui-même du Souverain. On produit ici une suite d'environ soixante-dix-huit Grands Prêtres, depuis Aaron frere de Moïse, jusqu'à Phannias, élû Grand Prêtre par les Zelez, durant le dernier siege de Jerusalem sous Titus. Cette suite comprend l'espace de 1521 ans.

Darius fils d'Hystapes est, selon l'Auteur, l'Assuerus dont il est fait mention dans le Livre d'Esther. Tous les caracte-

res des temps, des lieux, & des perſonnes, lui ont paru convenir parfaitement à cette *hypotheſe*. Mardochée a pû vivre juſqu'à ce regne, ayant été mené captif à *Babylone* avec Jechonias. Le Temple ſubſiſtoit du temps d'Eſther, comme on le voit au Chapitre XVI. ℣. 9. les Etats d'Aſſuerus étoient pleins de Juifs & d'Iſraëlites. Ils furent en faveur ſous ce regne, depuis l'élevation d'Eſther, & de Mardochée. On remarque dans la Cour de ce Prince toutes les manieres des Rois de Perſe. Tout cela revient au regne de Darius fils d'Hyſtapes.

On voit après la Table Chronologique des principaux faits renfermez dans l'Hiſtoire d'Eſther, une ſçavante Diſſertation ſur la Milice des anciens Hébreux. L'Auteur parle d'abord de la puiſſance des anciens Hébreux. On ſe figure les Juifs, dit-il, comme une poignée de gens reculée dans un coin de l'Aſie, reſſerrée dans un petit païs, l'opprobre & le mépris des autres Peuples. Rien n'eſt plus faux que cette idée.... Abia Roi de Jeruſalem attaqua Jeroboam Roi d'Iſraël avec une Armée de quatre cens mille hommes, ſon ennemi en ayant juſqu'à huit cens mille; & de ces huit cens mille il en demeura d'une ſeule bataille cinq cens mille de tuez ſur la *place*. *Phacée*, fils de Romelie, *Roi d'Iſraël*, *tua en un* ſeul jour cent vingt

 mille

mille hommes des troupes de Juda
Roi d'Ethiopie, ou plûtôt d'Arab
fondre sur Asa Roi de Juda. L'Et
avoit une Armée d'un million d'h
& de trois cens chariots. Celle
de Juda n'étoit que de six cens mill
mes; elle ne laissa pas de battre le
pes Ethiopiennes. Les forces or
de David & de Salomon étoient
de trois cens mille hommes toûjou
à combattre; & Josaphat avoit on
soixante mille hommes de guerre
les garnisons de ses Places. Où est
narque aujourd'hui qui entretien
Armées aussi nombreuses & aussi
Les Lecteurs s'instruiront avec pla
cette Piece, de la valeur des Hébr
leur maniere de faire la guerre,
discipline qu'ils y observoient,
armes, soit offensives, soit défe
&c. Nous remarquerons en finissa
les guerres des anciens Hébreux éto
courte durée, sans quoi il eut été i
ble que des Armées aussi nombreu
qui n'avoient de provision que ce
que Soldat en apportoit de chez l
qu'il en prenoit dans la campagne,
l'ennemi, eussent subsisté.

*Lettre à Monsieur l'Abbé *** sur un Projet de Catalogue de Bibliotheque* chure in folio, pagg. 8.

CE nouveau projet de Catalogue que
l'on expose au Public, merite d'au-
tant plus son attention, qu'il s'agit de don-
ner l'arrangement le plus convenable aux
Livres qui composent la celebre Bibliothe-
que de sainte Geneviéve, considerable-
ment accruë par celle de feu Monsieur
l'Archevêque de Rheims; & l'Auteur pa-
roît dans la disposition de profiter des lu-
mieres que les Savans voudront bien lui
communiquer, pour la perfection de son
systême Bibliographique. Après quel-
ques reflexions sur le motif général qui
engage à dresser ces sortes de Catalo-
gues, & qui se réduit uniquement à
rendre l'usage d'une Bibliotheque nom-
breuse le plus commode qu'il puisse être;
l'Auteur recherche toutes les conditions
qui doivent entrer dans un Ouvrage de
cette nature, pour n'y laisser rien à sou-
haiter. Il estime donc que pour un sem-
blable dessein, il seroit à propos de for-
mer un plan, où l'on indiquât en même
temps l'ordre des Auteurs & des matieres,
le volume des Livres, le nombre des vo-
lumes, la suite chronologique des Edi-
tions différentes d'un même Ouvrage, la
langue en laquelle elles sont écrites, le
lieu qu'elles occupent dans les tablettes;
en sorte que l'on pût appercevoir toutes
ces connoissances d'un même coup d'œil,

dans le plus petit eſpace qu'il ſeroit poſ
ble, le merite d'un Catalogue conſiſta
dans la clarté, la brieveté & l'exactituc
Or c'eſt à quoi (ſelon l'Auteur) on n'
point encore parvenu, ainſi qu'il eſt ai
de s'en convaincre par l'examen des pri
cipaux Catalogues qui ont paru juſqu'ic
tels que celui de *Draudius*, celui de la B
bliotheque d'Oxford, celui de la Bibli
theque de M. l'Archevêque de Rheim
celui de M. *Roſtgaard*, celui de la Bibli
theque de l'Abbé *Faultrier*, &c. No
allons ſpecifier d'après l'Auteur, ce q
caracteriſe chacun de ces Catalogues,
marquer en même temps les défauts qu
y trouve.

Le Catalogue de *Draudius* eſt propr
ment une Table alphabetique de matier
partagées en quatre claſſes, laquelle ind
que les Livres qui traitent de chaque m
tiere, l'année de leur Edition, le no
de l'Editeur, le titre de l'Ouvrage, &
forme du volume. Ce Catalogue eſt d
fectueux (dit-on) en ce que l'on n'y ga
de aucun ordre chronologique, en
que les Ouvrages d'un même Auteur
ſont trop diſperſez, & que ce n'eſt, à
bien prendre, qu'une compilation plei
de fautes, & aſſez mal digerée des Cat
logues de la Foire de Francfort.

Le Catalogue de la Bibliotheque d'O
ford dreſſé par M. *Hyde*, eſt auſſi diſpo

ſelon l'ordre alphabetique, non pas des matieres, mais des Auteurs, à quelques claſſes *qu'ils* appartiennent; ſur chacun deſ-*quelles* on a ſoin d'avertir à laquelle des *quatre* claſſes établies d'abord on doit le rapporter. Voici les défauts de ce Catalogue 1. On n'y ſçauroit trouver ſur chaque matiere tous les Auteurs qui en ont traité, ou du moins ceux que l'on poſſede en ce genre. 2. Les Anonymes n'y peuvent être placez commodément. 3. On n'a point le plaiſir d'y reconnoître l'ordre des Editions d'un même Ouvrage. 4. Les formes y ſont confonduës, auſſi-bien que les différens textes, &c.

Le Catalogue de la Bibliotheque de M. l'Archevêque de Rheims, composé par feu M. *Clément*, peut paſſer pour un des plus achevez qui ayent paru. Il réünit (dit-on) les avantages des Catalogues précedens. 1. Parce qu'à l'ordre des matieres qu'on y a ſuivi, on a joint un *Index* alphabetique des Auteurs, qui dans ſa brieveté a toute la commodité des plus diſfus. 2. Parce que dans les Ouvrages écrits en diverſes Langues, on a conſervé l'ordre naturel des Textes, en plaçant d'abord l'original, & enſuite les verſions, chacune ſelon ſa dignité ou ſon ancienneté. 3. Parce qu'on y a exactement obſervé la Chronologie des Editions. Néanmoins il ne laiſſe pas malgré tous ces avan-

tages d'avoir ses inconveniens. 1. La Chronologie des Editions y est un peu confuse. 2. On est obligé d'aller chercher en différens endroits les Ouvrages d'un même Auteur, quand ils se trouvent de différentes formes. 3. Il y manque une partie essentielle, qui est une Table alphabetique des matieres.

La méthode proposée par M. *Rostgaard*, & addressée à M. *Clément*, a quelque chose de fort utile & de fort satisfaisant (selon l'Auteur.) Mais les lacunes qui y entrent necessairement, & qui en font (dit-il) plûtôt un échiquier qu'un Catalogue, la rendent fort incommode & fort difficile à executer; ainsi qu'il est facile d'en juger par l'Essai qu'on en a imprimé: sans compter que l'ordre chronologique que M. *Rostgaard* veut faire observer, s'y trouve quelquefois confondu, & que les chiffres y changent trop souvent, pour permettre de distinguer du premier coup d'œil l'ordre des Editions d'un Auteur.

Le Sieur *Marchand* Libraire, qui a dressé le Catalogue de la Bibliotheque de M. l'Abbé *Faultrier*, y a suivi pour la division des matieres, un plan qui lui est particulier; ayant eu soin outre cela dans chaque classe de ranger les Auteurs selon l'ordre chronologique. Cependant (observe-t-on ici) sa division a quelque chose qui choque, soit parce qu'on n'y est pas accoûtumé,

tumé, soit parce qu'elle ne procure aucune utilité nouvelle qui puisse dédommager de la peine qu'on auroit à s'y habituer. D'ailleurs les formes y sont confonduës, de même que la Chronologie des Textes ; & l'exactitude qu'il garde dans celle des Auteurs ne se fait point assez appercevoir.

C'est en vûë de rectifier les défauts que l'Auteur vient de nous exposer, qu'il s'est appliqué à dresser ce nouveau projet, sur lequel il demande le sentiment des connoisseurs, soit pour l'abandonner, si on le desaprouve, soit pour le reformer, le perfectionner & le suivre.

Il partage d'abord chaque page de son Catalogue en deux parties inégales; l'une plus large, l'autre fort étroite, & que l'on ne doit presque regarder que comme une grande marge. La partie large contiendra les titres des Livres dans toute leur étenduë, & ces Livres y seront rangez selon l'ordre des formes & la dignité des textes, sans aucune attention à la Chronologie. La partie étroite est destinée à indiquer l'ordre chronologique des Editions, sans aucun égard ni aux textes, ni aux formes ; & l'on n'y repetera des titres des Livres que ce qui est absolument necessaire pour les retrouver dans la partie *large. Ces deux* parties sont accompagnées *chacune* de deux petites colomnes,

dont l'une eſt à gauche, & l'autre à droite, & qui renferment ce qu'on n'auroit pû joindre aux titres des Livres, ſans y jetter quelque confuſion. Dans la colonne gauche de la partie large eſt marqué l'ordre des formes en lettres majuſcules, F. IV. VIII. &c. C'eſt-à-dire, *folio*, 4, 8. Dans la colonne droite ſont les *numero* qui deſignent le rang des Livres dans chaque Tablette. La colomne gauche de la partie étroite eſt remplie par des Lettres qui marquent en quelle Langue eſt écrit l'Ouvrage vis-à-vis duquel on les voit placées. Enfin la colonne droite de cette même partie preſente les années de chaque Edition, ſuivant l'ordre chronologique. Ainſi (ajoute l'Auteur) ſans être obligé de feuilleter différentes pages, ou de parcourir tous les titres des Livres, on verra d'un coup d'œil le nombre & l'ordre des Editions que l'on a d'un Ouvrage; ſi les verſions ont précedé le texte, ou ſi elles l'ont ſuivi; la forme de chaque Edition, la Langue en laquelle eſt écrit un Livre, le rang qu'il occupe dans la Bibliotheque; en un mot l'on trouvera tous les éclairciſſemens qu'on peut raiſonnablement exiger d'un Catalogue.

L'Auteur ne diſſimule point un inconvenient inſeparable de ſon Catalogue, c'eſt *qu'il faudra neceſſairement y repeter les Livres deux fois*, ce qui ſemble devoir

le

le grossir considerablement. Mais cet inconvenient est compensé (dit-il) par tant d'avantages, qu'il ne merite presque aucune attention ; outre qu'il n'est pas impossible d'y remedier. Pour cela, l'Auteur seroit d'avis qu'on partageât le Catalogue en autant de Tomes qu'il y auroit de classes différentes, & que l'on mît à la fin de chaque classe un *Index* alphabetique des matieres qu'elle contient, ce qui seroit infiniment plus facile que de faire une Table générale. Il suppose, outre cela, qu'on dressera separément un Catalogue général alphabetique des Auteurs, où l'on indiquera separément & en abregé les Ouvrages de chacun, la classe à laquelle ils appartiennent, & les *numero* qui renvoyent aux Tablettes où ils sont placez. Mais sans recourir à tous ces expediens, l'Auteur ose presque assurer, que malgré cette repetition de titres, le Catalogue ne sera pas plus gros qu'il devroit être naturellement, & qu'il n'y aura d'autre différence, sinon que les marges, qui ont coûtume d'être vuides, seront remplies, ou du moins plus étroites.

On n'oublie pas de prévenir ici le Public sur plusieurs chefs dont il est à propos de l'informer. On observe 1. Que cette nouvelle méthode n'est bonne que pour les *grandes Bibliotheques*, mais que *pour celles où les* différentes Editions ne

 sont

ſont pas nombreuſes, il vaut mieux s'en tenir à l'ordre du Catalogue de M. de Rheims, de celui de l'Abbé *Faultrier*, ou de quelque autre ſemblable. 2. Que lorſqu'une Piece appartenante à un Auteur ou à une matiere, ſe trouve réünie à d'autres Pieces ſur divers ſujets, on doit l'inſcrire à ſon rang dans la colomne chronologique, & y ajouter *cum operibus*, &c. 3. Que comme il y a quantité de Livres dont on n'a qu'une Edition, il eſt inutile de mettre en titre au-deſſus de chaque nouvel Ouvrage le nom de l'Auteur, comme l'on a fait dans certains Catalogues, ce qui multiplie les titres ſans neceſſité; & qu'il ſuffit d'écrire ce nom en Lettres majuſcules, au commencement de la ligne. 4. Qu'on doit en uſer pour l'ordre des différens Auteurs comme on a fait pour celui des Editions, c'eſt-à-dire, ſuivre dans une colonne l'ordre chronologique des Editions des Auteurs, & dans l'autre l'âge des Auteurs mêmes, *avec celui des textes & des formes*, ce qui produit le même effet que ſi l'on avoit pluſieurs Editions d'un même Ouvrage. 5. Qu'on mettra cette diſtinction entre les Ouvrages des Anciens & ceux des Modernes, que les premiers ſeront raſſemblez ſous un ſeul titre, quoi que de différentes matieres, au *lieu* que les ſeconds ſeront diſtribuez ſui- les différentes matieres dont ils trai-

tent

tent, à moins que tous les Ouvrages ne soient recueillis en un corps, auquel cas on les placera dans la classe à laquelle appartient la premiere ou la principale matiere du recueil. 6. Qu'à l'égard des Recueils & des Mélanges, on inserera ceux qui seront sans *bigarrure*, c'est-à-dire dont toutes les Pieces regarderont la même matiere, dans la classe qui leur conviendra; au lieu qu'on fera un article à part des Recueils purement arbitraires & *bigarrez*, dont on indiquera cependant les différentes Pieces, & leur *numero*, dans les différentes matieres ausquelles elles se rapportent. 7. Qu'on fera des Manuscrits un article separé.

L'Auteur ne s'étend point ici sur l'ordre qu'il a resolu de suivre dans l'arrangement des matieres. Il avertit seulement en général que s'étant trouvé quelque temps partagé entre le Catalogue de M. de Rheims, celui de l'Abbé *Faultrier*, & celui du College de Louïs le Grand, il s'est enfin determiné à suivre celui de M. de Rheims, non dans toute son étenduë, mais en le reformant autant qu'on le jugera necessaire, soit sur ce qui semblera de meilleur dans les Catalogues des Jesuites, de *Faultrier*, & de quelques autres, soit sur ce qu'on imaginera de plus propre à le perfectionner. La necessité de s'assujettir à une division à laquelle on est ac-

coûtumé depuis long-temps, est ur principales raisons qui l'a determiné choix. Il finit sa Lettre comme il l'a mencée, c'est-à-dire par de nouvelle tances pour obtenir les conseils des vans, & par de nouvelles protestatio docilité.

Il a fait imprimer à la suite de sa tre, un *Specimen* ou *Echantillon* de sa thode, qui remplit les deux derniere ges de cette *Brochure*, & qui roule su Editions d'*Aristote*. Nous aurions haitté communiquer ici ce modele, mettant sous les yeux du Lecteur le veau Systême Bibliographique, lu donneroit une idée beaucoup plus r que ne peut faire une description verb mais la forme de nôtre Journal ne n l'a pas permis.

JOHANNIS CASPARI KHUNII Universitate Argentoratensi Histo & Eloquent, Professor. Pub. Oratio Panegyricæ, quibus accedunt aliæ rii argumenti, cum aliquot Progra matibus. *Argentorati, sumptibus Jo. noldi Dulsseckeri.* 1712. C'est-à-di *Les Panegyriques composez par* Jean Gas Khunius, *Professeur en Histoire & en loquence dans l'Université de Strasbourg. y a joint d'autres Discours du même teur sur divers sujets, avec quelques* gr

e fente. Se trouve à Amsterdam
s Waesberge.

l nom de Panegyrique, l'ennui
our le moins l'indifférence, ne
t guéres de faisir la plûpart des
. Des loüanges prodiguées fans
& fans difcernement, qui roulent
re fur des lieux communs rebat-
& cent fois, & qui deviennent
ouvent fufpectes de flaterie, & de
ance, ont rendu ce genre d'écri-
propre à exciter la curiofité du
& à foutenir fon attention. Le
yen de reconcilier avec lui ces for-
ieces oratoires, ce feroit de les
r uniquement aux éloges de ces
fameux, que les qualitez éminen-
foit de l'efprit, foit du cœur, ont
ez du commun des hommes, &

pour la lecture de son Livre tout l'empressement qui peut le plus flatter un Auteur. On en sera pleinement convaincu, lorsqu'on sçaura que ce sujet n'est autre que LOUIS XIV. Roi de France, à qui une longue suite de prosperitez jointe aux vertus qui forment les Héros, a merité le surnom de GRAND, que lui ont accordé unanimement toutes les Nations de l'Europe.

C'est donc à proprement parler ce surnom qui fait la matiere des quinze Panegyriques rassemblez ici, & dont il y en a treize prononcez chaque année par M. Rhunius, c'est-à-dire depuis 1698, jusqu'à 1710, pour celebrer le jour de la naissance de ce Monarque. Nous allons indiquer ce que les sujets de ces quinze Discours. Le premier Panegyrique est destiné à faire voir combien le Roi s'est acquis de gloire en sacrifiant ses propres interêts pour procurer la Paix à l'Europe, dans le Tra de Ryswick; à montrer les avantages q le Peuple de Strasbourg en particulier recueilli d'un pareil bienfait, & à marq en conséquence l'étenduë de la joye q en ressent, & de la reconnoissance d il est pénétré.

L'Auteur s'applique, dans le sec Discours, à nous représenter la gloir ur du Roi, occupé au milie former des Souverains po

s le Panegyrique ſuivant on voit ce
Prince également attentif à faire
ſon Royaume par le commerce, &
mer les mœurs de ſes ſujets, par le
hement du luxe & de la fainéan-

evation de Monſeigneur le Duc
u ſur le Trône d'Eſpagne ouvre un
hamp à l'éloquence de nôtre Ora-
dans ſon quatriéme Diſcours.
it voir dans le cinquiéme, Que ſi
bonheur pour un Prince de pré-
de regler en quelque maniere la
e de ſa poſterité, c'eſt pour lui le
de la felicité, lorſqu'il eſt témoin
e de cette deſtinée, & qu'il en
ctuellement, comme fait le Roi
ice.

par le témoignage de toute la Terre.

Dans le neuviéme, le Roi eſt veritablement *Grand* par l'amour que lui portent ſes Sujets.

Il eſt *Grand*, dans le dixiéme, par le choix qu'il ſçait faire d'excellens Miniſtres.

Dans le onziéme Panegyrique, il eſt *Grand* au delà de l'attente de ſes ennemis.

Dans le douziéme, il eſt *Grand* par les exploits de ſes Armées en Eſpagne.

Il eſt *Grand*, dans le treiziéme Diſcours, par les victoires même de ſes ennemis.

Il eſt *Grand*, dans le quatorziéme, par comparaiſon avec Henri le Grand ſon ayeul.

Enfin, il eſt *Grand*, dans le quinziéme & dernier Panegyrique, par ſon amour envers ſes Peuples.

Ce dernier Diſcours eſt précedé de l'Oraiſon funebre de Monſeigneur le Daufin, prononcée par M. Khunius, le 13. Mai 1711.

Ces Panegyriques ſont ſuivis de ſept Diſcours Académiques ſur différentes matieres. Le premier a ſervi d'ouverture à un Cours de Philoſophie Pratique ; l'Auteur a prononcé le ſecond en commençant à profeſſer l'Hiſtoire & l'Eloquence ; le 3. en prenant poſſeſſion du Rectorat dans l'Univerſité de Strasbourg ; le 4. en dépoſant ce même Rectorat ; les trois derniers.

recitées par les Ecoliers dans la dif-
on des Prix, & qui ont pour sujets,
Croix de N. S. 2. la playe de son
3. la Couronne d'épine; 4. le Cal-

volume est terminé par 21 Program-
crits par l'Auteur en diverses occa-
c'est-à-dire, pendant son Rectorat,
promotion des Candidats de Phi-
ie, & pour la distribution des Prix.
nt à ce qui caractérise l'éloquence
Khunius, nous dirons en général,
dans ses Discours on ne rencontre
chaque page de ces traits brillans, &
figures hardies, qui surprennent
enlevent l'Auditeur; on y trouve
ompense, de la conduite, de l'éle-
& une grande pureté de style. En
t, l'Auteur a eu assez bonne opi-
e son Ouvrage pour le dédier à M.
Bignon, qui l'avoit même invité
) à le rendre public; & ce doit ê-

ma loca obſcuriora explicantur, diverſæ illius Compendii Editiones inter ſe conferuntur, & quæ propter brevitatem interdum deſiderari poterant, ſubjiciuntur. *Halæ Magdeburgi, ſumptibus Orphanotrophei.* C'eſt-à-dire : *Suplémens à l'Abregé de Droit d'*Adam Lauterbach, *dans leſquels on explique les endroits obſcurs, on confere enſemble les differentes Editions, & on ajoute ce qu'une trop grande brieveté avoit laiſſé à deſirer.* A Hall. in 8. pp. 294. Se trouve à Amſterdam chez les Waesberge.

PAR le terme de Suplémens en matiere de Litterature, on entend d'ordinaire quelques additions nouvellement faites à un Livre qui a déja paru ; & ces additions ont pour objet, ou de rétablir l'exactitude des faits, ou d'augmenter la force des preuves, ou de lever l'embarras & les équivoques du ſtyle. Il ſemble par là que ces ſortes de ſecours, pour être utiles, devroient ſe trouver à la ſuite de l'Ouvrage même pour lequel ils ſont faits, parce qu'alors on eſt à portée d'éclaircir ſes doutes à meſure preſque qu'ils naiſſent dans l'eſprit, au lieu qu'on neglige plus volontiers les éclairciſſemens qu'il faut aller chercher ailleurs, & ſouvent bien loin. Ce qui paroît ici ſous le titre de Suplémens ſont des Notes ajoutées à un Abregé

de

la connoiſſance du Livre auquel el-
ont leur application. Comme elles
faites pour un Abregé, elles en con-
ent le caractere. La plûpart ne con-
nent que deux ou trois mots, les au-
trois ou quatre lignes ; les plus lon-
ne s'étendent pas au delà d'une de-
page. Il eſt difficile d'y trouver ma-
à Extrait.

L'Auteur obſerve dans ſa Préface, que
oût des Abregez eſt bon ; mais qu'il
faut pas le porter trop loin, de peur
devenir obſcur pour vouloir être trop
rt. Il faut peu de mots aux Sçavans
r entendre le ſens d'une Loi & la pen-
du Commentateur; il en faut davan-
à ceux qui ſont à peine initiez dans
myſteres de la Juriſprudence. C'eſt pour
x-ci particulierement que l'Auteur a cru
oir faire des additions aux Notes de

crime, une promesse ou de l'argent comptant, L'Auteur des additions s'éleve contre ce sentiment, parce que, dit-il, les premiers mouvemens de colere dont un mari n'est pas le maître en pareil cas, peuvent le porter malgré lui à une vengeance meurtriere, que les Loix pardonnent à sa douleur : au lieu que la colere n'excite point naturellement à des profits ou des conventions d'avarice.

Sur le titre *De inofficioso Testamento*. L'Auteur propose un cas assez singulier. Un pere irrité contre un fils prodigue ou débauché, qui étoit Avocat, le desherite; & par le même Testament il fait un legs à une autre personne. Ce fils, en qualité d'Avocat, se charge des interêts du Legataire, & soutient en sa faveur le Testament : peut-il ensuite pour son interêt personnel, & par rapport à l'exheredation, attaquer la même disposition Testamentaire ? M. Lauterbach croit qu'il le peut, parce qu'en défendant le Legataire il agit au nom d'autrui : comme un tuteur, par exemple, pourroit soutenir un Testament pour l'interêt du mineur, & le combattre pour le sien propre, s'il avoit lieu de s'en plaindre. L'Auteur des additions est d'avis contraire. Il prétend que la comparaison du Tuteur & de l'Avocat n'est pas juste, parce que la fonction du Tuteur est necessaire, au lieu que celle de l'A-

il veut bien le prêter. Ainsi lorſ-
lontairement & de plein gré il ſou-
n Teſtament pour autrui, il ne peut
conteſter pour lui-même.

le titre *De Lege Julia ambitus.* L'Au-
rle de la ſimonie ambitieuſe, & il
e ainſi le procedé de ceux qui s'en-
dans les fonctions Eccleſiaſtiques
arvenir à des Benefices. Il remar-
tre autres choſes que la Prédication
enuë un art humain, où il entre le
uvent de pareilles vûës. Il y a ſi
détail dans ce Livre, qu'on ne
t en faire un plus long Extrait.

ıitates Sacræ veterum Hebræorum
ıeatæ ab HADRIANO RELAN-
Trajecti Batavorum, ex Officina Gu-
i Broedelet, Bibliopolæ. 1712. C'eſt-à-
: *Les Antiquitez Sacrées des Hébreux,*
ites par Adrien Reland. A Utrecht,

nous avons donné l'Extrait fort au lo
dans le Suplément du Journal de 17
(*mois de Mars*, *page* 526.) Nous eûn
soin d'avertir alors, conformément a
intentions de l'Auteur, que cet Ouv
ge n'étoit qu'un simple Essai, que le z
de ses Ecoliers, & l'avidité des Librai
lui avoient, pour ainsi dire, arraché,
vant qu'il eût eu le loisir d'y mettre
derniere main : mais qu'il ne renonç
point au dessein de le perfectionner,
d'en publier une seconde Edition qui
plus complette, & plus digne de l'att
tion du Public. C'est de cette espece d'e
gagement qu'il s'acquitte aujourd'hui p
ce volume, qu'il a cru devoir nous pr
senter comme un Traité absolument no
veau, puisqu'il a negligé de nous instru
re par le titre, que ce n'est ici que la s
conde Edition d'un Livre déja imprim
Cette conduite pourroit faire presumer q
l'Auteur a été si peu satisfait de sa premi
re ébauche, qu'il l'a presque compt
pour rien. Quels qu'ayent été là-dess
ses motifs, dont il n'a pas jugé à propo
de nous informer par aucune sorte de Pr
face ni d'Avertissement ; il paroît qu'e
l'espace de quatre années l'Ouvrage s'e
accru de moitié, & qu'il a été refondu e
beaucoup d'endroits. Il est divisé, com
me dans la premiere Edition, en quat
parties, qui roulent sur ce que les Ant
qu

a division en Chapitres est changée,
cune de ces parties n'en contient ici
x, ce qui ne fait en tout que qua-
Chapitres, au lieu qu'on en trouve
nte trois dans l'Edition précedente.
nous contenterons d'indiquer en peu
ts quelques-unes des plus considera-
dditions dont nous nous soyons ap-
, en parcourant ce volume.
Au sujet des différentes divisions de
rre Sainte, l'Auteur observe Que
ifs partageoient toute la Terre en
parties, sçavoir la *Terre d'Israël* divi-
douze Tribus, la *Syrie* & les *Païs*
ors (*Hboutsah laarets*:) Qu'après le
de la Captivité, les Juifs en haine
amaritains ne comprirent point la
ie dans le partage qu'ils firent de la
Sainte en *Judée*, *Perée*, & *Galilée*,
qu'ils regardassent néanmoins le païs
par ces Schismatiques comme fai-
artie de l'heritage promis à la poste-

qu'on appelloit *Païs du dehors.* Par exemple, celui qui achettoit une Terre en Syrie étoit censé l'avoir achettée aux Fauxbourgs de Jerusalem; les terres de ce Païs étoient sujettes aux décimes & aux loix de l'année Sabbatique ; elles ne rendoient point impurs ceux qui y passoient immédiatement du païs d'Israël, c'est-à-dire sans avoir mis le pied sur la terre des Gentils. Dans tout le reste, la Syrie n'étoit point distinguée des autres Païs ; on devenoit immonde lorsqu'on y entroit après avoir passé sur les terres des Gentils ; & par rapport aux lettres de divorce qui venoient de Syrie , & aux Esclaves qui s'y vendoient , cette Province étoit reputée *Païs du dehors.*

M. Reland donne ici à la description du Temple, beaucoup plus d'étenduë qu'il n'avoit fait dans l'Edition de 1708. Au lieu qu'il s'étoit principalement attaché à nous y décrire le second Temple bâti par Zorobabel, & qu'à l'égard du premier bâti par Salomon, il s'étoit contenté d'en marquer simplement les singularitez ; il traite d'abord de celui-ci en particulier dans les Chapitres VI. & VII. après quoi il passe à la description de l'autre, qui remplit les deux Chapitres suivans. Il estime que les circonstances rapportées dans les Livres des *Rois* & des *Paralipomenes* touchant la construction du premier Temple, ne suffisent

autant mieux qu'il n'y a pas d'appa-
e que ce Prophete ait eu en vûë dans
ndroit un autre Temple que celui de
non. En effet (ajoute l'Auteur) on
ouve entre celui-ci & celui que décrit
iel aucune différence en ce qui con-
e les Parvis, le corps de l'Edifice, ses
ses parties, ses appartemens, &c.
il est vrai-semblable (continuë-t-il)
e Prophete dans sa description, n'a
qu'effleurer, ou même a passé sous
ce les parties de ce Temple suffisam-
décrites dans les Livres des *Rois* &
Paralipomenes, telles que les deux co-
nes, le Chandelier d'or, la Table des
s de proposition, l'Autel des parfums,
Arche d'alliance : au lieu qu'il s'est
é plus long-temps à nous faire con-
e l'Autel exterieur, les dimensions
portes, celles des parvis & des cham-
, dont les autres Livres de l'Ecriture
à peine mention, ou ne parlent point

es faits
Ce
, lenti
consumé
l'expl
eaux
es ac
mé
es

…ns volez à un … devoué ; lui-ci fût mort sans qu'on lui eut ution. L'on voit par ce détail êtres Hebreux étoient bien payez eines, & que l'Autel leur four- olement de quoi vivre.

du *Sanhedrin* qui étoit comme le Grand Conseil des Juifs, & fort douteux que l'établissement cien que les Rois Asmonéens, rapporte sans prendre de parti, lleguées pour & contre. Ceux ent que le *Sanhedrin* institué de Dieu (*Levitique* XI. 17.) Moïse dans le gouvernement a toûjours subsisté jusqu'à la ond Temple, fondent leur les raisons suivantes. 1. S'il loïse n'ait …

par un dénombrement exact de tous les fruits qu'ils recueilloient de leur Ministere. Ces fruits étoient de vingt-quatre especes, dont il y en avoit dix qui devoient être consumées dans le Temple même, sçavoir, 1. les bêtes à quatre pieds offertes en sacrifice d'expiation; 2. le sacrifice expiatoire des oiseaux; 3. le sacrifice pour un peché certain; 4. le sacrifice pour un peché douteux; 5. les sacrifices pour le salut du Peuple; 6. la mesure d'huile offerte par un Lépreux; 7. les deux pains de la Pentecôte; 8. les pains de proposition; 9. les restes des oblations; 10. la gerbe Pascale. Il y avoit quatre autres sortes d'offrandes appartenantes aux Prêtres, dont ils pouvoient faire usage dans l'enceinte de Jerusalem: telles étoient, 1. les premiers-nez des bêtes; 2. les primitives; 3. les parties que l'on consacroit à Dieu en les élevant, dans le sacrifice de la confession & dans l'offrande du belier faite par un Naziréen; 4. les peaux des victimes offertes dans les sacrifices très-saints. Enfin les offrandes du troisiéme genre dûës aux Prêtres, étoient de nature à pouvoir être consumées hors de Jerusalem; & l'on en comptoit jusqu'à dix; 1. les Premices; 2. les Décimes des Décimes; 3. le Gâteau, dont il est parlé dans le Livre des *Nombres* (xv. 18.) 4. les prémices de la laine; 5. les parties offertes des animaux profanes, sçavoir, l'é-

paule,

xxvii. 16.) 9. un champ dévoüé;
s biens volez à un Proſelyte, ſuppo-
e celui-ci fût mort ſans qu'on lui eut
eſtitution. L'on voit par ce détail
es Prêtres Hebreux étoient bien payez
urs peines, & que l'Autel leur four-
t amplement de quoi vivre.
sujet du *Sanhedrin* qui étoit comme
nat ou le Grand Conſeil des Juifs, &
il eſt fort douteux que l'établiſſement
plus ancien que les Rois Aſmonéens,
Reland rapporte ſans prendre de parti,
aiſons alleguées pour & contre. Ceux
outiennent que le *Sanhedrin* inſtitué
l'ordre de Dieu (*Levitique* xi. 17.)
ſoulager Moïſe dans le gouvernement
euple, a toûjours ſubſiſté juſqu'à la
du ſecond Temple, fondent leur
nent ſur les raiſons ſuivantes. 1. S'il

giſlateur. 2. Il eſt fait mention dans le Livre de *Joſué* (XXIV. 1.) dans celui des *Juges* (II. 7.) & dans les *Pſeaumes* (CXXII. 5.) des *Vieillards* ou *Anciens* du Peuple, des *Juges*, des *Trônes de jugement* établis à Jeruſalem : or il eſt vrai-ſemblable qu'il s'agit là bien plûtôt du Sanhedrin inſtitué de Dieu, que d'autres Juriſdictions qui tiraſſent d'ailleurs leur origine & leur autorité. 3. L'Ecriture nous apprend que les Rois pieux rendirent au Gouvernement Hébreu la même forme qu'il avoit eûë du vivant de Moïſe. 4. Il eſt dit dans ſaint *Matthieu* (XXIII. 2.) que les Scribes & les Phariſiens ſont aſſis ſur la chaire de Moïſe, & que l'on doit executer tout ce qu'ils ordonnent ; & dans la Paraphraſe Chaldaïque du *Pſeaume* XLVII. il eſt parlé de *ceux qui ſont aſſis dans le Sanhedrin de Moïſe.* 5. Il paroît par *Jeremie* (XXXVIII. 4, 5.) que la puiſſance Royale étoit renfermée dans certaines bornes, & qu'elle étoit bridée en quelque ſorte par celle des *Princes* ou *Premiers du Peuple.*

Ceux qui tiennent pour la negative, appuyent auſſi leur opinion ſur cinq argumens principaux, que voici. 1. Dans l'Hiſtoire des Juges & des Rois Hébreux il n'eſt fait nulle mention de Sanhedrin, ce qui eſt un grand préjugé que ce Tribunal n'exiſtoit point alors, puiſqu'il eût été auſſi impoſſible aux Hiſtoriens Juifs de

ıettre, qu'aux Historiens Romains
rien dire de leur Senat. 2. S'il y
un Sanhedrin du temps des Juges
anciens Rois, le Peuple se seroit-il
si souvent dans l'Idolatrie & n'au-
point été retenu par l'autorité d'un
si sage? 3. Nous lisons dans les
des *Rois* (1. VIII: 1. 2: X: 2. & 3:
) que les Juges & les Rois ne con-
it pour agir d'autres Loix que leur
é. 4. Il est dit au Livre des *Juges*
5.) qu'il n'y avoit point de Roi
ël, & que chacun y étoit son maî-
e qui fait assez voir qu'il n'y avoit
ıl Sanhedrin. 5. Lorsque le Le-
manda justice du crime commis en
ınne par les Benjamites, il n'eut
ecours au Sanhedrin, mais il s'a-
ıux douze Tribus (*Juges* XIX. 29.)
M. Reland en parlant des animaux
z aux sacrifices chez les Hébreux,
devoient être tous du nombre des
observe que la distinction des ani-
n purs & impurs étoit reçûë avant
ge (*Genese* VII. 2.) qu'on celebroit
des sacrifices où l'on immoloit des
qu'on employoit leurs peaux pour
ns, qu'on s'occupoit du soin de
paître les brebis; d'où il tire cette
ıence, Que la viande étoit alors
re. En effet (ajoute-t-il) on ne
part que cet usage ait été défendu

 en

en aucun temps, & nulle raison n'engage à faire là-dessus une exception pour le temps qui a précedé le Déluge. De plus (continuë M. Reland) la souveraineté accordée à l'homme sur tous les animaux, lui eût été inutile par rapport aux poissons, sur lesquels il n'a guéres d'autre empire à exercer que celui de les manger. D'ailleurs quelle apparence y a-t-il que cet empire de l'homme ait été accru depuis le Déluge, ce qui s'ensuivroit néanmoins de l'opinion de ceux qui veulent que la permission de se nourrir des animaux ait été differée jusques-là.

Dans le Chapitre *des Vœux*, l'Auteur examine celui de Jephté plus à fond qu'il n'avoit fait dans l'Edition de 1708; & il expose avec plus d'étenduë les raisons qui l'empêchent de croire que Jephté ait veritablement immolé sa fille. Il pese d'abord les termes dans lesquels est conçû le vœu de cet Israëlite, qui promet Que la premiere chose qui se presentera devant lui au retour de son expedition, *sera consacrée au Seigneur, & lui sera offerte en holocauste.* M. Reland est persuadé qu'il faut traduire ce passage en y mettant une particule disjonctive au lieu de la conjonctive, *sera consacrée au Seigneur, ou lui sera offerte en holocauste*; & il soutient que la particule Hébraïque employée en cet endroit est susceptible de ces deux significations,

ns, comme on peut s'en convaincre
t-il) par un paſſage de l'*Exode* (XXI. 15.)
par quelques autres.

Il *fortifie* cette conjecture ſur le ſens
'il donne aux paroles de Jephté, par
erſes conſiderations plauſibles, qui ſe
uiſent à remarquer en premier lieu,
e Jephté ſçachant bien que l'holocauſte
n homme n'étoit ni permis ni agréable
Dieu, non plus que celui d'un animal
nonde, & qu'il étoit fort poſſible qu'à
retour il rencontrât en ſon chemin
ou l'autre, il a dû faire un vœu qui
deux parties, dont l'une convînt à ce
pouvoit être offert à Dieu en holo-
ſte, & l'autre à ce qui ne pouvoit que
être conſacré; & par un vœu de cette
ure, Jephté ſe mettoit dans la neceſſité
ſe priver ſans crime de ce qui lui étoit
plus cher au monde, ſuppoſé que ce
la premiere choſe qui ſe preſentât à
, après ſa victoire. En ſecond lieu,
n loin qu'il fût permis d'immoler à Dieu
hommes libres en holocauſte, un Iſ-
lite ne pouvoit devouër par le vœu
pellé *Hhérem*, ſes propres domeſtiques,
ſqu'ils étoient originaires de ſa Nation,
ce devouëment n'avoit lieu que par
port aux Eſclaves faits ſur les Cananéens
ſur les autres Gentils. D'ailleurs on
ivoit conſacrer à Dieu quelque choſe
ce pût être, quoi qu'en différentes

manieres, & les filles encore vierges n'étoient pas excluës de cette sorte de consecration, comme il se voit dans les *Nombres* (XXXI. 35.) D'où l'on doit inferer (dit l'Auteur) Que la fille de Jephté n'a pû être sacrifiée qu'en cette derniere façon; ce qui est d'autant plus probable, que le Texte sacré ne nous apprend ni quand, ni en quel lieu, ni par les mains de qui elle fut immolée (circonstances toutefois assez remarquables pour n'être point omises) & qu'on se contente de pleurer le celibat de cette fille, sans faire des regrets sur sa mort; pour ne rien dire du voyage des jeunes filles vers la fille de Jephté (dont il est parlé au verset 40. du même Chapitre) non plus que de la pieté de ce Juge d'Israël celebrée dans l'*Epître aux Hébreux* (XI. 32.) & qui ne seroit guéres compatible avec une action aussi criminelle que celle qu'on veut lui imputer.

IV. Nous sommes obligez, pour abreger, de passer par dessus les additions de la quatriéme Partie, dans laquelle l'Auteur traite des *Temps Sacrez*, ou des Fêtes des Hebreux. Il y a deux de ces additions entre autres, qui méritent d'être examinées. Dans l'une, M. Reland tâche de concilier le témoignage de saint *Marc* avec celui de saint *Jean* touchant l'heure où J. C. fut crucifié; & dans l'autre, il s'applique à éclaircir les difficultez qui nais-

naiſſent des différentes expreſſions des Evangeliſtes ſur le temps de la reſurrection de N. S.

* *Extrait de la Réponſe de Mr.* Coste *à la Lettre du P. Tarteron, inſerée dans le* Journ. de Trevoux, *Nov.* 1710. *& depuis, dans ce* Journal, Mois de Fevrier 1711. pag. 145.

LA Lettre, M. R. P. dont vous avez voulu m'honorer, n'eſt venue entre mes mains que long tems après que j'ai ſû qu'elle étoit actuellement en Angleterre. Il ſeroit fort inutile de vous marquer en détail comment cela eſt arrivé. Mais il m'importe que vous ſachiez que ſans cet accident il y a déja quelques ſemaines que vous auriez pû recevoir ma Réponſe.

Quoi que vous vous plaigniez un peu de moi, je vous aſſure, M. R. P., que j'ai lû pluſieurs fois vôtre Lettre d'un bout à l'autre avec un ſingulier plaiſir. Vos Louanges me flattent agréablement. Je vous l'avoue ſans peine, parce que je crois qu'après la ſatisfaction qu'on ſent à faire des choſes louables, il n'y en a point de plus naturelle que celle qui nous vient de l'approbation d'une perſonne généralement eſtimée. C'eſt, peut-être, un des plus char-

* *Cet Article a été* communiqué au Libraire *d'Amſterdam qui imprime ce* Journal.

charmans & des plus solides plaisirs qu'on puisse goûter dans ce Monde. Les plaintes que vous faites de moi, n'ont rien diminué de ce plaisir. La candeur & la politesse qui les accompagnent, en ôtent toute l'amertume. Vous avez trouvé l'art de les proposer d'une maniere si obligeante, que d'abord j'ai été tenté de les regarder comme ces Ombres qu'un Peintre ne met dans ses Tableaux que pour en relever davantage les principales Figures. Mais après avoir examiné la chose de plus près, j'ai été convaincu que ces plaintes font une partie très-essentielle de vôtre Lettre; & c'est dans cette supposition que je les examinerai tout à l'heure.

Permettez-moi de vous dire auparavant, M. R. R. que vous ne faites que me rendre exactement justice de croire qu'en parlant du caractere de vos Ouvrages, je n'ai fait qu'exposer mes veritables sentimens. Je savois fort bien, qu'un Eloge de ma part n'ajouteroit rien à vôtre Gloire : mais je n'ai pû resister au plaisir de peindre naïvement une partie des Beautez que j'admire dans vos Ouvrages depuis que j'ai eu le bonheur de les lire. Ce que j'ai dit au Public dans ma Préface, je l'ai dit cent & cent fois à mes Amis. Je croi même que c'est moi qui procurai la premiere Impression de vôtre Horace en Hollande. Autant qu'il m'en souvient, j'en

j'en trouvai par hazard un Exemplaire de la premiere Edition de Paris : & charmé de ces tours polis, vifs & naturels qui y brilloient de tous côtez, j'assurai hardiment le Libraire qui me vendit le Livre, que, s'il vouloit le rimprimer, il n'auroit pas sujet de s'en repentir. La chose arriva, comme je l'avois prevû. Les Savans, les Gens d'Esprit, tout le Monde fut touché des Beautez d'une Traduction qui avoit de si grands avantages sur une autre qui étoit alors plus connuë en Hollande, quoi qu'elle n'eut été imprimée qu'après vôtre Traduction des Satires & des Epîtres, comme je l'ai apris dans vôtre Préface sur les Odes.

Je doute que vous ayiez jamais vû un petit Livre où j'ai entrepris de défendre Mr. de La Bruyere contre un certain Mr. de Vigneul-Marville. Mais si par hazard il vous étoit tombé entre les mains, vous y auriez vû, que long temps avant que j'eusse songé à critiquer vôtre Traduction, j'en avois parlé aussi avantageusement que dans ma Préface.

Enfin, M. R. P., ce qui a donné occasion à la Critique que j'ai publié de vôtre excellente Traduction, ce n'est que la haute estime que j'en faisois. Car engagé par cela même à la relire plusieurs fois avec beaucoup de soin, je crus y decouvrir ce petit nombre de méprises que j'ai

pris la liberté de relever, persuadé que du caractere dont vous vous êtes dépeint au Public, vous n'en seriez point choqué.

Je l'ai dit à Mr. l'Abbé Bignon, & je vous le proteste encore, M. R. P., ce n'est point pour vous faire de la peine que j'ai publié cette Critique. Vous en serez pleinement convaincu, je m'assure, par ce que je vais répondre aux plaintes que vous faites de moi, sur ce que j'ai supposé mal à propos, que par une *Femme adroite qui trompe son Mari*, vous avez entendu une Femme trop galante, qui foule aux piés la fidelité conjugale.

Vous me dites, qu'*aparemment dans la situation presente où je me trouve, je n'ai pas été fâché de prendre un honnête prétexte d'égayer & de divertir les deux Nations aux dépens de la Robe que vous avez le bonheur de porter.* Vous apellez ce prétexte *honnête.* C'est par ironie, j'en suis très-persuadé; & moi, je vous déclare nettement & sans figure, qu'un tel prétexte me paroît infame. *Nescio alios.* Peut-être y a-t-il bien des gens qui s'imaginent pouvoir accorder cette conduite avec la Religion & la Morale. Mais pour moi je ne ferai jamais grand cas d'une Religion & d'une Morale qui autoriseroient ces sortes de Libertez; & je croirois avoir fort mal employé mon tems à étudier les Belles Lettres, ces Lettres qui adoucissent les

Mœurs

rs & rendent les hommes plus hu-
s & plus polis, comme Horace le
uelque part, si elles ne m'avoient pas
à ne me jouer jamais de la Verité
favoriser des Préjugez ou des Passions
sonnables, mais à la respecter since-
nt par tout où je puis la decouvrir.
z donc assuré, M. R. P. que ce n'est
our égayer qui que ce soit aux dé-
de la Robe que vous portez, que j'ai
bien aise de prendre droit d'une ex-
ion équivoque pour vous exposer, en
liquant de gayeté de cœur dans le
le plus odieux. Je vous proteste de-
Dieu (pour me servir de vos termes)
si, sans hesiter, j'ai donné à vôtre
ession un sens qui ne vous est jamais
u dans l'esprit, c'est uniquement à cau-
u'il ne m'est jamais venu dans l'esprit,
vôtre Expression put admettre un au-
sens que celui que je lui ai donné. Ju-
vous-même, après cela, de ce que
uis répondre à ce que vous me dites,
si la phrase de *Femme adroite* &c. me
bloit équivoque, *je ne devois pourtant
la prendre dans un sens où je fais dire
fort grande sottise à un Auteur, qui, de
riété publique, fait profession de n'en point
, & que dans le fonds j'estime, & j'ho-
e de mes suffrages.* Il est certain, M. R.
que j'aurois pris cette Phrase dans le sens
lus favorable, si elle m'eut paru équi-
vo-

voque, c'eſt-à-dire, ſuſceptible de deu ou trois différens ſens. J'y aurois été obli gé non-ſeulement par le reſpect que je vou dois comme à une perſonne d'un rare merite, que j'honore très-ſincerement, mais encore par le reſpect que je me dois à moi-même: reſpect qu'un homme d'honneur & de probité ne ſauroit jamais perdre tant qu'il eſt en ſon bon ſens. Mais j'étois ſi éloigné de regarder la phraſe de *Femme adroite* &c. comme équivoque, que je puis vous proteſter que lorſque M. Bernard s'aviſa de publier dans ſon Journal, qu'elle pouvoit recevoir un ſens fort différent de celui que je lui ai donné dans ma Note, ſon ſentiment me parut tout-à-fait inſoutenable; & il m'a paru tel juſqu'à ce que j'ai lû vôtre Lettre, parce que je n'ai vû perſonne qui n'ait été en cela de mon avis, du moins à ce qu'ils m'ont aſſuré. Je ſai que la flaterie & une fauſſe complaiſance font dire à bien des gens le contraire de ce qu'ils penſent: mais je puis vous aſſurer, qu'un Savant du premier ordre ſoutint il n'y a pas long-tems que ſelon l'uſage, *Une Femme adroite qui trompe ſon Mari*, c'eſt une Femme qui ne lui eſt pas fidelle. Ce que j'en dis, n'eſt point pour juſtifier ma faute, mais ſeulement pour vous la faire voir telle qu'elle eſt en effet. Elle ne conſiſte pas en ce que j'ai regardé *l'expreſſion de Femme adroite* &c. comme équi-

voque, mais en ce que ne soupçon-
t pas qu'elle le fût, j'ai crû mal à pro-
qu'elle ne pouvoit signifier que ce
e je lui fais signifier dans ma Note. Vous
vez pourtant employée dans un sens
rt différent de celui que je lui ai don-
é. C'est de quoi je n'ai pas douté le
noins du monde, dès le moment que
vous m'en avez assuré. J'en ai été, dis-
e, pleinement convaincu, avant que
d'avoir vû les preuves que vous avez
pris la peine de m'en donner: & il est
certain que dans ce cas une simple asser-
tion de vôtre part doit suffire auprès de
toute personne raisonnable. Je conviens
donc absolument, que j'ai mal pris
vôtre pensée dans le tems que je croyois
vous avertir d'une méprise, où je m'i-
maginois que vous étiez tombé par pure
inadvertance. Car dans le fonds c'est à
quoi se reduit toute ma Critique, com-
me je le dis expressément. Me voici
prêt maintenant à reparer ma faute de
la maniere que vous jugerez à propos.
D'abord j'ai été tenté d'envoyer vôtre
Lettre à M. Bernard, afin qu'il l'inserât
dans un de ses Journaux. Mais je doute
que je puisse le faire sans vôtre permis-
sion. Si vous ne desaprouvez pas que je
me serve de cet expedient pour reparer
publiquement *l'injure* que je vous ai faite
devant le Public, je vous prie de me l
fai

faire savoir ; & * je suivrai promptement vos ordres. J'obligerai sans doute le Public, de lui faire un si beau present. Permettez-moi seulement, M. R. P. de faire préceder vôtre Lettre d'un petit billet que j'addresserai à M. Bernard en ces termes:

„ Je vous prie, Monsieur, d'inserer
„ cette Lettre du P. Tarteron dans
„ vôtre Journal. C'est une Piece pleine
„ de sens; & d'une politesse infinie. Vous
„ y verrez que le savant homme qui l'a
„ écrite, confirme la Critique que vous
„ avez faite de ma Note sur ces paroles,
„ *Une Femme adroite qui trompe son Mari.*
„ Je vous avouerai sans façon, que vos
„ Raisonnemens ne m'avoient point fait
„ changer d'avis. Mais je ne doute plus,
„ que je n'eusse fort mal pris la pensée
„ du P. Tarteron, puis qu'il a bien vou-
„ lu m'en assurer lui-même. C'est au
„ Public à donner à ma Faute tel nom
„ qu'il trouvera à propos. Je recevrai sa
„ décision sur cet Article avec une entiere
„ deference. Je suis &c."

A l'égard de la Liberté que j'ai prise de joindre à vôtre Traduction les Pieces Latines qui ne doivent point être traduites, vous avez pû voir dans ma Préface sur quoi elle est fondée. J'ai crû que l'exemple des Com-

* Mr. Coste n'executa pas ce dessein, parce qu'il apprit peu de temps après, que la Lettre du P. Tarteron étoit déja imprimée dans le Journal de Trevoux.

Commentateurs à la Dauphine me mettoit à couvert de toute censure. Je suis pourtant fâché du chagrin que je vous ai causé par là...... Je suis &c.

A Londres, ce 26 de Decembre 1710.

Quæstio Medica an homo à vermibus publicis agitanda disputationibus, in Medicorum Scholis Academiæ Cadomensis, pro Baccalaureatûs gradu consequendo, Magistro PETRO ANGO, Professore Regio Præside. *Cadomi, apud Antonium Cavelier, Regis & Academiæ Typographum.* 1711. C'est-à-dire : *Question de Medecine*, Si l'homme vient d'un ver, *soumise à la dispute publique dans la Faculté de Medecine de Caën, sous la Presidence de Maître* Pierre Ango, *Professeur Royal.* A Caën, chez Antoine Cavelier. 1711. vol. in 4. pagg. 12.

CETTE These de M. Ango a été faite pour en combatre une autre de M. Lecourt sur la même matiere, où ce dernier soutient, après un grand nombre d'Auteurs, que l'homme & tous les animaux tirent leur origine de germes tout formez dès le commencement du monde, lesquels ont un mouvement semblable à celui des vermisseaux, & sont si petits, qu'un million réünis, égalent à peine la grosseur d'un grain de sable.

Quelques Medecins prétendent que les germes dont il s'agit, ont été renfermez dans

dans les premiers individus mâles de chaque eſpece; en ſorte que le premier homme, par exemple, contenoit en lui, ſelon cette hypotheſe, non-ſeulement tous les deſcendans qui en ſont ſortis, & qui en ſortiront, mais encore tous les deſcendans poſſibles.

D'autres prétendent que ces germes ont été mis par le Créateur dans les premiers individus femelles de chaque eſpece; en ſorte que les corps de tous les hommes qui ont été, qui ſont, & qui ſeront jamais, étoient contenus en petit, non dans Adam, mais dans Eve.

Il y a un troiſiéme ſentiment, qui eſt que Dieu a créé dès le premier jour, tous les germes des animaux; qu'il les a répandus dans l'air, dans les eaux, & dans la terre; que ces germes étant reçûs par la bouche avec les alimens que l'on avale, ou avec l'air que l'on reſpire, rendent les animaux de leur même eſpece capables de ſe reproduire. M. Lecourt eſt de ce dernier ſentiment. Selon quelques Auteurs c'eſt dans les femelles que ces germes ſont fomentez; & ſelon quelques autres, pour leſquels M. Lecourt ſe declare, c'eſt dans les mâles.

M. Ango prétend que la génération des animaux ne ſe fait point par le moyen de germes que Dieu ait ainſi créez dès le commencement du monde, & où le fœtus

n d'un mouvement ſecret qui a ſes
& qui leur a été imprimé par le
:ur, s'arrangent & ſe diſpoſent en la
re qu'il faut pour faire un corps or-
. Il dit qu'on peut expliquer dans
opinion la reſſemblance des enfans
s peres ou à leurs meres, & pour-
l y a des maladies hereditaires : au
ue dans le Syſtême de la génération
omme par les vers ſpermatiques, on
ut expliquer aucun de ces effets. D'où
, par exemple, demande-t-il, que
rme qui a été créé dès le commence-
du monde, & qui a été créé tout
iſé, produira un homme gouteux ou
ptique, s'il arrive qu'il ait pour pere
outeux ou un épileptique ? Eſt-ce,
nd-il, que dans cette vûë Dieu avoit
in de créer des germes ou vers ſper-
ques, les uns gouteux, les autres épi-
ques ? &c. Quant à ce que M. Le-
allegue, après un grand nombre de

cun qui ait du mouvement : Il répond qu'on n'apperçoit ces prétendus germes ou vermisseaux qu'à l'aide du microscope, & que les microscopes nous trompent: Que M. Leuwenhoek qui se vante d'avoir fait là-dessus plusieurs découvertes avec des microscopes & des instrumens particuliers, est digne de risée, *irridendus ille Batavus*: Que ce qu'on prend pour des vers ne sont peut-être que de petits filamens ; qu'au pis aller, quand ce seroit veritablement des vers, on devroit plûtôt regarder ces vers comme les signes que comme les causes de la fecondité ; que si les vers spermatiques sont vivans, comme on le supose, puisqu'on veut qu'ils croissent, & qu'ils ayent un mouvement, il s'ensuit qu'ils ont donc une ame, ce qui est absurde. Il ajoute que, selon ce Systême, il faut qu' se perde des millions de germes vivans pour produire un seul homme ; que ce est contraire à la simplicité de la Natur que si ces vers ont été premierement e fermez dans Adam ou dans Eve, il fa que dans les hommes ou dans les femm d'aujourd'hui il y en ait moins ; que cela est, les ovaires de la femme doiv devenir moins gros de siecle en siecle que si c'est l'homme qui a ces germes reservoir où ils sont contenus doit d nuer tout de même dans l'homme; cependant on ne s'est point encore a

M. Lecourt voyant ſon ſentiment combattu par M. Ango, a répondu à ce Medecin par un in 4. de quatre feuillets, intitulé : *Curtius Angotio ſuo* ; & ſes réponſes, qui paroiſſent aſſez plauſibles, ont engagé M. Ango à une replique de 58 pages in 12. imprimée cette année, dans laquelle il tâche d'abord de ſe juſtifier ſur le reproche que lui fait M. Lecourt, d'avoir inſulté M. Leuwenhoek, quand il dit *irridendus ille Batavus*, & pour ſe laver de ce reproche il avertit qu'il n'a fait que ſe conformer à ce que M. Hartſoeker a écrit lui-même de M. Leuwenhoek, comme on le peut voir par les paroles ſuivantes. Les Obſervations microſcopiques, dit M. Hartſoeker, ſont d'une grande utilité, & nous font aller ſouvent au delà des conjectures; mais il faut avouër auſſi que ceux qui s'y appliquent doivent avoir autre choſe que leurs yeux en partage : car ſans cela ils s'imaginent bien ſouvent voir mille choſes qu'ils ne voyent point; ſemblables à ceux qui voyent dans les nuës tout ce que leur imagination leur repréſente. M. Leuwenhoek, pourſuit M. Hartſoeker, peut ſervir ici d'exemple : ajoutons qu'il a écrit d'un ſtyle bas & rampant ſix gros volumes d'Obſervations, qu'on pourroit mettre en très-peu de pages, ſi l'on en vouloit *extraire* ce qui eſt bon, & *laiſſer ce qui eſt faux* ou inutile.... Pour

dire

dire qu'il a obſervé l'humeur ſpermatiq
d'un belier, il fait venir cet animal
fond de la Nord-Hollande. De plus,
écrit qu'en faiſant l'anatomie d'un pou
il en a ôté les teſticules, & diſſequé
vaiſſeaux ſpermatiques; qu'il a tiré l'h
meur contenuë dans ces mêmes vaiſſeau
& qu'il y a découvert une infinité de p
tits animaux, &c. Allez chez lui, com
me j'ai fait autrefois, pour voir toutes c
belles choſes, également impoſſibles
incroyables, il ne daignera pas ſeuleme
vous parler.... Mais je voudrois bien l
demander de quels coûteaux il ſe ſert po
faire toutes ces belles diſſections, & po
couper & ſeparer des parties plus fi
que le trenchant du coûteau le p
aigu?

Après cette citation, M. Ango rep
che à M. Lecourt, de ſoutenir un ſe
ment contraire à la Religion, quan
ſoutient avec MM. Sachs, Ham, H
bert, &c. que l'homme tire ſon or
d'un germe vivant, & qui a été form
le commencement du monde. Il a
que cette hypotheſe eſt oppoſée à l
ture ſainte, & à quelques Myſtere
qu'il n'appuye d'aucunes preuves.
prend avec un peu plus de raiſon ſ
verſaire, d'avoir dit que les vers ſ
tiques dont il s'agit ſont répandu
l'air, dans les alimens, &c. qu'ils

ore & quelques autres Plantes
, qui ſont propres contre la ſte-
it des parties où l'on trouve re-
la figure de l'homme. M. Ango
deſſus M. Lecourt ; il fait voir
uences abſurdes de cette opinion,
à entendre que c'eſt la refuter
a propoſer. M. Lecourt pour
quelques objections qu'on pour-
contre l'opinion qu'il défend,
on demande de quelle maniere
s ou ces vers ainſi répandus de
z, peuvent ſe conſerver depuis
n du monde, nonobſtant tant
emens qui arrivent dans l'air, il
à ſe ſouvenir que les corps des
qu'on a brûlez ſe conſervent mê-
es dans leurs cendres. M. Ango
long cette penſée, après quoi
nouveau contre les vers ſperma-

nombre de preuves, tirées la plûpart de l'analogie qu'il y a entre les Plantes & les Animaux. Cette These qui se vend traduite en François chez M. d'Houry, Libraire à Paris, de laquelle il paroît que ni M. Lecourt, ni M. Ango n'ont eu connoissance, contient peut-être ce qui se peut dire de plus solide & de plus vraisemblable en faveur du Systême dont il s'agit.

CHRISTOPHORI AUGUSTI HEUMANNI, de Libris Anonymis & Pseudonymis Schediasma, complectens Observationes generales, & spicilegium ad VINCENTII PLACCII Theatrum Anonymorum & Pseudonymorum. *Jenæ, apud Joh. Felicem Bielchium.* 1711. C'est-à-dire: *Memoire des Livres Anonymes & Pseudonymes, pour servir de Suplément au Theatre de* Vincent Placcius. A Jene, chez Felix Bielchius. 1711. vol. in 8. pagg. 180.

LA connoissance des Auteurs qui ont tû leurs noms, ou qui en ont pris de supposez, faisant une partie considerable de l'Histoire Litteraire, on ne peut nier que Placcius n'ait rendu service aux Sçavans, de leur découvrir dans un Traité exprès un grand nombre de ces Auteurs cachez. C'est pour supléer à ce qui est échapé là-

dessus

pas eu une connoiſſance aſſez en-
ou ſur leſquels il s'eſt mépris.
ivrage eſt diviſé en deux Parties.
premiere, M. Heumann expoſe
les différentes manieres dont un
peut ſe cacher, puis il examine ſi
point pecher contre les loix de la
, que de taire ou de déguiſer ainſi
n dans un Ouvrage qui eſt fait pour
lic. Aquilius, dans le troiſiéme
les Offices de Ciceron, prétend
loit bannir de la Societé toute fic-
toute diſſimulation ; là-deſſus plu-
ſoutiennent que les Auteurs qui tai-
urs noms ſont des diſſimulez; &
ux qui ſe déguiſent ſous des noms
tez, donnent dans la fiction &
menſonge, qu'ainſi ni les uns ni
es ne ſont innocens. Mais M. Heu-

ple, a fait un bon Livre, & il voit que s'il se nomme son Livre sera meprisé ou attaqué, & que s'il se tient caché, l'Ouvrage aura un plus grand nombre de Lecteurs, qui en pourront profiter. Alors, dit M. Heumann, non-seulement *il* peut, mais il doit taire son nom, ou même le déguiser. On nous raporte là-dessus l'exemple de Scaliger. Ce grand homme avoit d'excellentes Pieces à donner au Public; il s'avisa de les produire sous son nom, mais elles furent mal reçûës: comme il lui en restoit encore, il voulut voir quel sort elles auroient s'il les publioit sous un autre nom que le sien; elles ne furent pas plûtôt en lumiere que tout le monde les admira. M. Heumann remarque à ce sujet, que quand des Auteurs prévoyent que leur nom pourra nuire à leurs Ouvrages, ils peuvent alors les donner sous des noms plus favorables, & imiter les Medecins, qui de peur d'exciter le dégoût de leurs Malades, cachent sous des feuilles d'or les pillules qu'ils leur presentent. Une autre raison de taire son nom, c'est lorsqu'il pourroit y avoir quelque vanité à le declarer, & qu'il est indifférent au Public de le sçavoir. C'est pour cela sans doute que l'Auteur de l'Imitation ne s'est point nommé, sur quoi M. Heumann a fait cette petite Epigramme.

Cu-

allegue plusieurs autres motifs qui
nt engager un Auteur à se cacher,
entre autres de pouvoir sonder plus
nent le goût du Public, pour se
er dans la suite, lui paroît un des
urs, & il louë fort à ce sujet l'Au-
e l'*Art de penser*; après quoi il pro-
quelques regles pour découvrir les
des Auteurs Anonymes & des Pseu-
nes. Si on demande à quoi sert
connoissance? Il répond, qu'elle est
palement necessaire pour l'étude de
oire, parce que dans cette matiere c'est
palement à l'autorité des Ecrivains
faut avoir égard: de quel poids,
, peut être le témoignage d'un Histo-
dont le nom est inconnu?
ilà une idée générale de ce qui con-
la premiere Partie du Livre de M.

De la Mort & du Jugement dernier, *par* GUILLAUME SHERLOCK, *Docteur en Theologie, Doyen de Saint Paul, Maître du Temple, & Chapelain Ordinaire de Sa Majesté, traduit de l'Anglois par* DAVID MAZEL, *Ministre du Saint Evangile: Nouvelle Edition, revûë & corrigée.* A Amsterdam, chez Pierre Humbert, Marchand Libraire, dans le Kalverstraat. 1712. Deux Traitez in 8. I. Traité pagg. 262. II. Traité pagg. 412.

LE sujet de ce Livre est triste & humiliant pour la Nature; il ne roule que sur la mort & sur les suites qui en sont à craindre, mais il peut être utile aux mœurs, en inspirant le goût de la vertu, à la vûë des dangers où jette le vice. C'est un Ouvrage Anglois composé d'abord dans la Langue du Païs par un Ministre Protestant, & traduit depuis en François par un autre Ministre de la même Religion. On ne donne ici que la traduction Françoise. La mort est représentée au commencement du Livre comme le châtiment du peché, & l'exécution de l'Arrêt prononcé contre le premier homme, après sa revolte. „ Il „ paroîtra rude peut-être, dit l'Auteur, „ que le peché d'Adam ait attiré la mort „ *à toute* sa posterité; qu'un seul hom„ me ait peché, & que tous meurent.

M

n'étoient pas immortels de leur natu-
corps fait de poudre retourne ne-
ement en poudre, à moins qu'une
nce surnaturelle ne l'empêche de pe-
C'est pour cela que dans le Paradis
re Dieu avoit planté l'arbre de vie,
e un preservatif qu'il donnoit à
me contre la mort. La desobéïssan-
dam le fit chasser de ce lieu de dé-
& lui ôta l'usage de l'arbre de vie,
voit le rendre immortel. Si par sa
il eût sçû conserver la grace que
lui avoit faite, ses descendans en
ent profité, parce que les enfans, dit
ur, suivent la condition de leur pe-
Mais en perdant ce premier don, il
t perdre à toute sa posterité, qui
t reçû par son canal, mais à qui
ne devoit rien, non plus qu'au

mourir? „ La mort termine les souffran-
„ ces des pauvres, des opprimez, des per-
„ secutez; c'est un port de repos après tou-
„ tes les tempêtes de cette vie; elle rompt
„ les fers des prisonniers & les met en li-
„ berté; essuye les larmes des veuves &
„ des orphelins; appaise les plaintes de la
„ faim & de la nudité; elle dompte les
„ plus superbes Tyrans, & rétablit la
„ Paix dans le monde; elle met fin à
„ tous nos travaux, &c.".

Toutes ces loüanges qu'on donne à la mort ne dégoûtent guéres de la vie; mais du moins l'Auteur tâche d'inspirer des précautions salutaires contre les frayeurs excessives de ce dernier moment, en exhortant à mener une vie reguliere, pour prévenir les dangers du Jugement terrible qui doit decider de nôtre sort. On pré voit bien ce qui est observé sur ce sujet ce sont d'utiles reflexions, plus propres occuper la pieté des Gens de bien, que simple curiosité des Sçavans.

Διασκέψεως Historico-Theologicæ qua R tramni, qui vulgò Bertramus, D trina de præsentia Corporis & S guinis Christi in S. Cœna investigat & à Mabilloni, Natalis Alexandri, Vitilitigationibus vindicatur. Pars pr &c. C'est-à-dire: *Considerations Histori*

ine sur la presence du Corps & du Sang J. C. dans la Cene. Par J. JACES WERDMYLLERUS, & J. sp. HUBERUS. A Zurich, chez id Gesner. 1711. in 4. pagg. 42.

s nous contenterons d'indiquer ce tit Ouvrage, parce que nous avons lepuis très-peu de temps assez au 1 sujet dont il traite. On s'arrête 1 au nom de l'Auteur du Traité du & du Sang du Seigneur. Non-seu- il est appellé Ratramne dans les crits, mais il est aussi nommé Ro-, Ratrame, Ratran, Ratrann, Ro- Ranam, Intrame, Bertran, Ber- & Bertrame. On parle ensuite de onne & de l'état de cet Auteur. On près cela à la dispute qu'il a eüe à ir, & on prétend montrer, 1. Que tems il s'agissoit de la présence réel- ssi-bien qu'à present. 2. Que d'ac- vec Scot Erigene, il a attaqué Rad- 3. Que celui-ci tenoit pour la pre- corporelle, sans pourtant avoir au- dée de la Transubstanciation ni de nsubstanciation ; & que Ratramne oit la presence réelle, en excluant nt la presence corporelle. On doit oute mettre M. l'Abbé Boileau à la ceux qui ont arraché Ratramne *nemis de l'Eglise* Romaine, & ce-

pendant il ne paroît pas que ceux qui ont travaillé à ce petit Ouvrage ayent jamais ouï parler de ce que cet Auteur a publié là-dessus. Nous avons donné l'Extrait de sa derniere Edition de Ratramne dans le Mois passé, pag. 646.

Julii Vitalis Epitaphium cum Notis Criticis explicationeque V. C. HEN. DODWELLI, & Commentario GUIL. MUSGRAVE. Quibus accedit illius, ad Cl. Goetzium, de Puteolana & Baïana Inscriptionibus, Epistola. *Iscæ Dunmoniorum, Typis Farleyanis, sumtibus Philippi Yeo, Bibliopolæ. Veneunt etiam Londini, & in utraque Academia* 1711. C'est-à-dire: *Epitaphe de Julius Vitalis, avec les Notes Critiques & une explication d'*Henri Dodwel; *& un Commentaire de* Guillaume Musgrave. *On y a joint une Lettre du premier à M. Goetz, touchant deux Inscriptions, l'une de Pouzzoles, l'autre de Bayes.* A Excester, de l'Imprimerie de Farley, & aux frais de Philippe Yeo, Libraire, &c. 1711. in 8. pagg. 190. sans y comprendre les Tables. Planches 8.

LES anciens Monumens qu'on découvre tous les jours dans la Grande Bretagne, peuvent être d'un grand secours aux Sçavans pour l'éclaircissement de plusieurs

rs points concernant les Antiquitez
maines. En effet ce sont les Romains
ont communiqué aux Peuples de cette
e les Arts & les Sciences les plus utiles,
t pour la Paix, soit pour la Guerre. Ils
nt entretenu de puissantes Armées sous
ude, *Néron*, *Domitien*, *Adrien*, & di-
s autres Empereurs. *Septime Severe* y
it un long sejour, & c'étoit du milieu
la Grande-Bretagne qu'il envoyoit ses
res dans toutes les parties de l'Empire;
sorte que cette Province sembloit alors
voir le disputer à Rome même, &
r de pair avec cette Maîtresse du Mon-
Les Anglois zelez pour la gloire de
r Nation & pour l'avancement des bel-
Lettres, ne peuvent donc rechercher
c trop de soin les vestiges de cette gran-
liaison qu'ils ont euë avec les Romains;
c'est sur-tout en consultant les Médail-
& les Inscriptions que l'on déterre si
vent chez eux, qu'ils peuvent répan-
de nouvelles lumieres, tant sur l'His-
re & la Chronologie Romaines, que
celles de leur païs. On ne peut assez
primer de quelle utilité sont ces sortes
Monumens pour la solution d'un grand
mbre de difficultez, soit historiques,
t chronologiques; & il arrive sou-
nt qu'à l'aide d'un seul mot ou mê-
d'une simple lettre, on fait telle dé-
uverte en ce genre, à laquelle tous les Li-

vres de la Bibliotheque la mieux fournie n'auroient jamais pû conduire.

On voit une preuve convaincante de cette verité dans l'Epitaphe dont il est ici question. Elle fut trouvée auprès de *Bath* il y a quelques années; il en courut diverses copies, qui furent luës des Antiquaires avec une extrême avidité; & chacun y fit son Commentaire. Elle est d'autant plus curieuse, que c'est (dit-on) le seul Monument qui ait paru jusqu'ici de la Nation *Belgique* de la Grande Bretagne: & on l'a fait graver dans ce volume d'après la table d'airain de Chypre sur laquelle elle est inscrite. Elle est suivie de quelques Notes Critiques & d'une explication de feu M. *Dodwel*, après quoi vient un ample Commentaire de M. *Musgrave* l'Editeur. Il nous avertit que ceux qui en voudront davantage sur cet article, peuvent avoir recours aux Remarques du sçavant M. *Hearne*, publiées à la fin de la vie d'*Alfred* en Anglois. Voici l'Epitaphe qui fait le sujet de toutes ces Observations:

IVLIVS. VITA
LIS. FABRICIES
IS. LEG. XX. V. V.
STIPENDIOR
VM. IX. ANNOR. XX
IX. NATIONE. BE

LGA. EX. COLECIO
FABRICE. ELATV
S. H S E

& voici comme la lit M. *Musgrave* : *Julius Vitalis*, *Fabricensis Legionis Vicesimæ Valerianæ Victricis*, *stipendiorum novem*, *Annorum viginti novem*, *Natione Belga*, *ex Collegio Fabricensium elatus*, *hic situs est*. C'est-à-dire : *Julius Vitalis*, *Armurier de la vingtiéme Legion* (surnommée) *Valeriene* (&) *Victorieuse*, *après neuf Campagnes*, *à l'âge de vingt-neuf ans*, *Belge de Nation*, *a été transporté de la Communauté des Armuriers*, *&* *mis en ce lieu*.

Le principal dessein que M. *Dodwel* se propose dans ses remarques sur cette Epitaphe, est d'en fixer à peu près l'Epoque. Il observe d'abord, Que les Legions n'ont eu leurs Compagnies d'Armuriers (*Fabricenses*) chacune en particulier, que sous les premiers Empereurs; & que ces *Fabricenses* des Legions sont fort différens des *Fabricenses* dont il est parlé dans les *Notices* de l'Empire, & dans les Codes de *Theodose* & de *Justinien* : Que ces derniers étoient sous la direction des Prefets du Pretoire, qui avoient chacun *Fabricam Armorum*, leur Atelier ou Arsenal pour la fabrique des Armes destinées aux troupes qui étoient dans leur département. D'*où il conclud* que cette Inscription est

 plus

plus ancienne que ni les *Notices* ni les *Codes*.

Il obſerve en ſecond lieu, Que depuis le partage de l'Empire fait ſous *Diocletien*, & enſuite ſous *Conſtantin*, la Grande-Bretagne ayant été annexée à la Gaule, & reconnoiſſant avec elle un même Prefet du Pretoire, les Ateliers militaires de cette Province étoient du reſſort de ce grand Officier, & nullement ſoumis aux Chefs des Legions, ni particuliers à chacun de ces Corps. D'où il s'enſuit que cette Inſcription precede le tems de ces deux Empereurs, & de la nouvelle diviſion qu'ils introduiſirent.

Il remarque 3. Que la xx. Legion ayant rejetté le ſurnom de *Valeriene* avant le Conſulat de l'Hiſtorien *Dion Caſſius*, & le Geographe *Ptolomée* lui donnant celui de *Victorieuſe*; le tems de nôtre Epitaphe, où cette Legion porte l'un & l'autre de ces ſurnoms, doit être placé dans l'intervalle qui s'eſt écoulé entre *Ptolomée* & le Conſulat de *Dion Caſſius*.

Enfin il conjecture que l'Inſcription dont il s'agit, a precedé l'année de la mort de *Septime Severe* qui eſt la 211. de N. S. & il appuye cette penſée ſur ce qu'alors la xx. Legion, quoi qu'établie à Cheſter, & par conſéquent à une diſtance conſiderable de *Bath*, où elle tenoit ſon Atelier ou ſa *Fabrique*, ne laiſſoit pas d'en être

plus

plus voiſine qu'aucune autre Legion, la 11. n'ayant point encore pris ſon quartier dans le territoire de *Monmouth*, dont *Bath* eſt beaucoup plus près que de *Cheſter*, ce qui n'arriva qu'après la mort de *Severe*, auquel temps les Ateliers de ces Legions purent changer de ſituation.

M. *Dodwel* fait outre cela diverſes reflexions ſur le nom de celui que deſigne l'Epitaphe, lequel eſt un nom Romain; ſur le païs dont il étoit natif, & à cette occaſion ſur la différence qu'on doit mettre entre *Gens* & *Natio*, laquelle conſiſte en ce que ſous ce qui s'appelle *Gens* étoient compriſes pluſieurs *Nations* : ſur les circonſtances qui dans cette Epitaphe font honneur à *Julius Vitalis*, telles que d'avoir été Soldat, & en conſéquence d'avoir joui de tous les privileges attachez à cette profeſſion; d'avoir ſervi dans les Legions plûtôt que parmi les troupes auxiliaires, ce qui étoit moins honorable; d'avoir commencé ſes Campagnes dès ſa premiere jeuneſſe; de tenir un pareil monument funebre non d'une eſpece de devoir que lui auroient rendu ſes heritiers, mais de la pure bienveillance de ſes Confreres les Armuriers, &c.

A la ſuite de ces remarques de M. *Dodwel*, vient une Lettre qu'il écrivit à M. *Goetz*, au *ſujet de deux* Inſcriptions *découvertes, l'une à* Pouzzoles, & l'autre à Bayes,

Bayes, & dont nous allons donner l'Extrait. La premiere de ces Inſcriptions eſt conçuë en ces termes:

IVSSV
IOVIS OPTIMI MAXIMI
DAMASCENI
SACERDOTES
M. MEMONIO. M. F. PAL.
EVTYCHIANO
SACERDOTI HONORATO
EQVO PVBLICO AB
IMP. ANTONINO AVG.
PIO P. P.
ADLECTO IN ORDINEM
DECVRION. PVTEOLANORVM
ÆDILI
M. MEMONIVS CALLISTVS P.
SACERDOS REMISSA
COLLATIONE.

Voici comme l'explique M. *Dodwel.* Ce *Jupiter Damaſcene* (dit-il) doit être regardé comme le Patron de la Colonie Romaine établie à Damas. Car le nom de *Jupiter* étant abſolument inconnu aux Grecs & aux Orientaux, ne pouvoit qu'être étranger aux Syriens ou aux Macedoniens habitans de cette ville; Or que Damas ſoit une Colonie Romaine, c'eſt ce qu'atteſtent des Médailles de *Philippe*, d'*Otacilia* femme de cet Empereur, de *Voluſien*,

ſien, & d'*Emilien*. On lit de plus dans une Inſcription de *Gruter* (p. 396. 8.) *Cohortem Damaſcenam*, *Cohorte de Damas*. Il faut même que cette Colonie ſoit plus ancienne que *Philippe*. Car l'Empereur *Caracalle* ayant accordé le droit de Bourgeoiſie Romaine à tous les citoyens de l'Empire, on ne voit pas de quel uſage euſſent été les Colonies depuis cette Epoque. L'Inſcription parle d'*Antonin Pie*; mais il n'eſt pas facile de démêler qui eſt cet Antonin, puiſqu'outre *Tite Antonin* & *Marc Antonin*, *Caracalle* & *Elagabale* ſe ſont fait honneur du ſurnom *Pius*. Cependant M. *Dodwel* ſe détermineroit plus volontiers pour *Caracalle*, qui faiſoit alors en ce païs-là des preparatifs de guerre contre les Parthes; & même pour *Elagabale*, qui étoit Syrien de Nation. Le *Memonius* pour qui eſt faite l'Inſcription, eſt dit *adlectus in ordinem Decurionum*, *aggregé à l'Ordre des Decurions*, pour marquer qu'il étoit entré dans cet Ordre d'une maniere extraordinaire, & ſans avoir paſſé par les autres charges qui conduiſoient à ce grade. L'Edilité étoit une des fonctions du *Décurionat*, de laquelle diſpenſoit le Sacerdoce; & c'eſt apparemment (dit M. *Dodwel*) une des raiſons pourquoi ce *Memonius* n'avoit été aggregé aux Décurions qu'en ſe chargeant de l'Edilité, de crainte qu'étant une fois admis dans cet Ordre, il

il ne fit valoir sa qualité de Prêtre, pou s'exemter de la charge d'Edile. C'est pa l'ordre de *Jupiter* même qu'on érige ce monument à *Memonius*, afin qu'il ne fût plus permis à celui-ci de refuser par modestie cette marque d'honneur. C'est un autre *Memonius* surnommé *Calliste*, parent ou affranchi du premier, & Prêtre comme lui, qui prend soin de cette érection, & qui la fait à ses propres dépens, ce que signifient ces mots *remissa collatione*. C'est donc (reprend M. *Dodwel*) en vertu d'un decret du College des *Prêtres de Jupiter* établie à *Damas*, que *Memonius*, Membre *du même College*, érige *à ses frais* cette Inscription dans Pouzzoles, en l'honneu d'un autre *Memonius* de la *Tribu Palatine* dont il étoit ou parent ou affranchi, q à la dignité du *Sacerdoce* joignoit la char de *Décurion*, qu'il avoit exercée dans même ville, & à qui *Antonin* avoit d né le rang de *Chevalier*.

A l'égard de l'Inscription trouvé Bayes, elle a quelques singularitez qui ritent que nous la raportions aussi toute son étenduë. La voici:

M. ANTONIVS RVFINVS
MILES EX V. VICTORIA SIB
ET L. IVLIO APOLLINARI FR
MILITI EX. III. DIANA. VI
ANNIS XXXVIII. MIL. ANN

Et Libertis. Libertabvs Poste risqve Eorvm.

M. *Dodwel* remarque fort bien que les principales difficultez que presente cette Inscription consistent à sçavoir. 1. à quoi se doivent raporter les nombres V & III; si c'est à une *Legion*, à une *Aile*, à une *Cohorte*; & c'est ce qu'il est difficile de deviner: 2. ce que signifient les deux mots *Victoria* & *Diana*, qui suivent immediatement les chiffres. En effet (observe l'Auteur) il est rare que ces corps de troupes ayent pour épithetes ou pour surnoms des substantifs au lieu d'adjectifs: en un mot il est aussi singulier de voir le mot *Victoria* joint avec celui de *Legio*, &c. qu'il est ordinaire de rencontrer ensemble *Legio victrix*, *Legion victorieuse*. De même rien n'est plus commun que de trouver des Legions surnommées *Apollinares*, *Joviales*, *Martiales*, *Veneria*, d'Apollon, de Jupiter, de Mars, & de Vénus; mais on n'est point accoûtumé à leur voir s'attribuer les noms mêmes des Divinitez, comme le corps de troupes designé ici par le chiffre III. semble prendre le nom de *Diane*. M. *Dodwel* soupçonne que ce qui nous paroît ici une irregularité, servoit peut-être à rendre l'Inscription plus emphatique: de la même maniere *que le* Consul *Antoine frere du Triumvir*, pour donner une plus gran-

grande idée du motif qui l'avoit engagé dans la guerre de Pérouse, & qui n'étoit autre que l'extrême affection qu'il portoit à son frere (*pietas in fratrem*) ne se contentoit pas du surnom PIVS, mais vouloit être surnommé PIETAS.

Nous remettons au Mois prochain à rendre compte des Notes de M. *Musgrave* sur l'Inscription de *Julius Vitalis.* Elles contiennent quantité de recherches curieuses, qui sont assaisonnées de beaucoup d'érudition.

JOH. WOLFG. JAGERI, D. Consiliarii Duc. Wurt. Cancellarii Univ. Tubing. & Profess. Prim. Generalis Superintendentis atque Abbatis Adelbergensis, Tractatus de Ecclesia, in quo potissimæ controversiæ quæ nobis cum Ecclesia Romana intercedunt, examinantur. Accessit dilucidatio vexatæ hactenus quæstionis, An renati possint implere Legem. C'est-à dire : *Traité de l'Eglise, dans lequel on examine les principales controverses qui sont entre l'Eglise Romaine & le parti Lutherien ; avec l'éclaircissement de la question : Si les Regenerez peuvent accomplir la Loi. Par M.* Jager. A Tubinge, chez Job Franckius. 1711. in 4. pagg. 176.

L'Au-

L'AUTEUR de cet Ouvrage y examine 17 questions. La premiere est : Si l'article qui regarde l'Eglise, est le premier article de Foi ; s'il faut commencer par sçavoir quelle est la veritable Eglise Catholique, ou s'il faut auparavant connoître la verité de la doctrine, afin de parvenir par cette connoissance, à celle de la vraye Eglise. Dans la réponse à cette question, M. Jager attaque le Livre des *Préjugez legitimes contre le Calvinisme.* Il propose les raisons par lesquelles l'Auteur de cet Ouvrage montre qu'*il est clair qu'il n'y a point de voye plus difficile, plus dangereuse, ni moins proportionnée, que celle de l'examen particulier de tous les Dogmes* ; & que par conséquent c'est de l'autorité de l'Eglise qu'on doit d'abord se convaincre, afin de s'y soumettre ensuite. M. Jager expose après cela les fondemens de l'opinion contraire, & il entreprend de faire voir entre autres choses que la voye de l'autorité est plus embarrassante & plus perilleuse qu'aucune autre, pour parvenir à la Foi. Sa raison est que pour suivre cette voye on est obligé de sçavoir ce que c'est que l'Eglise, & quelles sont ses vrayes marques ; & qu'on doit être sûr que Dieu ait voulu qu'il y eut toûjours dans le monde une Societé, *dont l'autorité éclatante soumît à ses loix & à ses dogmes*, tous ceux qui se

ſe ſauveroient. „ Tout cela, dit M.
„ ger, demande un long examen; & q
„ on a fait cet examen, on ſe trouve
„ une plus grande incertitude qu'au
„ vant. Car, ſelon M. Arnaud, un
„ reille recherche ne conduit qu'à l'E
„ Romaine, qui a plus d'autorité
„ toutes les autres Societez, qui
„ Chef couronné de trois couronnes
„ Chef qui ſe vante d'être infaillible,
„ exerce une puiſſance Monarchique,
„ commande aux Empereurs & aux
„ & qui a le pouvoir abſolu de lie
„ de délier." Après ces expoſitions, l
teur s'applique à répondre aux raiſons
démontrent la neceſſité où l'on eſt de
ferer la voye de l'autorité à celle de l'
men. Pour être ſuffiſamment inſtruit (
me par la voye d'examen) il n'eſt pa
ceſſaire, ſelon lui, qu'on ſçache le p
& le contre des dogmes; il ſuffit
l'homme liſe l'Ecriture ſainte, & ſe
au ſaint Eſprit qui y parle.

La queſtion qui ſuit immediatem
concerne les marques de la vraye Eg
La troiſiéme queſtion regarde l'Egliſe
l'Auteur nomme *Evangelique*. Il dema
donc ſi l'Egliſe Evangelique eſt ſeul
vraye Egliſe? Il obſerve d'abord qu'i
s'agit pas de ſçavoir ſi dans l'Egliſe
maine il y a encore des vrais Fideles;
la eſt, ſelon lui, hors de doute,
d

donne pour exemple l'Empereur Charles-Quint, qui à ce qu'il veut faire croire, mourut Lutherien. Il observe en second lieu, que l'Eglise Evangelique est le parti Lutherien, & qu'on ne peut admettre dans l'Eglise Evangelique les Reformez, tandis qu'ils soutiendront l'horrible dogme du Decret absolu, & qu'ils se soumettront aux décisions du Synode de Dordrecht. Il a plus de condescendance pour les Episcopaux d'Angleterre, & il ne desespere pas qu'il ne se fasse quelque jour, entre eux & les Lutheriens une bonne union. Que le parti Lutherien soit la veritable & seule Eglise Evangelique, il prétend le prouver, 1. par la pureté de la doctrine de ce parti, & par l'administration legitime des Sacremens, qu'il y supose : 2. par d'autres marques, dont les deux dernieres sont la paix de la conscience, & l'heureuse mort. „ Il n'y a, dit-„ il, nulle Eglise, nulle Religion, où „ l'on sente une tranquillité interieure „ comparable à celle que nous goûtons. „ Elle est fondée sur les merites de J. C. „ qui sont la source de la paix de l'ame. „ Qui osera accuser les Elûs & ceux qui „ perseverent dans la Foi, puisque Dieu „ même les justifie? A l'égard de la mort, „ comment meurt-on dans l'Eglise Ro-„ maine ? Très-miserablement. Au sor-„ *tir de cette vie*, le feu du Purgatoire

„ al-

„ attend les Catholiques; & ce feu, ainſi „ que l'enſeignent leurs Docteurs, a beaucoup plus d'activité que le feu élementaire, & eſt de même nature que celui „ de l'Enfer. Avec quel effroi donc l'ame d'un Papiſte ſort-elle de ſon corps, „ elle qui eſt perſuadée qu'on la traîne au „ ſuplice du feu, pour y être purgée dans „ les tourmens, pendant quelques mois, „ quelques années, ou quelques ſiecles? „ L'ame Evangelique (Lutherienne) au „ contraire „ abandonne cette vie mortelle non-ſeulement tranquillement, „ mais auſſi avec joye, parce que la parole de Dieu l'a convaincuë que la Foi, „ & le Sang de J. C. l'ont déja purifiée; „ qu'il n'y a en elle aucun ſujet de condamnation; & qu'il ne ſe preſentera pas „ même d'accuſateur."

M. Jager demande en quatriéme lieu, ſi un Evangelique qui ſe fait Catholique, peut eſperer d'être ſauvé: Si, par exemple, le Landgrave Erneſt, la Reine Chriſtine, Chrétien Duc de Meklebourg, &c. en embraſſant la Religion Romaine, ſe ſont engagez dans la voye de perdition? Il decide que quiconque abjure le Lutheraniſme, commet un peché fort aprochant du peché contre le ſaint Eſprit, & ſe prive de toute eſperance de ſalut. Voici les autres queſtions. Si l'Egliſe Romaine *convient* avec les Lutheriens, touchant

les

les fondemens de la Foi. Si les Theologiens Lutheriens violent la paix de la Religion, en donnant au Pape la qualité de Tyran. Si la distinction de l'Eglise visible, & de l'Eglise invisible, est fondée dans l'Ecriture. Où étoit l'Eglise Lutherienne avant Luther ? Si la vraye Eglise se conserve sous un Ministere impur. Si par une disposition particuliere de Dieu l'Eglise doit toûjours être dans la splendeur. Si J. C. a voulu que son Eglise fut toûjours gouvernée par un Chef visible. Quel a été le sentiment de saint Augustin & des Peres du Concile de Carthage, touchant la jurisdiction universelle du Pape. Si on a appellé de l'Evêque de Rome aux autres Evêques. Si ce passage : *Tu es Pierre, & sur cette pierre, &c.* établit la primauté de l'Evêque de Rome. Si saint Pierre a eu certaines prerogatives qui puissent servir de preuves à sa primauté. S'il y a entre les Prêtres & les Evêques, une différence fondée sur le Droit Divin. En quel tems l'Episcopat, comme dignité distinguée de la Prêtrise, a-t-il commencé dans l'Eglise?

Quæstionum selectarum Specimen circa suspectos Tutores Curatoresque, sub Præsidio viri nobilissimi, amplissimi, consultissimi atque excellentissimi Domini *Johannis* Henrici Boecleri J. U.D.

U. D. & Proff. Publ. Cap. Thom. Can. & P. T. inclitæ Facultatis Decani, solenni ventilationi subjicit HERMANNUS FRANCISCUS PICK Argent. die 15. Septembris anno 1711. C'est-à-dire : *Essai de questions choisies, touchant les Tuteurs & les Curateurs suspects, proposées dans une These de l'Université de Strasbourg le* 15. *de Septembre* 1711. *Par* Herman-François Pick. A Strasbourg, chez la veuve de Jean-Frederic Spoor. Brochure in 4. pagg. 30.

ON ne promet pas dans cet Ouvrage un Traité complet de ce qui peut rendre suspect un Tuteur ou un Curateur. Le titre n'annonce qu'un simple essai de question choisies ; & cet essai est si court, que nous pouvons mettre ici toutes les questions qu'il renferme, sans craindre de passer les bornes d'un Extrait. La tutelle est une puissance legitime de défendre celui que son bas âge met hors d'état de se défendre lui-même. Rien n'est plus important pour la Societé civile, que le soin de bien élever la jeunesse. Ce soin s'étend également sur la personne & sur les biens. Il est de l'interêt d'un Etat que les mœurs des enfans soient cultivées, pour former des citoyens, qui par leur sagesse & leur exemple puissent être utiles à la Patrie. Il n'est pas moins necessaire que leur bien

ſoit confié à des mains fideles, afin qu'étant devenus majeurs ils ne ſoient point à charge au Public. La Loi n'a pas cru qu'il fût beſoin d'exciter les peres à la défenſe de leurs enfans; elle a compté ſur l'affection naturelle que donne le ſang. Mais quand un pere meurt, & que les enfans n'ont plus de ſecours de ce côté-là, on ſubſtitue l'autorité de Tuteur à la puiſſance paternelle; & il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui dans l'intention de la Loi prennent la place de pere, en priſſent auſſi l'eſprit & les ſentimens. L'experience apprend néanmoins que ſouvent ce qui a été introduit en faveur des mineurs, tourne à leur perte, par les vices ou les infidelitez des tuteurs. Les Loix Civiles en haine de ces mauvaiſes adminiſtrations avoient permis durant la tutelle une accuſation extraordinaire, qu'on appelloit *Actio ſuſpecti*: accuſation qui étoit portée devant le Preteur, & qui étoit ſuivie d'infamie. C'eſt ſur cette matiere que l'Auteur propoſe quelques queſtions.

La premiere, eſt de ſçavoir ſi l'action dont on vient de parler peut être intentée contre un tuteur, à cauſe de ſes mauvaiſes mœurs ſeulement, quoi qu'on n'ait rien à lui reprocher du côté de l'adminiſtration des biens.

Naturellement les Loix humaines ne ſe *mêlent point de ce* qui regarde la conſcien-

ce, à moins que ce qui eſt contre les bonnes mœurs ne faſſe tort en même temps à la Societé civile, & que quelqu'un n'en ſouffre. C'eſt bien aſſez, dit l'Auteur, que les différends des particuliers ſoient portez dans les Tribunaux de la Juſtice, ils n'y excitent déja que trop de troubles. Que ſeroit-ce ſi chaque parole indecente, ou chaque action vicieuſe y étoit encore examinée? Cependant comme les déreglemens du tuteur peuvent nuire à la Republique, en la perſonne du mineur, à qui ils peuvent ſe communiquer par la contagion de l'exemple, l'Auteur croit qu'un tuteur notoirement débauché, peut legitimement être pourſuivi, comme étant indigne d'exercer une fonction qui demande beaucoup de ſageſſe & de vertu.

On demande en ſecond lieu, ſi la mere ou l'ayeule ſont ſujettes à l'accuſation introduite par le Droit Romain contre les tuteurs ſuſpects.

Il ſemble que par reſpect pour la qualité qu'elles portent, on devroit leur épargner l'infamie attachée à une telle accuſation, d'autant plus qu'étant ſeulement reçûës pour tutrices par un privilege établi en leur faveur, il ne ſeroit pas juſte que ce privilege fût pour elles une occaſion de deshonneur. Mais l'Auteur peu touché de ce motif, embraſſe le parti contraire, & ſoutient que plus on preſume

me d'attention & de tendresse de la part des meres pour leurs enfans, plus on doit s'élever contre elles & les punir, lorsqu'elles manquent à un devoir si naturel; de la même maniere, dit-il, qu'une femme qui auroit tué son propre enfant seroit punie avec plus de rigueur que si elle avoit tué un étranger; parce qu'il faut une malice & une noirceur d'ame extraordinaire pour en venir à une action de cette sorte, malgré les mouvemens de la Nature, qui en éloignent.

Un tuteur donné à des enfans par le testament de leur pere, peut-il être accusé comme suspect? C'est la troisiéme question proposée dans cette These.

La raison de douter est qu'un pere bien instruit de ce qui convient à ses enfans, n'est pas presumé avoir fait un mauvais choix pour eux, & que quand même il se seroit trompé, on devroit ce respect à sa memoire, de ne point détruire son propre Ouvrage; mais cette consideration apparente de bienseance n'empêche pas l'Auteur de decider que toutes sortes de tuteurs sans distinction sont exposez à l'accusation dont il s'agit, lorsqu'ils ne remplissent pas fidellement les devoirs qui leur sont prescrits; & en cela, ajoute-t-il, si on contrevient à la lettre du testament, on execute *du moins l'intention du testateur, qui n'auroit pas* donné pour tuteur

à ses enfans un homme negligent ou débauché, s'il l'eût connu tel.

Enfin la seule negligence du tuteur forme-t-elle contre lui un moyen legitime d'accusation ?

On croiroit d'abord, dit l'Auteur, qu'à moins d'une prévarication réelle, il ne pourroit pas être poursuivi comme suspect, parce que de simples omissions ne passent pas d'ordinaire pour des crimes. Il soutient pourtant qu'en pareil cas les omissions considerables suffisent, & qu'il est égal pour le mineur d'être ruiné par des infidelitez marquées, ou par la seule negligence de son tuteur. L'adoucissement que l'Auteur apporte à sa décision, c'est que les omissions toutes seules n'ont rien d'infamant, au lieu que le dol & la fraude font une note d'infamie.

Disputatio Medica de Spermate Ceti, quam Præside Dn. Joh. Sigismundo Henningero, Med. Doct. & Prof. Publ. Ord. Cap. Thomani Canonico, solenni Eruditorum examini submittit JOANNES GEORGIUS WILHELM, Argentoratensis; ad diem 29. mensis Octobris. 1711. *Argentorati, Typis viduæ Johannis Friderici Spoor.* C'est-à-dire : *Dissertation de Medecine sur le blanc de Baleine, par* Jean Georges Wilhelm, *de Strasbourg.* A Strasbourg, de l'Imprimerie de

de la veuve Jean-Frederic Spoor. 1711. Brochure in 4. pagg. 22.

ON trouve dans cette Dissertation un exposé fidele de toutes les proprietez du *blanc* de Baleine. L'Auteur commence par expliquer ce que c'est que cette drogue. Il est étonnant que l'origine en ait été cachée si long-temps : car il n'y a guéres plus de trente ans que l'on sçait que le blanc de Baleine est tiré de la tête des Baleines ; & ce fut dans les Conferences de M. l'Abbé Bourdelot, qu'on en eut les premiers éclaircissemens.

On separe la cervelle de la tête de la Baleine ; on la fait fendre par une chaleur lente, on la verse dans des moules faits en pain de sucre, où elle se refroidit : il en sort une huile, & une humidité qui la feroient corrompre, si on les y laissoit. On fait fondre de nouveau cette cervelle ; on la jette dans ces mêmes moules, & il en sort une seconde humidité, que l'on separe comme les premieres ; on reïtere cette operation jusqu'à ce que la matiere soit bien blanche ; on la coupe alors doucement avec un coûteau, pour la reduire en écailles luisantes, comme on la voit chez les Marchands.

Cette matiere a été appellée *Sperma Ceti*, parce qu'on a cru long temps qu'elle se trouvoit dans les Baleines, aux parties de

la génération. Nôtre Auteur prétend que ce n'est point proprement la cervelle de ce poisson, mais seulement une substance grasse qui se trouve dans sa tête. Il ajoute que cette substance est trop liquide & trop huileuse quand elle est tirée des Baleines femelles, ce qui est cause qu'on ne s'en sert alors que pour les lampes. Le blanc de Baleine se trouve aussi quelquefois flotant sur la mer, ce qui vient, dit Wormius, de ce que ce poisson le jette naturellement en certains temps de l'année, par des conduits destinez à cet usage ; mais ce *blanc* s'altere considerablement par le sel marin, ce qui fait qu'on prefere le premier. Les Pecheurs ne laissent pas cependant de le ramasser avec soin dans des vaisseaux d'osier, après quoi ils le purifient sur le feu par le moyen d'une lessive.

Le blanc de Baleine abonde en sel volatil & en soulfre, ce qui est cause qu'il nage sur l'eau comme l'huile ; mais si on le broye avec du sucre, il se dissout plus aisément dans les liqueurs aqueuses, pourvû toutefois qu'elles soient chaudes. Pour ce qui est des huiles, il s'y mêle facilement, & si on le délaye avec de l'huile d'amande douce, on a un bon remede contre les douleurs internes. Il ne se fond pas avec la même facilité dans les liqueurs spiritueuses. Si on en met sur la Langue

on

on y trouve un goût de beurre, & ensuite une petite acrimonie; quant à l'odeur, elle n'a rien de desagreable, pourvû que la drogue soit bien purifiée; mais si on jette le blanc de Baleine sur les charbons ardens, il en sort une odeur semblable à celle d'une chandelle éteinte. Si on en presente à la flamme d'une lampe ou d'une chandelle, il ne s'enflamme point; & si on en met à la mêche, il produit une lumiere claire, sans petiller.

Quant aux proprietez de ce medicament, les principales sont, d'être bon pour adoucir l'âcreté des humeurs, pour temperer les acides, pour relâcher les membranes trop tenduës, pour ramollir les duretez, pour calmer les douleurs, & en même temps pour resoudre & déboucher; aussi l'employe-t-on avec succès dans la coagulation du lait, dans la colique, dans la pleuresie, dans les difficultez d'urine. Nôtre Auteur prétend, après plusieurs Medecins, qu'il n'y a pas de meilleur remede que celui-là contre les catharres suffoquans. On le délaye dans un peu d'eau d'hyssope bien chaude, ou dans du syrop de cette plante; les enfans à la mamelle sont fort sujets à ces sortes de catharres, & pour les en délivrer on nous avertit ici qu'il n'y a qu'à leur faire prendre dans une petite quantité de leur lait, *environ la grosseur* d'un pois de blanc

de Baleine, & puis les laiſſer dormir. J'ai guéri par ce moyen, dit l'Auteur, pluſieurs enfans, qu'on avoit abandonnez comme morts. Ettmuller, dans ſa Pratique, aſſure que le blanc de Baleine eſt ſouverain dans ces ſortes d'occaſions, & il louë ce remede comme un ſpecifique contre la coagulation du ſang.

Il eſt difficile, ſelon ce qu'on nous ajoute ici, de trouver contre la pleureſie un remede plus efficace. On délaye un demi gros de blanc de Baleine, & ſix grains de caſtoreum, dans un jaune d'œuf, & on fait prendre cela au malade, qui boit un peu d'eau de cerfeuil par-deſſus.

La doſe ordinaire du blanc de Baleine eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros pour les adultes, & depuis trois ou quatre grains juſqu'à huit pour les enfans. On le peut prendre ſeul en ſubſtance, & ſans aucun mélange; quelques-uns le prennent dans de la biere toute chaude, & s'en trouvent bien. Au reſte, il faut prendre garde qu'il ſoit bien recent: car s'il tire ſur le vieux il eſt plus capable de faire du mal que du bien. Le meilleur nous eſt envoyé de Bayonne, & de ſaint Jean de Lus: on doit le choiſir en belles écailles blanches, claires & luiſantes. Ceux qui voudront ſçavoir les autres uſages de ce *remede*, tant interieurement qu'exterieurement, ne peuvent mieux faire que de

con-

a Dissertation de nôtre Auteur, laisse rien à desirer sur cette

Juridica inauguralis de Testa-Conjugum quam Deo Triuno , ex Decreto & auctoritate i, nobilissimi, & amplissimi sultorum ordinis in celeberrima ratensium Universitate, pro summos in Utroque Jure ho-& privilegia Doctoralia legiti-equendi, solenni Eruditorum sistit FRANCISCUS OESINGER ratensis, ad diem 7. mensis anno 1711. C'est-à-dire: *Disser-Droit sur les testamens des per-ariées, exposée dans une dispute de l'Université de Strasbourg le ût* 1711. *Par* François Oesin-Strasbourg, chez la veuve de ederic Spoor. Broch. in 4.

es Païs où un mari & une fem-vent disposer de leurs biens par au profit l'un de l'autre. Tels ïs qui se reglent par les Loix Ces Loix laissent aux Testa-iberté entiere de se choisir des leur gré ; & si elles admettent *les étrangers* comme les pa-

 rens,

rens, pourvû que la legitime soit laissée aux enfans, elles sont bien éloignées d'empêcher que le mari soit heritier de sa femme, ou que la femme succede à son mari. Plusieurs Coûtumes en ont disposé d'une autre maniere, en défendant aux personnes mariées de se faire aucun avantage. Il y a dans la ville de Strasbourg un Statut exprès pour cette défense. C'est sur ce Statut que roule la Dissertation qu'on donne ici.

L'Auteur en examine d'abord le motif, qui est le même que les Loix Civiles alleguent, en retranchant aux gens mariez la faculté de se faire des donations entre-vifs. On a aprehendé qu'un mari n'abusât de son autorité; & une femme, de ses charmes ou de son adresse, pour extorquer ou pour surprendre des liberalitez excessives. Un mari dur & avare s'enrichiroit aux dépens d'une femme docile & complaisante. Une femme artificieuse ruineroit un mari foible; ou si l'un refusoit de faire ce que l'autre souhaiteroit, ce seroit une source de mesintelligence & de divorce entre eux. Il seroit à craindre d'ailleurs que de part & d'autre une trop grande application aux vûës d'interêt, ne fit negliger l'éducation des enfans, & les autres soins domestiques. Enfin on a consideré qu'il étoit contre la dignité & les bienseances du mariage,

que

que l'union conjugale qui devoit être le fruit d'une affection libre & legitime, devint un commerce venal & une occasion continuelle de surprises ; mais on peut dire que les Loix Romaines en s'exprimant si élegamment sur les dangers des donations entre mari & femme, ont prévû le mal sans y apporter toute l'étenduë du remede : car elles n'ont condamné que les seules donations entre-vifs, & encore ont-elles voulu que ces sortes de donations eussent l'effet des donations à cause de mort, lorsque le donateur mouroit sans les avoir revoquées pendant sa vie : en sorte que par là on autorise d'un côté les mêmes inconveniens qu'on défend de l'autre.

Les Coûtumes ont porté plus loin leur prévoyance ; elles ont défendu tous avantages entre mari & femme durant le mariage, soit que ces avantages fussent faits par des actes entre-vifs, soit qu'ils fussent faits par des actes à cause de mort. Le mari ou la femme, pour surprendre une donation à cause de mort, ou une donation entre-vifs, qu'ils espereroient pouvoir être confirmée par l'évenement, ne manqueroient pas de se servir des mêmes moyens, & d'employer les mêmes artifices qu'on a craint pour les donations irrevocables. Ainsi on a jugé qu'il *ne falloit* mettre aucune différence

dans des circonſtances où le danger parc
ſoit égal.

Mais toutes ces précautions ſeroic
inutiles, ſi en défendant les liberalit
entre mari & femme, on n'eût p
prévû que l'eſprit de l'homme éluderc
ces ſages précautions, ſous le nom
perſonnes interpoſées. C'eſt pour ce
qu'on a compris les enfans dans les d
fenſes faites au mari & à la femme
ſe faire des avantages l'un à l'autre, pa
ce que le pere & le fils ſont regard
comme une ſeule perſonne, & qu'o
préſume toûjours que la femme ne doi
ne aux enfans de ſon mari qu'en conſ
deration du pere; ou le mari aux enfar
de ſa femme, qu'en conſideration d
la mere. Tous les détours artificieux qu
l'on prend pour déguiſer l'objet des libe
ralitez ſurpriſes, paſſent pour des fraude
qu'on fait à la Loi, & deviennent pa
là inutiles.

Au reſte, les Statuts de Strasbourg n
défendent entre mari & femme que le
avantages en pleine proprieté, & leu
laiſſent la liberté de ſe donner recipro
quement l'uſufruit de leurs biens : ce qu
eſt conforme à la diſpoſition de la Coûtu
me de Paris. L'Auteur touche enſuit
quelque choſe des Teſtamens mutuels
par leſquels le mari & la femme diſpoſen
de leurs biens dans le même papier & le
mêm

même acte ; mais il n'entre dans aucune des questions qui s'offrent en grand nombre sur cette matiere.

Faute à corriger dans ce Mois à l'Extrait du Livre de M. Valisnieri.

Page 12, ligne 5. Il n'admet que deux sortes de grands vers veritables, le Tænia & le Large, description qu'il assure être fidelle. *Lisez*, Il n'admet que deux sortes de grands vers veritables, le Tænia & le Large. Il en donne une description qu'il assure être fidelle.

TABLE
DES LIVRES, &c.
JUILLET 1712.

JAC.

CAT

ALOGUE UNIVERSEL
DES LIVRES

iez qu'en blanc, qu'on trouve à
rdam chez les WAESBERGE.

u Catalogue de NOVEMBRE 1711.

tera ce Catalogue tous les mois, & on tâchera
voir toûjours les Livres de ce Catalogue.)

(11)

Joh. Jac.) Rerum fossilium & ad Mine-
Regnum pertinentium, in territorio No-
gensi observatarum Descriptio cum Ico-
apidum fere ducentis. 4 *Norimb.* 1708.
de Calamitate Literatorum sive P. Al-
Medices legatus sive de Exsilio, acces-
. Pier. Valerianus & C. Tollius de in-
te literatorum cum Præfatione Jo. Burch.
nii. 12. *Lipsiæ.* 1707.
Probi Clavis Historico-Politica. 12.
andenburg. 1689.
a Europæ. 4.
(*Ruard.*) Exercitationes Academicæ in
phiam primam & Naturalem. 4. *Franeq.*

etr. de) Repræsentatio Imperii Romano-
nici. 4. *Norimb.* 1657.
Joh. Valent.) Augustalia Seleniana cum
pusculis. 12. *Ulmæ.* 1654.
obia, Exercitationes Philosophicæ de
orum Malorum potentia in Corpora. 12.
1691.
aleru Fasti Academici studii Generalis
ensis. 4. *Lovan.* 1635.
(*Bernard*) Antiqua priscorum Hominum
phia. 12. *Lugduni.* 1694.
(*Erh. Steph.*) Isagoge Bello-Politica Rem-
pu-

publicam devaſtatam in Germania armis & opibus beandi. 12. *Hamburg.* 1662.

Apologie pour la Morale des Reformez de Mr. Jurieu contre M. Arnaud. 8. *Quevilly.* 1675.

——— ——— le Synode de Dordrecht, ou Refutation du Livre Intitulé, Impieté de la Morale des Calviniſtes. 8. *Genev.* 1679.

——— ——— le Synode de Naerden par L. Wolzogue. 12. *Utrecht.* 1669. 4 tom.

Armature Chrêtienne, comprenant des Prieres, Meditations &c. 24. *Dort.* 1662. 1683.

Armure complette de Dieu, par Guil. Gouge. 4. *Genev.* 1643.

Commentaire de Maître Adam Theveneau ſur les Ordonnances, contenant les difficultez, entre les Docteurs du Droit Canon & Civil. 4. *Paris.* 1629.

Chaſſe-verole des petits enfans par Chanvel. 12. *Lyon.* 1610.

Amans Heureux & Malheureux. 12. *Cologne.* 1610.

——— Liberal, ou les Amours de Richard & de Leonice. 12. *Liege.* 1706.

——— Oiſif, contenant cinquante nouvelles Eſpagnolles. 12. *Bruſſel.* 1711.

——— De Sienes où les femmes ſont mieux l'Amour que les veuves & les filles. 8. *Leyde.* 1706.

Alardin (Caſp.) Geiſtlich und Himliſcher Tee gebrauch. 8. Bremæ. 1697.

Beyer (Georg.) Ordnung des Peinlichen Gerichts van Kaiſer Carl den V. 8. Leipſig. 1711.

Amelungs (Henr. Chr.) Rechmäſige Retorſion wider Gehema. 8. Dreſd. 1690.

Alamodiſcher Politicus, ſampt der Rentkammer und Peinlichen Proceſz. 12. Franc f. 1697.

Akerſloot (*Theodor.*) Uytlegginge over de Brief

de Colossensen. 4. *Delft.* 1702.
— · —— Hebreen. 4. *Hage.* 1699.
ba (Henr.) Van 't Lof der uytstekentheden Vrouwen. 12. *Amst.* 1658.
da (Eman. de) Turkse slavernye. 12. *Hage,* 6.

(12)

DECEMBRE 1711.

tii (Leon.) Græcia Orthodoxa, sive varii criptores Græci, de processione Spiritus cti & aliis. Gr, Lat. 4. *Romæ.* 1652, 1659. oll. vide plura hujus Auctoris No. 6. 9.
cta Græca, sive varia Opuscula Græca, Stu. Monach. Bened. 4. *Paris.* 1688.
a (Ruard.) Syntagma Theologico-Metaficum. 4. *Franeq.* 1711. vide plura hujus ctoris No. 11.
æ (Jo. Val.) Theophilus sive consilium de istiana Religione sanctius colenda &c. *Lipsiæ,* 6.
Descriptio civis verè Christiani. 12. *Amsterd.* o. vide plura hujus Auctoris No. 11.
Samuel Epistola ad Anton. Hornek. 4. *Mar-* . 1690.
ws (Lanc.) Preces privatæ quotidianæ Græc. . 12. *Oxon.* 1675.
es (Judoc.) Faustus Annus, dies, momen- ultimum Christiani. 12. *Monast.* 1643.
is (Pauli) Basilicæ S. Mariæ Majoris des- tio & delineatio. fol. *Romæ.* 1621. cum. fig.
custode (Petri ab) Sermones super festa Do- i & Deiparæ virgin. 4. *Colon.* 1684.

Barthii (*Gothofr.*) Differtationes Juris Theoretico-Practicæ, ex jure civili & feudali, 4. *Francof.* 1708.

Barioli Opera omnia. fol. *Lugduni.* 1581. 5 voll.

Bavo (*God. f. a*) Theorica criminalis ad praxin forenfem accommodata. 8. *Traject.* 1646.

Barbette (*Pauli*) Opera omnia, Medica, Chirurgica & Anatomica, cum notis & Obfervationibus Jac. Mangetii. 4. *Genev.* 1704.

—— Praxis cum notis Frid. Deckers. 12. *Amsterd.* 1693.

—— Chirurgia, cum Obfervationibus & notis Jo. Muys, accedit tractatus de pefte. 12. *Amsterd.* 1693.

Barricelli (*Jul. Cæf.*) Hortulus Genialis. 16. *Genev.* 1620.

Ackeri (*Jo. Henr.*) Methodus fcribendarum Epiftolar. ad fontes purioris Latii conformata. 8. *Rudolftad.* 1710.

——— Selecta Poëtica, quibus continentur Sabini præcepta, Efpencæi Elegiæ & Rachelii Claffes Imperator. metricæ. 8. *ibid.* 1711.

Alamannicarum rerum Scriptores vetufti ex Biblioth. Melchior. Goldaftii. *fol. Francof.* 1661.

Aler (*Pauli*) Poëfis varia. 8. *Colon.* 1702. vide plura hujus Auctoris No. 6.

Angeli a St. Francifco, Homo omnia five microcofmus morali phyficus & politico moralis. 8. *Wangii.* 1675.

Angelis (*Alex. de*) In Aftrologos conjectores. 4. *Lugd.* 1621.

——— *Steph.* Problemata Geometrica circa Conos, Sphæras. 4. *Venet.* 1658.

——— Mifcellaneum Hyperbolicum & parabolicum. 4. *ibid.* 1659.

—— —— Geometricum. 4. *ibid.* 1660.

ART de prêcher, à un Abbé. 8. *Amft.* 1687.

——— De vivre content, par l'Auteur de la Pratique des vertus Chrétiennes. 12. *Amft.* 1707.

Artifices des Heretiques. 1681.

tion du Regne de Mille ans par P. Serrurier. *Amst.* 1657.
ition suffisante pour la remission des pechez ns le Sacrement de penitence, par du Pasier. 4. *Lyon.* 1687.
tume de la Prevoté de Paris, avec les notes du Moulin. 12. *Paris.* 1678.
omancie Medicinale avec un Traité de la Phyuomie, par Philippe Mai. 8. *Haye.* 1665. avec fig.
—— Naturelle de Ronphyle. 8. *Paris.* 1671.
ans Cloistrez ou l'Heureuse inconstance. 12. *ussel.* 1706.
nte artificieuse ou le Rival de soi-même. 12. *mst.* 1682.
ntes ou la Grande Pastorelle, par Nicolas hrétien. 12. *Rouen.* 1613.
baslade de Mylord Faucomberg, vers quelues Princes d'Italie. 12. *Amst.* 1671.
—— Des Hollandois, vers l'Empereur du pon. 12. *Leyde.* 1686.
lomeo tragedia Sacra di Tomaso Averso. 4. *uss.* 1648.
rice Principessa di Siria, d'Aless. Borghetti. *psia.* 1697.
a que es los Sacros Libros del V. & N. Testaento revista por Cypriano de Valero. fol. *msterd.* 1602.
rsloot (Theod.) Uytlegging over den eerste ndbriefaen die van Corinthen. 4. *Leyde* 1707.
t meer van dese Auteur No. 9. 11.
er (Pieter) Apologie ofte verantwoording raende syn 12 Jarige dienst als Thresorier van n Hoogheit. 4. *Hage.* 1687.
cht en opmercking wegens een buyten gewoo-

JANVIER 1712.

ANgelus pacis ad Principes Christianos. 12. *Paris.* 1650.

Anglia Sacra sive Collectio Historiarum de Archi-Episcopis & Episcopis Angliæ. fol. *Londin.* 1691. 2 voll.

Angli ex Albiis (*Thom.*) Exetasis scientiæ requisitæ in Theologo. 12. *Lond.* 1668.

——— Exceptiones duorum Theologorum Parisiensium de medio animarum statu. 12. 1662.

——— Apologia pro doctrina sua. 12. *ibid.* 1661.

——— Muscarium ad Duacenæ Censuræ Vindices. 12. *ibid.* 1661.

——— Tractatus de Virtutibus fidei & Theologiæ &c. 12. *ibid.* 1659.

Animadversiones in Joannam Papissam Sam. Maresii contra Blondellum. 4. 1661.

——— Ad Colvini Papam Ultrajectinum. 4. *Londin.* 1668.

——— In nodum Prædestinationis Card. Sfondrati dissolutum. 4. *Colon.* 1707.

Bayo (*Gomezii*) Praxis Ecclesiastica & Secularis. fol. *Lugd.* 1671.

Beato (*G.*) de matrimonialibus. 4. *Stetin.* 1663.

——— De Criminalibus. 4. *Gera.* 1610.

Bebenburg. (*Lupold.*) de Juribus Regni & Imperii Romanorum. 8. *Argentor.* 1624. *Heidelberg.* 1664.

Bechman (*Jo. Volck.*) Commentatio ad auream Bullam Caroli IV. 4. *Jena.* 1669.

Barchusen Jo. Conr.) Pyrosophia, Iatro-Chemiam, Rem Metallicam & Chrysopæiam pervestigans. 4. *Leida.* 1698.

——— Pharmacopœus Synopticus sive Synopsis Pharmaciæ. 8. *Lugd. Bat.* 1712.

——— Acroamata, in quibus complura ad Iatro-Chemiam & Physicam spectantia explicantur. 8. *Traj.* 1703.

Ber-

dis. 4. *Venet.* 1659.
nfinitorum ſpiralium ſpatiorum menſu-
nd. 1660. Vide plura hujus Auctoris

ris (*Dan.*) Chronologia autoptica ſive
temporum demonſtratio. fol. *Caſſel.*

temporum & rerum totius orbis me-
um. fol. *Francof.* 1660.
m.) Exercitatio de Geometria indiviſi-
8. *Lond.* 1658.
tutiones Peripateticæ ad Mentem K.
12. *ibid.* 1646.
ides Phyſicus & Metaphyſicus ſive de
is Naturæ & Sapientiæ. 12. *Londin.*

i, ſive Sceptices & Scepticorum à Jure
ionis excluſio. 12. *ibid.* 1663. Vide
ijus Auctoris ſupra.
Bened.) de genuinis rerum Cæleſtium,
ium & inferarum proprietatibus. 8.
rt. 1601.
rſiones in quædam capitis primi & ſecun-

de la Foi, de la Correction & de la Grace, traduit par Arnauld. 12. *Paris.* 1657.
—— Soliloques, Meditations & Manuel. 8. *Brussel.* 1705.
Declaration du Roi, publiée en Parlement le 18. Janv. 1634. 8. *Paris.*
Chirurgie Militaire ou l'art de guerir les playes d'arquebusade par Tassin. 12. *Nimegue* 1673.
Ambassade & negotiations du Card. du Perron. 4. *Paris.* 1633.
Ambassadeur & ses fonctions, avec des Reflexions & un discours de l'Election de l'Empereur par Mr. Wicquefort. 4. *Cologn.* 1690.
Aminte du Tasse Pastorale Ital. Franc. 12. *Haye.* 1681.
Bellezza del l'Animo e del Corpo. 8. *Roma.* 1680.
Epicteto y Phocilides, con el Origen. de los Estoices y defensa contra Plutarcho por D. Franc. de Quevedo Villegas. 12. *Brussel.* 1664.
Bolnest (*Edward.*) Aurora Chymica, or a Rational wal preparing of animals vegetables and minerals. *Londin.* 1672.
Alardin (*Caspar.*) Vergeestelyk en Hemels Thee gebruyk. 8. *Amst.* 1709.
—— Geluckfaligheit van den weg der Regtveerdigen of Predication over den 1 en 36 Psalm. 8. *Amsterd.* 1705.
Boerberghs (*Jacob.*) Inleyding tot de pligt van een beampte schryver. 8. *Hage.* 1699.
Beverwyck (*Jan van*) alle zyn Medicinale Werken. 4. *Amst.* 1656. 1672.
Aitsema (*Lieuwe van*) Verhaal van de Nederlantse Vredehandeling. 4. *Amstel.* 1653.
—— —— Vervolg op de Saken van Staet en Oorlog door L. Sylvius. fol. *Amst.* 1685. 1701. 4. voll.

F I N.

ÇAVANS,

Pour le Mois

D'AOUT

1712.



A V I S.

ON trouve à Amſterdam chez les WAESBERGE les Livres ſuivans:

Yvonis Gaukes Diſſertatio de Medicina ad certitudinem Mathematicam evehenda: continens certa hujus Artis principia; & quomodo ex iis omnia Mechanicè & methodo Mathematica demonſtrari poſſit, in ea quoque habentur diverſæ, cum aliorum tum maximè Carteſii & Newtoni, de rebus Philoſophicis ſententiæ ſic, ut juſto cuilibet Veritatis arbitro apparere queat, uter ex his viris acutiſſimis felicius rem acu tetigerit. 8.

Lettres & Memoires ſur la conduite de la preſente Guerre & ſur les Negociations de paix. Tom. II. 8. à La Haye

Obſervationes ſelectæ in varia loca Novi Teſtamenti, ſive LAUR. RAMIRESII DE PRADO Pentecontarchus. ALEX. MORI in novum fœdus Notæ, & PETR. POSSINI S. J. Spicilegium Evangelicum, tabulis æneis & præmiſſa Præfatione JO. ALB. FABRICII. 8. *Hamburgi.* 1712.

Memoires ſur l'Etat de la Religion Reformée en France: contenant les plaintes du tra[...]tement injuſte qui a été fait à ceux qui profeſſent & une deduction abregée du [...] qu'ils ont de demander leur Retabliſ[...] au prochain Traité de Paix. 4. à La[...] 1712.

)URNAL

DES

AVANS,

le Mois d'Août MDCCXII.

---

is Epitaphium cum Notis Criti-
icationeque V. C. HENRI DOD-
I, & Commentario GUIL.
RAVE. Quibus accedit illius,
Goetzium, de Puteolana & Baï-
criptionibus, Epiſtola. *Iſcæ Dun-*
m, Typis Farleyanis, ſumtibus
Yeo, Bibliopolæ. Veneunt etiam
, & in utraque Academia. 1711.
dire : *Epitaphe de Julius Vitalis,*
Notes Critiques & une explication
i Dodwel ; *& un Commentaire*
llaume Muſgrave. *On y a joint*
tre du premier à M. Goetz, tou-
ux Inſcriptions, l'une de Pouzzo-
utre de Bayes. A Exceſter, de
merie de Farley, & aux frais de
e Yeo, Libraire, &c. 1711. in
8. pagg.

8. pagg. 190. ſans y comprendre les Tables. Planches 8. Se trouve à Amſterdam chez les Waesberge.

L'EXTRAIT de cet Ouvrage que nous donnames le Mois dernier, pag. 82. contient un détail des Pieces qui appartiennent à M. *Dodwel* dans ce volûme, & qui en font à peine la quatriéme partie. Il nous reſte preſentement à donner un précis de l'ample Commentaire de M. *Muſgrave* ſur l'Epitaphe de *Julius Vitalis*, dont voici les termes, que nous avons déja rapportez : IVLIVS. VITALIS.| FABRICIESIS| LEG. XX| V.V.| STIPENDIORVM. IX.| ANNOR. XX. IX.| NATIONE.| BELGA.| EX. COLECIO FABRICE.| ELATVS. | H S E. Les lignes perpendiculaires qui ſeparent la plûpart des mots de cette Epitaphe, ſervent à indiquer la diviſion qu'en fait ici le Commentateur en onze parties, qui font le ſujet d'autant de Sections, que nous allons parcourir.

I. JVLIVS VITALIS. On ne connoît la perſonne de ce *Julius Vitalis* que par cette Inſcription. Comme les Eſclaves prenoient d'ordinaire les noms de ceux qui les affranchiſſoient, l'Auteur ſoupçonne que l'étranger dont il s'agit dans cette Epitaphe, pourroit avoir été ou l'affranchi de l'un des ſix Romains nommez *Ju-*

lius,

us, qu'on ſçait s'être ſignalez dans la Grande-Bretagne, ou iſſu de quelqu'un de leurs affranchis; ſi l'on n'aime mieux ſupoſer qu'il fût Romain d'origine. A l'égard du ſurnom *Vitalis*, il eſt connu par pluſieurs Inſcriptions. Il y en a une Britannique, entre autres, alleguée par M. *Gale*, où il eſt fait mention d'un *Varius Vitalis*, qui vivoit dans cette Iſle vers l'an de N. S. 191.

II. Fabriciesis. Dans ce mot *Fabriciesis* pour *Fabricensis*, on voit l'I ajouté & l'N retranché. Ces additions & ces retranchemens ſe faiſoient pour accommoder l'écriture à la prononciation, qui adouciſſoit certains mots. C'eſt ainſi qu'on trouve écrit *Carthaginensis* & *Carthaginien*-*s*, *Armiluſtrum* & *Armiluſtrium*, *Libertas* *Liberitas*: c'eſt ainſi que *Ciceron* diſoit volontiers *Foreſia* & *Horteſia* pour *Forenſia* *Hortenſia*; que d'autres prononçoient *ſtrum* pour *Monſtrum*, &c. A ces remarques Grammaticales ſur *Fabricenſis* ſuccedent quelques obſervations plus importantes, qui regardent l'origine & l'uſage de ce terme, & qui peuvent ſervir à fixer ...que de l'Inſcription. Les Romains ...u de tout temps un grand ſoin de la ...ue des armes, & d'établir dans cet..., des Ateliers (*Officinas*) dont les ...ers ou reſidoient dans les villes, ou ...nt les Armées. Ces Ouvriers ap-

pel-

pellez *Fabri*, étoient ou Armuriers (*Fabri Ferrarii*) ou Charpentiers (*Fabri Tignarii*) & avoient un Chef ou Surintendant nommé *Præfectus Fabrum* ou *Fabrorum*. Chaque Legion avoit ſa compagnie d'Ouvriers avec leur Chef ou *Prefet*, comme ſemble l'aſſurer *Végéce* (2. 11.) & comme le témoigne une Inſcription déterrée à Rome, où on lit *Præf. Fabrum Leg. X. Prefet des Armuriers de la X. Legion*: ce qui eſt confirmé par nôtre Epitaphe. Ces Ateliers s'appellerent dans la ſuite *Fabricæ*, d'où les Ouvriers qui y travailloient prirent le nom de *Fabricenſes*. L'Auteur ne connoît point parmi les Imprimez de monument plus ancien de ce mot, qu'une Loi des Empereurs Conſtance & Conſtant, publiée en 344, & mentionnée dans le Code Theodoſien. *Ammien Marcellin* qui écrivoit vers l'an 380, employe ce même mot; mais *Végéce* contemporain de cet Hiſtorien, ne s'en ſert en aucun endroit de ſon Traité *de l'Art Militaire*; apparemment (obſerve l'Auteur) parce que ſon Livre n'étoit qu'une compilation de ceux que *Caton*, *Celſe*, *Trajan*, *Adrien*, & *Frontin* avoient compoſez ſur cette même matiere, & dans leſquels cette expreſſion ne ſe trouvoit peut-être pas. M. *Muſgrave* conjecture de ce que le mot *Fabricenſes* ne paroît point avoir été en uſage avant l'an 344, que l'Epitaphe eſt poſterieure à

ées. Elles montoient ſans interruption
u'au nombre de XXV, d'où juſqu'à XXXIII.
nombre étoit interrompu. Il y avoit
re cela pluſieurs Legions, qui por-
nt le nom de *premiere*, de *ſeconde*, de
iéme, de *quatriéme*, de *ſeptiéme*, & de
tiéme. *Lazius* en compte cinq de ce
nier nombre, l'*Italique*, la *Pannonique*,
ritannique, & deux *Eſpagnoles*. C'eſt
ingtiéme Britannique dont il eſt ici queſ-
. M. *Muſgrave* nous donne une hiſ-
e détaillée des ſervices que cette Le-
n a rendus au Peuple Romain. Au-
e l'ayant conſervée après la défaite
ntoine, l'envoya d'abord avec ſept
es en Germanie, ſous la conduite de
manicus, où elle demeura juſqu'à
pire de Claude, qui la fit paſſer dans
rande Bretagne, l'an de N. S. 43, a-

Cette Legion ſe diſtingua dans la bataille où les Romains défirent *Boadicée* Reine fameuſe de la Grande-Bretagne, & qui (ſelon l'Auteur) peut fort bien figurer avec trois autres plus modernes, *Eliſabeth*, *Marie*, & *Anne*, dont les regnes ont acquis tant de gloire à la Nation Britannique. Cette xx. Legion continua de ſervir dans ce même païs ſous *Agricola*, c'eſt-à-dire, ſous les Empereurs Veſpaſien, Tite, & Domitien. Elle avoit alors ſon quartier vers l'embouchure du fleuve *Deva* (aujourd'hui *Deé* ou *Dwy*) où ſe forma une Colonie, & enſuite une ville nommée preſentement *Cheſter* du mot Latin *Caſtrum*. L'Auteur s'efforce de découvrir à peu près la date de ce premier établiſſement; & par occaſion il recherche quel étoit le païs qu'habitoient les Peuples appellez *Cangues*, & en quel temps les Romains les aſſujettirent. Il lui paroît fort douteux que cette xx. Legion ſoit revenuë en Italie, pendant les guerres civiles d'*Othon*, de *Vitellius* & de *Veſpaſien*. Du moins eſt-il certain qu'elle ſervoit dans la Grande-Bretagne ſous Adrien, & ſous Antonin Pie, & que ſous Commode elle demeuroit à *Deva*. Elle y étoit encore du temps de Dioclet[illegible] tien & de Maximien, mais engagée da[illegible] le parti de *Carauſe*, puis dans celui d'[illegible] *lectus*, juſqu'à l'arrivée de *Conſtance Ch*[illegible] *qui fit* tuer cet uſurpateur. Il s'enſu[illegible]

ail que la xx. Legion fit sa
dans la Grande-Bretagne jusques
milieu du troisiéme siecle, pendant
de 300 ans; mais il est difficile de
r combien de temps elle y demeura
la suite, les Romains ayant fort ne-
gé, ou même presque abandonné cette
e depuis la prise de Rome par Alaric.

I V. V. V. Les Sçavans ne sont pas
t-à-fait d'accord sur les mots que signi-
nt ces deux V. initiales. Tous convien-
nt que l'une des deux signifie *Victrix*,
torieuse : mais les sentimens sont parta-
sur l'autre. Quelques uns lisent *Va-
s*, *Victrix*, fondez sur une Inscription
Gruter, qui porte PRÆF. LEG. XX.
ALEN. VICTR. sans considerer qu'il
avoit dans les Armées Romaines plus
ne vingtiéme Legion. D'autres lisent
trix, *Valeria*. M. *Musgrave* se declare
ur *Valeriana*, *Victrix*, sur l'autorité de
m & de *Tacite*. Il soutient que les ad-
tifs qui servent d'épithetes aux Legions,
terminent presque toûjours en *anus*, &
ement en *ius* : ce qu'il prouve par une
le d'exemples, & il observe que quoi
l'on dise *Gens Claudia*, *Gens Flavia*, *Lex
leria*, *Lex Julia*, on ne trouve presque
nais *Legio Julia*, *Pompeia*, *Antonia*,
is *Legio Juliana*, *Pompeïana*, *Antoniana*,
. Il hazarde ses conjectures sur les rai-
s qui ont pû valoir à cette Legion les

ſurnoms de *Valerienne* & de *Victorieuſe* ; & ſans prétendre avoir trouvé la veritable, il ſe contente de nous debiter ſur cela des vrai-ſemblances.

V. STIPENDIORVM. IX. L'Auteur obſerve que les Soldats Romains marquoient par le nombre de leurs payes (*ſtipendia*) celui de leurs campagnes. De là vient dans *Végéce* l'adjectif *ſtipendioſus* (*qui a fait beaucoup de campagnes*) pris dans la même ſignification que *veteranus*, *veteran*.

VI. ANNORVM XXIX. Il s'enſuit de là que *Julius Vitalis* avoit fait ſa premiere campagne à l'âge de vingt ans. On commençoit à ſervir dans les Armées Romaines dès l'âge de dix-ſept ans, quelquefois à quinze, témoin l'Empereur *Adrien*. On trouve une Inſcription d'un *Marcus Valerius*, laquelle porte ANNORVM. XXV. STIPENDIORVM. XX ; d'où il paroîtroit que ce *Valerius* auroit fait ſa premiere campagne à l'âge de cinq ans. Surquoi l'Auteur nous parle d'un jeune Officier d'Exceſter, ſorti à peine de l'enfance, qui excelloit dans la *Tactique* ou l'art de ranger les troupes, & de leur faire faire l'exercice.

VII. NATIONE. L'A de ce mot n'a point de ligne en travers. On en trouve pluſieurs exemples dans les anciens mo numens d'Angleterre, ſur-tout au co mencement des mots; mais, ſelon l

: *Camden*, ce n'eſt que depuis
vere; d'où l'on peut inferer (dit
Que l'Epitaphe de *Julius Vita-*
as anterieure au regne de cet
.

BELGA. Les Belges étoient
de Germanie, ſuivant le té-
de *Céſar*. Ayant traverſé le
s'emparerent de cette partie de
que renferment ce Fleuve, la
l'Ocean, & ils en chaſſerent les
bitans. Ils paſſerent enſuite dans
Bretagne, peut-être (dit *Cam-*
le regne de *Divitiac*, lequel peu
ivée de Céſar dans les Gaules,
ſur un grand païs, & avoit é-
omination juſqu'en Angleterre.
conjecture, Que l'endroit où
: premierement les Belges, fut
: Southampton; Qu'ils s'avan-
là vers la ville de *Venta* (aujour-
eſter) dont ils ſe rendirent maî-
laquelle ils donnerent leur nom.
ent leurs conquêtes plus avant,
erent les païs connus preſente-
les noms de *Ham-Shire*, *Wilt-*
erſet-Shire; & *Wells* capitale de
ere Comté, eſt appellée *Belgæ*
es Auteurs. M. *Muſgrave* com-
inion de ceux qui veulent que
fuſſent voiſins des Belges dont
ns; & il s'attache à prouver le

contraire par l'autorité de *Ptolomée.* Ce furent ces Belges maritimes que Vespasien soumit aux Romains sous les auspices de l'Empereur Claude; ce que *Suétone* insinuë assez, lorsqu'il dit, Que Vespasien gagna trois batailles contre les Bretons, conquit deux puissantes Nations & l'Isle de *Wight*: or cette Isle est située justement vis-à-vis de la côte qu'habitoient ces Belges Britanniques. Il y a plus, M. *Aubrey* Membre de la Societé Royale de Londres, croit avoir découvert proche de cette côte le Camp même de Vespasien; s'il est permis d'en juger par la grandeur de ce Camp, dont l'assiete est de 3528360 pieds quarrez; terrain suffisant pour contenir une Armée de 36000 hommes, telle qu'étoit celle de ce Général. On peut consulter sur cela le calcul de M. *Musgrave.* Ceux des Belges qui échapperent à Vespasien, furent soumis dans la suite par les autres Capitaines Romains; comme nous l'apprennent les Médailles & les chemins publics.

IX. EX. COLECIO. FABRICE. *Colecio* est ici pour *Collegio.* Les Anciens negligeoient souvent de redoubler les consonnes. Ainsi ils écrivoient *Macelum*, pour *Macellum*, *supelex* pour *supellex*, *tera* pour *terra*, *fesus* pour *fessus*, *anis* pour *annis*, &c. Les Inscriptions nous offrent des exemples de cet usage depuis les premiers temps de la Langue Latine jusqu'au der-

nier

nier âge. On employoit auſſi fort ſouvent le C pour G, comme dans l'Inſcription de la Colonne *Roſtrate* de *Duillius*, où on lit CERENS pour GERENS, ARCENTVM pour ARGENTVM, &c. & dans deux Médailles trouvées près de Bath en Angleterre, dont l'une porte CLAVDIVS AVC. & l'autre, CALLIENVS. Quant au mot *Fabrice*, l'Auteur le croit un génitif pour *Fabricæ*, & il produit divers exemples d'Inſcriptions, où l'E ſimple tient la place de la diphthongue Æ.

Après cette diſcuſſion critique, il s'étend ſur ce qui concerne les *Fabriques* ou *Manufactures* d'armes chez les Romains. Elles étoient établies en différens endroits de l'Empire, & à portée des corps d'Armées qui devoient s'y fournir d'armes. C'étoient autant de *Colleges* ou Communautez, que formoient pluſieurs Ouvriers (*Fabri*) & qui avoient leurs Officiers, leurs loix & leurs privileges. Ceux qui s'étoient une fois engagez dans ces ſortes de Compagnies, ne pouvoient en ſortir, non plus que leurs enfans. Ils étoient payez aux dépens de l'Etat, ils étoient obligez de porter dans l'Arſenal public les armes qu'ils fabriquoient, & il leur étoit défendu d'en vendre & d'en acheter. Si quelqu'un d'entre eux, après avoir diſſipé le bien de la Communauté, prenoit la fuite, ſes confreres étoient tenus de repa-

rer le dommage, & le Corps profitoit d la succession de ceux qui mouroient san laisser d'heritiers. Chacune de ces *Fabri ques* avoit un Chef nommé *Primicerius Præfectus*, *Tribunus Fabrorum*; & celui-c étoit assisté d'une espece d'*Adjoint* ou d'*Aide* appellé *Optio Fabricæ*. Tous ces Ateliers ont été quelquefois sous la direction du *Maître des Offices* (*Magister Officiorum*) qui étoit un des premiers Officiers de l'Empire.

L'Auteur tâche de découvrir le premier établissement de cette *Fabrique* dans la Grande-Bretagne; & il se persuade que ce pourroit bien être l'Ouvrage d'Adrien, qui visita cette grande Isle, & pourvût à tous les besoins de l'Armée Romaine qu'il y laissoit pour la contenir dans le devoir. C'est sans doute en memoire des sages reglemens qu'il fit dans cette Province pendant son sejour, qu'on frappa la Médaille qui lui donne le glorieux titre de RESTITVTOR BRITANNIÆ. Suivant cette supposition de M. *Musgrave*, cet Atelier a pû être établi dès l'année de N. S. 121, puisque l'arrivée d'Adrien en Angleterre tombe dans l'année 120 de la même époque. On ne pouvoit choisir pour cet Atelier une situation plus favorable que celle de Bath, à cause du voisinage des mines de fer & de charbon, qui sont les matieres dont les Armuriers font le plus d'usage.

ge. A l'égard de l'objection qu'on fait contre l'hypothese de l'Auteur, & qui est tirée de ce que la Notice de l'Empire ne dit rien de cet *Atelier Britannique*, il répond Qu'outre que ce n'est pas la seule omission qu'on trouve dans cette Notice, elle est posterieure au temps où les Romains cesserent de regner dans la Grande-Bretagne.

X. ELATVS. C'est un terme consacré aux funerailles, & qui ne doit point se prendre dans la signification d'*élevé en haut, porté avec pompe sur les épaules* d'hommes considerables; mais dans celle de *porté dehors* : car on enterroit hors des villes. *Julius Vitalis* est dit *elatus ex Collegio, emporté hors de la Communauté*; où l'on voit le mot *Collegium* pris dans un sens peu Latin pour l'Atelier même, au lieu qu'il ne signifie ordinairement que la Compagnie des Ouvriers.

XI. H. S. E. Ce sont les lettres initiales des trois mots *hic situs est* (*ici est placé*) qui répondent à nôtre formule d'Epitaphe *Cy git*. Comme c'étoit hors des villes & le long des grands chemins qu'on enterroit les morts, M. *Musgrave* prend de là occasion de faire plusieurs Observations curieuses sur les chemins militaires des Romains, & particulierement sur ceux qu'ils ont fait construire dans la Grande-Bretagne, & qui furent commencez (selon lui)

dès

dès l'empire de Claude; sur les débris qu'on voit encore aujourd'hui des quatre qui étoient dans le voisinage de Bath; sur les anciens tombeaux qu'on y a trouvez, & sur la sepulture des Anciens.

L'Auteur termine son Commentaire par diverses remarques sur l'orthographe de cette Inscription, sur les ornemens qui l'accompagnent, sur l'utilité qu'on en peut tirer par les différentes reflexions qu'elle peut faire naître, &c. Nous laissons à la curiosité des Lecteurs à s'instruire sur tous ces points dans l'Ouvrage même de M. *Musgrave*; mais nous ne devons pas oublier d'avertir que cet Auteur est un celebre Medecin d'Angleterre, de la Societé Royale de Londres, connu déja par quelques Ouvrages de Medecine, & qui, comme l'on voit, merite une place honorable dans le nombreux Catalogue des Medecins Antiquaires.

Memoires de la Vie de JACQUES-AUGUSTE DE THOU, *Conseiller d'Etat, & President à Mortier au Parlement de Paris: Ouvrage mêlé de prose & de vers, avec la traduction de la Préface qui est au devant de sa grande Histoire, Premiere Edition traduite du Latin en François.* A Rotterdam, chez Reinier Léers. 1711. vol. in 4. pagg. 276.

D

, tous les grands hommes que la Maison de Thou a produits, Jacques-uguste de Thou est celui qui s'est rendu e plus recommandable dans la posterité. Les autres à la verité ont possedé avec éclat les premiers emplois; mais ils ont eu le sort de la plûpart des Magistrats ou des Ministres distinguez, à qui la multitude d'occupations ne laisse pas le temps de faire des Livres; & par là on perd d'un côté pour l'avenir ce qu'on gagne de l'autre dans le temps present. M. de Thou a donné plus d'étenduë à son zele; il a instruit le Public par son exemple & par ses Ouvrages. L'Histoire qu'il nous a laissée des évenemens de son siecle, est comparée par les Sçavans à ce que les Anciens ont fait de plus beau en ce genre. M. Duryer n'a traduit qu'une partie de cette Histoire. Les regnes d'Henri III. & d'Henri IV. ne sont pas compris dans sa traduction. On sçait d'ailleurs qu'à la tête des meilleures Editions des œuvres de M. de Thou, on trouve les Memoires de sa vie. C'étoit-là, ce semble, ce qu'il falloit traduire d'abord. Personne néanmoins ne s'en étoit encore avisé. Un Auteur zelé pour la Memoire d'un si grand homme & pour l'utilité du Public, a entrepris ce travail. Il s'est borné aux simples Memoires de la *vie de M.* de Thou, pour ex-

citer d'autres personnes à achever ce qui reste. Les vers qui se trouvent mêlez dans ces Memoires sont ici traduits en vers François. Le Traducteur auroit cru les défigurer s'il en eut usé autrement. „ A „ mon gré, dit-il, on ne sçauroit mettre „ les vers en prose, quelque excellente „ que cette prose soit, qu'on n'ôte beau„ coup de leur force & de leur agrément; „ & s'il faut dire la verité, un Poëte „ qu'on fait parler ainsi, cesse d'être Poë„ te." Il ajoute que la Préface de M. de Thou dont il est parlé dans le cinquiéme Livre de ces Memoires, passe pour un chef-d'œuvre parmi les Sçavans. C'est pour cela qu'il presente d'abord au Public la traduction qu'il en a faite, & qui est à peu près la même que celle qui a déja paru en Hollande, à la tête de l'Histoire de l'Edit de Nantes. Cette Préface adressée à Henri IV. est une vive insinuation des temperamens de condescendance & de douceur que demandoient les conjectures, par rapport aux Protestans, & des différens dangers où un zele amer & rigoureux à leur égard, auroit exposé l'Etat. Il faut passer aux Memoires de la vie de M. de Thou.

Jacques-Auguste de Thou fils de Ch[illegible] tophe de Thou, & petit-fils d'August[illegible] Thou, naquit à Paris dans la Maiso[illegible] ses peres le 9. d'Octobre 1553. [illegible]

peine à l'élever; il étoit d'un
ent délicat, & eut plusieurs mala-
ereuses dans son enfance. Cela retar-
les soins & les progrès de l'éduca-
on; on avoit plus d'attention à sa santé qu'à
es études. Il étudia tard, & n'approuvoit point les parens qui jettent trop tôt les enfans dans des travaux serieux. Il cite l'exemple de Quintilien, qui perdit son fils pour l'avoir voulu pousser trop jeune dans les belles Lettres. Mais quoi que la santé de M. de Thou ne lui permit pas dans sa jeunesse un long travail, il conservoit toûjours beaucoup de goût pour les Sçavans, & retrouvoit dans leur commerce, par la superiorité de son esprit, tous les avantages qu'auroit pû lui procurer l'application. Il conçût une si haute estime pour Cujas en lisant ses Ecrits, qu'il ne put resister à l'envie de l'aller entendre dans l'Université de Valence en Dauphiné, où ce Docteur donnoit des leçons de Droit. Il rencontra là par hazard Joseph Scaliger, que la reputation de ce Docteur y avoit aussi attiré, & il entretint toujours depuis une liaison étroite avec ces deux Sçavans. Le sejour qu'il fit à Valence ne fut que d'une année. Son pere le rapella à Paris dans le tems des troubles. Il demeura ensuite chez son oncle, qui de Chanoine qu'il étoit devint Evêque de Chartres, & engagea son ne-
veu

veu dans l'Etat Ecclesiastique. A peine M. de Thou eut-il embrassé cet état, qu'il voulut faire le voyage de Rome avec Paul de Foix, qui y alloit pour les affaires d'Etat. Il voyoit soigneusement tout ce qu'il y avoit de curieux sur la route, & ne manquoit point de faire sa cour aux Sçavans dans tous les païs où il en rencontroit.

A son retour on le fit Conseiller au Parlement. Après sa reception, M. le President Bellievre le conduisant, suivant la coûtume, à la premiere Chambre des Enquêtes, dit tout haut, comme par un esprit prophetique, que celui qui le suivoit, le préцederoit un jour dans les plus grands emplois. La modestie du jeune de Thou, & sa destination à l'état Ecclesiastique lui firent faire alors peu d'attention à ce presage. Dans les fonctions de sa Charge il parloit peu, écoutoit attentivement ses anciens, & fut deux ans entiers sans rapporter de procès. Quand il commençoit à opiner il avoit une émotion qu'il ne pouvoit vaincre, & qui souvent lui faisoit perdre la memoire de ce qu'il avoit medité : de sorte que quoi qu'il fut au fait de la question, son avis ne paroissoit point assez developé ; & après le jugement il se plaignoit presque toûjours, qu'il avoit oublié plusieurs raisons. Il avoit alors un frere malade, à qui les Medecins

avoient

avoient conseillé les eaux de Plombiere; il voulut l'accompagner dans ce voyage; mais pendant que son frere prenoit les eaux, il alla voir les principales villes d'Allemagne, & le vint reprendre ensuite pour retourner ensemble à Paris. A peine y furent-ils arrivez que le frere malade mourut; ce fut une raison pour la famille d'obliger celui-ci à quitter l'état Ecclesiastique. Il fut du nombre des Conseillers du Parlement de Paris qu'on députa pour rendre la justice en Guyenne, au lieu de la Chambre mi-partie de cette Province, où la différence de Religion mettoit de l'aigreur dans les esprits, & causoit par là une diversité de suffrages, dont l'interêt des Parties souffroit. M. Loisel & M. Pithou furent aussi choisis dans la même vûë, l'un comme Avocat Général, & l'autre comme Procureur Général de la Commission. Ce fut une grande consolation pour M. de Thou de voir associer à ses travaux deux amis illustres par leur mérite & leur probité, & encore plus par la conformité de leur zele pour le bien public. Ils travaillerent tous de concert à rétablir l'ordre dans les Jugemens, en réünissant les esprits des Juges, & leur faisant comprendre que la différence de Religion ne devoit rien changer entre eux aux regles de la Justice.

En 1586 M. de Thou eut la survivance de

de la Charge de President à Mortier que possedoit Augustin de Thou son oncle; mais il n'exerça cette Charge qu'en 1595. Il avoit été envoyé par Henri III. en Allemagne avec M. de Schomberg; & après la mort d'Henri III. il se rendit à Paris auprès d'Henri IV. qui l'appelloit souvent dans son Conseil, & lui confioit les Negociations les plus importantes. Il le nomma Grand-Maître de sa Bibliotheque, & un des Commissaires Catholiques dans la celebre Conference qui se tint à Fontainebleau, entre M. du Perron Evêque d'Evreux, & M. du Plessis-Mornai. Pendant la Regence de Marie de Medicis il fut un des Directeurs Géneraux des Finances; on eut voulu réünir en lui toutes les fonctions importantes de l'Etat, parce qu'il étoit également capable de les remplir toutes. Aussi ne manqua-t-on pas de le députer à la fameuse Conference de Loudun, où il continua de faire paroître sa prudence dans les affaires délicates. Son grand éloge, & celui sur lequel le Traducteur appuye le plus, c'est de n'avoir eu en vûë que le bien public, & d'avoir rapporté à ce point toutes ses démarches, au hazard de déplaire aux particuliers, & quelquefois à son Prince même. On cite pour preuve l'opposition qu'il fit à la *reception* du Concile de Trente; & o[n] *raporte le Discours* qu'il tint à cette oc[casion]

la presence du Roi, où il sçût
er parfaitement les déferences qu'on
t à la Cour de Rome avec les liber-
de l'Eglise Gallicane. Ce qu'il y a
plus extraordinaire, & en même tems
e plus loüable pour M. de Thou, c'est
que ces différens emplois ne l'ont point
empêché de travailler pour la posterité. Il
étoit continuellement occupé du soin d'écrire l'Histoire de son temps, & pour cela il mit en œuvre ce qu'il avoit appris dans ses voyages, & ce qu'il sçavoit par lui-même. Il mourut le 17. de Mai 1617, regretté particulierement des Sçavans, & de tous ceux à qui l'interêt public étoit cher. On trouve dans ces Memoires un grand détail des Guerres Civiles de Paris, & la traduction en vers François de plusieurs Poësies Latines qui ont été faites à ce sujet. Nous laissons à la curiosité du Public ces Pieces rares, qui ne peuvent entrer dans un Extrait.

D. Nicolai Hieron. Gundlingii Serenissimi Borussiæ Regis Sacrique Tribunalis quod est in Ducatu Magdeburgico Consiliarii, Eloquentiæ & Antiquitatum P. P. ordinarii, de Henrico Aucupe Franciæ Orientalis Saxonumque Rege, Liber singularis, in quo Reipublicæ facies ex genuinis rerum *documentis*, Diplomatibus, Chartis,

tis, Scriptoribusque æqualibus in luce collocatur, erroresque clarissimorum virorum modestè confutantur, multa nova ex medii ævi Geographia atque Historia deducuntur, ac cognita denique melioribus argumentis testimoniisque illustrantur. C'est-à-dire: *Recherches touchant Henri l'Oiseleur Roi de la France Orientale & des Saxons. Par M.* Gundling. A Hall, chez Renger. 1711. in 4. pagg. 314. avec les Pieces justificatives. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

MR. Gundling observe dans sa Préface que ceux qui s'appliquent à écrire l'Histoire, ne font pas assez de recherches, & se contentent ordinairement de se copier les uns les autres, ou de consulter les monumens les plus connus. Jean-Henri Boecler, & Jean-Conrad Dietericus qui ont traité avant lui de Henri l'Oiseleur, ont suivi simplement les Annales de Witechind, le Poëme de Roswithe, & la Chronique de Ditmar; ce qui ne suffisoit pas, selon nôtre Auteur, qui les accuse d'avoir omis, confondu, & ignoré, bien des choses. Comme c'est prin-cipalement sur la Chronologie qu'il l[...] trouve peu exacts, cela lui donne [...] de blâmer ceux qui méprisent cette S[...]ce. Arpès avoir remarqué que per[...]

...le que ce qu'il croit sçavoir ; où ... que ces gens-là, dit-il, auroient ...ris la Chronologie & les loix de l'His...ire ? Dans les Ecoles ils s'instruisent ...uperficiellement & à la hâte des notions qu'ils jugent les plus necessaires ; puis ils s'appliquent incessamment à ce qui doit les fournir de pain, se souciant fort peu de tout ce qui s'est passé dans le monde avant eux. Il arrive de là que n'ayant jamais pénetré dans ce que les Sciences ont de plus caché, ils se croyent en droit de mépriser avec orgueil ce qu'ils ignorent ...mpunément.

L'Ouvrage de M. Gundling est partagé ...n Texte & en Notes. Le Texte est ...ne Histoire suivie de Henri l'Oiseleur ...s d'Otton, & petit-fils de Ludolphe, ...ucs de Saxe. Henri mourut à Mimle..., sur les confins de la Thuringe & de ...Saxe, l'an 936, âgé de 60 ans. Il fut ...vé sur le trône par le suffrage du Roi ...nrad son ennemi, qui en mourant le ...a digne de lui succeder. Sa vie est ...issu d'actions éclatantes ; il remporta ...ieurs victoires sur les Esclavons, sur ...Hongrois, & sur d'autres ennemis ...Allemagne ; & il contraignit de payer ... ceux à qui elle le payoit aupara... Par ses combats, il procura le re... ...k l'abondance à ses Peuples. Le ...ur sans interruption dont il jouït

fut,

fut, dit M. Gundling, la recompenſe de ſa vertu. Il étoit naturellement debonaire, religieux, ennemi des méchans, & favorable aux gens de bien. La gayeté qu'il faiſoit quelquefois paroître dans les feſtins, ne l'emportoit jamais au delà de la gravité. Il regardoit ſes Soldats comme ſes meilleurs amis, & il ſe plaiſoit à jouër avec eux. La chaſſe & les tournois étoient ſes divertiſſemens favoris. Il étoit d'une taille haute & majeſtueuſe ; & ſuivant les différentes conjonctures, ſon viſage inſpiroit ou la crainte ou le reſpect. On avouë que ſa jeuneſſe fut ſujette à quelques dereglemens, qu'il aima le vin, & qu'il s'abandonnoit trop aiſément à la colere ; mais ces défauts, obſerve nôtre Auteur, n'empêchent pas qu'on ne le conſidere comme un Roi très-vertueux, & digne d'éternelle memoire.

Les Notes ſont amples, remplies de citations, & de judicieuſes reflexions. Il y en a qui pourroient paſſer pour de juſtes Diſſertations. Par exemple, à l'occaſion du refus que fit Henri de recevoir l'onction Royale, M. Gundling recherche l'origine de cette cérémonie, & tâche de découvrir en quel tems elle a commencé à être en uſage, ſoit dans l'Empire d'Orient, ſoit ailleurs.

Fraſſen ne tient pas le dernier rang.

Il étoit originaire de Peronne, né proche de cette ville. L'an mil ſix cens vingt il ſe donna à Dieu dans le Couvent des Cordeliers de la même ville. Après ſa profeſſion on l'envoya étudier au grand Couvent de Paris, & prendre les degrez dans la celebre Faculté de cette Capitale. Les Etudians de l'Ordre de St. François ſont en poſſeſſion de s'y diſtinguer, le P. Fraſſen s'y diſtingua plus qu'aucun autre. Il prit le bonnet de Docteur l'onziéme de Decembre 1662. & depuis il n'eſt pas ſorti du grand Couvent, où le choix des Religieux lui a ſouvent donné le nom de Superieur, & où leur confiance n'a point ceſſé de lui en donner l'autorité. Aidé des liberalitez du Roi qui l'eſtimoit, & qui a paru ſenſible à ſa mort, il décora le grand autel d'un tabernacle de marbre, dont la matiere & l'ouvrage ſont également admirez des Connoiſſeurs, & de ceux qui ne jugent que par le ſentiment des beautez

* *Tiré du* Journal de Trevoux, Janv. 1
p. 104.

naturelles. L'autel de Sainte Elisabeth est encore une preuve de son bon goût, & de la confiance qu'avoit en lui la Reine Marie Therese de sainte Memoire. Il a aussi augmenté les bâtimens du Couvent; mais la sagesse de sa conduite, l'exemple de ses vertus, l'éclat de sa Science, ses doctes Ecrits, ont procuré à cette Maison, à tout l'Ordre, à la France & à l'Eglise, des avantages plus considerables.

Un esprit facile, pénetrant, un grand sens, un cœur droit, inviolablement attaché à son devoir, & ferme dans les partis qu'il avoit pris avec prudence, incapable de flechir sous le respect humain, une égalité d'ame à l'épreuve de tous les accidens, un secret impénetrable, une bonté effective, mais qui n'avoit rien de mol ni de foible, une pieté sincere, solide, éclairée, une religiosité constante, attentive aux moindres observances, mais sans gêne & sans perplexité, une gravité modeste mêlée de douceur & d'affabilité, vertus qui composoient le caractere du P. Frassen, lui avoient acquis une réputation si bien établie, qu'on lui a offert tous les emplois les plus considerables de son Ordre, il n'en a accepté que ceux qu'il n'a pû refuser: il a été trois fois Gardien du grand Couvent de Paris.

En 1682. le Pere Frassen, en qualité de *Gardien de Paris*, assista au Chapitre général

Plusieurs personnes considerables, des familles de grande distinction, & des Communautez très-reglées se conduisoient par ses conseils; même des Ordres Religieux entiers, se trouvant dans de différens sentimens sur des questions qui regardoient leur gouvernement, recouroient à lui volontiers, lui proposoient leurs doutes avec confiance, & recevoient ses décisions avec docilité, comme s'il avoit été leur legitime superieur.

On comprend aisément qu'avec un semblable crédit, si le P. Frassen eut été ambitieux, ou moins attaché à son état, il pouvoit en acquerir un plus relevé; mais il étoit si éloigné de ces vûës interessées, que quand quelques Grands du monde lui en ont fait l'ouverture, le serieux plein de gravité & de modestie avec lequel il leur répondoit les laissoit entierement convaincus de son parfait détachement & de la solidité de sa vertu.

Ayant atteint la 85. ou 86. année de son âge, le P. Frassen, que sa bonne constitution & sa vie reglée avoient entretenu dans une santé assez ferme, commença à plier sous le poids de la vieillesse & de quelques attaques d'apoplexie qu'il sentit par intervalle; & pour surcroît d'épreuves la Providence permit qu'il perdît successivement l'usage de ses deux yeux, sans que les Religieux qui le voyoient le plus

fréquemment se soient apperçus qu'au milieu de tous ces coups cette égalité d'ame qu'il a possedé au souverain degré, ait souffert un instant d'interruption, & lors que ses freres plus touchez de ses infirmitez que lui-même lui disoient quelques paroles de consolation, il y répondoit toûjours par quelque passage de l'Ecriture Sainte, qui marquoit la tranquillité qui regnoit dans son ame parmi tous ces debris de son corps, par sa parfaite soumission à la volonté de Dieu.

Ne pouvant presque plus marcher, il se traînoit tous les jours à l'Eglise avec le secours d'un Religieux & d'un bâton, & lors qu'on lui représentoit qu'il prenoit trop sur lui, les Officiers d'Armée, disoit-il, regardent la breche comme le lit d'honneur, & un Religieux Prêtre ne s'estimera-t-il pas trop honoré, si Dieu lui fait la grace de mourir à l'Autel? Tant qu'il a pû il a tous les jours celebré la sainte Messe. Obligé enfin de s'en abstenir il alloit toûjours à l'Eglise, où il communioit souvent avec une pieté très-fervente & une simplicité d'enfant, & il entendoit à confesse des personnes de pieté qui se confioient en lui & avoient besoin de sa direction.

Le 8. Février 2. Dimanche du même mois fut le dernier jour qu'il descendit à l'Eglise, il y communia avec sa pieté ordinaire & après unequetems le Confessional,

comme le froid ſe fit ſentir ce jour-
z violent, il lui cauſa un rhume qui
int neceſſairement à la chambre le
le ſes jours; ce rhume étant tombé
poitrine fit juger qu'un homme de
e n'en reviendroit pas. Il ſe con-
it parfaitement, il ſentoit ſon état
t; outre cela on le lui annonça ſans
de l'inquieter, on ſçavoit aſſez ſa
tion là-deſſus, il reçut cette nou-
ion-ſeulement ſans la moindre alte-
de ſa tranquillité accoutumée, mais
ndit avec un ton de voix renfor-
a ſainte volonté de Dieu ſoit faite.
répara aux derniers Sacremens, il
nanda & les reçut avec toutes les
ſtrations exterieures que l'on peut
ier d'une Foi vive & d'une tendre
on, & comme les Religieux qui
t preſens lui demanderent ſa Bene-
, il la donna affectueuſement à tous
& abſens, après leur avoir deman-
don du peu d'édification qu'il leur
donné pendant ſa vie, qui avoit
nt été ſi édifiante.
nme il a toûjours conſervé entiere
ence d'eſprit, le reſte de ſon tems
à produire, autant que ſa foibleſſe
it le lui permettre, des actes inte-
& exterieurs de foi, d'eſperance,
ır de Dieu & de reſignation à ſa
é, à *écouter* la lecture des Pſeau-

mes & autres prieres, & à tâcher de r
ter avec un autre Religieux l'office
jour, & celui de la Sainte Vierge qu'il
jamais omis, même le jour qu'il mou
pour n'être pas pris au dépourvû, les p
tes heures étoient dites dès les six heu
du matin, parceque, disoit-il, je pour
bien mourir aujourd'hui.

Enfin après avoir attendu pendant
sieurs jours de moment en moment c
qui devoit être le dernier de sa vie, le
Février 1711. vers les deux heures a
midi, la nature venant à défaillir enti
ment, ce saint Religieux dans sa 91. an
de son âge & la 74. de sa profession, p
de jours heureux, de pieux travaux &
bonnes œuvres, passa de cette vie à
meilleure, par une mort tranquille com
un doux sommeil, dans le baiser du
gneur, au milieu des prieres, des lar
& des regrets de ses freres, qui sen
comme ils doivent la perte d'un Pere c
la presence faisoit leur plus douce con
tion, & dont la vie leur étoit un mo
de la conduite la plus accomplie.

Le 27. sur les six heures du soir
corps fut enterré au pied du principal
tel de la Chapelle de Sainte Elisabeth
avoit fait bâtir, & où l'on fit un ser
solemnel. Le 28. ses obseques furent c
brées, non-seulement par la Commu
té du grand Couvent des Cordeliers,

ussi par celle des Reverends Peres Jacobins du grand Couvent de St. Jacques. L'enterrement & le service furent pareillement honorez de la presence d'un très-grand nombre de Docteurs en Theologie, & de plusieurs personnes de grande consideration.

Catalogue des Ouvrages du P. Frassen.

Sa Philosophie a été imprimée trois fois différentes.

1. *in* 4. 1. vol.

2. à Paris chez Couterot en 1668. *in* 4. 1. vol.

3. à Toulouze chez Colomiers & Posuel en 1686. *in* 4. 2. vol.

Sa Theologie.

A Paris chez Couterot en 1672. & années suivantes *in folio* 4. vol.

La traduction en François des Lettres de St. Paulin, à Paris chez Guerin *in* 12. 1. vol.

Disquisitiones Biblicæ, à Paris chez Roulland en 1682. *in* 4. tom. 1. 1. vol. tom. 2. chez Witte en 1705. *in* 4. 1. vol.

Outre cela il a donné au Public quelques Livres de pieté qui ont eû plusieurs différentes Editions.

Ouvrages Posthumes.

Le premier tome des *Disquisitiones Bibl.* est chez le Libraire prêt à être mis sous la presse pour la seconde fois.

Sa Theologie est en état de revoir le jour avec un 5. vol. qui n'a pas encore paru.

*La Bibliotheque des Predicateurs, qui contient les principaux sujets de la Morale Chrétienne, mis par ordre alphabetique. Par le R. P. *** de la Compagnie de Jesus.* A Lyon, chez Antoine Boudet, ruë Merciere, à la Croix d'Or. 1712. in 4. I. vol. pagg. 791. II. vol. pagg. 736.

L'AUTEUR de ce grand Recueil donne dans la Préface une idée juste de son Ouvrage. Il l'a intitulé *la Bibliotheque des Predicateurs*, parce qu'en effet il peut tenir lieu de Bibliotheque à un Predicateur, qui, par le moyen de ce seul Livre, pourra se passer de tous les autres. Car 1. il contient un grand nombre de desseins sur les sujets qu'on aura à traiter. 2. Il indique les sources où l'on peut trouver de quoi remplir ces sujets, & il cite les Auteurs qui en traitent. 3. Comme l'Ecriture est le principal fondement sur lequel un Predicateur doit établir les veritez qu'il avan-

ce, on lui en fournit les passages le
formels & les plus précis ; avec le
xemples de l'Ancien & du Nouvea
Testament, & les applications de quel-
ques autres passages, pour servir d'orne-
ment ou d'amplification à un discours qu
doit être tout Chrétien. 4. Le Predica-
teur y trouve les pensées & les passage
des Peres, pour autoriser ce qu'il aur
avancé. 5. On lui donne en abregé l
sentiment des Theologiens, parce qu'u
discours ne peut manquer d'être solide
quand il est soutenu par un raisonnemen
tiré de la Theologie, mais traité en Ora-
teur. 6. On lui propose enfin à imite
les endroits choisis des Livres spirituels
& des Predicateurs modernes. Tel est l
partage de chacune des matieres de c
Recueil. Pour ce qui regarde l'arrange-
ment, „ j'ai suivi, dit l'Auteur, l'ordr
„ alphabetique, comme le plus natur
„ & le plus commode ; & parce que l
„ multitude des sujets que l'on trait
„ dans la chaire, m'auroit obligé de fair
„ autant de titres, j'ai tâché de les rédu-
„ re à une centaine, & tout au plus
„ six vingt ; soit en joignant ensemble l
„ vertus & les vices contraires, par exem-
„ ple, *Humilité* & *Orgueil* ; soit en ran-
„ geant sous le même titre ceux dont
„ différence n'est pas fort notable, com-
„ me *Envie* & *Jalousie* ; soit enfin en t

„ prochant ceux qui quoi que différens,
„ ont néanmoins quelque rapport ou
„ quelque liaiſon, comme *Jurement* &
„ *Blaſpheme.* Par ce moyen il ſe trouve
„ qu'il y a très-peu de ſujets qui m'ayent
„ échapé, & même de quelque biais
„ qu'on prenne un ſujet en particulier, on
„ trouvera aſſez de matiere pour le rem-
„ plir." L'Auteur s'applique enſuite à répondre aux objections qu'on pourroit lui faire, & ſur ſon entrepriſe en général, & ſur chacune des parties. Entre autres objections générales, celle-ci n'eſt pas la moins naturelle : Publier un Ouvrage comme celui-ci, n'eſt-ce pas fomenter la pareſſe de bien des gens, qui dans l'impatience de ſe produire, & de vouloir enſeigner les autres, avant que d'avoir appris, s'érigeront tout d'un coup en Docteurs, en Theologiens, & en Maîtres d'une Science où ils ne ſont qu'à peine Diſciples ? N'eſt-ce pas donner le moyen à mille jeunes Eccleſiaſtiques de mener une vie oiſive, & avec cela ſe faire dans le monde la reputation de gens d'eſprit, & d'une capacité au-deſſus de leur âge ?
„ Certes, répond l'Auteur, ſi cette ob-
„ jection a quelque apparence de verité,
„ ou même de bon ſens, il faut faire le
„ procès à ceux qui ont facilité l'uſage
„ de tous les Arts, & leur reprocher qu'au
„ lieu d'avoir rendu un ſignalé ſervice au

„ Pu-

„ Public, ils lui ont été pernicieux, d'a-
„ voir épargné aux autres, qui ont pro-
„ fité de leurs travaux & de leurs lumie-
„ res, la peine & l'ennui d'un long ap-
„ prentiſſage. Il faudra conclurre que de
„ commencer de bonne heure l'exercice
„ d'un emploi difficile, n'eſt pas un bon
„ moyen de s'y perfectionner. Il faudra
„ inferer que c'eſt faire perdre le tems, que
„ d'abreger celui qu'on employe à cher-
„ cher dans une infinité d'Auteurs, ſans
„ y rien trouver ſouvent de ce qu'on y
„ cherche, &c."

La Préface eſt ſuivie de deux Diſcours préliminaires. Le premier traite de la maniere de prêcher de ce tems-ci. La plus ancienne, & qui a duré le plus long tems dans l'Egliſe, eſt l'Homelie, qui n'eſt qu'une explication de l'Evangile, ſans autre ordre, & ſans autre liaiſon que celle des faits ou des veritez qu'il contient. On a aujourd'hui encheri ſur cette méthode, en y ajoutant l'unité de deſſein, & les preuves qui tendent à un même but. Au commencement du ſiecle paſſé, & dans tout le précedent, on fourroit dans les Sermons une multitude de traits d'Hiſtoire, de citations d'Auteurs profanes, de Loix & de Coûtumes des Peuples, d'Obſervations & de remarques ſur les choſes naturelles, dont l'application faiſoit preſque toute la preuve & l'ornement des

Diſ-

Diſcours; & alors on paſſoit pour habile Predicateur dès qu'on poſſedoit bien Pline & Plutarque. Aujourd'hui on a rendu la chaire plus Chrétienne. A cette vaine oſtentation de ſcience ſucceda une autre maniere de prêcher, d'un auſſi mauvais caractere. On ſubſtitua à la parole de Dieu des penſées fauſſes venuës des païs étrangers, des explications de l'Ecriture détournées, des expreſſions pleines d'emphaſe, tirées des Auteurs que la barbarie de leur ſiecle a fait parler autrement que les autres. On s'eſt enfin aperçû de ce faux brillant depuis que le bon goût eſt venu; on a cherché le ſolide & le naturel, & on l'a étendu juſqu'aux diviſions. Elles étoient ſi multipliées, qu'elles faiſoient un effet tout contraire à celui que la diviſion doit avoir naturellement. Pour vouloir être trop méthodique & mettre plus d'ordre & de ſuite dans les Sermons, on y avoit mis de la confuſion, en les coupant en tant de parties, qu'il eut preſque mieux valu qu'il n'y eut point eu du tout de diviſion. On a abandonné cette méthode priſe de l'Ecole, comme trop contrainte & trop embarraſſée, qui ne donne pas lieu à l'éloquence, ni à la juſte étenduë que doit avoir chaque preuve en particulier. Voila une énumeration abregée des défauts dont on s'eſt corrigé. „ Mais, „ *remarque* l'Auteur, ſoit que les choſes

„ de-

„ degenerent insensiblement, lorsqu'elles „ sont parvenuës à leur derniere perfec- „ tion; soit qu'il se trouve des personnes „ qui les gâtent, à force de vouloir sans „ cesse raffiner; je croi que l'Eloquence „ de la Chaire commence déja à décliner, „ & qu'elle se perdra peu-à-peu, si l'on „ ne s'oppose au raffinement & à la déli- „ catesse de quelques-uns." A ce jugement, il joint plusieurs reflexions. En voulant rendre le Discours trop poli, on lui ôte beaucoup de sa force & de sa majesté, & même ce qu'il a de plus puissant pour persuader l'esprit, & pour toucher le cœur. Car on commence à retrancher les autoritez des saints Peres, les passages Latins de l'Ecriture, les actions & les exemples des Saints, & les raisonnemens un peu poussez & étendus; pour ne laisser plus qu'une Morale toute pure, qui n'étant appuyée que de la beauté du langage, ne peut avoir d'autre effet que de flatter l'oreille, ou d'éblouïr pour quelque tems l'esprit des Auditeurs. De plus, par un raffinement outré, de peur de dire des choses trop communes, on combat souvent des vices imaginaires; on va fouiller dans les replis du cœur humain, pour y trouver des dereglemens & des passions dont les effets ne paroissent point au dehors; & pour s'attirer la reputation de bien entendre *la Morale, on en* feint une qui n'est

sou-

ſouvent de nul uſage, parce qu'on laiſſe les deſordres publics, pour s'attacher à des vices particuliers, dont on fait le caractere & la cenſure, où peu de perſonnes prennent part. On auroit grand tort, ajoute l'Auteur, de blâmer tous les portraits que l'on fait des mœurs; mais ils doivent être bien ménagez, & non pas employez en toute occaſion. Cette maniere de prêcher a été tellement en vogue un aſſez long-tems, qu'on a vû des Sermons entiers qui ne contenoient autre choſe. L'on commence un peu à revenir de cet entêtement, & on a reconnu qu'avant que d'avoir établi ſolidement une verité, ces caracteres qui viennent à tout propos, & ces invectives que le Peuple écoute ſi volontiers, ne ſervent ſouvent qu'à donner ſujet d'en faire des applications malignes aux preſens & aux abſens; ce qui attire quelquefois de fâcheuſes affaires au Predicateur. Dans la ſuite de ce Diſcours préliminaire, l'Auteur donne les regles qu'il juge les plus ſûres pour bien compoſer un Sermon, ſoit par raport au ſujet & à la diſpoſition; ſoit par raport au ſtyle & aux ornemens. Il condamne ſur-tout le langage & les tours trop recherchez. „ Ce
„ que l'on a ſubſtitué, dit-il, en la place
„ de l'érudition inutile, du bel eſprit,
„ & de la Theologie abſtraite, ne con-
„ *duit pas* plus ſûrement à la fin qu'on doit
„ ſe

ſer dans la Predication : car la
ſont de beaux Diſcours, au lieu
des Sermons inſtructifs & tou-
On ne remarque dans ces Ser-
ue des tours fins, des expreſſions
iſes & délicates, un langage no-
leuri, qui regne par-tout depuis
mencement juſqu'à la fin. De
que quand on parle d'exactitu-
juſteſſe d'eſprit, de fineſſe de
ition, c'eſt ordinairement de
ſion que cela s'entend, & non
re, des preuves, des penſées,
hoſes que l'on traite. Pour moi,
ſt permis de dire mon ſentiment
article, je crains que pour vou-
p bien faire, enfin l'on ne gâte
. Si tout eſt grand, obſerve-t-il
, rien ne frape l'eſprit ; rien ne
e en particulier, parce qu'on veut
tout remarquer.... Dans les
es plus achevées des grands Maî-
s anciens Orateurs) il y a des
s qui frapent davantage, & d'au-
i ne ſervent qu'à relever ceux
nt prétendu faire mieux ſentir :
que dans la plûpart des diſcours
ntend, rien n'applique en parti-
Auditeur, parce que l'Orateur
'il s'attache à tout ; on veut
t ſoit fini, que tout brille, qu'il
l'art & de l'eſprit juſques dans

» les

„ les moindres choses, & que le style sublime regne également par tout."

Dans le second Discours préliminaire, l'Auteur parle de la maniere d'imiter les bons Prédicateurs. D'abord il établit la necessité d'imiter. Il examine après cela quels sont ceux qu'on doit imiter. Ce sont à la verité les plus excellens Prédicateurs; mais par les plus excellens Prédicateurs il entend ceux qui vont le plus droit au cœur, & dont les Sermons sont suivis du changement des mœurs. Il croit qu'un Eleve doit s'attacher au plus accompli pour l'imiter ; mais que rien n'empêche qu'il n'en étudie en même tems quelque autre. Sa raison est, que le plus accompli peut ne l'être pas en certaines choses, que d'autres Prédicateurs, quoique moins estimables en général, possedent plus parfaitement que lui. Ainsi Ciceron ne se contentoit pas d'imiter Démosthene; Isocrate lui servoit encore de modele pour la douceur, Lysias pour la subtilité, Eschine pour la diction nombreuse. Des personnes qu'on doit imiter, l'Auteur passe aux choses, & il les réduit à trois principales, qui sont l'invention, la disposition, & l'expression. Après avoir traité de la bonne imitation, il s'étend assez au long sur la mauvaise ; & il finit son discours par des reflexions très-utiles & très-solides. En *voici* une : „ la meilleure, ou plûtôt la

„ veri-

„ veritable maniere d'imiter, est celle que „ les plus excellens Orateurs ont mise en „ pratique, qui est de s'efforcer d'égaler, „ & même de surpasser ceux qu'on fait „ gloire d'imiter, du moins dans les en- „ droits où cette imitation est plus visi- „ ble ; en mettant la pensée d'un autre „ dans un plus beau jour, & lui donnant „ un nouveau degré de perfection qu'elle „ n'a pas dans l'Ouvrage de celui qui en „ est le premier Auteur. C'est ainsi que „ plusieurs ont remarqué que Ciceron a „ toûjours encheri sur Demosthene, dans „ tous les endroits où il paroît manifeste- „ ment qu'il l'a imité."

La Bibliotheque alphabetique commence par le mot AFFLICTION : & à ce que ce terme exprime, l'Auteur raporte les souffrances, les croix, les tribulations, en un mot tout ce qui donne lieu à la patience. Cette matiere, ainsi que toutes les suivantes, est partagée selon la méthode dont nous avons fait mention au commencement de cet Extrait. Le second volume finit par le mot CURIOSITÉ. Tout le Recueil contiendra huit volumes.

Pratique des Maladies Chroniques ou habituelles, expliquées & traitées suivant les Auteurs de Medecine les plus estimez parmi les Medernes, & notamment sur les Memoi-

moires de M. Tauvry, de l'Académie Royale des Sciences, Medecin de la Faculté de Paris : Ouvrage posthume. A Paris, chez Laurent Dhouri, au bas de la ruë de la Harpe, au S. Esprit, vis-à-vis la ruë S. Severin. 1712. vol. in 12. pagg. 575.

L'On compte dans toutes les maladies quatre differens tems : le commencement, où les accidens sont encore legers; le progrès, où ces accidens deviennent plus considerables; l'état, où le mal persiste dans sa force, sans augmenter ni diminuer; & la fin, où les signes de mort ou de guerison commencent à se declarer plus ouvertement : selon que ces tems sont plus ou moins longs, c'est-à-dire, selon qu'une maladie les parcourt avec plus ou moins de vitesse, on appelle la maladie dont il s'agit, ou aigue, ou chronique; aigue, lorsqu'étant violente d'elle-même, elle paroît de nature à les parcourir avec promtitude, comme dans l'espace de sept jours, ou de quatorze, ou de vingt, &c. & chronique, lorsquelle est de caractere à ne les parcourir que dans l'intervale de plusieurs mois, ou de plusieurs années. C'est de cette derniere espece de maladie dont il s'agit dans l'Ouvrage qu'on nous donne ici; on y parle d'abord des maladies chroniques en général,

ral, & enſuite on deſcend dans le détail de ces maladies ; on y marque de quelle maniere il faut s'y prendre pour traiter un Aſthmatique, un Phtiſique, un Hydropique, un Gouteux, un Scorbutique, &c. Nous laiſſerons ce détail, pour venir à ce qui regarde les maladies chroniques en général.

„ Les maladies longues ou habituelles, „ dit l'Auteur, ont ordinairement leur „ principal ſiege dans les parties ſolides, „ dont les fibres ſont ou rompuës, ou „ dérangées, ou relâchées, ou autrement „ tenduës qu'il ne convient pour les fonc-„ tions du corps : à quoi il eſt d'autant „ plus difficile de remedier, que les par-„ ties offenſées ſont plus cachées, & d'un „ tiſſu plus délicat : au lieu que les mala-„ dies aigues n'ont guéres leur origine que „ dans les humeurs qui ſe trouvent cor-„ rompuës, & qu'on peut promtement „ corriger, ſoit en appaiſant les fermen-„ tations qui s'y ſont excitées, ſoit en „ augmentant le mouvement des liqueurs „ qui ſe ſont ralenties & trop épaiſſies „ dans leurs vaiſſeaux. Quelques hu-„ meurs pourront cependant contenir des „ levains, qui reſiſtant beaucoup à l'ac-„ tion des remedes, feront des maladies „ longues, comme nous le remarquons „ dans le ſcorbut. Il y a auſſi des mala-„ dies courtes qui viennent d'un deſordre

„ des

„ des parties ſolides, lequel ſe repare quelquefois par l'application de certains remedes, comme nous le voyons dans quelques coliques preſſantes, cauſées par une convulſion ou contorſion des fibres inteſtinales."

L'Auteur remarque qu'en reflechiſſant ſur les cauſes générales qu'il vient d'aſſigner à ces deux genres de maladies, il eſt facile d'apercevoir que les chroniques en peuvent produire d'aigues; & les aigues, de chroniques, ce qu'il explique en la maniere ſuivante. „ La dépravation du ſang, par exemple, qui ſera devenu grumeleux & piquant, dilatera exceſſivement les tuyaux deliez des parties les plus foibles à travers leſquelles il ſera déterminé de couler, & en rompra pluſieurs filamens, d'où reſulteront des ulceres internes, qui ſeront les foyers de longues maladies, & reciproquement ſi le tiſſu fibreux ou glanduleux d'un viſcere eſt corrompu, les filtrations auſquelles il eſt deſtiné en ſeront viciées, & les ſucs qui s'y ſepareront, rentrant dans la maſſe du ſang, ne manqueront pas de l'infecter, & de produire par là des fiévres malignes, & autres accidens ſemblables."

Nôtre Auteur prend ici occaſion de donner pour la gueriſon des maladies, pluſieurs preceptes généraux, qui joints à ceux

ceux qu'il donne dans la ſuite pour le traitement de chaque maladie en particulier, rendent cet Ouvrage très-utile aux jeunes Medecins.

Diſſertations ſur diverſes matieres de Religion & de Philologie contenues en pluſieurs Lettres écrites par des perſonnes ſçavantes de ce temps : Recueillies par M. l'Abbé DE TILLADET. A Paris, chez François Fournier, Libraire, en la maiſon de Frederic Leonard, Imprimeur du Roi, ruë ſaint Jacques, à l'Ecu de Veniſe. 1712. 2. vol. I. vol. pagg. 538. II. vol. pagg. 467.

IL ſeroit à ſouhaitter que tous ceux qui ſont à portée de faire au Public des preſens de la nature de celui-ci, imitaſſent M. l'Abbé de Tilladet. Il nous donne dans ces deux volumes vingt-quatre Diſſertations curieuſes, & remplies la plûpart d'une érudition choiſie, qui ne peut être que le fruit de beaucoup de lectures & de reflexions. On leur doit d'autant plus d'accueil, que ces excellens morceaux couroient ſans doute riſque de ſe perdre, comme quantité d'autres, qui faute d'une main ſecourable periſſent tous les jours avec les grands hommes qui en ont été les Auteurs. Tandis même qu'ils vivent, ils doivent trouver bon qu'on faſſe quelque-

fois un peu de violence à leur modestie; & qu'on n'emprunte pas d'elle les sentimens qu'il est juste qu'on ait de ce qu'ils font. „ La seule consideration qui pou-
„ voit m'arrêter, dit M. l'Abbé de Tilladet, en parlant du parti qu'il prenoit de faire imprimer ce Recueil, „ c'est que
„ je n'en ai pas eu la permission de ceux
„ à qui ce tresor-là appartient originaire-
„ ment. On dira peut-être que j'aurois
„ pû la leur demander; mais outre que
„ presque tous ces hommes celebres sont
„ morts, le plus distingué d'entre eux,
„ & qui dans un âge assez avancé nous
„ fait esperer par les forces de corps &
„ d'esprit qui lui restent, de nouveaux
„ fruits de ses immenses travaux, est re-
„ commandable par tant d'autres endroits;
„ on le voit si religieusement renfermé
„ en de grandes occupations par raport à
„ l'Eglise & à la Religion; on le connoît
„ si modeste & si reservé sur toutes les
„ belles productions de son esprit qui n'y
„ ont point un raport immédiat; qu'on
„ n'a osé lui demander son consentement
„ pour l'impression du present Ouvrage."
Nous nous dispenserons de rapporter les autres moyens que M. l'Abbé de Tilladet employe pour justifier une action que tous les Sçavans jugeront digne de leurs *loüanges*. L'idée qu'il donne ensuite de chaque Dissertation, est exacte. Le pre-

premier volume renferme les neuf premieres.

On trouve d'abord un examen du sentiment d'Origene sur l'invocation des Anges, & sur l'Eucharistie. M. l'Evêque d'Avranches y raporte plusieurs textes d'Origene qui regardent le culte des Anges. Il y défend sur-tout un passage tiré de la premiere Homelie sur Ezechiel, où Origene invoque lui-même un Ange ; & il fait voir que saint Jerôme est veritablement le Traducteur de cette Homelie, & des autres qui nous restent sur le même Prophete. M. Huet s'attache après cela à l'Eucharistie. M. Bochart l'avoit injustement accusé d'avoir tronqué un passage important du Commentaire d'Origene sur saint Matthieu ; quoi qu'il ne s'agît que d'une demie ligne oubliée par mégarde, & que l'omission eût été reparée. Cette injure, qui deshonoroit M. Huet, lui fut très-sensible ; il s'en plaignit à celui qui la lui avoit faite : & ses plaintes furent reçûës avec hauteur & avec dédain. Ce procedé lui donna lieu d'examiner ce passage, que le Parti Protestant regardoit comme capital pour la controverse de l'Eucharistie, & qui avoit été discuté par Sixte de Sienne, par Genebrard, par les Cardinaux Bellarmin & du Perron, par Aubertin & par plusieurs autres ; & après cet examen, il parut à M. Huet que le pass-

paſſage avoit un ſens très Orthodoxe. Il le declara, & dans ſes *Origeniana*, & dans ſes Notes ſur Origene. Il le declare encore ici, & dévelope avec beaucoup de clarté toutes les difficultez des Miniſtres. Il y a dans cette premiere Diſſertation un peu d'aigreur ; mais ce que M. Huet en laiſſe paroître paſſera auprès des perſonnes équitables, pour une juſte défenſe, & un ſimple renvoi d'injures. On en jugera par cet échantillon. „ Selon vous, dit „ M. Huet, j'ai peu ou point lû, point „ retenu, point medité les matieres ; que „ ſi Dieu m'a donné quelque lumiere d'eſ- „ prit, il m'a refuſé celle du jugement : „ mais que mon principal défaut eſt de „ demeurer volontairement dans l'erreur, „ & de n'être Catholique que par interêt ; „ & enfin d'être un ignorant preſomptueux. „ Mais, Monſieur (Bochart) je vous „ demanderois volontiers quelle marque „ de preſomption je vous ai donnée : eſt- „ ce de n'avoir pas été credule à vos con- „ jectures, & d'avoir douté que vos dou- „ tes fuſſent des veritez ? Si cela eſt, „ vous trouverez bien des gens plus pre- „ ſomptueux que moi. M'avez-vous ouï „ quelquefois me vanter avec faſte d'a- „ voir voyagé dans la Paleſtine, l'Arabie, „ la Caldée, & l'Ethiopie ? M'avez-vous „ ouï me plaindre de ceux qui ne m'ont „ loué que ſobrement, & qui dans leurs

„ loüan-

„ loüanges ne m'ont pas donné des épithetes ſuperlatives? Je vous demanderois de plus quel interêt vous trouvez que j'aye à demeurer Catholique. Me paye-t-on des gages par quartier pour cela? Me donne-t-on ma ſubſiſtance? Du reſte, s'il faut des qualitez ſi éminentes pour bien traiter les controverſes, d'où vient que non-ſeulement tout ce que vous avez de Miniſtres, mais même les moindres de vos Propoſans & de vos Surveillans, à les ouïr, ſeroient prêts d'attaquer & de confondre le Cardinal du Perron, s'il revenoit au monde? D'où vient que vous inſtruiſez toutes vos femmes à jargonner des controverſes, à citer à tort & à travers l'Apocalypſe, & à éblouïr & étourdir leurs voiſines Catholiques, de diſcours & de termes dont vous leur avez rempli la memoire, & qu'elles n'entendent pas?"

Deux Lettres, l'une de M. Morin Miniſtre de la Religion Pretenduë Reforméeà Caën, & depuis Profeſſeur aux Langues Orientales à Amſterdam; & l'autre de M. Huet, forment la ſeconde Diſſertation. Elles concernent toutes deux l'origine de la Langue Hébraïque. M. Morin s'efforce de prouver que cette *Langue eſt auſſi ancienne que le monde, & que Dieu* même l'inſpira à Adam.

Adam. M. Huet montre au contraire, que la Langue Hébraïque étoit celle du païs de Canaan; que lorſqu'Abraham Caldéen, parlant la Langue Caldéenne, voulut s'y établir, ſuivant l'ordre de Dieu, il y trouva cette Langue, & fut obligé de l'apprendre, ſans faire deſormais presqu'aucun uſage de ſa Langue maternelle. Ses deſcendans parlerent comme lui le langage des Cananéens. Le nom d'Ebreux qui les diſtinguoit des autres Nations, ne leur vint pas, ſelon M. Huet, du Patriarche Eber, l'un des predeceſſeurs d'Abraham; mais il leur fut donné du paſſage de l'Euphrate que fit Abraham venant de Caldée en Paleſtine; ce nom ne ſignifiant autre choſe que *Paſſagers*.

Troiſiéme Diſſertation. M. Benoît, Miniſtre à Alençon, s'étant ſervi d'un paſſage du huitiéme Chapitre de Nehemie, tel qu'il eſt traduit dans la verſion de Genéve, pour prouver que l'Ecriture ne ſe doit expliquer que par elle-même; un Jeſuite qui prêchoit alors à Alençon, ſoutint que ce paſſage étoit *falſifié* dans la verſion de Genéve, & que l'emploi que le Miniſtre en faiſoit étoit abuſif. Le Miniſtre tâcha de juſtifier cette verſion par une Lettre, à laquelle le Jeſuite répondit. Cette réponſe & la Lettre ſont ici, accompagnées d'une Lettre de M. Huet, qui termine le Procès, en montrant l'infi-

delité

delité de la version de Genéve, sans approuver pourtant le terme de *falsification.*

Dans la quatriéme Dissertation, M. Huet prouve qu'il a eu raison d'avancer dans sa Demonstration Evangelique, que Casaubon & Scaliger ont dit aprés Nicolas de Damas, Strabon, & Josephe, qu'Herode le Grand n'étoit point étranger. Il adresse le discours au Pere Poussines Jesuite, qui l'accusoit de s'être trompé.

On trouve dans la cinquiéme Dissertation le portrait de Toland, & une refutation de ses deux Ecrits intitulez, *Adeisidæmon*, & *Origines Judaïcæ.* Dans la sixiéme Dissertation, M. Huet fait voir qu'en assurant que la plûpart des Dieux de l'Antiquité ont été des symboles de Moïse, il a donné une grande idée de la Religion du vrai Dieu; puisqu'il a montré que l'objet du culte & de la veneration des Peuples & des siecles les plus éclairez, n'étoit que le serviteur du Dieu que les Chrétiens adorent. La septiéme Dissertation est une Lettre assez courte, où M. l'Evêque d'Avranches desaprouve le sentiment d'un Curé qui croyoit que le Texte de l'Ecriture avoit été corrompu dans les endroits où il differe des citations des Peres. Il y a dans la huitiéme Dissertation une refutation de la Critique que M. Perrault a faite des Anciens; & dans la neuviéme, M. Huet prouve qu'Apol-

lon & le Soleil ſont un même Dieu. Nous rendrons compte de la ſuite de ces Diſſertations dans un autre Mois.

Defenſio Jurisdictionis Eccleſiaſticæ circa appellationes ab Officiali Leodienſi in cauſis profanis inter Laïcos ad Superiores Eccleſiaſticos. Auctore JOSEPHO SACRIPANTE, &c. *Tento-Diceopoli. anno* 1711. C'eſt-à-dire : *La Défenſe de la Juriſdiction Eccleſiaſtique concernant les appellations de l'Official de Liege aux Superieurs Eccleſiaſtiques, ſur des matieres profanes. Par* Joſeph Sacripant, *&c.* in 8. pagg. 158.

QUOIQUE la Puiſſance Eccleſiaſtique & la Puiſſance Seculiere ſoient deux Puiſſances ſeparées, indépendantes l'une de l'autre, & qui ont chacune leurs fonctions & leur objet, elles peuvent néanmoins ſe trouver enſemble dans la même perſonne, à cauſe de la même dignité; mais il faut que ce ſoit une dignité Eccleſiaſtique, parce que la Puiſſance ſpirituelle étant plus noble, dit l'Auteur, que la Puiſſance temporelle, il n'y a pas d'inconvenient à lui donner celle-ci pour acceſſoire : au lieu qu'il ſeroit contre les preéminences du Sacerdoce, que la Puiſſance ſpirituelle fût à la ſuite de la Puiſſance temporelle.

La

La preuve des deux Puiſſances réünies ſe trouve en la perſonne du Pape, qui d'un côté, comme Chef de l'Egliſe, exerce ſur l'Egliſe entiere une autorité ſpirituelle ; & qui d'un autre côté, comme Souverain de quelques Etats d'Italie, exerce l'autorité temporelle dans l'étenduë de ſes Etats. A l'exemple de cette double Puiſſance l'Evêque de Liege a une Juriſdiction Eccleſiaſtique & une Juriſdiction Seculiere, & il fait exercer l'une & l'autre par ſon Official. Un long Uſage, fondé ſur d'anciennes Conceſſions, l'a établi & maintenu dans ce droit ; mais comme les matieres profanes ne ſont pas naturellement de la competence du Juge d'Egliſe, & que les perſonnes Laïques ne ſont pas ſujettes à ſa Juriſdiction, la Chambre Imperiale de Spire reçoit quelquefois l'appel des Sentences de l'Official de Liege, lorſqu'elles ſont renduës entre des Laïques, & ſur des matieres purement temporelles. L'Auteur prétend que c'eſt-là une entrepriſe de Juriſdiction, & que l'appel des Jugemens de l'Official de Liege ne doit être porté que devant le Superieur Eccleſiaſtique, qui eſt l'Archevêque de Cologne.

La raiſon qu'il en apporte, c'eſt que la qualité du premier Juge détermine celle que doit avoir le Juge ſuperieur. La ſubordination en matiere de Juſtice, ſupoſe dans

dans un Officier ſuperieur une conformité de caractere & d'état avec l'Officier ſubalterne. La Puiſſance Eccleſiaſtique & la Puiſſance Seculiere ſont deux Puiſſances toutes différentes ; elles ne dépendent point l'une de l'autre, & par conſéquent les Juges Seculiers ne peuvent pas connoître des Sentences renduës par les Juges d'Egliſe. Il eſt certain, ajoute l'Auteur, que par un privilege qui a plus de trois cens ans de poſſeſſion, la connoiſſance de pluſieurs cauſes entre Laïques appartient à l'Official de Liege. La même regle qui fait porter ces conteſtations devant lui en premiere Inſtance, doit les ſoumettre à ſon ſuperieur en cauſe d'appel. Et comme l'appel d'un Jugement rendu par un Juge Seculier n'eſt jamais porté devant le Juge Eccleſiaſtique, il ne convient pas non plus que l'appel des Juges d'Egliſe ſoit porté devant des Juges Laïques. Ce raiſonnement eſt repeté en pluſieurs manieres différentes, & comprend toutes les preuves qui entrent dans la Diſſertation.

On oppoſe que l'uſage de la Chambre Imperiale de Spire a prévalu à cet égard, & qu'aujourd'hui l'appel des Sentences de l'Official de Liege eſt communément reçû dans ce Tribunal ; mais l'Auteur répond *que cela ne change rien à la regle, & qu'une entrepriſe ambitieuſe ne forme* point

point un droit legitime. Il ſoutient d'ailleurs que cet Uſage eſt recent, & que c'eſt ce qui en prouve le vice. Il cite d'anciens Jugemens de la Chambre Imperiale de Spire, qui ont rejetté, par la ſeule raiſon de l'incompetence, l'appel des Sentences de l'Officialité de Liege. Il conclud de là, que ſi dans les derniers tems la même Chambre n'a pas ſuivi la même méthode, ſans qu'il ſoit rien ſurvenu qui ait pû donner lieu à un changement, c'eſt un abus & une uſurpation qu'on ne doit pas autoriſer. L'ordre des Juriſdictions eſt de Droit Public. On ne preſcrit point contre la regle en pareil cas. Le Livre eſt court, & contient peu de détail; mais par le ſeul état de la queſtion, & par les raiſons principales qu'on y a jointes, nous croyons avoir mis le Public à portée de décider.

Tractatus Juridicus de Officio Notariatus, ejuſdemque dignitate, uſu & abuſu. Auctore ABRAHAMO HERVARTO. *Francofurti ad Mœnum, apud Sam. Tob. Hocker.* C'eſt-à-dire : *Traité de Droit, concernant l'Office de Notaire, l'uſage legitime & honorable de ſes fonctions, & l'abus qu'on en peut faire. Par* Abraham Hervart. A Francfort ſur le Mein, chez Samuel Tobie Hocker. 1711. in 8. pagg. 108. Se trouve à Amſterdam chez les Waesberge.

IL n'y a pas d'Office plus connu ni plus important dans la Societé civile que l'Office de Notaire. Il donne à ceux qui l'exercent une eſpece d'autorité ſur le Public, par la connoiſſance qu'ils ont des affaires de chaque famille. C'eſt par leur miniſtere que les engagemens ſe contractent, ſe rompent, & ſe renouvellent. Ils ſont les dépoſitaires des conventions reciproques que les hommes font entre eux pendant leur vie, & des jugemens domeſtiques qui reglent le partage de leurs biens après leur mort. On confie à la diſcretion des Notaires ce que l'on a de plus ſecret, & ſouvent à leur fidelité ce que l'on a de plus précieux. Leur caractere imprime aux Actes qu'ils reçoivent l'authenticité neceſſaire pour faire foi ; & dans les différentes fonctions qu'ils rempliſſent, ils s'érigent une ſorte de Juriſdiction d'autant plus agréable pour eux, qu'elle eſt volontaire de la part de ceux qui en ſubiſſent les loix.

L'Auteur de l'Ouvrage dont nous avons à parler, traite méthodiquement de l'Office de Notaire. Il examine cet Office par ſa cauſe *efficiente*, ſa cauſe *materielle*, ſa cauſe *formelle*, & ſa cauſe *finale*. Mais avant que de s'engager dans l'explication de ces quatre parties, il raporte *l'étymologie* aſſez connuë du mot de Notaire.

taire. Ce mot François vient du mot Latin *Nota*, qui ſignifie *marque* ou *note*, parce qu'anciennement les Notaires ſe ſervoient d'écritures abregées, de ſorte qu'une ſeule lettre ou un chiffre ſignifioit un mot entier. A l'étymologie du mot l'Auteur ajoute la définition de la choſe. Un Notaire, dit-il, eſt une perſonne publique établie par l'autorité du Prince, pour rendre témoignage par ſa ſignature, des Actes que les hommes paſſent entre eux. Il vient enſuite, ſuivant ſa méthode, à rechercher la cauſe *efficiente* du Notaire, & il la trouve dans la Puiſſance du Prince, qui lui communique le caractere dont il a beſoin, pour avoir entre les mains le dépôt de la foi publique. Un Seigneur particulier peut auſſi établir des Notaires dans ſa Juſtice; mais le pouvoir de ces Notaires ſe renferme dans les bornes de la Juriſdiction où ils ſont établis, au lieu que les Notaires Royaux peuvent recevoir des Actes dans toute l'étenduë du Royaume. La cauſe *materielle* du Notaire, ce ſont, ſelon nôtre Auteur, les qualitez perſonnelles de ceux qui veulent exercer cet Office. Il n'y a que les hommes qui y ſoient admis; encore faut-il qu'ils ne ſoient ni muets, ni ſourds: Car il eſt de l'eſſence de leurs fonctions qu'ils entendent ce que les Parties leur declarent, & qu'ayant redigé leurs intentions par écrit, ils leur en faſſe

faſſent la lecture. La cauſe formelle, ajoute l'Auteur, conſiſte dans les formalitez du ſerment & de la reception des Notaires. La cauſe finale n'eſt autre choſe que l'objet de leurs fonctions, qui s'étend à toutes ſortes de perſonnes & à toutes ſortes d'Actes, pourvû qu'il n'y ait point d'incapacité dans les perſonnes qui contractent, & point de vice dans leurs conventions. L'incapacité perſonnelle c'eſt la minorité, l'interdiction, & quelquefois le ſexe. L'uſure eſt le vice le plus ordinaire des conventions. L'Auteur recommande aux Notaires de ne point inſerer de conventions uſuraires dans les Actes qu'ils ſont chargez de rediger. L'avis eſt loüable, il eſt neceſſaire; mais on ne ſçait s'il produira quelque effet dans un temps où les Notaires bien loin d'empêcher que les Parties qui s'adreſſent à eux ne ſoient opprimées par des uſures, s'appliquent plus eux-mêmes au commerce de l'argent, qu'à la reduction des Contracts.

MICHAELIS BERNARDI VALENTINI, Archiatri & Profeſſ. Giſſeni, Praxis Medicinæ infallibilis, è principiis mechanicis diſpenſationi publicæ æque ac domeſticæ aplicata, & Archiatrorum feliciſſimorum conſiliis illuſtrata, cum Noſocomio Academico ex caſibus ſelectioribus clinicis, methodo conſultatoriâ reſo-

resolutis; & in Academiâ Giſſenâ publicè ventilatis, conſtante. Accedunt Diſpenſatorium domeſticum, Animadverſiones in Machiavellum Medicum, Declamationes panegyricæ novæ, cum Programmatibus & Inſcriptionibus varii argumenti. *Francofurti ad Mœnum, apud Dominicum à Sande.* 1711. C'eſt-à dire: *La Pratique infaillible de Medecine de* Michel Bernard Valentini, *&c.* A Francfort ſur le Mein, chez Dominique de Sande. 1711. vol. in 4. Se trouve à Amſterdam chez les Waesberge.

CETTE Pratique de Medecine, que l'Auteur n'appelle *infaillible*, comme il nous en avertit, que parce qu'il prétend qu'elle eſt appuyée ſur des principes ſûrs, quoi que l'évenement n'en ſoit pas toûjours certain, eſt diviſée en quatre Parties, dont la premiere concerne les maladies de l'enfance; la ſeconde, celles de la jeuneſſe; la troiſiéme, celles de l'âge parfait; & la quatriéme, celles de la vieilleſſe. Les maladies de l'enfance ſont les difformitez qu'on apporte en naiſſant, la clôture de l'anus, le bec de liévre, les hocquets, les convulſions, les trenchées, la chartre, la galle, l'épilepſie, &c. Celles de la jeuneſſe ſont la faim canine, le vomiſſement, la phthiſie, l'hydropiſie, les pâles couleurs, la petite verole, &c. Parmi les mala-

maladies de l'âge parfait l'Auteur compte les fiévres intermittentes & les continuës, les lentes & les aiguës, les hemorragies, les inflammations, les coliques, les delires, les syncopes, l'impuissance, la passion hysterique, la suppression des regles, &c. Parmi celles des vieillards il met les vertiges, l'apoplexie, l'asthme, le rhumatisme, les catharres, la gravelle, la strangurie, l'ischurie, la goute, la paralysie, l'incontinence d'urine, &c.

M. Valentini raporte ici avec son sentiment celui des plus sçavans Auteurs sur le traitement de chacune de ces maladies, & on trouve dans cet Ouvrage autant de consultations différentes que de maladies proposées. L'Auteur s'attache sur-tout à faire remarquer les fautes qui se peuvent commettre dans le choix des remedes, & dans la maniere de les employer. Un enfant, dit-il, sera sujet à des vomissemens ou à des hocquets, on croira le soulager en le berçant sans cesse, & on produira par là un effet contraire. Un autre aura des tranchées, on lui donnera des preparations d'opium, & on fera mal, il faut s'en tenir à un peu de mithridate ou de theriaque. Les Nourrices dans ces occasions ont coûtume de froter le ventre des enfans avec quelques onguents, mais ces frictions causent quelquefois des descentes. C'est un usage presque général de

met-

mettre des corps de fer aux enfans dont l'épine se voûte ; mauvaise pratique, dit M. Valentini, on empêche par cette contrainte les vaisseaux sanguins & les nerfs de porter les sucs necessaires pour la nourriture du corps, ce qui fait tomber l'enfant dans la maigreur, & le rend encore plus contrefait qu'auparavant. On prétend qu'il n'y a rien de meilleur contre les vers que la poudre de vers dessechez, avalée dans quelque liqueur, ou dans une pomme ; mais c'est le moyen d'en faire naître un plus grand nombre. Quelques-uns ordonnent le mercure contre cette maladie, sans prendre garde que l'usage de ce remede fait des impressions dangereuses sur le corps tendre des enfans, & que le moindre mal qu'on en ait à craindre est de leur causer des tremblemens.

Dans la faim canine les purgatifs conviennent, mais il ne les faut point donner qu'on n'ait auparavant adouci les acides de l'estomac par des remedes propres pour cela, sans quoi on court risque d'exciter des coliques violentes & des dyssenteries. Il y a dans le vin un acide caché, ce qui fait croire à plusieurs personnes que l'usage du vin est dangereux à ceux qui sont attaquez de la faim canine, mais c'est une erreur. Le vin renferme des esprits qui corrigent les mauvais levains de l'estomac, & on trouve dans les meilleurs Auteurs

teurs de Medecine plusieurs exemples de malades attaquez de cette faim devorante, lesquels n'ont pû en être gueris qu'en buvant d'excellent vin. Le Livre de M. Valentini est rempli de remarques semblables concernant la Pratique, lesquelles peuvent beaucoup servir à regler la conduite des Medecins.

On a joint à cet Ouvrage un ample recueil de Consultations, intitulé, *Nosocomium Academicum*, c'est-à-dire, *l'Hôpital Académique*, lequel contient l'histoire de plusieurs maladies considerables, avec des préceptes & des regles très-utiles sur la maniere de les traiter. Le Recueil est suivi d'un petit *Dispensaire* domestique où sont décrits quelques remedes familiers, & d'un Suplément divisé en deux parties, intitulé, *Polychrestorum exoticorum supplementum*, dans lequel on raporte les vertus du *Magnesia alba*, l'un des meilleurs & des plus innocens purgatifs qui ayent été encore découverts, & où l'on donne une ample description de la pierre de Mexique appellé *filtrum lapis*, laquelle sert à filtrer l'eau ; description que les Lecteurs ne seront peut-être pas fâchez de trouver ici, c'est par là que nous finirons cet Extrait.

Il croît dans quelques endroits du Golfe de Mexique, une espece de champignon medicinal, à environ cent brasses de profondeur

fondeur ſous l'eau, ſur la roche vive, lequel ſe pétrifie de lui-même à l'air, & dont les Eſpagnols d'Amerique tranſportent les plus gros juſqu'à la mer de Sud, où ils les embarquent pour les Japonois, qui les achettent au poids de l'or, parce qu'ils prétendent que ces champignons ont la proprieté de procurer une longue vie. Les Japonois les font creuſer en forme de pots ou de mortiers, pour y pouvoir mettre des liqueurs, & particulierement de l'eau, dont ils font leur boiſſon ordinaire. L'eau commune paſſe au travers de cette pierre poreuſe, & quelque claire que ſoit la liqueur elle y dépoſe toûjours une grande quantité d'impuretez, ce qui la rend plus legere, plus pure, & beaucoup plus ſaine. C'eſt pour cela que ces Inſulaires, qui preferent leur ſanté à tous les autres biens de la vie, ont dans leurs maiſons des buffets exprès, dans leſquels ils tiennent ſur des trepieds propres pour cela, ces filtres ou couloirs, par leſquels paſſe continuellement l'eau qu'ils veulent boire. Ils ne confient à perſonne la clef de ces buffets, pas même à leurs femmes, ni à leurs enfans; ils diſent que c'eſt leur treſor. Cette eau ainſi dépurée, conſerve beaucoup plus long-tems ſa fraîcheur, & ne ſe corrompt jamais. Les grands Seigneurs Eſpagnols ne reviennent *preſque jamais* du Mexique ſans raporter

avec

avec eux quelques-unes de ces pierres; ſoit pour leurs uſages particuliers, ſoit pour en donner à leurs amis; ce qui eſt, ſelon eux, un preſent magnifique. Les plus groſſes ne contiennent guéres que cinq ou ſix pintes d'eau tout au plus. Il y en a de minces, au travers deſquelles l'eau paſſe trop vîte, alors on en met deux ou trois l'une ſur l'autre; mais on convient qu'une ſeule, quand elle eſt épaiſſe, a toute une autre qualité, & que l'eau s'y dépure beaucoup plus parfaitement, comme on le voit par le moyen du peſe-liqueur.

Un Curieux voulant ſe ménager de la faveur auprès de M. de Louvois qui aimoit extrêmement la bonne eau, fit venir en Europe une de ces pierres, pour la preſenter à ce Miniſtre, qui ſe trouva mort lorſque la pierre arriva; elle eſt encore entre les mains du même Curieux, qui aſſure qu'elle eſt d'une groſſeur énorme, & qu'elle contient environ quatre ſeaux d'eau. Il voudroit bien la faire paſſer à quelque grand Seigneur d'Allemagne, qui eut aſſez de ſoin de ſa ſanté pour en faire la dépenſe; & dans ce deſſein il offre de la faire venir à Strasbourg, pour la remettre à M. *Schaz* ſon ami particulier, lequel en pourra diſpoſer ainſi qu'il jugera à propos, pour la preſenter à quelque Prince. Le Pere de Martel, de

la Compagnie de Jesus, a donné une Dissertation sur les proprietez qu'il a reconnuës dans une de ces pierres de mediocre grandeur, dont il a fait diverses experiences.

Traité des Heures Canoniales & des devoirs d'un Chanoine. Par un Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin. A Paris, chez Louïs Sevestre, ruë des Amandiers, Jean Mariette, ruë S. Jacques, & Nicolas Aubert, Quai des Augustins. 1712. in 12. pagg. 275.

L'AUTEUR de cet Ouvrage traite d'abord de l'institution des Heures Canoniales, de leur antiquité, & de la pieté de ceux qui les ont fondées. En parlant de la pieté des fondateurs, il les défend contre un Auteur qui les a attaquez, & qui a attaqué en même tems ceux qui ont accepté les fondations : suposant, dit-il, d'un côté que les Ministres du Seigneur sont engagez par l'acceptation volontaire d'une retribution temporelle, à chanter ses loüanges, & à faire des prieres; & suposant d'un autre côté, que les Fideles qui ont du bien se soient cru obligez d'en fournir à leur subsistance selon leur pouvoir, peut-on dire, sans blesser la Charité & la Justice, „ que dans les fondations „ *qu'on prétend avoir* été trop facilement

„ ac-

„ acceptées par les Corps, & trop char-
„ gées par les Particuliers, la ſage meſu-
„ re a été alterée; que l'avarice des deux
„ côtez s'eſt ſouvent couverte du man-
„ teau de la Religion; qu'elle a voulu
„ vendre ſes aumônes, & mettre à prix
„ ſes prieres? Que la Charité a été en
„ pluſieurs occaſions contrainte de ceder
„ ſa place à ſon ennemie, qui en avoit
„ emprunté les apparences, & qui a inſ-
„ piré aux Fondateurs le deſſein de ne
„ rien donner gratuitement, & aux Com-
„ munautez celui de ne rien refuſer?"
Il s'applique à refuter ces reflexions; & en écartant des Fondateurs le ſoupçon d'avarice, il fait ſentir qu'on auroit grand tort de les comparer à une certaine femme dont Gregoire de Tours raconte cette hiſtoire. „ Un Eſclave More pourſuivi
„ par ſon Maître, s'étant ſauvé dans l'E-
„ gliſe, & près du tombeau de ſaint Loup;
„ ce Maître, ſans aucun reſpect pour ce
„ ſaint azile, l'en tira avec fureur, &
„ dit que ce Loup enfermé dans ſon ſe-
„ pulchre ne mettroit pas la patte dehors
„ pour l'arracher de ſes mains. Il porta
„ dès l'heure même la peine de ſon blaſ-
„ phême, courant dans le Temple com-
„ me un furieux, & ne parlant qu'en hur-
„ lant. Sa femme effrayée de ſon balbu-
„ tiement & de ſes violentes agitations,
„ offrit aux Prêtres un preſent conſidera-
„ ble,

„ ble, dans l'esperance que par leurs
„ prieres elle obtiendroit de Dieu pour
„ ce malheureux un prompt soulage-
„ ment. Ses vœux furent cependant inu-
„ tiles; il mourut dans son peché, a-
„ près avoir souffert d'horribles convul-
„ sions pendant trois jours. Cette femme
„ frustrée de son attente, redemanda son
„ present, qu'elle n'avoit eu intention de
„ donner, qu'à condition que son mari
„ recevroit la liberté de l'esprit & de la
„ parole; on le lui rendit."

On parle ensuite de l'utilité des Heures Canoniales, & des raisons que l'Eglise a euës d'en marquer les différens tems. On demande s'il ne seroit pas à propos que ces prieres fussent moins longues? Si on ne peut pas dire avec l'Auteur déja critiqué,
„ Que si leur longueur excessive étoit
„ moins autorisée, le remede le plus sûr
„ & le plus naturel seroit de la reformer,
„ & de mettre une juste proportion en-
„ tre les prieres publiques, & l'attention
„ dont un homme de bien est capable?"
Cette longueur est excessive, dit-on là-dessus; mais où est cet excès? est-ce un excès de zele? est-ce un excès d'obligation? un excès de zele qui surpasse indiscretement la juste mesure? un excès d'obligation qui porte trop loin la severité du précepte? Il est vrai qu'en la reformant ce seroit le remede le plus naturel; il ne

le feroit fans doute que trop. La tiedeur, l'indevotion, le relâchement de la difcipline y trouveroient trop leur compte: mais par cette raifon-là même, ce remede feroit fi peu fûr, que felon tous les Peres, & tous les Maîtres de la vie fpirituelle, rien n'eft plus fufpect qu'un changement où la grace a moins de part que la nature, l'efprit de Dieu que celui de l'homme.

On fait auffi diverfes confiderations fur la beauté du chant de l'Eglife, & fur l'attention qu'on peut & qu'on doit apporter à l'Office. Le chant des Pfeaumes étoit fi mélodieux dans l'Eglife de Milan du tems de faint Ambroife, que faint Auguftin apprehenda qu'une fi agréable harmonie ne fit trop de plaifir, & qu'il crut pendant quelque tems devoir préferer au chant de faint Ambroife, le chant fimple que faint Athanafe avoit introduit dans fon Eglife d'Alexandrie. Mais enfin fe reffouvenant des larmes qu'il avoit verfées dans l'Eglife de Milan au commencement de fa converfion, & de la tendre devotion qu'y avoit excitée dans fon cœur la Pfalmodie harmonieufe qu'il y avoit entenduë, il reconnut l'utilité de cette maniere de celébrer les loüanges de Dieu, & il en fit l'éloge. „ Les chofes, remarque nôtre „ Auteur, paroiffent aujourd'hui affez „ *changées*. C'eft fouvent une rapide

„ volu-

„ volubilité de voix, un impetueux flux
„ & reflux de paroles presqu'inintelligi-
„ bles, comme un bruit confus de flots
„ qui se pressent les uns les autres, par
„ l'agitation du vent qui les pousse, ou
„ comme un bourdonnement de mouches
„ à miel, qui sorties de leurs ruches, se
„ preparent & s'animent au combat." A l'égard de l'attention, il observe entre plusieurs autres choses, qu'il n'est pas necessaire d'avoir une attention toûjours presente au détail de ce qui se lit, & de ce qui se chante dans l'Eglise. Où est l'homme, dit-il, qui puisse fixer une imagination volage, un flux turbulent de pensées? Il suffit de les éloigner, comme Abraham éloigna ces oiseaux qui venoient fondre de tems en tems sur les victimes qu'il avoit offertes au Seigneur. Sur les dispenses de l'Office, il juge, „ que souvent on ten-
„ droit un dangereux piege à la ferveur
„ d'un Ecclesiastique & d'un Religieux,
„ si on lui disoit de se retirer quand sa
„ santé ne lui permet pas d'assister à tout;
„ quand sa santé l'avertit par une douleur
„ serieuse, ou par un épuisement qui ne lui
„ laisse pas la liberté de penser, qu'il y
„ auroit du danger dans une contention
„ trop suivie & trop soutenuë. J'avouë,
„ remarque-t-il sur cela, que Dieu ne
„ demandant rien au-dessus de nos forces,
„ ce *conseil donné* en général est très-

 „ judi-

„ judicieux : mais je douterois fort que
„ les Chapitres & les Communautez Re-
„ ligieuſes y trouvaſſent leur compte, par
„ l'application que s'en feroient quelques
„ particuliers, qui ſur ce principe deſer-
„ teroient le Chœur."

De l'Office, on paſſe aux Chanoines, & on en examine les devoirs. Le premier eſt de plaire à Dieu, & de ſe mettre en état d'en être approuvé. Comme Dieu n'approuve pas ceux qu'il n'appelle point, on traite ici aſſez au long de la vocation; & après avoir expoſé les marques de la vocation legitime, on donne une juſte idée des vocations vicieuſes. Parmi ces dernieres, celle des parens ambitieux ou avares tient une des premieres places. Il faut que les Miniſtres bien appellez, exercent dignement leurs fonctions. Le recueillement eſt neceſſaire, ſur-tout pendant qu'ils offrent le Sacrifice. L'Auteur eſt perſuadé qu'un des moyens qui contribuë le plus au recueillement eſt de prononcer à voix baſſe le Canon de la Meſſe. „ Par là, dit-il, les redoutables
„ Myſteres ſont traitez avec plus de dé-
„ cence, de gravité, & de majeſté : par
„ là le Miniſtre attentif à la grande action
„ du Sacrifice, ſe recueille avec moins de
„ peine, & ſon reſpectueux ſilence fait
„ connoître quelle eſt ſa frayeur aux ap-
„ proches d'un Dieu à qui il parle, quoi
„ qu'il

„ qu'il ne ſoit que cendre & que pouſ-
„ ſiere." L'Auteur fait ſur le même ſujet pluſieurs autres reflexions qui méritent d'être lûës. Il attaque après cela les principaux vices qui deshonorent les Miniſtres de l'Egliſe peu attentifs à leurs devoirs, & il s'applique à les détourner de l'oiſiveté, des folles dépenſes, de l'intemperance, des jeux illicites, & de la trop grande familiarité avec les femmes. Sur la fin de ſon Ouvrage il traite de la bonne doctrine d'un Eccleſiaſtique, & du ſoin qu'il doit prendre d'éviter les nouveautez profanes. Il fait connoître les Novateurs par deux caracteres, qui ſont la ſingularité qu'ils affectent dans leurs opinions, & l'opiniâtreté avec laquelle ils les défendent; & il trouve ces deux caracteres dans Tertullien & dans Origene, dont il apporte les exemples.

Arcanorum Status, Liber ſeptimus & octavus. Auctore FRANCISCO ALBERTO PELZHOFFER, S. R. J. Lib. Barone de SCHONAZ, &c. *Francofurti, apud Joannem Adolphum.* C'eſt-à-dire : *Traité des Secrets d'Etat. Par* François Albert Pelzhoffer, *&c.* A Francfort, chez Jean Adolphe. vol. in 4. pagg. 766. Se trouve à Amſterdam chez les Waesberge.

IL y a assez de Livres qui apprennent les regles générales du bon Gouvernement des Etats; mais ce qui paroît connu & aisé dans la speculation, est souvent difficile & ignoré dans la pratique. Les Princes ne suivent quelquefois pour maximes que leur penchant, & croiroient déroger à leur Souveraineté, s'ils s'assujettissoient à d'autres Loix. D'ailleurs les reflexions du Cabinet ne leur paroissent presque d'aucun usage, parce qu'il est impossible de prévoir tous les cas, & que la meilleure politique est de prendre conseil de l'occasion. Il faut pourtant convenir qu'en cette matiere, comme en toute autre, il y a certains grands principes dont tous les hommes raisonnables sont d'accord, & qu'il n'est pas permis de perdre de vûe. C'est de ces points fixes & principaux du Gouvernement des Peuples, qu'on a fait un Traité exprès, divisé en dix Livres, comme l'annonçoit d'abord le titre, mais dont nous n'en voyons encore que huit dans les trois volumes qui paroissent. Nous avons parlé des deux premiers dans le Mois de Novembre de l'année 1711. p. 512. il ne nous reste à faire mention que du troisiéme, où l'Auteur expliqu ce qui concerne la Religion par raport bon ordre du Gouvernement.

Comme la Religion est le fondeme

de l'ordre qui doit regner parmi les hommes, & que c'est pour maintenir cet ordre que Dieu a établi la Puissance Souveraine ; il est du devoir des Princes, dit l'Auteur, de soutenir la Religion dans leurs Etats, & de faire servir leur autorité à appuyer celle de l'Eglise. L'ordre exterieur de la Police doit se raporter à l'ordre divin qui l'a formé, & de ce raport il s'ensuit qu'il y a une union très-étroite entre les Puissances spirituelles que Dieu établit pour le Ministere de son Eglise, & les Puissances temporelles, à qui il confie le Gouvernement des Peuples ; puisque ces deux Puissances ont un but commun, qui est de maintenir l'ordre dans la Societé, en liant les hommes les uns aux autres par l'observation des mêmes devoirs. Il est donc d'une extrême importance, ajoute l'Auteur, que les Puissances spirituelles & les Puissances temporelles se soutiennent mutuellement, afin qu'elles tirent l'une de l'autre les secours necessaires pour le bien public. C'est pour cela que dans tous les tems les Princes Chrétiens ont fait diverses Loix pour l'execution des Loix de l'Eglise. Ce n'est pas qu'ils se regardent eux-mêmes comme les Legislateurs & les Juges en cette matiere. Ils ne décident pas, par exemple, quelles sont les veritez de la Foi que Dieu a revelées à son Eglise ; mais quand une fois

il eſt bien certain que l'Egliſe a mis certains points au nombre des veritez revelées, ils ne permettent plus qu'on y reſiſte, parce que dans la Religion comme dans la Police il faut une ſubordination qui fixe l'ordre. Les Princes ne reglent pas non plus les cérémonies du culte divin, mais ils puniſſent ceux qui troublent l'ordre établi pour ce culte, parce qu'ils ont interêt que l'ordre ſoit gardé en tout.

Le même interêt qui les anime à faire obſerver les Loix de l'Egliſe, les engage auſſi à en proteger les Miniſtres; mais ces Miniſtres, de leur côté, citoyens comme les autres, ſont ſoumis à la Puiſſance Seculiere dans tout ce qui regarde le temporel. L'Auteur parle à ce ſujet des libertez de l'Egliſe Gallicane, dont la principale maxime eſt que la Puiſſance Eccleſiaſtique ne s'étend directement ni indirectement ſur les choſes temporelles. Dieu a declaré formellement, obſerve-t-il, que ſon Royaume n'étoit pas de ce monde; qu'il faut rendre à Ceſar ce qui appartient à Ceſar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu. Il s'enſuit donc que les Princes ne tiennent leur Puiſſance que de Dieu ſeul; qu'ils ne peuvent avoir d'autres Juges de leurs droits que ceux qu'ils ont établis eux-*mêmes*; que perſonne ne peut leur de-*mander* compte du Gouvernement de

leurs

leurs Etats; & que l'opinion de certains Docteurs, qui étend sur le temporel des Princes la Puissance spirituelle, n'est propre qu'à troubler le repos, & à renverser les fondemens de la Societé Civile. Il approuve fort que la France se soit maintenuë sur cela dans les bonnes regles, & qu'elle se soit opposée en tout tems aux nouveautez introduites par les Canonistes Ultramontains. Il n'y a que les droits & les usages de la France sur la Regale, qui ne soient pas tout-à-fait du goût de l'Auteur. Ce qui fait principalement sa peine c'est que les autres Princes ne jouïssent pas des mêmes droits, & qu'en cette matiere il lui semble qu'il n'y a point de différence à faire entre ceux qui ont un pouvoir égal par leur naissance.

Il y a à la fin de ce volume un Chapitre de la Loi Salique, qui est une Loi ancienne & fondamentale du Royaume de France. L'Auteur observe que plusieurs attribuent cette Loi à Pharamond, d'autres à Clovis, & qu'en tout cas le style qui n'est presque pas intelligible, marque assez son antiquité. Elle ne concerne point la succession Royale en particulier; elle porte en général ces mots: *En la Terre Salique aucune portion d'heritage ne vienne à la femelle, ains que le sexe viril acquierre la possession.* Ainsi on appelloit autrefois terres ou heritages Saliques tou-

tes les terres, tant Fiefs que Rotures, de la succession desquelles les femmes étoient excluës; en sorte qu'elles n'heritoient que des meubles & des acquêts quand il y avoit des masles. Les Loix Saliques ont été données au Public par M. Pithou, & depuis par M. Bignon, Avocat Général, qui y a fait de sçavans Commentaires. Le dernier Chapitre de ce volume regarde la foi publique des engagemens des Princes, & va à établir que rien n'est plus indigne de leur caractere, ni plus pernicieux pour leurs Etats, que de manquer à leurs conventions ou à leurs paroles.

* *Eloge de feu Mr.* FLECHIER *Evêque de Nismes, & du R. P.* HERCULE AUDIFFRET *Genéral des Peres de la Doctrine Chrétienne, Oncle & Maître de M. Flechier.*

ESPRIT FLECHIER mort le 16. de Fevrier 1710. étoit né à Perne dans le Comtat d'Avignon le 10. de Juin 1632. Dieu qui le destinoit à être un des grands Orateurs Chrétiens de nôtre Siecle & un excellent Evêque, lui donna en naissant, un esprit juste, une imagination belle, mais reglée; un bon cœur, des inclinations droites. La Providence veilloit à l'au-

* *Cet Article est tiré du Journ. de Trevoux 1711. p. 1948.*

…entation de ſes talens : elle avoit …ré un Maître au jeune Orateur capable …e conduire à la plus parfaite éloquen… : c'étoit le R. P. Hercule Audifret, depuis Général de la Doctrine Chrétienne, Oncle de Mr. Flechier. Le P. Hercule étoit un de ces genies rares qui s'ouvrent eux mêmes les routes du vrai & du beau. Il avoit trouvé l'éloquence Françoiſe dans une étrange corruption, elle ne s'étoit pas encore tout-à-fait dégagée du fardeau peſant de ces frequentes citations, & de ce vain étalage de remarques ſçavantes, qui raſſemblées dans une compoſition bizarre faiſoient douter ſi c'étoit un Sermon ou un Recueil de Diſſertations qu'on prononçoit, ſi la Piece étoit Latine ou Françoiſe. Les Orateurs, qui renonçoient peu-à-peu à cette maniere pedante, tomboient dans un autre defaut encore plus contraire à la veritable éloquence : gâtez par les Predicateurs Eſpagnols & Italiens, ils épuiſoient leur Eſprit en pointes frivoles, en ornemens ſuperflus, en faux brillans. Une penſée leur paroiſſoit baſſe ſi elle étoit raiſonnable, une preuve leur ſembloit foible, ſi elle étoit commune : ils jugeoient une expreſſion platte dès qu'elle étoit ſimple ; ils cherchoient à ſurprendre plûtôt qu'à perſuader, & faiſoient conſiſter la beauté d'une penſée dans ſa bizarrerie, la force d'une

preuve dans sa nouveauté, &, si on l'ose dire, dans son éloignement du sens commun; le sublime d'une expression dans la singularité de la metaphore la plus outrée: singularité qui poussoit ordinairement ce prétendu sublime jusqu'au ridicule. La Raison parloit rarement en Chaire, on n'y entendoit plus que l'Imagination seule, mais l'Imagination dereglée & qui ne représentoit que des Geans, des Spectres, des Monstres.

Le P. Hercule entrevit la veritable éloquence au milieu de ces fantômes qui passoient pour elle: il comprit que l'élevation & le sublime étoient necessaires à l'Orateur, & sur tout à l'Orateur Chrétien; mais il comprit aussi que le naturel seul persuadoit, parce que le naturel seul conserve les traits de la Verité. Il comprit enfin qu'on pouvoit être sublime sans cesser d'être naturel, qu'une pensée pouvoit être ingenieuse sans être bizarre, que les preuves les plus communes étoient les plus solides, parce qu'elles étoient les plus conformes au sens commun, qu'on pouvoit leur donner l'agrément de la nouveauté par des tours étudiez, insinuans, touchans; que la pureté, la noblesse, l'harmonie étoient les veritables beautez de l'expression; qu'on pouvoit employer la metaphore avec succès, pourvû qu'on *l'employât* avec discretion; que ces saillies d'ima-

d'imagination qui frapent, qui étonnent, sont de fausses lueurs ; elles éblouissent plûtôt qu'elles n'éclairent, elles ne font aucun fruit, & même elles ne plaisent plus dès qu'on reflechit sur elles ; elles échapent, elles disparoissent. L'éloquence a besoin de l'Imagination dans ses Ouvrages, mais il n'apartient qu'à la Raison de la mettre en œuvre : c'est un feu, qui, retenu, reglé, conduit, éclaire, échaufe, pénétre, purifie, transforme ; mais qui échapé & mal menagé s'évapore en fumée, ou gâte & defigure ce qu'il devroit embellir : en un mot, nuit plus qu'il ne sert.

Ces reflexions que nous proposons comme les principes de la veritable éloquence, se presenterent aparemment au P. Hercule, & c'est sur elles qu'il forma son goût, du moins c'est ce genre d'éloquence que nous avons reconnu dans quelques-unes de ses Pieces manuscrites qui nous ont été communiquées, *une Oraison funebre de Marguerite de Montmorency, Princesse de Condé, & une Oraison funebre du Duc de Candale.* Ce bon goût d'éloquence paroît encore dans *ses Ouvrages de Pieté* imprimez chez Josse en trois Tomes, quoi que ce ne soient que des fragmens ou des Ecrits faits à la hâte, & que l'Auteur ne destinoit pas à voir le jour. On sent aussi par tout dans ses Ouvrages les grandes qualitez qui l'ont distingué, & que M. Flechier fut

exprimer dans ſoi, fidelle Diſciple d'un tel Maître, un bon cœur, un jugement droit, une rare intelligence de l'Ecriture & des voyes de Dieu, une ſolide pieté. Le P. Hercule mourut le ſixiéme d'Avril 1659. âgé de 56. ans. Il étoit né le quinziéme de Mai de l'an 1603. à Carpentras.

Mr. Flechier ſe fit d'abord connoître à Paris par une deſcription du Carrouſel en vers Latins, & par quelques Poëſies Françoiſes qui lui donnerent place parmi nos plus grands Poëtes. On admira qu'il eût pû exprimer en beaux vers Latins une choſe auſſi inconnue à l'ancienne Rome qu'un Carrouſel. Il faut poſſeder parfaitement une Langue pour s'en ſervir ſi heureuſement.

La douceur de ſon commerce, la regularité de ſes mœurs, lui gagnerent la confiance de pluſieurs perſonnes de diſtinction. Ses premiers Sermons augmenterent beaucoup ſa reputation & ſon credit : quoique ſa voix & ſon action n'euſſent rien d'impoſant, la juſteſſe de ſes diviſions, la beauté naturelle de ſes penſées, les charmes de ſon expreſſion, furent applaudies tout d'une voix.

Le parti qui trouble l'Egliſe depuis ſi long-tems, attentif à gagner un ſujet de ce merite, employa au commencement *les louanges* & les empreſſemens. On paſſa bien-

bientôt aux offres les plus capables de tenter. Le jeune Predicateur, ferme dans la Foi, ne fut point ébranlé dans la resolution qu'il avoit prise de ne pas faire fortune aux dépens de sa conscience. Des personnes vivantes distinguées par leur naissance, leurs emplois, & dignes de toute creance, lui ont entendu raconter les efforts du parti pour le gagner, & ajouter, *j'aurois mieux aimé passer ma vie dans l'obscurité que de parvenir par une si mauvaise voie.* Ces mêmes personnes lui ont entendu dire qu'il avoit pris Balzac pour modele de son stile, évitant l'enflure & les pensées fausses. Balzac, disoit-il, a une noblesse & une harmonie dans l'expression qu'on ne sauroit trop admirer, ni trop copier. Il lisoit aussi fort souvent les Ouvrages de Mr. du Bellai, & les Sermonaires Italiens & Espagnols; mais il les lisoit pour s'en divertir; il les appelloit agréablement ses bouffons, & il avouoit que le ridicule de ces Sermonaires lui avoit servi à épurer & à fortifier son goût pour le vrai, sans lequel il n'y a ni beauté, ni force, dans l'éloquence. Il disoit de Mr. du Bellai que son malheur étoit d'avoir eu trop d'esprit & trop de facilité. C'étoit, disoit-il, une source trop abondante & mal ménagée: en la resserrant, en la conduisant, on en auroit fait un canal charmant & utile; il ne l'a em-

employée qu'à des jets d'eau, ou laiſſé ſe repandre, & n'a fait qu'un marais bourbeux.

Parmi les amis illuſtres que ſon merite lui aquit, Mr. de Montauſier fut un des plus vifs. Un ami de ſon caractere fait autant d'honneur au cœur qu'à l'eſprit de Mr. Flechier. Mr. de Montauſier le produiſit auprès de Mr. le Dauphin dont il fut Lecteur. Choiſi en 1672. pour l'Oraiſon funebre de Madame de Montauſier, il produiſit la premiere fois ce talent ſingulier que toute la France a reconnu dans lui pour ces ſortes d'Ouvrages, & qui a paru dans celles de Madame d'Aiguillon, de Mr. de Turenne, de Mr. le Premier Preſident de Lamoignon, de la Reine Marie Thereſe, de Madame la Dauphine, de Mr. le Chancelier le Tellier, de Mr. de Montauſier.

Le monde avoit beau le rechercher, il ne ſe livroit point au monde, il ne ſe croyoit pas diſpenſé, par ſa grande reputation d'aquerir un nouveau merite, & l'aplication qu'il donnoit à ſes Sermons ne l'empêcha pas d'enrichir le Public de pluſieurs autres Ouvrages, fruits d'un tems bien menagé & de ſa retraite au milieu de la Cour.

Deux Manuſcrits Latins d'Antoine Marie Gratiani Evêque d'Amelia, un des *plus beaux* Eſprits du XVI. Siecle, lui

tom-

tomberent entre les mains; l'un contenoit la Vie du Cardinal Commendon à qui Gratiani avoit été attaché ; l'autre racontoit les malheurs des hommes illustres du seiziéme Siecle. Il fit imprimer l'un & l'autre chez Cramoisi, & traduisit le premier.

Vita Cardinalis Commendoni, en 1669.

La Traduction de cette Vie, en 1671.

De Casibus Virorum illustrium, en 1680.

La Traduction de la Vie du Cardinal Commendon fut regardée comme un modele de Traduction. Il s'en est fait plusieurs Editions.

Mr. Flechier Poëte, Orateur, Traducteur celebre, dut trouver & trouva en effet dans l'Academie Françoise beaucoup de disposition ; que dis-je, un veritable empressement à le recevoir. Il succeda à Mr. Godeau Evêque de Vence en 1673.

Un des projets formez pour l'éducation de Mr. le Dauphin avoit été de faire écrire l'Histoire de tous les grands Princes Chrétiens. Mr. Flechier avoit été chargé de *l'Histoire de Theodose* : fidele à son engagement il la fit paroître en 1679. & c'est la seule qui ait paru. Ce fut dans le même tems qu'il composa l'Histoire du Cardinal Ximenès imprimée en 1693. A la fin d'un de ses Sermons un Cordelier inconnu lui aporta des Memoires pour cette Histoire, & se *retira sans* que Mr. Flechier l'ait vû

de-

depuis. Mr. Flechier regarda cette avanture comme un ordre de la Providence qui l'engageoit à ce travail.

Son merite avoit été connu de trop près à la Cour pour rester sans recompense, sous un Prince qui sait distinguer la veritable vertu, & qui aime à l'élever. Le Roi lui donna l'Abbaye de St. Severin & la Charge d'Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine; ensuite il le nomma Evêque de Lavaur l'an 1685. d'où il passa en 1687. à l'Evêché de Nismes.

Nismes étoit alors, & a été depuis, un poste très-difficile, par la multitude de Calvinistes dont le Diocese est rempli. Le Roi avoit revoqué l'Edit de Nantes, & ceux des Calvinistes qui restoient dans le Royaume avoient fait abjuration; mais on n'ignoroit pas que ces abjurations précipitées avoient été pour la plûpart faites de mauvaise foi, qu'une partie de ceux dont la conversion avoit été sincere n'avoient pas perseveré: de ces nouveaux Catholiques, c'est ainsi qu'on les appelloit, les uns continuoient dans la même dissimulation & profanoient les Sacremens, les autres sans se retracter publiquement ne faisoient aucune fonction de Catholique. Quelques-uns pratiquoient en secret les cérémonies de leur fausse Eglise, les *plus* violens étoient prêts d'en venir à une *revolte* déclarée, & tout ce qu'on pou-

voit attendre des plus moderez, c'est qu'ils ne prendroient les armes qu'après avoir vû le succès des premiers mouvemens : vaste champ pour le zele d'un Evêque. Un zele peu éclairé auroit rendu le mal incurable, changé la seduction en une obstination invincible, aigri les Esprits moderez, poussé les violens jusqu'à la fureur, hâté les tragiques scenes qui ont fait couler tant de sang. La prudence Chrétienne de Mr. Flechier lui fit connoître la grandeur du mal, & de quels remedes il falloit se servir. La Lettre qu'il écrivit à sa Majesté sur la conduite qu'on devoit tenir avec les nouveaux Convertis, est un fidele portrait de la conduite qu'il tint avec eux, & le succès répondit à son attente. Il en convertit plusieurs, il retint les autres dans le devoir; tous l'estimerent comme un des plus grands Hommes de nôtre tems, tous l'aimerent comme un pere plein de bonté. Les barbares Fanatiques, qui n'avoient retenu rien de Chrétien, rien d'humain, s'adoucissoient au nom de l'Evêque de Nismes & veilloient à sa conservation. Ce n'étoit point au reste par une lâche condescendance, mais par une sincere tendresse qu'il avoit gagné leurs cœurs. Il veilloit sur eux, il les reprenoit, il les corrigeoit; mais il veilloit, il reprenoit en *pere: il les instruisoit* sans les *importuner, il les reprenoit* sans les irriter. S'il

s'opo-

s'oposoit à ce qui étoit contre l'ordre, des services effectifs dissipoient bientôt le chagrin de la correction : s'il ne pardonnoit pas la desobéïssance, il ne punissoit pas l'aveuglement. Dans ses discours, dans ses exhortations, dans ses reprimandes même, une douce compassion paroissoit seule & ne laissoit jamais échaper aucun mouvement d'indignation : il attendoit le moment de Dieu, content de l'avancer par ses soins, par ses prieres & par ses bienfaits. Après cela doit-on être surpris que ce digne successeur des Apôtres, cet imitateur aimable de la douceur de Jesus-Christ, ce fidele Disciple de S. François de Sales, si généralement, si vivement regretté dans son Diocese, ait encore fait verser plus de larmes aux Heretiques qu'aux Catholiques. Si tendre pour des enfans rebelles, quelle étoit sa sensibilité pour les Catholiques ? Arrangé dans son domestique, splendide cependant & liberal, sur-tout envers les pauvres; affable, toûjours accessible, toûjours pere, toûjours Pasteur, rarement superieur, jamais ennemi; l'amour de son Peuple lui tenoit lieu d'autorité, mais rien ne rendoit l'attachement de son Peuple pour lui si vif & si durable que son parfait desinteressement.

L'inclination qu'il avoit pour les belles *Lettres* ne fut point étouffée par les soins *de l'Episcopat*. Il se forma par ses soins à

Nis-

Nismes une Académie dont il étoit le President & l'ame. Son Palais étoit une autre Académie, il s'apliquoit à y élever des Orateurs Chrétiens, des Ecrivains qui servissent l'Eglise & fissent honneur à la Nation. Deux Ouvrages sont sortis de cette Ecole *.

Attentif à perfectionner des Auteurs, il negligeoit ses propres Ouvrages. On le pressoit de tous côtez de publier ses Sermons; on n'en obtint qu'un petit nombre, avec les *Panegyriques des Saints*, qui furent imprimez en 1696. On se dedommageoit de sa lenteur à publier ses anciens Ouvrages, par l'empressement à lui enlever les nouveaux; *Mandemens, Complimens, Harangues.* L'âge qui n'avoit point affoibli son corps, avoit laissé à son esprit tout son feu & toute sa vigueur. On trouve dans ses dernieres Pieces la même élegance, la même délicatesse, plus de force même que dans les premieres. Le Public leur rendoit justice si-tôt qu'elles paroissoient; on les imprimoit à Paris, à Lyon, dans les Païs étrangers, tant d'éditions suffisoient à peine à l'empressement des Lecteurs. *On en fit un Recueil à Lyon.*

Etienne va nous donner ce *Recueil sur les Originaux, plus exact & plus ample, avec toutes les Poësies de Mr. Flechier & ce Poëme contre le Quietisme* si vanté par le petit

* *Paraphrase sur le Livre de l'*Ecclesiastique, par *Mr. Menard Prieur d'Aubort*, & les Sermons de *Mr. l'Abbé Begault.*

en declarant ici par quelle route il est parvenu au peu qu'il sçait dans sa Profession après un travail opiniâtre de 40 années; ce qui pourra frayer aux Etudians un chemin plus facile, en leur découvrant les écueils qui ont retardé les progrès de l'Auteur dans la saine pratique, & en les leur faisant éviter. Il avouë qu'après avoir flotté quelques années entre une infinité de Systêmes opposez les uns aux autres, sans sçavoir auquel s'en tenir, il eut le bonheur de rencontrer le Commentaire du fameux *Duret* sur les *Coaques* d'*Hippocrate*, & d'y lire ces paroles consolantes : *Qu'on puisoit dans les Ecrits de ce grand homme plus de bonne Medecine en un jour, que le commerce de tous nos Praticiens modernes n'en pouvoit fournir en un siecle* : ce qui le delivra de l'incertitude où il avoit été jusqu'alors, en le fixant à l'étude d'*Hippocrate*, dont il a recueilli tout le fruit qu'il en esperoit. Il lui a trop d'obligation pour ne pas prendre avec chaleur ses interêts, en le justifiant contre les fausses imputations d'une multitude d'Interpretes qui se disent ses fideles Sectateurs, & il connoît trop le prix de la doctrine qu'enseignoit ce fameux Medecin, pour ne la pas exposer dans toute sa pureté à ceux qui se sont consacrez à ce genre d'étude. C'est ce qu'il se propose dans cet Ouvrage, où il entreprend de découvrir quelle étoit la

veri-

veritable méthode d'*Hippocrate* pour le traitement des maladies aiguës, & de faire voir en même temps qu'on a ignoré jusqu'ici cette méthode. Dans ce dessein, il a choisi pour texte de son Discours le premier Aphorisme, *Vita brevis*, *Ars longa*, &c. dont il examine les neuf différentes propositions en autant de Chapitres; ce qui lui donne occasion de nous faire part de ses découvertes par raport à la pratique de ce Pere de la Medecine.

Du reste, il s'excuse d'avoir écrit son Livre en Langue vulgaire, & non en Latin; & il en allegue quatre raisons principales; la premiere, Qu'il veut se rendre intelligible à tous ceux qu'il prétend instruire dans cet Ouvrage; parmi lesquels il y en a plusieurs qui n'entendent pas le Latin: la seconde, Qu'on s'explique toûjours infiniment mieux dans sa Langue naturelle, que dans une Langue étrangere, quelque parfaitement qu'on la posséde; consideration qui a porté les Anciens à écrire en leur Langue, en quoi leur exemple a été suivi par quantité de nos Modernes, tels que *Descartes*, *Boyle*, le Pere *Malebranche*, *Régis*, M. *de Fontenelle*, *Galilée*, &c. la troisiéme, Qu'il connoît grand nombre de Medecins qui ne peuvent lire sans ennui & sans dégoût quatre lignes de Latin, même du plus élegant, tel que celui de *Fernel*, &c. & qui pour s'é-

s'épargner la peine de consulter ou Grammaire ou Dictionaire (si par hazard ils en ont) envoyent le Livre au Diable (l'Espagnol dit à *Barrabas*) & conçoivent en même temps mauvaise opinion de l'Auteur qui s'est donné tant de peine à polir sa Latinité : Enfin, Qu'il veut que les Malades aussi-bien que les Medecins puissent l'entendre sans peine. Venons presentement au corps de l'Ouvrage.

Nous ne croyons pas devoir nous arrêter à l'explication des deux premiers points de l'Aphorisme dont il s'agit (*La vie est courte, l'Art est long*) qui font le sujet des deux premiers Chapitres, & sur lesquels l'Auteur passe legerement. Mais le troisiéme article de cet Aphorisme (*Occasio praceps, l'occasion est prompte*) merite d'autant plus nôtre attention, que le Commentaire de M. Boix sur ces deux mots remplit le tiers de ce volume. L'Auteur observe d'abord qu'il resulte de cette proposition d'*Hippocrate*, Que l'occasion de faire des remedes à propos dans toutes les maladies en général s'échape si promtement, qu'il est difficile de la connoître bien distinctement & d'en profiter; qu'ainsi bien loin de crier avec *Paul de Sorbait* & d'autres contre ces Medecins qui temporisent, & qui dans la crainte de risquer la vie de leur malade lui épargnent la fatigue d'une multiplicité de secours dont le

suc-

ſuccès eſt fort douteux, on ne peut au contraire trop louer cette ſage conduite. Il prétend que c'étoit préciſément celle que tenoit *Hippocrate* dans le traitement des maladies aiguës, pour leſquelles il mettoit en œuvre un ſi petit nombre de remedes, qu'on peut dire qu'il y faiſoit ſouvent le perſonnage de ſimple ſpectateur. Il étoit en cela fort éloigné du caractere de la plûpart de nos Modernes, qui croyent remplir parfaitement le précepte contenu dans l'Aphoriſme (*Occaſio præceps*) en accablant ſans relâche & ſans diſcernement leurs malades par des ſaignées, par des purgations, par des cordiaux, par des ſudorifiques, &c. afin qu'ils ne puiſſent encourir le reproche d'avoir manqué cette occaſion précieuſe & fugitive, dont parle *Hippocrate*, & que ſi le malade vient à mourir entre leurs mains, ils n'ayent la conſcience chargée d'aucune omiſſion.

Maintenant, qu'il ſoit vrai qu'*Hippocrate* n'employât preſque aucun remede pour la guériſon des maladies aiguës, c'eſt ce que M. Boix entreprend de prouver par les Ouvrages mêmes qui nous reſtent de ce Medecin. Et pour ôter tout ſujet de conteſtation là-deſſus, il commence d'abord par exclurre tous les Livres ou fauſſement attribuez à cet Auteur, ou qu'on a lieu de regarder comme douteux, parce qu'ils contiennent une doctrine contraire à cel

que nous ont tranſmiſe les Livres qui du conſentement de tout le monde appartiennent à *Hippocrate.* [C'eſt donc uniquement au témoignage de ceux-ci que M. Boix en appelle, & il les réduit ſeulement aux *Aphoriſmes* & aux Livres 1. & 3. des *Epidemies* ou *maladies populaires*, par rapport au ſujet dont il eſt queſtion. Il paroît (ſelon lui) par ces Livres, qu'*Hippocrate* ne ſaignoit ni ne purgeoit dans les maladies aiguës, puiſque de tous les malades dont il nous fait l'Hiſtoire dans ces deux Livres des *Epidemies*, il ne ſe trouve que le ſeul *Anaxion* qui ait été ſaigné, encore ne fut-ce que le huitiéme jour de ſa maladie. Il eſt inutile d'oppoſer que la ſaignée & la purgation ſont d'une neceſſité ſi indiſpenſable, & d'un uſage ſi ordinaire dans ces ſortes de maladies, qu'on doit ſupoſer qu'*Hippocrate* n'a pas manqué d'y avoir recours, quoi qu'il n'en diſe rien. L'Auteur répond, qu'*Hippocrate* ayant rempli ſa narration des moindres minuties, ſans oublier de faire mention d'un ſimple ſuppoſitoire, il n'eſt nullement vrai-ſemblable qu'il ait paſſé ſous ſilence des remedes auſſi ſerieux & auſſi déciſifs que le ſont la ſaignée & la purgation en pareilles rencontres. On replique, Que le Livre (*De ratione victus in acutis*) fait foi qu'*Hippocrate* en pareil cas ne negligeoit ni les ſaignées ni les purgations. M.

Boix

Boix s'inſcrit en faux contre le Livre allegué, qu'il ne veut pas reconnoître pour l'Ouvrage du grand *Hippocrate*; & il ſuffit pour le lui rendre ſuſpect, que la doctrine qu'on y lit ſoit contraire à celle des *Epidemies*, dont perſonne ne doute qu'*Hippocrate* ne ſoit l'Auteur. Il obſerve outre cela qu'à la verité il eſt parlé de la ſaignée en ſix endroits des Aphoriſmes, mais qu'aucun de ces endroits ne regardant les maladies aiguës, ils ſont de nulle autorité pour le fait dont il s'agit. D'où il s'enſuit (dit l'Auteur) qu'*Hippocrate* gueriſſoit ces ſortes de malades ſans les ſaigner.

Non content de s'être efforcé de prouver en général cette eſpece de Paradoxe, il deſcend dans le particulier, & parmi les maladies aiguës, il en choiſit trois des plus ordinaires, ſçavoir les fiévres tierces, les pleureſies, & les fiévres malignes telles que la rougeole & la petite verole. Il entreprend de faire voir par autorité, par raiſon, & par experience, que l'on peut guérir ces maladies ſans le ſecours ni de la ſaignée ni de la purgation. Nous paſſons par deſſus le traitement des fiévres tierces comme moins important, & nous venons d'abord à celui de la Pleureſie.

Voici (dit l'Auteur) comme Hippocrate dans ſon Livre (*De locis in homine*) enſeigne à guérir les Pleuretiques. *Il ne faut*

point calmer la fiévre pendant les sept premiers jours; & le malade doit user pour sa boisson ordinaire d'oxymel ou d'oxycrat, dont on doit lui faire prendre le plus qu'on pourra, pour l'humecter & le faire cracher. Cette doctrine est conforme à celle qu'on lit dans les *Coaques* (3. 79.) Que *la saignée est contraire aux douleurs de côté qui sont accompagnées de fiévre*; & à la maniere dont *Hippocrate* dans le troisiéme des *Epidemies* nous raconte avoir traité Anaxion malade d'une pleuresie, qu'il ne fit saigner que le huitiéme jour. M. Boix va au devant de l'objection tirée du Livre (*De victus ratione in acutis*) qui prescrit *de saigner abondamment les Pleuretiques dès le commencement de leur maladie*; & sur cela il donne la même solution que nous avons raportée plus haut. Cette pratique d'*Hippocrate* est confirmée par plusieurs de ses Interpretes & autres sçavans Medecins, tels que *Prosper Martianus*, dont l'Auteur paroît faire une estime singuliere, *Guillaume Baillou*, &c. Il avouë que *De Heredia* fameux Medecin Espagnol, & *Riviere* sont d'un sentiment opposé au sien, & il s'applique à les refuter.

Aprés avoir allegué ces autoritez en faveur de son opinion, il l'appuye de ce raisonnement. C'est la Nature qui guerit les maladies en général & la Pleuresie en particulier. Pour cela elle employe des

moyens & fait agir des ressorts inconnus aux Medecins les plus éclairez. Il lui faut pour ses operations cachées une certaine quantité de force, que nul Esculape ne peut définir. Pour peu qu'on lui en dérobe, ou qu'on la détourne de ses mouvemens, on la jette dans un trouble & dans un embarras qui ne peuvent qu'être très-préjudiciables au malade. Or la voye qu'affecte la Nature dans la Pleuresie, pour se délivrer du fardeau qui l'accable, est celle des crachats, & la fiévre est l'instrument qu'elle employe pour venir à bout de son Ouvrage. La saignée en diminuant la fiévre affoiblit le mouvement de la Nature, & la purgation donne à l'humeur qui devoit être évacuée par l'expectoration, une détermination toute différente, en lui faisant enfiler la route des selles. Par conséquent cette méthode de traiter les Pleuresies interrompant l'action de la Nature, loin de guerir la maladie, ne peut qu'en multiplier les accidens, & en augmenter le peril.

Il ne reste plus à l'Auteur qu'à faire venir l'experience à l'appui du raisonnement & de l'autorité; & c'est ce qu'il n'oublie point. Il renvoye pour cela aux observations d'*Olmedilla* Medecin Espagnol, & sur-tout à celles de M. *Tozzi* Medecin du Pape, qui assure dans son Commentaire *sur les* Aphorismes, avoir guéri des mil-

liers de Pleuretiques, de Phrénetiques, & d'autres ſemblables malades, ſans leur avoir fait tirer une ſeule goûte de ſang. De tout cela il reſulte (ſelon M. Boix) que la Pleureſie conſiderée en elle-même, ne requiert ni ſaignée ni purgation, du moins dans ſon commencement, dans ſon progrès, & dans ſon état; & que s'il y a quelque choſe à faire pour le Medecin, ce ne doit être que dans le déclin du mal.

Du traitement de la Pleureſie, l'Auteur paſſe à celui des fiévres aiguës, & prend pour exemple en ce genre de maladies, la petite Verole & la Rougeole. Il ſoutient qu'on peut fort bien les guérir ſans ſaignée & ſans purgation, & pour nous le perſuader, il ſuit la même méthode dont il s'eſt ſervi dans l'article precedent: c'eſt-à-dire, qu'il a recours à l'autorité, au raiſonnement & à l'experience. Quoi qu'il ſoit fort douteux qu'*Hippocrate* ait connu la petite verole, M. Boix ne laiſſe pas de le mettre dans ſon parti, en ſupoſant que la fiévre aiguë accompagnée de puſtules dont *Siléne* fut guéri ſans ſaignée, & dont l'hiſtoire ſe lit dans les *Epidemies*, avoit du raport à celle qui accompagne nos petites veroles & nos rougeoles. Cependant ſans vouloir trop appuyer ſur une autorité aſſez équivoque dans le cas dont il s'agit, il ſe retranche

in-

incontinent après ſur le raiſonnement & ſur l'experience, & ce ſont les deux ſortes de preuves qu'il fait ici le plus valoir.

A l'égard du raiſonnement, il en emprunte le fond de *Gaſſendi* & de *Sydenham*, ce qui ſe réduit à peu près aux mêmes principes qu'il vient de poſer touchant la cure de la Pleureſie. Il en tire cette conſéquence, Que la petite verole & la rougeole étant des maladies qui de leur nature ne tendent qu'à procurer plus de ſanté au malade, en purifiant ſon ſang, il eſt manifeſte qu'elles ſe doivent guérir d'elles-mêmes, & preſque ſans le ſecours de l'Art. Auſſi eſt-il certain, & de l'aveu même des plus grands Praticiens, qu'il eſt rare qu'elles ſoient meurtrieres pour les Payſans & le menu Peuple des villes; dont on ne peut alleguer d'autre raiſon, ſinon que ces ſortes de gens abandonnez aux ſeuls ſoins de la Nature, ne ſe trouvent point en butte à une infinité de remedes, qui ne ſervent qu'à la déranger dans ſes mouvemens. Et ſur cela il produit les témoignages de *Riviere*, de *Borelli*, & de M. *Liſter*.

Celui-ci ſur-tout ſe donne carriere & s'égaye ſur les différentes méthodes de traiter la petite verole. Les uns (dit-il ici par l'organe de M. Boix) chargent les malades de couvertures, pour les faire ſuer, & leur retranchent les alimens: les au-

autres au contraire mettent toute leur induſtrie à les garentir de la ſueur, & pour cela les couvrent peu dans leurs lits, font ouvrir les fenêtres de la chambre, & leur ordonnent de plonger leurs pieds dans l'eau froide. Ceux-ci les bourrent de cordiaux depuis le commencement juſqu'à la fin de leur maladie : ceux-là ne travaillent qu'à les raſraîchir, leur faiſant manger du laitage & des pommes, leur faiſant boire de la petite biere, & leur interdiſant l'uſage du vin. Il y en a qui dès la premiere attaque du mal purgent les malades : il y en a d'autres qui ne permettent pas même qu'on leur donne le moindre lavement. Tel ne ceſſe de leur faire prendre des narcotiques : tel autre ne voudroit pas leur accorder ſeulement une goûte de *laudanum* liquide. On ne finiroit pas (continuë M. *Liſter*) ſi l'on vouloit faire paſſer en revûë tous les divers Syſtêmes de Pratique par raport à ces maladies : & au milieu de toutes ces *diſparates* on ne laiſſe pas de voir quantité de ces ſortes de malades qui ſe tirent d'intrigue. Preuve convainquante que c'eſt la Nature ſeule qui les guerit, malgré toutes les mauvaiſes manœuvres des Medecins ; & qu'elle les gueriroit encore infiniment mieux, ſans tout ce fatras de remedes dont on l'accable.

M. Boix examine enſuite l'argument le plus

plus ſpecieux qu'on puiſſe faire en faveur de la ſaignée dans la petite verole, & qui eſt tiré de ce que le ſaignement de nez qui arrive d'ordinaire à ces malades dès le quatriéme jour de la maladie, faiſant évanouïr la plûpart des accidens qui ſembloient menacer la vie, c'eſt un grand préjugé que la ſaignée doit produire le même effet. On répond Qu'il eſt incertain ſi la Nature ſe dégagera par cette voye; Qu'on n'eſt aſſuré ni du temps qu'elle choiſira pour ce dégagement, ni de la quantité de l'évacuation neceſſaire pour le ſoulagement du malade: en un mot, Que ſouvent on gâte tout pour vouloir prévenir la Nature. L'Auteur ajoute qu'on ne ſçauroit ſe tenir trop en garde contre l'abus que font les Medecins de cet Aphoriſme d'*Hippocrate* mal entendu: *Quò Natura vergit eò ducere oportet*, &c. *Il faut évacuer l'humeur par la voye que la Nature ſemble indiquer pour cette évacuation*: Et il montre par l'exemple de pluſieurs malades des *Epidemies*, qu'*Hippocrate* étoit fort éloigné de ſuivre à la lettre l'Aphoriſme que nous venons de citer, puiſqu'il ne fit à ces malades aucun des remedes que les mouvemens de la Nature ſembloient exiger.

L'Auteur après cela s'attache à refuter les raiſonnemens de Heredia pour autoriſer la ſaignée dans les petites veroles: d'où

il tombe rudement sur le Traité touchant cette maladie, publié en 1699 par M. *Sidobre* Medecin de la Faculté de Montpellier. „ Cet Auteur (dit M. Boix) nous décrit „ l'origine, l'essence, les causes, les diffé- „ rences, les signes, & le prognostique „ de la petite verole avec tant d'esprit, „ d'agrément, & de *gentillesse*, qu'il paroît „ difficile que l'Art puisse aller plus loin. „ Il nous donne des raisons si vrai-sem- „ blables de tous les Phénomenes qui ac- „ compagnent cette maladie, qu'il sem- „ ble impossible d'y pouvoir rien ajouter. „ J'avouë (continuë l'Auteur) que j'é- „ tois charmé & comme transporté de la „ maniere ingenieuse dont je le voyois „ discourir sur tout ce qui concerne la „ theorie de la petite verole. Mais quand „ je fus arrivé au Chapitre de la *Curation*, „ je me ressouvins de l'avanture de *Ga-* „ *lien* après la lecture du Livre d'*Archigé-* „ *ne*; c'est-à-dire, que je me trouvai la „ tête fort étourdie, & je me vis déchû „ de la grande esperance que j'avois con- „ çûë de cet Ecrivain. Voici en effet „ comme il debute pour le traitement de „ cette maladie (ajoute M. Boix.) *Dès* „ *le commencement il faut tirer au malade* „ *neuf onces de sang, si c'est un adulte, &* „ *à proportion si c'est un enfant; on doit en-* „ *suite reïterer la saignée deux, trois, quatre,* „ *cinq, six, & même jusqu'à huit fois,*

„ *sui-*

„ *suivant les symptomes, l'âge & les forces.*
„ M. *Sidobre* (poursuit nôtre Auteur) a
„ raison d'avancer que pour guerir la pe-
„ tite verole il n'est pas question d'un
„ grand appareil de medicamens; en effet
„ par sa méthode on a bientôt expedié
„ la maladie & le malade. Ainsi je ne
„ m'étonne pas qu'à Montpellier on gue-
„ risse très-peu de petites veroles, de l'a-
„ veu même de M. *Sidobre*, la méthode
„ qu'on y suit pour cela n'étant fondée ni
„ en autorité, ni en experience, & M.
„ *Sidobre* n'ayant pour lui que le suffrage
„ de son oncle." C'est ce que M. Boix s'applique à mettre dans un plus grand jour par une foule d'autoritez, tirées des plus grands Praticiens, & sur-tout de divers Medecins de la Faculté de Montpellier même. Mais c'est sur quoi nous nous dispenserons de le suivre ici, pour ne point donner à nôtre Extrait une longueur excessive. Nous continuerons dans un autre Mois à rendre compte de la maniere dont M. Boix poursuit l'explication des autres termes contenus dans l'Aphorisme qui fait le sujet de son Ouvrage. On peut dire qu'il y a repandu à pleines mains l'érudition Medicinale, & que quoi qu'il paroisse avoir fait son capital de l'étude des Anciens Medecins, il ne lui est échapé presque aucun de nos Modernes, en quelque Langue qu'il ait écrit, soit par raport à la Phy-

Physique, soit par raport à la Medecine.

NOUVELLES DE LITTERATURE.

* DE COPENHAGUE.

ON ne vous a point imposé quand on vous a écrit d'Allemagne qu'il étoit né ici un petit Cyclope, je l'ai vû: il n'avoit de monstrueux que la tête, qui n'étoit pas plus grosse qu'elle l'est dans les autres enfans, mais toute veluë. Du milieu du front il sortoit un bec d'oiseau tourné un peu de côté, un petit trou qu'on remarquoit au bout faisoit juger que ce bec lui auroit servi de nez. La place du nez étoit occupée par un grand œil avec ses sourcils; il ne paroissoit point de levres, le menton étoit fort petit, au dessous duquel naissoient deux longues oreilles sans cavité; il paroissoit seulement à la naissance des oreilles deux petits trous: c'étoit le commencement de deux fistules, dont l'une alloit vers la bouche, l'autre vers la place du nez.

Puisque je suis en train de vous debiter du merveilleux, je vais vous parler des Theses qu'a proposées ici Mr. Jean Hagerup, elles sont en leur genre presque aussi singulieres que le petit Cyclope.

PRE-

* *Ceci est tiré du Journ. de Trev. Janv. 1712, P. 156.*

PREMIERE THESE.

On ne sçauroit trop loüer l'admirable Nembrod, je n'ai garde de le traiter de tyran, ni de lui imputer le crime de ceux qui éleverent la Tour de Babel.

CINQUIEME THESE.

Les Moines de l'Eglise Romaine ne sont pas membres de l'Eglise, ce ne sont pas des hommes.

SIXIEME THESE.

On peut soutenir qu'il n'y a point d'autre élement que l'eau.

SEPTIEME THESE.

On peut entendre par les dens & voir par le nez.

Il prouve la premiere partie de cette These par une experience assez commune. Si l'on met dans un clavecin un couteau qu'on serre entre les dens, on entend l'harmonie du clavecin, quoiqu'on ait les oreilles bouchées. Il ne prouve la seconde partie de la même These que par l'autorité de Smetius, qui raconte dans le cinquiéme Livre de ses mêlanges de Medecine, *Miscellanea medica*, qu'un jeune homme aveugle voyoit la lumiere, & discernoit la blancheur des fleurs par le nez.

Encore un paradoxe. Il a paru une Dissertation où l'on prétend prouver que Melchi-

ſedech eſt Japhet fils aîné de Noé. *Tentamen problematicum-hiſtoricum, quo antiquo parenti Japheto aſſeritur dignitas gemina Melchiſedeci. In 4 ex Typographæo regiæ Majeſtatis & Univerſitatis.*

Le peu que l'Ecriture nous'apprend de Melchiſedech, qu'il étoit Roi de Salem & Prêtre du très-haut, a laiſſé le champ libre aux conjectures des Interpretes. Des heretiques du troiſiéme ſiécle le mettoient au-deſſus de JESUS-CHRIST; les Hieracites, autres heretiques du même tems, le confondoient avec le Saint Eſprit; quelques Catholiques, dont parle Saint Epiphane, l'ont pris pour le fils de Dieu; Cunæus, Altingius, ſçavans Calviniſtes, ſont dans la même opinion; d'autres ont prétendu que c'étoit un Ange; quelqu'un s'eſt imaginé que c'étoit un homme, mais exemt du peché originel & créé immédiatement; le bon homme la Peyre l'a immortaliſé. Le gros des Interpretes mépriſant ces viſions s'eſt partagé en trois ſentimens qui ont chacun beaucoup de probabilité. Les uns veulent que Melchiſedech ſoit Sem, les autres que ce ſoit Cham, les autres que ce ſoit un Roi Chananéen. Nôtre Auteur propoſe une nouvelle conjecture. Melchiſedech, ſelon lui, eſt Japhet. La ſeule de ſes preuves qui ait quelque force eſt priſe du tître de *Prêtre* du très-haut, que l'Ecriture donne *à Japhet*. Ce tître, ſelon nôtre Auteur, ne con-

convient qu'au ſeul aîné de toute la famille de Noé, le ſacerdoce étant alors inſéparable de toute la primogeniture; mais n'y avoit-il donc qu'un ſeul Prêtre dans le monde? Ceux qui ont prétendu que le ſacerdoce appartenoit de droit aux aînez, ont étendu ce droit aux aînez de toutes les familles particulieres, & même il n'eſt pas certain que ce privilege fût affecté aux aînez; le fondement de la nouvelle conjecture eſt donc mal aſſûré, & elle ne réünira pas les Interpretes ſur Melchiſedech.

Ne croyez pas néanmoins que le goût pour les ſentimens extraordinaires ſoit ici univerſel, la nouvelle Diſſertation de Mr. Liem ſur le ſens du mot τῦ Καμήλυ dans le verſet 24. du Chapitre XIX. de Saint Matthieu prouve le contraire. Les anciens Peres l'ont entendu d'un chameau, & ont regardé ce que dit le fils de Dieu, *qu'il eſt moins facile à un riche d'entrer dans le Ciel, qu'à un chameau de paſſer par le trou d'une aiguille*, comme une façon de parler proverbiale qui marque une extrême difficulté. Calvin, Kemnitius, Bochart, ſans autre autorité que celle de deux Grecs modernes, ont changé le chameau en cable, & Druſius a été aſſez hardi pour vouloir alterer le texte. Il eſt étonnant que Bochart, ſi ſçavant dans les Langues orientales, n'ait pas ſçû que ce proverbe a été & eſt encore en uſage parmi les Arabes:

c'eſt

c'eſt ce que Mr. de Liem oppoſe à la nouvelle explication en faveur de l'ancienne.

Mr. Laurentius vient de donner une nouvelle Edition fort augmentée de la Deſcription du Cabinet de curioſitez du Roi compoſée par Oliger Jacobæus, *Muſæum Regium Oligeri Jacobæi.*

TABLE DES LIVRES, &c.

AOÛT 1712.

CATA-

CATALOGUE UNIVERSEL DES LIVRES

Tant reliez qu'en blanc, qu'on trouve à Amſterdam chez les WAESBERGE.

(*On continuera ce Catalogue tous les mois, & on tâchera d'avoir toûjours les Livres de ce Catalogue.*)

(14)

FEVRIER 1712.

ANnanienſis (*Juvenal.*) Solis Intelligentiæ lumen inextinguibile, ſeu Chriſti internum Magiſterium, &c. 4. *Aug. Vindel.* 1686.

—— Theologia Rationalis ad Hominem & ex Homine cum Nucleo Theologiæ Moralis practicæ. 4. *ibid.* 1706.

Annotationes in Vet. Teſtamentum & in Epiſtolam ad Epheſios. 8. *Amſtel.* 1710.

Anſelmus per ſe docens. 12. *Delph.* 1692.

Anſillon (*Joan.*) de Simonia. 8. *Leodi.* 1677.

Anteambulo Vapulans ad Joh. Botſaccum. 4.

Antelmii (*Joſeph.*) de veris Operibus Leonis Magni & Proſperi Aquitanici Diſſertationes Criticæ. 4. *Paris.* 1689.

Antidotum contra declarationem Sententiæ Synodi Dordracenæ. 4. *Harderv.* 1620.

Antiquitates Eccleſiæ Orientalis Jo. Morini & aliorum. 8. *Lond.* 1682.

Anti-Socinus, h. e. Confutatio errorum quos Ariani, Pelagiani, Socinus & alii propugnarunt. 8. *Francof.* 1612.

Bechmanni (*Joan. Volk.*) Exercitationes Juris publici, juxta ordinem Aureæ Bullæ. 4. *Jenæ*, 1670.

—— *Inſtitutiones Juris publici axiomaticæ.* 4. *ibid.* 1688.

Bech-

Bechmanni Usus practicus feudalis exhibens exoterīcas exercitationes. 4. *ibid.* 1671.

—— Commentarius Pandectarum Theoretico-practicus. 4. *Francof.* 1668.

—— De Privilegiis Mulierum. 4. *Ienæ.* 1684. Vide plura hujus Auctoris No. 13.

Bartholini (Thomæ) Acta Medica & Philosophica Hafniensia. 4. *Hafniæ.* 1673.

—— Anatomia Reformata. 8. *Lugd. Bat.* 1686.

—— De Anatome practica ex Cadaveribus morbosis adornanda. 4. *Hafn.* 1674.

—— De Cometa consilium medicum cum Monstrorum nuper in Dania natorum Historia. 8. *Hafniæ.* 1666.

—— Epistolæ Medicinales. 8. *Hafn.* 1663.

Annales rerum Anglicarum Henrico VIII. & Elisabetha regnantibus. 12. *Hagæ.* 1653.

Annotationes breves in Meditationes Metaphysicas *Ren. Cartesii* 4. *Amst.* 1657.

Anonymi dialogi de Constantia in adversis, de dignitate tuenda, & amore erga Rempublicam. 8. *Sylvaduc.* 1689.

Anti-Panegyricus Carolo dedicatus. 4.

Antiqua Novitas sive Sirius in Umbra. 8. 1646.

Antiquæ Bojorum Gloriæ Sepulchrum & recentis Ignominiæ Theatrum. 4. 1705.

Antonii Nebrissensis (Antonii) Dictionarium Latino-Hispanicum. fol. *Matriti.* 1683.

—— Institutiones Grammaticæ Latino-Hispanicæ. 8. *ibid.* 1652.

AUgustin supposé, contre Meynier Jesuite par J. de Croi. 8. *Geneve.* 1655.

Avis de saison à tous les François au sujet des mouvemens des Sevennes. 8. 1703.

—— à tous les Alliez Protestans & Catholiques Romains sur le secours des Cevenois. 4. 1705.

—— Des Curez de Paris, sur les Maximes des *nouveaux* Casuistes les Jesuites. 4. 1657.

—— *Salutaires* aux Peres & aux Meres pour l'Edu-

l'Education de leurs Enfans. 8. *Liege.* 1699.

Discours de Droit, Moral & Politique, qui peut servir de Remede, tant contre la Peste des Villes & Etats, que contre celle de l'Ame & du Corps, par *de Grati.* fol. *Liege.* 1676.

Chirurgie Grande de Paracelse. 8. *Montbeliard.* 1608.

Amitiez, Amours & Amourettes par M. *le Pays.* 12. *Amst.* 1705.

Amours de Henri IV. Roi de France. 12. *Cologn.* 1695.

——— Secrettes de Madame de Maintenon. 12. *Colog.*

——— d'Euneme & de Flora, ou Intrigues d'une grande Princesse de nôtre siecle. 12. *Colog.* 1706.

——— Degagé ou Avantures de Don Fremal & de Garcie. 12. *Cologn.* 1708.

Bentivoglio (Il Card.) Memorie overo Diario. 8. *Amstel.* 1648.

Epitome de la fortificacion moderna de la perspectiva, practica por D. Alfonso de Zepeda y Adrada. 4. *Brussel.* 1669.

Boyle (Rob.) General Heads for the natural History of a country. 12. *London.* 1692.

Albrechts (Georg.) Geistliche Stand aus sonderbahre Biblischen Texten. 4. Ulm. 1654.

Beschreibung der criminæl Processen der 3 Grafen Nadaszdi, Peter von Zrin und Frangipani. 8. Hamburg. 1671.

Amor proximi aus den Göttlichen Barmhertzigkeit / Wein der Weisheit und Saltz der Wahrheit. rc. 8. Hage. 1686.

Albertihoma (Thomas) Richter in het Paradys. 8. *Leeuwaerd.* 1667.

——— Ondersoeck der Heilige Schriften. 8. ibid. *1669.*

Borts (*Pieter*) Alle ſyne Werken. *fol. Hage.* 1681.
Bidloo (*Godf.*) Verhael van de laetſte ſiekten en t'overlyden van Koning William. 8. *Leyde*, 1702.
Alethophilus (*Chriſt*) Jeſuitiſche ſtreken, kunſten en Argliſtigheden. 8. 1704.
Alkemade (*Cornel.*) Behandeling van het Kamp-recht. 8. *Delft*. 1699.

(15)

MARS 1712.

ANtonini Summa confeſſionalis. 16. *Lugd.* 1564.
Antonio (*Jac. à S.*) Amuſſis Eupiſtina adverſus Jo. Frid. Karg. 12. *Colon.* 1684.
—— Repagulum canonicum, Repagulo Canonico D. van Eſpen objectum. 8. *ibid.* 1689.
—— (*Paulus*) De Natura & Gratia in Materia de virtutibus. 4. *Halæ* 1711.
Apollonii (*Guil.*) Conſideratio controverſiarum ad Regimen Eccleſiæ Dei ſpectantium quæ in Anglia hodie agitantur. 8. *Londini*. 1644.
—— De Lege Dei. 12. *Mediob.* 1655.
—— De Jure Majeſtatis circa ſacra adverſus Nic. Vedelium. 8. *ibid.* 1642.
Apologia pro confeſſione Remonſtrantium contra cenſuram quatuor Profeſſorum Leidenſium. 4. 1629.
———— Adverſus declamatiunculum J. M. 8. *Rupellæ*. 1614.
———— Pro decreto Alexandri VII. & pravi Jeſuitarum, circa Cerimonias quibus Sinæ Confucium & progenitores Mortuos colunt. 8. *Lovan*. 1700.
Bechtoldi (*Joh.*) Loci communes ſive materiarum Rubricarum univerſi Juris ſylloge, aucta ab And. Chriſt. Roſenero. 4. *Lipſiæ*. 1689.
Beckii (*Joan. Jac.*) Animadverſiones ad Hoppii commentationem ad inſtituta. 8. Norimb. 1708.
Beckmanni (*Nicol.*) Doctrina Juris. 4. Herbipoli. 1677.

Beieri

Beieri (*Adrian.*) Advocatus rerum Opificialium peritus. 4. *Francof.* 1705.

——— De artificibus Palatinis. 4. *Vratislav.* 1692. *Aug. Vind.* 1710.

Bartholini (*Thom.*) De morbis Biblicis, Miscellanea Medica. 4. *Hafniæ.* 1705.

——— Historiarum Anatomicarum centuriæ. 4. *Hagæ.* 1654.

——— De Insolitis partus humani viis, accedunt J. Veslingii de pullitie Ægyptiorum & aliæ ejusdem Observationes Anatomicæ & Epistolæ Medicæ. 8. *Hafniæ.* 1664.

——— De lacteis thoracicis in homine brutisque observatis. 12. *Traject.* 1654.

——— De flammula cordis. 8. *Hafniæ.* 1667. Vide plura hujus Auctoris No. 14.

Anthologia Epigrammatum Græcorum selecta & ab obscænitate vindicata. 8. *Flexiæ.* 1624.

Antonini Iter Britanniarum, commentariis illustratum Th. Gale, accessit Anonymi Ravennatis Britanniæ Chorographia. 4. *Londin.* 1709.

——— *Imperat* (*Marc.*) De Rebus suis Lib. Gr. Lat. notis illustrati. 8. *Oxon.* 1704.

——— ——— Cum commentario perpetuo *Thom. Gatakeri* & Annotationibus A. Dacerii. 4. *Londini.* 1697.

——— Liberalis Transformationum congeries Gr. Lat. ex emendatione Abr. Berkelii. 12. *Lugd. Bat.* 1674.

——— Ex recensione & cum notis Thomæ Munkerii. 12. *Amstelod.* 1676.

Apati (*Nic.*) Vita triumphans civilis. 8. *Amstel.* 1688.

Aphrodiensis (*Alex.*) Quæstiones naturales & morales & de fato, item de anima. *fol. Venet.* 1555. Item Jo. Grammaticus expositio in libros Analyticos Aristotelis. fol. *Venetiis.* 1559. Vide plura No. 7.

Apollodori Bibliotheca sive de Origine Deorum Gr. Lat. ex recensione T. Fabri. 8. *Salmur.*

Apollonius Pergæus de sectione Rationis & Spatii &c. Latine versus, opera & studio Edm. Halley. 8. *Oxon.* 1706.

AVis sinceres aux Catholiques des Provinces-Unies sur le decret de l'Inquisition de Rome contre l'Archevêque de Sebaste. 12. 1704.

——— Spirituels donnez à une Dame de qualité pour la conduite de son Ame. 12. *Paris.* 1673.

——— Sur le tableau du Socinianisme. 8. 1690.

Avocat des Protestans ou Traité des Schismes. 12. *Amst.* 1686.

Dialogue sur les droits de la Reine très-Chrétienne sur les Païs-bas. 12. *Paris.*

Chirurgie complette par demandes & par reponces, par Mr. le Clerc. 12. *Haye.* 1708.

Amour en fureur ou les Excès de la Jalousie Italienne. 12. *Cologn.* 1702.

——— A la Mode, Satyre Historique. 12. *Paris.* 1706.

——— d'Antiochus & Stratonique. 12. *Paris.* 1679.

——— Victorieux de la fortune ou Avantures d'Oronce & d'Eugenie. 12. *Amst.* 1683.

——— De Leandre & d'Hero. 12. *Paris.* 1681.

Aldegonde (*Philip. Marnix.*) Kort begrip der Christelyke Religie. 8. *Uittrecht.* 1646.

Alcoran der Barvoeter Monnicken. 12. *Genev.* 1644.

Aller (*Willem*) Tractaat van Testamenten, Codicillen, en andere Acten van uyterste willen. 8. *Rotterd.* 1656.

Bils (*Louïs de*) Gebruyk der tot nog toe gemeende Gylbuys. 4. *Rotterd.* 1658.

Alting (*Bern.*) Pilaren en Peerlen van Groningen. 4. *Groning.* 1648.

Amama (*Sixt.*) Ebreus Woordenboek en Grammatica. 8. *Franek.* 1627. *Amst.* 1628.

(16)

AVRIL 1712.

Apologia pro Ministris in Anglia vulgo non conformistis. 8. *Eleutheropoli.*
——— Necessaria Ant. Creguti contra accusationem Frid. Spanhemii. 8. *Amst.* 1678.
——— Equitis Poloni pro veritate accusata 8. 1654.
Arbor vitæ sive preciosi fructus è sacrificio Missæ nascentes. 12. *Colon.* 1702.
Ardenna (*Jacob.*) Conjectura circa ΕΠΙΝΟΜΗΝΑ. Clementis. 4. *Londin.* 1683.
Ardentis (*Radulphi*) Homiliæ in Epistolas & Evangelia Dominicalia totius anni ut & in festa sanctor. 8. *Colon.* 1675. 2. Tom.
Aresii (*Pauli*) Sacra phrenoschemata de augustissima Cœli Regina ejusque sacro Gynecæo. fol. *Francof.* 1701.
——— De S. S. Papis, Episcopis aliisque Religionum fundatoribus & confessoribus. *fol. ibid.* 1702.
Aretii (*Bened.*) S. S. Theologiæ problemata. fol. *Bern.* 1604. *Genev.* 1617.
——— Commentarii in N. Testamentum. fol. *Genev.* 1587. 2. voll.
Bejeri (*Adrian.*) De conviciis Opificum. 8. *Jenæ.* 1689.
——— De origine, speciebus & Interpretatione Juris Opificiarii. 4. *Jenæ.* 1686.
——— De varii Generis Instrumentis cum maxime Opificum. 4. *Jenæ.* 1691.
——— De Jure prohibendi quod competit Opificibus & in Opifices. 4. *Jenæ.* 1688.
——— De sigillo Confessionis. 4. *Jenæ.* 1675. *Lipsiæ.* 1710. Vide plura hujus Auctoris No. 15.
Bartholini (*Th*). De paralyticis N. T. 8. *Lipsiæ.* 1685.
——— De peregrinatione Medica. 4. *Hafniæ.* 1674.
——— De pulmonum substantia & Motu. 12. *Laidæ.* 1672.
——— Responsio de Experimentis Anatomicis Bilsianis. 12. *Amst.* 1661.

Bartholini De Sanguine vetito. 8. *Hafniæ.* 1673.
—— De theriaca. 4. *Hafniæ.* 1671. Vide plu hujus Auctoris No. 15.
Apollodori Bibliotheces sive de origine deoru libri tres Gr. Lat. 8. *Amst.* 1669.
Apollonius Alexandrinus de Syntaxi seu constru tione Orationis cum notatione Portii & Sy burgii. 4. *Francof.* 1590. apud Wechel.
Apologia Principis Transylvaniæ pro Justa bel suscepti causa. 8. 1646.
——— Pro Rege & populo Anglicano cont Miltonum. 22. *Antverp.* 1651.
Apophoreta Moralia, sive Erasmus de Civilitat Trochisci Socratici, sive Selectæ Veterum modernorum argutiæ Ethico-Politicæ. 18. *Tigu* 1707.
Apophthegmata aurea Regia Carolina. 12. *Hag* 1650.
Apostolii (Mich.) Proverbia Gr. Lat. cum not Ret. Pantini. 4. *Lugd. Bat.* 1643.
Apparatus Virgilii Poëticus. 8. *Colon.* 1703. 170
BAlance de la Religion & de la Politique. 1 1697.
St. Bernard de la Consideration au Pape Eugen 12. *Paris.* 1658.
Bertram Pretre du Corps & du Sang du Seigneur Latin & en François. 12. *Quevilly.* 1673.
Bible de Port Royal, avec l'Explication tirée d Sts. Peres & Auteurs Ecclesiastiques par M de Sacy en Latin & François. 12. *Brussel.* 170 35. voll.
—— Selon la vulgate avec des notes & Explic tions par Mr. de Sacy. 12. *Anvers.* 1700. 7. vo
Devoirs de l'Homme & du Citoyen par Mr. Pu fendorf, traduit par Barbeyrac. 8. *Amsterd.* 17
Chirurgien d'Hospital, enseignant une manie de guerir toutes sortes de playes. 12. *ibid.* 1707
Amant raisonnable ou les complaisances amoure *ses* par le Cheval. de St. Amour. 12. Paris. 171
Annales Galantes de Lorraine. 12. Cologne 168

JOURNAL
DES
SÇAVANS,

Pour le Mois de
SEPTEMBRE
1712.



A AMSTERDAM,
chez les JANSSONS à WAESBERGE.
MDCCXII.

A V I S.

ON trouve à Amsterdam chez les WAESBERGE les Livres suivans:

JACOBI VANIERII S. J. Prædium Rusticum scitissimo Poëmate didactico illustratum. 12.

JO. ALBERTI FABRICII Supplementum Bibliothecæ Latinæ, paginis superioris Editionis jam emendatius recusæ accommodatum. 8.

Interêts des Princes d'Allemagne, où l'on voit ce que c'est que cet Empire, la Raison d'Etat suivant laquelle il devroit être gouverné, les fautes qui s'y commettent contre la Politique, dont on y neglige les veritables Maximes & les moyens sûrs & faciles de le retablir en son ancienne splendeur & de s'y conserver. Sous le nom d'Hippolitus à Lapide par Joachim de Transée Ambassadeur de Suede. Traduit par Mr. BOURGEOIS DU CHASTENET. 12.

Defense des Hauts Alliez & du dernier Ministere de la Grande-Bretagne, contre la France & ses partisans pour servir de Reponse à un Livre qui a pour titre, la Conduite des Alliez & du dernier Ministere dans la presente Guerre. *Premiere Partie ou Critique générale de cet Ouvrage.* 8. La Haye.

—— *Seconde Partie.* Ibid.

NIC. HENR. GUNDLINGII, de Efficientia metus tum in promissionibus literarum Gentium, tum etiam Hominum privatorum, auxiliisque contra metum. 4. Hala

JOURNAL DES SCAVANS,

Pour le Mois de Septembre MDCCXII.

Dissertations sur diverses matieres de Religion & de Philologie contenues en plusieurs Lettres écrites par des personnes sçavantes de ce temps : Recueillies par M. l'Abbé DE TILLADET. A Paris, chez François Fournier, Libraire, en la Maison de Frederic Leonard, Imprimeur du Roi, ruë saint Jacques, à l'Ecu de Venise. 1712. 2. vol. I. vol. pagg. 538. II. vol. pagg. 467.

NOus avons indiqué dans le premier Extrait de ce Livre * neuf Dissertations, que le premier Tome renferme. La dixiéme, qui commence le second Volume, contient un examen du sentiment de Longin sur ce passage de la Genese : *Dieu dit, Que la lumiere soit faite, & la* lu-

* *Mois d'Août 1712. p. 169.*

lumiere fut faite. Longin le donne pour un exemple du ſublime, & dit que *le Legiſlateur des Juifs ayant connu la puiſſance de Dieu ſelon ſa dignité, il l'a exprimée de même.* Dès la premiere lecture que M. Huet fit de Longin, il fut choqué de cette remarque; & étant obligé de parler de ce Rheteur dans un de ſes Ouvrages, il crut pouvoir dire que Longin avoit pris pour un diſcours ſublime, une expreſſion très-ſimple & très-commune; & qu'il n'avoit pas même tiré de l'original ces paroles de Moïſe. M. Huet s'étend ici plus au long ſur ces deux mêmes points. Ce qui l'engagea à cela ce fut M. Deſpreaux, qui dans le deſſein de défendre Longin, s'étoit exprimé d'une maniere qui parut peu obligeante à M. Huet. „ Nous avons pris des routes ſi différentes dans „ le Païs des Lettres, M. Deſpreaux & „ moi, dit là-deſſus ce Prélat, que je ne „ croyois pas le rencontrer jamais dans „ mon chemin, & que je penſois être „ hors des atteintes de ſa redoutable & „ dangereuſe Critique. Je ne croyois pas „ non plus que tout ce qu'a dit Longin „ fuſſent mots d'Evangile; qu'on fût obligé de croire comme un article de Foi „ que ces paroles de Moïſe ſont ſublimes, „ & que de n'en demeurer pas d'accord, „ ce fut douter que les Livres de Moïſe „ ſoient l'Ouvrage du ſaint Eſprit, enfin

„ je

„ je ne me ferois jamais attendu à voir
„ Longin canonifé, & moi prefque ex-
„ communié, comme nous le fommes
„ par M. Defpreaux."

La Differtation fuivante roule fur un endroit du quatriéme Livre des Georgiques de Virgile, qui commence au 287. vers. M. de Segrais croyoit y voir un vers hors de fa place, & M. Huet nioit fortement cette tranfpofition ; le premier vouloit rétablir Virgile, & le fecond étoit perfuadé que Virgile n'avoit pas befoin de rétabliffement. M. de Segrais repréfentoit entre autres chofes, que laiffant ces vers comme on les lit communément, on chargeoit Virgile de fautes énormes contre la Geographie, puifqu'il y avance que le Nil coule fur les frontieres de la Perfe, & qu'il vient du fond des Indes. M. Huet répond à cela, que Virgile n'étoit bon Geographe que par raport à fon fiecle, où cette Science étoit encore très-embrouillée. Il montre en même tems par une longue fuite de paffages de différens Auteurs, que l'ancienne Geographie, à laquelle Virgile s'eft conformé, enfeignoit que l'Ethiopie & les Indes étoient ou la même region, ou des regions contigues; que l'Afie & l'Afrique fe joignoient dans l'Ethiopie; & que le Nil avoit fa fource dans les Indes. Les Anciens, prévenus de *cette erreur*, étoient neceffairement

 obli-

obligez de croire que le Nil passoit près de la Perse, puisque la Perse est voisine des Indes du côté de l'Occident, où alloit le Nil. Ils croyoient que le Golfe Arabique, le Golfe Persique, & une partie même de la Mer des Indes, n'étoient qu'un grand Lac semblable à la Mer Caspienne, & ils donnoient à ce Lac le nom de Mer Rouge ou Erythréenne. Cela étant, conclud l'Auteur, il est clair que Virgile suivant la doctrine de son tems, n'a pû s'exprimer autrement qu'il a fait; & qu'ainsi il ne faut chercher dans le passage dont il s'agit, ni corruption, ni correction.

On apprend dans la douziéme Dissertation la Genealogie de la Maison d'Urfé, & diverses particularitez touchant Honoré d'Urfé, Auteur du Roman d'Astrée, & Diane de Château-Morand, qui dans ce celebre Roman sont cachez sous les noms de Celadon & d'Astrée. Diane fut d'abord donnée à Anne d'Urfé frere aîné d'Honoré; mais ce mariage ne se trouva mariage que de nom, remarque l'Auteur; & ils se separerent volontairement, après avoir vêcu dix ans ensemble sous cette vaine apparence de mariage. Le mari se fit Prêtre; & Diane qui avoit toûjours eu beaucoup de penchant pour Honoré qui *l'aimoit*, le prit pour époux. On assure *ici qu'ils* ne vêcurent pas dans une parfaite

faite intelligence. „M. Patru disoit qu'Ho-
„ noré s'abandonnant à son humeur ga-
„ lante, avoit toûjours quelques nouvel-
„ les amourettes en tête. Diane ne trou-
„ vant plus en lui cette adoration qui l'a-
„ voit autrefois si agréablement flattée,
„ ne pouvoit moderer ni sa jalousie ni
„ ses reproches, dont il se trouva à la fin
„ si fatigué, qu'il se retira en Piémont,
„ dans une Cassine, sur le bord du Pô,
„ près de Turin. Mais M. d'Urfé son ne-
„ veu alleguoit d'autres raisons de cette
„ separation, entre autres la mal-propre-
„ té de Diane, toûjours environnée de
„ grands chiens, qui entretenoit & dans
„ sa chambre & dans son lit une saleté
„ insupoitable à son mari. D'ailleurs il
„ avoit esperé qu'elle lui donneroit des
„ enfans, qui pussent conserver dans sa
„ Maison les biens qu'il avoit eus d'elle;
„ & au lieu d'enfans elle accouchoit tous
„ les ans de moles, qui le dégoûterent
„ enfin d'elle, & l'en éloignerent. Le
„ même M. d'Urfé ajoutoit qu'elle de-
„ vint fort grosse avec l'âge; qu'elle étoit
„ souverainement belle, mais qu'elle
„ étoit idolatre de sa beauté; & que par
„ l'extrême soin qu'elle en prenoit, elle
„ se rendoit insociable; toûjours enfer-
„ mée, toûjours masquée, toûjours en
„ garde contre le Soleil & le vent.... Elle
„ *survêcut long-tems* à Honoré d'Urfé, qui
„ *mourut en 1625.*"

La treiziéme Dissertation concerne l'origine de la Poësie Françoise. M. l'Evêque d'Avranches est persuadé que la premiere, veritable, & presque unique source de cette Poësie, ne se trouve avec certitude qu'en Provence; & que les Ouvrages des anciens Troubadours, Princes de la Poësie Françoise, y sont encore ensevelis dans les Bibliotheques des anciens Monasteres, où on les regarde peut-être comme des Bouquins de nul usage. Il designe en particulier le Monastere de Lerins, où demeuroit le *Monge des Isles d'or*; celui de saint Pierre de Montmajour d'Arles, où vivoient Hugues de San Cesari, & un autre *Monge* surnommé le *Flagel des Troubadours*; & enfin l'Abbaye de saint Victor de Marseille; Rostang de Brignole, & le Moine Hilaire qui ont écrit l'Histoire des Trouverres & des Chanterres, y ayant demeuré. L'Auteur parle ensuite des différentes Pieces de l'ancienne Poësie Françoise, qui sont les Tensons, les Soulas, les Syrventez, les Martegalles, les Sixtines, les Lays, les Virelays, les Soties, les Bergerettes, les Sons, les Ressons, les Fatras, les Arbres fourchus, les Jeux partis, les Fabliaux, les Ballades, tant balladantes que fratrisées, les Deports, les Moraux, &c.

La quatorziéme Dissertation est formée de quelques Lettres Latines, touchant les *Poësies* d'Antoine Halley, Professeur à

Caën.

Caën. On y dit auſſi quelque choſe ſur le nom de Virgile, qu'on tire de *Virgula*. En paſſant on fait ſouvenir de Plotia Aleria, de Cebès, & d'Alexandre, ceux qui s'imaginent découvrir dans le nom de Virgile une preuve de ſa modeſtie & de ſa pudeur virginale.

Dans la quinziéme Diſſertation M. Huet explique à M. Cuper le ſurnoms de Madbachus, & de Selamanès donnez à Jupiter dans une Inſcription trouvée à Alep, qui eſt l'ancienne Berée. La ſeiziéme traite des vers Ioniques; la dix-ſeptiéme, des Participes actifs François; & la dix-huitiéme, des titres de Livres, terminez en *ana*. On obſerve dans cette derniere, que les *Scaligerana* ont mis en uſage dans ce ſiecle cette ſorte de titres, & qu'il y a beaucoup d'apparence que Meſſieurs du Vaſſan ſont Auteurs du nom, comme de la compilation. On trouve dans leur famille l'exemple d'un titre ſemblable, qui a pû leur ſervir de modele, ſçavoir le Recueil des Dits notables de François Pithou, intitulé : *Pithœana*.

La dix-neuviéme Diſſertation contient pluſieurs additions à l'Etymologique de Menage. Voici quelques-unes de ces additions. „ *Agaſſe*. On diſoit autrefois *Agaſſe* pour *Agathe* : comme *Macieu* pour „ *Mathieu*; *Macé* pour *Mathias*. La Ve„ nelle *ſainte* Agathe, qui eſt dans le

„ Fauxbourg de saint Gilles de Caën, est „ nommée dans les vieux titres *la Venelle* „ *sainte Agasse*. On trouve dans les mê- „ mes Registres, *Agasse* sa femme, pour „ *Agathe*. On a nommé les Pies, *Aga-* „ *the*, comme *Margot*; les Geais, *Richard*; „ les Etourneaux, *Sansonnet*; les ânes, „ *Henri* & *Martin*. D'*Agasse* dans la signi- „ fication de Pie, l'on a fait *agasser*.

„ *Aliborum*. *Maître Aliborum*. Ce mot „ me semble avoir été donné par dérision „ à quelque Avocat ignorant, qui lors- „ qu'on plaidoit en Latin, voulant dire „ qu'un homme n'étoit pas recevable à ses „ alibi, dit, *Nulla habenda est ratio istorum* „ *aliborum*, ou quelque chose de semblable.

Camisade. „ Attaque qui se fait pour „ surprendre les ennemis en chemise; ou, „ selon d'autres, parce que ceux qui la „ font, tirent leurs chemises de leurs „ chausses pour se reconnoître.

„ *Galimatias*. Ce mot, à mon avis, a „ la même naissance qu'*Aliborum*, & a „ été formé dans les Plaidoyers qui se fai- „ soient en Latin. Il s'agissoit d'un cocq „ apartenant à une des Parties, qui s'ap- „ pelloit Matthias: l'Avocat, à force de „ repeter souvent les mots de *Gallus* & de „ *Mathias*, se brouilla, & au lieu de dire „ *Gallus Matthiæ*, dit *Galli Mathias*. Ce „ qui fit ainsi nommer dans la suite les dis- „ cours embrouillez.",

„ Tope.

„ *Tope.* Ce mot a paſſé du jeu dans la „ converſation. Il vient de l'Hébreu *Tob*, „ *bon*, *bien*. Quand Adonias pria Bethſa- „ bée de demander pour lui en mariage „ Abiſag à Salomon, elle répondit *Tob*, „ *bien*.

La vingtiéme Diſſertation traite de la nature des Cometes; & la vingt uniéme, de la nature de la roſée. M. Huet prouve par une experience, que la roſée n'eſt autre choſe qu'une humidité qui ſort de la terre, après la chaleur du jour, lorſque le Soleil s'eſt retiré. Par là l'on peut juger, ajoute-t il, ſi le Poëte Alcman a eu raiſon de dire que la roſée eſt née de l'Air & de la Lune; & ſi l'Auteur du *Pervigilium Veneris*, l'a bien définie par ces paroles : *Imber ille quem ſerenis aſtra rorant noctibus.* Il eut parlé plus correctement, s'il eut dit : *Imber ille quem ſerenis terra rorat noctibus.*

La vingt-deuxiéme Diſſertation eſt une Lettre où M. Huet témoigne ſa reconnoiſſance de quelques eſſais, & d'une coquille de pourpre, qui lui avoient été envoyez d'Angleterre. Il remarque dans cette Lettre que quoi que celui qui a découvert ce beau ſecret en Angleterre merite une grande loüange, il faut pourtant reconnoître que ce ſecret a été ſçû & pratiqué par d'autres dans ces derniers tems. Philander, *dit-il*, dans ſes Commentaires

ſur Vitruve, dit qu'étant à Veniſe, il pila & broya des pourpres, à l'exemple des Anciens, & en tira une teinture violette très-agréable. Et Thomas Gaze raporte que les Indiens de l'Amerique tiroient de la couleur de pourpre, & d'autres couleurs, de certaines coquilles qu'ils ramaſſoient ſur les rivages de la mer : & ſi nous remontons juſqu'au ſiecle de Béde, nous trouverons que la pourpre, & les coquilles qui la portent, étoient connuës de ſon tems en Angleterre. Par où il paroît que Pancirola & les autres qui ont mis ce ſecret *inter vetera deperdita*, ſe ſont bien abuſez.

La vingt-troiſiéme Diſſertation conſiſte en une Lettre touchant la Philoſophie Carteſiene. Dans les deux dernieres Diſſertations il eſt parlé du Livre *De concordia Rationis & Fidei*, & de *la Conciliation du Catholiciſme & du Proteſtantiſme*. Elles ſont ſuivies d'un grand nombre de Lettres Latines, que les Sçavans ſeront bien aiſes de voir.

FIRMIANI LACTANTII Epitome Inſtitutionum Divinarum ad Pentadium fratrem. Anonymi Hiſtoria de Hæreſi Manichæorum. Fragmentum de origine Generis humani, & Q. Julii Hilariani expoſitum de ratione Paſchæ & Menſis. Ex antiquiſſimo Bibliothecæ

Re-

Regiæ Taurinenſis Codice eruit, recenſuit, lucique publicæ dedit, atque etiam Diſſertatione præliminari illuſtravit CHRISTOPHORUS MATTHAEUS PFAFFIUS. C'eſt-à-dire : *Abregé des Inſtitutions Divines de* Lactance, *composé par lui-même, & adreſſé à ſon frere Pentadius. Recit d'un Anonyme, touchant l'Hereſie des Manichéens. Fragment ſur l'origine du Genre humain, avec un Traité de Q. Julius Hilarianus de la Pâque & du Mois. Le tout tiré d'un ancien Manuſcrit de la Bibliotheque Royale de Turin, & revû par M.* Pfaffius, *qui y a joint une Préface.* A Paris, chez Jean-Baptiſte Deleſpine, ruë ſaint Jacques, à l'Image ſaint Paul. 1712. in 8. pagg. 246.

MR. Pfaffius qui ſçavoit que la Bibliotheque du Duc de Savoye avoit été brûlée avec ſa Galerie en 1667, eſperoit d'autant moins en retrouver quelques débris, que le Pere Mabillon qui avoit été depuis ce tems-là à Turin, ne paroiſſoit pas avoir rien tiré de cette Bibliotheque. Mais il fut agréablement détrompé par la lecture du Journal de Dom Bernard de Montfaucon, qui aſſure que quand il paſſa par Turin, un certain cabinet renfermoit encore environ trois mille Manuſcrits entaſſez les uns ſur les autres. Etant à portée de s'inſtruire par lui-même, il alla exa-

examiner la Bibliotheque, qui depuis un an étoit remise en ordre; & pour voir tout d'un coup ce que la Republique des Lettres en pouvoit esperer, il commença par faire un Catalogue des Manuscrits Hébreux, & des Manuscrits Grecs. Il s'occupoit à cela lorsque le Manuscrit qu'il met presentement au jour s'offrit à ses yeux. Il en donne une description, & il dit que c'est un monument du cinquiéme siecle, ou du commencement du sixiéme. Il ajoute néanmoins qu'il le dit sans vouloir absolument decider. „ Nous sçavons, „ observe-t-il, qu'on ne peut prononcer „ sur l'ancienneté des Manuscrits avec la „ même certitude que si on avoit en main „ des démonstrations. Dès qu'un Manuscrit a mille ans, il n'est pas possible d'en „ marquer précisément le siecle; il faut „ se contenter de désigner un intervalle qui „ comprenne quelques siecles. Aussi n'y „ a-t-il eu personne jusqu'à present qui ait „ prétendu donner des regles sûres pour „ trouver le siecle de ces vieux Manus- „ crits." M. Pfaffius soutient son opinion par un petit détail de reflexions, qu'il conclut en assurant „ que celui qui conjecture „ le mieux (ce qui, selon lui, dépend „ du hazard) est aussi le plus propre à „ déterminer l'ancienneté des Manuscrits."

On n'avoit vû jusqu'à present qu'un *fragment* de l'abregé des Institutions Divi-

nes:

nes; & il étoit d'autant plus naturel qu'on crut le reste absolument perdu, que ce reste manquoit dans l'Exemplaire même de saint Jerôme, ainsi que ce Pere le marque expressément dans l'énumeration des Ouvrages de Lactance. Suivant la division que M. Pfaffius a faite de cet abregé en 72 Chapitres, les 55 premiers paroissent pour la premiere fois; les autres contiennent le fragment déja connu. En donnant l'idée de l'Ouvrage, l'Editeur en fait une juste critique. Lactance y cite les oracles des Sibylles. Bien éloigné de les soupçonner de supposition, il refute les Payens qui les rejettoient, & qui prétendoient que ces oracles avoient été fabriquez par quelque Chrétien. Il est vrai que les preuves qu'il apporte ne sont pas infiniment convaincantes, & c'est ce qu'observe sur ce point-là M. Pfaffius. Lactance a aussi laissé échaper quelques expressions peu correctes sur l'origine du mal. Il fait entendre que Dieu qui est Auteur de la Vertu l'est aussi du Vice, parce que sans le Vice la Vertu ne pourroit ni s'exercer, ni subsister. Cette erreur est ici refutée par Lactance même, qui en d'autres endroits enseigne très-clairement que le mal ne vient pas de Dieu, & qu'il vient du Diable. On fait voir en même tems qu'il y a une grande différence entre l'erreur de Lactance & celle des *Manichéens*; mais on ne laisse pas de lui reproch-

cher d'avoir dit, comme eux, que l'homme est composé de deux parties, dont l'une est bonne, & l'autre mauvaise; entendant par cette derniere le corps. On le releve aussi sur ce qu'il avance que la communauté de biens que Platon vouloit établir seroit injuste. On avouë néanmoins qu'elle seroit très-difficile dans la pratique. Les Sectateurs de Jean de Labadie l'avoient établie dans un Canton de la Frise. Les peres de famille y avoient mis leur bien en commun : mais leurs enfans étant parvenus à l'âge de raison, protesterent contre cette disposition, & l'annullerent. Dans les remarques suivantes on voit Lactance excusé ou défendu sur l'article des Antipodes, & sur ce qu'il dit touchant la seconde personne de la sainte Trinité, l'immortalité de l'ame, & la fin du monde. M. Pfaffius fait en passant une digression sur l'ancienne Version Latine de la Bible.

Voici ce qu'on appelle ici l'Histoire des Manichéens. Un Sarrazin nommé Scythianus composa contre la saine doctrine quatre Livres, dont le premier avoit pour titre *Le Mystere*; le second, *Les Chapitres*; le troisiéme, *L'Evangile*; & le quatriéme, *Le Tresor*. Il avoit un Disciple nommé Terebinte, qui après sa mort s'étant saisi de ces Livres & d'une grosse somme d'argent, passa en Perse, & s'y retira chez une veuve à qui il donna toute sa confiance.

Plein

Plein d'orgueil, il oublioit qu'il étoit né d'une Vierge, qu'un Ange l'avoit nourri dans les montagnes, & avoit changé son nom de Terebinte en celui de Budda. Il n'eut pas le tems de faire beaucoup de Disciples : car étant monté un jour sur la terrasse de la maison, l'Esprit immonde le precipita, & il mourut sur le champ. La veuve devenuë maîtresse de son argent, acheta pour sa propre consolation un jeune Esclave appellé Curbitius, qui par son secours devint assez sçavant, & qui, après qu'elle fut morte, s'empara des Livres de Scythianus & des richesses qu'elle avoit laissées. Il prit le nom de Manès, & se mit à dogmatiser. Ses principaux Disciples furent Thomas, Abda, & Hermas. Les ayant bien instruit des dogmes du Sarrazin, il les envoya prêcher en diverses Provinces; ce qu'ils firent avec grand succès. A la fin le Roi de Perse le fit arrêter, & le condamna à être écorché comme on écorche les boucs. De sa peau, on fit une outre qui fut penduë à la porte ; & son corps fut livré aux oiseaux du Ciel. L'Editeur conjecture avec raison que cette courte narration a été tirée des Actes de l'Evêque Archelaüs.

Suit un fragment sur l'origine du Genre humain. On ignore l'Auteur de ce morceau. Il paroît avoir cru qu'Adam étoit *Androgyne* au commencement. Quelques

Rab-

Rabbins ont été de ce ſentiment ; & Pierre Poiret, que d'autres extravagances ont aſſez fait connoître, ne s'en éloigne pas. L'Auteur au reſte s'applique particulierement à marquer l'origine des différentes Nations qui rempliſſent l'Univers. Julius Hilarianus compoſa ſon Traité ſur la Pâque l'an 397, ſous le Conſulat de Cæſarius & d'Atticus. La grande queſtion touchant le tems de celebrer la Pâque n'étoit pas encore alors decidée, remarque l'Editeur ; & Hilarianus ſoutient dans cet Ouvrage le ſentiment des Latins contre les Grecs, conformément à la declaration du Pape Victor, & au Decret que fit enſuite le Concile de Nicée.

M. Pfaffius nous fait eſperer qu'il donnera bientôt le Catalogue des Manuſcrits Grecs de la Bibliotheque de Turin. Il y en a peu d'Auteurs profanes ; mais en recompenſe le nombre des autres eſt conſiderable ; & ceux qui travaillent pour l'utilité de la Religion en tireront de grandes lumieres. Nous croyons devoir remarquer en finiſſant cet Extrait, que c'eſt par les mains du ſçavant Dom Nicolas le Nourri Religieux Benedictin de la Congregation de ſaint Maur, que M. Pfaffius fait ce preſent-ci au Public.

Les Hommes. A Paris, chez Jacques Colombat, Imprimeur ordinaire de feuë Madame la Dauphine, & des Bâtimens, Arts, &

& Manufactures du Roi, Ruë ſaint Jacques, au Pelican. 1712. vol. in 12. pp. 328.

LE ſeul titre de ce Livre offre une ample matiere aux reflexions, & à la cenſure. L'Auteur ſe propoſe en général de parler des hommes : Que ne peut-on pas dire ſur un tel ſujet ? Chacun s'occupe des défauts des autres, ſans faire attention aux ſiens, & l'on ne vit peut-être jamais plus de critique & moins de reforme. Faut-il pour cela ſuprimer les inſtructions & les portraits ? On abuſeroit encore davantage de ce ſilence. Les hommes ſe croiroient peut-être parfaits, ſi on ceſſoit de les reprendre. Ce ſeroit néanmoins une idée bien chimerique, obſerve l'Auteur, que de pretendre ramener tout le Genre humain à la Raiſon ; il ſuffit qu'on travaille utilement pour quelques-uns. Un ſeul homme, dit-il, corrigé par la lecture d'un Ouvrage, ne recompenſe-t-il pas aſſez bien un Auteur de la peine qu'il a priſe ? Mais il ne ſuffit pas de tourner les hommes en ridicules, il faut leur fournir les moyens de devenir meilleurs. Les découvertes honteuſes les deshonorent, ſans les guerir. On a mêlé ici l'ironique avec le ſerieux, afin que l'un diſposât à recevoir l'autre.

Cet Ouvrage eſt diviſé en 20 Chapitres. Le premier traite de l'étude des hommes ; le 2. *des honneurs* & des richeſſes ; le 3. de l'a-

l'amour propre; le 4. de l'esprit & des Auteurs; le 5. des flateurs & des loüanges; le 6. de la politesse; le 7. de la vraie generosité; le 8. de l'inegalité des conditions; le 9. de l'inegalité des fortunes; le 10. des avares; le 11. des jeunes gens, & de leur éducation; le 12. des vieillards & de la mort; le 13. de l'état de vie qu'on choisit; le 14. des amis; le 15. des femmes; le 16. du secret; le 17. de la Cour; le 18. de la vie privée; le 19. de divers sujets; & le 20. de la verité de la Religion Chrétienne. Ces différens Chapitres indiquent l'objet & le plan du Livre; il faut maintenant en raporter quelques traits, qui fassent connoître le style de l'Auteur, & la maniere dont il a traité son sujet.

Il commence par observer que les Payens n'ont jamais connu l'homme. ,, Les uns, ,, dit-il, éblouïs des lumieres de son esprit, ,, ont cru qu'ils pouvoient l'élever jusqu'à ,, la Divinité; & les autres n'en jugeant ,, que par la corruption de son cœur, ou ,, que par ses foiblesses, n'ont point rougi ,, de l'abbaisser, même au-dessous des animaux. Parmi les premiers, quelques-uns ,, s'étant formez une idée fausse de la veritable grandeur d'ame, vouloient que ,, le Sage souffrît sans murmurer les maux ,, les plus cruels; & s'imaginant qu'ils pouvoient atteindre à cette impassibilité ridicule, qu'ils regardoient comme l'état heroïque, ils ne l'occupoient que des avan-

,, ta-

„ tages de son sort, sans jamais l'appliquer
„ à s'examiner sur ses miseres. Ceux, au
„ contraire, qui ne suposoient rien de
„ grand dans l'homme, n'en exigeoient rien
„ de vertueux; Et persuadez qu'il ne faloit
„ se contraindre en rien, à quelque excès
„ qu'une telle maxime pût conduire, ils
„ honoroient jusqu'à ses vices & ses desor-
„ dres. Les lumieres de l'Evangile ont dissi-
„ pé ces tenebres; la Religion seule nous
„ apprend à nous connoître. D'une part
„ elle nous instruit que nôtre ame est im-
„ mortelle; qu'elle est superieure par sa
„ nature à tout ce qui nous ravit & nous
„ étonne le plus; qu'elle seule est suscepti-
„ ble de toutes les vertus, & qu'enfin elle
„ peut aspirer au souverain bien de la posses-
„ sion de son Dieu. De l'autre, elle nous
„ montre nos foiblesses, nos défauts, nos
„ vices, leurs causes, leurs effets. L'homme
„ appliqué à cet examen avouë alors qu'il
„ connoît une beatitude plus solide que
„ celle que les plaisirs procurent, qu'il sent
„ toute la beauté de la vertu, mais qu'il ne
„ peut vaincre le mal-heureux penchant qui
„ l'en détourne; qu'il ne peut faire tout le
„ bien qu'il voudroit; & que son desespoir
„ est de sentir interieurement ces opposi-
„ tions, sans avoir assez de force pour les
„ détruire, ni assez d'habileté pour les con-
„ cilier ensemble. En un mot il reconnoît
„ *que sans un secours* superieur, il demeu-

„ rera

„ rera toûjours esclave de ses passions, & le „ jouët de toutes ses legeretez. Il n'y a „ donc que la Religion Chrétienne qui ap- „ prenne à l'homme à se connoître, sans „ l'exposer à s'enorgueillir, ni à se plain- „ dre de son sort ; parce que si elle lui fait „ voir qu'il est capable de toutes les vertus, „ elle lui apprend aussi qu'il ne peut en „ pratiquer une seule parfaitement sans le „ secours de Dieu."

De ces reflexions générales sur l'étude & la connoissance de l'homme, passons à quelques traits plus marquez sur le détail de ses défauts. En parlant des conditions, l'Auteur remarque qu'être né d'une grande Maison c'est l'avantage qui distingue le plus & qui coûte le moins ; que rien ne met dans un plus grand jour les vices que la haute naissance ; qu'un homme vicieux mais obscur a quelquefois cet avantage, qu'on ne sçait pas s'il est malhonnête homme. Il dévelope cette pensée par une comparaison. „ Au milieu d'une campagne s'élevoit au- „ trefois un orme monstrueux, qui sembloit „ disputer de majesté avec les Cieux, & dé- „ fier les élemens de l'ébranler : & à mille „ pas un foible arbrisseau, que le moindre „ zephir agitoit, & qui soutenoit à peine „ les oiseaux les plus legers. Mais les vents „ enfin s'irritent, les éclairs brillent, le ton- „ nerre gronde, la nuë creve, & l'arbre or- „ gueilleux est reduit en poussiere ; le seul

„ ar-

„ arbriſſeau échape à la fureur de l'orage,
„ & l'unique cauſe de ſon ſalut c'eſt qu'il
„ eſt petit."

Voici de quelle maniere l'Auteur dépeint les ſuites & les effets de l'avarice. „ L'éducation eſt refuſée aux enfans, les douceurs de la vie à l'épouſe, les ſecours aux parens, le ſalaire aux domeſtiques, l'hoſpitalité aux amis, le pain aux pauvres, le ſoulagement aux malheureux; on en veut au bien des uns, on retient celui des autres; on craint tout, on ſe défie de tout, on ſe précautione contre tout; ni les Loix ni la probité publique ne peuvent raſſurer un avare contre ſes terreurs injuſtes, il croit qu'à tout moment ſes richeſſes vont lui échaper; que ſes treſors vont être en proye aux voleurs; que la ſterilité va deſoler toute l'Europe; que les ennemis ſont déja dans ſa maiſon; que la Monarchie eſt culbutée; que tout l'Univers enfin va perir. Et ſe regardant comme le ſeul homme qui doit ſurvivre à tout, ſon unique ſageſſe, tout ce qu'il connoît de raiſonnable, c'eſt de ſe ménager un fond pour prévenir cet avenir affreux, & ſe mettre à couvert de tous ces malheurs chimeriques. L'avarice, remarque ailleurs l'Auteur, a frayé des chemins ſur la ſurface des eaux, ouvert les abîmes de la mer, dechiré les entrailles de la terre, *étouffé* tous les ſentimens de la Nature.

„ Elle

„ Elle a fait même de l'amour propre un
„ efclave foumis; & néanmoins un vice fi
„ puiffant ne tyrannife prefque que les vieil-
„ lards." Chaque Chapitre contient des reflexions qui lui font propres, & le ftyle eft à peu près le même par tout.

Hippocrates defendido de las Impofturas, y calumnias que algunos Medicos poco cautos le imputan : en particular en la curacion de las enfermedades agudas: pues hafta aora todavia fe ignora como las curava : con fola la Expoficion, ò Commento del primer Aphorifmo : *Vita brevis*, *Ars verò longa*, *&c.* Por el Doct. D. MIGUEL MARCELLINO BOIX y Moliner : Natural de las Cuevas de Vim Roma, Cabeça de la Encomienda Mayor de la Encomienda Mayor de la Orden de Montefa, Reyno de Valencia : Colegial que fue del Infigne de S. Geronimo de los Trilingues, y Cathedratico de Medicina en la Univerfidad de Alcala de Henares : Socio, y Fundador de la Regia Academia de Sevilla ; y al prefente Medico Honorario de la Camara de Su Mageftad, que Dios guarde. Dirigido al Señor Don Pedro Cayetano Fernandez del Campo Angùlo y Velafco : Marquès de Mejorada, y de la Breña : &c. *En Madrid, por Matheo Blanco*, *año* 1711. C'eft-à-dire :

dire: *Hippocrate défendu contre les impostures & les calomnies de quelques Medecins peu circonspects; au sujet du traitement des Maladies aiguës, &c. Par le Docteur Dom* Michel Marcellin Boix, &c. A Madrid, chez Matthieu Blanco. 1711. in 4. pagg. 512.

DANS le Mois precedent p. 212. nous avons rendu compte des trois premiers Chapitres de cet Ouvrage. Nous continuerons dans ce second Extrait, à parcourir les Chapitres suivans, en commençant par le quatriéme, qui roule sur la quatriéme proposition du premier Aphorisme d'*Hippocrate*, dont l'explication, ainsi que nous l'avons déja dit, fait tout le sujet de ce volume.

Cette proposition est conçûë en deux termes, dont le second est susceptible de différentes interpretations. Mais M. Boix se declare pour celle qui rend ces deux mots par ceux-ci, *l'Experience est trompeuse*, après quoi il s'attache à nous en déveloper le vrai sens. Selon lui, cela ne signifie autre chose, sinon, Qu'un Medecin, quelque experimenté qu'il soit, n'employe sur le corps humain aucun remede, de l'effet duquel il soit entierement certain; en sorte qu'on peut dire qu'autant de fois qu'il prescrit un medicament, quelque ordinaire qu'en soit l'usage, ce sont autant de nouvelles experiences qu'il tente, & d

ſuccès deſquelles il ne peut ſans temerité ſe rendre garant. L'Auteur éclaircit cette eſpece de paradoxe par l'exemple d'une maladie des plus communes ; ce ſont les *Engelures*. Il prétend que parmi le grand nombre de receptes éprouvées que fournit la Medecine pour la guériſon de ce mal, le Medecin ne peut compter ſur la réüſſite d'aucune en particulier, & qu'après les avoir appliquées aſſez inutilement l'une après l'autre, il eſt quelquefois obligé de renvoyer la cure au Printemps. L'Auteur n'oublie pas la maniere dont les Medecins Dogmatiques ont coûtume d'expliquer ces mêmes paroles de l'Aphoriſme d'*Hippocrate*, deſquelles ils ne manquent pas de ſe prévaloir ; comme ſi l'*experience* n'étoit *trompeuſe* que pour la Secte Empirique, & qu'ils euſſent ſeuls le privilege d'en diminuer l'incertitude par la voye du raiſonnement. M. Boix fait voir combien cette prétention eſt mal fondée, & il s'efforce de prouver que l'*experience* n'eſt pas moins *trompeuſe* pour eux, que pour les Medecins Empiriques.

Par ces derniers, il n'entend ni ces impoſteurs qui viennent des Païs étrangers, dont ils ſont l'excrément, & qui avec demie-douzaine de ſecrets s'érigent en Medecins à tous maux ; ni cette multitude de Moines ignorans, qui ſans aucune miſſion s'ingerent de medicamenter le Genre hu-

humain; ni ces *Saltimbanques* qui vendent publiquement leur baume dans les places, & qui comme autant de ſangſuës tirent l'argent du Peuple ; ni beaucoup d'autres de pareille trempe. Il les croit tous très-indignes du nom d'Empiriques; & il eſt perſuadé qu'on rendroit un grand ſervice à l'Etat, en le purgeant de cette ſorte d'*inſectes*, & en envoyant tous ces Charlatans ramer ſur les Galeres ; peine qu'ils meriteroient (ſelon lui) à plus juſte titre que quantité de forçats qu'on y condamne tous les jours. Il appelle *Empiriques* un ordre de Medecins qui ne doivent point être confondus avec cette canaille ; des Medecins lettrez, qui faiſant leur capital de l'experience, ne negligent pas les ſecours qu'on peut tirer du raiſonnement pouſſé juſqu'à un certain point ; c'eſt-à-dire, qui ſans vouloir s'*alambiquer* inutilement ſur la recherche de ce qu'il y a de plus caché dans les cauſes des maladies, ſe contentent de raiſonner ſur les phénomenes qui frapent leurs ſens ; ce qui ſuffit pour les guider dans la pratique avec toute la ſureté qu'il eſt permis d'eſperer en ce genre. C'eſt en vain (ajoute-t-il) que les Medecins Dogmatiques veulent s'attribuer un degré de certitude fort ſuperieur à celui où les Empiriques peuvent atteindre. La Nature eſt également obſcure & *impénétrable* pour les uns & pour les au-

tres; & les premiers n'ont ſur les derniers d'autre avantage que celui qu'ils recueillent d'une fauſſe confiance, dont ils ſont la dupe.

L'Auteur n'exige point qu'on l'en croye ſur ſa parole, lorſqu'il avance que les Medecins Dogmatiques ne voyent pas plus clair que les Empiriques dans les myſteres de la Nature; & il entreprend de le prouver par autorité, par raiſonnement, & par experience, ſelon ſa méthode ordinaire. Il a recours d'abord à l'autorité divine, & allegue divers paſſages de l'Ecriture, qui tendent à faire ſentir à l'homme combien ſes vûës ſont bornées en Phyſique. L'autorité humaine vient enſuite, & elle conſiſte dans l'aveu ſincere des plus fameux Dogmatiques, tels qu'*Hippocrate*, *Galien*, *Vallés* celebre Medecin Eſpagnol, &c. qui conviennent tous de l'ignorance profonde où nous ſommes touchant les cauſes naturelles.

Il confirme ces autoritez par un raiſonnement, ou plûtôt par une eſpece d'Induction, qui ſert à montrer contre la Secte Dogmatique, qu'on peut devenir excellent Medecin ſans connoître diſtinctement la nature des maladies & des remedes. Cette Induction roule ſur cinq exemples, dont les trois plus conſidérables par raport au fait dont il eſt queſtion ſont la Theriaque, la Medecine de Par-

celſe, & le Quinquina. Quant à la Theriaque (dit l'Auteur) y a-t-il Medecin aſſez clairvoyant pour oſer déterminer quelle ſorte de compoſé reſulte du mélange de plus de ſoixante drogues qui entrent dans ce medicament ; & en quoi conſiſte l'effet qu'il produit dans nos corps? *Galien* lui-même, ſi dogmatique en toute occaſion, & ſi exercé à combiner ſes qualitez pour l'explication des effets de la Nature, n'eſt-il pas en quelque ſorte demeuré court au ſujet de la Theriaque, puiſqu'il s'eſt vû réduit à dire que cet antidote agiſſoit par toute ſa ſubſtance (*tota ſubſtantia*) expreſſion dont ſes Commentateurs n'ont pû juſqu'ici démêler le ſens? Cependant l'on fait tous les jours uſage de la Theriaque dans la Medecine, & l'on s'en trouve bien, ſans s'inquietter de la maniere dont elle agit. A l'égard de *Paracelſe* (continuë l'Auteur) a-t-on vû avant lui un Medecin plus inventif en matiere de remedes, & qui ait ſçû manier avec plus de dexterité ce que la Nature nous offre en ce genre dans les trois *regnes*, mineral, vegetal & animal? Cependant *Boyle* nous en parle comme d'un homme d'un mediocre génie & d'une foible penétration par raport au raiſonnement & à la theorie : & l'on remarque en effet dans ſes Ouvrages qu'il s'embarraſſe peu d'accorder ſes remedes & ſa *méthode curative* avec les divers Syſtê-

mes Philoſophiques qui avoient cours de ſon temps. Il laiſſoit raiſonner à perte de vûë les *Eraſtes*, les *Cratons*, & les autres Medecins de la Cour Imperiale; & il ſe contentoit de les refuter par le nombre de ſes cures. Pour ce qui regarde le Quinquina, ne guerit-il pas les fiévres plus efficacement qu'aucun autre remede, ſans qu'on ſçache encore bien au vrai ce qui conſtituë ſa vertu fébrifuge, & quoi qu'il y ait ſur cela preſque autant d'hypotheſes différentes, que de Medecins qui en ont traité?

Cette Induction conduit inſenſiblement l'Auteur à ſa troiſiéme preuve qui eſt l'experience; & il en appelle à celle des trois quarts du monde, où la ſeule Medecine Empirique triomphe des maladies les plus rebelles, & les guerit plus heureuſement par la ſeule experience, que ne font nos Dogmatiques Européens avec tout l'art ſyllogiſtique d'*Ariſtote* & les quatorze Livres de la *Méthode* de *Galien*. Il cite ſur cela les témoignages de *Linſchot*, dans ſon voyage, où il eſt parlé de la Medecine de Goa; celui de *Semedo*, dans ſon Hiſtoire de la Chine; celui d'*Almeyda*, touchant les Medecins du Japon; celui de *Bontius*, par raport aux Indiens; celui de *Proſper Alpinus*, pour l'Egypte; celui de *Guillaum[e] Piſon*, pour le Breſil; celui de *Monar[des]* pour les autres Parties de l'Ameriq[ue]

M. Boix s'occupe dans le cinquiéme chapitre à l'éclairciſſement de ces deux mots de l'Aphoriſme, *Judicium difficile*, le *jugement eſt difficile.* Il ſoutient qu'*Hippocrate* n'a voulu dire autre choſe par là, ſinon Que l'homme n'a aucune *faculté*, par laquelle il puiſſe connoître l'eſſence veritable du moindre de tous les êtres que renferme l'Univers : Qu'un Medecin par conſéquent, bien loin de prendre le ton affirmatif ſur ce qui concerne le traitement & le prognoſtique des maladies, ne ſçauroit être trop circonſpect dans ſes jugemens & dans ſes déciſions. Cette ſage défiance qu'*Hippocrate* veut inſpirer ici à ſes Diſciples, & dont il faiſoit uſage plus qu'un autre, ne doit point (dit on) nous faire inferer que ce grand homme fût peu initié dans les myſteres de la Philoſophie, ni que celle dont il faiſoit profeſſion, ne fût (comme l'aſſure *Vallès*) qu'un ramas de *contes de vieille*. *Hippocrate* avoit puiſé dans le commerce de *Démocrite*, ce que cette Science contient de plus ſolide & de plus propre à former un excellent Medecin; c'eſt-à-dire une Phyſique experimentale, appuyée ſur une multitude de faits obſervez avec exactitude & attention, & nullement fondée ſur des ſpeculations creuſes ou ſur des termes de Logique & de Métaphyſique entierement vuides de ſens. Cette maniere de philoſopher avoit ſi peu

de raport avec celle des Dogmatiques, qui ne revoquent rien en doute, & qui décident de tout sans hésiter; qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître avec l'Auteur Que c'est fort mal à propos que cette presomptueuse Secte a voulu mettre *Hippocrate* dans son parti, en le declarant Chef des Medecins Dogmatiques.

Il y auroit (poursuit M. Boix) beaucoup plus de raison à le ranger parmi les Empiriques & les Philosophes Pyrrhoniens, puisqu'il faisoit profession de douter en mille rencontres. En effet il dit formellement Qu'*en Medecine on ne peut enseigner de doctrine certaine*; *Que les predictions dans les maladies se trouvent souvent fausses*; *Qu'il faut en croire ses propres yeux plûtôt que les differentes opinions*, *&c.* Un Medecin qui raisonne sur de pareils principes ne doit pas être soupçonné de philosopher dogmatiquement. Aussi *Hippocrate* dans ses principaux Ouvrages, tels que les *Aphorismes*, le *Prognostique*, les *Coaques*, & les *Epidemies*, ne nous fait-il part que de ses observations sur les phénomenes qui arrivent le plus ordinairement dans les maladies, sans se mettre en peine d'en découvrir les causes Physiques, dont il juge la connoissance assez inutile pour la guerison, & dont il abandonne la recherche aux Dogmatiques oisifs. L'Auteur prend de là occasio[n] d'entrer dans un détail plus particulier t[ou-]
ch[ant]

...nt la Philosophie Dogmatique & la ...yrrhonienne; & il ne balance pas à don...er la preférence à celle-ci. Il refuse à ...autre l'honneur qu'elle prétend tirer de ...outes les découvertes dont elle se glorifie en Physique, sur-tout depuis environ un siecle ; & il soutient que tout cela se reduit à des vrai-semblances & à des probabilitez fort éloignées de ce qui s'appelle démonstration. Il paroît si convaincu du peu de progrès qu'on a fait jusqu'ici, & qu'on peut faire à l'avenir dans la science des causes naturelles; qu'il regarde comme un Pyrrhonisme tout ce que nos Physiciens se vantent de sçavoir le mieux sur cet article, & prend à partie le Pere *Malebranche*, sur le témoignage avantageux qu'il rend à *Descartes*, d'avoir découvert en trente ans plus de veritez que tous les autres Philosophes n'avoient fait depuis tant de siecles. Nous ne faisons qu'effleurer toutes ces choses, pour abreger, & nous passons au sixiéme Chapitre.

L'Auteur y examine fort au long le sixiéme precepte contenu dans l'Aphorisme, & qui est exprimé en ces termes: *Il faut non-seulement que le Medecin remplisse tous ses devoirs.* M. Boix nous apprend donc ici en quoi ces devoirs consistent. Un Medecin doit aujourd'hui sçavoir parfaitement les Langues Grecque & Latine, pour être en état de puiser dans les sour-

ces les preceptes de ſon Art. La Phyſique experimentale & l'Hiſtoire naturelle lui ſont d'une neceſſité indiſpenſable. La Rhetorique ou l'Art de perſuader peut lui être d'une grande utilité auprès des malades pour s'acquerir leur confiance; & il ne doit pas ignorer les Mathématiques, ſur-tout l'Aſtronomie. L'étude de l'Anatomie doit être une de ſes principales occupations, mais il ne doit point en faire ſon capital, puiſqu'il eſt certain qu'*Hippocrate*, quoi que très-médiocre Anatomiſte, n'a pas laiſſé d'être le plus grand Medecin de tous les ſiecles; ſans compter que ceux qui de nos jours ont le plus brillé dans l'Anatomie, ne ſe ſont pas autrement diſtinguez dans la pratique de la Medecine, faute d'un loiſir ſuffiſant pour ſe perfectionner dans l'une & dans l'autre. (C'eſt toûjours M. Boix qui parle.) Il veut que le Medecin ſoit bon Chymiſte, & il eſt perſuadé que pour penétrer autant qu'il eſt poſſible dans la nature des corps, la Chymie eſt un moyen plus ſûr que la Philoſophie ni de Platon, ni d'Ariſtote, ni d'Epicure, ni de tous les autres Chefs de ſecte.

La Chirurgie (ſelon lui) eſt ſi eſſentielle à un Medecin, qu'il en doit ſçavoir non-ſeulement la theorie, mais encore la pratique. C'eſt la route qu'il a tenuë lui-même à l'exemple d'*Hippocrate*, de *Galien*, & d'autres fameux Medecins, & il nous

raconte ici avec assez d'étenduë ce qui le mit dans le goût de cette étude, la maniere dont il s'y engagea, les Auteurs qu'il s'y proposa pour guides, les progrès qu'il y fit, les traverses que lui suscita cette conduite par la jalousie qu'elle inspira contre lui aux Medecins & aux Chirurgiens, &c. Il ne pouvoit manquer d'encourir l'indignation de ces derniers, & de s'attirer leurs persecutions, par la méthode qu'il suivoit pour le pansement des playes, qui étoit justement celle de *Cesar Magatus*, à laquelle il s'étoit affectionné d'abord, & dont l'experience lui avoit appris le mérite. Cette méthode (dit M. Boix) avoit deux vices capitaux que les Chirurgiens ne pouvoient lui pardonner : l'un, qu'elle guerissoit en huit ou dix jours ce qu'ils ne pouvoient guerir en quarante : l'autre, qu'elle n'avoit besoin pour cela, ni d'un grand appareil de medicamens, ni d'une grande assiduité de la part du Chirurgien.

L'Auteur parcourt après cela les qualitez qui regardent proprement les mœurs du Medecin ; telles sont la prudence, l'adresse, la douceur, la pieté, &c. Il ne doit point negliger son exterieur, ni donner dans des parures affectées : il ne doit être ni glorieux, ni flateur, ni médisant, ni grand parleur ; il doit éviter les disputes, sur-tout dans les Consultations, qui

se doivent toûjours faire en vûë du soulagement des malades. Ces sortes d'Assemblées étoient autrefois beaucoup moins contentieuses que nous ne les voyons aujourd'hui : ce qui venoit de l'uniformité dans la theorie & dans la méthode *curative*. Presentement que l'intemperance des Systêmes a fait naître une bigarrure de pratique toute propre à mettre & à fomenter la discorde parmi les Medecins, les Consultations ne se passent plus si doucement. L'Auteur pour exposer à nos yeux le ridicule des différentes Sectes qui au grand dommage des malades partagent maintenant la Medecine, & troublent la tranquillité des Consultations, en assemble une pour une fiévre aiguë accompagnée de malignité, qu'il supose menacer la vie d'un grand Seigneur, qui n'épargne rien pour avoir du conseil ; & il la compose de huit Medecins d'autant de Sectes différentes, sçavoir d'un Galeniste, d'un Disciple de *Vanhelmont*, d'un Paracelsiste, d'un Sectateur de *Willis*, d'un Partisan de *Sylvius Deleboe*, d'un Cartésien, d'un Disciple de *Dolée*, & de *Baglivi* en personne. Ces huit Consultans ont à leur tête l'ombre d'*Hippocrate* évoquée des Champs Elysées par les soins de M. Boix.

Chaque Medecin se donne carriere sur les causes de la maladie, qu'il explique conformément à son hypothese particulie-

re,

x pour la guérison de laquelle il pro-
les remedes que lui indique sa mé-
e de traiter. Le Galeniste conseille
frequentes & copieuses saignées : les
ectateurs de *Paracelse* & de *Vanhelmont*
assez d'accord entre eux, ne parlent que
d'*élixirs*, de *quintessences*, & d'autres remedes mysterieux : le Disciple de *Willis* renferme son avis dans la saignée, l'émétique, les sudorifiques, & les cordiaux temperez : celui de *Sylvius* vante l'efficace des sels volatiles huileux, des diaphoretiques & des somniferes en pareille occasion : le Cartesien n'envisage dans les remedes qu'il prescrit, que la proportion de matiere subtile, de matiere globuleuse, & de parties branchuës la plus propre à corriger la mauvaise disposition qui se trouve dans les trois élemens dont l'assemblage forme le sang du malade : *Dolée* s'imagine encherir beaucoup sur les avis de ceux qui ont opiné avant lui, en faisant une espece de *pot pourri* de leurs sentimens, qu'il donne pour le sien propre. Enfin *Baglivi* ne songe qu'à rétablir l'*équilibre* entre les *solides* & les *fluides*, à corriger le *froncement*, la *corrugation*, la *crispature* des fibres, &c.

Hippocrate après avoir écouté ces huit Consultans avec toute la patience d'un homme accoûtumé depuis long-temps à essuyer les extravagances de l'esprit hu-

main, entreprend de leur faire voir qu'ils prennent tous le change sur le fait dont il s'agit, & que quoi qu'ils fassent gloire chacun en particulier de le regarder comme leur Maître, ils n'ont dans leur méthode de traiter les maladies rien qui l'engage à les avoüer pour ses veritables Disciples. Il commence sa refutation par le Galeniste, qu'il apostrophe en ces termes.
„ *Galien* vôtre Maître (lui dit-il) eût
„ été un excellent Medecin, s'il eut été
„ moins prodigue du sang de ses malades,
„ & s'il n'eut point laissé par écrit cette
„ pernicieuse maxime *Qu'il faut saigner*
„ *dans toutes les fièvres*; ce qui est directe-
„ ment contraire à ce que j'enseigne dans
„ mes Ouvrages, *Que la fievre est une*
„ *contr'indication de la saignée. Galien* con-
„ noissoit la bonne méthode de guerir,
„ mais il n'avoit pas le courage de la sui-
„ vre, & se laissoit emporter au torrent;
„ c'est un aveu qu'il fait lui-même au
„ sujet du traitement des playes de tête.
„ Pour vous deux (continuë *Hippocrate*)
„ qui marchez sur les traces de *Paracelse*
„ & de *Vanhelmont*, je sçai qu'en matiere
„ de remedes & de secrets vous l'empor-
„ tez sur moi & sur tous les Medecins de
„ l'Univers. Mais je sçai en même temps
„ que le merite d'une cure ne dépend
„ nullement de la multitude des remedes
„ qu'on y employe; & qu'il y a plus
„ d'ha-

„ d'habileté à guérir un malade avec peu „ de medicamens & presque par le seul „ regime, qu'avec tout cet appareil d'*Arcanes Corallins*, d'*Alkaest*, & d'autres „ semblables fadaises. A l'égard de *Willis* (dit-il en s'adressant au Willisien) „ j'admire la subtilité de ses raisonnemens, „ & je ne puis lui refuser l'éloge de grand „ Chymiste & de grand Anatomiste. Mais „ je guérissois mes malades dans l'Isle de „ Cos sans tout ce verbiage, & ma pratique étoit d'accord avec ma theorie; „ au lieu que la pratique de *Willis* démentoit ses hypotheses, puisqu'il traitoit le plus souvent ses malades à Londres en vrai Galeniste. Quant à vous „ (poursuit *Hippocrate*) qui suivez la méthode de *Sylvius*, j'ai à vous dire que „ je n'ignore pas le succès dont elle étoit „ accompagnée en Hollande, & qui valut le surnom d'*heureux* à ce celebre „ Praticien. Ce bonheur étoit une suite „ naturelle de sa reserve dans l'administration des remedes, dont il se gardoit „ bien d'accabler ses malades; & j'avoüe „ que lui & *Sydenham* sont ceux de tous „ les Modernes qui se sont le moins écartez de ma pratique.

Hippocrate vient ensuite au Medecin Cartesien, & lui demande d'abord si *Descartes* son Maître étoit Medecin. Le Disciple répond que *Descartes* sans être Medecin a ét

été le plus grand Philosophe qui ait jamais dogmatisé. „ Je sçai (replique *Hippocrate*) „ que nous avons lui & moi étudié la „ Philosophie sous un même Professeur, „ qui est *Démocrite*, quoi que *Descartes* „ se soit voulu donner pour inventeur de „ celle qu'il a publiée sous son nom, & „ qu'il l'ait persuadé à quelques ignorans. „ Mais la difference qui se trouve entre „ nous deux, c'est qu'à la Philosophie de „ *Démocrite* j'ai sçû joindre la connois- „ sance de la Medecine, que j'ai apprise „ de mes peres qui étoient Medecins, & „ dans laquelle je me suis perfectionné „ par un travail assidu; au lieu que *Des-* „ *cartes*, sans savoir les premiers élemens „ de la Medecine, a formé une Secte de „ Medecins, que la confiance aveugle „ qu'ils ont en la bonté de ses principes, „ rend assez temeraires pour les porter à „ entreprendre la cure des plus fâcheuses „ maladies. „ Sur quoi *Hippocrate* conside- rant que la Medecine courroit un grand risque, s'il arrivoit que la Secte des Mede- cins Cartesiens prît racine, & se fortifiât, jure par Apollon & par le Styx, que si ja- mais il est appellé des Champs Elysées pour la guerison de quelque malade, & qu'il rencontre un Cartesien dans la Consulta- tion, il le fera jetter par les fenêtres, comme un sujet indigne d'exercer une profession aussi noble que la Medecine,

tant

tant qu'il ne reconnoîtra pour Maître qu'un ſimple Philoſophe tel que *Deſcartes*.

Du Carteſien *Hippocrate* tombe ſur le Diſciple de *Dolée*, & ſe plaint à lui en ces termes. „ Je trouve fort extraordinaire
„ que vôtre Maître en faiſant paſſer en
„ revûë les differentes méthodes de tant
„ de Medecins, ne m'ait pas trouvé
„ digne d'avoir place parmi eux ; & j'en
„ voudrois ſavoir la raiſon. Et quel uſa-
„ ge (répond le Diſciple de *Dolée*) mon
„ Maître eût-il pû faire d'une Pratique
„ auſſi ſeche & auſſi ſterile en remedes
„ que la vôtre ? Quel crédit eût donné à
„ ſon *Encyclopédie* une méthode qui ne
„ s'occupe qu'à obſerver les temps & les
„ periodes des maladies, à calculer les
„ jours critiques, & à attendre patiem-
„ ment les criſes ? Mais (replique *Hippo-*
„ *crate*) quel relief prétend tirer *Dolée* de
„ ce qu'il nous donne dans ſon Livre pour
„ ſon opinion particuliere ; ce qui ſe ré-
„ duit tantôt au ſentiment de *Willis*, tan-
„ tôt à celui de *Sylvius*, tantôt à celui des
„ Carteſiens, & ainſi du reſte ? En un
„ mot qu'ajoute-t-il à tous ces Syſtêmes de
„ pratique ? Quoi donc (reprend le Diſ-
„ ciple) comptez-vous pour rien d'avoir
„ expliqué ſi clairement les cauſes no
„ ſeulement de la ſanté, mais de la r
„ ladie ? De nous avoir appris les r-

„ de certains esprits qui president à l'une „ & à l'autre dans les principales parties „ du corps ? C'est *Microcosmetor*, par „ exemple, & *Cosmetorgès* qui prennent „ soin de la tête ; c'est *Cardimelech* qui a „ son siege dans le cœur ; c'est *Gasteronax* „ & *Bithnimalca* qui resident dans l'esto- „ mac ; c'est l'*esprit plastique* qui a la di- „ rection de ce qui se passe dans la ma- „ trice : & ce sont là les auteurs de tou- „ tes nos maladies, selon le Docteur „ *Jean Dolée* mon Maître. L'imperti- „ nent *baragoüin* ! (s'écrie *Hippocrate* en „ se tirant la barbe) un pareil langage „ peut-il être toleré dans une Faculté aussi „ sage & aussi honorable que celle de Me- „ decine ? & l'Auteur des *Amusemens se-* „ *rieux & comiques* a-t-il grand tort de jet- „ ter un ridicule sur nôtre profession, en „ disant *Qu'on apprend d'ordinaire les Lan-* „ *gues pour exprimer nettement ce qu'on sçait;* „ *mais qu'il semble que les Medecins n'ap-* „ *prennent leur jargon que pour embrouiller* „ *ce qu'ils ne sçavent pas ?*

Enfin *Hippocrate* termine la Consultation par l'examen du Systême de *Baglivi*. Il se moque de sa *fibre motrice*, & de sa méthode de guerir, qui consiste à ne faire presque attention qu'aux parties solides. Il l'accuse d'avoir tout brouillé dans la Medecine pour y avoir fourré mal à propos les Mathematiques ; il lui reproche d'a-

voir

voir pris le contrepied de tous ceux qui avant lui ont ſuivi la Pratique d'*Hippocrate.* En un mot il s'emporte contre lui, l'appelle *Medico Tarantulero, Medecin de Tarantule*, & condamne tous les Sectateurs de cet Italien, s'ils ne ſe convertiſſent, à être exilez dans la Pouille, pour y être mordus de ces dangereuſes araignées, qui leur faiſant éprouver les plus fâcheux déreglemens de la *fibre motrice*, les faſſent mourir à force de danſer.

La Conſultation finie, *Hippocrate* viſite le malade, & ſans s'amuſer à lui tâter le pouls, il ſe contente d'examiner l'urine; puis il revient vers les Conſultans, & prononce cet oracle: *Le malade eſt au quatriéme jour de ſa maladie; ſon urine donne quelques ſignes de coction; il ſuera le ſeptiéme jour, & ſe trouvera parfaitement guéri.*

Cependant le cinquiéme jour on voit paroître de fâcheux accidens; la langue devient aride, la tête s'embaraſſe, l'urine ſe trouble, la fiévre s'allume de plus en plus. L'allarme ſe met auſſi-tôt parmi les Medecins. L'un dit que le malade ne paſſera pas ſon ſixiéme: l'autre, qu'il mourra ſuffoqué faute de ſaignée: celui-ci, qu'il faut lui appliquer des veſicatoires pour mettre la tête en ſûreté, & détourner le tranſport: celui là, qu'on auroit dû le purger dès le cinquiéme jour. Le ſixiéme jour arrive; les Medecins qui deſeſperent de

de la guerison, se disposent à s'esquiver chacun de son côté; *Hippocrate* tient bon & les rassure. Enfin le septiéme jour il survient une sueur abondante, le malade mouille trois chemises, & guerit au grand étonnement de l'assemblée.

Nôtre Extrait est déja si étendu qu'il ne nous est pas possible de suivre Mr. Boix dans les trois derniers Chapitres, où il explique le reste de l'Aphorisme, qui contient les devoirs du malade, ceux des assistans, & toutes les choses exterieures qui peuvent contribuer à la guerison des maladies. Nous sommes contraints de renvoyer sur tout cela au Livre même, & de laisser quelque chose à la curiosité des Lecteurs.

Sancti PROSPERI Aquitani, S. Augustini Discipuli, Sancti Leonis Papæ primi Notarii, Opera omnia, ad Manuscriptos Codices, nec non ad Editiones antiquiores & castigatiores emendata, nunc primùm secundum ordinem temporum disposita, & Chronico integro ejusdem, ab ortu rerum, usque ad obitum Valentiniani III. & Romam à Vandalis captam pertingente, locupletata. Quibus præfigitur ejusdem S. Prosperi Aquitani Vita, ex Operibus ipsius, & Scriptorum Ecclesiasticorum *Libris* concinnata. C'est-à-dire : Tous les

les Ouvrages de S. Profper, *Difciple de S.* Auguftin, *& premier Secretaire du Pape S. Leon; corrigez d'après les Manufcrits, & les meilleures Editions; arrangez pour la premiere fois fuivant l'ordre des temps, & augmentez de la Chronique entiere du même S. Profper, laquelle s'étend depuis le commencement du monde, jufqu'à la mort de Valentinien III. & à la prife de Rome par les Vandales. On y a joint la Vie de S. Profper, tirée de fes Ouvrages, & de ceux des Ecrivains Ecclefiaftiques.* A Paris, chez Guillaume Defprez & Jean Deffartz, ruë faint Jacques, à S. Profper, & aux trois Vertus. 1711. in fol. coll. 1368. fans compter les Tables.

AUTANT que cela a pû venir à la connoiffance de l'Editeur, le premier des Ouvrages de S. Profper qui ait été imprimé, eft le Livre où il refute Caffien. Ce Livre parut à Mayence en 1524, par les foins de Nicolas Carbacchius; & fut fuivi en 1531, du recueil des Sentences de S. Auguftin, fait par S. Profper; & en 1536, du Livre de Julien Pomerius, De la vie contemplative, Ouvrage qu'on joint communément à ceux de S. Profper. En 1538 Bernardin Stagninus publia à Venife, la Lettre de faint Profper à Ruffin, la réponfe aux Extraits des Genois, le Livre contre *Caffien*, les Epigrammes, les Lettres d'Au-

d'Aurelius Evêque de Carthage, & du Pape Celestin, & quelques autres Pieces.

Il paroît qu'Etienne Gryphe Libraire de Lyon fut le premier qui prit soin de recueillir en un seul volume tous les Ouvrages de saint Prosper. Il mit sous sa Presse en 1539, tous ceux qu'il lui fut possible de ramasser, & les dedia aux Magistrats & au Peuple de Riez, suposant que S. Prosper avoit autrefois été leur Evêque. Jean Sotellus Theologien de Louvain donna en 1565 une autre Edition des Oeuvres de saint Prosper, dans laquelle il insera plusieurs Ouvrages qui n'avoient pas encore paru, & qu'il crut devoir attribuer à ce Saint. Il s'en fit une nouvelle Edition à Douai en 1576, par Jean Olivarius, qui prétendit avoir porté l'exactitude beaucoup plus loin que les Editeurs qui l'avoient precedé. L'Edition de Cologne de 1630, & toutes les autres posterieures, répresentent l'Edition d'Olivarius.

Celui à qui le Public doit celle-ci, y a fait entrer tout ce qu'il a pû recouvrer d'Ouvrages qui portoient le nom de saint Prosper. On y trouve la Chronique entiere, que les autres Editeurs avoient negligée, soit parce qu'elle paroissoit ailleurs avec la Chronique d'Eusebe, soit parce *qu'elle* étoit très-imparfaite. Elle ne l'est *plus*, remarque l'Editeur, depuis qu'elle

a été

a été retouchée par Du Chefne & par le Pere Labbe. Il ajoute qu'il l'a auffi revûë de nouveau fur cinq Manufcrits de la Bibliotheque de M. Colbert. Il ne s'eft pas contenté de rendre fon Edition la plus ample qu'elle pouvoit être; il nous affure qu'il s'eft auffi appliqué de fon mieux à la rendre correcte, ce qu'on peut voir par le nombre & la qualité des Manufcrits qu'il a confultez, & dont il donne une lifte. Il avertit qu'obligé de choifir parmi les diverfes Leçons, il n'a pas negligé de marquer au bas des pages celles qu'il rejettoit; & qu'il a auffi fort foigneufement diftingué les vrais Ouvrages de faint Profper, des incertains, & de ceux qui manifeftement ne lui apartiennent pas. Chaque Ouvrage, chaque Piece eft accompagnée d'une Préface qui doit fervir ou à l'éclaircir, ou fimplement à la faire connoître. L'ordre que l'Editeur a fuivi eft le plus naturel de tous; il s'eft reglé fur le tems que chaque morceau a été compofé; & ces époques, il les a tirées, ou du texte, ou de la matiere, ou du témoignage des Sçavans.

On voit donc d'abord la Lettre de S. Profper à S. Auguftin touchant les reftes du Pelagianifme qui paroiffoient dans la Gaule; & l'Epître d'Hilaire fur le même fujet. Comme les Livres de S. Auguftin *fur la Predeftination des Saints*, & le Don de

de Perſeverance ſervirent de réponſe à ces Lettres; on trouve ici ces deux Ouvrages imprimez tout au long. La Lettre de S. Proſper à Ruffin vient enſuite; puis le Poëme ΠΕΡΙ ΑΧΑΡΙΣΤΩΝ, (*De Ingratis*) Il eſt diviſé en quatre parties, ſubdiviſées en pluſieurs Chapitres, & accompagné de Notes. Suivent les réponſes de S. Proſper aux objections des Gaulois & de Vincent, & aux Extraits des Genois; la Lettre du Pape Celeſtin aux Evêques de la Gaule, & la refutation de l'Ouvrage de Caſſien, dont on a fait imprimer d'un bout à l'autre la partie, qui a pour titre *De la protection de Dieu*, & où l'Abbé Cheremon enſeigne le Semipelagianiſme, „Caſſien, obſerve l'Edi„teur, y publie une diſtinction qu'il a„voit inventée le premier, très contraire „aux droits de la Toute puiſſance Divi„ne, & au dogme du Peché originel." On voit après cela un Commentaire ſur les cinquante derniers Pſeaumes, le recueil des Sentences de S. Auguſtin, & le Livre des Epigrammes. Ces Epigrammes ſont encore, à proprement parler, des Sentences de S. Auguſtin miſes en vers. La Chronique eſt le dernier des vrais Ouvrages de ſaint Proſper. On a cru devoir les terminer par les Actes du ſecond Concile d'Orange, tant parce qu'on les trouve auſſi dans les autres Editions depuis celle de Louvain de 1565, que parce que le

D

Decrets de ce Concile condamnent les erreurs qu'avoit attaquées S. Prosper, & renferment même quelques unes de ses expressions.

Les Ouvrages douteux sont la Confession de Prosper d'Aquitaine, un Poëme qu'un mari adresse à sa femme, un Poëme sur la Providence Divine, deux Livres sur la Vocation de toutes les Nations, & une Lettre écrite à la Vierge Demetrias sur l'humilité Chrétienne. A la suite de ces Ouvrages, l'Editeur a fait imprimer, 1o. ceux qui certainement ne sont pas de S. Prosper, quoi qu'on les lui ait autrefois attribuez; savoir les trois Livres de la vie contemplative, dont Julien Pomerius est Auteur; un Livre intitulé des Predictions & des Promesses, duquel l'Auteur est incertain; & une prétenduë Chronique, fort differente de celle de S. Prosper, & indigne de lui. 2o. L'Editeur nous donne aussi une Compilation de Monumens & de Passages, qu'il croit pouvoir servir à faire bien entendre & les Ouvrages du Saint, & l'Histoire de l'Heresie qu'il a combattuë.

Ce qu'on appelle ici la vie de S. Prosper fait voir qu'on en sçait fort peu de choses. Quoi que la plupart des Modernes le fassent Evêque, il y a bien de l'aparence qu'il ne fut jamais que Laïque. On ne sçait point la date de sa mort; mais on croi

croit qu'il vivoit encore l'an 463. Son pretendu Episcopat de Riez est fondé sur la signature de l'Evêque Prosper, qu'on lit dans les Actes des Conciles de Carpentras & de Vaison. Mais ces Conciles n'ayant été tenus qu'en 527 ou 529, l'Evêque Prosper qui y souscrivit est fort posterieur à S. Prosper. D'ailleurs on veut que Maxime lui ait succedé, & Maxime occupoit le Siege de Riez dès l'an 432. Nous finirons cet Extrait par quelques remarques sur le style de S. Prosper.

„ Le Genie Poëtique qui l'anime se fait „ sentir jusques dans sa Prose, observe l'E„ diteur; il a un style vif, élevé, énergi„ que, très-sentencieux; & il fait une „ grande impression sur l'esprit de ses Lec„ teurs, soit par la dignité des paroles, „ soit par la solidité des raisonnemens. „ Content de ses agrémens naturels, il ne „ recherche aucun des ornemens affectez „ dont Saint Leon & les autres Auteurs „ de son tems paroient leurs écrits. Se „ croyant à la tête de ceux qui combat„ toient pour la Doctrine Catholique tou„ chant la Grace de J. C. il employe pour „ la défendre, une maniere d'écrire toute „ guerriere; & il fait beaucoup plus d'at„ tention aux choses, qu'aux expressions. „ De là vient que son discours est quel„ quefois un peu obscur. Mais cette obs„ curité, continuë l'Editeur, ne se répand point

: sur les matieres dont il traite;
jue embarrassées qu'elles soient, il
evelope, il les éclaircit facilement.
ans ses Ouvrages on trouve
s d'art & moins d'élegance
lans ceux de quelques autres Ecri-
; on y remarque aussi en recom-
: plus de jugement, plus d'esprit,
is de force.

im Orientale, sive Antiquitates
tantinopolitanæ, in quatuor partes
outæ: quæ ex variis Scriptorum
orum operibus & præsertim ine-
adornatæ, Commentariis, & Ge-
hicis, Topographicis, aliisque
plurimis monumentorum ac no-
atum tabellis illustrantur, & ad in-
entiam cùm sacræ tum profanæ
iæ apprimè conducunt. Operâ &
o Domni ANSELMI BANDURI
sini, Presbyteri ac Monachi Bene-
i è Congregatione Melitensi. *Pa-
Typis & sumptibus Joannis-Baptistæ
ard, Regis & Academiæ Gallicæ
itypographi.* 1711. C'est-à-dire;
*pire d'Orient, ou les Antiquitez de
intinople, divisées en quatre parties,
llies & commentées par les soins de*
Anselme Banduri *de Raguse, Prêtre
ligieux Benedictin de la* Congregation
lede. A Paris, de l'Imprimerie &

aux dépens de Jean-Baptiste Coignard, premier Imprimeur du Roi & de l'Academie Françoise. 1711. in fol. 2. vol. pp. 214. pour la premiere & la seconde partie : pp. 1012 pour la troisiéme & la quatriéme partie : pp. 140 pour les Notes de l'Editeur sur Constantin Porphyrogenete : sans y comprendre les Prolegoménes & les Tables. Planches 43.

L'HISTOIRE & les Antiquitez de Constantinople sont depuis long-temps l'objet des recherches de plusieurs Critiques du premier ordre. C'est au travail assidu de ces sçavans hommes que nous devons le fameux Recueil connu sous le nom d'*Histoire Byzantine*, & composé de plus de trente volumes *in folio*, la plupart imprimez au Louvre. Le celebre Mr. *Du Cange* qui a eu tant de part à cette grande Compilation, a repandu de nouvelles lumieres sur ce qui regarde l'Empire d'Orient, par son Traité des *Familles Byzantines*, par sa *Description de Constantinople sous les Empereurs Chrétiens*, & par son *Glossaire* Grec ; & l'on ne peut lui disputer la gloire de nous avoir fourni en ce genre une infinité d'éclaircissemens qui nous manquoient, & dont la découverte demandoit toute l'attention d'un Antiquaire aussi laborieux. Cependant tous ses soins n'ont pû épuiser une si vaste matiere ; & il paroît par les deux volumes dont

dont nous donnons ici l'Extrait, qu'elle avoit besoin d'un ample Supplément. L'honneur en étoit reservé à Dom Anselme Banduri, qu'une parfaite intelligence des Langues originales, une connoissance profonde de l'Histoire & des Antiquitez dont il est question, & sur-tout une application infatigable à tirer des Manuscrits tous les secours necessaires, rendoient plus capable qu'un autre d'une pareille entreprise. Il y a neuf ans qu'il en conçût le dessein, à l'occasion d'un Manuscrit Grec anonyme qu'il trouva dans la Bibliotheque du Roi de France; & dont le titre & la date exciterent sa curiosité. Ce Manuscrit étoit intitulé *Origines de Constantinople*, il étoit d'environ 350 ans plus ancien que *Codin*, & l'Auteur y suivoit une route differente de celle qu'avoit tenuë cet Historien en traitant le même sujet. D'ailleurs cette Piece n'avoit été apportée de Constantinople que depuis la mort de Mr. *du Cange*, qui par consequent n'avoit pû en profiter. Il n'en falut pas davantage pour engager le Pere Banduri à travailler sur cet Ecrivain, qui avoit toute la grace de la nouveauté: il se mit à le traduire en Latin, il en fit avec *Codin* une exacte confrontation, & l'éclaircit par de savantes Notes. Ses amis redoublerent par leurs exhortations son ardeur pour ce nouvel Ouvrage; ils lui persua-

ſuaderent d'en donner au plûtôt une Edition accompagnée de quelques autres Ecrits anecdotes de même genre ; & d'abandonner pour un temps celle de ſaint *Nicephore* de Conſtantinople, qu'il méditoit. Mais cette Collection s'eſt accruë de telle ſorte entre ſes mains, tant par le nombre des nouvelles Pieces qu'il a raſſemblées, que par l'étenduë des Commentaires qu'il y a joints, que le Libraire qui s'étoit chargé de l'impreſſion, ne pouvant tout renfermer dans un ſeul volume, comme on ſe l'étoit propoſé d'abord, s'eſt déterminé à partager l'Ouvrage en deux Tomes, & l'Editeur pour les rendre égaux, lui a fourni quelques autres Traitez Grecs, qu'il avoit conferez ſur les Manuſcrits, & illuſtrez par des Notes, en vûë de les publier dans un autre temps. L'examen des Manuſcrits concernans l'Empire de Conſtantinople l'a conduit inſenſiblement à celui des Médailles du même Empire ; & en parcourant celles du Cabinet du Roi & celles de Mr. *Foucault*, il en a trouvé un ſi grand nombre qui avoient échapé à Mr. *Du Cange*, qu'il ne croit pas que cet Antiquaire nous en ait donné la dixiéme partie. Ce ſera la matiere d'un autre Recueil, que Dom Banduri ſe diſpoſe à mettre au jour en deux volumes *in folio*, & qu'il prétend dédier au Roi de France.

A l'égard de celui-ci, la reconnoiſſance de l'Auteur ne lui permettoit pas de le dedier à d'autres qu'à Monſeigneur le Grand Duc de Toſcane. Ce Prince l'a honoré d'une protection particuliere depuis ſon enfance. Il l'a envoyé en France pour s'y perfectionner en tout genre d'érudition, & l'y entretient à ſes dépens : & l'on peut dire que la Republique des Lettres ſera redevable en quelque maniere à Son Alteſſe Royale de tout ce que produira dans la ſuite ce ſavant Benedictin. Entrons preſentement dans le détail des divers morceaux qui compoſent ce grand Ouvrage.

Le Pere Banduri l'a diviſé en quatre parties, dont les trois premieres rempliſſent le premier Volume, & la quatriéme occupe ſeule le ſecond.

I. La premiere Partie contient trois Traitez ; les deux Livres où l'Empereur *Conſtantin Porphyrogénéte* nous a laiſſé le dénombrement des Provinces qui formoient l'Empire d'Orient & celui d'Occident : & une Notice des Provinces & des Villes dépendantes des Empereurs de Conſtantinople, écrite ſous le titre de *Synecdemus*, *Compagnon de voyage*, par le Grammairien *Hiéroclès*, dont on ignore le ſiécle, mais qu'on ſait certainement avoir vécu avant *Porphyrogénéte*, qui le *cite*, & le tranſcrit mot pour m[illegible] *plus* d'un endroit.

Dans les deux Livres de *Porphyrogénéte*, on trouve sur la division des Provinces de l'Empire & sur la distribution des troupes dans ces mêmes Provinces, diverses circonstances ignorées ou omises par les autres Historiens ou Geographes, & qui peuvent donner beaucoup de jour à l'Histoire de ce temps-là. De plus, ces Livres, quoi qu'écrits d'un style serieux, sont assaisonnez de narrations rejoüissantes & de Passages des anciens Poëtes, qui en rendent la lecture agreable. Ils avoient déja paru par les soins de *Vulcanius* & de *Frederic Morel.* Dom Banduri les a revûs l'un & l'autre sur un Manuscrit de la Bibliotheque du Roi qui a plus de 500 ans, & il y a joint une nouvelle version Latine & des Notes.

Le *Synecdéme* d'*Hieroclès* avoit été publié en premier lieu par *Charles de S. Paul* à la fin de sa *Geographie Sacrée*; mais l'Ouvrage étoit mutilé dans cette premiere Edition. Mr. *Schelstrate* en a donné une plus complette dans le second Tome de son *Antiquité Ecclesiastique illustrée*; & telle que l'avoit laissée parmi ses papiers *Luc de Holstein*, c'est-à-dire, corrigée sur plusieurs Manuscrits, & accompagnée d'une version Latine.

II. La seconde Partie de ce Recueil renferme quatre Pieces; 1. le Livre de *Constantin Porphyrogénéte*, sur le Gouvernement

ment de l'Empire, adressé à Romain son fils; 2. les *Conseils* ou les *Avertissemens* du Diacre *Agapet* à l'Empereur Justinien; 3. les *Exhortations* de l'Empereur *Basile* le Macedonien à Leon son fils; 4. l'*Education d'un Prince* écrite par *Theophylacte* Archevêque de Bulgarie, à *Constantin Porphyrogénéte* fils de l'Empereur Michel Ducas Parapinace.

1. L'Ouvrage de *Constantin Porphyrogénéte* sur le *Gouvernement de l'Empire* nous instruit de l'origine, des mœurs, & des actions de plusieurs Peuples qui s'étoient rendus formidables à l'Empire de Constantinople, dont ils étoient voisins, tels que les Patzinakites, les Russes, les Bulgares, les Turcs, les Sarasins, les Dalmates, les Chrobates, les Esclavons, les Francs, &c. en un mot *Porphyrogénéte* y rend un compte exact des differentes alliances de cet Empire, des forces de ses ennemis, de leurs interêts, de leurs desseins. Ce précis d'Histoire & de Politique parut pour la premiere fois à Leyde en 1617, *in* 8. avec la traduction Latine & les Notes de *Meursius*. Le P. Banduri a beaucoup encheri sur cette Edition, par la peine qu'il a prise de revoir le texte sur un Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, d'y corriger une infinité de fautes, d'en remplir les *lacunes*, d'en retoucher *la version*, & d'y joindre un *Commentaire*.

2. Les *Conseils* du Diacre *Agapet* à l'Empereur Justinien, sont au nombre de 72. Les devoirs des Souverains y sont exposez avec force & avec élegance ; & tant que Justinien gouverna l'Empire sur ce modele, il fit admirer sa justice & sa pieté. Les Grecs faisoient un si grand cas de cet Ecrit, qu'ils l'appelloient par excellence *Scheda Regia.* On en a fait plusieurs Editions en France, en Allemagne, & dans les Païs-Bas. Dom Banduri l'a conferé avec deux Manuscrits de la Bibliothéque Royale, en a fait une nouvelle version aussi élegante que l'ancienne étoit barbare, & l'a éclairci par des Notes.

3. Les *Exhortations* de l'Empereur *Basile* à son fils, partagées en 66 articles, roulent sur le même sujet que l'Ouvrage precedent. Elles parurent d'abord en Grec & en Latin par les soins de *Frederic Morel. Pierre Damke* les fit imprimer à Basle avec ses Notes, en 1633. Dom Anselme Banduri nous les redonne ici, corrigées sur deux Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, avec la version de *Morel* retouchée, & de nouvelles Notes.

4. *Theophylacte* Auteur de l'*Education d'un Prince*, vivoit sur la fin du XI. siécle, & non pas sur la fin du IX. comme quelques-uns l'ont faussement avancé. La

preu-

preuve de cette époque se tire, & des Lettres de cet Archevêque publiées par *Meursius*, & de l'Ouvrage même dont il s'agit. Il fut imprimé pour la premiere fois au Louvre, en 1651. *in* 4. avec la version, ou plûtôt la Paraphrase Latine du P. *Possines*. On le trouve ici avec le même accompagnement, & quelques remarques de Dom Banduri.

III. Nous voici arrivez à la troisiéme partie de cette Collection; & c'est à proprement parler où commence le corps de cet Ouvrage, c'est-à-dire les *Antiquitez de Constantinople*, dont les Pieces precedentes ne sont que comme les Preliminaires. Ces Antiquitez sont partagées en huit Livres.

1. 2. 3. Les quatre premiers paroissent ici pour le premiere fois, imprimez d'après un Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, écrit vers le temps de l'Empereur Michel Paléologue; & traduits en Latin par le savant Editeur. Ils sont dediez à l'Empereur Alexis Comnéne. L'Anonyme qui en est Auteur, & dont le style est fort inégal, les a recueillis de divers Ecrivains. Il y fait une description de Constantinople, qu'il divise en trois parties, lesquelles remplissent autant de Livres.

4. Il employe le quatriéme à nous décrire l'Eglise de sainte Sophie; & la des-

cription qu'il en donne ne s'accorde pas ſur pluſieurs articles avec celles qui en ont été publiées par d'autres.

5. On trouve dans le cinquiéme Livre de ces Antiquitez un autre Ouvrage anonyme, qui a pour titre *Courtes Narrations Chronologiques*, & que *Lambek* fit imprimer conjointement avec *Codin*, d'après un Manuſcrit de la Bibliotheque Royale. C'eſt une compilation de faits empruntez d'*Euſebe*, de l'Hiſtorien *Socrate*, de *Papias*, & de pluſieurs autres. Elle parut pour la ſeconde fois à Paris en 1664, avec la verſion Latine & les Notes du P. *Combeſis*, dans ſon *Recueil des Origines de Conſtantinople.* Le Pere Banduri nous la redonne ici collationnée ſur le Manuſcrit original, & accompagnée de la verſion qu'il en a faite, & de ſes Notes.

6. Cinq Pieces differentes, dont les trois premieres & la derniere paroiſſent ici traduites & commentées par le P. Banduri, compoſent le ſixiéme Livre ; ſavoir 1. un Recit de *Nicétas Choniate* touchant les *Statuës de Conſtantinople*, dont les Latins, après la priſe de cette ville, fabriquerent de la Monnoye. (Ce petit Ecrit qu'on voit ici pour la premiere fois, avoit été copié ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque *Bodleïenne*, & envoyé par Mr. *Grabe* au celebre Mr. *Boivin* l'un des Gardes de la Bibliothéque du Roi de France,

&

& dont le *Grégoras* tient une place si honorable dans le Corps de l'*Histoire Byzantine.* Quoique ce savant Bibliothéquaire eût d'abord destiné cette Piece pour le quatriéme volume du même *Grégoras*, il a bien voulu qu'elle enrichît le Recueil de Dom Banduri, & la lui a cedée genereusement.) 2. La description du superbe vestibule de sainte Sophie, appellé *Augustéon*, composée par *George Pachymere.* (M. *Boivin* est le premier qui l'ait publiée en Grec dans son *Gregoras.*) 3. La description que *Photius* nous a laissée de la nouvelle Eglise bâtie en l'honneur de la sainte Vierge par Basile le Macedonien, dans son propre Palais. (Elle avoit été publiée déja deux fois, la premiere en Grec par *Lambek* dans ses Notes sur *Codin*, la seconde en Grec & en Latin, par le P. *Combefis* dans ses *Origines de Constantinople.*) 4. Un Catalogue circonstancié des Tombeaux Imperiaux qui se trouvoient dans l'Eglise des Apôtres, & dans d'autres Eglises. (Cette Piece n'avoit point encore paru.) 5. Quelques Extraits concernant les Antiquitez de Constantinople, tirez d'un Manuscrit de la Bibliothéque Royale, & du *Codin* de *Lambek.*

7. Le septiéme Livre est un Recueil de quantité d'Epigrammes & d'autres Poësies Greques, tant anciennes que modernes, *sur les plus celebres Monumens*

de Constantinople; & de diverses Inscriptions qui regardent cette même ville. La plûpart des Epigrammes sont extraites des III. IV. & V. Livres de l'*Anthologie*. Elles sont accompagnées chacune de sa version Latine en vers, dont l'Auteur est designé par les lettres initiales de son nom; & elles sont éclaircies par les Notes de *Brodeau*, de *Vincent*, du Pere Banduri, & par les Scholies Gréques. Toutes ces Pieces avoient déja paru en divers endroits, mais on ne les avoit point encore vûës reünies en un corps.

8. Enfin le huitiéme Livre de ces Antiquitez est un assemblage de plusieurs Catalogues, soit des Patriarches de Constantinople, soit des Evêques de leur dépendance, soit des Empereurs d'Orient. Ces Pieces sont au nombre de sept; savoir 1. Un Catalogue des Evêques & des Patriarches de Constantinople, extrait de l'Abregé Chronologique du Patriarche saint *Nicephore*, different de l'imprimé; 2. Un autre Catalogue des mêmes Patriarches, dressé par *Nicephore Calliste*, & qui paroît pour la premiere fois; 3. Un troisiéme Catalogue de ces Patriarches publié dans la *Jurisprudence Gréque-Romaine* de *Leunclavius*. 4. Un quatriéme Catalogue, emprunté de l'Abregé historique de *Matthieu Cigala*, & qui se termine à l'an de *N. S.* 1636. 5. Un cinquiéme Catalogue

de

de ces Patriarches, & des Evêques qui leur ſont ſoumis, dreſſé par *Philippe de Chypre* Protonotaire de la grande Egliſe: 6. & 7. Deux Catalogues des Empereurs de Conſtantinople, dont le premier ne s'étend que juſqu'à Murtzufle, ou à la priſe de cette ville Imperiale par les Latins; & l'autre finit au regne de Sultan Morat ou Amurath, en 1634.

A ces huit Livres ſuccedent deux Ouvrages de *Gyllius*, qui meritoient d'autant mieux d'avoir place dans ce Recueil, qu'ils peuvent beaucoup éclaircir les Antiquitez dont il eſt queſtion. Le premier eſt une deſcription du Boſphore de Thrace diviſée en trois Livres, & tirée de divers Auteurs, particulierement de *Denys de Byzance*, ancien Ecrivain Grec non imprimé, & dont *Luc de Holſtein* avoit promis une Edition. Le ſecond Ouvrage partagé en quatre Livres, eſt une Topographie de Conſtantinople, d'autant plus curieuſe, que *Gyllius* nous y décrit les anciens monumens qui ſe voyoient encore de ſon tems dans cette grande ville, & que les Turcs ennemis de ces reſtes precieux, ont détruits dans la ſuite. Le Pere Banduri a eu ſoin de corriger pluſie[urs] fautes qui s'étoient gliſſées dans le t[exte] de cet Auteur, & de le diſtinguer [des] Paſſages qui y ſont citez, en faiſant [im-]*primer* ceux-ci en lettre Itali[que]

il y a joint la description qu'un Anonyme nous a laissée de Constantinople, telle qu'elle étoit sous l'empire d'Arcadius & d'Honorius; & les Notes de *Pancirole* sur cette Description. Tout cela est terminé par cinq Tables.

Nous ne devons pas oublier d'avertir qu'on trouve à la tête de ce premier volume une Table Chronologique des Empereurs & des Patriarches de Constantinople, depuis Constantin le Grand & Métrophane, jusqu'à la prise de cette ville par les Turcs. Cette Table est disposée de maniere, qu'en nous faisant voir la succession des uns & des autres dans deux colonnes laterales qui accompagnent les années depuis N. S. marquées dans la colonne du milieu; elle forme en même temps un tissu historique des principaux évenemens de l'Histoire Byzantine, tant Profane qu'Ecclesiastique, & remedie par ce moyen à la secheresse presque inseparable de ces sortes d'Ouvrages.

Telles sont les Pieces qui composent le premier Tome de ces Antiquitez. Il nous reste presentement à rendre compte du second Volume.

IV. Il fait, comme nous l'avons déja dit, la quatriéme partie de tout l'Ouvrage; & il contient les huit Livres des Commentaires de Dom Anselme Banduri sur les Antiquitez de Constantinople; ses

ſes Notes ſur les deux Traitez de *Conſtantin Porphyrogénéte*; de courtes remarques ſur *Agapet*, *Baſile*, & *Theophylacte*; ſept Tables, & quantité de Planches fort proprement gravées.

Des huit Livres de Commentaires que nous donne ici le ſçavant Benedictin, les quatre premiers deſtinez à l'éclairciſſement de l'*Anonyme*, ſont les plus étendus. Le Pere Banduri s'eſt cru obligé d'y raporter les diverſes Leçons du texte de ſon Auteur, non ſeulement pour indiquer les ſources qui lui ont fourni les corrections qu'il y a faites, mais encore pour expoſer ces variations au jugement des Lecteurs. Le grand nombre de ces reſtitutions de Paſſages corrompus, deſquelles on a ſoin de rendre raiſon, & l'explication des endroits obſcurs ne ſont pas les ſeules cauſes qui ont contribué à groſſir ces Commentaires. Une des principales eſt l'exactitude de l'Auteur à nous faire connoître les fondateurs & les reſtaurateurs de chacun des Monumens que décrit l'Anonyme, & d'en déſigner la veritable ſituation dans la ville de Conſtantinople, en ſuivant l'ordre que cet Ecrivain s'eſt preſcrit: ce qui n'a pû certainement s'executer ſans le ſecours d'une infinité d'autoritez qu'il a fallu raſſembler, comparer, & diſcuter avec tout le diſcernement qu'on doit attendre d'un excellent Critique.

A la tête de ces Commentaires paroiſſent ſept Cartes Topographiques; quatre de Conſtantinople, & trois de la Propontide & du Boſphore de Thrace. Dans la premiere on voit le plan de Conſtantinople diviſée en quatorze quartiers, & telle qu'elle étoit ſous Arcadius & Honorius. Ce plan eſt emprunté de celui qu'a fait graver Mr. *Du Cange* ſur la Deſcription d'un Anonyme contemporain d'Honorius, & ſur celle de *Gyllius*; à l'exception de quelques changemens tirez du plan de Mr. *de Combes*, que l'on conſerve dans le treſor des Chartres de la Marine. La ſeconde Carte repreſente cette ville Imperiale conformément à la deſcription de nôtre *Anonyme*, c'eſt-à-dire, telle qu'elle étoit ſous Alexis Comnéne. La troiſiéme, copiée ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque Royale, nous fait voir l'état de Conſtantinople ſous Jean Paléologue ſon penultiéme Empereur. Enfin elle paroît dans la quatriéme Carte gravée d'après *Grelot*, telle qu'on la voit aujourd'hui. A l'égard des trois Cartes du Boſphore, la premiere eſt celle de *Sanſon* le fils, gravée ſur les Memoires de *Gyllius*; la ſeconde plus exacte, eſt copiée d'après Mr. *de Combes*; & la troiſiéme eſt celle de *Grelot*.

1. Le premier Livre des Commentaires de Dom Anſelme Banduri n'eſt pas

le

le moins intereſſant, par le grand nombre de Planches dont il eſt enrichi. On y en trouve d'abord ſept, où ſont gravées 78 Médailles Byzantines, dont les premieres ont été frapées dès le temps que Byzance étoit une Republique, & les autres ſous l'Empire Romain. Elles ſont toutes, à la reſerve de deux, tirées du Cabinet du Roi & de celui de Mr. *Foucault*. L'Auteur auroit pû en rendre le recueil plus nombreux, s'il eût voulu adopter tout ce qu'on a publié en ce genre : mais il a cru que le plus ſûr étoit de ne s'en fier qu'à lui-même, & il ne nous donne ici que celles qu'il a vûës. La Planche ſuivante repreſente deux *Diptyques* ou *Tablettes Conſulaires*, qui ont déja paru dans le troiſiéme Tome des *Annales Benedictines* de Dom *Mabillon*.

Mais ce qui fait le principal ornement de ce ſecond Volume des Antiquitez Byzantines, ce ſont dix-neuf Planches qui mettent ſous nos yeux la Colonne *hiſtoriée* de Conſtantinople, & tous les bas-reliefs qui la couvrent. Cette Colonne n'eſt point celle que fit élever le Grand Theodoſe dans la Place nommée *Forum Tauri*, & que Bajazet fit abbattre pour la conſtruction de ſes Bains. C'en eſt une ſeconde qu'Arcadius érigea dans une Place de même nom, & ſur laquelle il fit repreſenter les victoires de ſon pere, & les

plus considerables édifices bâtis par l'un & l'autre Empereur. C'est cette derniere Colonne qu'on voit encore presentement à Constantinople, que *Gyllius* nous a décrite avec toutes ses dimensions, & qu'on prend mal à propos pour celle de Theodose, laquelle ne subsiste plus. Les bas-reliefs de celle dont il s'agit furent exactement dessignez par *Gentil Bellin* fameux Peintre de Venise, pendant son séjour à Constantinople, où Mahomet II. l'avoit mandé. Le Pere *Menestrier* les fit graver il y a huit ans, & les accompagna d'explications fort étenduës. Mais comme les Antiquaires n'ont pas été entierement satisfaits de cette premiere gravûre, qui leur a paru peu exacte, & que d'ailleurs parmi les anciens Monumens de Constantinople cette Colonne tient le premier rang, le Pere Banduri l'a fait graver de nouveau d'après les desseins mêmes de *Gentil Bellin*, que l'on conserve précieusement dans l'Academie Royale de Peinture à Paris; & il a joint à chaque Planche une courte explication de ce qui en fait le sujet.

2. On trouve dans le second livre des Commentaires de D. Anselme une Piece Gréque qui n'avoit point encore vû le jour, & qu'il a copiée sur un Manuscrit de la Bibliothéque de saint Germain des *Prez*. C'est l'histoire de la translation du

corps de saint Etienne, écrite par un Anonyme avant *Métaphraste*.

3. L'Auteur a fait graver dans le troisiéme livre de ses Commentaires, les ruines du Cirque ou de l'Hippodrome de Constantinople, telles que *Panvini* les avoit fait representer d'après une ancienne Topographie de cette ville. Dom Banduri dans ce même livre, nous fait part de deux morceaux curieux qui n'avoient point encore paru, & qu'il publie en Grec, avec la version Latine qu'il en a faite. Le premier est un petit Traité *de l'Hippodrome*, que lui a fourni un Manuscrit de la Bibliothéque Royale; le second, tiré d'un Manuscrit de la Bibliothéque de S. Germain des Prez, est la vie de S. Dalmace, lequel a donné son nom à un celebre Monastere de Constantinople; & c'est la description de ce Monastere qui a fait naître l'occasion de placer ici cette nouvelle Piece.

4. La Description de sainte Sophie écrite en François par *Grelot*, & accompagnée des cinq Planches qu'il en a fait graver, & qui representent les principales parties de cette magnifique Eglise, occupe près de la moitié du quatriéme livre.

C'est à regret que pour abreger nous passons par dessus les v. vi. & vii. livre des Commentaires de Dom Banduri,

plus illuſtres de cette Republi
On voit au reſte dans tout cet
ge, des marques certaines que
ne ſera pas moins digne de la pr
de M. le Grand Duc, que l'ont
d'autres Sçavans, qui ont en quel
çon payé les bienfaits qu'ils avoie
de la Maiſon de Médicis, par l'
qu'elle a recueilli de la reputatio
ſe ſont acquiſe. En un mot, on
re que rien n'eſt d'un augure plus
pour un homme de Lettres, qu
protegé par cette illuſtre Maiſon.

Theatre Lyrique, avec une Préface traite du Poëme de l'Opera, & la à une Epître Satyrique contre ce Sp par M. Le Br. A Paris, chez Pi bou, Quai des Auguſtins, à la te du Pont-Neuf, à l'Image S. 1712. in 12. pagg. 318.

IL eſt aſſez rare de voir des Piece ques imprimées avant qu'elles ay ſur le Theatre. On commence

tion se repand sur la lecture, & assure le succès de l'impression : au lieu qu'en faisant d'abord imprimer une Piece qui est faite pour la Musique, mais qui n'a pas encore été mise en chant, on jette le Public dans la necessité de juger de la Piece par elle-même, indépendamment de la vûë ou du souvenir des accompagnemens qui y donnent d'ordinaire le plus de vogue.

L'Auteur du Recueil dont nous parlons n'a point craint cet inconvenient. Il donne ses Pieces au Public après les avoir refusées au Theatre. La raison qu'il en apporte, c'est que d'un côté il y a des Auteurs de mauvaise foi qui lui ont derobé quelques-unes de ses idées, qu'il avoit eu la complaisance de leur communiquer, & il a cru que l'impression empêcheroit du moins à l'avenir qu'on ne lui fît de pareilles injustices. " Les Poëtes d'aujourd'hui s'affranchissent, dit-il, des formalitez que demandoit autrefois l'adoption; ils s'aproprient les pensées d'autrui sans scrupule, & sans le consentement de ceux que la gloire & la justice interessent dans cette affaire. Mais comme un pere naturel conserve toûjours ses droits sur ses enfans, ils ne trouveront pas mauvais qu'on se plaigne d'eux à eux-mêmes, & qu'on reclame „ *un bien* dont ils dépouillent ceux à qui il

„ il appartient legitimement." Il eſt vrai que d'un autre côté l'Auteur auroit pû ſe mettre à l'abri de leur uſurpation, en donnant ſes Pieces au Theatre; mais une crainte délicate s'y eſt oppoſée. La Muſique releve quelquefois les paroles; mais elle en diminuë auſſi les agrémens, quand au lieu de s'attacher à ſon modele, elle s'en écarte pour ne ſuivre que ſes propres ſaillies. Si le talent de la Poëſie & celui de la Muſique étoient reünis dans la même perſonne, on pourroit eſperer de voir des Opera parfaits, mais cet aſſemblage ne ſe trouve point. " Ce n'eſt pas, dit
„ l'Auteur, qu'il n'y ait de nos jours de
„ dignes ſucceſſeurs de Lulli. Ces ſons
„ divins dont il enchanta ſi agreablement
„ nos oreilles, n'ont point été enfermez
„ avec lui dans ſon tombeau. Thebes
„ & la Thrace n'ont pas vû ſeules des
„ Amphions & des Orphées; nous en
„ voyons encore, & la France diſpute
„ à l'Italie l'honneur d'avoir produit les
„ plus grands Maîtres en cet art mer-
„ veilleux.

Tous ces avantages dont l'Auteur convient, n'ont pû le déterminer à procurer à ſes Pieces les beautez de la Muſique. L'amour paternel, preſque toûjours aveugle pour ſes enfans, craint qu'on n'altere quelque choſe dans leurs traits. Il aime mieux qu'un Peintre en faſſe un portrait fi-

del-

delle qu'un tableau trop recherché. Souvent un Muſicien, quoi qu'habile, ſe laiſſe emporter par la fougue de ſon enthouſiaſme, & peint plûtôt ſon idée que celle du Poëte. Il ſecouë le joug d'une ſujetion qui lui paroît trop ſervile; & negligeant de conformer le caractere de ſa Muſique à celui de la Poëſie qu'il met en œuvre, il trouble l'intelligence & l'harmonie qui doit les unir.

D'ailleurs l'Auteur ſe plaint de ce qu'il y a des corvées à eſſuyer avant qu'une Piece parvienne à paroître ſur le Theatre. „ Un Muſicien, dit-il, qui n'aura pas le „ ſens commun, un Directeur de ſpecta- „ cles auſſi bizarre qu'ignorant, exigeront „ quelquefois d'un Poëte qu'il reforme ou „ qu'il ſuprime un endroit, parce qu'il ne „ ſera pas à leur fantaiſie, & cet endroit „ ſera le plus beau de l'Ouvrage. Un „ Auteur qui a du bon ſens, & qui eſt „ incapable d'une complaiſance baſſe & „ aveugle, s'impatiente, ſe revolte, ſe „ rebute, & abandonne le Muſicien, le „ Spectacle, & le Directeur. Voila, a- „ joute-t-il, comme on perd de bons „ Auteurs, faute de ſçavoir ménager les „ uns, & connoître les autres." Il ſe plaint auſſi du peu d'accueil & d'honneur qu'on fait aux Auteurs, & de la malheureuſe neceſſité où ils ſont de ramper devant des Acteurs pour mandier leurs ſuffra-

frages. " Que ſont devenus, s'écrie-t-il, „ ces tems où la Grece couronnoit les „ Sophocles & les Euripides des mêmes „ lauriers dont elle ornoit le front de ſes „ Heros; & où Rome decernoit en plein „ Theatre les honneurs d'une eſpece de „ triomphe à un Affranchi que Scipion „ & Lælius honoroient de leur bienveil- „ lance ; & à un Etranger que Neron, „ quoi que jaloux, combloit de bienfaits? „ Quel ingrat métier à preſent, quelle „ frivole occupation que de travailler pour „ le Theatre! " Ces plaintes ſont ſuivies de quelques obſervations ſur l'origine de l'Opera, & ſur la juſte idée qu'on en doit avoir. Quoi que les Anciens ne connuſſent pas ce ſpectacle, ils nous ont conduit à l'inventer. Le chant & la danſe étoient en uſage chez le Theatre des Atheniens. Les Venitiens ſont les premiers qui ayent mis en vogue ces ſortes de Jeux parmi les Modernes. Les François y ont ajouté la perfection. Ce Poëme, à proprement parler, eſt un monſtre en fait de Poëſie; il n'a ni la contrainte de la Tragedie, ni la liberté de l'Epopée. La Tragedie a pour objet la terreur & la compaſſion, la Comedie, l'inſtruction & la reforme des mœurs. On ne ſçauroit dire précisément quel eſt l'objet de l'Opera, qui n'a guéres été juſqu'à preſent que l'amuſement d'un Spectateur oi-

ſif & amateur de la Muſique. Les amours des Dieux ſont les ſources où l'on puiſe d'ordinaire les ſujets des Opera. Mais l'Auteur voudroit qu'en faiſant parler & agir les Dieux, on ne mît rien dans leur langage ni dans leurs actions qui démentit leur caractere. Les divertiſſemens doivent être variez & tirez du ſujet; il ne faut point qu'ils faſſent languir le Spectateur, ni qu'ils ſuſpendent trop long-temps la continuité de l'action. Il faut regarder le Poëme de l'Opera comme ces perſonnes qui frapent agreablement la vûë, quoi qu'il n'y ait rien de regulier dans leurs traits; ou comme ces bâtimens qui ne laiſſent pas de plaire, quoi que l'architecture n'y ſoit pas obſervée fort exactement. Souvent des parties bizarrement aſſorties compoſent un tout qui ne plaît pas moins que ſi une étude plus ſoigneuſe les avoit arrangées. La contrainte fait tomber dans la ſechereſſe & l'inſipidité ; la perfection n'eſt pas toûjours ce qui plaît davantage. De tout cela l'Auteur conclud que malgré les préventions de certains Critiques contre l'Opera, il n'y a pas de ſpectacle plus magnifique & plus amuſant que celui là, quand il eſt bien executé. Il ne convient pas que tous les Opera ſoient froids ſur le papier. Si le Poëme eſt mauvais, dit-il, *la Muſique ne le rendra pas meilleur, ni plus animé.* S'il eſt

bon, il plaira par lui-même. Il compare un bel Opera sans Musique à une belle personne sans fard. On laisse au Public à apercevoir dans les Pieces qu'on lui presente, ces beautez naturelles qui ne doivent rien aux secours de l'art.

Fête d'Athenes representée sur une Cornaline antique du Cabinet du Roi. A Paris, chez Pierre Cot, Imprimeur-Libraire de l'Academie Royale des Inscriptions & Médailles, ruë du Foin, à la Minerve. 1712. in 4. pp. 59.

LA Pierre gravée dont on nous donne ici l'explication, est en ce genre un des plus beaux & des plus parfaits Monumens qui nous restent de l'Antiquité. En effet, il est surprenant que dans un espace qui égale à peine le diamétre d'une piece de quatre sols en ovale, on ait pû representer quinze figures humaines, toutes également distinctes, & dessignées avec toute la correction imaginable. On l'appelle vulgairement le Cachet de *Michel-Ange*, parce que c'étoit à cet usage que l'employoit ce Peintre fameux, à qui elle appartenoit, & qui en faisoit ses délices. Après sa mort, cette Cornaline tomba entre les mains d'un Orfévre de Boulogne nommé *Augustin de Tassa*, d'où elle passa à la femme d'un Intendant de la Maison

de Florence. Depuis, en 1610, elle fut venduë par les heritiers de cette Dame à M. *Bagarris*, Garde du Cabinet d'Henri IV. On dit que ce ſçavant homme l'avoit achetée 800 écus. Madame *Du May* ſon heritiere s'en défit dans la ſuite, en faveur de M. *Lauthier* pere du Secretaire du Roi; & c'eſt de là qu'en dernier lieu elle a paſſé dans le Cabinet de S. M. (Nous empruntons de l'Auteur tout ce détail hiſtorique.)

On ne doit pas s'étonner qu'une Antique auſſi achevée ait fait l'objet de l'admiration & des recherches des Antiquaires & des Peintres; & qu'à l'envi les uns des autres ils ayent fait graver ce précieux bijou, & ſe ſoient mis en devoir de l'expliquer. On l'avoit déja vû gravé en petit, mais ſans aucune explication, dans le Traité de l'*Utilité des Voyages*, Ouvrage de M. Baudelot. Depuis ce temps-là, Mademoiſelle *le Hay* en a publié en grand une copie, où elle s'eſt écartée en quelque choſe de l'original, qu'elle a pris pour un ouvrage de *Pyrgotele* celebre Graveur contemporain d'Alexandre le Grand. D'autres, ſur ce principe, ont avancé que cette pierre pourroit bien avoir été gravée pour Alexandre lui-même, lorſqu'il ſe preparoit à la conquête des Indes; & qu'on y avoit repreſenté une Vendange. *Enfin M. de Mautour*, peu content,

l'Estampe, par raport au défaut d'exactitude, & de l'explication qu'on en avoit imaginée, en a fait graver une nouvelle copie plus fidele, accompagnée d'un précis de son sentiment sur le sujet de cette Antique, où il a cru voir une Fête ou un Sacrifice pour la naissance de Bacchus; & c'est sur quoi il a lû une Dissertation dans l'Academie Royale des Inscriptions & Médailles.

M. Baudelot si versé dans la connoissance des anciens Monumens, n'a pû se rendre à l'opinion de M. *de Mautour*, quoi qu'elle lui ait paru plus vrai-semblable que tout ce qu'on avoit conjecturé sur cette Pierre jusqu'alors. Il a cru entrevoir un dénouement plus heureux; & sur le défi qu'on lui a fait d'expliquer cette Antique d'une maniere plus plausible que n'avoit fait son Confrere, il a rassemblé les preuves de son Systême dans un Discours qu'il a communiqué à la même Académie. Il a eu soin de le remanier depuis ce temps-là, il y a fait des additions, & l'a mis en l'état où nous le voyons ici. Il y a joint une nouvelle copie en grand de la Cornaline, & Monseigneur le Duc d'Orleans qui a bien voulu examiner cette copie, l'a trouvée *très-juste & très-exacte*. Après un suffrage de ce poids, l'Auteur n'a plus balancé à la publier, avec son explication; & il dédie l'une & l'autre

à Son Altesse Royale. Il a fait graver l'Antique des deux manieres qu'elle peut être vûë; c'est-à-dire, telle qu'elle paroît en creux, & telle qu'on la voit dans les empreintes qu'on en tire.

Ce sçavant Antiquaire est donc persuadé qu'on a eu principalement en vûë de representer sur la Pierre en question ce qui se passoit après la pompe de la Fête appellée *Puanepsies*; & qu'on a voulu de plus y conserver la memoire de quelques autres évenemens qui regardoient l'institution de cette cérémonie religieuse. On la celebroit à Athenes en l'honneur d'Apollon, le septiéme du mois qui répondoit à la fin de Septembre & au commencement d'Octobre, & que les Atheniens nommoient *Puanepsion*, à cause de cette solemnité. Elle devoit son origine au vœu que fit Thesée en partant pour l'Isle de Crete, de rendre à Apollon des actions de graces, s'il revenoit vainqueur du Minotaure, & ramenoit avec lui ses compagnons. Les circonstances qui caracterisoient les *Puanepsies* se peuvent reduire (selon M. Baudelot) à trois principales. 1. On y exposoit pour offrandes toutes les especes de fruits, de grains, & de legumes que produisoit la saison. Tout cela remplissoit des corbeilles & d'autres vaisseaux, parmi lesquels il y en avoit une de terre, appellé *Kernos*, qui en contenoit

 plus

plusieurs petits, dans lesquels étoient distribuées differentes sortes d'offrandes. 2. On y portoit en pompe ou en procession un rameau appellé *Eiresione*, orné de laine de couleur blanche & de couleur de pourpre, & sur lequel on répandoit non seulement du vin, mais encore ce que les Grecs nommoient τραγήματα, les Latins *Bellaria*, & ce que l'Auteur exprime ici par ces mots (*toutes sortes de Bonbons.*) Cet accompagnement de l'*Eiresione* consistoit en figues tant fraîches que seches, en petits gâteaux, en miel, & en huile contenuë dans de petits vases appellez *cotyles*. Plusieurs Anciens (de l'aveu de M. Baudelot) nous apprennent que ces diverses offrandes étoient penduës à la branche: mais c'est de quoi il ne demeure pas d'accord, alleguant quelques autoritez qui semblent insinuer le contraire. 3. On y faisoit cuire des féves dans un grand vaisseau de terre, & l'on en distribuoit à toute l'Assemblée en memoire de ce que les Compagnons de Thesée à leur retour de Crete, avoient fait cuire dans une marmitte commune tout ce qui leur restoit de provisions, & s'en étoient regalez. C'est de cette sorte de legume appellée en Grec *Puanon* ou *Kuamos*, & du verbe *hepsein*, *cuire*, que la Fête avoit emprunté le nom de *Puanepsies*.

Ces circonstances une fois établies, il

ne s'agit plus que de les trouver ſur la Cornaline, & c'eſt à quoi s'attache M. Baudelot. Il avouë en premier lieu, qu'il ſeroit inutile d'y chercher la branche nommée *Eireſione*, qui n'y paroît en nul endroit, & que le Graveur a negligé de repreſenter; parce que (dit-il) elle ne faiſoit qu'une partie de la pompe qui precedoit les ſacrifices en uſage dans cette Fête, & qui n'avoit pas un raport aſſez marqué au principal objet qu'on ſe propoſoit dans cette gravûre. Ainſi l'Auteur ſe renferme dans les deux autres circonſtances, c'eſt-à-dire, dans la premiere & la derniere, qui lui paroiſſoient très-diſtinctement exprimées ſur la Pierre. En effet, elle offre à nos yeux pluſieurs corbeilles & pluſieurs vaſes de diverſes formes, remplis de differentes ſortes de fruits, & portez par des figures d'hommes, de femmes, & d'enfans, les unes debout, les autres *accroupies*. Il y en a une, entr'autres, qui a la tête chargée du vaiſſeau nommé *Kernos*, dont nous venons de parler, dans lequel on diſtingue pluſieurs petits gobelets appellez *Cotyles*; & une autre figure ſemble vouloir decharger la premiere de ce peſant fardeau, pour faire ſans doute à la Compagnie la diſtribution des petits vaiſſeaux qu'il contient. Mais ce qui acheve de confirmer M. Baudelot dans ſa conjecture au ſujet de

des *Puanepsies*, c'est le jeune garçon qui porte à deux mains une espece de terrine ou de grande marmitte, dans laquelle il ne doute pas qu'on n'ait fait cuire le mets principal de cette Fête, c'est-à-dire, des féves. Des quinze figures humaines gravées sur la Cornaline ; en voila déja plus de la moitié d'employées à la celebration des *Puanepsies*. Voyons presentement quel usage l'Auteur fait des autres.

Nous avons déja dit qu'il est convaincu que dans cette Gravure tout ce qui n'a pas un raport évident à la Fête, en a un manifeste avec Thesée son Instituteur. Sur cette supposition il prétend que la figure d'homme couronnée d'olivier, & qui tient de la main droite un vaisseau large & peu profond, est celle de Thesée lui-même qui prend part à la Fête, & qui fait au Dieu son bienfaicteur une offrande de quelque liqueur contenuë dans le vase. Le cheval dont il tient les resnes de la main gauche, paroît-là (dit l'Auteur) comme un animal dedié au Soleil, ou consacré à Neptune, dont ce Héros se disoit fils, ou comme un symbole de la Thessalie, dont il s'étoit emparé (selon *Cedrenus*) en revenant de Crete. A l'égard de la tête d'animal qu'on voit au pied d'un arbre derriere Thesée, M. Baudelot l'avoit prise d'abord pour celle d'un lion ou d'un

chien

chien. Mais S. A. R. Madame, comme Chaſſereſſe habile, & qui a l'*autopſie* des plus ſûres, a jugé que c'étoit la tête d'un ſanglier ; & l'Auteur y reconnoît auſſitôt celui de *Crommyon*, dont le meurtre (ſelon *Diodore*) paſſe pour le troiſiéme des travaux de Theſée.

Quant aux trois figures aſſiſes ou *accroupies*, elles ſont là (dit M. Baudelot) pour le ſacrifice que Theſée inſtitua en l'honneur d'*Hécale* qui avoit exercé l'hoſpitalité envers ce Heros lorſqu'il alloit combattre le Minotaure. La deſcription que fait *Plutarque* de ce ſacrifice *que les Peuples celebroient* (dit-il) *répandus çà & là, & couchez comme en cercle*, convient aſſez (ſelon nôtre Auteur) avec la ſituation des trois figures. Il appuye encore ce ſentiment par le pavillon tendu au deſſus de ce groupe, & qui peut (ſelon lui) repreſenter *le Temple ſans clôture*, dans lequel on rendoit à *Hécale* cette eſpece de culte. Tout lui ſemble favoriſer ſa conjecture ſur ce ſacrifice, qui n'étoit dans ces anciens temps, que de choſes inanimées. La femme avec ſon enfant offre le panier plein de fruits. L'homme preſente dans un vaſe, du miel, du vin, ou de l'huile. La jeune perſonne qui eſt au milieu, tient un inſtrument de Muſique pour en jouer pendant la cérémonie. Nous paſſons pour abreger, par deſſus les autres

point d'inconvenient. Au contraire, je la puis fort bien soutenir dans mon Systême par un endroit de Plutarque dans la vie de Thesée même, après quoi il raporte le passage sur lequel il se fonde.

Il ne nous reste plus qu'à exposer le sentiment du sçavant Auteur sur la scéne où il croit que se celebre la Fête. Il soupçonne donc que ce pourroit bien être les jardins de Cimon fils de Miltiade, située dans le voisinage du *Pirée*; ou plûtôt une plaine nommée *Alipedon*, qui étoit peu éloignée de la mer. La principale raison sur laquelle il établit cette conjecture, est tirée du Pêcheur representé dans l'*Exergue* de la Cornaline, assis au bord de la mer, que M. Baudelot prétend être l'embouchure du Port de Pirée, ce qu'il a soin d'éclaircir par une Carte Topographique des environs d'Athenes. Nous ne le suivrons pas dans les preuves dont il fortifie cette opinion. Ce détail nous meneroit trop loin, & nous devons laisser quelque chose à la curiosité des Lecteurs.

Abregé de l'Histoire des Plantes usuelles, dans lequel on donne leurs noms differens, François & Latins, la maniere de s'en servir, la dose, & les principales compositions de Pharmacie dans lesquelles elles sont employées, avec quelques observations sur leurs usa-

uſages, Par J.B. CHOMEL, *Docteur Regent en la Faculté de Medecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, & Conſeiller Medecin ordinaire du Roi.* A Paris, chez Charles Oſmont, ruë ſaint Jacques, à l'Ecu de France. 1712. in 12. pagg. 640. ſans compter la Table & un Diſcours préliminaire.

LA diverſité des Plantes eſt ſi grande, que la plûpart des jeunes gens qui s'appliquent à la Botanique, s'en rebutent preſque auſſi-tôt qu'ils commencent à s'y appliquer. Le Livre que M. Chomel donne au Public eſt très-propre pour rappeller les Lecteurs à une Science ſi utile. Cet Auteur n'y traite que des Plantes qui ſont d'uſage en Medecine, leſquelles n'excedent guéres le nombre de cinq cens, au lieu que celui de tous les ſimples monte à plus de dix mille. Les demonſtrations que depuis peu d'années M. Chomel fait des Plantes uſuelles dans un jardin particulier qu'il entretient à ſes dépens, l'ont determiné à faire imprimer cette Hiſtoire abregée, pour épargner à ceux qui aſſiſtent à ſes leçons, la peine d'écrire, & leur laiſſer le loiſir d'examiner avec plus d'attention les Plantes qu'il leur montre. Ils trouveront ici un détail exact des vertus des ſimples qui naiſſent dans nos bois & dans nos *prairies.* L'Auteur y a joint celui

lui des drogues étrangeres qui se tirent des vegetaux & qui sont d'usage en Medecine; il en a donné l'histoire abregée, & les a placées après les Plantes de France à la fin de chaque classe. Ceux qui voudront dresser des jardins de Plantes Medicinales pourront se regler sur le plan qu'on leur presente, dans lequel on ne s'est pas moins attaché à soulager la memoire qu'à conduire le jugement, par l'ordre methodique qu'on a observé Pour ce qui regarde les noms des Plantes, Mr. Chomel en a fait un dénombrement assez considerable, qui ne peut manquer de contribuer à l'éclaircissement de la Botanique, que la confusion des noms a remplis d'équivoques : Car dans les Livres qui ont paru jusqu'ici sur cette matiere, un même nom se trouve quelquefois appliqué à differentes Plantes, & une même Plante se trouve quelquefois indiquée sous differens termes. Pour dissiper cette obscurité, l'Auteur après avoir designé les noms François de chaque simple, a marqué les synonymes Latins dont les plus celebres Auteurs se sont servis en parlant des mêmes simples. Gaspard Bauhin, dont le Pinax ou le Dictionaire est entre les mains de tout le monde, lui a paru devoir être cité là-dessus le premier, & ensuite Jean Bauhin, dont l'histoire generale des Plantes est une Bibliothéque universelle

verselle des Auteurs qui ont paru jusqu'à lui. M. Chomel a souvent cité sur le même sujet Dodonée, dont nous avons des Commentaires assez exacts sur Theophraste. Il n'a pas oublié non plus les synonymes dont se sont servis MM. Morison, Tournefort, & Ray, lorsqu'ils ont jugé devoir ranger certaines Plantes sous d'autres genres. Les Auteurs qui ont écrit sur les vertus des simples, ou qui ont donné la description des drogues étrangeres, comme Tragus, Lobel, Clusius, Dalechamp, Hernandes, Harmans, Marcgravius, Pison, & quelques autres sont aussi indiquez dans ce Catalogue. M. Chomel n'a pas omis certains noms Grecs, Arabes, ou Barbares, qui sont en usage dans les Livres de Pharmacie; en un mot on peut dire qu'il n'a rien laissé à desirer à ceux qui souhaitent s'instruire parfaitement dans la connoissance des vegetaux, & qui veulent entrer dans la lecture des Auteurs qui ont écrit sur les proprietez des simples, & sur les compositions de Pharmacie.

Il ne se contente pas de marquer les veritables noms des Plantes, on voit que son but principal est de rendre les jeunes Medecins capables d'employer utilement les secours que ces Plantes fournissent si abondamment. Pour cela il s'est particu*lierement* attaché à éviter le défaut dan

lequel ſont tombez les anciens B
& après eux la plûpart de leurs
tateurs, qui font de grands élog
que Plante, ſans marquer quelle
la Plante il faut employer, ni
de la doſe dans laquelle on doi
yer, non plus que de la manie
ſervir, ce qui eſt cependant d'u
conſequence, une même Plan
ſouvent differentes vertus, ſelo
ferentes parties, & la juſte doſe
mede contribuant beaucoup au ſu
en doit attendre. M. Chomel
vité les exagerations de ceux q
avec excès toutes les Plantes
parlent, & qui en font autant
cées & de remedes univerſels,
tente de marquer les parties
Plante qui ſont le plus en uſage
leur attribuë que les vertus le p
nues. Il joint à cela d'excellen
vations qu'il a recueillies en e
Medecine, & dont la connoiſ
beaucoup ſervir pour faire une
plication des remedes. On t
plus dans cet Abregé, une co
meration des principales prepar
Pharmacie où chaque Plante e
yée, ce qui rappelle en même t
la memoire, la vertu du remed
ſé, & celle du remede ſimple.
Il ne nous reſte plus qu'à ren

te de l'ordre que l'Auteur a obſervé dans cette Hiſtoire. La plûpart des Traitez qui ont été compoſez ſur le même ſujet ſont diſtribuez ou par ordre alphabetique, ou ſuivant les genres des Plantes. Ces methodes ont cela d'incommode, que les Plantes dont les vertus ſont differentes ou contraires, s'y trouvent ordinairement confondues, en ſorte que lorſqu'on veut choiſir entre les ſimples qui ont une même proprieté, ceux qui conviennent le mieux à la maladie qu'on veut traiter, il faut ſe fatiguer à parcourir tout un Catalogue. L'ordre que ſuit M. Chomel eſt plus judicieux, puiſque les Plantes qui produiſent un même effet, s'y trouvent rangées dans une même claſſe, & y ſont toutes aperçûës d'un coup d'œil. Quelque avantageux neanmoins que ſoit cet ordre, il s'y rencontreroit un inconvenient au ſujet des differentes proprietez d'un même ſimple, ſi l'Auteur n'avoit pris ſoin de mettre à la fin de chaque claſſe le catalogue de certaines Plantes dont il eſt parlé dans d'autres, & qui ont neanmoins raport par leurs vertus à la claſſe particuliere dont il s'agit. Par exemple, la guimauve, qui eſt une des herbes qu'on employe le plus communément dans les decoctions & dans les fomentations émollientes, ſe trouve placée, comme elle *doit*, dans la claſſe où il eſt traité des

Plantes émollientes ; mais comme la racine, les fleurs, & les graines de cette Plante sont très-utiles dans les maladies de la Poitrine, & ne conviennent pas moins dans celles de la vessie, & dans les supressions d'urine, il est encore parlé de la même Plante à la fin des classes où l'on fait mention des Plantes bechiques, & des aperitives ; ce qui ôte toute obscurité.

L'Ouvrage est divisé en deux Parties ; dont la premiere renferme six classes : la premiere classe traite des Plantes purgatives, parmi lesquelles sont comprises les Plantes émetiques. Dans la seconde, il est parlé des Plantes bechiques & expectorantes, c'est-à-dire, qui font cracher. Dans la troisiéme, de celles dont on se sert en errhines & en sternutatoires. Dans la quatriéme, des hysteriques. Dans la cinquiéme, des diuretiques & aperitives. Dans la sixiéme, des diaphoretiques & sudorifiques.

La seconde Partie est divisée en deux Sections. La premiere Section comprend huit classes, dont la premiere renferme les Plantes cordiales & alexiteres : la seconde, les cephaliques & aromatiques : la troisiéme, les ophthalmiques : la quatriéme, les stomachiques, & les anti-vermineuses : la cinquiéme, les fébrifuges : la sixiéme, les hepatiques & spleniques : la sep-

ſeptiéme, les carminatives : la huitiéme, les anti-ſcorbutiques. La ſeconde Section eſt partagée en cinq claſſes : dans la premiere ſont compriſes les Plantes vulneraires, d'abord les vulneraires proprement dites, dont la plupart ſont aſtringentes, puis les vulneraires déterſives, & enſuite les vulneraires aperitives. Dans la ſeconde claſſe ſont compriſes les herbes émollientes : dans la troiſiéme, les reſolutives : dans la quatriéme, les anodynes & aſſoupiſſantes : dans la cinquiéme enfin, les rafraîchiſſantes & incraſſantes.

Voilà la diviſion generale de cette Hiſtoire abregée, & en même temps l'ordre du jardin dans lequel M. Chomel a rangé les Plantes dont il fait avec un très-grand ſuccès, des demonſtrations publiques, depuis trois années.

Voyage du Sieur PAUL LUCAS, *fait par l'ordre du Roi, dans la Grece, l'Aſie Mineure, la Macedoine & l'Afrique.* A Paris, chez Nicolas Simart, Imprimeur Ordinaire de Monſeigneur le Dauphin, ruë ſaint Jacques, au Dauphin couronné. Deux Tomes in 12. Tom.I. pp. 410. Tom.II. pp. 417.

UN eſprit de curioſité inſpire à bien des gens le goût des voyages. Et en cela ils ſongent plus à leur ſatisfaction propre

qu'à l'utilité du Public. Il y en a même qui n'en tirent aucun profit ni pour eux, ni pour les autres. Ils s'éloignent de leur Patrie, ils voyent tous les jours des Païs nouveaux, ils amusent leur inquiétude: Voila le seul but qu'ils se proposent. Mais il se trouve aussi quelques personnes qui savent voyager plus utilement, & qui recueillant tout ce qui se presente à eux de remarquable, soit pour la beauté des lieux, soit pour les mœurs des habitans, donnent ensuite au Public leurs découvertes, & le mettent par là en état de jouïr sans peine du fruit de leurs courses & de leurs fatigues. Il y a encore pour ceux-là un écueil à craindre, qui est l'exageration des faits: On veut souvent, à quelque prix que ce soit, interesser le Lecteur. Dans cette vûë on charge un peu les recits; on prête aux évenemens certaines circonstances qui les rendent plus singuliers; on porte au même degré de certitude ce que l'on a vû soi-même, & ce que l'on tient du raport d'autrui; & pour ne pas debiter des choses communes, on en debite quelquefois de fausses. D'un autre côté il faut convenir qu'il y a des Lecteurs difficiles, qui affectent de douter de tout, & qui ne connoissant que les mœurs d'un certain Païs, sont déterminez à ne rien croire de ce qui s'en éloigne. Cette injustice n'est pas moins blâ-

blâmable que celle des Voyageurs qui en imposent. Elle va à s'ôter à soi-même volontairement la connoissance de ce qui se passe chez les Etrangers, & à se priver par là de choses agreables à l'esprit, & souvent utiles aux mœurs.

Les relations que donne M. Lucas sont d'un merite déja connu parmi les Sçavans. Trente cinq ans d'experience, joints à beaucoup de discernement, lui ont appris à voyager avec fruit. Il a parcouru plus d'une fois la Grece, l'Asie Mineure, la Perse, la Syrie, l'Egypte, & l'Afrique; & durant le cours de ses voyages il a ramassé un grand nombre de Médailles, de Pierres gravées, d'anciens Manuscrits, & d'autres curiositez qui ont merité de trouver place dans le Cabinet du Roi, ou dans la Bibliothéque du Louvre. " Mais il est, dit-il, „ des raretez qu'on ne peut saisir que „ par l'esprit, & communiquer que par „ le discours." Ce sont celles qu'il presente ici dans ses relations. La Préface qui est à la tête va à détruire les préjugez où on est contre les Turcs, & en general contre la plûpart des Orientaux. Les Mahometans passent parmi les Chrétiens pour des gens aveuglez ou stupides, & incapables de penser. On se persuade que la Raison les a abandonnez; qu'ils n'ont *aucune teinture* de Logique ni de Méta-

physique ; en un mot que la Philosophie, la Rhetorique, les Humanitez sont exilées de chez eux pour jamais; on se trompe, dit la Préface, il n'est pas permis de croire que des Provinces qui autrefois enfantoient des Sçavans à milliers, soient tout d'un coup devenues steriles, ou qu'elles n'ayent plus formé dans leur sein que l'ignorance & la folie. Une Religion, de quelque nature qu'elle soit, ne produit pas la bêtise dans des hommes *faits* comme nous, & qui ont succedé à tant de Sçavans. Il faut distinguer les Sciences naturelles & seculieres d'avec ce qu'on appelle le Mahometisme. Et pourvû qu'on ne touche point aux dogmes de l'Alcoran, il est permis en ce Païs-là, comme ailleurs, de donner l'essor à son imagination, & de publier ses idées. La difference qu'on y peut trouver c'est qu'on n'y a pas la commodité de l'impression. Mais, selon la Préface, ce n'est pas un grand malheur d'y être privé de ce secours. Les bons Livres se repandent bientôt par tout, & on ne perd rien à ne pas voir les mauvais. On a ce qu'il y a de meilleur dans chaque genre d'Ouvrages, sans avoir la peine de choisir.

C'est par ordre du Roi que M. Lucas *a fait* le voyage dont il donne la relation. *Cette* circonstance honorable confirme l'o-

l'opinion qu'on doit avoir de son exactitude sur les faits. Il a divisé sa relation en deux volumes. Le premier contient la description de la Natolie, de la Caramanie, & de la Macedoine. Il commence par la description de Constantinople, & de tout ce qui s'y passa dans le séjour qu'il y fit. De là il alla à nicomedie, où il rendit visite au Bacha, qui sur sa reputation de Medecin, le reçût très-obligeamment, & lui confia qu'il sentoit des douleurs dans l'estomac, dont il souhaitoit fort être soulagé. " Sur le champ, ,, dit M. Lucas, je mis en pratique le ,, cérémonial de la Medecine, je com- ,, mençai à rêver ; & comme j'avois u- ,, ne envie extrême d'aller voir quelques ,, antiquitez dont plusieurs Bourgeois ,, m'avoient conté des merveilles, je ,, crus que je trouverois difficilement u- ,, ne occasion aussi favorable de conten- ,, ter ma curiosité. Je lui dis donc que ,, tous les mêlanges de drogues que font ,, les Medecins ordinaires étoient plus pro- ,, pres à gâter un temperament qu'à ré- ,, tablir la santé ; que lorsqu'on connois- ,, soit quelque simple dont la force pro- ,, portionnée à une maladie pût la chas- ,, ser sans alterer la constitution de la ,, personne, il falloit la chercher par mer ,, & par terre. Je sai, lui dis-je, une ,, *herbe* qui viendroit admirablement bien

„ à votre mal; mais peut-être ne se trouve-t-
„ elle point ici, quoi que le climat soit à peu
„ près semblable à celui où je l'ai vûë. Com-
„ ment, repliqua le Bacha, vous êtes ici dans
„ le meilleur terrain qui soit sous le Ciel;
„ vous n'avez qu'à voir de quel côté vous
„ voulez aller, je vous envoyerai demain
„ des chevaux, & deux de mes gens qui
„ vous accompagneront par tout; faites
„ en sorte de trouver l'herbe dont vous
„ me parlez, elle sera sans doute dans
„ quelqu'un des lieux circonvoisins. Il
„ ajouta qu'il me prioit de faire attention
„ aux fontaines que je rencontrerois, &
„ d'en goûter les eaux, pour lui dire quel-
„ le étoit la plus salutaire pour lui. “ M.
Lucas dans le dessein qu'il avoit de voir le pays, promit tout & accepta tout. Il partit le lendemain avec l'escorte qu'on lui avoit promise, parcourut commodément les villages & les montagnes d'alentour, moins pour chercher l'herbe précieuse qu'il avoit fait esperer au Bacha, que pour découvrir ce qu'il y avoit de curieux sur la route. Il arriva à une fontaine qui passe dans le Pays pour guerir toutes sortes de maladies, & qui a la vertu de purger parfaitement sans la moindre violence. „ Une
„ chose merveilleuse, dit-il, c'est que si
„ l'on prend de l'eau de cette fontaine en
„ descendant, je veux dire en suivant son
„ cours, elle purge seulement par en bas,
„ &

„ & que lorsqu'on en prend en remon-„ tant, elle fait indubitablement vomir, „ & point autre chose. " M. Lucas laisse aux Naturalistes à déveloper les causes d'un fait si singulier, & qui mérite sans doute leurs reflexions; il se contente d'en garantir la verité.

De là il revint à Nicomedie, où le Bacha attendoit impatiemment l'herbe dont il l'avoit flatté. M. Lucas ne manqua point de lui donner quelques simples pour son estomac: Et sans attendre le succès du remede il partit le lendemain pour continuer son voyage. Nous ne pouvons pas suivre dans un Extrait tous les lieux dont il est parlé dans son Livre, il suffit de dire qu'après avoir décrit dans le premier Tome la Natolie, la Caramanie, & la Macedoine, il fait mention dans le second, de Jerusalem, de l'Egypte, & du Fioume, & il ajoute à cette description un Memoire pour servir à l'Histoire de Tunis depuis l'année 1684. Ces relations sont mêlées d'évenemens singuliers, qui feront plaisir au Lecteur. On y trouve sur les Turcs, sur les Druses, & sur une bonne partie des villes de la Natolie & de l'Egypte, plusieurs particularitez dont personne jusques-là n'avoit parlé, & qui empruntent un nouvel agrément du Style de l'Auteur, & de l'ordre qui regne dans son Ouvrage.

OUVELLES DE LITTERATURE

† DE FLORENCE.

R. Henri Brenkman Hollandois est ve-
nu ici, dans le dessein de revoir le Di-
e sur le celebre manuscrit des Pandec-
Il travaille à cette revision avec une
lication infatigable, secondé par Mr.
bé Salvini, qui de son côté *compare* le
e des Pandectes avec la paraphrase des
itutions par Theophile, les Basiliques,
d'autres Jurisconsultes Grecs dont les
uscrits sont dans la Bibliotheque du
nd-Duc. M. Brenkman a entre les mains
manuscrit fort ancien des Digestes, qui ap-
tient à Mr. Corneille Van Bynckershoeck
ebre Jurisconsulte Hollandois. On ne dou-
as que ces travaux de Messieurs Brenk-
n & Salvini ne produisent une édition du
rps du Droit Civil plus parfaite que toutes
es que nous avons. Quoique ce soit ren-
un assez grand service au Public, Mr.
nkman veut faire davantage en sa fa-
ir, & pour la perfection de l'étude du
oit, il veut rétablir, autant qu'il se peut,
Ouvrages des anciens Jurisconsultes dis-
sez dans le Digeste, par la réünion d
gmens de chacun des Auteurs. Il
primer pour essai les ouvrages d'A

† Cet Article d s Nouvelles Litterai
ourn. de Trev. † *Janv.* p. 172.

Varus, avec sa vie tirée de divers Auteurs. On reproche à M. Brenkman d'avoir réüni plusieurs Alfenus dans la personne du Jurisconsulte ; l'Alfenus Cordonnier de Cremone, dont parle Horace, l'Alfenus Poëte ami de Catulle.

DE MODENE.

LE goût des belles Lettres & l'érudition ne se trouvent que rarement dans un même sujet ; il est pourtant des genies extraordinaires qui semblent posseder toutes les especes d'esprit. M. Muratori est un de ces heureux génies, ses Anecdotes & tant de sçavantes Dissertations ne laissent pas douter de son érudition. Son *Traité de la perfection de la Poësie Italienne* convainc de son goût pour les veritables beautez de la Poësie ; il vient encore d'en donner une preuve dans une nouvelle édition *des Poësies Italiennes de Petrarque.* Il a revû le texte sur les manuscrits & sur l'édition originale d'Ubaldini, il a joint au texte *les considerations si recherchées d'Alexandre Tassoni*, parmi lesquelles il a inseré quelques remarques choisies *de Muzio, de Capodistria.* Les considerations de Tassoni sont augmentées de plusieurs remarques nouvelles de ce sçavant Critique qui n'ont pont encore été imprimées. Enfin on a dans le même volume *les Remarques* de M. Muratori sur Pe-

trarque, & ce n'en eſt pas la partie la moins precieuſe.

D'U L M E.

MR. Chrétien Wolfius Profeſſeur de Mathematiques entretenu par l'Electeur eſt connu par ſon *Aërometrie* & par d'autres Ouvrages eſtimez. Il eſt de ces ſçavans Ecrivains à qui le Public doit le Journal de Leipſic. Cet habile Homme a fait imprimer en Alleman *un Cours de Mathematiques*; il a tâché de dégager ces Sciences de tout ce qui n'eſt pas neceſſaire, de ramener toutes les connoiſſances qu'elles donnent à la pratique, & d'expliquer le plus clairement qu'il eſt poſſible des matieres peu intelligibles. Son Ouvrage eſt partagé en quatre Tomes *in* 8°. Le premier contient un Traité préliminaire de la méthode Mathematique, l'Arithmetique, la Géometrie, la Trigonometrie, l'Architecture civile. Le ſecond comprend la Pyrotechnie, l'Architecture militaire, la Mechanique, l'Hydroſtatique, l'Aërometrie & l'Hydraulique. Le troiſiéme eſt employé à expliquer l'Optique, la Catoptrique, la Dioptrique, la Perſpective, la Trigonometrie ſpherique, l'Aſtronomie, la Chronologie, la Géographie, la Gnomonique. On a dans le qua-

* *Journ. de Trevoux*, Janv. 1712. p. 165.

quatriéme l'Algebre commune, l'Analyse de Mr. de Leibniz & la Bibliotheque du Mathematicien. *L'édition Latine de ce Cours de Mathematiques* a suivi de près l'édition Allemande.

Elementa Matheseos universæ edita à Christiano Wolfio in Academia Fridericiana Mathematum Professore Regio. Halæ Magdeburgicæ, in 8° quatre Tomes.

* *DE MARPURG.*

LA traduction Latine des Novelles de Justinien est barbare, aussi peu intelligible que peu exacte. Mr. Hombergk en a entrepris une plus élegante, plus claire & plus correcte, dont il a fait paroître un essai. *C'est la version de la premiere Novelle accompagnée de notes. Authenticæ seu Novellæ Constitutionis primæ Domini Justiniani sacratissimi Principis, Notis criticis perpetuis & Commentario illustrata, curâ Joh. Frederici Homberkg de Vach Professoris in Academia Marburgi Cattorum, in folio.*

† *DE LEIPSIC.*

ON a imprimé ici en Alleman *la Vie du fameux Conrad Gesner*, qui a la gloire d'avoir contribué autant qu'aucun autre au rétablissement des belles Lettres dans le sei-

* *Ibid. p. 166.* † Ibid. p. 168.

feiziéme fiécle, par foixante & douze Ouvrages imprimez, dont quelques-uns, comme, *la Bibliotheque*, *les Pandectes*, *& l'histoire des animaux*, font d'un travail infini. Il nâquit à Zurich l'année 1516. paffa fa jeuneffe dans une extrême indigence, il parvint enfin à être Profeffeur de Medecine dans fa patrie. L'Auteur anonyme de fa vie donne un *catalogue de fes Ouvrages* beaucoup plus exact que tous ceux qui ont paru; l'Ouvrage eft un *in* 8°. de 703 pages imprimé à Leipfic chez David Richter 1711.

Trois chiens ont fait des ravages extraordinaires dans quelques villages, ils ont mangé plus de quatre cens brebis, & fait paroître une force fuperieure à celle des plus gros dogues. Ceux qui les croyoient enragez fe font bientôt détrompez, parceque les chiens enragez ne mangent point & meurent bientôt: plufieurs les ont pris pour des Magiciens transformez en chiens. Enfin un de ces chiens affommé dans une bergerie a été reconnu pour un animal d'une efpece mitoyenne entre le chien & le loup, né d'un chien & d'une louve. On a imprimé un petit Livre Alleman qui expofe les differentes opinions qu'on a eües fur ces animaux & contient la defcription de celui qui a été tué.

* On imprime ici en Alleman un Recueil complet des Loix de l'Empire, on y trouve les recès des Dietes, les Capitulations Im-

* *Fevr.* 1712. p. 348.

Imperiales ; les Concordats, les Traitez faits par l'Empire avec les Rois voisins, les privileges des Electeurs. C'est Mr. Lunig qui a eû soin de l'édition. L'Ouvrage contiendra plusieurs Tomes *in folio* ; deux ont déja paru, & le troisiéme s'imprime : beaucoup de piéces importantes contenuës dans ce Recüeil paroissent pour la premiere fois.

La derniere édition *du Trésor de la Langue Latine commencé par Basile Faber* est sans doute plus parfaite que les précedentes ; mais il ne faut pas s'imaginer qu'elle soit parfaite : Augustin Buchner & le fameux Cellarius n'ont rien oublié pour rendre ce Dictionnaire exact & complet. Le dernier Editeur a encore profité des additions manuscrites de Græviùs que peu de Sçavans ont égalé dans la connoissance de la langue Latine, & du travail de quelques autres sçavans Grammairiens. Il a lui-même ajoûté sept mille mots. Malgré tant de soins, il a laissé un vaste champ à ceux qui voudront retoucher après lui ce livre. Un Dictionnaire est un Ouvrage immense, la vie & l'application infatigable de plusieurs Sçavans ne suffit pas pour le porter au dernier degré de perfection. Voici quelques observations sur ce qui manque à celui dont je vous parle. On a oublié à la lettre A, *Abax*, mot dont Columelle se sert dans le sens d'*Abacus* ; *Ærummula*, employé par Plaute, à ce que Festus nous ap-

 prend.

prend. A la lettre C, *Cappar* manque, & *cepe*, qui ſignifie dans Apulée une liqueur faite avec du miel. A la lettre D, on n'a pas marqué toutes les ſignifications de *detexere*, Plaute l'a employé pour *exuere. Ego hunc hominem detexam pallio.* On a omis *drachmiſſare*, verbe uſité par Plaute. A la lettre F, on ne trouve point que *fons*, pris pour une taſſe, eſt de féminin; Plaute s'en ſert dans le Stichus Acte IV. ſcene VI. *Tibi propino decumâ fonte.* Lipſe, ce grand Critique, ſelon la mauvaiſe coûtume de cette eſpece de Sçavans, qui, donnant l'eſſort à leur imagination, mettent leurs conjectures à la place du texte dans les endroits qu'ils n'entendent pas, a corrigé *tibi propino decem affunde*; mais l'ancien Grammairien Scaurus nous a conſervé cet endroit de Plaute dans ſon integrité. Ce qui ſuit dans Plaute paroit obſcur, *tu tibi inde ſi ſapis.* Cependant ſi on prend *inde* pour l'imperatif du verbe *indo*, l'obſcurité ſe diſſipe. *Tibi propino decumâ fonte, tu tibi inde ſi ſapis.* A la lettre G, on devoit ajouter *gauſapa* à *gauſape* & *gauſapum*; *gauſappa* eſt de Varron. A l'I, on a oublié *inebra*, terme propre des Haruſpices, pour ſignifier ce dont ils ne devoient point tirer de préſages, ſelon les regles de leur Art chimerique, *aves inebræ* eſt de Feſtus. A la lettre L, il falloit remarquer que Plaute a dit *lucrus* au maſculin, Nonnius l'aſſûre.

A

A la lettre M, *mina* adjectif manque, il signifie le même que *glabra* ; Varron & Plaute l'ont employé dans ce sens. Sur la lettre O, on n'a point mis *ossillare*, verbe qui se trouve dans l'Amphitrion de Plaute; *qui mi advenienti os ossillet probè.* A la lettre P, il falloit observer que *palpebrum* du tems de Nonnius étoit plus en usage que *palpebra.* On a aussi oublié *parapsis*, qui signifie dans Petrone une tasse. Ce n'est là qu'un leger essai des additions qu'on peut faire à ce Dictionnaire Latin; il y a encore plus d'omissions à remarquer dans ce qu'on y lit des differens sens qu'ont dans les bons Auteurs les mots les plus communs, c'est là l'écueil des faiseurs de Dictionnaires. Robert Etienne y a échoüé comme les autres. Je dois remarquer à l'avantage de la derniere édition du Trésor de Basile Faber, & des précedentes, dont Cellarius a eû soin, que les citations y sont plus exactes que dans aucun autre Dictionnaire, même dans la meilleure édition de Robert Etienne.

** D'IENA.*

On a imprimé les Traitez du celebre Ahasverus. Fritsch sur le droit des jardins, le droit de chasse & le droit de pâturage, Nul Jurisconsulte n'a traité aussi exactement que lui cette matiere : *Ahasveri Fritsch tractatio juridica de jure hortorum,* con-

P 7

* Ibid. p. 351.

convenatione & compaſcuis.

Mr. Dohler a recueilli ce que les loix ont ſtatué touchant les fontaines & les cloaques ; *Chriſtiani Dohleri Diſſertatio de jure fontium.*

D'ALTDORF.

La Diſſertation de Mr. Rindenus ſur les pierres qui ſervent de bornes, eſt mêlée de ce que le Droit, la Critique & l'Hiſtoire ancienne & moderne, lui ont fourni ſur ſon ſujet. *Chriſtophori Adami Rindeni Diſſertatio de diverſitate lapidum ſinalium, eorumque jure.*

DE KONISBERG.

Le conte que l'on fait du Juif errant porte un caractere évident de fauſſeté, cependant il eſt crû dans le Nord, & Mr. Schutzen a jugé qu'il meritoit d'être refuté. *Chriſtophori Schutzen hiſtorica Diſſertatio de Judæo non mortali & errante, editio ſecunda* 1711.

DE HALL.

Mr. Liebezeit Medecin a donné au Public un Ouvrage eſtimé ſur les avortemens. Il en explique les cauſes, & enſeigne les précautions qui peuvent l'empêcher. Il ne traite pas ſon ſujet en Medecin ſeulement; il paroît dans ce Livre Hiſtorien, Juriſconſulte, Théologien. *Georgii Sigiſmundi Liebezeit Semproníenſis* Hungari Diſputationes Medico-

o-legales de abortûs noxiâ & nefandâ pro-
tione.

DE WITTEMBERG.

L'hiſtoire de Bardeſane écrite par Mr.
ruvius n'eſt que trop ample. On y trou-
une longue digreſſion ſur les mœurs des
riens, une deſcription fort étenduë de
ville d'Edeſſe patrie de Bardeſane. Mr.
ruve ſoutient, contre feu Mr. Cotelier &
r. Cave, que Bardeſane qui avoit écrit
iſtoire des Gymnoſophiſtes Indiens, eſt
fferent de Bardeſane l'heretique; que ce
rnier n'a pas vécu du tems de Caracalla,
mme le croyent ceux qui lui attribuent
Livre aprocryphe intitulé, *les Recognitions*
Clement, ni du tems de Severe; comme
heodoret l'a écrit, mais ſous Marc-Au-
le & Luce-Vere, ou plûtôt, ſous Anto-
n, qui eſtima Bardeſane, le fit venir à
ome, & voulut l'engager à renoncer au
hriſtianiſme. L'étude de la Philoſophie
yenne, & l'envie de la concilier avec la
eligion Chrétienne, fut la ſource de ſes
reurs. Il admit deux principes, nia l'In-
rnation & la Reſurrection, ſoumit tout
un Deſtin inévitable. Mr. Struve prétend
ie le fragment cité par Euſebe dans le li-
e ſixiéme de la Préparation Evangelique,
eſt point de Bardeſane. Aprés ſa mort ſa
ecte eut pour Chef Harmonius ſon fils,
ui eut pour ſucceſſeurs Megethius, Va-
lens,

lens, Droserius, Marc & Paulin
sistoit encore au quatriéme siécl
Friderici Struvii Historia Bar
Bardesanistarum. Witteberga, in 4
Mr. Jean-Christophle Wolfi
donné l'histoire des Sçavans qui
posé des Livres en prison. Il parle
de Jean Veccus, de Jerôme M
Baltazar Alamo, du Maréchal d
pierre, de Campanella.
Joannis Christophori Wolfii Car
rum Musæum. Witeberga, in 4°.

Fautes à corriger dans ce Mois.
Pag. 322. lig 8. Τραγήματα. lis. Κατα
327. lig. 23. de leur augure. *lis.* de b

TABL

DES LIVRE

SEPTEMBRE 17

CATALOGUE UNIVERSEL DES LIVRES

Tant reliez qu'en blanc, qu'on trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

(16)

Suite du Mois d'Avril 1712.

Ancien Batard, protecteur du nouveau, ou prostitution de la Reine pour la protection du Prince de Galles. 12. 1690.

Annales de Grece par Mad. de Villedieu. 12. *Haye* 1688

Boccalini (*Trajan.*) Raguagli di Parnasso. 12. *Amstel.* 1669.

—— Pietra del paragone politico. 24. *Cosmopol.* 1671.

Estylo y formulario de escrivir Cartas Missivas par Juan Paez. 24. *Brussellas.* 1693.

Bramhall (*John*) the victory of truth for the peace of the church. 8. *Hagua* 1654.

Alberti (Valent.) Interesse der vornehmste Christl. Religionen 12. Francfort. 1686.

Bidenbachii (J.) Disquisitiones Juridicæ. 8. Francof. 1696.

Ampel oder Lampe des Lebens und Todes im Menschlichen Leibe. 8. Breßlau 1682.

Alcoran Occidentale, oder grund riß eines Französischen Staet model. 4. 1688.

Allix (*P.*) Goede en heilige gedachten over de dagen der maend. 12. *Amsterd.* 1705.

Alphe (*Hier. Sym.*) verklaring over de tweede Brief aan de Corinthers. 4. *Amst.* 1708.

lens, Droserius, Marc & Paulin. Elle subsistoit encore au quatriéme siécle.

Friderici Struvii Historia Bardesanis & Bardesanistarum. Witteberga, in 4°. 1710.

Mr. Jean-Christophle Wolfius nous a donné l'histoire des Sçavans qui ont composé des Livres en prison. Il parle de Boéce, de Jean Veccus, de Jerôme Magius, de Baltazar Alamo, du Maréchal de Bassompierre, de Campanella.

Joannis Christophori Wolfii Carcer Eruditorum Musaeum. Witeberga, in 4°. 1710.

Fautes à corriger dans ce Mois.

Pag. 322. lig 8. Τραγήματα. lis. Καταχύσματα. p. 327. lig. 23. de leur augure. *lis.* de bon augure.

TABLE DES LIVRES, &c.

SEPTEMBRE 1712.

J. B. Cho-

— Juris militaris prudentia in formam artis redacta. 8. *Jena* 1712

— De Receptu tam personarum quam rerum 4. *Lipsiæ* 1710 vide plura hujus Auctoris No. 15. 16

Aurelianus (*Cælius*) de morbis acutis & Chronicis ex recensione Ammanni, cum notis & Lexico Cæliano Th. Jans. ab Almeloveen. 4. *Amstel.* 1709

Bartholini (*Casp.*) de ductu salivali Observatio Anatomica. 8. *Traject.* 1685

— Specimen Philosophiæ Natural. 4. *Hafniæ.* 1692

— De ovariis Mulierum & Generationis Historia. 12. *Amstel.* 1678

— (*Erasm.*) De naturæ mirabilibus quæstiones Academicæ 4. *Hafniæ.* 1674

Aler (*Pauli*) Philosophia tripartita. 4. *Colon.* 1710 vide plura No. 12

Appiani Alexandrini Historiæ Romanæ Græce è Bibliotheca Regia fol. *Paris* 1515. apud C. Steph.

— Idem *Gr. Lat.* cum notis Tollii & Varior. 8. *Amstelod.* 1670. 2 voll.

— Illyrica è Codd. MSS. Aug à Dav. Hoeschelio edita. 4. *Aug. Vind.* 1599.

Apuleji (*Lucii*) Opera cum commentariis Beroaldi. 8. *Basil.* 1560. 2 voll.

—— Emendata & aucta cura Petri Colvii. 8. apud Raphel. 1588

—— Cum commentariis Beroaldi & Stewechii. 8. Lugd 1604. 2 voll.

— Cum emendationibus Elmenhorsti 8. *Ffurti.* 1621

— Editio Nova. 12. *Leidæ* 1623

— Cum annotationibus uberioribus Jo. Pricæi 8. *Goudæ* 1650

—— In usum Delphini. 4. Paris. 1688

B*ible* (*Ste*) interpretée par Jean Diodati. fol. *Geneve.* 1644.

— Expliquée par des notes de Theologie & de

de Critique, & revue sur les Orig
David Martin. *fol.* *Amsterd.* 1707
—— Revue & conferée sur les textes H
Grecs. 12. *Leyde* 1665
—— Revue par les Pasteurs & Prof
Geneve. 18. *Amsterd.* 1704
Cours d'Operations de Chirurgie, par M
8. *Brussel.* 1708 avec fig.
Alphabet de l'Excellence & perfection
mes. 12. *Paris.* 1631
Annales & Histoires des troubles des
par H. Grotius. fol. *Amst.* 1662
Anti baillet, ou critique des Jugemen
vans de Baillet par M. Menage 12.
Antiquites & Recherches des Villes
plus remarquables de France par
Chesne. 12. *Paris.* 1668.
Apopthegmes ou Bons mots des Ancie
blancourt. 12. *Amsterd.* 1694
Buonanni (*Fil.*) Recreatione dell' Ochi
mente, nell' Osservationi delle Ch
Roma. 1681
Burattino veridico, overo Istruzzion
per chi viaggia. 12. *Venet.* 1685
Exercicios de devocion y Oracion pa
discurso del anno. 8. *Amberes.*
Brancker (*Thom.*) Introduction tho a
London. 1668
Adami (Jo. Samu.) Epistolische
lichkeite. 8. Hamburg 1712.
—— Versüste Todes Bitterkeit.
fig 1712.
Abeie (Mathias) Seltzame Gerich
mit lustigen Anmerkungen. 8.
berg. 1712.
Alting (*Jacob.*) verklaringe der tien ge
eenige aenhangsels van den Sabba
ninge. 1678

Altius het hogelied Salomons, in Nederlantse gedichten. 4. *Arnh.* 1631
Alutarius (*Hieron*) Gorinchems Waternood en verlossing, uyt 1 *Sam.* II. 2 deele. 12. *Gorn.* 1657
Cæsar (*Mart.*) *Jus hodiernum* of Hedendaegs regt. 4. *Amst.* 1656
Blankaert (*Steph.*) Nederlandsche Herbarius of Kruidboeck 8. *Amsterd.* 1698
Assarinus (*Lucas*) Weergalose Stratonica en den verliefde Demetrius. 12. *Uytrecht.* 1671
Avanturen van Don Quixot de la Mancha. 8. *Uytrecht.* 1706. met fig.

(18)

JUIN 1712.

A*Mthor* (*Christ. Henr.*) Meditationes Philosophicæ de Justitia divina & materiis cum ea connexis. 4. Kiliæ 1711
rnobius (*Alfer.*) adversus Gentes. 8. *Basil.* 1646
—— Idem. 4. *Lugd. Bat.* 1651
rnoldi (*Gothofred.*) Fratrum Sororumque appellatio inter Christianos usitata. 8. *Francof.* 1696
—— Historia & descriptio Theologiæ Mysticæ. *ibid.* 1702
—— (*Nicolai*) Discursus Theologicus contra omenii prætensam Lucem in Tenebris. 4. *ranek.* 1659.
— Refutatio controversiarum H. Echardi. *ibid.* 1676
— de Theologiæ supra Philosophiam domi. 12. *ibid.* 1667
— adversus Jo. Brevingi Tribunal Conscieniniquum. 8. *ibid.* 1671
— Lux in Tenebris. 4. *Franeq.* 1680
aldus (*Moyses*) de Jure Naturæ quod connudirigit, cum notis Gerh. von Mastricht. 8 *e* 1712. Vide plura hujus Auctoris No. 11.

Barbos

Barbosa (*Ang.*) de Officio & poreſtate Farochi. 4. *Colon.* 1712.
Bartenſtein (*Joan. Chriſt*). de Hæredipetis & cauſis corruptæ Juriſprudentiæ. 4. *Argent.* 1712
Baſſi (*Franc. Anton.*) Bibliotheca Juris Canonico-Civilis Practica, ſive Repertorium quæſtionum Fol. *Friſingæ* 1712 4 Voll.
Baueri (*Leonard.*) de nobilitate Juriſconſultorum, aliiſque prærogativis. 8. *Viennæ.* 1711
Bauhini (*Joan.*) & alior. Hiſtoria Plantarum univerſalis cum conſenſu & diſſenſu circa eas. Fol. *Ebroduni* 1650. 3 voll.
—— (*Caſp.*) Theatri Botonici, ſive Hiſtoriæ Plantarum, liber primus. Fol. *Baſil.* 1658
—— Pinax & Prodromus Theatri Botanici. 4. *ibid.* 1671
—— Vivæ Imagines partium Corporis Humani 4. *Francof.* 1640
—— de Lapidis Bezoaris ortu, natura & uſu. 8. *Baſil.* 1624
Apiani (*Petri*) Inſcriptiones S.S. Vetuſtatis totius fere Orbis. Fol. *Ingolſt.* 1534. M. T. Ciceronis Sepulchri facies in Zacyntho Inſula reperti & a D. Lignamineo in Lucem editi. Fol. *Venet.* 1557 Wolfg. Lazii commentaria in Genealogiam Auſtriacam. Fol. *Baſil.* 1564
Apologia pro Joanne Baſilide II. magno Duce Moſcoviæ Tyrannide vulgo falſoque inſimulato. 4. *Viennæ.* 1711
Apthoni Sophiſtæ Progymnaſmata 12 *Veſal.* 1670
Aquiſgranum Magiſtratui ſuo reſtitutum. 4. *Colon.* 1615
Arari & Titus mutua Vindicatio. 4. *Tilæ* 1658
Aran Phænomena & prognoſtica Græce & Latine. 4 *Pariſ.* 1559 1561. apud Morellium.
Arcana Politica cum artificio de Conciliatione animorum. 12 *Colon.* 1692
Arcanum artis Logiſticæ revelatum. 8
Bible (la Sainte) enrichie outre les anciennes Notes, de toutes celles de la Bible Flamande &

le & de Diodati, diſpoſée par les ſoins de Sam. des Marets. Fol. *Amſterd.* 1669

—— avec les Pſeaumes de David, mis en Rime Françoiſe par Cl. Marot & Th. de Beze. 4. *Geneve.* 1705

bliotheque Critique ou Recueil de diverſes pieces Critiques par Mr. Rich. Simon. 12 *Amſterdam.* 1708. 4. Voll.

—— des Auteurs Eccleſiaſtiques, par Mr. Ellies du Pin, Tom. XV. XVI. XVII. XVIII. 4. *ibid.* 1710.

rêts du Parlement de Toloſe. 4. *Toloſe.* 1617

mmentaire de M. André Mathiole ſur Dioſcoride. Fol. *Lyon.* 1680

ademie de l'Epée, ou l'Exercice de l'Epée par Thibault. Fol. *Anvers* 1628 avec de très-belles Figures.

nbaſſadeur Parfait, traduit de l'Eſpagnol de Don Antonio de Vera & Cunninga. 8. *Leide.* 1709

alyſe des Infiniment Petits. pour l'intelligence des Lignes Courbes par le Marquis de Hoſpital. 4. *Pariſ.* 1696

nales Galantes. 12. *Paris.* 1677

—— de la Cour & de Paris, pour les années 1697 & 1698. 12 *Colog.* 1701

ccie di Eugenio Raimondi, compendiati da Franc. Baldi. 4 *Venet.* 1675

pricci del Botajo di Gio. Batt. Gelli. 8 1619

udad Myſtica de Dios, milagro de ſu omnipotencia. Hiſt. de la Virgen Madre de Dios por ſor Maria de Jeſus Abadeſſa d'Agrada Fol. *Amberes* 1708 con Eſtampes

tannia or a Geographical deſcription of the Kingsdoms Engeland, Schotland and Ierland. Fol. *Lond.* 1673 cum fig.

nama (*Sixt.*) Bybelſe Conferentie. 4. *Amſt.* 1623

nbroſius (*Iſacck*) Prima, Media & Ultima, ofte Eerſte,

Eerste, Middelste en Laatste dinge. 4 *Amst.* 1688

Blankaert (*Steph.*) Nieuwlichtende practyk der Medicyne. 8. *Amst.* 1707

Aubert (*Louis*) Gedenckschriften behorende tot de Historie van Holland. 8 *Amst.* 1704

(19)

JUILLET 1712.

ARnold (*Jo. Bernard*) S. I. conciones in omnes anni Dominicas & festa Sanctorum. 4. *Aug. Vind.* 1709

Arrowsmith (*Joan.*) Tactica Sacra, sive de Milite Spirituali pugnante, vincente & triumphante. 4 *Amst.* 1700

Arsdekin (*Richard.*) Theologia universa tripartita. fol. *Diling.* 1687. 1694

——— Idem. 4. *Coloniæ.* 1688

——— Idem. 8. *ibid* 1702

Ashwellus (*Georg.*) de Socino & Socinianismo 8. *Oxoniæ.* 1680

Astaci (*Conrad.*) Physica & Ethica Mosaica. 8. *Hanov.* 1613

Assueri (*Christ.*) Oratio de turris Michælitica lapsu rerumque Humanarum inconstantia. 4. *Zwollæ.* 1683

Athanasii (*St.*) Opera omnia Græce & Latine. fol. *Coloniæ.* 1686. 2 tomi.

——— Opera omnia, edita studio Monachorum Ordinis St. Benedicti ex Congreg. St. Mauri Gr. Lat. fol. *Paris* 1698. 3 tomi

Arndii (*Joannis*) Specimen de Hug. Grotio à commentatoribus Juris Belli ac Pacis, aliisque immerito vapulante 4. 1712

Belli (*Ludov.*) Consilia posthuma. *fol. Genevæ* 1635

Belloni (*Jo. Anton.*) consilia sive Responsa fol. *Aug. Taur.* 1623

——— (*Pauli*) de potestate eorum quæ incontinenti fiunt vel ex intervallo. fol. Ticini. 1611

JOURNAL
DES
SÇAVANS,
Pour le Mois d'OCTOBRE 1712.



A AMSTERDAM,
[C]hez les JANSSONS à WAESBERGE.
MDCCXII.

AVIS.

ON trouve à Amsterdam chez les WAESBERGE les Livres suivans:

JOAN. ALBERTI FABRITII Bibliothecæ Grecæ liber V. de Scriptoribus Græcis Christianis, aliis que qui vixere à Constantini M. ætate ad captam A. C. MCCCCLIII à Turcis Constantinopolin. Accedunt LEONIS ALLATII Diatribæ de nilis & Psellis eorumque scriptis, & delubris Ecclesiasticis Græcorum, notis ac supplementis auctæ atque MICH. PSELLI de omnivaria doctrina Quæstiones CXCIII ad Mich. Ducam Imperatorem, nunc primum editæ ex apographo Lindenbrogiano, quod exstat Hamburgi in Bibliotheca Johannea 4 *Hamburgi* 1712

CORNELII ADAMI Exercitationes Exegeticæ, de Israelis in Ægypto multiplicatione & Oppressione: nativitate & Institutione Mosis in sapientia Ægyptiorum: conversione S. Pauli, aliorumque magnorum peccatorum: malisque Romæ paganæ & hodiernæ moribus. Accedunt scholia ad X Loca ex Act. Apost. diversi argumenti, 4. *Groningæ* 1712

Delices des Pais Bas 4. *contenant une Description Générale des XVII. Provinces. Edition nouvelle divisée en III. Volumes, augmentée de plusieurs Remarques curieuses & enrichie de figures.* 8. Brusselles 1712.

JOUR-

OURNAL DES CAVANS,

5

ur le Mois d'Octobre MDCCXII.

MÆ SYDENHAM, Medicinæ Doc-
is, ac Practici quondam Londinensis
eberrimi, Praxis Medica experimen-
s, sive Opuscula universa, quotquot
tenus ab Auctore ipso ultimùm re-
& aucta in lucem prodierunt, nunc
ùm in unum collecta volumen, à
dis probe repurgatum, Indicibus ne-
iis accuratissimis exornatum. *Lipsiæ,*
Thomam Fritsch. 1711. C'est-à-dire:
uvres de Sydenham, *celebre Me-*
de Londres, rassemblées en un seul
, & accompagnées de Tables très-ne-
A Leipsic, chez Thomas Fritsch,
ol. in 12. pp. 800.

ici qu'une reïmpression des
de Sydenham; comme elles
ment connues des Medecins;
qu'un mot à dire sur ce que

 co

diteur n'a épargné pour cela ni r
ni dépenses, en quoi on peut d
rendu un service considerable a
les Ecrits de Sydenham étant pe
qu'il y a de plus capable de form
Medecins. Ses seules observati
fiévres suffisent pour faire juge
fondes lumieres de l'Auteur, &
il étoit avancé dans la connoissa
Nature. Il explique ces malad
moyen de la fermentation, &
confirmer par l'experience tout
sur cette matiere. C'est sur c
qu'étoit fondée sa pratique dans
ment des fiévres ; pratique, c
fait, si heureuse, que les plus g
decins de nos jours la regarden
leur modele.

Ceux qui aiment l'appareil da

n'a pas rendu un moindre ſervice à la Medecine en propoſant pour la gueriſon du volvulus le ſimple uſage d'un ſoufflet plein d'air, & pour celle du cancer le retranchement de tout remede, que s'il avoit donné là deſſus de longues & de magnifiques formules.

On trouve dans les Ouvrages de M. Sydenham beaucoup de droiture & de candeur; c'eſt un Sçavant qui cherche à inſtruire, & qui ſe propoſe bien moins de faire valoir ſa ſcience que de ſe rendre utile.

J. N. J. Decas Exercitationum Exegeticarum ad ſelecta & difficiliora S. Scripturæ loca, ac lege inſtitutarum ut in eorum genuinum ſenſum, piè, liberè, ſtudiosè, & quantum licet, concisè inquiratur. C'eſt-à-dire: *Dix Diſſertations ſur diverſes difficultez de l'Ecriture. Par M.* SERTORIUS, *Miniſtre à Heilbron.* A Ulm, aux dépens de George Guillaume Kuhn. 1711. in 8°. pagg. 217.

Traité de l'Indult accordé à Meſſieurs les Chanceliers de France & Officiers du Parlement de Paris. Composé par feu Meſſire CLAUDE REGNAUDIN, *Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, & ſon Procureur General au Grand Conſeil.* Seconde *Edition revûë & augmentée.* A Paris,

chez Jacques Colombat, Impri
Ordinaire de feuë Madame la Da
ne, & des Bâtimens, Arts, & M
factures du Roi, ruë saint Jacques
Pelican. 1712 in 12. 276.

HIERON *ou le Portrait de la Conditio Rois: par* XENOPHON. *En Grec François. De la traduction de* PIE COSTE. A Amsterdam, chez H Schelte. 1711. in 8. pp. 137.

CE petit Ouvrage de Xenophon, l'on doit regarder comme un des achevez qui nous restent de cet exce Génie, n'avoit point encore paru en F çois. Il y a lieu de s'étonner qu'une ce aussi interessante ait échapé aux cel Traducteurs qui ont travaillé avec tar succès à nous faire connoître cet inc parable Ecrivain; que les *Charpentier D'Ablancourt*, & les *le Févre*, qui l'on parler François avec tant d'élegance la *Cyropedie*, les *Choses memorables de S te*, l'*Eloge d'Agesilaüs*, l'*Histoire Gréque Retraite des dix mille*, & le *Festin*, a negligé de lui rendre un pareil office raport au Dialogue dont il s'agit.

C'est de quoi nous console aujourd M. Coste par cette version Françoise, laquelle on peut dire que l'Original rien perdu ni des graces du style, ni

ſolidité des penſées. En un mot il a ſçû y reünir deux qualitez qui vont rarement enſemble dans ces ſortes d'Ouvrages ; tous les agrémens de la diction & la fidelité la plus ſcrupuleuſe. La ſimple lecture de cette traduction fera ſentir aux fins connoiſſeurs qu'il étoit difficile d'écrire plus poliment en François ; & l'on pourra ſe convaincre de l'exactitude du Traducteur en conferant la verſion avec le texte Grec, imprimé très-correctement à côté. M. Coſte s'eſt principalement attaché (dit-il) à en exprimer nettement le ſens ; & il n'a épargné ni temps ni peine pour en venir à bout. „ Que ſi malgré „ tous mes ſoins (ajoute-t-il) il m'eſt ar- „ rivé quelquefois de faire parler Xé- „ nophon contre ſa penſée, j'eſpere qu'au „ moins on verra ſans peine ce que j'ai „ cru qu'il a voulu dire.

Cependant il n'oſe ſe promettre que ſa traduction ſoit exempte de toute obſcurité. Il eſt perſuadé que c'eſt le ſort de tout Ouvrage d'eſprit, non-ſeulement de devenir obſcur avec le temps, mais même de ne pouvoir jamais être traduit dans une autre Langue avec une telle exactitude, que toutes les mêmes idées qui ſont dans l'Original, paſſent dans la copie ſans aucune alteration. Comme il y a (continuë l'Auteur) dans le langage de chaque pays, *certains* tours d'expreſſion, fondez ſur des opini-

opinions, ſur des coûtumes, des accidens & des faits qui ſont particuliers à ce pays-là, il eſt rare que ces expreſſions puiſſent être tranſportées dans une autre Langue. Et lors même qu'on les y tranſporte, comme un Traducteur eſt quelquefois indiſpenſablement obligé de le faire; elles ne ſauroient être bien entenduës de ceux qui ignorent, pour ainſi dire, la Carte du pays où l'Original a été écrit; qui ne ſavent pas par avance quelle étoit la nature de ſon Gouvernement, quelles opinions, & quelles Coûtumes y regnoient dans le temps que l'Ouvrage a été compoſé.

M. Coſte fait de ce principe general une application particuliere au Dialogue dont il eſt queſtion, en obſervant, que quoi que la plûpart des penſées qu'on y trouve puiſſent convenir à toute ſorte de temps, on y rencontre çà & là des endroits dont l'intelligence dépend abſolument de la connoiſſance de certains uſages qui ne ſubſiſtent plus aujourd'hui. Ce ſont ces endroits que l'Auteur a eu ſoin d'éclaircir par de petites Notes imprimées au bas des pages, & auſquelles le Texte renvoye par des chiffres. A l'égard de celles qui n'ont pour renvois que les lettres de l'alphabet, ce ſont des Notes de pure Critique, par deſſus leſquelles pourront paſſer ceux qui n'aiment pas ces ſortes de diſcuſſions.

L'Auteur employe le reſte de ſa Préface à don-

à donner quelques éclairciſſemens ſur le titre du Dialogue, & à faire connoître le génie & le caractere des deux Interlocuteurs.

A ſuivre exactement l'Original, il auroit dû intituler ce Dialogue, HIERON, ou *la Condition du Tyran*. Mais il a craint que le mot de *Tyran* ne fût mal interpreté, ou ne fît tout au moins une équivoque deſagreable. Il eſt vrai que parmi les Grecs ce mot ſe prenoit d'abord en bonne part, c'eſt-à-dire, dans la ſignification de *Souverain* ou de *Roi*. Mais du temps de Xénophon, ce terme avoit déja le ſens odieux d'*Uſurpateur de l'autorité ſuprême*, ou de *Roi cruel & injuſte* : de ſorte que ſi M. Coſte l'eût mis à la tête de ce Dialogue, & par tout ailleurs, ceux qui l'auroient pris dans ce dernier ſens auroient ſans doute été ſurpris qu'Hieron ſe l'attribuât ouvertement à lui-même. Il a donc jugé à propos d'y ſubſtituer le terme de *Roi* ; quoi qu'il ait été obligé de conſerver le mot de *Tyran* en quelques endroits, où Xénophon fait dire à Hiéron bien des choſes qui ne peuvent convenir qu'à un Prince de ce caractere.

M. Coſte obſerve qu'en general il y avoit une difference fort eſſentielle entre un Roi & un Tyran. Car au lieu (dit-il) que le Roi ſe fait un devoir d'obſerver les Loix de l'Etat, le *Tyran* ſe croit au deſſus des

Loix, fait gloire de les fouler au
& ne prend que sa volonté pour
sa conduite. La Tyrannie est d
abus visible du Gouvernement; &
se trouver dans l'Oligarchie & la
cratie, aussi-bien que dans la Mo
C'est ce que l'Auteur s'attache à
dans un plein jour par divers exe
rez de l'Histoire Greque; & il fai
sur cela une observation digne d
portée. C'est qu'en Grece de quel
niere que le Gouvernement d'un
à prendre pied dans un Gouverne
pulaire, on en faisoit communém
espece toute particuliere, qu'on
distinguer de la Royauté, & qu'o
moit *Tyrannie*. Pour l'ordinaire
qui s'élevoient ainsi sur le debris
cien Gouvernement, étoient de v
surpateurs. Mais (continuë M.
eussent-ils employé les voyes les
sinuantes pour parvenir à l'autorit
raine, on ne laissoit pas de les t
Tyrans, & de les regarder de mau
lors même qu'ils gouvernoient av

dit que ce Tyran d'Athenes, très-galant homme, fort ſavant, & plein d'eſprit, *étoit le ſeul qui auroit pû rendre la Tyrannie aimable, ſi la Tyrannie même la plus douce pouvoit jamais être aimée.*

Il ne nous reſte plus maintenant qu'à donner une idée d'Hieron & de Simonide, qui parlent dans ce Dialogue; & c'eſt ce que nous allons faire d'après M. Coſte.

Hieron étoit fils de *Dinomenès*, & frere de Gélon, à qui les Syracuſains avoient déferé librement la Royauté, après qu'il eut remporté ſur les Carthaginois une grande victoire qui ſauva la Sicile du joug de ces Barbares. Hieron qui avec ſes deux plus jeunes freres, n'avoit pas eu peu de part à la gloire de cette fameuſe journée, devint Roi de Syracuſe par la mort de Gélon, qui avoit été auſſi doux à ſes ſujets, que redoutable à ſes ennemis. Il parut bien-tôt que le nouveau Roi n'avoit pas herité des vertus de ſon frere *Avare, violent, & tout à fait éloigné de la candeur & de la probité de Gélon, rien n'empêcha les Syracuſains* (dit l'Hiſtorien Diodore) *de ſe ſoulever contre lui que le reſpect qu'ils conſervoient pour la memoire de ſon predeceſſeur.* Il voulut ôter la vie à un de ſes freres qu'il ſoupçonnoit d'aſpirer à la Royauté; il mit ſur pied des troupes mercenaires, & tenoit des Soldats étrangers autour de ſa perſonne, pour ſe raſſurer contre la crainte d'être détrôné.

trôné. Rien ne ressemble plus à la Tyrannie qu'une pareille conduite.

Cependant, Hieron dans la suite revint de tous ces égaremens; & une longue maladie fut l'occasion d'un changement si extraordinaire. Il s'avisa pour charmer son ennui, d'attirer auprès de lui par ses liberalitez les plus habiles gens de son temps: & les conversations qu'il eut avec eux le rendirent savant & poli, d'ignorant & de rustique qu'il étoit auparavant. La douceur, l'humanité, l'humeur bien faisante succederent à ces noirs soupçons qui l'avoient brouillé avec ses proches; il regagna la confiance de ses freres, & vécut avec eux dans une parfaite intelligence.
„ Ce Prince (observe judicieusement l'Au-
„ teur) devoit avoir naturellement le
„ fond bon, s'il est vrai que cette con-
„ version ait été aussi réelle qu'on nous
„ le dit. Car la science toute seule ne
„ produit guéres de pareils changemens.
„ Elle fortifie, enrichit, & perfectionne
„ un bon naturel: mais il est rare qu'elle
„ reforme un cœur mal fait.

De tous ces Sçavans dont les entretiens contribuerent à reformer les mœurs du Roi Hieron, nul n'eut plus de part à sa confiance & à ses liberalitez que *Simonide*, originaire de *Ceos*, l'une des Isles de la Mer *Egée*. Outre le talent de la Poësie, où il excelloit, & qui le rendit fameux dans

tou-

toute la Grece; il avoit d'ailleurs du ſçavoir & de l'habileté. Hieron s'en ſervit utilement, & la guerre qui s'étoit allumée entre ce Prince & *Théron* Roi d'*Agrigente*, fut d'abord éteinte par l'entremiſe de Simonide, qui reconcilia ces deux Princes. Ce Poëte mourut fort âgé, & ſelon toutes les apparences, à la Cour d'Hieron, qui ne lui ſurvêcut que d'une année.

Ces traits par leſquels M. Coſte nous dépeint Hieron & Simonide, ſuffiſent pour faire ſentir aux Lecteurs de ce Dialogue ſuppoſé entre eux par Xénophon, qu'ils y gardent parfaitement leur caractere l'un & l'autre. Ce Dialogue contient d'un côté un Parallele qu'Hieron fait entre la condition des Rois & celle des Particuliers: & de l'autre, des avis que Simonide donne aux Rois. „ L'habileté de ce Poëte (dit „ M. Coſte) jointe à ſon grand âge, l'au„ toriſe fort naturellement à ſe charger de „ ce dernier article: & pour le premier, „ il eſt tout viſible que perſonne n'étoit „ plus propre à le traiter qu'un Prince „ comme Hieron, qui ayant vêcu long„ temps ſimple Particulier, ſçavoit par „ experience en quoi la condition des Par„ ticuliers differe de celle des Rois. On „ n'a qu'à l'écouter pour en être encore „ mieux convaincu; car ce qu'il dit eſt „ ſi juſte & ſi naturel, qu'une agreable il„ luſion ſaiſiſſant inſenſiblement l'eſprit,

1663, le Grand Vizir vint sur le Danube avec plus de cent mille hommes. L'Empereur n'avoit pas six mille hommes à leur opposer; cependant avec une si petite Armée, M. de Montecuculi sçût si bien leur cacher sa foiblesse, & pourvoir à tout, que les efforts de cette effroyable Armée aboutirent à la prise de Neuhausel. L'année suivante il gagna sur les Turcs la fameuse Bataille de S. Gotard, qui les reduisit à demander la paix. En 1673, il se joignit au Prince d'Orange, & ils prirent ensemble la ville de Bonn. Deux ans après il vint sur le Rhin, pour s'opposer à M. de Turenne. Comme il connoissoit la valeur des François. & l'experience de leur General, dit M. Adam, il ne chercha qu'à éviter le combat ; mais il y alloit être reduit, lorsqu'un coup de canon le tira d'affaire. M. de Turenne l'ayant enfin amené au point où il vouloit, fut tué en reconnoissant le terrain qui separoit les deux Armées ; cet accident changea entierement la face des affaires. Montecuculi obligea les François à repasser le Rhin, & il le passa lui-même à la tête d'une puissante Armée. La Paix qui fut concluë à Nimegue en 1678, rétablit le calme en Europe. M. de Montecuculi ne survêcut que de trois ans. Il mourut à Lintz le 16 Octobre 1681. *Ses ennemis* l'accusoient de n'être pas *entreprenant*, & *ils* l'appelloient le *Tempori-*

ais il étoit si éloigné de se défen- ce reproche, qu'il fit toute sa vie d'être imitateur de Fabius Maximus. a grande apparence qu'il composa ses moires après la conclusion de la Tréve i fut faite entre l'Empereur & les Turcs en 1664. „ Son style, observe le Tra- „ ducteur, paroît un peu trop méthodi- „ que : mais ce défaut n'est pas conside- „ rable, & si le Lecteur y trouve quel- „ que secheresse, il en sera bien dédom- „ magé par l'excellence des choses qu'il „ apprendra dans ces Memoires. C'est „ ainsi que j'en ai entendu parler plusieurs „ fois à feu M. le Prince de Conty, & je „ sçai par des témoins encore vivans, que „ le Grand Condé en parloit de même.

Ils sont divisez en trois Livres. Dans le premier, l'Auteur parle de l'Art Militaire en général. Il contient six Chapitres, dont le premier est une espece d'analyse de tout le Livre. Le second traite des preparatifs de la Guerre. Les hommes, l'artillerie, les munitions de guerre & de bouche, le bagage, & l'argent, en font la matiere. Le troisiéme Chapitre renferme des preceptes & des reflexions touchant la disposition, soit par raport aux forces, soit par raport au pays, soit par raport au dessein. On y parle aussi de la guerre offensive, de la guerre défensive, & du secours. Le quatriéme Chapitre concerne les opera-

tions.

tions. M. de Montecuculi y a mis ses observations touchant la resolution, le secret, la vîtesse, la marche, le campement, & le combat. Dans le cinquiéme Chapitre il examine les diverses manieres de fortifier les Places, de les attaquer, & de les défendre. Dans le sixiéme, il s'applique au détail des combats en campagne, soit particuliers, soit generaux. Nous transcrirons ici une partie de ses remarques sur ces derniers.

„ I. Les Batailles donnent & ôtent les „ Couronnes, decident entre les Souve„ rains sans appel, finissent la guerre, & „ immortalisent le vainqueur.

„ 1. On les cherche, ou on les fuit. Si „ on les donne, il faut 2. joindre beau„ coup de prudence à beaucoup de va„ leur; ne pas sacrifier l'Armée inconsi„ derément sans utilité & sans besoin, ni „ se precipiter mal à propos. Galas disoit „ que c'étoit une sotte ambition de vou„ loir acquerir aux dépens du sang d'au„ trui la reputation d'être brave. 3. Avoir „ des Soldats frais, nourris, disciplinez, „ courageux. 4. Combattre à son choix, „ & non à la volonté d'autrui.

„ II. On cherche les Batailles quand on „ a lieu d'esperer la victoire, quand on „ veut secourir une Place assiegée, quand „ on craint de voir ruiner son Armée sans „ combattre, pour prévenir un renfort

„ qui

„ qui vient à l'ennemi, pour profiter de
„ quelque avantage qui se presente, com-
„ me d'un passage, ou de la desunion de
„ l'ennemi, ou de quelque faute qu'il a
„ faite.

„ III. Voici les moyens d'y engager
„ l'ennemi. 1. Lui assieger une Place
„ d'importance. 2. Faire le dégât dans
„ son païs. 3. Le charger à l'improviste,
„ dans un passage étroit, quand il est des-
„ uni dans sa marche, ou negligent dans
„ ses quartiers. 4. L'enfermer entre deux
„ Armées. 5. L'attirer en feignant de se
„ retirer, ou de marcher ailleurs, & puis
„ par une prompte contre-marche le char-
„ ger sur le champ, & le réduire à com-
„ battre. M. de Montecuculi prescrit en-
suite comment un Général doit se gouver-
ner avant l'action, pendant l'action mê-
me, & après l'action. „ Dans la victoi-
„ re, dit-il sur ce dernier article, il faut
„ rendre graces à Dieu, ensevelir les morts,
„ publier la victoire, l'exagerer, & la
„ poursuivre, pousser vivement les restes
„ de l'Armée battuë, ne lui pas donner
„ le temps de se reconnoître, jetter la
„ terreur dans le païs par le feu, le fer,
„ le saccagement; employer les menaces,
„ la force, les flatteries, soulever les Peu-
„ ples, gagner les alliez, corrompre les
„ amis, attirer les esprits avides de nou-
„ veautez tandis que le respect pour l'au-

„ to-

„ torité est perdu, & que le Magistrat est
„ meprisé. Les Carthaginois ne furent pas
„ si tôt vaincus qu'ils furent abandonnez
„ des Numides. Apriés Roi d'Egypte
„ aiant été défait par les Cyreniens, fut
„ chassé par ses propres Sujets, &c.

Dans le second Livre, l'Auteur applique en particulier à la guerre contre le Turc en Hongrie, tous les principes generaux qu'il a établis dans le premier; ainsi on y voit le même ordre, & à peu près les mêmes titres. Dans le Chapitre des Batailles, il examine s'il est avantageux d'en donner. Après avoir remarqué *les raisons contre*, dont la premiere est qu'on risque de tout perdre en un moment;
„ voici, ajoûte ce Guerrier, les raisons
„ pour donner bataille. 1. C'est un pa-
„ radoxe que d'esperer vaincre sans com-
„ battre; le but de celui qui fait la guer-
„ re est de pouvoir combattre en cam-
„ pagne pour gagner une victoire, & qui-
„ conque n'a pas dessein d'en venir là, est
„ éloigné de la fin naturelle de la guerre;
„ on a bien vû des Armées foibles en dé-
„ faire de fortes en campagne, mais on
„ n'a jamais vû une Armée qui se renfer-
„ me dans un Camp fortifié pour éviter le
„ combat, défaire celle qui l'attaque. C'est
„ assez à l'aggresseur que de plusieurs at-
„ taques une seule lui reüssisse pour le ren-
„ dre victorieux; mais celui qui est atta-

„ qué

mettant toute sa confiance en ses
:hemens, quand il les voit for-
un endroit, perd courage en tous
tres, & abandonne le reste; au
ie les assaillans étant repoussez peu-
: rallier, & revenir à la charge,
z. Les guerres des Romains qui
t courtes & grosses, sont bonnes
ter; mais on ne le peut faire sans
es, &c.
›isiéme Livre est une suite de re-
sur ce qui s'est fait en Hongrie
661, jusqu'en mil six cens soixan-
:. Ce fut dans cette derniere an-
se donna la fameuse Bataille de
›tard. Nous ne pouvons plus
ment finir nôtre Extrait, qu'en
ncore parler le Général. Après
'crit le commencement de la Ba-
& la défaite de toutes les troupes
'e, que les Turcs qui avoient passé
avoient taillées en pieces, il con-
cette sorte. „ Dans un peril si
nt, il fallut joüer de son reste,
:ndre sa derniere resolution. Les
nens de Montecuculi & de Sporck,
toient tout ce qui restoit de reser-
marcherent pour défendre la partie
ieure de la riviere; les troupes des
z & des François se presenterent à
rtie inferieure, arrêterent l'enne-
& l'empêcherent de passer. C'étoit

„au

„ au centre où étoit le capital, & il n'y „ avoit pas de temps à perdre, parceque „ plus on differoit, plus le Turc se forti- „ fioit dans ses postes. Après avoir re- „ connu par moi-même & fait reconnoî- „ tre par d'autres, les avantages & la si- „ tuation du lieu, & la disposition de ses „ troupes, je disposai l'attaque de concert „ avec les autres Généraux, & m'étant „ aperçu que quelques-uns songeoient à „ s'en aller, que plusieurs avoient déja „ abandonné le Camp, & que d'autres „ avoient fait charger leurs bagages pour „ le même dessein, je leur dis, qu'il n'y „ avoit point d'autre voye pour nous sau- „ ver que nôtre courage & nos bras, &c. „ Ayant ainsi parlé, nous nous jettâmes „ en même tems sur l'ennemi de toutes „ parts, & avec toutes nos forces, & „ dans un même endroit avec un cri gé- „ néral de toutes les troupes, à la manie- „ re des Barbares, de l'artifice desquels „ nous nous servimes alors contre eux. „ Les Allemands à la droite & au milieu; „ les troupes de France à la gauche; & „ marchant tous en demie-lune, on in- „ vestit l'ennemi de front & par les cô- „ tez, avec tant de resolution & de vi- „ gueur, qu'après un grand carnage de ses „ gens, il fut contraint non seulement „ d'abandonner le terrain où il s'étoit re- „ tranché, mais même de prendre la fui-

„te

e se pousser les uns les autres, tout
ui s'étoit sauvé de la Bataille, se
dans la riviere.... Le combat
nglant, opiniâtre, & il dura depuis
heures du matin jusqu'à quatre heu-
i soir. Il y eut beaucoup de mon-
: tué & de blessé de part & d'au-
mais sur-tout du côté des Turcs,
erdirent en cette occasion, non
néchantes troupes auxiliaires, ac-
nées à fuir, mais tout ce qu'il y
de plus aguerri & de plus brave,
nissaires, ces Albanois, ces Spa-
ces premieres têtes de Constan-
, qui sont le bouclier & l'épée
pire Othoman, & avec un si
rnage, que les Histoires en rap-
peu de semblables, étant rare
grand corps uni ensemble, ait été

ce invincible dans les souffrances ; & l… discipline Ecclesiastique. Le tout tiré des p… anciens Ecrivains de l'Eglise ; & très-p… pre à faire revivre dans les cœurs l'esprit… l'Evangile. Avec une Table Chronologi… des Auteurs qui sont citez, pour marq… en quel tems chacun a vêcu. Traduit… l'Anglois de GUILLAUME CAVE. … Amsterdam, chez Jacques Desbord… Deux volumes in 12. Premier volu… pagg. 393. Second volume pagg. 400.

ON trouve à la tête de ce Livre de… Préfaces, l'une de l'Auteur, l'aut… de M. Witsius Professeur en Theologie… Leyde. Dans la premiere, l'Auteur re… compte des circonstances qui ont fait na… tre son Ouvrage. A peine avoit-il attei… l'âge de discretion, qu'il s'appliqua à ex… miner les fondemens de la Religion da… laquelle il avoit été baptisé. Elle lui par… toute parfaite. Charmé de ce qu'il y d… couvroit, il dit en lui-même qu'il fall… necessairement que ceux qui en faisoie… profession fussent les plus excellens de to… les hommes. Mais lorsque quelques a… nées aprês, il eût acquis quelque conno… sance du monde, il ne s'aperçût que tr… qu'un semblable jugement ne pouvoit p… tir que d'un homme qui n'avoit jamais … que ses Livres, & qui s'étoit formé u… …ée de toute la terre, selon les seuls se…

timens de son cœur. En effet, après avoir un peu consideré la maniere de vivre des hommes, il les trouva si vicieux, si pervers, & si éloignez des regles de cette sainte Religion, que si un sage Payen vouloit juger du Christianisme sur la vie & sur la conduite des Chrétiens, il tiendroit leur Religion pour la plus impure de toutes les Religions du monde. „ Cela me scandalisa extrêmement, dit-il ; de sorte que „ je fis dessein de me transporter sur les „ chemins, de regarder, & de m'enquerir touchant les sentiers que les anciens „ Chrétiens avoient autrefois tenus. Il prit donc la resolution de consulter les premiers Peres avec plus d'attention qu'il n'avoit fait jusqu'alors, & de relire tous les Ecrits Ecclesiastiques. Il ne crut pas devoir pousser cette étude au delà des quatre premiers siecles, parce que, suivant les préjugez de son parti, il s'étoit imaginé que „ depuis ces premiers temps, le „ zele & l'esprit du Christianisme étoient „ manifestement déchûs. Comme il vouloit profiter plus d'un jour du fruit de son travail, à mesure qu'il lut, il écrivit ce qui le frapoit le plus ; & c'est ici un recueil méthodique de remarques qu'il n'avoit d'abord faites que pour son usage.

M. Witsius, dans l'autre Préface, fait l'éloge & du Livre & de l'Auteur. Après avoir remarqué que ceux qui tirent des

Ecrits des premiers temps de quoi per
tionner les Chrétiens d'à present, renc
un service important à l'Eglise : „C
„ ajoûte-t-il, où tend ce Livre-ci, n
„ mé *le Christianisme primitif*, écrit en
„ glois avec beaucoup d'érudition, d
„ gement, & en un style très-agre
„ par Guillaume Cave, Chanoine de V
„ sor, homme excellent, que plu
„ sçavans Ecrits ont rendu celebre
„ seulement en son païs, mais pa
„ où l'on estime la Science. Un f
„ Theologien m'ayant parlé de ce
„ je pris un très grand plaisir à le li
„ Je me sentis souvent si touché &
„ netré de la vive représentation
„ prit du premier Christianisme,
„ me plaisois à faire durer ces dc
„ motions: & je ne doutai point
„ Compatriotes ne retirassent bc
„ de fruit d'une chose qui m'avoi
„ avantageuse. Je conseillai do
„ Libraire de chercher quelque
„ Traducteur pour mettre ce Liv
„ tre Langue." Cette Langue,
Flamand. Ainsi l'Ouvrage de M
est à present en trois Langues.
douce émotion qu'il ait causée à M
ce Professeur ne laisse pas de le
dans la suite de cette Préface, &
surer en même temps les anci
tiens. „ Je ne puis assurer, d

ſois en toutes choſes du ſentiment de
ôtre Auteur; parce que comme il é-
oit entêté de la Hierarchie & de la Li-
urgie de l'Egliſe Anglicane, il triom-
he toutes les fois qu'il rencontre dans
l'Antiquité quelque choſe qui s'y rapor-
„ te. A ceci j'ajouterai encore qu'il y a
„ quelque exemples des anciens Chrétiens,
„ qui vont bien plus loin que la regle or-
„ dinaire; & que comme on ne les peut
„ plus attribuer à un extraordinaire effet
„ de l'eſprit, qui, à la verité, ne s'atta-
„ che à aucune regle; il ſemble qu'ils
„ partent plûtôt d'un zele inconſideré,
„ que d'une veritable pieté." Bien des
gens croiront que M. Witſius refute lui-
même ſa cenſure, en la faiſant.

L'Ouvrage eſt diviſé en trois Parties.
Dans le commencement de la premiere on
juſtifie les Chrétiens ſur les reproches que
leur faiſoient les Gentils. Ces reproches
regardoient ou leur doctrine, ou leur état
exterieur, ou leurs mœurs & leur culte.
Par raport au premier point les Payens les
accuſoient d'Atheïſme & d'innovation.
Par rapport à leur état exterieur, ils é-
toient conſiderez par les Gentils, comme
une troupe de gens ſtupides, ignorans,
mepriſables, nuiſibles à l'Etat. On voit
ici les raiſons que les Apologiſtes de l'E-
gliſe aporterent pour détruire ces accuſa-
tions. Des perſonnes d'une qualité diſtin-

semblables par le moyen de la sa
maine. Theodoret fait sentir au
cette verité par une induction q
mettrons ici. „ Les Perses ,
„ loix qui leur avoient été don
„ Farada, vivoient dans l'incest
„ lant sans distinction avec leur
„ leurs sœurs, & leurs filles ; &
„ cette brutalité avoit été estimé
„ honnête, jusqu'à ce que le C
„ me s'étant repandu parmi eux
„ na ceux qui l'avoient embrassé
„ abominable coûtume, & leur
„ chasteté & la temperance que
„ l'Evangile. Ces mêmes Peup
„ rent d'exposer leurs morts pou
„ aux bêtes feroces , & aux oi
„ proye ; & commencerent à
„ une meilleure coûtume , les

„ vant laquelle il falloit ſacrifier & manger „ toutes les vieilles gens, eurent à peine „ embraſſé la Religion Chrétienne, qu'ils „ abandonnerent ce cruel & barbare uſa- „ ge. Les Tibariens accoûtumez à pre- „ cipiter leurs gens âgez du ſommet des „ plus hautes montagnes, ſe déſirent de „ cette inhumanité en ſe convertiſſant à „ l'Evangile. Les Hircaniens, & les „ Caſpiens, qui entretenoient exprès des „ chiens pour manger les corps de leurs „ morts, changerent de ſentimens en „ changeant de creance; & les Scythes „ renoncerent auſſi à l'uſage d'enterrer „ tout vifs avec leurs morts, ceux qui en „ étoient les plus proches parens. Voi- „ la, dit Theodoret, le merveilleux chan- „ gement que les commandemens de „ Chriſt apporterent au monde, & à „ la maniere de vivre des hommes, & la „ facilité avec laquelle les Nations les „ plus barbares furent portées à ſe corri- „ ger." Cela étoit cependant eſtimé ſi difficile, remarque M. Cave, que Platon le plus ſage des Philoſophes ne pût jamais obtenir des Atheniens ſes concitoyens, de regler & de gouverner leur Republique ſelon les loix qu'il leur avoit propoſées. Cette obſervation eſt ſuivie d'une autre qui n'eſt pas moins importante; c'eſt que les Philoſophes qui ont vêcu depuis la publication de *l'Evangile*, ont eu des pen-

ſées plus ſaines de Dieu & de la Religion, que ceux qui avoient écrit avant cette Epoque. Ils étudierent les Livres des Chrétiens ou par curioſité, ou dans le deſſein de les refuter; & cette lecture leur ouvrit l'eſprit, en leur donnant des inſtructions plus utiles que celles qu'on avoit trouvées juſqu'alors dans les Livres des plus anciens Philoſophes. „ On a pour preuve de ce „ que j'avance, dit l'Auteur, ces belles „ ſentences, & ces grandes maximes ré„ pandues dans les Ecrits de Seneque, „ d'Epictete, d'Antonin, d'Arian, de „ Plutarque, d'Hieroclès, & des autres „ qui ont vêcu dans les premiers temps „ de l'Evangile." Les reproches qu'on faiſoit aux Chrétiens ſur leurs mœurs & ſur leur culte étoient en quelque ſorte encore plus injurieux que les autres. M. Cave montre par les Peres que ces reproches étoient ſans aucun fondement.

Il parle enſuite des parties eſſentielles de la Religion; des Temples de l'Egliſe primitive; des Maiſons publiques deſtinées au Service Divin; du Dimanche, & des autres Fêtes; des perſonnes qui compoſoient l'Egliſe; du Service Divin, tant public que particulier; & de l'adminiſtration du Baptême & de la Céne.

Dans la ſeconde Partie on nous entretient des vertus des premiers Chrétiens, conſiderées principalement par rapport à eux-

eux-mêmes. On traite de leur humilité, du desir qu'ils avoient pour le Ciel, du mépris qu'il faisoient du monde ; de la modestie qu'ils observoient dans leurs habits, de leur temperance dans le boire & le manger, de leur chasteté, de leur promptitude à confesser la Religion, & de leur patience exemplaire dans les souffrances.

Les vertus qui concernent le prochain sont le sujet de la troisiéme Partie. Les premiers Chrétiens étoient sinceres dans leurs paroles, & justes dans leurs œuvres; ils avoient un amour & une charité admirable les uns pour les autres ; leur union étoit parfaite ; ils obéïssoient exactement aux Rois & aux Magistrats autant que la Religion le leur permettoit. Après avoir prouvé toutes ces choses bien au long, M. Cave termine son Ouvrage par des Observations sur la penitence publique, & sur l'ancienne Discipline de l'Eglise.

Dissertatio Inauguralis Medica de Hæmorragia narium, &c. C'est-à-dire : *Dissertation sur le saignement de nez. Par* JEAN HAAN. A Strasbourg, chez la Veuve de Jean Frederic Spoor. 1711. Brochure in 4. pagg. 38.

CETTE Dissertation est une These que M. Jean Haan a soutenuë le 26. No-

vembre 1711, pour finir sa licence, & meriter le grade de Docteur en Medecine dans l'Université de Strasbourg.

Il n'a point été embarrassé sur le choix du point de la question. Il nous apprend que *le saignement de nez s'est offert naturellement à lui, parce qu'il est fort tourmenté de cette maladie, aussi-bien que tous les parens qu'il a du côté de sa mere.*

L'Ouvrage est divisé en quatre Chapitres; dans le premier on trouve l'explication du terme *hemorragie*. On y voit comment cette maladie s'appelle en Grec, en Latin, & même en Allemand, & les différens noms qu'elle prend, selon les différentes parties qu'elle affecte.

Quoi que le saignement de nez semble n'avoir pas besoin de définition, M. Haan ne laisse pas d'en donner une. L'hemorragie du nez, dit-il, peut être définie un épanchement de sang par une narine, ou par toutes deux, procedant de la rupture de quelques vaisseaux. Il prend de là occasion de décrire anatomiquement toutes les parties du nez, & cette description lui sert à prouver que le sang qui sort ne vient pas du sinus longitudinal, comme quelques-uns se le sont imaginé; mais des veines, ou des arteres, qui se rencontrent dans les narines; il refute Etmuller, qui prétend que dans cette maladie le sang s'échape toujours par les arteres, & jamais les veines.

L'Au-

Auteur fait ensuite une division exacte
ifférentes hemorragies du nez, & passe
ediatement aux causes qui les pro-
nt ; c'est la matiere du second Cha-
.
. Haan ne croit pas pouvoir mieux
cher ces causes que dans le sang &
aisseaux. Dès que les vaisseaux se rom-
, le sang trouvant une issuë est obligé
rtir, & l'hemorragie s'ensuit.
a rupture des vaisseaux se peut faire
rois manieres, ou par *anastomose*,
-à-dire, comme l'explique l'Auteur,
ue les extrêmitez des vaisseaux capil-
s'ouvrent, ou par *diarhése*, lorsqu'il
solution de continuité, ou enfin par
dese, lorsque les membranes sont tel-
nt dilatées & étenduës, qu'elles per-
ent au sang de s'échaper par leurs
s.
a diapedese est revoquée en doute par
uller & par plusieurs autres, qui pen-
avoir de bonnes raisons pour la croire
ssible. Mais M. Haan a les siennes
pour en juger autrement. Il avouë
ndant qu'elle est rare.
'Auteur examine les causes de la rup-
des vaisseaux, les unes sont internes,
utres externes.
es internes sont le vice du sang, com-
la plethore, la cacochymie. Par ple-
, il entend *non-seulement* la surabon-

dance du ſang, mais encore ſa trop grande fermentation ; & par cacochymie, le ſang chargé de parties ſalines, ou d'une ſeroſité âcre, capable de corroder les fibres qui compoſent le tiſſu des membranes.

Les cauſes externes ſont l'air, le boire, & le manger, le ſommeil, la veille, l'exercice, les paſſions de l'ame, enfin tout ce qui peut changer l'état naturel du ſang, ſoit en diminuant ſon mouvement de circulation, ſoit en augmentant celui de fermentation.

Il y a encore d'autres cauſes externes qui agiſſent immediatement ſur les vaiſſeaux du nez, comme le tabac, la frequente introduction des doigts dans les narines, les coups de bâton, les coups de poing, & les ſoufflets.

L'Auteur marque dans ſon troiſiéme Chapitre les ſignes par leſquels on peut prévoir les hemorragies, & juger quelle en eſt la cauſe & l'eſpece.

La peſanteur de la tête, les douleurs aiguës qu'on reſſent dans cette même partie, le battement des arteres temporales, le tintement d'oreilles, l'éblouïſſement des yeux, les larmes involontaires, annoncent, ou du moins preſagent un ſaignement de nez prochain.

On connoît la cauſe & l'eſpece de l'hemorragie par ce qui la précede, par ce qui l'accompagne, & par ce qui la ſuit. Si

les

'mptomes de la plethore ou de la ca-
ymie accompagnent le ſaignement de
on pourra juger que la maladie vient
ethore, ou de cacochymie; ſi le
ſort en abondance, c'eſt une anaſto-
; s'il eſt épais & noir, il y a ruptu-
veine; s'il eſt rouge, clair, ſpiri-
:, écumeux, l'artere eſt ouverte; s'il
queux, c'eſt une diapedeſe; s'il eſt
li d'une ſeroſité âcre, & que l'hemor-
ait été précedée d'un catharre, c'eſt
liarheſe, & cette ſeroſité âcre & ſa-
era regardée comme la cauſe de l'é-
1 des vaiſſeaux; ſi dans le ſaignement
z on remarque les ſignes d'une criſe,
urra conclurre qu'il eſt critique; on
ira ſymptomatique s'il eſt joint à une
ie, ſans ſoulager le malade.
prognoſtique eſt différent, ſuivant
fférentes cauſes de la maladie. En
l l'Auteur prétend que la trop gran-
morragie eſt nuiſible & dangereuſe;
rde le ſang comme une liqueur pré-
, comme le treſor de la vie, auquel
it attribuer tout ce qui ſe paſſe dans
machine.
ſaignement de nez, ſelon M. Haan,
itaire à ceux à qui on a coupé quel-
embre, aux femmes dont les regles
rrêtées, aux perſonnes dont les he-
ïdes ſont ſupprimées; il eſt nuiſible
alades attaquez de fiévres quartes,

aux pituiteux, aux mélancholiques, aux vieillards.

Lorſque le ſaignement de nez eſt critique, il apporte du ſoulagement à la maladie, quand il eſt ſymptomatique c'eſt un accident de plus.

L'hemorragie de l'artere eſt plus à craindre que celle de la veine; l'anaſtomoſe qui vient de plethore eſt facile à guerir. La cure de la diarheſe eſt longue, difficile, mais non pas impoſſible. La diapedeſe eſt la plus fâcheuſe de toutes les eſpeces d'hemorragies, parce qu'elle dénote une entiere diſſolution du ſang.

Nôtre Auteur croit qu'un ſaignement de nez moderé peut preſerver de beaucoup de maladies.

Le Chapitre dernier renferme la *méthode* qu'on doit obſerver pour la gueriſon de l'hemorragie.

L'Auteur veut que la cauſe nous ſerve de guide pour la cure (bien éloigné de l'erreur de ceux qui s'imaginent que la Medecine doit être moins attentive à ce qui fait les maladies, qu'à ce qui les guerit) ainſi lorſque le ſaignement de nez eſt cauſé par le vice de la maſſe du ſang, on ne doit ſonger qu'à corriger ce vice; s'il y a plethore, il faut ſaigner; ſi le ſang eſt âcre, il faut l'adoucir; l'épaiſſir, s'il eſt trop diſſous; appaiſer ſon mouvement, s'il fermente trop.

Si la cauſe du ſaignement de nez eſt ex-
erne, l'on ſe ſervira des remedes topi-
ues, l'Auteur en donne à ſouhait, il y
de quoi choiſir; nous y renvoyons le
Lecteur.

Il paroît que M. Haan eſt très-profond
ur cette matiere; il en raiſonne très-ſça-
amment, & les remedes qu'il preſcrit
ont appuyez d'un ſi grand nombre de rai-
ons & d'experiences, qu'on peut les re-
garder comme des ſpecifiques contre l'he-
morragie.

Il eſt étonnant que cet Auteur poſſe-
dant un ſi grand nombre de ſecrets contre
cette maladie, en ſoit auſſi affligé qu'il le
lit; peut-être qu'il regarde ſon ſaignement
e nez comme un preſervatif, & qu'il
e veut pas s'en guerir, de peur d'être
jet à d'autres incommoditez plus dange-
uſes.

ſcorſi Academici di ANTON. MARIA
ALVINI Gentilhuomo Fiorentino,
ettore di Lettere Greche nello ſtudio
Firenze e Academico della Cruſca,
pra alcuni dubbi propoſti nell'Acade-
a degli Apatiſti. C'eſt-à-dire: *Diſ-
rs Académiques de M.* Salvini *ſur quel-
doutes propoſez dans l'Académie des
tiſtes.* A Florence, chez Joſeph
ni, à l'enſeigne de ſaint Jean de
1. 1712. in 4. pagg. 536.

CES Discours Académiques sont au nombre de cent; ils roulent sur des sujets utiles & agreables, & ne plaisent pas moins par le style & la méthode, que par les matieres. Dans chaque Discours on propose d'abord une question susceptible de plusieurs réponses opposées; on fait valoir ordinairement ces réponses avec beaucoup d'érudition & de vivacité; & après avoir tenu quelque temps l'esprit en suspens, on se détermine enfin à prendre un parti. Toutes ces Pieces sont assez courtes: c'est un nouvel agrément pour les Lecteurs impatiens, & qui s'ennuyent lorsqu'ils sont obligez de considerer long-temps un même objet. Par le nombre seul des Discours on jugera aisément qu'il ne nous est pas possible d'entrer dans un détail fort exact.

Dans le second Discours M. Salvini raisonne sur cette question: Si la Langue Toscane a plus d'obligation à Dante, qu'à Petrarque. Il commence par observer que dans la décadence de l'Empire Romain, lorsque les Goths & les autres Barbares le démembrerent, la Langue Latine fut transformée en un jargon, auquel on donna le nom de Roman. C'étoit un mêlange impur & grossier d'idiomes différens, qui dans la suite se divisa en trois langages, *que les* Espagnols, les François, & les

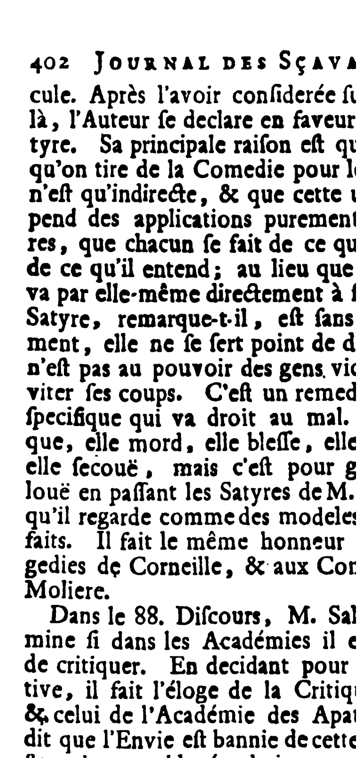
Ita-

s s'approprierent, chaque Nation
nt le sien. Ces langages eurent
)t leurs caracteres, conformément
nperament de ceux qui les parloient.
agnol parut grand & élevé; le Fran-
noble & délicat; & l'Italien tint le
ı. Mais bien des années s'écoule-
ıvant qu'ils fussent assez parfaits pour
employez dans les compositions. On
ervoit dans l'usage commun; & on
oit en Latin ce qu'on vouloit laisser
posterité. Les premiers Livres qu'on
da en Roman furent des Livres fa-
ıx dans lesquels on celebroit les hauts
& les amours des Héros. Ces Ou-
s charmerent le Peuple, quoi qu'ils
ssent d'abord qu'en Prose; on s'avi-
les rimer, & ils enchanterent. Les
Latins appellez Leonins servirent ap-
nment de modele à cette nouvelle
ere de versifier. La Provence, la Si-
& l'Italie produisirent une foule de
ırs de chansons amoureuses. Dante
e premier qui passa de cet exercice ba-
à un plus serieux. Il osa dans un seul
ne représenter tout l'Univers, & il
ndit immortel par cette glorieuse en-
ise. On louë ici & cet Ouvrage, &
hansons, & ses sonnets. On lui attri-
une douceur, une majesté naturelle,
proprieté d'expressions, une force,
les autres n'ont pû égaler. Entre ses
mains,

mains, la Langue Italienne, qui n'avoit pû encore enfanter que des chansonnettes, devint propre à exprimer ce que les Sciences ont de plus sublime. Elle doit beaucoup à Petrarque, dit M. Salvini, mais Petrarque n'a parlé que de son amour; & il ne sert de Maître que dans ce seul sujet. Encore n'a-t-il chanté Laure que pour se délasser : car la Langue Italienne ne faisoit pas son étude, & il composoit en Latin ses Ouvrages importans. Bocace son Disciple suivit ses traces; il écrivit en Latin des Livres serieux, & ce qu'il a fait en Italien n'étoit pour lui qu'un pur amusement. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils réüssirent mieux l'un & l'autre dans les choses qu'ils ne firent qu'en se joüant, que dans celles dont ils attendoient toute leur reputation; & leurs compositions Italiennes ont toûjours été & seront toûjours preferées aux Latines. Or à l'égard de la Langue Italienne, ils ont eu Dante pour Maître; & leurs Ecrits ont bien des beautez qui ne viennent que de ce grand homme. Dans la suite de ce Discours M. Salvini continuë à louer Dante, & en finissant il decide que la Langue Toscane est plus obligée à ce Poëte, qui a parlé de tout avec beaucoup de dignité & de noblesse, qu'à Petrarque, qui ne s'est exercé qu'aux gentillesses de *l'amour.*

e 33. Diſcours traite encore de la Lan-
Toſcane. On demande à qui elle
lus redevable, ou à ſes trois Maîtres,
Bembe, qui en a donné les regles.
Maîtres ſont Dante, Petrarque, &
ce. On les comble d'éloges, com-
ondateurs de la Langue, & en même
s on releve avec autant d'eſprit que
connoiſſance la gloire de Bembe, à
on accorde le titre de Reſtaurateur.
après cela M. Salvini aſſure qu'on
ſt bien moins obligé qu'à eux. Dans
angues, comme dans tout le reſte,
incipal eſt d'inventer. „ L'eſtime,
il, eſt dûë à Bembe, mais la ve-
ration leur appartient. Ils furent les
res d'une belle fille; Bembe n'en fut
e le nourricier. Qu'on louë Bembe
mme un Heros; mais qu'on les reſ-
ɑte comme les Dieux de nôtre Lan-
e."

es Diſcours 69, & 70. ont pour ſujet
tyre & la Comedie. On demande
lle des deux eſt plus propre à refor-
les mœurs. M. Salvini fait entendre
a Comedie reguliere & dans le goût
nciens, n'eſt plus d'uſage en ſon païs,
e cette eſpece de ſpectacle n'y a pour
ue le plaiſir ſeul. Dans la queſtion
it de la Comedie telle qu'elle doit
Elle inſtruit en divertiſſant; elle
à la *vertu*; *elle* rend le vice ridi-
cule.



cule. Après l'avoir conſiderée ſu
là, l'Auteur ſe declare en faveur
tyre. Sa principale raiſon eſt qu
qu'on tire de la Comedie pour l
n'eſt qu'indirecte, & que cette u
pend des applications purement
res, que chacun ſe fait de ce qu
de ce qu'il entend; au lieu que
va par elle-même directement à ſ
Satyre, remarque-t-il, eſt ſans
ment, elle ne ſe ſert point de d
n'eſt pas au pouvoir des gens vic
viter ſes coups. C'eſt un remed
ſpecifique qui va droit au mal.
que, elle mord, elle bleſſe, elle
elle ſecouë, mais c'eſt pour g
louë en paſſant les Satyres de M.
qu'il regarde comme des modeles
faits. Il fait le même honneur
gedies de Corneille, & aux Com
Moliere.

Dans le 88. Diſcours, M. Sal
mine ſi dans les Académies il e
de critiquer. En decidant pour
tive, il fait l'éloge de la Critiq
& celui de l'Académie des Apa
dit que l'Envie eſt bannie de cette
& qu'une noble émulation occ
reuſement la place de cette me
Diſcorde : que quand on y recite
choſe, les Académiciens gardent
ce infiniment preferable aux acc

les plus bruïantes : & que ſi quelque paſſion s'éleve dans ce lieu conſacré à Minerve, aux Muſes, & aux Graces; c'eſt un deſir extrême d'écouter & d'apprendre.
„ On n'y trouve point, ajoute-t-il, une
„ Critique amere & maligne, qui a coû-
„ tume de ſe produire avec des geſtes deſ-
„ agreables, des éclats de rire inſenſez,
„ & d'autres marques d'une humeur ai-
„ gre, & d'un cœur rempli de fiel. On
„ ne s'y exerce pas à cenſurer les pauvres
„ Eleves, de peur de les décourager; c'eſt
„ aux perſonnes celebres qu'on s'attache,
„ c'eſt aux Pieces qui approchent de la
„ perfection; & ceux qu'on critique s'a-
„ perçoivent qu'on les eſtime & qu'on les
„ aime. Que celui qui par un mauvais
„ uſage rend odieuſe une choſe auſſi bel-
„ le & auſſi utile qu'eſt la bonne Criti-
„ que, ſoit maudit, excommunié, ſeparé
„ de nous."

Orazioni ed Omelie de' SS. GIOV. CRISOSTOMO e BASILIO, tradotte dal Greco in Toſcano da GIOV. MARIA LUCHINI Sacerdote, & Academico Fiorentino, e dedicate all' Illuſtriſſimo e Reverendiſſ. Monſig. Tommaſo Bonaventura de' Conti della Gherardeſca, Arciveſcovo di Firenze. *In Firenze. 1711. Per Piero Martini, Stamp. Arciv. con lic. de' Super.* C'eſt-à-dire : Diſcours

& Homelies de S. Jean Chryſoſtome *&* *de S.* Baſile, *traduites du Grec en Italien par* Jean Marie Luchini, *Prêtre, & Membre de l'Académie de Florence.* A Florence, chez Pierre Martini. 1711. in 4. pagg. 130.

IL y a dans ce Recueil cinq Diſcours; ſçavoir quatre de S. Chryſoſtome, & un de S. Baſile. Parmi les premiers on en trouve deux qui regardent l'Oraïſon, un ſur le Paralytique, & un autre où le Saint montre que celui qui ne s'offenſe pas ſoi-même, n'offenſe pas les autres. Le Diſcours de S. Baſile eſt adreſſé aux jeunes gens; il leur apprend le moyen de ſe rendre utile l'étude des Sciences profanes.

Lettre de Mr. BARBEYRAC, *Profeßeur en Droit & en Hiſtoire à Lauſane, à Mr...... ſur un Article des* MEMOIRES DE TREVOUX, *du* DU *d'Avril* 1712. *concernant le* TRAITE' *mois* JEU *imprimé à Amſterdam en* 1709. *chez P. Humbert.*

JE viens de voir, Monſieur, un Article du *Journal de Trevoux*, qui regarde mon *Traité du Jeu*. Il eſt datté d'*Angers*, & vous jugerez d'abord, que s'il ne vient pas de Monſieur *Frain du Tremblai* lui-même, c'eſt du moins de quelques-uns de ſes Amis. Je ne ſçai pas mauvais gré à Meſſieurs les Journaliſtes de *Trevoux*,

&c

ſeré cet Article dans leurs Me-
S'il y a des expreſſions peu civi-
s laiſſent ſans doute ſur le comp-
iteur. J'ai tout lieu de le pre-
uand je penſe à l'idée trop avan-
u'ils ont donnée de l'Ouvrage
i'on attaque, dans l'Extrait exact
trouve au mois d'*Octobre* 1710.
eſt tourné d'une maniere obli-
ſqu'à certaines reflexions critiques
natieres controverſées. Et cela
i'ils ne s'aviſerent point alors de
e qu'un Anonyme me reproche
ui aſſez aigrement dans leur Jour-
fait croire que la cenſure ne leur
is mieux fondée que bien des cho-
ont trouvé à reprendre dans le
Langues, qui fut publié en 1703.
'il en ſoit, je puis vous aſſurer
ent, qu'après avoir examiné la
ſens froid & avec un *deſir* veri-
m'inſtruire, quelque peu diſpoſé
croye *charitablement* l'Auteur du
e dont il s'agit; je n'y ai rien vû
il ne me ſoit très-facile de me dé-

ommence par dire, que *puiſque*
écrire ſur le Jeu, & *que je me*
de mieux faire que les autres qui a-
aité de la même matiere, je devois
Ouvrages. J'en conviens, & je
autant qu'il m'a été poſſible, com-
me

me il paroît par ce que je dis dans ma Préface. Mais malheureusement pour moi, les *Converſations Morales du Sieur du Tremblai* ne me ſont pas tombées entre les mains, *je ne ſuis pas excuſable de ne les avoir pas lûës, d'autant plus que rien*, à ce qu'on aſſure, *ne m'étoit plus facile que de les avoir.* Il me ſemble neanmoins qu'avant de me faire procès là-deſſus, on devoit avoir examiné ſi j'étois bien à portée de trouver ce Livre, ſur-tout dans le peu de temps que j'ai eu pour le chercher ; & ſi je devois garder mon Manuſcrit dans mon Cabinet, juſqu'à ce que j'euſſe eu le bonheur d'avoir entre les mains les *Converſations Morales.* Quoi que j'euſſe lû les *Nouvelles de la Republique des Lettres* de M. *Bayle*, qui parle en peu de mots de ces Entretiens, dans les deux endroits que j'ai citez; je ne me ſouvenois point du tout ni du Livre, ni du nom de l'Auteur. Ce fut la Préface de M. *Thiers*, qui me l'indiqua. J'étois à *Berlin* dans le temps que je compoſai & que je publiai mon Ouvrage, & il me ſeroit aiſé de prouver par des témoins dignes de foi, qu'encore que j'euſſe fait chercher d'abord en *Hollande* le Traité de M. *Thiers*, poſterieur aux *Converſations Morales*, on ne pût me le procurer que lorſque le mien étoit preſque achevé : ce fut par hazard qu'un Libraire en découvrit au fond de ſa bouti-

que

ire qu'il ne croyoit point
l n'y avoit autre chose à
moi dans le Livre de M.
ie ce sur quoi on me cri-
i avec un air de hauteur,
ment que je ne vois pas
j'ai perdu à ne pas lire
Morales, & que je ne me
plus coupable d'*une heresie*
Iorale, tant qu'on n'aura
r à dire pour m'en con-

i consiste cette *heresie gros-*
re de l'Ouvrage de M. du
oit empêché de tomber. J'ai
les conventions qui se font
sont licites & de Droit Na-
'elles se fassent librement &
nperie de part & d'autre.
'explication : car je vois
ue l'Auteur du Memoire
nment mon Livre fort à
d des choses que je distin-
it certainement distinguer.
onc, comme il paroît par
ivre, que pourvû qu'il y
berté dans l'engagement,
t égale, que l'on joue de
qu'il ne se trouve aucun
tiere même du Contract,
l'on convient qui doit re-
ux; jusques-là le Contract
est

eſt bon & valide entre les Joueurs, m à part les Loix Civiles, qui peuvent o le laiſſer ſubſiſter, ou l'annuller, comme elles le jugent à propos, quand l'affaire eſt portée en Juſtice; car hors de là, les Contractans doivent s'en tenir à leurs conventions, entant qu'en eux eſt. Mais quoi que l'on obſerve exactement dans le Jeu toutes les conditions marquées, il y a diverſes circonſtances exterieures ſur leſquelles je me ſuis fort étendu dans mon troiſiéme Livre, qui font qu'il ſe trouve ſouvent de part ou d'autre quelque choſe de mauvais: & alors la convention, quelque valide qu'elle ſoit en elle-même & par le Droit Naturel tout ſeul, ne laiſſe pas d'être illicite à cet égard, en ſorte que ceux qui pechent par rapport à *quelqu'une* de ces circonſtances font mal, & que la Loi Naturelle condamne leur Jeu, comme contraire non aux regles de la Juſtice proprement ainſi nommée, à laquelle ſe rapportent les conventions, mais aux maximes de la temperance, de la prudence, du deſintereſſement, de la charité, de l'amour du travail, & d'autres ſemblables vertus, qui n'ont aucune influence ſur la validité ou la nullité d'un Acte. En un mot, autre choſe eſt de dire qu'une perſonne en jouant peche à quelque égard contre ſon devoir, & autre choſe de prétendre qu'elle ne puiſſe pas à la rigueur ſe

valoir de ce qu'elle gagne de bonne
e : Le dernier n'est nullement une
necessaire du premier. Ces deux idées
fort différentes, comme il paroît par
eurs exemples qui se presentent tous
urs dans les Contracts & les affaires
us legitimes ; & je ne suis pas le
ier qui les ait distinguées dans la ma-
dont il s'agit. M. *La Placette* le fait
ment au Chapitre XI. de son petit
é des Jeux de hazard, qui est parmi
ivers Traitez sur des matieres de Cons-
, publiez à *Amsterdam* en 1699, &
ne me trompe, réïmprimez depuis
ance. Ainsi je ne sçai pourquoi on
rend à moi, plûtôt qu'à ce fameux
ste de nos jours, dont on a pû voir
rage beaucoup plus facilement que
ai pû voir les *Conversations Morales*.
toit alors ce zele, cet *amour pour la*
& pour le bien public, qui a laissé
orrection un Theologien, dont l'au-
est beaucoup plus propre à seduire
prits, que celle d'un Laïque?
veux bien pourtant m'exposer seul à
nir les assauts de l'Auteur du Memoi-
voyé d'*Angers*. *Il n'y a*, dit-on, *de*
Naturel, de conventions licites, que
qui sont necessaires pour entretenir la so-
entre les hommes; & bien loin que celles
font entre les Joüeurs soient de cette
e, & que la societé en puisse tirer aucun

 avan-

avantage, il n'y a rien qui lui soit plus pernicieux que le Jeu, quand il passe les bornes d'un simple amusement. 1. Je remarque ici d'abord, que de quelque maniere qu'on entende le mot de *licite*, que l'Auteur du Memoire confond perpetuellement avec *nul & invalide*, il est faux que *par le Droit Naturel il n'y ait de conventions licites que celles qui sont necessaires pour entretenir la societé entre les hommes.* Pour rendre vraye la maxime, il faut la tourner de cette maniere : *Toute convention licite par le Droit Naturel doit ou être necessaire pour l'entretien de la societé, ou du moins n'avoir rien de contraire à cette fin.* Cela suit necessairement de ce qu'il y a des choses indifferentes, qui ne font ni bien ni mal à la societé. Et pour alleguer un exemple qui a du rapport avec mon sujet, le *Contract d'Assurance* est-il necessaire pour entretenir la societé ? Y a-t-il rien dont les hommes se soient passez plus long-temps, & dont ils se passent plus aisément dans la plus grande partie du monde ? Le condamnera-t-on donc absolument par cette seule raison, comme un Contract illicite ? 2. Afin qu'une convention puisse être regardée comme illicite & invalide tout ensemble par le Droit Naturel, il faut qu'elle soit essentiellement mauvaise, en sorte qu'elle ne puisse jamais être legitime en aucun cas. *Autrement*, quelque peché qu'il y ait de

la

Contractans, par raport aux
es accidentelles, quelque illi-
oit à cet égard la convention,
a pas deslors nulle & invalide.
nples connus suffiront pour met-
e hors de contestation. Ceux
ent tous les jours font mal sans
un Cabaretier qui donne large-
ire à des gens qu'il connoît su-
vice, fait mal aussi, puisqu'il
ant qu'en lui est, ne pas leur
ccasion de l'entretenir. Cepen-
que passant par dessus cette con-
, il a vendu son vin à de tels
, ne peut-il pas se le faire paier,
veurs peuvent-ils s'en dispenser?
e sçait qu'un autre, à qui il veut
pense à loüer une maison qui
ode: là-dessus il prend les de-
purement & simplement pour
rin à cette personne, il loüe la
dont il n'a nul besoin: il peche
: contre la Loi Naturelle; ce-
e Contract de loüage en est-il
n & valide, s'il a d'ailleurs les
requises? L'application est ai-
uteur du Memoire ne s'est point
oit de prouver que le Contract
oit essentiellement mauvais, ou
er plus clairement, que ce soit
: toûjours mauvaise en elle-mê-
e joüer pour de l'argent. Ainsi

quoi qu'il y ait du mal à joüer gros jeu, comme je l'ai établi au long dans mon Livre, cette circonſtance de la quantité de la ſomme n'eſt qu'une choſe accidentelle, qui de ſa nature ne ſuffit pas plus ici pour annuller la convention, que dans un *Contract d'Aſſurance*, où un Marchand, pouſſé par l'avidité du gain, riſqueroit tout ſon bien ſur l'eſperance très-incertaine de voir arriver à bon port le vaiſſeau dont il a aſſuré la charge. Le pouvoir de jouer auſſi gros jeu qu'on veut eſt une ſuite de la faculté naturelle que chacun a d'aliener ſon bien à telles conditions & de telle maniere que bon lui ſemble. On peut pecher en cela contre ſon devoir, de même que dans les autres ſortes d'alienations generalement permiſes & autoriſées ; mais après tout, on eſt toûjours maître de ſon bien, pour en diſpoſer à ſa fantaiſie.

Cela poſé, toute la critique de mon Cenſeur tombe d'elle-même. Je n'avois pas beſoin de lire les *Converſations Morales*, pour ſçavoir que le jeu, quand on en fait un commerce & un moyen de gagner, eſt nuiſible à la ſocieté. Tout mon Ouvrage tend à en perſuader les Lecteurs ; & je l'ai prouvé, ce me ſemble, par de raiſons invincibles, *Liv. III. Chap. I.* § *& ſuiv.* Mais quelque mauvais, quelq pernicieux, quelque infâme que ſoit commerce, la convention n'eſt pas

ide, par le Droit Naturel, entre ceux ont joüé gros jeu, que ne sont nuls ce même Droit tout seul, les achats font ceux qui amassent tout autant de is qu'ils peuvent, & qui les gardent leurs greniers en attendant qu'il se le fort cher; quoi que ce commerce avec raison pour odieux & illicite, ue le Public, & sur tout une infinité 'auvres en souffrent.

n'ignorois pas non plus *les Loix Civi- Ecclesiastiques, Romaines & Françoises, ont défendu le Jeu*; comme il paroît 'endroit même que je viens de citer, sur-tout par un Chapitre tout entier, traite *des reglemens que les Loix peuvent sur le Jeu*. J'y ai recherché les raisons es fondemens de ces sortes de Loix, me aussi l'étenduë de leurs effets & de igation qu'elles imposent: & l'ordre oit que mon Censeur refutât tout ce je dis là en prenant les choses dès leur cé. Jusqu'à ce qu'il l'ait fait avec soin, ourrai sans *temerité*, sinon à son juge- t, du moins à celui des personnes ju- uses & desinteressées, decider *que ce- ui a perdu est obligé de payer*, à ne con- er que le Droit Naturel & les Parties essées. Celui qui en appelle ici aux , semble n'avoir pas assez reflechi sur it & la nature des Loix, qui, à cau- es *inconveniens*, défendent très-sou-

vent des choses qu'elles reconnoissent d'ailleurs très-innocentes, quoi qu'elles n'annullent pas même toûjours tout ce qu'elles défendent ; & qui aussi, à cause des inconveniens, declarent souvent nuls, devant les Tribunaux Civils, des Actes qu'elles ne font d'ailleurs nullement regarder comme invalides en eux-mêmes. Il ne considere pas non plus que quand il s'agit de Droit Naturel, il faut laisser à quartier les Loix positives, si diverses, selon les temps & les lieux, & s'élever jusqu'aux idées immuables de la Raison, que tous les hommes, & les Legislateurs même, ne consultent pas toûjours assez. Mais outre cela on diroit qu'il ne connoît guéres les Loix mêmes dont il se fait un rempart : car il dit qu'*elles défendent le payement*, *& ordonnent la repetition*. Où a-t-il trouvé cela ? Les Loix ne donnent point action pour cause de Jeu, elles ne reçoivent point à demander le payement d'un argent gagné de cette maniere ; mais elles ne défendent point de payer, lorsque celui qui a perdu le veut bien. Elles permettent à celui qui a payé de redemander son argent en Justice ; mais elles ne le lui ordonnent pas, s'il consent que l'autre le garde.

Puisque l'Auteur du Memoire entend si mal les Loix, de l'autorité desquelles il se munit, il ne faut pas s'étonner qu'il continuë sa critique en tronquant & défigu-

rant mes principes. *Je prétens*, ſelon lui, *que l'égalité de la convention la rend legitime, & le gain licite : faux principe, s'il en fut jamais.* Tout ce que je puis faire pour excuſer une imputation ſi fauſſe, c'eſt de preſumer que, comme *il y avoit plus d'un an que mon Livre avoit paſſé entre les mains* du Cenſeur, quand il a écrit ſa Lettre, ſa memoire l'a trompé. Il eſt vrai qu'il ne devoit pas s'y fier. Mais s'il avoit eu actuellement entre les mains l'Ouvrage qu'il critiquoit, quel nom faudroit-il donner à la ſuppreſſion de ce que je ſuppoſe toûjours manifeſtement, que la convention doit rouler ſur une choſe innocente en elle-même, telle que j'ai prouvé qu'eſt celle de deux perſonnes qui joüent pour de l'argent? Ainſi rien n'eſt plus mal fondé que la conſequence qu'on prétend tirer de mon principe : *autrement les duels ſeroient permis.* Eſt-ce donc une choſe indifferente de ſa nature, que de faire un accord dans lequel, pour de legers ſujets, & au mépris des Loix Divines & Humaines, on s'expoſe au peril de ſe tuer l'un l'autre? Quel raport y a-t-il entre cela & le Jeu?

Enfin, dit-on, *toutes les Loix ont marqué tous les moiens par leſquels les hommes peuvent legitimement acquerir.* Cela n'eſt vrai que des acquiſitions auſquelles elles veulent prêter leur autorité lorſqu'on implore le

leur secours. D'où vient qu'une sorte d'acquisition qui est défenduë dans un Etat, est permise dans un autre : quelquefois même cette variation se voit dans les Provinces d'un même Royaume. Du reste, il peut aussi y avoir des acquisitions très-innocentes en elles-mêmes, qui ne seront autorisées par aucune Loi. Que si *les Loix condamnent le Jeu comme contraire au bon ordre de la Societé civile, & même à la Nature*; elles font très-sagement, à cause des inconveniens ausquels le Jeu est sujet, & il seroit à souhaiter qu'elles fussent mieux executées qu'elles ne le sont : mais il ne s'ensuit point de là que toutes les conventions faites dans le Jeu soient nulles par le Droit Naturel, & de Joüeur à Joüeur.

Après m'avoir donné ces leçons, tirées des *Conversations Morales*, dont on témoigne assez qu'on a pris ce qu'il y a d'essentiel & de plus propre à me desabuser; on me fait pourtant la grace de dire qu'il *y a d'ailleurs dans mon Livre de très-bons avis pour se corriger de la passion du Jeu*. Un jugement si avantageux de la principale partie de mon Ouvrage merite de la reconnoissance. Je suis fâché que l'obligeant donneur d'avis me reduise, par le correctif qu'il ajoûte immediatement après, qu[...] la necessité de faire toucher au doigt, qu[...] par une attaque precipitée il s'est impr[...] demment exposé à une retorsion fâcheu[...]

je laisse à examiner à tout le ..., e n'est pas une *heresie grossiere en morale*, en même temps une grande heresie en gique, d'*oser soutenir* que, *pourvû qu'il ait point de fraude dans une convention, n'en doit point condamner les excès*; de sorque tous les *avis* que j'ai donnez *devien- t inutiles*, à ce qu'on dit, *dans mon ême.* Sur ce pied-là, gardons-nous bien blâmer un homme, qui le sçachant & voulant, loüera sa maison pour y bat- de la fausse monnoye, ou pour en fai- ın lieu de débauche. Approuvons l'ac- ı d'un autre qui prêtera de l'argent qu'il t devoir être employé à corrompre les es, ou à quelque infâme commerce. voilà assez : je crains, MONSIEUR, voir déja fait tort à vôtre penetration & ôtre équité. Je n'ajouterai plus qu'un ıt ; c'est que je suis disposé à profiter de is qu'on me donne au sujet de la lec- e des *Conversations Morales.* Il vaut eux tard que jamais. Les ordres sont ınez : & puisqu'on assure que ce Livre, ɔi qu'imprimé il y a vingt-sept ans, est acile à trouver, j'espere de faire voir temps & lieu, avec quel attachement 'aurai lû. Je suis, MONSIEUR, vô- très-humble, &c.

A Lausanne ce 6 Mai 1712.

 D.Jo.

D. Jo. WOLFFG. KUNSTEL Dissertatio Medico-Chymica de salibus Metallorum, præsertim Auri & Mercurii. Editio secunda. *Lipsiæ, apud Jo. Frid. Gleditsch & filium.* 1711. C'est-à-dire : *Dissertation sur les sels des Métaux, & particulierement de l'Or & du Mercure. Par* Jean Wolffg. Künstel. *Seconde Edition.* A Lipsic, chez Jean-Frideric Gleditsch & son fils. 1711. in 4. pp. 22.

PARMI les divers principes que les Chymistes admettent dans la composition des Mixtes, le sel doit tenir le premier rang : & il n'y en a point dont l'existence soit moins contestée, & dont les effets soient plus manifestes. On peut y reduire presque tous les corps, quelque differens qu'ils paroissent les uns des autres à l'exterieur, & quelque voye qu'on employe pour leur dissolution. Il n'y a pas jusqu'aux métaux imparfaits, tels que le fer, le cuivre, &c. qui ne laissent appercevoir sans beaucoup de peine les particules salines ausquelles ils doivent la plupart de leurs proprietez. Il est vrai que les Métaux parfaits tels que l'or & l'argent, & cette production métallique qui a tant de rapport à l'un & à l'autre, c'est-à-dire le Mercure, ont paru d'une tissure si impenetrable aux Chymistes vulgaires, que deses-

pe-

perant presque de parvenir à les dissoudre radicalement, ils ont cru que le sel y étoit si intimement uni aux autres principes, qu'il étoit impossible de l'en extraire. Cependant, quelque insurmontable qu'ait paru cette difficulté aux Artistes du commun, elle n'a pas découragé ceux dont les vûës & l'industrie sont fecondes en ressources contre les plus grands obstacles. Ceux-ci ont forcé, pour ainsi dire, la Nature jusques dans ses derniers retranchemens, & l'ont contrainte de leur deceler une partie de son secret dans la formation de ces métaux precieux, en leur laissant voir le sel qui entre dans cette composition. C'est à quoi un travail assidu, guidé par un génie propre aux experiences, a conduit enfin M. Künstel, ainsi qu'il nous en assure dans cette Dissertation, destinée à donner part au Public d'une découverte de cette importance, & à l'informer des avantages qu'on en peut tirer. L'Auteur partage ce Discours en trois Chapitres. Il parle dans le premier de l'utilité des sels en general. Dans le second, il nous entretient de l'excellence des sels métalliques; & dans le dernier, il particularise ce qui regarde le sel de l'or & celui du Mercure.

I. Il commence son premier Chapitre par l'éloge du sel. Non-seulement les Juifs instruits par la revelation, mais les Gentils moins éclairez qu'eux, ont eu ce mixte

en grande eſtime. De là vient peut-être cet axiome des anciens Sages, *Que les principes de toutes choſes ſont dans le ſel & dans le Soleil.* Le ſel paſſoit pour un ſymbole de la *Sageſſe*, de l'*excellence*, de l'*éternité*, de la *ſanté*. L'Auteur en allegue pluſieurs autoritez, mais nous nous arrêterons ſeulement ſur les reflexions qu'il fait au ſujet des ſecours qu'on peut emprunter des ſels pour la guériſon des maladies. Ils ont cet avantage (ſelon lui) ſur les remedes huileux & ſpiritueux, qu'ils font merveille dans tous les cas où il s'agit de reſoudre, de déterger, de fondre, de ſubtiliſer; & cela, ſans exciter dans le ſang de bouillonnement extraordinaire: juſques-là que les ſels volatiles urineux, qui ſembleroient les plus propres à cauſer ce mauvais effet, deviennent ſouverains pour calmer les hémorragies ou pertes de ſang, lorſqu'on les a purifiez exactement de l'huile fétide & brûlée qui les envelope, & qu'on les a mariez avec un alkali fixe, tel que le ſel de tartre, ou la teinture cauſtique d'antimoine.

Ce ſont de ces mêmes qualitez qu'ils tirent toute leur efficace pour la guériſon des fiévres intermittentes; en ſorte que ſans leur entremiſe (dit nôtre Auteur) on ne doit guéres ſe flatter de réüſſir dans la cure de ces ſortes de maladies. On a beau recourir (continuë-t-il) aux plantes chargées

parties ſalines analogues aux ſels
eſt queſtion, elles ne rempliront
i parfaitement les intentions que
ſe le Medecin en pareil cas; &
ır deux raiſons. 1. Parce que ne
produire leur effet qu'en grande
lles dégoûtent neceſſairement les
2. Parce qu'elles renferment des
ılphureuſes capables d'enflamer les
ions délicates.. C'eſt donc ſur ce
ment que *Borrichius* loüe *Paracelſe*
introduit l'uſage des ſels *lixivieux*
raitement des fiévres; & que quel-
res font cas de la méthode de *Bar-*
la même raiſon. Cependant quel-
ite qu'on attribuë aux ſels alkalis,
r guerir les fiévres intermittentes,
ır deboucher les obſtructions des
, évacuer les eaux des hydropi-
& corriger la pareſſe du ventre;
alité âcre & cauſtique pouvant
es eſtomacs tendres, il vaut mieux
ſervir qu'après les avoir transfor-
ſels *neutres*, & les avoir adoucis
noyen. Du reſte, M. Künſtel s'ef-
e defendre les ſels en général con-
proche d'irriter par leur acrimonie
ies nerveuſes; & il en appelle à
nce de divers Medecins. *Sydenham*
l'*Ileus* ou la *Colique de Miſerere*,
ſel d'abſinthe mêlé dans le jus de
Muraltus donnoit avec ſuccès dans

les dyssenteries la solution de *cendres gravelées*; d'autres guerissent le *flux hemorrhoïdal inveteré*, par la seule liqueur de la *terre foliée* de tartre. *Stahlius* vante extrêmement le nitre mêlé en dose mediocre avec quelque absorbant & un peu d'antimoine diaphoretique, pour arrêter les fâcheux cours de ventre qui surviennent dans les petites veroles & dans les fiévres pourprées. Le même nitre adoucit les *cholera morbus*, & les ardeurs d'urine qui accompagnent certaines gonorrhées malignes. Enfin l'Auteur prétend qu'un bon Medecin ne peut réüssir dans sa pratique sans le secours d'un certain nombre de preparations de sels, dont il a soin de specifier les plus importantes.

II. De ces observations sur les sels en général, l'Auteur passe à ceux des métaux, & il parcourt d'abord les moyens employez pour tirer des métaux parfaits ce qu'ils peuvent donner de vertu aux médicamens. On s'est contenté en premier lieu de les reduire en feüilles, & de les mêler en cet état dans les poudres, dans les electuaires, dans les potions, &c. D'autres ont tenté de dissoudre des feuilles d'or, en les broyant après les avoir mêlées avec de la salive. *Langelot* assure qu'après une trituration continuée sans interruption pendant quinze jours, ces feuilles d'or se changent en une poudre noire,

d'où

d'où l'on tire au feu de ſable par la cornuë une huile rouge. Le Chevalier *Borrhi* fameux Chymiſte Italien attribuë de grandes vertus à l'eau dans laquelle on a fait éteindre pluſieurs fois un lingot d'or rougi au feu : ce qui paroît d'autant moins éloigné de la vrai-ſemblance, que le Mercure communique quelque qualité aux liqueurs dans leſquelles on l'a fait infuſer ou bouillir. Pluſieurs croyent ouvrir l'or ſuffiſamment pour en développer les vertus, en l'amalgamant avec le Mercure, puis le faiſant calciner avec le ſoulfre. Enfin il y en a qui ne font point difficulté de s'en ſervir en Medecine, après l'avoir diſſous dans des *menſtruës* acides ; & qui qualifient ces diſſolutions du nom d'*or potable.* Ceux qui deſaprouvent l'uſage interieur de ces ſortes de diſſolutions procurées par des acides, ſe fondent principalement ſur cette raiſon, Qu'il reſulte de l'union des acides avec la plûpart des métaux, des compoſez plus ou moins cauſtiques, & qui ne peuvent être que nuiſibles lorſqu'on les prend interieurement ; cela paroît manifeſtement dans les *cryſtaux de lune* ou d'argent, dans le *vitriol ſolaire* ou d'or, dans celui de Vénus ou de cuivre, & dans les diſſolutions de Mercure.

Les Chymiſtes ont donc eſſaié des voies plus douces pour ouvrir les métaux ſans mettre en œuvre les diſſolvans corroſifs,

&

& ils n'ont pas tout à fait perdu leurs peines. *Borrichius* par le moyen du ſeul phlegme de vinaigre diſtilé, ou même de la ſimple eau diſtillée, eſt venu à bout d'extraire de tous les métaux leurs veritables ſels. Mais comme le *procedé* qu'il a ſuivi pour cette extraction eſt des plus laborieux, & ne produit après beaucoup de travail qu'une très petite quantité de ſel; d'autres ont imaginé des *menſtruës* plus commodes & plus efficaces, qui ont parfaitement répondu à leurs eſperances : & de ce nombre on peut mettre *François Antoine* de Londres, dont l'*or potable* a fait des cures ſurprenantes, comme il nous l'apprend dans l'*apologie* qu'il en a publiée à Hambourg. Les recherches de nôtre Auteur n'ont point été infructueuſes en ce genre; & il prend ici Dieu à témoin que ſon *eſſence dulcifiée* qui a operé des milliers de gueriſons, n'eſt autre choſe qu'un or très purifié, diſſous dans un *menſtruë* exempt de toute corroſion. Cette découverte l'oblige à deſcendre ſur cela dans le particulier, & à nous entretenir plus en détail de l'Or & du Mercure : c'eſt à quoi il s'occupe dans le dernier Chapitre.

III. Il nous annonce dès l'entrée, que ſon deſſein eſt de nous expoſer la préparation de ces ſels métalliques qui lui eſt particuliere : mais il nous avertit en même temps qu'il ne peut ſe declarer ſur cela

qu'au-

qu'autant que le lui permettra, non la crainte de la *malediction philosophique* fulminée contre les revelateurs indiscrets des mysteres de l'art, mais la veneration qui est dûë à toute verité qu'on tient d'une grace speciale de Dieu, & qui ne doit être divulguée que jusqu'à un certain point. Il s'explique sur la nature de son *menstruë*, qui n'est ni acide ni corrosif, qui étant mis en digestion ne dépose aucun *sédiment*, qui distillé par l'alembic ne laisse au fond de la cucurbite aucun vestige de sel, & qui par sa volatilité & sa pureté semble approcher de l'*esprit de vin le plus rectifié.* Neanmoins, ce menstruë tel qu'on vient de le caracteriser, est si pénétrant, qu'étant versé sur du Mercure & sur de l'or calciné, il dissout intimement l'un & l'autre, à l'aide d'une longue digestion; en sorte que le Mercure, après en avoir separé le dissolvant, étant tenu encore quelque temps en digestion, puis distillé par la cornuë, ne donne qu'une eau très-claire, & une terre poreuse & legere, qui demeure fixe au fond du vaisseau. Quant à l'or, il prend la forme d'une *substance resineuse*, qui se dissout parfaitement dans l'esprit de vin rectifié.

Si l'on verse sur la terre poreuse du Mercure, de ce même esprit de vin rectifié, il se charge très promptement du sel contenu dans cette terre, lequel quoique

jours après se sublime & se crystalise aux côtez du vaisseau de verre qui le renferme. Si l'on separe cet esprit de vin *impregné*, & qu'on le distille à un feu doux, il reste au fond de la Cucurbite un sel très-blanc, d'une saveur penetrante, d'une odeur assez agreable, qui d'un côté est si fixe, qu'il soutient dans le creuset la plus grande violence du feu sans se dissiper en fumée, & qui d'autre part est si penetrant, qu'il perce en un moment un double creuset. Cette analyse du Mercure paroît d'autant plus estimable, qu'outre qu'elle offre aux yeux les vrais principes qui composent cette substance métallique, c'est-à-dire l'*eau*, la *terre*, & le *sel* qui naît de l'une & de l'autre, elle réduit le Mercure en l'état où *Vanhelmont* le demande pour en faire un bon remede, puisqu'il ne peut plus être revivifié, & qu'il n'est plus capable d'exciter la salivation. Ce sel au reste est d'un merveilleux usage pour purifier le sang par la voye des sueurs, des urines, & des selles, sans affoiblir les malades. Il resiste à toute sorte de venin & de malignité; il porte la tranquillité dans les esprits, & calme tous leurs mouvemens irreguliers plus surement & plus efficacement que les preparations d'*opium*. C'est ce que l'Auteur justifie par l'histoire de plusieurs cures considerables, dont il doit la réüssite aux vertus de ce *sel de Mercure*.

A l'égard du *sel de l'or*, il le tire de cet- *substance resineuse* dont il a parlé plus ut, sur laquelle il fait les mêmes opera- ons que sur la terre poreuse du Mercu- :. Ce sel tiré de l'or est très-blanc, très- enetrant, & d'une odeur plus agreable ue celui du Mercure. C'est un admira- e *confortatif*; donné au poids de la dixié- ne partie d'un grain, après l'avoir mêlé vec d'autres substances, qui permettent cette division. Il facilite l'accouchement, il empêche les femmes grosses d'avorter, il arrête les hemorragies, & appaise les convulsions épileptiques.

M. Künstel termine cette Dissertation par ces quatre propositions, qu'il nous donne sous le titre de *Corollaires.*

1. On peut transformer le phlegme insipide du vin en un esprit huileux tres-volatile, très-subtil, d'une odeur plus agreable que l'esprit de vin le mieux rectifié, beaucoup plus penetrant, & qui n'imprime sur la langue nul sentiment d'ardeur.

2. On peut unir & amalgamer ensemble le fer & le Mercure de maniere que celui-ci en devienne entierement fixé, & ne se puisse jamais revivifier en Mercure coulant.

3. L'esprit de nitre preparé d'une certaine maniere, peut dissoudre l'or & l'argent.

4. Les *sels alkalis fixes putrefiez* d'une certai-

certaine façon, se subliment au chapiteau de l'alembic à la plus douce chaleur.

Ce sont apparemment autant de phénoménes qu'il a découverts, & qu'il propose ici à l'industrie & à la sagacité des Chymistes.

Concordia quatuor Evangelistarum, plenam, rectè ordinatam, concinnèque cohærentem Domini Nostri Jesu Christi Historiam, nova eaque expeditissima arte exhibens : ipsis scilicet sacris Scriptoribus, prout simul loquuntur, è regione cujusque collocatis, & solis eorum verbis clarioribus, expressioribus, & aliunde aptioribus caractere nigro notatis, Historiæque filum formantibus. Cum variis indicibus, & annotationibus. Opera & studio SEBASTIANI LE ROUX, Pastoris Ecclesiæ de Andevilla in Diœcesi Carnotensi. C'est-à-dire : *Nouvelle Concorde des quatre Evangiles. Par M. Le Roux.* A Paris, chez Alexis de la Roche, sur le Quay des Augustins. 1712. in 8. pagg. 428.

LES Evangelistes ont écrit l'Histoire de Jesus-Christ avec plus de fidelité que de méthode. De là vient qu'on trouve dans les Evangiles une si grande difference dans l'arrangement des faits, & dans l'expression des circonstances. Cette varieté a tou-

ausé beaucoup de difficultez à
uroient voulu s'assurer de l'or-
l des évenemens de l'Histoire
r; & plusieurs personnes zelées
ntes se sont appliquées en diffe-
à le rechercher. C'est ce qui
eu à tant de Concordes des qua-
elistes. S'il ne s'étoit agi que
un texte simple contenant l'His-
Jesus-Christ, l'entreprise n'auroit
ette à de grands embarras. Mais
t conserver toutes les paroles des
acrez, & mêler ensemble les
tes, de maniere pourtant qu'ils
pas confondus & méconnoissa-
n'a donc pû éviter de tomber
redites, & dans plusieurs autres
ens. M. Le Roux dans sa Pré-
compte de ceux qu'il a trouvez
Concordes qui ont paru jusqu'à
& il fait voir avec quel soin, &
art, il s'en est garanti. Il met
urs colonnes les textes des Evan-
avec les premieres lettres de leur
ui servent de marques pour les
; mais afin d'éviter la confusion,
nner une Histoire complette, il
ans ces textes les expressions qui
mble representent le plus parfai-
es évenemens; & ces expressions
re aux yeux en caracteres noirs.
les autres sont en caracteres rou-
ges.

ges. Par ce moyen on voit tout d'un coup, & ce qui appartient à chaque Evangeliste, & ce qu'ils fournissent tous ensemble pour faire une narration suivie.

Cet Ouvrage est accompagné d'une Carte Geographique de la Terre Sainte, où l'on n'a marqué que les lieux dont il est fait mention dans l'Evangile. M. Le Roux y a joint aussi plusieurs Tables très-utiles. Dans les cinq premieres on voit les articles de la Concorde, & l'emploi que l'Auteur fait des Chapitres & des versets des quatre Evangelistes. La sixiéme renferme les choses memorables rangées suivant l'ordre de la Concorde. La septiéme est la Table des Evangiles selon l'arrangement du Missel Romain. La huitiéme est une liste d'observations sur la maniere dont les Evangelistes ont raporté les faits, & sur les raisons qu'on a euës d'en avancer, d'en reculer, ou d'en interrompre les recits, en mélant ensemble leurs textes. On trouve 9°. plusieurs Remarques sur les Evangiles. Il y en a de generales qui regardent les dogmes de la Sainte Trinité, & de l'Incarnation du Verbe; les paroles que Jesus-Christ a proferées, soit comme homme, soit comme Dieu; & diverses façons de parler des Evangelistes. Il y en a aussi de particulieres qui éclaircissent un grand nombre de difficultez.

M. Le

M. Le Roux eſpere mettre bientôt au ır une Concorde Françoiſe. „Comme on le peut croire, dit-il, toutes choſes y tiennent le même ordre que dans celle-ci ; mais l'art en eſt tout à fait different. Les Evangeliſtes n'y ſont point mis côte-à-côte ; mais toutes leurs paroles y forment enſemble une ſeule narration continuë, dans laquelle il eſt très-facile de les lire un chacun en particulier. Pour les diſtinguer, je ne me ſers pas des lettres qui commencent leur nom : car ſi je le faiſois il y auroit entre les mots une infinité de larges diſtances, qui embaraſſeroient beaucoup la vûë quand on liroit tout de ſuite le texte de la Concorde, qui eſt le plus neceſſaire ; & outre cela, lorſqu'on voudroit lire chaque Evangeliſte ſeparément, on auroit trop de peine à chercher la lettre qui le marqueroit. C'eſt auſſi pour cette raiſon que je ne me ſers pas des chiffres 1, 2, 3, 4, comme fait le Pere Amelote ; quoi qu'ils ne tiennent pas tant de place que les lettres M. m. L. J. & qu'outre cela ils ſoient fort ſignificatifs, puiſque pour les comprendre & pour s'en ſervir il ſuffit de ſavoir le rang que tiennent les Evangaliſtes dans le Nouveau Teſtament, que ſaint Matthieu eſt le premier, ſaint Marc le ſecond, ſaint Luc le troiſiéme, & ſaint

„Jean

„ Jean le dernier. J'ai donc inv
„ marques qui ne tiennent pas
„ place quand plusieurs parlent e
„ que quand il n'y en a qu'un
„ qui frappent tout d'un coup la v
„ qu'on se donne la peine de les c
„ lorsqu'on veut les lire un cha
„ particulier. " Il donne ensuite
gure de ces marques, & quelques
ples où il en fait usage.

HENRICI MASCAMPII Profess. Di
Institutiones Historicæ quibus ex
tur res omnis ævi, observatâ
per æquabilia temporum interva
plici partitione, in Historiam Ci
Ecclesiasticam, & Litterariam,
nologiâ exactissimâ, &c. *Amstel
sumptibus Michaelis Andreæ Fuhr
Bibliopolæ Osnabrugensis.* 1711. C
dire: *Les Institutions Historiques d'*
Mascampius, *Professeur à Duisbour
lesquelles sont exposez selon l'ordre de
les évenemens les plus remarquables
les siecles*, A Amsterdam, aux
de Michel André Fuhrmann, I
re d'Osnabrug. 1711. vol. in 4.
240.

LE dessein de l'Auteur dans cet
ge est de donner une méthode
pour apprendre l'Histoire. Pour

la divise en quatre temps; le premier comprend ce qui s'est passé depuis la Creation du Monde jusqu'au sixiéme siecle avant Jesus-Christ; le second, ce qui est arrivé de plus memorable depuis ce temps jusqu'à la naissance du Messie; le troisiéme s'étend depuis ce terme jusqu'à Charlemagne; & le quatriéme, depuis Charlemagne jusqu'à present. Chaque Partie est divisée en plusieurs Livres, & chaque Livre en trois Chapitres, dont le premier concerne l'Histoire Civile; le second, l'Histoire Ecclesiastique; & le troisiéme, l'Histoire Litteraire. Quelques uns de ces Chapitres ont diverses Sections, selon l'abondance des matieres. Dans le premier Chapitre du premier Livre on trouve un abregé exact de ce qui s'est passé pour le Civil jusqu'au Déluge; le second comprend ce qui regarde la Religion, & le troisiéme, ce qui concerne les Arts & les Sciences. Méthode uniforme pour tous les autres Chapitres de chaque Livre. Quant à ce qui s'est passé au sujet des Arts avant le temps du Déluge, il est difficile de rien établir là-dessus de certain. Quinte-Curce, Pomp. Mela, Lucain, prétendent que les Tyriens & les Pheniciens ont été les premiers qui ayent cultivé les Lettres; & si l'on s'en rapporte aux sentimens des Auteurs sur l'*origine* des Sciences: on *conclurra* avec Pline, qu'elles ont été en

usage de tout temps. Nôtre Auteur n'oublie pas sur ce sujet les monumens antiques, comme les colomnes des descendans de Seth, le Livre d'Enoch, & les vers de la Sibylle. Seth troisiéme fils d'Adam, né l'an 131 du monde, & mort l'an 1042, laissa plusieurs enfans qui imiterent sa vertu, & ausquels, selon le rapport de Josephe, on doit la Science de l'Astrologie. Cet Historien écrit que parce qu'ils avoient appris d'Adam que le monde periroit par l'eau & par le feu, la crainte qu'ils eurent que cette Science ne se perdît, les porta à bâtir deux colomnes, l'une de brique, & l'autre de pierre, sur lesquelles ils graverent ce qu'ils avoient appris, afin que s'il arrivoit qu'un Déluge ruinât la colomne de brique, *celle* de pierre demeurât, pour conserver à la posterité la memoire de ce qu'ils avoient écrit. Josephe ajoute que leur prévoyance reussit, & que de son temps on assuroit que cette colomne de pierre se voyoit encore dans la Syriade. Quant à Enoch, plusieurs Auteurs, & entre autres S. Augustin, prétendent qu'on ne peut nier que ce Patriarche n'ait écrit quelque Ouvrage. Ils appuyent leur opinion sur un passage de l'Epître de S. Jude, où on lit ces paroles: *C'est d'eux qu'Enoch qui a été le septiéme depuis Adam, a prophetisé ainsi: Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude in-*

ses Saints, pour exercer son
ous les hommes. Ce passage
plusieurs Sçavans qu'Enoch
é un Livre de Prophetie, &
étoit commun du temps des
que S. Jude le cite. D'au-
e si ce pretendu Livre avoit
'y a pas d'apparence que Jo-
on qui ont recherché avec
tout ce que les Juifs avoient
, n'en eussent fait mention.
est d'un autre Livre d'Enoch
du temps de S. Jerôme,
n, d'Origene, de Tertullien,
que ces Peres citent quelque-
doute point qu'il n'ait été
oi qu'il en soit, nôtre Au-
fiction le Livre des Prophe-
à Enoch, & il dit que le
int Jude marque seulement
prophetisé, & non qu'il ait
.
de la Sibylle, les vers dont
compris en huit Livres, &
uë Sibylle se dit bruë du Pa-
é. Pures fables, dit nôtre
vers ayant été composez par
ns, tous posterieurs à J. C.
it voir G. J. Vossius.
t ce qu'on trouve ici sur l'His-
ire pour le temps qui s'est é-
u Déluge. Nôtre Auteur vient

ensuite au Livre second, qui comprend ce qui s'est passé jusqu'à la vocation d'Abraham; & dans le troisiéme Chapitre il reprend l'Histoire Litteraire. Il y examine ce que c'est que *Toth*, *Tosorthrus*, & *Zoroastres*. *Toth* a été le successeur de Menès premier Roi d'Egypte; on l'a aussi appellé *Taautus*, *Thoyth*, & *Theuth*. C'est le Mercure des Grecs, & le plus ancien de tous les Mercures. Il passe pour le premier Auteur de l'Ecriture, & pour l'Inventeur des Arts. Sanchuniathon a fait plusieurs recherches sur ce sujet, au raport de Philon de Biblos, cité par Eusebe. Nôtre Auteur parle ensuite de la maniere d'écrire de ces temps-là, & il remarque que c'étoit un usage assez commun d'écrire sur des pierres. Tosorthrus étoit un Medecin d'Egypte lequel fut nommé Esculape. Il est pl[us] ancien que l'Esculape contemporain d'H[er]cule.

A l'égard de Zoroastres, il a été le [pre]mier depuis le Déluge qui se soit a[ppliqué] à l'étude des Cieux & de la Nature. [Il é]toit contemporain de Ninus. Qu[elques-]uns le font Roi des Bactriens, [d'autres] disent qu'il étoit Persan. Voilà [des] exemples de la méthode que s[uit l']Auteur dans ces Institutions Hi[storiques]. Ses remarques sont courtes & [il] regne beaucoup de clarté da[ns ce] qu'il écrit, & ceux qui veule[nt apprendre] l'Histoire peuvent tirer beau[coup de se]cours de cet Ouvrage.

s à Monsieur H. . . . sur l'origine des anciens
ıux ou Rois d'Egypte, qui expliquent ce qui
onné lieu aux fables des Dieux de l'Antiqui-
A Paris, chez Pierre Ribou, sur le
ıai des Augustins. 1712. volume in 12.
ıg. 108.

peu de connoissance que l'on a du re-
uplement de la terre par les descen-
de Noé, est cause de l'incertitude
on est de plusieurs faits qui concer-
ces premiers tems, & entre autres
istoire de Mercure Trismegiste, que
urs prétendent n'avoir jamais été, &
quel l'Auteur se propose de donner dans
eux Lettres plusieurs éclaircissemens.
cela il travaille à débrouiller la succes-
es premiers Rois d'Egypte, sur les par-
ritez qu'il a trouvées là-dessus dans He-
e & dans Diodore de Sicile, ce qu'il
ec tant de succès, qu'on peut dire qu'il
: une suite très probable à l'Histoire des
ers temps, à la commencer à Cham
es fils de Noé, que l'on doit reconnoî-
ur le premier fondateur du Royaume
pte. La lecture de la premiere Lettre
trevoir que les enfans de Cham pouvo-
voir beaucoup de part au repeuplement
frique, & même d'une grande partie
Europe, ce qui se trouve confirmé
la seconde Lettre. L'Auteur après

 avoir

avoir établi l'ordre & la ſuceſſion des p
miers Dieux ou Rois d'Egypte, fait v
en quel temps Mercure Triſmegiſte a
cu. Il remarque que ce Mercure a
être fils de Chus, qu'auparavant il no
me Jupiter, & petit-fils de Cham, q
prétend être Saturne. Il dit que Merc
lui-même appuye ce ſentiment dans
Livre intitulé *Timandre*, où il dit c
Cœlus & Saturne étoient ſes ayeux:
il faut entendre par Cœlus, Noé.
voit par l'ordre des Planetes que Mer
re étoit plus jeune que Mars & qu'Ap
lon, dont Oſiris étoit l'aîné, puiſque
Oſiris regna après Chus leur pere co
mun. Mercure fut élevé par ſon aye
qui lui enſeigna un ſeul Dieu, avec
Sciences & les Arts. Il porta ſes lumie
ſi loin, que tout ce qu'il y a eu de S
vans après lui chez toutes les Nations
été occupez à rechercher par leur ét
& par leur travail les veſtiges des conn
ſances qu'il avoit communiquées à
Diſciples, parce que les Livres, qu'il
voit compoſez ont été perdus, & que
caracteres hieroglyfiques dont il s'étoit
vi pour écrire uniquement des Scien
ſont trop obſcurs, ce qui eſt cauſe
nous ne pouvons déchiffrer ce qui en
gravé ſur les colomnes, les aiguilles
les pyramides qui nous reſtent d'une
tiquité ſi éloignée. Cham ou Saturne

avoit élevé Mercure, en fit ensuite son Ministre, pour le soûlager dans le gouvernement de ses Peuples. Ce Ministre exerça la même fonction sous les regnes d'Osiris & d'Isis, d'où l'on prit occasion de lui donner la qualité & le nom d'Interprete des Dieux, nom que les Grecs ont rendu par celui d'Hermès auquel ils ont ajouté celui de Trismegiste, ou de trois fois grand, pour marquer la profondeur de son savoir dans la Metaphysique, la Physique & la Morale, qui sont les trois parties de la Philosophie. Après la mort de son ayeul il se retira chez son frere Apollon, surnommé le Soleil, qui demeuroit ordinairement dans la ville d'Heliopolis, qu'il avoit fait bâtir. Apollon étoit un Prince pacifique, qui aimoit les Sciences, & particulierement l'Architecture, la Peinture, la Poësie, la Musique, & la Medecine. On l'a fait inventeur de la lyre, comme on fait Mercure inventeur du violon, sur lequel il ne mit que trois cordes, la haute, la moyenne, & la basse, parce qu'on ne connoissoit alors que trois parties de la Musique. Mercure obligé d'interrompre pendant quelque temps le paisible exercice des Lettres, pour délivrer Isis de la persecution & de la revolte d'Argus, ne laissa pas de trouver encore le loisir de composer la plus grande partie des Livres qu'il *donna sur* toutes les Sciences. Ce

grand homme étoit né avec une heureuse disposition pour l'éloquence, dont on l'a fait Dieu, parce qu'il donna des regles pour parler & pour s'exprimer noblement. Platon le fait inventeur de l'Arithmetique, de l'Astrologie, & de la Geometrie. Il s'appliqua avec beaucoup de soin au gouvernement de l'Etat après la mort d'Osiris, parce qu'Isis le consultoit en toutes choses; c'est pour lors qu'il redigea les Usages, les Coûtumes, & les Loix qui étoient déja reçûës dans l'Egypte; il travailla même à de nouveaux reglemens pour tout ce qu'il crut pouvoir contribuer à la felicité des Peuples. Il ne se contenta pas de faire des Loix pour les vivans, il en fit pour les morts, en ordonnant qu'avant que d'accorder la sepulture à un défunt, on examineroit si le défunt en étoit digne par les actions de sa vie, & par une religieuse observance des Loix. Pour faire executer cette ordonnance avec plus de soin, Mercure assistoit lui-même à ces jugemens, & après que le mort avoit été jugé digne de la sepulture, il en faisoit porter le corps au delà de l'Acheron & du Marais Cocyte, ce qui a fait dire qu'il conduisoit les morts aux Enfers. Ce fut encore lui qui étant souverain Pontife institua les Pompes & les cérémonies qui s'observoient dans les sacrifices; mais comme il ne reconnoissoit en son particulier

qu'un

qu'un seul Dieu, il voulut du moins que dans tout ce qui se pratiquoit pour la Religion des Peuples on trouvât autant de symboles de la veritable Divinité. Il laissa sa dignité de Pontife à son fils *Tat* ou *Totius*, qu'il prit soin d'instruire de l'existence & des perfections de Dieu, comme on le voit par son *Timandre*. Quelques Sçavans font encore Mercure inventeur de l'art d'écrire, mais nôtre Auteur dit que ce qui a pû donner lieu à cette croyance, c'est que Mercure voulant cacher au reste des hommes les principes des Sciences qu'il avoit donnez, & dont il n'avoit fait part qu'à sa Nation & à ses Disciples, il inventa des caracteres particuliers appellez Hieroglyphiques, dont il se servit pour écrire ses Livres, & qui n'étoient connus que de ceux qu'il avoit élevez dans les Sciences: car il est certain, ajoute nôtre Auteur, qu'il y avoit d'autres caracteres que chacun employoit pour ses affaires particulieres. On a perdu l'intelligence des hieroglyphes lorsque les Prêtres sont venus à manquer, parce que ces Prêtres n'en communiquoient la connoissance à personne. On attribuë à Mercure la composition de trente ou trente-six mille volumes, ce qui pourroit paroître fabuleux, & n'a rien neanmoins de si surprenant, de la maniere que nôtre Auteur l'explique. On doit considerer, *dit-il*, que l'art de relier les Li-

vres n'étoit pas encore connu dans ces tems-là, & que ce qne l'on donnoit au Public s'écrivoit ſur des feuilles que l'on rouloit, leſquelles pour ce ſujet s'appelloient volumes ; en ſorte qu'il n'eſt pas merveilleux que Mercure ait écrit trente-ſix mille pages, dont chacune ne contenoit qu'un très-petit Traité, ou peut-être tout au plus un Chapitre de la matiere ſur laquelle il écrivoit. Il ne nous reſte de tant d'Ouvrages que deux petits Traitez, l'un que l'on nomme *la Table d'Emeraude*, peut être ainſi appellé parce que quelqu'un l'avoit fait graver ſur une pierre de ce nom. Les Chymiſtes s'imaginent que cette Table d'Emeraude ne contient que le ſecret de la Pierre Philoſophale; mais il ſeroit aiſé de leur faire voir, remarque nôtre Auteur, que le principe de Phyſique dont il y eſt parlé peut s'appliquer à pluſieurs ſujets differens. L'autre Livre qui nous reſte de Mercure eſt le *Timandre*, lequel contient quatorze Chapitres, où il eſt traité de la fabrique du Monde, des Elemens, de la revolution des Aſtres, du mouvement, du lieu, du vuide, & ſur-tout de Dieu.

Après toutes ces remarques, on nous fait obſerver qu'il y a beaucoup d'apparence que Mercure mourut avant la Reine Iſis, & que c'eſt elle qui fit bâtir en l'honneur de ce grand homme la ville

d'Her-

d'Hermopolis, près du lieu où les habitans de Memphis avoient leurs ſepulchres, & où l'on cherche encore aujourd'hui les Mumies; ce qui le fait croire, c'eſt que ſi Mercure avoit été le fondateur de cette ville, comme quelques-uns le croyent, il n'auroit pas manqué d'y perpetuer ſon Academie, qui au contraire s'eſt toujours conſervée dans la ville d'Heliopolis, conſtruite par ſon frere Apollon. Nôtre Auteur ajoute qu'il ne trouve point qu'on ait établi en Egypte aucun culte en l'honneur de Mercure Triſmegiſte, & il dit que peut-être ce grand Perſonage l'avoit défendu, étant perſuadé que l'adoration n'étoit dûë qu'au veritable Dieu. Il faut avoüer cependant que les Ibis, & ces cicognes noires qui mangent les ſerpens, étoient conſacrez à Mercure, parce qu'il avoit fait défenſe de les tuer ou de leur nuire.

Nous ne ſaurions raporter toutes les autres remarques de l'Auteur; ceux qui en ſeront curieux peuvent conſulter le Livre même, où ils trouveront de grands éclairciſſemens ſur ce qui concerne les premiers Dieux ou Rois d'Egypte; matiere qui n'avoit point encore été developée juſqu'ici comme elle l'eſt dans ces deux Lettres.

Les Coudées franches. A Paris, chez Pierre *Prault*, à l'entrée du Quai de Geſvres, &

du côté du Pont au Change, au Paradis. 1712. in 12. Premiere Partie pagg. 186. Seconde Partie pagg. 272.

* *Histoire des Journaux tirée de* l'Introduction à la connoissance des Livres, &c. *de Mr.* STRUVE, *mais rectifiée & augmentée.*

PHotius a la gloire d'avoir inventé les Journaux des Sçavans, si on en croit Juncker & Constantin Wolfius. Le dernier a imprimé une Dissertation Latine pour soutenir cette opinion, *Constantinus Wolfius de Photio Ephemeridum Eruditorum inventore. Vitteberge.* 1689. *in* 4. Juncker a suivi Wolfius sans rien examiner dans son histoire Latine des Journaux, *Christiani Junckeri Schediasma historicum de Ephemeridibus, sive Diariis Eruditorum in nobilioribus Europæ partibus hactenus publicatis. Lipsiæ,* 1692. *in* 12. Les doctes Allemans accordent trop à Photius, ils devoient se contenter de le proposer comme nous pour un excellent modele à tous ceux qui font des extraits de livres: Sa Bibliotheque est un dessein different des Journaux. Photius n'a eû en vûë que de conserver la memoire de ce qu'il avoit lû pendant son Ambassade de Per-

* *Cet Article est tiré du Journ. de Trevoux Fevr. 1712. p. 217.*

par des extraits des Livres, & par
:mens sur la méthode & le stile des
; le projet des Journalistes est plus
Ils prétendent rendre compte au
le tous les Livres nouveaux; des
s des Auteurs, des inventions nou-
du progrès des Arts: ce sont les
s sçavantes de leur siécle qu'ils écri-
dessein dont Photius n'a pas eû la
e idée. On ne peut donc refuser
e de l'invention des Journaux à la
, & à Mr. Sallo Conseiller au Par-
de Paris, qui commença dans cet-
e le Journal des Sçavans l'an 1665.
nom du Sieur d'Hedouville. Il en
t un chaque semaine, le premier
e cinquiéme de Janvier, & il con-
d'en donner jusqu'au trentiéme de
sa mort interrompit un ouvrage si
Mr. l'Abbé Gallois le reprit au com-
ment de l'année suivante 1666. &
a bientôt le Public de la perte de
llo qu'il reparoit si avantageuse-
Soit qu'il se lassât d'un travail pé-
& qui n'est connu que de ceux qui
iennent, soit que la guerre qui s'al-
dans l'Europe rendît le commerce
vres plus difficile & la matiere des
ux plus rare, il n'en parut que huit
72. l'année suivante 1673. il n'en
aucun, & l'on n'en vit que deux
74.

Sur la fin de cette année Mr. Gallois ceda son emploi à Mr. l'Abbé de la Roque, qui le remplit pendant huit ou neuf années, & eut pour successeur Mr. Cousin Président de la Cour des Monnoyes, à qui de tems en tems on joignit diverses personnes. Mais en 1702. ce Journal prit une nouvelle forme, par les soins & sous la direction de Mr. l'Abbé Bignon. Cet illustre Protecteur des Sciences assembla une Societé d'Ecrivains choisis, entre lesquels il partagea les matieres: il se trouve à leurs assemblées, il regle leur critique par la sienne, il a lié un commerce de Lettres avec les plus sçavans Hommes de ce tems; enfin il n'épargne aucune dépense pour faire venir tout ce qui s'imprime dans les diverses parties de l'Europe. Cette Societé de Journalistes choisis, outre les Journaux qui paroissent exactement, excepté pendant les vacances, a donné les années 1707, 1708, & 1709. un supplément qui paroissoit chaque mois.

Pour suivre l'ordre qu'a choisi nôtre Auteur, nous parlerons de tous les Journaux écrits en François, avant de passer à ceux qui ont paru en d'autres langues.

Journaux François.

Le Journal des Sçavans fut l'original de *plusieurs* copies. Qulques Auteu rs ne se

for-

erent pas un dessein aussi vaste que du Journal, ils se bornerent à la Phy- & à la Medecine.

els sont *les Memoires & Conferences sur ciences & sur les Arts présentez à Mon- ur le Dauphin par Mr. Denys pendant nées* 1672, 1673, & 1674.

s nouvelles découvertes sur toutes les par- de la Medecine, par Mr. de Blegny en

Journal de Medecine commencé en 1682.

: & quelques autres Ouvrages de mê- espece discontinuez aussitôt que com- cez.

e *Mercure sçavant*, qu'avoient entre- en Hollande Mr. de Blegny & Mr. tier Medecin de Niort, ne parvint pas oisiéme mois, recommandable seule- t par l'occasion qu'il donna à feu M. e d'entreprendre un nouveau Journal le tître de, *Nouvelles de la Republique Lettres*, qu'il commença par le mois Mars 1684. & qu'il continua jusqu'au s de Février 1687. inclusivement. Une lle maladie lui fit quitter ce travail. de la Roque, Bernard *, & d'au- tres

Mr. de Larroque & diverses autres personnes llerent aux *Nouvelles* depuis le Mois de Mars , jusqu'à celui d'Août inclusivement, & Mr. , Ministre François mort à Amsterdam en 1709. ontinua depuis le Mois de Septembre de cette e *jusqu'au Mois* d'Avril 1689. Mais Mr. Ber- n'eut point de part alors à cet Ouvrage.

tres amis de Mr. Bayle le continuerent jusqu'au mois d'Avril 1689. Alors l'Ouvrage fut interrompu jusqu'au commencement de 1699. Mr. Bernard qui le reprit sous le même titre l'a continué jusqu'à la fin de l'année 1710. & jusqu'à present n'a point eû de successeur. Deux autres Journaux François parurent en Hollande dans le tems que Mr. Bayle cessa de travailler, l'un sous le titre d'*Histoire des Ouvrages des Sçavans*, dont Mr. Basnage de Beauval, frere du Ministre, étoit l'Auteur : cette Histoire commencée par le mois de Septembre 1687. n'a fini qu'avec la vie de l'Auteur au mois de Mars mil sept cens dix.

Mr. le Clerc donna en 1686. le premier Tome de sa *Bibliotheque universelle & historique.* Mr. de la Croze partagea le travail des huit premiers Tomes avec Mr. le Clerc, & composa seul le neuviéme *, enfin Mr. le Clerc resta maître de l'Ouvrage, qu'il a continué jusqu'au vingt-cinquiéme volume †, qui n'étoit que le premier de l'année 1693. Dix ans après en 1703. Mr. le Clerc revint à son premier dessein, & depuis cette année jusqu'à present

* Mr. de la Croze partagea le travail des neuf premiers Tomes & composa seul le onziéme.

† Mr. le Clerc n'a continué ce Journal que jusqu'à la premiere Partie du Tome XX. Mr. Bernard a composé la seconde Partie de ce Tome XX. & les Vo-[illegible]mes suivans. Le Tome XXV. finit avec l'année 1693.

il en a fait paroître vingt Tomes *, sous
tre de, *Bibliotheque choisie.*
.e grand cours de ces Journaux hereti-
s fit naître à Monseigneur le Duc du
ne l'idée d'un Journal où l'on eût prin-
lement en vûë la défense de la Reli-
1. Il choisit les Jesuites du College de
s pour executer son dessein, sous le
: de, *Memoires pour l'Histoire des Sciences des beaux Arts.* Ce nouveau Journal
1mencé avec le siécle n'a jamais été in-
ompu. Mr Struve mal informé met
Simon au nombre des Auteurs, Mr.
ion n'a jamais eû de part à nos Me-
ires, que par une ou deux pieces inse-
s dans les premiers Tomes, & il n'a au-
e liaison avec ceux qui y travaillent.
s Auteurs ont souvent changé, deux
s constans y travaillent, l'un depuis
ans, l'autre depuis sept ans. L'édition
ces Memoires mit tout le monde dans
goût des Journaux, un deluge d'Ouvra-
pareils inonda la Republique des Let-
, aucun n'a continué jusqu'à la secon-
année. On n'a vû que douze volumes
Essais de Literature depuis le mois de
let 1702. jusqu'en 1704. Le dessein de
uteur étoit directement opposé à celui
autres Journalistes, ils ne parlent que
Livres nouveaux, il ne vouloit parler
: de Livres anciens, rares & peu con-
. Les deux Supplémens des Essais de Li-

Le Tome XXIV. a déja paru.

Literature s'éloignent encore plus de l'idée commune des Journaux.

L'an 1704. vit naître & finir le *Recueil de Pieces fugitives*, dont il ne parut que quatre volumes.

Le Journal Literaire, ouvrage du Pere Hugo, Religieux de l'Ordre de Prémontré, commença & finit avec l'année 1705.

On a tenté deux fois à Hambourg un *Journal en François*, mais l'entreprise n'a jamais réüssi.

Il n'a paru que six feuilles des *Ephemerides sçavantes*, & deux années d'un *Journal des Sçavans*, dont *Mr. Dartis* étoit l'Auteur, 1694, & 1695. Celui que *Mr. Chauvin* entreprit à Berlin en mil six cens quatre-vingt seize a duré trois ans.

On a fait aussi quelque tentative en ce genre à Geneve.

L'Histoire de l'Academie Royale des Sciences peut être mise au rang des Journaux. On y donne très-rarement des extraits de Livres. Elle est remplie d'observations de Physique, de Medecine, de Mathematiques, il en paroit chaque année un Tome depuis mil six cens quatre-vingt dix-neuf. Mr. de Fontenelle en est l'Auteur.

Journaux Anglois.

L'Angleterre fut la premiere à imiter la Fran

. La fameuse Societé Royale com-
a de publier des Memoires la même
que Mr. Sallo commença le Journal
çavans en 1665. Le tître, *Philoso-*
Transactions, *Philosophical collections*,
eriences Philosophiques, Collections
losophiques, avertit que la Philosophie
l'objet principal des Auteurs, & que
extraits des livres qu'on ajoûte ne sont
'un accessoire. Mrs. Oldenburger, Hook,
ew, Plot, Musgrave, Halley, Waller
Sloane, ont travaillé successivement à
e Journal : il en a paru depuis peu d'an-
nées deux excellens abregez, la traduction Latine de quelques années n'est pas estimée.

Les autres Journaux Anglois ne se sont pas fait estimer. Celui qu'on appelle, *The History of the Works of the learned*, a commencé à Londres en 1699. *Censura temporum* en 1708. En 1710. un même Auteur, nommé Mr. la Roche, commença deux Journaux differens; l'un, sous le tître de *Memoires de Literature*, est une feuille volante qui paroît tous les Lundis, & qui ne contient que la traduction Angloise de certains articles des Journaux étrangers; l'autre est un *in* 4. en quatre ou cinq feuilles : c'est un Recueil de pieces fugitives intitulé, *Bibliotheca curiosa or a miscellany &c.* Le tems fera connoître le merite de ces nouveaux Journaux.

Jour-

Journaux Italiens.

L'Italie vit en 1668. le premier Journal écrit en sa langue. Mr. l'Abbé Nazari soutint cette entreprise jusqu'en 1681. avec beaucoup de gloire. Il s'imprimoit à Rome sous les auspices du Cardinal Massimi.

Le Journal de Venise commença un peu plus tard en 1671. & finit en même tems que le Journal de Rome. Les Auteurs de ce Journal de Venise étoient Pierre Moretti & François Miletti. Cinq ans après, l'an 1686. le Pere Gaudence Roberti Carme, & le Pere Benoît Bacchini Benedictin de la Congregation du Mont-Cassin, entreprirent *à Parme* un *Journal* qu'ils continuerent pendant quatre ans : le départ du P. Bacchini pour Modene fit tomber ce Journal à la fin de l'an 1690. On commença en 1692. d'en donner une continuation imprimée à Modene. Le Pere Bacchini appellé à Boulogne promettoit d'y travailler encore avec Mrs. Ramazzini & Guillelmini, mais d'autres occupations l'empêcherent de tenir parole.

Le Journal de Ferrare, entrepris par Mr. l'Abbé Della Torre fameux Antiquaire, eut une plus courte durée ; il commença avec l'année 1691. & n'alla pas loin.

Le Journal de Florence, *Saggi di naturali esperienze fatte nell' Academia del cimento*, se borne à la Physique.

brizi commença d'imprimer l'an 1696.
alerie de Minerve, *la Galleria di Mi-*
r. Ce Journal contient plus d'écrits
rs que d'extraits : c'étoit l'Ouvrage
: Societé de gens de Lettres dont Mr.
tolo Zeno étoit le Secretaire. Mais
urnal que ce ſçavant Italien a com-
:é avec l'année 1710. ſous les auſpices
;rand Prince de Toſcane, fera vrai-
lablement tomber la Galerie de Mi-
: ; le deſſein de ce *nouveau Journal*
us regulier : il s'imprime *à Veniſe, in*
< il en paroît tous les trois mois un
ne. On écrit d'Italie que pluſieurs
ains d'un grand merite ont leur part
cette entrepriſe. On nomme le Sei-
·Bernardo Treviſani, Noble Venitien
and Philoſophe, le Cavalier Maffei,
les meilleures plumes d'Italie, & qui
beaucoup d'érudition à beaucoup de
:ſſe ; Mrs. Valliſnieri & Morgagni,
:es par des Ouvragès eſtimez ſur la
que, la Medecine & l'Anatomie ;
'atarol, qui a une grande connoiſ-
des belles Lettres & de l'antiquité :
rien ne donne un préſage plus cer-
lu ſuccès qu'aura ce Journal, que la
ı des Auteurs avec l'illuſtre Marquis
, qui eſt en Italie le centre & l'arbi-
e la Literature, & avec le fameux
Aagliabecchi.
: Faſtes des Sçavans, Faſli eruditi
del-

della Bibliotheca volante, ne ſont pas eſtimez, même en Italie, ils ont commencé à Parme il y a trois ou quatre ans, & ils ont déja ceſſé deux fois.

Journaux Latins.

Le premier & le plus eſtimé des Journaux Latins eſt celui de Leipſic, *Acta Eruditorum*, qui continuë ſans interruption depuis le mois de Janvier 1681. Othon Menkenius a la gloire d'avoir commencé cet excellent Journal, & Mr. Jean Burcard Menkenius eſt à la tête de ceux qui le continuent avec un ſuccès toujours égal. Ils ont donné quatre tomes de ſupplémens & des tables générales de dix en dix ans.

Le Journal Latin de Parme par Pierre Paul Manzani commença & finit preſque en même tems

Achilles Daniel Leopoldi Juriſconſulte, & Jacques de Mellen Miniſtre Lutherien à Lubek, formerent le deſſein d'un Journal borné aux ſeuls Ouvrages que produiroient les côtes de la mer Baltique, *Nova Litteraria maris Balthici.* L'Ouvrage après avoir duré dix ans depuis 1698. juſqu'en 1708. eſt fondu dans le Journal de Hambourg dont nous allons parler.

Il fut entrepris en 1703. par Mr. Pierre Ambroiſe Lehman & Godefroi Strasburg, qui en donnent tous les mois un certain

nom-

de feuilles : on leur reproche trop
ude à parler de toutes les Theses
ıutiennent en Allemagne & dans le
C'est ce détail qui remplit leur
On y verroit avec plaisir l'ex-
meilleures Theses qui sont ordinai-
dans ces païs, des Dissertations cu-
sur des matieres interessantes tra-
avec beaucoup de soin par d'ha-
›fesseurs : mais en cette occasion,
en aucune autre, il faut du choix;
liligence excessive est un plus grand
qu'un peu de négligence. Ajoû-
e ces Journalistes sont fort mal ser-
r les nouvelles Literaires des païs
s : leur travail merite cependant
on & les loüanges du Public. On
nd beaucoup de faits touchant les
itez & les Sçavans d'Allemagne
e trouveroit point ailleurs.
ımeuse Academie des Curieux de
re a donné pendant trente ans un
de Medecine & de Physique fort
Miscellanea Naturæ Curiosorum. Il
ec l'année 1706.
lix tomes des observations qui s'im-
nt à Hall, *Observationes Hallenses*,
ous avons rendu compte dans nos
es, sont plûtôt un Recueil de pie-
tives qu'un Journal. Il faut mettre
ıe rang les piéces tirées des manus-
Acta Literaria ex manuscriptis, nt
M.

Mr. Struve a déja donné sept tomes. Il avoit commencé en 1705. sur le plan des Essais de Litterature un Journal rempli d'extraits de livres des deux siécles précedens, *Bibliotheca antiqua*, il l'a discontinué en 1707. Le Recueil de toutes les parties de cette Bibliotheque qui ont paru séparément se vend dans un seul volume *in 4.* sous le nouveau titre de, *Thesaurus variæ eruditionis ex Scriptoribus potissimùm sæculi XVI. & XVII. collectus. Jenæ.*

La Hollande a vû pendant quelque tems un Journal Latin travaillé avec beaucoup de soin. Mr. Kuster & Mr. Sike l'entreprirent de concert. Le premier Tome parut à Utrecht au mois d'Avril 1697. Mr. Sike en fut seul chargé pendant l'année 1699. & l'Ouvrage finit avec l'année. Il a pour titre, *Bibliotheca novorum librorum.*

Le Journal de Suisse que l'on doit à Mr. Scheuchzer est aussi écrit en Latin, *Nova Litteraria Helvetica*: il continue de paroître depuis l'an 1702.

Il reste à parler de deux Journaux Latins consacrez à la Physique, aux Mathematiques & à la Medecine; le Journal de Bresse, *Acta nova Philo-exoticorum naturæ & artis.* Il n'en a paru qu'une année depuis le mois de Mars 1686. jusqu'au mois de Mars 1687. exclusivement. Ce Journal contient peu d'extraits, & c'est moins *un Journal*, qu'une histoire de l'Acade-

mie

: des Sciences établie à Bresse, qui
is son nom même a voulu marquer que
deur des autres Nations de l'Europe
ur l'étude de la nature avoit excité la
nne.

Le Journal de Medecine imprimé à
penhague sous le titre, *Acta Medica*
'nienfia, est dû au sçavant Thomas Bar-
lin. L'Auteur ne s'est pas laissé gêner
le titre de l'Ouvrage, & il fait de fré-
entes excursions dans la Physique, les
thematiques, & même dans l'Histoi-
Il n'a pas fait d'extrait de livres, &
Ouvrage n'est qu'un recueil de petites
fertations. On en a cinq Tomes depuis
'1. jusqu'à 1679.

On a commencé en 1710. d'imprimer
Latin les Memoires de l'Academie des
ences de Berlin, *Miscellanea Berolinensia.*

Journaux Flamans.

Pierre Rabus fit paroître à Rotterdam
1692. un Journal en Flamand sous le
: de *Boeckzal van Europa.* Un procès
l eut avec le Libraire fit qu'il en choisit
autre à Amsterdam, où il mourut
1702. Messieurs Sewel & Gavern l'ont
*tinu*é l'un après l'autre jusqu'en 1708.
Medecin nommé Ruiter habile hom-
n a commencé un en 1711. qui fait
ter qu'on le traduise dans une Lan-
us connuë.

Journaux Allemans.

L'Allemagne a été fertile en Journaux écrits dans la Langue du païs, assez peu ont réüssi. Comme on les lit rarement hors de l'Allemagne, nous nous dispenserons de parler de tous ces Journaux inconnus, & nous sommes persuadez que les Lecteurs ne s'en plaindront pas; il suffira de parler de deux ou trois qui meritent qu'on les distingue, & des deux qui subsistent encore.

Mr. Tentzel est l'Auteur de deux Journaux fort goûtez. Le premier a duré dix ans: il est en forme de conversations, *Monatlichen Unterredungen*. L'an 1689. l'avoit vû naître, l'an 1698. le vit finir. En 1704. le même Auteur commença un Journal qui n'est pas en forme de dialogue comme le précedent, il l'appella Bibliotheque curieuse, *Curieuse Bibliothec*. Il n'a pas eû le succès du premier, il a fini en 1707.

Les deux années 1700. & 1701. du Journal d'Hanover, composé par M. Eccard sous la direction de M. Leibniz, sont dignes de M. Leibniz. La troisiéme est de divers Auteurs, elle n'a pas soutenu la reputation qu'avoient acquise les deux autres.

M. Loescher, celebre Théologien de la Secte Lutherienne, est Auteur d'un Journal, *Altes und neves*, où il critique également les livres anciens & les nouveaux: il n'a

a en vûë que la Théologie, & tou travail est tourné de ce côté.

L'an 1708 .a vû commencer un Journal Alleman qui fait honneur à la nation. Mr. Christophle Woltereck en a la direction. Messieurs Jean-Henri Krause & Jerô-ne Augustin Groschussius travaillent avec ui ; ils marchent sur les pas de Messieurs Tentzel & Eccard. Il paroît beaucoup de oût dans les jugemens qu'ils portent, & eaucoup d'érudition dans leurs remar-ues : il se vend à Francfort & à Leipsic. *Ausfuhrlicher Bericht von allerhand neuen chern und andern dingen, sozur heutigen torie der Gelehrsamkeit gehorig, zu Fort-ung der Monatlichen Unterredungen, Mo-ichen Auszuge und curieuse Bibliothec.*

Mr. Guillaume Turck a commencé en ne tems à Hall un autre Journal le titre de, *Neve Bibliothec*, il est un superficiel.

ous avons fait une remarque qui nous u devoir être communiquée à nos urs. Il n'y a aucun Journaliste qui eû à souffrir de la délicatesse des Au-& les Journaux les plus estimez sont qui ont excité plus de querelles, & lesquels on a écrit avec moins de . Les Journalistes ont pris ordinai-le parti de ne point se détourner pondre à ces libelles, nous sui-oûjours un exemple si sage.

NOU-

NOUVELLES DE LITTERATURE
* *DE POLOGNE.*

LA peste qui a desolé ce païs ne peut être mieux décrite qu'en adoptant l'admirable description qu'Ovide a faite, de celle qui ravagea l'Isle d'Egine, au septiéme livre des Metamorphoses, & qui a donné au fameux Mignard l'idée d'un des plus beaux tableaux qui soit au monde. Elle commençoit à se faire sentir par un cruel mal de tête, un déchirement de poitrine suivi de vomissemens de bile, le visage devenoit terrible, les malades entroient en fureur & couroient tout nuds par les ruës, ils urinoient du sang, leurs jambes trembloient, la plûpart sentoit une soif insatiable, les forces leur manquoient quand la fureur cessoit, & ils expiroient. Les chaleurs extraordinaires de l'Eté, la mauvaise nourriture, pûrent être les premieres causes du mal; la mal-propreté, le défaut de police l'augmenterent; l'extreme disette le rendit incurable. La seule populace en a été infectée. Le meilleur préservatif qu'on ait éprouvé, a été l'élixir du Sieur Schombery, *Tinct. Besoar s. a. elixir propr. s. a. tinct. gentian. essenti. camphor. an part. aqu.* mêlé ensemble dont on mettoit 40. jusqu'à 60 gouttes dans de l'eau de vie, ou dans de la biere chaude.

* *Tiré du Journ. de Trevoux*, Mars 1712. p. 12.

: CONSTANCE.

:nedictin a traduit de l'Italien, re du Comte Tesauro, Au- le monde convient n'avoir 'esprit.

tris Illustr. Com. & Major. tis D. Emmanuelis Thesauri, Pat. uatuor persuasionis: Historica, , Pathetica; & quinque har- thicarum, Patheticarum, Lo- etaphoricarum figurarum genera revi, clarâ ac facili methodo, escriptionum, epistolarum histori- arum, poëticarum, pracepta & & orationis cujuslibet facienda inistrat. Hanc Italico idiomate con- ivione vindicatam, Latinam, no- indice auxit P. Magnus Schleier. . Benedicti in libero & Imper. iingensi Professus. Constantia, nnis Wolffgangi Beurlein, Gorli- Bibliopol. Ulm. in 8.

E COLOGNE.

a fait une nouvelle édition *boisis des Poëtes anciens & mo-* P. le Brun avoit mis à la fin at poëtique: livre plus propre re à former d'excellens Poë- lonner la veritable idée des

rev. Avril 1712. p. 724.

differens stiles & du veritable caractere des meilleurs Poëtes.

Il a paru en même tems de nouvelles éditions de deux autres Livres sur la versification, *des observations pratiques sur la beauté des vers Latins, éclaircies par des exemples choisis des meilleurs Poëtes anciens & modernes, par le P. de Reno Jesuite, avec un Traité du même Auteur sur les cesures de Virgile.* L'autre livre du même genre, dont on donne une troisiéme édition augmentée, est *la pratique de la versification Latine par le Pere Aler Jesuite.*

Observationes practicæ veterum & recentiorum Poëtarum exemplis illustratæ, in usum scholarum & Poëseos cultorum, à R. P. Joanne de Reno è Societate Jesu. Editio nova prioribus emendatior, versuum qui in toto opere citantur loco accuratè notato, & appendice de cesuris Virgilianis auctior. 8. Coloniæ, apud Henr. Rommers-Kirchen 1710.

R. P. Pauli Aler Soc. Jesu praxis Poëtica, sive methodus quodcumque genus carminis facilè & eleganter componendi, omnibus Poëseos amatoribus perquam utilis, studiosis vero adolescentibus maximè necessaria, & præcipuè accommodata, editio tertia emendatior. Coloniæ, apud Servatium Noethon.

* *DE STRASBOURG.*

Depuis 1701. que le R. P. Charles Plumier Minime

* *Journ. de Trev.* Fevr. 1712. p. 353

me a donné au Public son Ouvrage de
de tourner, où il semble avoir dit
ce qu'on peut dire de curieux & de
erché en cet Art, je me suis étonné
personne n'ait encore pris la plume
le détromper sur ce qu'il a avancé
la Préface où il dit dans la troisiéme
e. „J'y parle du tour figuré, ou tour
faire les figures, où je fais voir que le
our ne peut pas former la figure hu-
aine, mais seulement certaines figures
gulieres. J'y démontre pourtant de
uelle maniere on pourroit tourner un
sage, ou une medaille imparfaitement.
lans la troisiéme partie de son Ouvra-
dit, „On entend par ce mot de tour-
er en figure, tourner, par exemple,
portrait d'un homme, ce que pour-
nt quelques habiles Tourneurs assûrent
re facile, & se vantent même d'en
avoir le secret. J'avoüe que de tous
s traits du tour celui-ci m'a paru très-
rieux; mais après avoir bien examiné
machine qu'on m'a montrée, &
oulu faire entendre être propre à ce
ire, j'ai jugé que ce n'étoit qu'une
nagination, & que tout au plus on
e peut qu'ébaucher assez grossierement
avec bien du temps les simples linéa-
ens d'un visage, sans beaucoup de
lief, & sans qu'on puisse le rendre
en net de tous les traits circulaires que

 „trace

„ trace l'outil en taillant, puisque ce n'est
„ qu'une simple pointe un peu plus grosse
„ qu'une éguille.

Il seroit à souhaiter que le R. P. Plumier eut été en cette ville de Strasbourg, où il auroit trouvé un habile Tourneur, nommé Maul, qui a travaillé à Vienne en Autriche, & qui a encore entre les mains plusieurs portraits en yvoire, entre autres celui du Roi. Il travaille pour ceux qui le veulent employer & a des éleves qui lui font honneur.

Mr. de Ratzenhausen Gentilhomme, qui a un cabinet fort curieux & qui aime les beaux Arts, se divertit quelquefois à tourner & s'est rendu maître en cet Art. Il fait des presens de ses ouvrages, & m'a fait l'honneur de me donner une medaille du Sauveur en yvoire, d'un pouce & demi environ de diametre ; elle est très-nette, les lineamens du visage sont fort bien marquez avec beaucoup de relief. La chose même n'est pas si difficile que le P. Plumier se l'imagine, & ne demande pas tant de tems; car pour faire une pareille medaille, il ne lui faut que trois ou quatre heures. Il m'a dit qu'il ne faut qu'un peu d'adresse & d'experience, mais beaucoup d'application, pour que rien ne manque par le dérangement des rouës & des vis. La machine dont il se sert est composée d'environ 30 vis & rouës dentées. Il

a des

les modeles en cuivre des portraits qu'il ut tourner, il ne travaille que pour se sennuyer les soirées d'hyver, particulié-ment après le souper. Il y a même cela : singulier, qu'avec le même modele, i d'ordinaire est grand comme la pau-e de la main, il peut faire des portraits ssemblans de toute grandeur à son gré. y en a de si petits, que les traits, quoi-le bien marquez, ne s'y distinguent 'avec le microscope.

J'oubliois que Mr. Ratzenhausen travail-aussi au tour sur le verre avec la pointe diamant; j'ai vû entre autres une me-ille de Saint Ignace de sa main.

Je ne sçai si l'on n'admireroit pas autant e petite boëte de buis ovale d'environ pouce, dans laquelle un jeune homme service de Mr. d'Youl, Maréchal de np des armées du Roi, sans avoir ap-à dessiner, a sculpté en relief un por-du Roi de Dannemarc tout à fait res-lant à la pierre d'une bague qu'on lui donnée, & cela sans autre instru-que la pointe d'un canif rompu. J'ai la ·, que plusieurs personnes dignes de i ont vû travailler à Saverne chez :igneur de Strasbourg, aussi bien que rs autres portraits qu'on lui donnoit

* DE ROME.

Le Traité du point d'honneur q
ici sous le titre, *della Scientia chiav
valleresca, libri tre alla Santità di
gnore Papa Clemente XI. In Roma, pr
cisco Gonzaga in via lata in* 4. n'e
Cavalier Paul Alexandre Maffei,
Marquis Scipion Maffei de Veron
le premier livre on oppose la ra
fausses regles d'honneur dont la No
esclave, on les refute dans le sec
par l'autorité, dans le troisiéme on
les inconveniens de leur pratique.
vrage est solide & bien écrit, &
point encore attaqué avec autant
ni avec autant d'art, les funestes
de la Noblesse sur l'honneur & su
geance. L'Auteur distingue avec b
d'intelligence la veritable idée de l'
de tant de fausses idées qu'on s'e
Mais pour donner plus d'avantage
versaires il leur passe les deux défin
l'honneur auxquelles toutes les
réduisent. *L'honneur est l'opinion q
blic a de nous; l'honneur est l'homm
Public rend à nôtre merite*, & il
qu'en admettant ces définitions,
encore démontrer la fausseté des
fondamentales de l'erreur où est la
se, *que l'honneur ainsi entendu est le*

* *Journ. de Trev.* Avril p. 730.

tous les biens, un bien préferable à la vie; la patrie, aux loix, que cet honneur exige 'on se vange quand on est offensé, que la ngeance repare l'honneur.

L'exemple des Nations les plus polies nfond les Cavaliers vindicatifs. Jamais ez les Romains, ni chez les Grecs, on terminé par le duel les querelles partilieres. C'est dans les forêts du Nord & rmi les Sauvages qui les habitent, qu'il it chercher l'origine de cette coûtume rbare, que leurs Rois ont tâché d'arrê- par des loix sages & severes. Les Lomrds ont introduit dans l'Italie ce funeste ge, également condamné par les loix ines & humaines, civiles & écclesiasues.

Mr. Perrimezzi Evêque de Ravello & lla Scala, a fait imprimer à Ravello *les issertations Ecclesiastiques* qu'il a prononcées ns l'Academie du College *de Propaganda fi-*, avant qu'on l'eût tiré de l'Ordre des nimes pour l'élever à l'Episcopat, elles pliffent deux Tomes *in 4*. La Préface du mier Tome est de Mr. Villetta; la Pré- du second est de l'Auteur. L'histoire l'Academie où Mr. Perrimezzi a parlé, les raisons qu'on a d'y parler Italien, t le sujet de cette derniere Préface.

Mr. Nicolai Evêque de Capaccio a re-rché dans une Dissertation historique & nique l'ancienne maniere de gouver-

ner les Eglises vacantes par un Evêque Visiteur.

Dissertatio historico-Canonica de Episcopo Visitatore, seu de antiquo regimine Ecclesiæ vacantis.

L'Eminentissime Cardinal Imperiali, Protecteur de l'Academie des Nobles Ecclesiastiques, érigée sous les auspices de sa Sainteté, a fait imprimer à leur usage très-correctement, une Instruction pour les jeunes Clercs, que le Pere Foresti Jesuite avoit publiée par son ordre lors qu'il étoit Legat de Ferrare.

La strada al santuario mostrata a Clerici i quali aspirano al Sacerdozio, dal Padre Antonio Foresti da Carpi della Compagnia di Giesu.

* DE VENISE.

Monsieur l'Abbé Camille Contarini a écrit avec beaucoup d'élegance & de jugement la guerre soutenuë contre les Turcs, par l'Empereur, le Roi de Pologne, le Czar de Moscovie & la Republique.

Istoria della guerra di Leopoldo primo Imperatore, e de Principi collegati contro il Turco dal anno 1683. sino alla pace in 4.

Mr. Baraglini Evêque de Nocera a achevé l'histoire du siécle passé, dont le premier Tome parut en mil sept cens un sous le titre d'*Annali del Sacerdozioe dell' Imperio*. Le second parut en 1704. Le troisiéme en 1709.

Le

* Ibid. Mars 1712 pag. 537.

me & dernier Tome paroît de-
ie tems.
neur Farnelli Evêque de Bisce-
ur de plus de vingt Ouvrages
a fait des notes sur le livre apo-
ibué à Enoch.
oi Moïse Chepets de Trieste vient
in *Commentaire Hebreu sur le Penta-*
tulé, *Melecket Machasciaveth*, *Ou-*
ntion. Les deux mots qui compo-
e sont pris du v. 33 du Chapitre
Le second par une espece de ca-
nt le nom de l'Auteur, *Moïse. Che-*
t de la ville de Trieste. Il est composé
tres Hébraïques. Si on les prend
les, *Mem* signifie Moïse; *Cheth*,
cin, *Sciochen*, habitant; *Beth*, *Ben-*
ille; *Thau*, Trieste. Le Commen-
lus philosophique que critique.
te Sçavant Juif, nommé Sabbat
veut publier un nouveau Systeme
Il refute Ptolomée, Tycho Brahé,
il fait les Cieux solides, & donne à
anete une lumiere propre. Son
est intitulé, *Pancosmosophia*. Il se-
ins propre à montrer que la Re-
des Lettres a ses revolutions,
nent après quelque tems les opi-
ennes les plus décriées.
aliens, comme on l'a déja observé,
s en histoires particuliéres. Il est
V 7 peu

712 p. 733.

peu de villes qui n'ayent plusieurs Historiens. Le Comte Antoine del Corno vient de donner des Mémoires historiques sur la ville de Feltri dans la Marche de Trevise.

Memorie historiche di Feltri con diversi auvenimenti nella Marca Trivigiana e nell Italia accaduti e con distinta relazione di tutti i Principi Vescovi, e Gouvernatori che dominarono detta città sino l'anno 1410. *aggiuntovi il catalogo delle iscrizioni antiche e moderni del Conte Antonio del Corno, Dottor delle legi. In Venezia, per Dominico de Borghi, in* 4.

L'Auteur avance un fait qu'il devoit soutenir de preuves claires & fortes, car il sera vivement contesté, il prétend qu'un Gentilhomme de Feltri nommé Pamphile Castaldi est le veritable Inventeur de l'Imprimerie, & que Fauste l'apprit de lui, & alla la mettre en pratique à Mayence.

Le P. Martin Orelli Barnabite Professeur de Théologie à Macerate a fait imprimer ici une *Dißertation* chez Antoine Polidore, *où il soutient qu'on ne doit pas baptiser les enfans dans le ventre de leur mere.*

* *D'ANGERS.*

Il y a plus d'un an que le livre du Sr. *de Barbeyrac sur le jeu* me passa entre les mains. Je m'attendois que vous auriez la charité d'y relever

* Ibid. p. 737. La Réponse à cet Article est ci dessus pag. 404.

certaines choſes qui le meritoient. 1.
qu'il vouloit écrire ſur le jeu, & qu'il ſe
oſoit de mieux faire que les autres qui
ent traité la même matiere, il devoit li-
urs ouvrages; & il n'eſt pas excuſable de
oir pas lû *les Converſations morales du Sieur
remblay*, d'autant plus que rien ne lui
plus facile que de les avoir. La lecture
t Ouvrage l'auroit empêché de tomber
une hereſie groſſiere ſur la morale. Il
avancer que les conventions qui ſe font
e les Joüeurs ſont licites & de droit natu-
pourvû qu'elles ſe faſſent librement &
aucnue tromperie de part & d'autre. Or
y a de droit naturel de conventions lici-
que celles qui ſont neceſſaires pour entre-
la ſocieté entre les hommes. Et bien
que celles qui ſe font entre les Joüeurs
it de cette nature, & que la ſocieté en
ſe tirer aucun avantage, il n'y a rien
lui ſoit plus pernicieux que le jeu,
nd il paſſe les bornes d'un ſimple amu-
ent. C'eſt pourquoi les loix civiles & ec-
aſtiques, les Romaines & les nôtres, l'ont
ndu également. Cependant Mr de Bar-
ac a eû la temerité de décider que celui
perdu eſt obligé de payer, & les Loix dé-
ent le payement, & ordonnent la repeti-
quand on l'a fait. Il prétend que l'égalité
convention la rend legitime & le gain
e; faux principe, s'il en fût jamais, au-
nent le düel ſeroit permis. Enfin les Loix

ont

ont marqué tous les moyens par lesquels les hommes peuvent legitimement acquerir, & bien loin d'y comprendre le jeu, elles l'ont condamné comme contraire au bon ordre de la Societé civile, & même à la nature, qui ne peut souffrir qu'un homme s'enrichisse par la ruine d'autrui. Voilà ce que le Sieur de Barbeyrac auroit appris dans les Conversations morales, s'il avoit cherché à s'instruire, & sur quoi vôtre amour pour la Verité & pour le bien public ne vous permet pas de le laisser sans correction. D'ailleurs il y a dans son livre de très-bons avis pour se corriger de la passion du jeu, mais qui deviennent inutiles dans son Systême. Car si le jeu est un moyen licite pour s'enrichir quand il n'y a point de fraude, on n'en doit point condamner les excès.

* DE PARIS.

Parmi tant de jeux utiles que des personnes zelées pour l'instruction de la jeunesse ont tâché de substituer aux jeux de hazard, on n'en a point inventé de plus ingénieux, ni d'un plus grand usage, que celui que Mr. Liebaux Geographe vient de mettre au jour. Le Public, qui connoît l'exactitude de ses Cartes d'Allemagne, recevra favorablement sa nouvelle invention. Dans une espece de grande Carte sont gra-

yées

* *Ibid. Mai 1712. p. 928.*

ées les principales parties de l'Europe, le
lan des Capitales & les blazons des Prin-
:s; des remarques inftruifent du gouver-
:ment & de la religion de chaque Etat.
es regles du jeu engagent les Joüeurs à
voir tout cela. On joué avec des car-
qui repréfentent tous les degrez mili-
es, moyen agréable de les étudier. Nous
noiffons des enfans, qui en joüant ce
veau jeu ont appris en quinze jours ce
d'habiles Maîtres n'avoient pû appren-
qu'en quatre mois à des Ecoliers, qui ne
quoient, ni d'efprit, ni d'application.

TABLE
ES LIVRES, &c.
OCTOBRE 1712.

nal de Trevoux, *concernant son* Traité du Je
JO. WOLFG. KUNSTEL Dissertatio de Metallorum.
SEB LE ROUX Concordia quatuor Evtarum.
HENR. MASCAMPII Institutiones Histor
Lettres sur l'origine des anciens Dieux d'Egypt
Les Coudées Franches.
Histoire des Journaux.
Nouvelles de Litterature.

CATALOGUE UNIVERS
DES LIVRES

Tant reliez qu'en blanc, qu'on tro Amsterdam chez les WAESBER

Suite du Mois de JUILLET 17

BEllugA (*Petri*) Speculum Principur *Bruxell.* 1655
Bausthius (*Jo. Laurent.*) de Lapide Hæma ætite. 8. *Lipsiæ* 1665
——— De Cœruleo & Chrysocolla. 1668.
Bayle (*Franc.*) Dissertationes Medicæ & I 12. *Hagæ* 1678
——— Problemata Physica & Medica. *ibi*
——— Tractatus de apoplexia. 12. *ibid*

—— Arenarius & dimensio circuli. Gr. Lat. cum commentario Eutochii Ascalonitæ & Jo. Wallis 8. *Oxon* 1676
Arena (*Anton.*) ad suos Compagnones. 12. 1670
Argoli (*Andr.*) Ephemerides exactissimæ motuum Cœlestium. 4. *Lugd.* 1677. 3. voll.
—— Pandosion Sphæricum 4. *Patav.* 1644. 1653
—— De diebus criticis & de ægrorum decubitu. 4. *Patav.* 1639
BOn partage des Pauvres, en la doctrine Chrétienne, par Gambart. 12. *Liége* 1671
—— Pasteur cherchant la Brebis égarée, par Fr. Poirée. 12. *Paris* 1630
—— Usage des Moments pour aller à l'Eternité, 12. *Paris* 1673
Bona, conduite au Ciel. 18. *Paris*.
—— Voye abregée pour aller à Dieu. 12. *Bruxel.* 16 5
Droit de la Guerre & de la Paix, traduit du Latin de Hug. Grotius, par Mr. Courtin. 12. *Haye* 1702
Cuisinier François, enseignant la maniere d'aprêter les Viandes. 12. *Amsterd.*
Amours des Dames illustres de France, avec fig. 12 *Cologn.* 1709
—— Du Duc d'Arione & de la Comtesse Vittoria. 12. *Haye* 1708
Anacreon & Sapho, en vers François, par le Poëte sans fard. 12. *Rotterd.* 1712
Anatomie du monde sublunaire, ou demonstrations de toutes les parties du Globe Elementaire. 8. *Lyon* 1707.
Annales des Choses memorables d'Angleterre & d'ailleurs sous les Regnes de Henry VIII. Edouard VI. & Marie. 4. *Paris* 1647
Cardinalismo di Santa Chiesa. 12. *Amstel.* 1668 3 voll.
Catedra Vescovale di S. Tolomeo in Nepi di Nic. Nardini. 4. *Roma* 1677.
Govierno de la Cavalleria ligera por Geor. Basta, 12.

traducido por. Ped. Pardo Rivadiñeira. 4. *Bruss.* 1624

Brooks (*Thom.*) Cabinet of choice jewels or a box of precious ointment. 4. *Lond.* 1669

Amezes (*Willem*) van de Consciencie en haer regt of gevalle. 8. *Amst.* 1669

—— Mergh der Godgeleertheit. 12. *ibid.* 1669

—— Gevoelen over den Rustdagh en den dagh des Heeren. 12. *Vytrecht* 1656

Christyn (*J. Bapt.*) Brabands recht, dat is generale Costumen van Braband, Limborgh en Mechelen. fol. *Antwerpen* 1682

Blankaert (*Steph.*) Cartesiaanse Academie of Institutie der Medicyne. 8. *Amsterd.* 1702

Aunoy verbeterde reyse door Spanjen, nessens Memorien van desselfs Hof. 4. *Vytrecht* 1705

Aysma (*Joan.*) Ryk der Goden. 4. *Amst.* 1686

(20)

AOÛT 1712.

Athenagoras de resurrectione mortuorum Græce. 8. *Leidæ* 1588

Legatio pro Christianis, & de resurrectione mortuorum Gr. Lat. cum annotationibus Ed. Dechair. 8. *Oxon.* 1706

Attachy (*Ludovic. Don.*) Flores Historiæ Sacri Collegii S. R. E. Cardinalium. fol. *Paris.* 1660 3. tomi.

Avancini (*Nicol.*) Orationes de Deo, Beata Virgine & sanctis, &c. 12. *Antverpiæ* 1693. *Colon.* 1704.

—— Vita & Doctrina Jesu Christi ex quatuor Evangelistis collecta. 18. *Colon.* 1702

Avenarii (*Optat.*) Pabula Pharisaica, adversus Abr. Heidanum. 4. *Amsteled.* 1669

Avendani (*Didac. de*) Amphitheatrum misericordiæ sive Expositio Psalmi 88. *fol. Lugd.* 1666

Averbacchii (*Dav.*) Problema Theologicum de Cœna. 4. *Lipsiæ.* 1640

Avengle (*Joan. Juni*) Sermones per omnes Domini-

minicas & festa totius anni. 4. *Mogunt.* 1681
Beltrammi (Oliverii) Decisiones Rotæ Romanæ. 4. *Colon.* 1623
Benderi (Jo. Ludov.) Conclusiones decisivæ practicæ de Revisione Actorum & sententiarum. 4. *Colon.* 1700
Berberii (Joan. Aurea practica. 8. *Colon.* 1576
Bergeri (Joan. Henr.) Electa Jurisprudentiæ criminalis cum suplementis. 4. *Lipsiæ* 1707-1710
——— Disceptationum forensium cum suplementis. 4. *Lipsiæ* 1706-1709
Barneri (Jacob.) Chymia philosophica delineata & enucleata. 8. *Norimb.* 1689
Bausnerus (Barthol.) de Consensu partium Corporis humani. 8. *Amst.* 1656
Becheri (Joh. Joach.) Physica subt rranea cum præfatione Stahlii. 8. *Lipsiæ* 1703
—— Oedipus Chimicus. 12. *Amst.* 1664. *Ffurt.* 1705
Aringhi (Pauli.) & Bosii Roma subterranea. fol. *Romæ* 1651. 2 voll.
——— Idem. *fol. Paris* 1659
Aristophanis Comœdiæ undecim Gr. & Lat. cum emendationibus virorum Doctorum & fragmenta ineditarum Comœdiarum. 12. *Leyd.* 1624
——— Idem cum notis & Observationibus ex variis Auctoribus collectis. 12. *Amst.* 1670
——— Idem cum scholiis Græcis &c. ex Editione *Lud. Kusteri.* fol. *Lipsiæ* 1710
Aristotelis Opera omnia Græce tantum. fol. *Basil.* 1550
—— Idem Latine tantum. 8. *Francof.* 1593.
——— Idem Græc. Lat. ex Editione Isaaci Casauboni. fol. *Lugd.* 1590
——— Idem. 8. *Geneva* 1607.
——— Idem ex Editione & cum annotationibus Guil. du Vallii. fol. *Paris* 1629 2 voll. apud Stephanum
——— Idem fol. *Paris* 1654 4 voll.

Abregé

ABregé de l'Hiſtoire du Concile de Trente, par Pierre Jurieu. 12. *Amſterdam* 1683
Bonne volonté qui s'accommode à la très-bonne volonté de Dieu, par Foulon. 12. *Liége.* 1658
Bonnes & ſaintes penſées pour tous les Jours du mois par Allix. 24. *Amſterdam* 1687. 12. *Geneve.* 1680
Boſſuet (*Jacq. Benign.*) Catechiſme du Dioceſe de Meaux. 12. *Paris* 1687
—— Explication de la Prophetie d'Iſaïe, ſur l'Enfantement de la Ste. Vierge, & ſur la paſſion de N. Seigneur. 12. *Paris* 1704
Droit de la Nature & des Gens, ou Syſteme General, de Morale, Jurisprudence, Politique, traduit du Latin de Puffendorff, par Mr. Barbeyrac, avec les notes du traducteur. Sec. Edition augmentée conſiderablement 4. *Amſterd.* 1712
Curioſitez de la Nature & de l'Art ſur la Vegetation, par Vallemont. 8. *Bruxelles* 1709
Amuſemens Serieux & Comiques. 12. *Amſterd.* 1709
Antiquités des temps, retablie & defenduë contre les Juifs, & les Nouveaux Chronologiſtes. 4. *Paris* 1687
—— Hiſtoires & choſes remarquables de la Ville d'Amiens, par la Morliere. 4. *Paris* 1627
Apollon ou l'Oracle de la Poëſie Italienne & Eſpagnolle par du Puis. *Paris* 8. 1644
Apologie Royale pour Charles I. Roi d'Angleterre, par Saumaiſe. 4. *Paris* 1680
Chirone Itinerante, overo Inſtruttione per un Aio deſtin. au aſſiſtere a viaggi del Conte Caprara. 12. *Venet.* 1688
Circe di Gio. Batt. Gelli. 8. 1619
Grammatica Franceſa en Eſpañol por el P. Fr. Diego de la Encarnacion. 8. *Douay* 1624
Burnet (*Gilbert*) Some paſſages of the life and Deat of John Earl of Roeheſter. 8. *Lond.* 1700
Anaſtaſius (*Joan.*) der Leecken Wegwyſer. 8. *Amſt.* 1631

Andr.

Andala (*Ruard*) Uytlegging over 2 Petr. 2 v. 4. Jud. v. 6. 4. *Franeq.* 1698

Civile Wetten, in haer natuurlyke schikking, door aenmerkinge toepaffelyk gemaekt op de Wetten deser Lande. 4. *Hage.* 1712

(21)

SEPTEMBRE 1712.

ADamii (*Cornel.*) Exercitationes Exegeticæ, accedunt Scholia ad X. loca ex actis Apost. 4. *Groning.* 1712. Vide plura hujus Auctoris No. 5.

Apologia Ecclesiæ Anglicanæ Græce versa 12. *Oxon.* 1614

S. *Augustini* (*Aurel.*) Opera omnia, Studio Monach. Ord. St. Benedicti. fol. *Antverp.* 1700. 12. voll.

—— Eorundem, Tom 11. 12. Separatim.

—— Enarrationes in Psalmos. fol. *Antverp.*

—— Epistolæ CCLXXIIX. 4. *Altdorf* 1668

—— Aureum Votum. 8. *Erfurt.* 1665

—— Speculum. 8. *Romæ* 1679

—— De Doctrina Christiana. 12. *Leyd.* 1641

—— Opuscula quædam Selecta. 12. *Bruxel.* 1656. 1673

Bergeri (*Jo. Henr.*) de Jure fisci, & enarratio Leg. Cod. qui & adversus quos in integrum restitui non possunt. 4. *Lipsiæ* 1705.

—— Disquisitio utrum & quo usque surdi ac muti feudorum sunt capaces. 4. *ibid.* 1707

—— Annotationes in Lancelotti Institutiones Juris canonici, ad easque Casp. Ziegleri animadversiones. 4. *Vitemberg.* 1710

—— Resolutiones legum obstantium, quæ in compendio Juris Lauterbachiano expromuntur. 8. *ibid.* 1699

—— Dissertationes Juris Selectæ. 4. *Lipsiæ* 1707 vide plura hujus Auctoris. N. 20

Becke (*David vonder*) Barnerus leviter & amice castigatus. 8. *Hamb.* 1675

Abregé de l'Histoire du Concile de Trente, par Pierre Jurieu. 12. *Amsterdam* 1683
Bonne volonté qui s'accommode à la très-bonne volonté de Dieu, par Foulon. 12. *Liege*. 1651
Bonnes & saintes pensées pour tous les Jours du mois par Allix. 24. *Amsterdam* 1687. 12. *Geneve*. 1680
Bossuet (Jacq. Benign.) Catechisme du Diocese de Meaux. 12. *Paris* 1687
—— Explication de la Prophetie d'Isaïe, sur l'Enfantement de la Ste. Vierge, & sur la passion de N. Seigneur. 12. *Paris* 1704
Droit de la Nature & des Gens, ou Systeme General, de Morale, Jurisprudence, Politique, traduit du Latin de Puffendorff, par Mr. Barbeyrac, avec les notes du traducteur. Sec. Edition augmentée considerablement 4. *Amsterd*. 1712
Curiositez de la Nature & de l'Art sur la Vegetation, par Vallemont. 8. *Bruxelles* 1709
Amusemens Serieux & Comiques. 12. *Amsterd*. 1709
Antiquités des temps, retablie & defenduë contre les Juifs, & les Nouveaux Chronologistes. 4. *Paris* 1687
—— Histoires & choses remarquables de la Ville d'Amiens, par la Morliere. 4. *Paris* 1627
Apollon ou l'Oracle de la Poësie Italienne & Espagnolle par du Puis. *Paris* 8. 1644
Apologie Royale pour Charles I. Roi d'Angleterre, par Saumaise. 4. *Paris* 1680
Chirone Itinerante, overo Instruttione per un Aio destin. au assistere a viaggi del Conte Caprara. 12. *Venet*. 1688
Circe di Gio. Batt. Gelli. 8. 1619
Grammatica Francesa] en Español por el P. Fr. Diego de la Encarnacion. 8. *Douay* 1624
Burnet (Gilbert) Some passages of the life and Deat of John Earl of Rochester. 8. *Lond*. 1700
Anastasius (Joan.) der Leecken Wegwyser. 8. *Amst*. 1631

Andal

JOURNAL
DES
SÇAVANS,

Pour le Mois de

NOVEMBRE

1712.



A AMSTERDAM,
Chez les JANSSONS à WAESBERGE.
MDCCXII.

—— De procidentia uteri. 8. *ibid.* 1683

Beguini (*Joh.*) Tyrocinium Chymicum. 8. 16
Amstel. 1656

Behrens (*Corn. Berth.*) Selecta medica de medicinæ natura & certitudine. 4. *Francof.* 1702

—— Selecta Diætetica, seu de recta ac convenientc ad Sanitatem vivendi ratione tractatus. 4. *ibid.* 1710

Aristotelis Mechanica Gr. Lat. Monantholi 4. *Lugd. Bat.* 1600

—— Physicorum libri IV, cum commentariis Joan. Grammatici, cognomento Philoponi. fol. *Venet.* 1559

—— De Arte Rhetorica Gr. Lat. Schraderii 4. *Helmst.* 1641

—— De Poëtica Liber Gr. Lat. cum notis Sylburgii & Dan. Heinsii. 8. *Cantabr.* 1626

—— De Naturali auscultatione ex versione & notis Pacii Gr. Lat. 8. *Hanov.* 1629

—— Politica Gr. Lat. cura Hermanni Conringii. 4. *Helmst.* 1656.

—— Idem cum paraphrasi Dan. Heinsii & notis Sev. Christ. Olpii. 4. *Jenæ* 1660. vide plura. No. 7. 20

Arma Anserina sive Armatura Epistolaris. 12. *Lugd. Bat.* 1679

Arndii (*Josuæ*) Trutina Statuum Europæ. 8. *Rostoch.* 1668

—— Artificium Oratorium. 12. *Witteb.* 1652. vide plura hujus Auctoris. No. 17.

BOuclier de la pieté Chrétienne, tiré desquatre maximes de l'Eternité. 8. *Amsterd.* 1706

—— De la foi Chrétienne mis par Dialogues. 12. *Leide* 1602. 16. *Saumur.* 1603

Bouhours Jesuite convaincu de ses Calomnies contre Messrs. de Port Royal. 12. 1700

Bouquet d'Eden, ou Recueil des prieres & meditations par Abr. Preye. 12. *Hanau.* 1673

Dendrologie ou la forest de Dodonne, par Howel. 4. *Paris.* 1641.

[illegible]is de Flandes Fr. Estrada. 8. *Amberes* 17[illegible]

JOURNAL DES SCAVANS,

5

Pour le Mois de Novembre MDCCXII.

---

*LE JUGEMENT D'HERCULE, *ou Dissertation sur un Tableau, dont le Dessein est pris de* ‡ *l'Histoire de Prodicus qu'on trouve dans les* Choses Memorables *de Xenophon*, LIV. II.

INTRODUCTION.

I. AVANT que d'entrer dans l'examen particulier de ce TABLEAU, il ne sera pas inutile de remarquer, que par le

 mot

* Cet Article, qui a été communiqué au Libraire d'Amsterdam, ne se trouve pas dans l'Edition de Paris.

‡ Pour bien entendre cette Dissertation, il est bon d'avoir devant l'Esprit les principales circonstances de l'Histoire de *Prodicus* : & comme bien des Lecteurs pourroient n'être pas à portée de la lire dans *Xenophon*, en voici un Abregé, où l'on a eû soin de n'omettre aucune des Circonstances qui peuvent servir à faire mieux comprendre les Raisonnemens de l'Auteur de cette Dissertation.
» HERCULE ayant atteint l'adolescence, se retira en un

mot de *Tableau* il faut entend
ge qui non seulement differe
nomme *Portrait*, mais enco
ces sortes de Peintures vague

„ un jour dans un Lieu solitaire, t
„ extrême irresolution sur le pa
„ prendre pour se conduire heure
„ monde : sur quoi deux grandes
„ rurent à lui, & le vinrent abord
„ très-bonne mine, & sentoit fort
„ ses attraits étoient naturels ; Elle
„ pre : il paroissoit beaucoup de
„ yeux, & une admirable modest
„ gestes : Elle étoit vêtuë de blanc
„ beaucoup d'embonpoint, & sem
„ te : Elle s'étoit fardée pour av
„ blanc & plus vermeil ; Elle contr
„ re afin de paroître plus droite : S
„ pleins d'assûrance & d'effronte
„ vêtuë à l'avantage pour faire é
„ se regardant souvent elle-même,
„ l'on jettoit les yeux sur elle. C
„ rent près d'Hercule, celle-ci v
„ la Premiére qui marchoit toûjour
„ court au devant, & s'étant appr
„ Heros lui fait un discours pour
„ suivre où elle avoit dessein de le
„ ce qu'elle dit, tend à lui inspi
„ & l'Amour des Plaisirs les plus se
„ le lui ayant demandé son Nom,
„ que ceux qui l'aiment, l'appellen
„ mais que ses Ennemis, pour la
„ lui donnent le nom de VOLU
„ moment l'autre Femme qui s'é
„ prenant la parole à son tour, r
„ cule, qu'il sera comblé de bonh
„ re, s'il veut se tourner de son

dantes, qu'on repreſente en freſque ſur des Murailles, des Voutes, des Eſcaliers,

„ une vie toute oppoſée à celle qu'on vient de lui „ indiquer ; s'il veut s'exercer le Corps & l'Eſ- „ prit, travailler, ſuer, prendre de la peine pour „ ſe rendre capable de former de hautes entrepri- „ ſes & les executer avec ſuccès. Sur cela la Vo- „ lupté s'aviſe d'interrompre la Vertu, pour dire à „ Hercule, que le Chemin que lui montroit ſa „ Rivale pour le conduire au Bonheur, étoit fort „ long & fort penible ; & qu'Elle vouloit lui en „ enſeigner un plus court & plus aiſé. Mais la „ VERTU reprenant ſon Diſcours, fait voir au „ long, que rien n'eſt moins capable de conduire „ au Bonheur qu'une vie molle & voluptueuſe ; „ & qu'au contraire par la vie temperante & la- „ borieuſe que la Vertu recommande à ſes Secta- „ teurs on parvient infailliblement à une ſolide „ Felicité, dont l'effet s'étend même au delà de „ la Mort.“ C'eſt là l'Hiſtoire de *Prodicus*. Elle a été heureuſement commentée par un vieux Poë- te François dans deux petites Stances que je vais tranſcrire ici. Je penſe qu'elles plairont par leur naïveté.

Le Sentier de la Vertu
N'eſt un grand chemin battu
Où tous Viateurs arrivent.
C'eſt un ſommet haut & droit,
Eſpineux & fort eſtroit,
Auſſi, peu de gens le ſuivent.

Heureux qui pour y monter
Tout labeur peut ſurmonter,
Quelque danger qu'il y voye :
Celui qui jadis naſquit
D'Alcmene, le Ciel acquit,
Ayant eſleu cette voye,

dans des Eglises, ou dans des Palais, &c.

2. Il est bon d'observer encore, que l'essence d'un Tableau ne dépend en aucune maniére de la forme ou de la dimension de la Toile, ou de la Planche sur laquelle on le peint. Car toute Substance ou Matiére colorée peut servir de fond au Tableau; & peu importe qu'elle qu'en soit la forme; qu'elle soit ovale, ronde, ou quarrée. Mais ce qui fait qu'un Ouvrage de Peinture merite veritablement le nom de Tableau, c'est lorsque l'Ouvrage constituë une Piéce où regne l'Unité, & la Simplicité, une Piéce dont toutes les Parties sont rëünies sous une seule vûë, & formées sur un Plan simple & déterminé qui fait que cet Ouvrage ne compose qu'un seul Tout par le rapport nécessaire qui se trouve entre toutes ses Parties, tel qu'est le rapport qui se trouve entre les Membres d'un seul Corps: de sorte qu'un Ouvrage qui seroit composé de Figures rangées d'une autre maniére, & où l'on ne rencontreroit pas le rapport & l'union que je viens de marquer, ne meriteroit non plus le nom de Tableau, à proprement parler, qu'une Piéce de Peinture meriteroit celui de Portrait, où l'on auroit peint les Bras, les Jambes, les Yeux & la Bouche d'une certaine Personne sans les placer & arranger selon la juste proportion que toutes ces Parties ont en effet dans cette Personne.

3.

3. La même Regle a lieu dans les dégrez inferieurs de la Peinture. Car le Peintre qui s'attache uniquement à représenter des Fleurs, est obligé d'étudier la forme des Festons, & de tracer sur un certain Ordre d'Architecture des Vases, des Canistres, des Piedestaux, & telles autres choses, pour faire un Tout-ensemble réüni dans une juste proportion suivant les Régles de la Perspective, eû égard à la forme de chaque Fleur, & à l'harmonie des Couleurs qui en doit resulter; ce qui seul peut procurer à son Ouvrage le nom de *Composition*, de *Piéce*, ou de *Tableau*.

4. A plus forte raison est-il nécessaire d'appliquer cette Régle aux Ouvrages d'Histoire, où l'on ne représente pas seulement des Hommes, mais des Mœurs & des Passions Humaines. C'est, dis-je, dans ces Ouvrages qu'on doit conserver plus exactement l'Unité selon les Régles les plus sévéres de l'Art Poëtique, pour faire que la Vraisemblance qui est la *Verité Poëtique*, se trouve dans la représentation d'un Fait ou d'un Evenement historique, comme je vais le montrer en particulier dans la Dissertation suivante, où j'ai dessein d'examiner un Tableau où l'on voit le jeune Hercule qui s'étant retiré dans un Lieu solitaire pour déliberer sur le genre de vie qu'il devoit suivre à l'avenir, est abordé, comme dit notre Historien Poëtique, par deux

deux Déesses, la VERTU & la VOLUPTE', qui se présentent à lui pour l'entraîner par leurs Discours chacune dans son Parti. C'est de l'impression qu'Elles firent l'une ou l'autre sur l'Esprit de ce jeune Heros que dépend uniquement son Caractére; de sorte que ce Tableau, que j'intitule JUGEMENT D'HERCULE, peut encore être nommé, aussi bien que l'Histoire qu'il represente, l'EDUCATION D'HERCULE.

CHAPITRE I.

Sur l'Ordonnance du Tableau en général.

1. A CONSIDERER cette Histoire par rapport au Temps, on peut la représenter, ou (1) dans l'Instant que les deux Divinitez (la Vertu & la Volupté) abordent Hercule pour se disputer le cœur de ce jeune Heros: ou (2) quand Elles ont commencé leur Dispute : ou (3) lorsque la Dispute est fort avancée; & qu'il semble que la Vertu va gagner le dessus.

2. Selon la prémiére Idée, Hercule doit paroître surpris de la nouveauté de ces Objets. Il admire; il contemple; mais il n'est pas encore interessé. Selon la seconde idée, il est interessé, partagé & en suspens. Et selon la troisiéme, il est travaillé, agité & tourmenté par des Passions contraires. Combattu par l'Inclination vi-

cieuse

euſe qui fait ſes derniers efforts ſur ſon me, il eſt, pour ainſi dire, à l'agonie; par tout le ſecours que peut lui prêter Raiſon, il tâche de ſe debarraſſer de ette Enchantereſſe, & de rompre entiérement avec elle :

Et premitur Ratione Animus, vincique laborat:

„La Paſſion par la Raiſon preſſée
„Ne cede qu'à regret.„

3. C'eſt au dernier de ces Temps qu'on eſt déterminé dans notre Tableau ; parce ue c'eſt l'Inſtant qui peut le mieux ſervir exprimer le grand Evenement de l'Hiſtoire, je veux dire la Reſolution d'Hercu-, & le choix qu'il fit, en conſéquence e ce dernier Combat, d'une Vie auſtere laborieuſe ſous les auſpices de la Vertu, n s'attachant à délivrer le Genre Humain e l'Oppreſſion & de la Tyrannie. C'eſt un Tableau qui repréſente vivement cet ffet célèbre de l'incertitude de ce Heros u'on peut nommer proprement & à juſte tre *le Jugement d'Hercule.*

4. On peut encore repréſenter cette Hiſtoire dans un quatriéme Temps, c'eſt-dire dans l'inſtant qu'Hercule eſt entiérement gagné par la Vertu. Mais comme n ce cas-là, les Marques de cette détermiation abſoluë éclateroient tout ouvertement dans l'attitude & dans l'air de ce jeu-

12. Si pour faire entrer dans un Tableau quelque partie d'un Temps passé ou à venir, on prétend employer d'autres moyens que ceux que je viens de marquer, on péchera ou contre la Verité, en représentant des Choses opposées & tout-à-fait incompatibles, ou bien contre l'*Unité & la simplicité du Dessein*, qui est de l'essence de la Piéce. Cette derniere meprise se fait voir dans un Tableau lorsque le Spectateur en suspens ne peut décider laquelle des differentes parties successives d'une Action, on a voulu précisement représenter. Or il est certain qu'ici comme dans tout autre Ouvrage de Peinture ou de Poësie, *Ce qui est principal, doit éclater d'abord sans laisser aucune incertitude dans l'Esprit.*

13. La Régle de l'*Unité du Temps* une fois établie, si l'on demande à un Peintre qui aura peint cette Histoire du *Jugement d'Hercule*, lequel de ces quatre Temps specifiez ci-dessus, il a eû dessein d'exprimer dans son Tableau, & qu'il ne puisse pas répondre nettement & sur le champ, *C'est celui-ci, c'est celui là*; il est tout visible qu'il ne s'est jamais fait une veritable idée de son Ouvrage, & de l'Histoire qu'il vouloit représenter. De sorte que, s'il avoit très-bien exprimé toutes les autres beautez requises dans un Tableau, ce seul manquement feroit voir qu'il n'est point Peintre, qu'il est absolument incapable

qu'un Peintre a fait choix du Temps dont il veut se servir pour représenter une Histoire, il n'est plus en droit de tirer avantage d'aucune autre Action que de celle qui est actuellement présente. Car si l'on passe le Présent d'un seul moment, on peut le passer de plusieurs années. Et dès-lors on pourra avec autant de raison repeter plusieurs fois la même Figure, & représenter dans un seul Tableau d'Hercule qui étouffe des Serpents dans son Berceau, & combat dans un âge plus avancé, l'Hydre, Geryon, & Cerbere ; ce qui seroit un Amas confus de plusieurs Morceaux d'Histoire, & non un veritable Tableau & une Piéce unique & complette.

8. Il est pourtant permis quelquefois de se servir de quelques Emblêmes ou expressions énigmatiques pour représenter l'Avenir ; comme lorsqu'on donne au jeune Hercule âgé de 10 ou 12 ans une petite Massuë ou la peau d'un jeune Lion, comme on le voit souvent dans les meilleures Antiques. Mais quoi que l'Histoire n'eût jamais dit qu'Hercule dans une grande jeunesse eut tué un Lion, cette pratique ne seroit pas incompatible avec la Verité Poëtique, qui admet & même présuppose la *Prophetie* ou le *Pronostic*, au sujet des Actions & de la vie des Grands Hommes. Outre qu'ici le Genie naturel du jeune Hercule peut suffire tout seul à lui faire mar-

manier les armes, & porter sur lui, comme par jeu, ces marques d'un Heros à venir.

9. Il ne reste donc point d'autre moyen de faire deviner l'Avenir, ou de rappeller la memoire du Passé sans violer la Verité Historique, & l'Unité du Temps & de l'Action, que de se servir de Faits, & d'Actions qui ayent veritablement subsisté tout à la fois, ou qui, selon le cours de la Nature, puissent fort bien exister dans un seul & même instant. C'est une Régle importante. Je la nommerois *Régle de Consistance*, si l'on veut me passer ce mot.

10. Mais, dira-t-on, le moyen d'exprimer quelque Changement de Passion dans un sujet, puisque ce changement ne peut se faire que par succession de temps; & qu'en ce cas-là, la Passion qu'on supposera présente, demanderoit une attitude & des traits tout differens de ceux qui avoient paru immédiatement auparavant? Je répons à cela que nonobstant la Passion principale & dominante, on a toûjours la liberté de laisser dans son sujet les traces de celle qui vient de disparoître; de sorte qu'on peut non seulement faire voir une Passion naissante avec une Passion mourante, mais ce qui est bien plus, une Passion forte & déterminée avec la Passion contraire déja bannie & dissipée; comme, par exemple, lorsque des traces de pleurs,

& des marques d'abattement restent encore dans une Personne nouvellement transportée de joie à la vûë d'un Ami ou d'un Parent qui auroit été pleuré pour mort un moment auparavant.

11. On anticipe encore l'Avenir par les mêmes moyens qu'on emploie pour rappeller le souvenir du Passé. C'est ce que ne manqueroit pas de faire un habile Peintre qui auroit entrepris de peindre l'Histoire d'Hercule dans le troisiéme Temps qui doit faire le sujet de notre Tableau. Car dans cette Action momentanée, Hercule demeurant encore dans une situation qui marqueroit du doute & de l'incertitude, feroit pourtant voir que dans son Ame le fort du combat est déja passé, & que la Victoire commence à se déclarer en faveur de la Vertu. Cette Transition qui semble d'abord si mysterieuse, ne sera plus si difficile à comprendre si l'on considere que les mouvemens du Corps ne suivant pas immédiatement ceux de l'Esprit, il peut fort bien arriver, que, lorsque l'Esprit vient à prendre tout d'un coup une nouvelle détermination, les parties du Corps les plus agiles & les plus animées, comme les Yeux & les Muscles qui sont autour du Front & de la Bouche, devancent de quelques momens d'autres Parties moins agiles & moins promptes à changer de situation.

ſeulement comme l'effet naturel d'une grande attention, & d'une extrême application d'Eſprit, mais pour donner par ce moyen à la Vertu l'air de Majeſté & de Superiorité qui lui convient dans cet inſtant-là que la ſolidité de ſon Diſcours, la force de ſon Eloquence, & tous ſes autres Charmes doivent lui avoir déja gagné le cœur de notre Heros. Cette idée du ſublime qui doit éclater dans le Diſcours & dans les Raiſonnemens de la Vertu, ſeroit entiérement perduë ſi dans le moment où elle employeroit tout ce que l'Action peut avoir de plus vehement & de plus vif, elle paroiſſoit interrompuë par la Voix importune de ſon Auditeur. Une telle Image choqueroit l'Ordre, l'Hiſtoire, & la Bienſeance. On peut remarquer ici en paſſant une ſottiſe aſſez ordinaire à pluſieurs de ceux qu'on compte pour grands Maîtres en Peinture, qui dans une Aſſemblée de Perſonnes qui paroiſſent agir enſemble & participer à un ſeul Fait en commun, en repréſentent non ſeulement deux ou trois, mais davantage, & quelquefois tous enſemble, parlant actuellement, ce qui fait à l'œuil le même effet qu'une pareille Converſation feroit pour l'oreille, ſi l'on étoit obligé de l'écouter.

CHA-

fion qu'il va faire en faveur de la Ver-
ne lui coûte pas peu.

. Si l'on aime mieux employer la for-
Admiration pour exprimer la Paſſion
ninante d'Hercule, on peut alors faire
noître la Paſſion inferieure qui reſiſte
ore, par une eſpéce d'horreur ou de
nte où le jette la penſée des peines &
travaux qu'il lui faut endurer dans le
nin rude & plein de rochers qui paroît
côté de la Vertu.

. On peut encore repréſenter Hercule,
ıme ne regardant ni la Vertu ni la Vo-
é, mais aïant les yeux tournez vers ce
min eſcarpé & tout coupé de rochers,
lui montre la Vertu, ou vers un Val-
, que lui montre la Volupté, tout
vert de Fleurs, & de belles & char-
ıtes Prairies. Et dans ce cas-là, on
: ſe régler pour les Attitudes ſur les
portions déja marquées, autant qu'il
ıeceſſaire de s'y conformer pour faire
ir de quel côté panche le Jugement
ercule.

Au reſte, de quelque maniére qu'on
prenne pour deſſiner Hercule dans cet-
ccaſion, il ne faut pas que par l'ou-
ure de ſa bouche, on par quelque au-
ſigne de cette nature le Spectateur puiſ-
outer s'il parle, ou s'il ſe tait. Car il
abſolument qu'il ſoit dans le ſilence,
ıue la choſe ſoit bien marquée, non
ſeule-

Marque charactériſtique, & par où elle eſt aſſez diſtinguée ſans qu'Elle porte un Caſque, une Lance ou un Habit militaire. Et par là l'Oppoſition entre Elle & ſa Rivale ſeroit plus juſte & plus reguliere. Mais, dira-t-on, à ces Enſeignes peut-être ne ſera-t-Elle reconnuë que des Savans. Peut-être qu'oui. Mais en ce cas-là, les autres n'y perdroient pourtant rien ; & parmi les Eſprits les plus vulgaires il ne s'en rencontreroit aucun qui trouvât pour cela la Piéce plus obſcure. Au contraire, ceux qui n'ont aucune connoiſſance de l'Antiquité en général, ni de cette Hiſtoire en particulier, ſeroient bien plus éloignez d'en pénétrer le ſens, ſi voiant une Femme armée, ils s'alloient figurer d'abord que c'eſt une *Pallas*, une *Bellone*, ou quelqu'autre Déeſſe, ou Femme guerriere.

4. Pour la Forme même de la Vertu, Pallas peut fort bien ſervir de modelle, comme Venus pour celle de ſa Rivale. Notre Hiſtorien nous repréſente la Vertu ſous l'image d'une belle Femme, qui avoit la taille grande & le port majeſtueux. Et par tout ce qu'il en dit, il nous fait aſſez comprendre, que, quoi qu'elle ne fut point maigre & n'eut pas le teint have & brûlé, on pouvoit connoître par la fermeté & la couleur de ſes chairs, qu'Elle étoit accoûtumée aux exercices. La *Volupté* par une oppoſition directe & formelle

elle eſt repréſentée avec un embonpoint
un teint vermeil qui donnent à connoî-
e ſes Mœurs, & font ſentir qu'Elle tient
milieu entre le Caractère d'une *Venus*,
celui d'une *Bacchante*.

5. Pour l'Attitude de la Vertu, quoi
u'il ne ſoit guere convenable d'employer
Emblême dans une Piéce Hiſtorique com-
me celle-ci, on pourroit cependant par
un coup d'addreſſe raprocher cette Figure
le celle qu'on donne à la Vertu dans des
Medailles & d'autres Piéces de cette natu-
re. Pour cet effet, il faudroit la repré-
ſenter plantée ferme ſur un pié, tenant
l'autre un peu avancé & élévé ſur un mor-
ceau de terre ou de rocher à la place du
Caſque ou du petit Globe ſur quoi on lui
voit ordinairement mettre le pié d'un air
triomphant, dans la plûpart des *Piéces em-
blematiques*.

6. A l'égard des Mains qui dans la ve-
hemence de l'Action ſont toûjours emplo-
yées & en mouvement, il eſt viſible qu'au
moins celle qui eſt libre & ne tient point
la Lance ou l'Epée, doit conrribuer à
ſoûtenir le Diſcours par un Geſte paſſion-
né & emphatique. La Vertu doit donc
avoir cette main tournée, ou vers le
Chemin des Rochers qu'elle doit indiquer;
ou ſimplement en haut vers le Ciel; ou
vers le Chemin des Fleurs & des Vallons,
deteſtant, ce qui s'y trouve, ou enfin du
côté

la Vertu se propose d'inspir
Il me semble pourtant que
de la Vertu paroîtroit avec
vantage, si tenant legerem
ou l'Epée Imperiale, la mai
bas, elle se servoit de cette
pour donner à connoître la
ces pensées, c'est-à-dire, le
fait de la Volupté, ouvrant
deux ou trois doigts comme
veulent rejetter ou éloigner
avec dedain; & si haussan
temps le Bras & la Main libr
niére qu'on vient de dire,
faire entendre aussi le prém
mens que j'ai indiquez, & m
me au doigt à Hercule le
doit tenir pour parvenir à la ve

CHAPITRE

, & la Bienſeance exigent, que dans cet
ſtant la Volupté paroiſſe la bouche fer-
ée. Elle ne devroit parler que des yeux;
je regarderois comme un coup de Maî-
e de pouvoir la repréſenter de telle ſorte
u'il parût évidemment qu'en tournant ſes
eux pour chercher ceux d'Hercule, Elle
i trouvât la tête & le viſage tellement
ournez d'un autre côté qu'Elle ne pût pas
ppercevoir encore la Paſſion naiſſante de
e Heros en faveur de ſa Rivale. Car en
e cas, Elle feroit toûjours en droit d'éta-
er ſon air folâtre & careſſant, par la rai-
on qu'Elle n'auroit encore rien vû qui
ût lui donner du mécontentement.

2. Elle peut être, ou debout, ou pan-
chée, ou aſſiſe, ou couchée par terre,
comme il plaira au Peintre, qui aiant u-
ne ſi grande liberté par rapport à cette
Figure, peut en profiter extrémement à
l'avantage des deux autres Figures aux-
quelles celle-ci doit être aſſujettie comme
la derniére & la moins importante.

3. Une grande difficulté qui ſe rencon-
tre dans l'ordonnance de cette Figure,
c'eſt que malgré l'Indolence & l'air lan-
guiſſant qu'on doit donner à la Volupté,
il faut lui donner tout le mouvement dont
Elle a beſoin pour faire connoître l'Action
qu'Elle a en vûë, qui eſt d'attirer Hercu-
le de ſon côté, c'eſt-à-dire, pour mon-
trer à ce jeune Heros le chemin des Fleurs
&

& des Prairies où Elle voudroit le conduire. Or si cette Action étoit trop marquée, non seulement l'air moû & nonchalant qu'il faut lui donner, se dissiperoit; mais encore il seroit à craindre, que cette Action ne la fit paroître parlant actuellement, ou que par une espéce d'équivoque en Peinture, le Spectateur ne fût porté à douter si elle parle ou non, ce qui seroit contraire à ce que nous avons établi touchant la nécessité qu'il y a de faire regner le silence dans toute la Piéce en faveur de la Vertu qui seule doit parler dans le troisiéme des quatre Temps que nous avons distingué dans notre Histoire.

4. A partager ainsi l'Action de la Volupté selon le raisonnement que je viens de faire, il reste à peine une cinquiéme partie d'Action pour désigner cette sorte de mouvement qu'elle doit employer pour tâcher d'attirer Hercule de son côté. Tout le reste devroit être reservé pour exprimer sa mollesse & sa langueur, Passion qu'il faudroit marquer absolument par la situation du Corps & de la Tête. L'une de ses mains entiérement libre ne devroit lui servir qu'à soûtenir avec peine ce Corps languissant; & si Elle doit emploier l'autre main à indiquer le Chemin delicieux qu'elle veut recommander à Hercule, il faudroit qu'Elle le fit d'une maniére imparfaite & d'un air fort négligé, comme

une

une personne qui aiant cessé de parler seroit lasse & épuisée.

5. Pour ce qui regarde la Forme de la Volupté, son Teint, & tout ce qu'on peut dire de plus de son Action & de ses Maniéres, il est aisé de s'en faire des idées justes sur l'opposition que la Description qui a été donnée ci-dessus de la Vertu, met entre la Vertu & la Volupté.

CHAPITRE V.

Des Ornemens de la Piéce, & principalement des Draperies & de la Perspective.

1. TOUT le Monde sait quelle liberté les Peintres ont accoûtumé de prendre à l'égard des Couleurs des Habits, & des autres Draperies qu'ils dessinent dans leurs Piéces Historiques. S'ils ont à peindre une Assemblée du Peuple Romain, ils nous representent des Personnes avec des habits de differente couleur, quoi qu'il soit assûré qu'à Rome tous les habits du menu Peuple étoient à peu près de la même couleur. Les Egyptiens, les Juifs & d'autres Peuples de l'Antiquité ressembloient aux Romains par cet endroit-là, autant qu'on peut le conjecturer; & le même usage se voit encore en Espagne, en Italie, & parmi quelques autres Peuples de l'Europe. Mais cette uniformité de couleur produiroit un mauvais effet dans

dans la Peinture, qui par cette raison ne fait pas scrupule de nous représenter des Philosophes, & même des Apôtres avec des habits de couleur fort differente. Il est absolument nécessaire qu'ici la Verité Historique cede à la Verité Poëtique, qui ne se régle pas entierement sur la *réalité*, mais sur la possibilité ou la vraisemblance. Du reste, un Peintre qui dans ce point se sert des Privileges de son Art, doit le faire avec beaucoup de retenuë & de discretion, car lorsqu'il donne à ses Philosophes ou à ses Apôtres des habits de differentes couleurs, il faut qu'il prenne garde que les Couleurs ne soient pas d'une grande beauté, ou que ces sortes de Personnages ne paroissent pas dans sa Piéce avec la magnificence de nos Grands Seigneurs d'aujourd'hui.

2. D'un autre côté, lorsqu'un Peintre prend pour sujet une Entrée, ou un Triomphe, où la Pompe & la Magnificence paroissoient effectivement dans tout leur lustre, & avec un étalage & un entassement des plus brillantes Couleurs, il doit s'étudier, sans égard pour la Verité historique, à cacher & à diminuer une grande partie de ces Objets éclatans ; sans quoi il y auroit dans son Tableau une confusion, une contrarieté, & un combat de Couleurs qui seroit insupportable à la vûë.

3. Il

3. Il faut donc que l'habile Peintre dans cette partie de son Ouvrage, comme dans toutes les autres, s'attache principalement à bien connoître le rapport & la correspondance des Objets qu'il doit représenter. Et dans cette vûë il doit se former l'idée d'une certaine *Unité* qui bien executée produit cet effet, que de toutes les Couleurs répanduës dans son Ouvrage il en resulte, pour ainsi dire, *une Espéce particuliére & toute nouvelle*, semblable à ces Compositions de Musique, où les differens Airs, comme vous diriez les *Sonates*, les *Entrées*, ou les *Sarabandes*, constituent des Espéces differentes & distinctes, de sorte qu'on peut presque dire de chacun de ces Airs, qu'il a un genie particulier, qui distingue, par exemple, une telle Sarabande de toute autre Sarabande, & une Sonate de toutes les autres Sonates.

4. Ainsi l'Harmonie de la Peinture demande que sur quelque Ton qu'un Peintre ait commencé sa Piéce, il la finisse toûjours sur ce même ton: ce qui doit être réglé par la Figure Principale ou par les deux ou trois Figures qui tiennent ce rang-là dans un Tableau où il y a plusieurs Figures. Car si le Peintre vient à donner un certain éclat de Couleur à sa Figure Principale, il faut qu'à proportion les autres Figures participent au même genie. Mais si au contraire il avoit donné un coloris

plus ſimple à ſa Figure Principale, alors les autres Figures devroient être d'une ſimplicité extraordinaire pour qu'un ſeul & même Eſprit regnât dans toute la Piéce.

5. C'eſt dequoi notre Tableau d'Hercule va nous fournir un Exemple très-ſenſible. Car comme ce Heros, qui doit paroître penſif, ſombre, & preſque nud, n'ayant pour tout habit qu'une peau de Lion qui eſt d'une Couleur fort obſcure, ne peut être peint avec des Couleurs vives & éclatantes, il faut abſolument que dans les autres Figures ou parties de l'Ouvrage, le Peintre emploie des Couleurs ſubordonnées, qui ſoient douces, & pour ainſi dire, tranquilles & repoſées. Or ſi dans ce Tableau le Peintre vouloit s'attacher au ſens litteral de l'Hiſtorien qui nous repréſente la Vertu ſous des habits d'une blancheur éclatante, il eſt viſible qu'il gâteroit ſa Piéce. Dans cette occaſion, comme dans toutes les autres de cette nature, le Peintre doit imiter le bon Poëte, qui après avoir fait choix d'un ſujet public & connu, ne s'attache pas ſcrupuleuſement & en ſimple Traducteur ou Copiſte à tout ce qu'en aura déja dit un Poëte ou un Hiſtorien, mais ſe le rend propre, & en fait un Ouvrage veritablement nouveau & original, ſelon cette ſage inſtruction d'*Horace*,

Publica materies privati juris erit, ſi

Nec circa vilem patulúmque moraberis orbem;
Nec verbum verbo curabis reddere fidus
Interpres. De Arte Poëtica, v. 131, &c.

6. Pour ce qui regarde la Perſpective, c'eſt-à-dire la ſcene de notre Tableau, il faut qu'on puiſſe comprendre du prémier coup d'œuil, que tout ſe paſſe à la Campagne & dans un Bois ou Bocage retiré. Car il ſeroit ridicule de faire voir de l'Architecture ou d'autres Piéces qui emporteroient des idées de compagnie, d'affaire ou de divertiſſement, dans un Lieu qu'on a choiſi pour deſigner une Retraite deſtinée à de profondes meditations. D'ailleurs, ſelon les Poëtes, jamais les Déeſſes & en général les Etres divins ne ſe montroient volontairement aux hommes que dans des Lieux tout-à-fait deſerts & ſolitaires. Sur quoi il ne ſera pas inutile de [r]emarquer, que notre Hiſtorien prend [p]laiſir à parler par avance de l'Endroit re[t]iré qu'Hercule avoit choiſi, auſſi bien [q]ue de ſes Penſées pleines de doute & incertitude qui précederent la Viſion ou [A]pparition des deux Déeſſes, qui dès-là [pe]ut fort bien paſſer pour un Songe, [ma]is un Songe Raiſonnable & Divin.

[7]. A l'égard du Palais ou Château élevé [sur l]e haut d'une Montagne qu'on donne [à la] Vertu par voie d'Emblême dans des Pié

Piéces assez connuës, il n'en paroît aucune trace dans notre Histoire; & une pareille Image pourroit même reveiller des Idées étrangeres, & contraires au Goût qui doit regner dans ce Tableau. D'ailleurs, il n'y a rien à opposer à ce Château de la part de la Volupté; & ce défaut de Contraste détruiroit entiérement la simplicité & la justesse de l'Ouvrage.

8. Une autre raison qui doit empêcher que notre Tableau ne soit paré de Perspective, ou d'aucun autre Ornement de cette nature, c'est que ces Ornemens n'y étant pas nécessaires, ne feroient que troubler la vûë en la détournant du Sujet principal qui est l'Histoire & l'Action. Car tout ce qui n'est pas essentiel à l'Action, ne sert qu'à confondre le spectacle, & à distraire l'Esprit du Spectateur; sur tout, si ces Parties Episodiques sont représentées avec tant de force, qu'elles entrent en concurrence avec le Sujet principal, jusqu'à lui disputer le prix. Il faut qu'à la vûë d'un Tableau l'on puisse reconnoître d'abord, si l'Ouvrage est Historique & Moral, ou Naturel & de pure Perspective. Si c'est la derniére Espéce qu'on veut décrire dans sa perfection, l'*Humanité* & les *Mœurs* doivent ceder; & l'Ouvrier auroit tort alors de chercher *le Beau* dans les Mœurs, & de tâcher d'embellir les Figures des Dieux & des

Hom-

Hommes qui entreroient par hazard dans une telle Piéce. D'un autre côté si l'on veut peindre l'Histoire; si c'est *l'Humanité*, la Morale, & ce qu'en Poësie on nomme *les Mœurs*, qu'on ait dessein de représenter, c'est alors l'autre Espéce qui doit ceder à son tour. Dès là toute autre Grace ou Beauté doit être sacrifiée à la veritable Beauté de cette derniere Espéce. Car rien n'est plus laid que de confondre plusieurs Beautez ensemble. Et par tout où l'assujettissement des Parties n'est point absolu & parfait, la Confusion y est inévitable.

9. J'entens ici par *Morale* toute sorte de Représentations judicieuses des Passions Humaines, sans en excepter même les *Batailles* où l'on exprime plusieurs dégrez de Valeur, d'Intrepidité, de Crainte & de Colere; & où les Chefs & les Heros (comme les *Alexandres* & les *Constantins*) paroissent avec un calme & une sérénité d'Esprit toute particuliére, ce qui est extrémement moral.

10. Cependant comme la Morale doit être traitée tout autrement dans un Poëme que dans l'Histoire, ou dans quelque autre Ouvrage Philosophique, il est certain qu'on doit aussi la traiter d'une tout autre maniere dans un Tableau, que dans l'Histoire, ou même dans un Poëme. Et c'est faute d'entendre ce Princi-

qu'en voulant rendre un Tableau fort docte & fort moral, on le rend bien souvent très-ridicule.

11. Dans les Ouvrages ordinaires de Sculpture, comme les Bas Reliefs, & les Ornemens des Colomnes & des Edifices, on excuse beaucoup de choses. Les Régles mêmes de Perspective y sont alterées, & adaptées à une Economie particuliére, comme cela se voit clairement dans les Colonnes de Trajan, & d'Antonin. Ainsi, dans les Piéces de Gravure, dans les Médailles, & dans tout ce qui ne se montre que par le moien d'une seule substance, comme la Pierre & le Metal, ou simplement par le moyen du Clair & de l'Obscur, comme dans les Tailles douces ou Estampes, on peut encore donner beaucoup au Genre Romanesque, Merveilleux, ou Hyperbolique. A tous ces égards les Savans peuvent recourir librement à l'Enigme & à l'Emblême pour exercer leur Imagination. Il n'en est pas de même dans la Peinture. Comme elle emploie toute la force des Couleurs & leurs differentes especes ; & que s'élevant par tant de dégrez & de Privileges particuliers au dessus de tout autre Genre d'Imitation ou de Fiction humaine, elle aspire plus directement à tromper en effet nos Sens, & à s'en rendre en quelque sorte la maîtresse, elle est nécessairement obligée d'a-

ban-

lonner tout ce qui eſt trop ſavant ou
recherché, pour ſe renfermer dans le
ırel, & conſerver l'apparence la plus
'emblable des Objets qu'elle veut re-
:nter. Sans quoi l'on pourroit toû-
s dire avec Horace, * *Quodcumque
lis mihi ſic, incredulus odi* : „ Tout ce
ıe vous me faites voir de cette manié-
:, me choque, & me paroît incroya-
e & chimerique. "

. Tenons donc pour un Principe certain,
n Tableau Hiſtorique & Moral per-
t beaucoup de ſa grace & de ſa ſimpli-
, ſi l'on y mêloit l'*Emblême* ou l'*Enig-*
'une maniére directe & viſible; com-
ſi par exemple, on y faiſoit entrer le
iaque avec ſes Douze Signes; ce qui
eſſemble point à la Nature, & ne ſau-
tromper l'Eſprit à la faveur d'une Re-
ın ou Créance particuliére, qui peut
:ffet ériger en réalitez les Formes Di-
s, comme ont fort bien vû les meil-
Peintres Anciens & Modernes, qui
s ont repréſenté ces Formes Divines
:un ſelon les Principes de ſa Religion.
dans notre Tableau il n'y a rien qui
abſolument *Emblematique* ou *Enigma-*
e; puiſque les deux Chemins qu'on y
repréſenter, dont l'un conduit à des
hers eſcarpez, & l'autre à des Vallons
is & couverts d'une riante verdure,

Y 5 peu-

* *De Arte Poëticâ*, v. 188.

peuvent fort naturellement & avec beaucoup de vraisemblance se trouver ensemble au pié de quelque Montagne. Mais si sans nécessité l'on s'avisoit de mettre sur le sommet de cette Montagne & au dessus des Nuës le Château ou le Palais de la Vertu, par-là on donneroit d'abord un air énigmatique au Tableau & l'on en détruiroit la simplicité & la vraisemblance.

13. C'est d'ailleurs une chose assûrée, que *moins il y a d'Objets dans une Piéce*, après avoir excepté ceux qui y sont absolument nécessaires, *plus l'Oeuil a de facilité à réünir tout ensemble dans une même vûë, & à le saisir d'un seul regard.* Dans l'Ordonnance d'un Tableau, la multiplication des objets, quoique subalternes, fait que la subordination est toûjours plus difficile à executer. Et si la subordination n'est pas parfaite, l'Ordre, qui fait la principale Beauté d'un Tableau, ne sauroit être parfait. Or la subordination n'est jamais parfaite, que lorsque l'Ordonnance est telle * que l'Oeuil peut non seulement parcourir avec plaisir toutes les differentes parties de l'Ouvrage, étant à tout moment rappellé, pour ainsi dire, au Sujet principal, mais que sans s'arrêter à aucune des Parties, & restant comme immobile sur le milieu du Tableau, il peut tout voir à la fois, d'une maniére agréable & sans aucune confusion. CHA-

* *C'est ce que les Grecs ont heureusement exprimé par ce seul mot* συνοπτόν.

CHAPITRE VI.

Des Ornemens détachez & independans.

IL ne nous reste présentement à parler que des Ornemens détachez & qui nt point de liaison nécessaire avec les ures & la Perspective, comme les Maies, ou Divinitez en l'air, les Vents, Oiseaux, les Animaux, & autres chosemblables qu'on peut mettre dans un bleau sans nécessité, & de gayeté de ir. Mais comme cette Pratique ne cont guere qu'à des *Piéces Comiques* ou *ttes*, notre Ouvrage qui est purement *ue* ou *Tragique*, ne s'en accommode- pas si bien. D'ailleurs, l'Esprit étant urellement porté à chercher du Mystére s tout ce qui appartient à ce genre de nture, & à confondre toûjours l'Emne avec ce qui est purement Historique Poëtique, on ne doit pas lui donner asion de s'égarer, en mettant dans une ce si simple des Parties accessoires, qui ieu d'éclaircir l'Histoire, ou de mieux gner les Personnes, ne serviroient en t qu'à troubler la vûë & le Jugement plus sensez Spectateurs.

Mais, me dira-t-on, peut-être, sera-t-il c possible de démêler l'Action de ces deux mes auprès d'Hercule, si elles ne sont nguées que de la maniére que vous ve-

venez de les décrire? Oui sans doute, & même la découverte seroit immanquable pour toute personne qui auroit du genie, & auroit entendu parler d'Hercule en général, sans avoir jamais lû l'Histoire qui fait le sujet de notre Tableau. Cependant, si l'on aime mieux ajouter quelques marques exterieures & plus parlantes, pour désigner plus expressément la VERTU & la VOLUPTE', on peut le faire d'une maniére fort naturelle. Et voici comment. Selon les meilleurs Philosophes, la Vertu produit en général un double effet, la * *Tolerance* & l'*Abstinence*, c'est-à-dire, en termes plus vulgaires, la *Patience* & la *Retenuë*. On peut mettre un Casque auprès de la Vertu pour désigner la prémiére de ces Qualitez; & une Bride pour marquer la seconde; surtout, puisque ces deux Choses sont essentielles aux Heros, qui en qualité de Guerriers s'appliquoient tous à † dompter des Chevaux, & que ce sont des Instrumens portatifs, que la Femme qui représente la Vertu, peut fort bien avoir porté avec elle.

5. Du

* Καρτερία, Εγκράτεια: C'étoient des Sœurs. La Philosophie Morale & Emblematique des Anciens se plaisoit à les représenter sous cette idée, sur laquelle est fondé ce fameux Précepte, Ἀνέχου καὶ Ἀπέχου, *Sustine & Abstine*.

† *Castor* & *Pollux*: tous les Heros d'Homere, *Alexandre le Grand*, &c.

3. Du côté de la Volupté, quelque Vaiſſelle d'or ou d'argent, où paroitroient en Bas-relief des Satyres, des Faunes ou des Bacchantes, exprimeroit aſſez bien les Débauches de la Table: & quelques Draperies jettées à terre, ou ſuſpenduës à quelque Arbre tout près delà, ſerviroient aiſément à exciter l'idée de la Molleſſe & de la Paſſion amoureuſe. Auſſi peut-on aſſûrer poſitivement à l'égard de la Volupté, que c'eſt le Perſonnage que le Peintre aura le moins de peine à repréſenter au naturel. Le grand danger c'eſt qu'il ne l'exprime trop fortement. Car le Naturel éclatera ſuffiſamment dans toutes les parties de cette troiſiéme Figure qui eſt d'un goût beaucoup plus commun & plus populaire que celle qui lui eſt oppoſée dans ce Tableau.

CONCLUSION.

1. JE vais finir par une Reflexion générale qui ſemble naître de tout ce qui vient d'être dit, c'eſt qu'*un vrai Peintre d'Hiſtoire doit faire les mêmes Etudes, & avoir les mêmes Connoiſſances & les mêmes vûës qu'un bon Poëte*. Ce dernier n'eſt jamais Hiſtorien abſolu & complet. Il ne lui eſt permis de décrire qu'une ſeule Action, & non les Actions d'un ſeul Peuple & d'un ſeul Homme. A cet égard le Peintre eſt Hiſtorien de la même manié-

niére que le Poëte. Mais il est renfermé dans des bornes plus étroites. Car ce seroit une chose plus ridicule de vouloir faire entrer deux ou trois Actions differentes dans un même Tableau que d'inserer dans un même Poëme une vintaine *ou une* centaine d'actions differentes, & qui n'auroient aucune liaison entr'elles.

2. On sait que chaque espece de Poësie a ses limites & ses proportions naturelles. Et l'on s'abuseroit grossierement de se figurer qu'il n'y a rien de mesuré dans un Poëme, que les Vers. L'Elegie & l'Epigramme ont chacune leurs mesures & leurs proportions, aussi bien que la Tragedie ou le Poëme Epique. Il y a de même dans la Peinture & dans la Sculpture certaines mesures qui forment ce qu'on appelle une Piece, comme dans la simple Portraiture, une *Tête*, un *Buste*, deux Piéces dont la prémiére doit toûjours être accompagnée du Cou, ou d'une partie du Cou; & l'autre des Epaules & d'une certaine partie de la Poitrine. Qu'on en retranche, ou qu'on y ajoûte quelque chose, la Piece est gâtée. Dès-lors ce n'est plus que l'Image d'un Tronc, ou d'un Corps démembré; parce qu'il y a certaines Parties du Corps Humain qui doivent être vûës ensemble; & qu'en général dans tous les Arts Plastiques, & dans tous les ouvrages d'Imitation, ce qu'on tire de

la

Nature pour le faire voir dans sa Beau-
réelle & veritable, doit être compris
us certaines portions ou divisions com-
ettes qui représentent l'union de chaque
artie de la Nature avec la Nature entié-
. Et c'est cette idée d'Unité qui fait
l'on appelle *Morceaux* ou *Piéces* les Ou-
ages mêmes des Artisans d'un ordre in-
rieur, comme par maniére de louange
pour marquer la justesse & la verité de
ur Travail.

3. Pour donc faire quelque chose de
eau dans le degré le plus parfait de la
einture, il seroit à souhaiter qu'un Pein-
e qui a bien compris en quoi consiste la
eritable unité d'un Tableau ou d'une Pié-
, & qui pour cet effet s'est fait une i-
ée nette & précise d'un *Tout* & de ses *Par-
es*, voulût enfin s'attacher à bien en-
endre la *Morale* & la *Verité Poëtique*, afin
ue les Mœurs, qui tiennent le prémier
ang dans son Ouvrage & en constituent
a partie la plus importante, faisant voir
a Nature Humaine par son plus beau cô-
é, convinssent au genie du siécle qu'il
épeindroit, & à l'Action principale qu'il
oudroit représenter. Dès-lors il ne man-
ueroit pas de rejetter tous les faux orne-
nens, les Graces affectées, les Passions
utrées, les Maniéres hyperboliques & sur-
aturelles, qui détruiroient la simplicité &
unité de sa Piéce, tout aussi bien que les

Ma-

Maniéres les plus capricieuſes & les plus groteſques. A l'égard du Coloris, un tel Peintre n'auroit pas grand' peine à comprendre qu'il doit être ſevere, chaſte & reſervé dans cette Partie de ſon Art, où la Mode a ſi fort introduit le Luxe & le Libertinage.

4. Ce dernier Abus a beau être autoriſé par l'Uſage, la Raiſon & l'Experience feront toûjours voir à qui voudra les conſulter ſincerement, que rien n'eſt ſi fatal à la Peinture auſſi bien qu'à l'Architecture & aux autres Arts qu'un Goût qui eſt plûtôt réglé & déterminé par ce qui frappe immédiatement les Sens que par ce qui plaît par reflexion à l'Eſprit & à la Raiſon. Ainſi tant qu'on regardera un Ouvrage de Peinture des mêmes yeux dont on regarde ces riches Etoffes qui ſervent à parer nos Dames, on aura toûjours le goût effeminé & gâté pour tout ce qui concerne la Peinture, qui à la verité ſe ſert bien des Couleurs comme d'un moyen pour executer ſes Deſſeins, mais n'a pourtant rien moins en vûë que de les étaler, ou d'en faire le charme & les delices des Yeux.

La grande & fameuſe Decouverte de la Quadrature du Cercle, par REMI BAUDEMONT, *Mathematicien & Horlogeur. Se vend chez l'Auteur, au Parvis de Nôtre-Dame.*

Dame. A Rheims, chez Remy Jeune-homme, Imprimeur, ſur le coin de la Porte aux Ferrons. 1712. in 8. pagg. 45.

LE petit Ouvrage qui renferme une ſi grande & ſi fameuſe découverte eſt dedié à MM. les Lieutenant, Gens du Conſeil, & Echevins de la ville de Rheims. L'Auteur leur apprend dans ſon Epître qu'il a d'abord ſoumis cette *Production de ſon eſprit* à Sa Majeſté Divine ; qu'il l'a enſuite adreſſée au plus ſçavant & au plus éclairé Prince du monde ; & qu'après avoir ainſi ſatisfait à ce qu'il devoit *au Roi du Ciel & aux Princes de la terre*, il a cru devoir *concourir à la gloire* de la ville de Rheims, par cette nouvelle offrande. „ Combien de villes celebres, ajoute-t-il, „ dans le ſein deſquelles ſont nez les grands „ hommes, qui ont tenté inutilement „ d'expliquer ce Problême, feront jalou„ ſes de l'honneur que la vôtre & ſi an„ cienne, & ſi renommée d'ailleurs, en „ pourra recevoir ? J'aperçois, Meſſieurs, „ que je m'attire ici plus particulierement „ vôtre attention, pour ne pas dire vôtre „ bienveillance, mais cela ne me ſurprend „ pas.... Aurois-je lieu de m'étonner „ qu'en vous preſentant une décou„ verte qui va faire envier le ſort de cette „ ville à tout le reſte de la terre, vous „ jettaſſiez ſur moi un regard favorable?

L'E-

L'Epître eſt ſuivie d'une Préface qui commence par un éloge des Mathematiques. Elles rendent l'*eſprit juſte*, penetrant; par leur ſecours l'*eſprit eſt toujours ſûr de ne ſe pas tromper*. M. Baudemont les conſidere auſſi du côté du plaiſir qu'elles cauſent. *Jamais Circé n'eut plus de pouvoir ſur ſon Ulyſſe, que cette merveilleuſe Science en a ſur l'eſprit*. Mais „ ſi les Mathematiques „ ont ſi bien ſçû attirer, charmer, & ſe „ captiver l'eſprit de l'homme, elles en „ ont été genereuſement & abondamment „ recompenſées par la quantité de grands „ Perſonages, tant anciens que moder- „ nes, qui les ont enrichies de leurs ſça- „ vans Ecrits." Ils n'ont pû cependant ni les uns ni les autres aplanir les difficultez du fameux Enigme que M. Baudemont entreprend aujourd'hui de développer. „ Plus de deux mille ans n'ont pas ſuffi „ aux plus ſçavans.... pour en penetrer „ entierement les obſcuritez. Celui des „ Anciens qui a apporté le plus de lumie- „ re à ce noir cahos, a été le grand Ar- „ chimede *Prince* de Syracuſe.... Mais „ tout ſon travail s'eſt terminé à donner „ en chiffre un rapport imparfait du diame- „ tre à la circonference; en quoi, dit no- „ tre Horlogeur, il eſt certainement fort „ excuſable, puiſqu'on conclut de mon „ Theorême 3. qu'on ne le peut expri- „ mer que par des lignes droites.

Il

Il parle enſuite de la méthode que ſuivit Dinoſtrate. Dinoſtrate plus ingenieux que les autres, ne fut pas plus heureux ; & quoi qu'il eut pris une bonne route, il n'arriva pas au terme. „Si la Divine Pro-„ vidence, remarque là-deſſus M. Baude-„ mont, avoit permis que ce grand homme „ eût achevé ce bel Ouvrage, perſonne „ ne s'en ſeroit étonné; or que pour le „ perfectionner, *Elle en ait choiſi un inconnu* „ *aux Gens de Lettres, & qui n'a encore* „ *donné aucune marque de ſa capacité*, c'eſt „ ce qu'il y a de plus ſurprenant : mais ce „ n'eſt pas à nous à vouloir penetrer dans „ les conſeils ſecrets de nôtre Souverain, „ qui diſpoſe de tout ſelon ſon bon „ plaiſir.

Après cette humble & pieuſe reflexion, il rend un compte ſuccinct de ſon Traité, où il voit entre autres choſes des *Corollaires parfaitement beaux, & qui diſent beaucoup en peu de mots*; & un *Theorême admirable qui découvre ce que perſonne n'a jamais ſçû penetrer*. Quoi que ce Traité ne ſoit pas d'une longue étenduë, il renferme (ſelon lui) plus de choſes que les gros Ouvrages de Pappus, de Clavius, du Pere Deſchales, & de pluſieurs autres. En finiſſant ſa Préface il aſſure que la *merveilleuſe découverte* qu'il en a faite fut fort eſtimée à la Cour en 1710, & que depuis il

à plusieurs autres grands Mathematiciens. Il entre ensuite tout de bon en matiere; & il en sort fort content. Mais toûjours en garde contre la vanité, *il témoigne au Pere des lumieres sa profonde reconnoissance*, en s'écriant : *Non nobis Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*

Les Lettres que M. Baudemont a jointes à son Traité sont assez curieuses. La premiere est du R. P. Romuald Le Muet, qui croit aussi avoir trouvé la Quadrature du Cercle. Il cite en sa faveur les Sçavans de Paris & d'Angleterre; & M. Baudemont dans sa réponse se vante d'avoir eu l'approbation non seulement des Sçavans de Paris, mais aussi des Humoristes de Rome. „ Vous vous y êtes pris, dit-il au „ Pere Le Muet, pour l'examen de vôtre „ Problême à peu près comme je l'ai fait „ pour le mien, excepté que je l'ai en- „ voyé à Rome, non pour y chercher „ des Indulgences, car il n'en faut point „ pour ces matieres, mais pour sçavoir le „ sentiment de Messieurs les Humoristes, „ comme j'avois déja appris celui de Mes- „ sieurs de l'Académie des Sciences par „ six Lettres que Monsieur l'Abbé Bignon „ m'a fait l'honneur de m'écrire, dans la „ seconde desquelles *il est convenu* que mon „ Theorême est en effet la Quadrature du „ Cercle. Voici l'article de la Critique in- „ cluse dans sa Lettre : *Quant à la réponse*

„ de

» *Quadrature ne l'est*
» *& jusqu'à ce qu'il l'ait fait,*
» *Quadratrice de Dinostrate ne la*
» *que comme elle l'a donnée jusq*
» *ceux qui ont fait attention à*
» *dratrice, c'est-à-dire en supp*
» *Quadrature elle-même.*

Lettre sur la prétendue Quadrature cle de M. Baudemont.

MONSIEUR,

VOUS me demandez ce que je Livre qui vient de paroître à us le titre pompeux de *la grande use découverte de la Quadrature par Remy Baudemont, Mathem Horlogeur.* Rebuté sans doute de tant de pareill

dres Geometres peuvent apercevoir dans le Theorême 1. fondement de cette pretenduë Quadrature, ce Livre contient (*page* 38) deux citations faites de M. l'Abbé Bignon, & de l'Academie Royale des Sciences, dont personne n'est plus en état que moi de faire voir la fausseté, aiant été témoin de tout ce qui s'est passé entre M. l'Abbé Bignon & M. Baudemont sur cette affaire. L'Academie n'y a jamais eu aucune part: & c'est moi qui suis l'Auteur de ce que M. Baudemont appelle *Critique* dans la page 38. où il ose se parer des approbations de M. l'Abbé Bignon & de l'Academie.

Cette pretenduë *Critique* ne fut jamais qu'un examen obligeant fait à sa priere par l'ordre de M. l'Abbé Bignon, à qui il s'étoit adressé pour cela. Je lui ai fait voir plusieurs paralogismes dans neuf demonstrations qu'il a successivement envoiées pendant l'espace de plus de sept mois (depuis le 15. de Septembre 1710, jusques vers la fin d'Avril 1711.) Il est toûjours convenu de bonne foi des défauts de ses démonstrations, soit en remerciant de les lui avoir montrez, ou en abandonnant les demonstrations réprouvées, ausquelles il en substituoit d'autres, qu'il croioit toûjours meilleures, & qui étoient du moins aussi mauvaises. Cette espece de bonne foi qui a duré jusqu'aux deux

der-

dernieres, qu'il envoia enſemble, & le ſilence qu'il garda ſur les paralogiſmes que j'y avois encore trouvez, & que je lui indiquai, me perſuadoient que ſuivant le conſeil de M. l'Abbé Bignon, il avoit enfin ſagement abandonné cette recherche, après un travail de dix ans.

Dans cette penſée, quand je vis ſa Quadrature du Cercle annoncée avec éloge dans la Gazette d'Hollande, je crus que c'étoit un tour qu'on lui joüoit pour l'avoir trop vantée avant qu'il en eut connu la fauſſeté. Mais la publication qu'il en vient de faire lui-même me deſabuſe. Elle me ſurprend d'autant plus que j'y vois deux des paralogiſmes dont Mr. l'Abbé Bignon l'avoit averti en lui envoyant mes remarques. Ces deux paralogiſmes ſont à la fin des pages 16, & 19 de ſon Livre. Je vous entretiendrai un moment. Après cela vous aurez ſujet de vous étonner de la hardieſſe avec laquelle cet Auteur a cité M. l'Abbé Bignon & l'Academie parmi ſes approbateurs. Les faits que j'avance ici je les tirerai de leurs Lettres reciproques, que le Secretaire de M. l'Abbé Bignon a bien voulu me communiquer ſur la priere que je lui en ai faite, pour ne vous rien dire que d'exactement prouvé.

I. Vous ſçavez, Monſieur, que la baſe de la Quadratrice de Dinoſtrate eſt au rayon de ſon Cercle generateur, comme

ce

ce rayon est au quart de la circonference de ce Cercle; & qu'ainsi si l'on avoit cette base, l'on auroit aussi la Quadrature du Cercle. C'est cette base que M. Baudemont prétend déterminer par deux démonstrations différentes de son Theorême 1. qui est tout le fondement de sa prétenduë Quadrature; mais malheureusement il y commet deux des paralogismes dont il avoit déja été averti par M. l'Abbé Bignon, un dans chacune de ces prétenduës demonstrations.

Le premier de ces paralogismes est dans l'article 3. de la demonstration 1. page 16. Il consiste en ce que la construction y donnant un parallelogramme obliquangle compris sous deux cordes qui d'un point d'un quart de cercle vont aboutir à ses extrémitez; M. Baudemont, sans avoir demontré que ces deux cordes ou leurs arcs soient égaux; ni conséquemment si le parallelogramme est un rhombe, & non pas seulement un rhomboïde, conclud que la diagonale menée de l'angle compris entre ces deux cordes à son opposé dans le quart de cercle, passe (en le prolongeant) par le centre de ce cercle; conséquences dont vous voyez que les moindres Géometres doivent apercevoir le défaut, & que cela n'est vrai que lorsque les deux cordes sous lesquelles le parallelogramme est construit, ou leurs arcs, sont égaux. Ce qui a trompé M. Baudemont,

c'est

r pris deux antiparalleles pour
ntre elles.
ſecond paralogiſme eſt dans la
ion 2. pag. 19. Il conſiſtę en ce
lémontrer qu'un angle eſt à la
ice d'un cercle, M. Baudemont
alitez qui l'y ſuppoſent, & fait
etition de principe.
encore à remarquer que quand
n'auroit commis aucun des pa-
precedens, il n'en ſeroit pas
é pour la détermination de la
Quadratrice de Dinoſtrate, qu'il
ter par le moien de ſon Theo-
uiſque n'ayant fait entrer aucune
etez de cette Quadratrice dans
s deux Demonſtrations, que ſes
es rendent déja nulles, elles &
ême n'auroient pas plus de ra-
te courbe qu'à toute autre qui
ar le point qu'il prend gratuite-
le terme de cette baſe : Vous
onſieur, que toutes les condi-
e queſtion doivent entrer dans
, & que faute de cela la ſolu-
ée ne ſeroit point celle de cette
mais ſeulement d'une autre où
it impoſé que les conditions de
ion. Il eſt vrai que M. Baude-
ppoſé cette baſe de la Quadra-
inoſtrate, comme les Analyſtes
u'ils cherchent; mais faute d'a-

voir fait entrer ſuivant leur méthode, cette ſuppoſition dans ſes demonſtrations, en y introduiſant quelque proprieté de cette courbe, cette ſuppoſition eſt reſtée dans ſa tête, ſans que ces demonſtrations y ayent plus de raport que s'il ne l'avoit pas faite, ni qu'à toute autre courbe que cette omiſſion lui permettoit de prendre pour celle-là.

En voilà aſſez, Monſieur, ſur les paralogiſmes de M. Baudemont, que vous verrez tout d'un coup, en jettant ſeulement les yeux ſur les deux endroits (*page* 16. 19.) que je viens de vous marquer de ſon Livre.

II. Voyons preſentement ſur quel fondement cet Auteur a oſé ſe vanter (page 38 de ſon Livre) d'avoir M. l'Abbé Bignon & l'Academie Royale des Sciences pour approbateurs de ſa pretenduë Quadrature : Voici des faits qui vous convaincront de ſon inſigne calomnie.

1. Le 15. Septembre 1710. M. Baudemont envoia ſa Quadrature à M. l'Abbé Bignon, en le priant de lui en dire ſon ſentiment & celui de l'Académie. M. l'Abbé Bignon ne jugeant pas à propos d'occuper cette Compagnie d'une telle matiere, me chargea d'examiner cette découverte, & de lui en donner mon ſentiment par écrit. Je trouvai d'abord un paralogiſme dans la demonſtration que M. Baudemont fai-

de son Theorême 1. & fondamen-
uant à l'usage qu'il en vouloit fai-
ne l'entendois pas d'abord; mais s'é-
pliqué dans sa réponse, je vis qu'il
s'en servir à déterminer la base de
dratrice de Dinostrate; laquelle une
terminée, vous sçavez qu'on auroit
drature du Cercle.

M. l'Abbé Bignon aiant fait tenir
écrit à M. Baudemont, celui-ci l'en
ia le 11. Octobre 1710. en ces ter-
Voici la réponse à l'Ecrit que vous m'a-
voyé, il m'a fait un fort grand plaisir,
t fait connoître le défaut de ma dé-
tion, que je n'apercevois pas aupara-
Après ce remerciement M. Baude-
s'expliqua, & substitua une autre
stration à celle du paralogisme. M.
Bignon m'aiant communiqué cette
lle demonstration, j'y trouvai enco-
paralogisme dont il avertit M. Bau-
t, en lui envoiant mon écrit dans
re, datée de Meulan le 24. Octo-
10. C'est dans cette Lettre que M.
nont trouve l'approbation de cet
& sçavant Abbé. La voici tout
, afin que vous voyiez s'il a jamais
écouvrir rien de tel.

me suis trouvé si accablé d'affaires,
r, quand je reçûs vôtre Lettre du 11.
ois (Octob. 1710.) *qu'il m'a fallu*

attendre que je fusse ici plus tranquille dans ma campagne, pour examiner vos nouvelles reflexions. Vous allez voir ce que j'en pense dans le petit Memoire (où étoit marqué le paralogisme alors en question) *que je joins à ma Lettre: peut-être n'en serez-vous pas trop satisfait. Mais si la complaisance ne doit jamais l'emporter sur la verité, c'est principalement dans ces matieres, où tout marche par demonstration, & où les demonstrations sont si aisées à suivre quand on a les premiers principes. Je vous conseille donc d'y revenir une bonne fois, & de donner moins à l'esperance d'une nouvelle découverte, où la vanité seduit trop aisément les hommes. Je suis, Monsieur, vôtre très-humble & très-obéïssant serviteur*

(signé) L'ABBE' BIGNON.

A Meulan le 24. d'Octob. 1710.

3. Il est étonnant que M. Baudemont se soit aveuglé jusqu'au point de croire qu'il pouvoit citer cette Lettre à son avantage. Il ne se fit pas d'abord cette illusion, car dans la réponse du 4. Novembre 1710, il reconnut encore de bonne foi, & même avec confusion, le paralogisme dont M. l'Abbé l'avertissoit dans un petit Memoire joint à sa Lettre. *Je tremble* (dit-il dans cette réponse) *de paroître devant vous : j'ai été considerablement morti-*

avec justice, de vous avoir envoyé mauvaises demonstrations..... En ore une nouvelle; je n'en suis pas le ie n'oserois plus vous la dire bonne. fiance étoit sage; car en effet il y icore un paralogisme dans cette : demonstration.

ns la réponse qu'il fit à M. l'Abon le 15. Novembre 1710, au sujet it où je faisois voir ce paralogisen convint encore en ces termes: *onsiderois que mon insuffisance & mes fautes, quoi qu'involontaires, je &c. Je prens encore la liberté de voyer la demonstration de mon Theo- la croi plus juste & mieux suivie s les autres dont vous avez été si peu* M. l'Abbé Bignon n'eut pas lieu davantage de cette quatriéme detion, y ayant encore un paralodont il informa à l'ordinaire M. ont, en lui envoyant mon écrit

défaut des quatre demonstrations ites cet Auteur en envoya trois out à la fois entre le 15. Novem-, & le 16. Avril 1711. La Letes accompagnoit est égarée; ainsi aurois vous dire en quels termes onnoissoit sa derniere faute: mais stitution de nouvelles demonstrarque assez qu'il en convenoit. Je

 trou-

trouvai qu'elles n'étoient toutes trois que trois paralogismes, dont M. l'Abbé Bignon l'instruisit encore dans une Lettre qui se trouve datée du 23. Avril 1711. quoi que celle de M. Baudemont, qui en paroît la reponse, soit du 16. Avril 1711. Ainsi il faut qu'il y ait ici erreur dans les dates. Quoi qu'il en soit, M. l'Abbé Bignon lassé de tous les paralogismes de cet Auteur, lui dit dans la premiere de ces deux Lettres: *Voici, Monsieur, quelques reflexions que j'ai crû vous devoir envoyer encore une fois. Mais après cela je me flate que vous couronnerez la perseverance que vous avez euë jusqu'ici à vouloir perfectionner cet Ouvrage; en l'abandonnant absolument. Il n'est pas possible que vous puissiez réüssir; puisque les principes sur lesquels vous vous fondez se trouvent toûjours soutenus par des paralogismes, des suppositions, & des petitions de principes. Vous feriez donc bien mieux de vous attacher à quelque autre travail, où vous seriez plus assuré du succès.*

6. Dans la reponse datée du 16. Avril 1711, que M. Baudemont fit à cette Lettre, il dit sur les paralogismes de ses trois dernieres demonstrations: *Je conviens qu'il y en a un dans la seconde; mais pour dans la premiere & dans la troisiéme, s'il y en a, je n'ai encore pû le reconnoître.* S'étant trompé (à ce qu'il disoit) dans sa copie, il ajoutoit: *Je vous la renvoye plus correcte,*

tre demonstration, qui n'est pro-
une explication de la premiere sur
'en a donné l'Ecrit que vous m'a-
grace de m'envoyer. Il en en-
x qui, quoi que racommodées,
encore que deux paralogismes,
nstrations desquels il n'a rien re-
Ce qui me faisoit croire qu'il
suivi les conseils de M. l'Abbé
quoi que cet Auteur lui eût dit
réponse du 16. Avril 1711. *J'ai*
ion possible pour profiter d'un des
ue vous m'avez donnez : j'ai évi-
fort grand soin les paralogismes;
aisser mon Ouvrage imparfait, c'est
ne sçaurois me resoudre après dix
ail.
ès tous les aveus faits par M. Bau-
s paralogismes dont M. l'Abbé
toûjours averti depuis le com-
t jusqu'à la fin de sa pretenduë
e, qui ne seroit pas indigné de
é avec laquelle il se vante d'a-
avant Abbé pour approbateur,
une Lettre qui le condamne?
-il osé produire cette Lettre,
ue les autres de la même main.
ent neanmoins beaucoup plus
s que celles qu'il raporte de lui
Le Muet, & de ce Pere à lui;
étoient en même temps très-
s, c'est ce qui l'a empêché de
au jour. Z 4 Quant

Quant à l'Academie Royale des Sciences, qu'il a auffi jugé à propos de citer parmi fes prétendus approbateurs, quoi que moins expreffément qu'il n'a fait M. l'Abbé Bignon, c'eft encore une fauffeté, cette Compagnie n'ayant jamais rien vû des Ecrits de M. Baudemont. Les miens n'ont pû lui fervir de pretexte, puifqu'outre qu'ils ne font pas de cette Compagnie, ils ne renferment que des demonftrations des paralogifmes de cet Horlogeur.

Il y auroit bien d'autres reflexions à faire fi M. Baudemont ofoit rendre publiques fes Lettres & celles de M. l'Abbé Bignon, avec fes Ecrits & les miens. Mais en voilà affez quant à prefent pour fatisfaire à ce que vous m'avez demandé. Je finis donc en vous affurant du profond refpect avec lequel je fuis, MONSIEUR,

Vôtre, &c.

*Hiftoire des Herefies, où l'on verra par ordre alphabetique le nom & l'Hiftoire des Herefiarques qui ont troublé l'Eglife depuis la naiffance de Jefus-Chrift jufqu'à prefent, & les erreurs qu'ils y ont répanduës; avec un Traité qui refout plufieurs queftions generales touchant l'Herefie, traduit du Latin d'*ALFONSE DE CASTRO. *Par M.* HERMANT, *Curé de Maltot.* A Roüen, chez Jean Baptifte Befongne, ruë

ruë Ecuyere, au Soleil Royal. 1712. in 12. 3. vol. I. vol. pagg. 376. II. vol. pagg. 357. III. vol. pagg. 368. Se vend à Paris, chez Barthelemi Girin, ruë saint Jacques, à la Prudence.

ALFONSE DE CASTRO, natif de Zamora, se fit Religieux de S. François dans le Couvent de Salamanque. Il fut un des plus celebres Predicateurs de son tems, & son merite lui attira l'estime de Charles-Quint & de Philippe II. Il accompagna Philippe II. en Angleterre, lorsque ce Prince y alla pour épouser la Reine Marie. Les Païs-Bas l'arrêterent ensuite long-tems, & il y étoit encore lorsqu'il fut nommé à l'Archevêché de Compostelle. Mais avant que de recevoir ses Bulles, il mourut à Bruxelles le 15. Février de l'an 1558, âgé de 63. ans.

Alfonse de Castro a fait sur les Heresies un Ouvrage considerable qui meritoit d'être traduit; mais l'ordre qu'il y a suivi n'ayant point paru commode, M. Hermant a été obligé de le changer. Il s'est donc ici attaché aux personnes; au lieu qu'Alfonse de Castro s'étoit attaché aux matieres; & il a joint aux Heretiques dont cet Auteur a fait mention, ceux qui se sont élevez depuis son tems contre l'Eglise. Comme le premier Livre est purement

troduction à l'Hiſtoire des Hereſies, de quelque maniere qu'on les décrive, M. Hermant l'a conſervé en ſon entier, & il s'eſt contenté d'en donner une traduction. Ce Livre eſt diviſé en quatorze Chapitres. Alfonſe de Caſtro y définit d'abord l'Hereſie; & il traite enſuite des Livres Canoniques dont on ſe ſert pour les refuter. Il examine les differens ſens de ces Livres, & fait voir que c'eſt au litteral qu'on s'attache pour combattre les Hereſies. L'Idée qu'il donne de ce ſens eſt nette, & bien developpée; mais comme il ne s'éleve que trop de conteſtations ſur ce ſujet parmi les hommes, il fait voir qu'il y a une autorité à laquelle il faut qu'ils ſe ſoumettent. Il prouve donc que l'Egliſe ſeule eſt en droit d'interpreter l'Ecriture ſainte, & que ſes deciſions ſont la regle que les particuliers doivent ſuivre. Jamais on ne viendroit à bout d'aucune Hereſie, ſi les interpretations des particuliers ſervoient de loi. L'Heretique le plus opiniâtre eſt forcé de convenir qu'on ne doit s'en raporter ni à lui, ni à quelque autre qui n'ait pas plus d'autorité que lui.
„ Je demande à un Heretique, dit l'Au-
„ teur, s'il croit qu'il y ait, ou qu'il y
„ ait jamais eu quelqu'un qui ſe ſoit é-
„ loigné de la regle de la vraye foi. Je ne
„ croi pas que perſonne en puiſſe jamais
„ douter, à moins qu'on ne ſoit de la

„ ſecte

secte de ces Heretiques que Philastrius appelle Rhetoriciens, qui estimoient que toutes les Heresies avoient la verité de leur côté, & que les Heretiques étoient dans des sentimens très-Orthodoxes; ce qui est une si grande folie, dit saint Augustin, qu'il est impossible qu'on trouve un homme assez dépourvû d'esprit qui puisse avoir une telle pensée. En effet je ne doute point qu'un Arien ne regarde Sabellius comme un Heretique; & de même, qu'un Sabellien ne traite Arius d'Heresiarque. Si Pelage étoit encore au monde, sans doute qu'il jugeroit que Luther erre dans la foi, comme Luther le dit de Pelage. Car leurs sentimens sont si opposez les uns aux autres, qu'ils ne peuvent jamais „ s'accorder ensemble. Si donc il ne peut „ nier qu'il y a eu des Heretiques, alors „ je lui demanderai s'il y a quelque voye „ par laquelle on leur puisse faire connoî- „ tre la verité, & les retirer de l'erreur, „ à moins que leur opiniâtreté & leur ma- „ lice n'y mettent des obstacles invinci- „ bles. Que s'il dit qu'il n'y en a point, „ il faut qu'il avouë que les Heretiques „ qui ne quittent point leurs erreurs, ne „ sont point coupables, puisqu'ils sont „ dans une ignorance invincible... Mais „ s'il demeure d'accord qu'il y a une voye „ par laquelle un Heretique peut sortir de

„ son erreur, & qu'on lui peut faire con-
„ noître qu'il a mal entendu l'Ecriture
„ sainte, je lui demande qui pourra l'instrui-
„ re sur cela. Ce ne sera pas un autre
„ homme, puisqu'il pourra alleguer que
„ cet homme pourroit le tromper; ainsi
„ il prendroit bien garde de recevoir ses
„ explications sur les passages qui seroient
„ en question, parce que tout homme
„ pouvant errer, il faut necessairement
„ s'en raporter à l'Eglise, &c." Alfonse de Castro passe après cela à la Tradition, & il établit la necessité de se soumettre à l'Eglise dans les points qu'elle decide par les lumieres que la Tradition lui fournit. L'Eglise au reste est représentée dans les Conciles generaux legitimement assemblez, & au défaut des Conciles generaux, on est obligé de s'adresser au S. Siege, & de se conformer à ses décisions dans tout ce qui appartient à la foi. C'est ce que l'Auteur fait voir, & par des exemples tirez de l'Antiquité, & par des raisonnemens clairs & solides. Il recherche avec soin les causes soit interieures, soit exterieures des Heresies. *L'amour desordonné de soi-même* est la premiere intrinseque, selon lui. La seconde est *le desir de la gloire*. Tous les Heretiques, dit-il, affectent extrêmement de s'attirer l'applaudissement du Peuple, & de passer pour des gens très-doctes & très-habiles. Mais comme ils ne peu-

peuvent arriver à leur but en marchant dans les voyes ordinaires, ils en cherchent d'écartées. Ce desir est bientôt suivi de l'*opiniâtreté*; vice que rien n'est capable de faire plier, & qui fait que quoi que les Heretiques se trouvent vaincus & terrassez, ils ne veulent jamais ceder; & qu'ils aiment mieux toute sorte de doctrine renversée, que d'avoüer leur défaite. Outre ces causes generales, chaque Heresie en a une particuliere, qui est le vice dominant de celui qui l'invente, & de ceux qui s'attachent à ses opinions. Les plaisirs, les honneurs, les richesses, qui partageoient les Philosophes dans le choix du souverain bien, partagent aussi les Heretiques, & les opposent les uns aux autres. Ils s'élevent tous contre la verité, pour joüir tranquillement de l'objet de leur cupidité. A ces causes, qui sont mauvaises en elles-mêmes, l'Auteur en joint deux qui ne le sont que par l'usage criminel qu'on en fait: l'une est *la lecture des Auteurs profanes*; & l'autre *le zele*. Si on pousse le zele trop loin, il devient un vice. Le zele indiscret de Novatien le separa de l'Eglise. „ Ce fut, au raport d'Eneas Sylvius, ce „ même zele si mal réglé, qui causa la „ chûte de Jean Hus, & peut-être celle „ de Luther & de quelques autres Hereti- „ ques qui vivoient en ce tems-là. Car „ animez de cet esprit & de la haine

„ qu'ils conçûrent contre la vie scanda-
„ leuse de quelques Clercs & de quelques
„ Moines, ils commencerent à declamer
„ contre le Clergé, contre le Pape, contre
„ tous les Ordres de l'Eglise, & enfin
„ contre tous les Moines. Et sous pre-
„ texte qu'ils avoient raison de crier con-
„ tre quelques Clercs ignorans & dont la
„ conduite étoit peu reglée, ils voulu-
„ rent aneantir tous les Ordres Religieux,
„ ils decrierent sans aucune distinction tous
„ les Prêtres, ils voulurent abolir toutes
„ les augustes ceremonies de l'Eglise, &
„ confondre toute la Hierarchie Ecclesias-
„ tique. Ils avoient à la verité quelque
„ raison de crier dans un tems où l'iniqui-
„ té abondoit sur la terre; mais il falloit
„ remedier d'une autre maniere à ces
„ maux: il falloit avertir & reprendre le
„ Clergé, & non pas le détruire: on de-
„ voit travailler à la reforme de l'Ordre
„ Monastique, & non pas l'aneantir. On
„ pouvoit, & on devoit faire connoître
„ au Peuple que ce n'étoit pas dans les
„ ceremonies de l'Eglise qu'ils devoient
„ mettre leur esperance, & non pas les
„ bannir toutes du culte de Dieu. C'est
„ le fait d'un Bourreau, & non pas d'un
„ Medecin, d'égorger un malade dont la
„ santé est presque desesperée. Les causes
exterieures des Heresies ne viennent pas
du cœur, ou du propre fond de l'Hereti-

que;

que ; mais elles lui donnent occasion d'inventer & de publier des erreurs. On en remarque trois de cette espece, dont la premiere est *la negligence des Prelats* ; & la seconde, *le défaut de la predication de la parole de Dieu*. Alfonse de Castro allegue pour troisiéme cause *la Traduction de la sainte Ecriture en langue vulgaire.* Il indique dans son dernier Chapitre les marques ausquelles on peut connoitre les Heretiques.

Suit la liste alphabetique des Heresiarques, à la tête desquels paroît ABAILARD. Son Histoire est assez connuë. Voici le second & le troisiéme articles : ils suffiront avec le reste de nôtre Extrait pour faire connoître la méthode de l'Auteur.

„ ACEPHALES. On appelle ainsi ceux „ qui n'ont point de chef, & on a donné „ ce nom à de certains Heretiques qui „ combattoient la distinction des deux na„ tures en J. C. avec Eutychès, & qui „ s'opposoient fortement au Concile de „ Calcedoine, qui avoit condamné cette „ Heresie. On ne sçait pas précisément „ en quel tems ces Heretiques s'éleverent „ dans l'Eglise. Quelques-uns pretendent „ que ce fut vers l'an 482, & que c'é„ toient les Disciples de Pierre Mongus „ Patriarche d'Alexandrie ; mais ils l'aban„ donnerent, parce qu'il avoit fait sem-

„ blant de souscrire aux Decrets du Con-
„ cile de Calcedoine, qu'ils avoient en
„ horreur; d'autres disent que ces Hereti-
„ ques suivoient le parti de Severe Evê-
„ que d'Antioche, qui leur a été neanmoins
„ moins posterieur, & qui enseignoit une
„ doctrine particuliere. Ainsi nous en par-
„ lerons en faisant l'histoire de cet Here-
„ tique, qui fut un très-méchant homme.
„ Consultez l'article de *Severe*.
„ ADAMITES, que S. Augustin après
„ Saint Epiphane nomme *Adamiens*, é-
„ toient des Heretiques sortis de la secte
„ des Carpocratiens, & des Gnostiques,
„ & qui, selon Baronius, s'éleverent dans
„ l'Eglise vers l'an 120. Theodoret dit
„ qu'ils eurent pour leur Auteur un cer-
„ tain Prodicus, dont nous parlerons en
„ son lieu: & S. Epiphane témoigne que
„ le nom d'Adamites leur venoit d'un cer-
„ tain homme nommé Adam, qui vivoit
„ dans le tems qu'ils furent ainsi appellez;
„ l'opinion neanmoins la plus commune
„ est que ce nom leur est donné d'Adam,
„ dont ils imitoient la nudité avant le pe-
„ ché. C'est ce que nous apprend S. Au-
„ gustin au Chap. 31. de son Livre des
„ Heresies. Ils assuroient que la faute de
„ ce premier homme ayant été reparée
„ par le Sauveur du monde, ils devoient
„ être rétablis au premier état de l'inno-
„ cence originelle, & suivre la nudité d'A-
„ dam

„ dam. Ils condamnoient le mariage, „ fondez ſur ce qu'Adam ne connut Eve „ qu'après ſon peché, & après ſa ſortie „ du Paradis. Ainſi ils croyoient que ſi „ l'homme n'eut point peché, il ne ſe „ fut fait aucun mariage. Ils appelloient „ le lieu de leur aſſemblée un Paradis: „ mais S. Epiphane le nomme avec plus „ de juſtice, un antre, une caverne, par- „ ce qu'ils s'y mettoient tout nuds, auſſi- „ bien les femmes que les hommes, & „ en cet état, ils s'aſſeyoient pêle-mêle „ ſur des bancs, & y faiſoient leurs lectu- „ res, leurs oraiſons, & leurs autres exer- „ cices de Religion, après quoi ils repre- „ noient leurs habits, & s'en retournoient „ chez eux... Voila comme en parlent „ S. Auguſtin & S. Epiphane. S. Cle- „ ment d'Alexandrie dit neanmoins qu'ils „ rejettoient la priere faite à Dieu, com- „ me une choſe inutile, parce, diſoient- „ ils, qu'il ſçavoit bien ſans cela ce qui „ étoit neceſſaire aux hommes. Ce Pere „ les accuſe auſſi de beaucoup d'impure- „ tez en ſe mêlant indifferemment dans „ leurs aſſemblées nocturnes. Quoi qu'il „ en ſoit, on ne ſçauroit les juſtifier dans „ leur conduite, qui étoit fort infâme, & „ l'effet d'une inſatiable cupidité, qui ne „ pouvoit manquer de les faire tomber „ dans une infinité de crimes. Cette ſecte „ s'eſt renouvellée pluſieurs fois dans la

„ ſuite

qu'ils les virent condamnées pour la seco
fois, „ils commencerent, observe l'Aut
„ à semer plusieurs Ecrits composez
„ beaucoup d'artifice, pour persuader q
„ les Propositions condamnées qu'ils
„ voient jusqu'alors défenduës, aux pi
„ mêmes de Sa Sainteté, comme la v
„ ritable doctrine de Jansenius, & qu'
„ prétendoient alors être très Catholiqu
„ ne se trouvoient plus dans le Liv
„ d'où le Pape disoit qu'elles avoient ét
„ extraites, & dont les Evêques & l
„ Docteurs assuroient les avoir tirée
„ sans qu'ils se fussent avisez d'en disco
„ venir durant les deux années que d
„ l'examen qui s'en fit en presence
„ Parties interessées. Tout le mo
„ s'aperçût bientôt du peu de probabi
„ d'une si mauvaise défense. Ils ajo
„ rent de plus que si elles paroissoie
„ être, ce n'étoit pas dans le sens
„ l'Auteur qu'elles avoient été cond
„ nées." On voit dans la suite de
article les condamnations réïterées de
mêmes Propositions prises dans le
propre de Jansenius, & les mesures q
a été forcé de prendre pour engage
Jansenistes à se défaire de leurs préju
& à se soumettre sincerement aux o
de l'Eglise.

ettre de Mr. RUEL *Medecin de Valence à n de ses Amis, expliquant la palpitation du cœur.*

E me souviens, Monsieur, que dans la consultation que nous fimes il y a en-on trois mois, pour un homme malade une violente palpitation de cœur, nous nvinmes aisément des remedes dont on ut user dans cette maladie, sans nous corder sur la cause qui a coûtume de la oduire. Puisque par vôtre derniere Let-e vous me priez de vous mander com-ent je crois que cette maladie se forme, vous exposerai d'autant plus volontiers que je pense là-dessus, que c'est à l'illus-e Mr. Chirac de Montpellier que j'en ois les premieres idées.

Comme tous les Medecins sont persua-ez aujourd'hui que le cœur est un mus-e, l'opinion commune est aussi que son ouvement ordinaire, comme celui de ous les autres muscles, est causé par l'in-uence des esprits qui lui sont portez par es rameaux de nerfs de la huitiéme paire, t sur tout de l'intercostal; mais cette opi-ion aujourd'hui adoptée de tant de per-nnes ne peut être la mienne, combat-e aussi fortement qu'elle l'est par le rai-nnement & par l'experience. Car nous ob-

* *Tirée du Journ, de Trev.* Mars 1712. p. 467.

obſervons en effet tous les jours que dans les convulſions generales, ou autres mouvemens convulſifs, ſans en excepter l'épilepſie, quoique tous les eſprits animaux ſoient alors dans une agitation violente & inégale, nous remarquons, dis-je, qu'au milieu de ce déſordre le cœur conſerve un mouvement uni & reglé, ce qui n'arriveroit pas ſans doute, ſi cette partie devoit ſon mouvement à ces mêmes eſprits animaux; & il ſeroit impoſſible qu'elle ne ſe ſentît de ce dérangement, qui ſe manifeſteroit au poux; comme au contraire dans les fievres violentes le cœur eſt dans une agitation extraordinaire, qui ne peut venir d'un mouvement dereglé des eſprits, puiſqu'aucune autre partie n'eſt agitée de la même maniere.

La choſe devient encore plus ſenſible par l'experience ſuivante. Si on coupe à un chien tous les nerfs qui vont au cœur, ce qu'on peut faire ſous les clavicules, l'animal ne meurt pas dans l'inſtant; puiſqu'il ſurvit à l'operation quelquefois juſques à un jour & demi: & le cœur pendant ce tems-là bien loin de ceſſer ſon mouvement, l'a au contraire beaucoup plus fort & plus fréquent à cauſe de la fievre, qui ne manque pas d'être produite par l'inflammation qui ſe fait dans le poumon.

Quels ſont ici vos préjugez, Monſieur,

en

ant ce qui a fait naître les miens
port au mouvement que j'entre-
d'expliquer, & dont je crois pou-
tribuer la cauſe, non aux eſprits a-
x; mais à une matiere nitro-aërien-
anduë dans la maſſe du ſang, ſépa-
r de petites glandes qui ſont au
& de là portée dans ſes fibres, où
mêlée avec une legere portion de
ue l'artere coronaire y verſe, elle
nmunique par la fermentation qu'el-
xcite un élancement, ou mouve-
exploſif? Rien, ſelon ce Syſtême,
n ne rende auſſi-tôt raiſon dans la
tion du cœur, quelque embarras &
e peine qu'elle ait donné juſques
plus intelligens & aux plus experts.
fin de s'en former d'abord une juſte
je la définis un mouvement dereglé
ur, qui fait que dans ſon ſyſtole il
, & heurte plus ou moins forte-
contre les côtes de devant, avec un
oible. Dans la ſanté, par la con-
n ſubite des fibres du cœur, la poin-
nt approchée de la baſe, il devient
& ſes deux ventricules, ou cavi-
nt fort étrecies, enſorte que le ſang
s contiennent en eſt exprimé, &
avec un peu de violence celui de
ité gauche dans l'artere aorte, & ce-
la droite dans la pulmonaire, qui
t attachées, non dans les veines ca-
ves

ves & pulmonaires, à cause
ce de leurs valvules. Or p
cette contraction & arron
cœur, il devient plus épais
ne pouvant se porter en bas
résistance de la trachée artere
tebres sur lesquelles il est cou
du côté où il est moins gêné
devant. Si nous pouvions
palpitation du cœur comm
augmentation de son mouve
ayant découvert le principe
ment, nous aurions aussi tr
de cette maladie; mais il est
ment, tout different, en ce
s'éleve & fait comme un sa
contre les côtes, où il a quel
té si violemment, qu'il s'est
d'un peu loin, & y a mêm
fraction; ce qui nous oblig
à une autre cause. La palpitat
pas aussi comme on se l'ét
dans le mouvement de son d
dans son systole. La preuve
par le saut du cœur & le b
l'artere qui se sentent en mê
comme ce battement ne se fa
l'artere reçoit du sang, & qu
çoit que quand le cœur lui e
son systole, il est assûré qu
la contraction du cœur que
pitation.

Après ce que nous venons d'exposer de la maniere dont se fait le mouvement naturel du cœur, nous pouvons aisément concevoir que si le sang vient à rejaillir avec impetuosité dans ses ventricules lorsqu'ils sont leur contraction ce rejaillissement le fera necessairement s'élever avec plus de force vers les côtes, & par suite tout ce qui fera rejaillir le sang sur le cœur causera infailliblement la palpitation. La principale & la plus ordinaire cause de cet évenement est la viscosité du sang; non pas celle où les principes du sang étant noyez de serosité, les parties branchuës s'accrochent & s'unissent, rien ne les tenant plus écartées & divisées; mais la viscosité, qui unissant fortement entre eux les principes du sang, les met en état par là de se fermenter à la moindre agitation: car alors le sang à cause de sa viscosité ne pouvant entrer que difficilement dans les poumons, & dilatant extraordinairement tous les vaisseaux par où il passe, il est par cette contention dans une fermentation fort grande, & s'étrangle lui-même le passage, particulierement à l'extremité des canaux, où il est beaucoup plus resserré, comme il arrive au doigt d'un gand quand on y en fait entrer deux à la fois. Or le sang dans cette situation ne pouvant pa[illegible] ser, sa colonne qui se trouve dans l'arte[illegible] pulmonaire rejaillit sur les paro[illegible]

avec d'autant plus de force, que le corps qui l'y oblige a de vertu élastique; c'est-à-dire, que plus l'artere souffre elle-même de contrainte & de violence, plus fortement aussi repousse-t-elle le sang qui la surcharge du côté du cœur. Ce qui prouve que la chose se fait de la sorte, c'est que si on lie l'artere pulmonaire d'un chien, la palpitation ne manquera pas de lui arriver d'abord; dont certainement on ne peut accuser que le reflux du sang vers le cœur, à cause de l'obstacle qu'il trouve dans son passage, sçavoir la ligature. Le squirre, ou le tubercule qui se forme quelquefois au commencement de l'aorte, ou de l'artere pulmonaire, étrecissant fort leur cavité, produit la palpitation par la même raison que la ligature; sans qu'on puisse objecter, que les valvules empêchent le sang d'agir & de reflechir sur le cœur, parceque l'artere étant remplie de sang, dont la colonne est fort serrée, & pressée par celui que le cœur fournit toûjours, les valvules sont alors élevées & colées contre les parois de l'artere.

Parce qu'on trouve souvent beaucoup d'eau dans le pericarde de ceux qui meurent de palpitation, Louver & d'autres ont crû que l'hydropisie de cette membrane pouvoit la produire: mais cette hydropisie ne peut au plus faire qu'un poux *foible*, en empêchant la libre dilatation du

cœur

cœur qui eſt plongé dans cette eau;
quelle bien loin de faire au cœur des fa
violens, en doit au contraire amortir
vivacité & l'action. Or il eſt vraiſemb
ble que le cœur en ſe contractant for
ment a exprimé quelques particules aqu
ſes, qui ont été retenuës par les memb
nes dures du pericarde, d'où vient l'an
d'eau qui s'y eſt fait, qui pourroit a
provenir du vice du ſang trop groſſier
hydropiques.

Ceux qui veulent que la palpitation
cœur ſoit un mouvement convulſif ca
par l'irritation que peut produire le tub
cule de l'aorte, les ulceres, & les v
contenus dans le pericarde, ne réüſſi
pas mieux: car il eſt impoſſible de r
dre raiſon de la petiteſſe du pous qui
vient dans toutes les palpitations, p
qu'il n'y a point d'obſtacle au paſſage
ſang.

D'autres ont donné pour cauſe de c
maladie un polype formé dans les cavi
cœur; mais il n'eſt pas probable qu
pareille concretion ſe faſſe dans
ntricules pendant la vie, où le ſang
le librement & fortement, ſans q
en faſſe de pareilles dans toutes les
es, & que par conſequent il ne perde
ouvement circulaire; outre que ces
s de concretions peuvent très-bien n
rmer que dans l'inſtant de la mort
u après.

Je reviens à notre hypothese, en faveur de laquelle rien ne conclud plus fortement que les differens symptômes qui accompagnent la palpitation. Le poux est foible, parce qu'il passe très-peu de sang du ventricule droit au ventricule gauche, & celui-ci par consequent n'en peut pousser qu'une petite quantité dans les arteres, incapable de les soulever beaucoup ; ce qui fera aussi la grande foiblesse & la syncope frequente qui arrive dans cette maladie. On a pour lors de la peine à respirer, parce que le sang ne coulant pas si librement dans les poumons, les vesicules qui doivent recevoir l'air se trouvent comprimées par le gonflement des arteres qui rampent dessus. On sent beaucoup de langueur, parceque peu de sang étant porté au cerveau, il s'y filtre peu d'esprits. On se trouve las & abbatu, parceque le sang visqueux ne se peut fermenter qu'il ne se rarefie beaucoup, & ne distende les parties par où il passe; ce qui cause aussi l'inquietude & l'embarras que l'on sent dans tout le corps.

Il paroît difficile d'expliquer comment les passions de l'ame, la joie, la tristesse, l'amour, la colere, & la crainte, peuvent exciter des palpitations de cœur : difficulté legere, & qui sera bientôt levée dans nos principes, après avoir seulement supposé comme une verité certaine, qu'il y

: union toute particuliere de nôtre
je ne dis pas avec le ſang, dont elle
:ut, ni augmenter, ni arrêter le
; mais avec les eſprits animaux, qui
rvent à remuer le corps, les déter-
nt à ſon gré dans quels organes, &
quels membres elle juge à propos;
:ſt ce même mouvement que l'ame
e aux eſprits animaux, qui diſpoſe &
nodifie le ſang, ſelon qu'il convient
ɔaſſions, dont il eſt le principal & le
utile inſtrument. Il s'altere, il ſe
;e, il ſe diverſifie en cent manieres,
le caractere & l'eſpece de la paſſion
doit ſervir. Comment cela? Parce-
les eſprits y ſont portez, ou en
grande quantité & en trop grand
ement, ou trop lentement & en pe-
quantité. L'état du ſang ne peut
ger que de ces manieres, & il le doit
s les fois qu'une pareille revolution
it. Si c'eſt par une trop grande quan-
l'eſprits animaux qu'elle eſt cauſée,
ne il arrive dans la colere, dans l'a-
& dans la joye, les parties ſeront
:enduës, & la fermentation du ſang
entée le fera mouvoir avec plus de
e pour produire la palpitation dans
qui ont le ſang viſqueux, parce
ɔrs il ſe rarefie, diſtend les parties par
paſſe, & a de la peine à couler dans
ɔumons, ce qui fait la palpitation.

qui par-là relâchées & débandée
viennent plus propres à faire
mouvement au sang qui les heurt
ne pouvant pas circuler librement
gule & s'épaissit, & repoussé dan
des poumons dans le cœur, y
palpitation.

On a été en peine de dire
cette maladie est plus danger
hommes qu'aux femmes. Elles
ce bonheur au ferment menstrue
est particulier, qui conserve &
liquidité au sang; pendant que le
se trouvant dans les hommes sa
mede, ils ne peuvent qu'à pein
ter les effets par des syncopes qu
portent.

Il est inutile de s'étendre sur
autres irregularitez du mouver
cœur, quelquefois lent, quelque

par une raiſon & une diſpoſition de matiere contraire. Il eſt violent, lorſque cette matiere fait une violente exploſion; il eſt foible & petit, lorſque l'exploſion de la matiere eſt petite & legere. Quelquefois c'eſt un tremouſſement cauſé dans le cœur par de fréquens ébranlemens ou ſecouſſes. En ce cas, diſons que la matiere de l'exploſion diſtribuë inégalement dans les fibres du cœur, ce qui fait la contraction plus forte dans les unes que dans les autres, d'où s'enſuit le tremouſſement. Ou bien cette même matiere étant fort tenuë elle entre facilement dans les fibres du cœur, & en ſort de même, ce qui fait la petiteſſe & la fréquence du poux.

tail & l'induction encore plus loin, on n'en reconnoîtra que mieux la bonté du Systême que je propose. Je suis, &c.

De Valence le 1. Juillet 1711.

Recueil des vertus de Louïs de France, Duc du Bourgogne, & ensuite Dauphin. Par le R. P. MARTINEAU, *de la Compagnie de Jesus, son Confesseur.* A Paris, chez Jean Mariette, ruë S. Jacques, aux Colomnes d'Hercule & à la Victoire. 1712. in 12. pagg. 295.

LA mort de Monseigneur le Dauphin a causé dans le Royaume une douleur generale qui fait le plus bel éloge de ce Prince. Le Public encore consterné ne tarit point sur ses vertus. Les Chaires en ont retenti par tout; & le P. Martineau son Confesseur, qui les connoissoit mieux que personne, a cru en devoir donner un recueil édifiant, pour servir de modele aux Princes, & de consolation aux Peuples. Il n'aprehende point qu'on lui fasse un crime de lever le sceau sous lequel la modestie & l'humilité ont tenu cachées beaucoup de choses qu'il rapporte. Il croit qu'il lui est permis d'ouvrir à present ce tresor, & que les dons de grace & de misericorde que Dieu avoit mis dans M. le Dauphin, sont comme un bien public,

fur lequel la poſterité a une eſpece de droit. On ne doit plus craindre, dit-il, qu'il en perde le merite par des loüanges prematurées; il eſt tems que chacun en profite par une fidelle imitation. Il ne ſe propoſe pas non plus beaucoup d'ordre dans l'arrangement des faits, ni de juſteſſe dans les expreſſions. La douleur ne laiſſe pas aſſez de tranquillité pour meſurer ſes paroles, & mettre chaque choſe en ſa place.

Nous ne pouvons pas renfermer dans les courtes bornes d'un Extrait toute la ſuite des vertus Chrétiennes qui compoſent ce Recueil. Comment d'un autre côté y en faire entrer quelques-unes, & en exclurre les autres, ſans craindre que le Lecteur intereſſé à ne rien perdre d'un détail ſi precieux, ne nous redemande ce que nous en aurons omis? Il ſembleroit donc que pour s'épargner l'embarras de choiſir, ou le ſcrupule de ne pas tout dire, il faudroit renvoyer l'Ouvrage entier à la curioſité publique, aſſez excitée d'ailleurs par la grandeur du ſujet, & par le merite de celui qui l'a traité. Mais comme les principaux traits de la vie de M. le Dauphin ſont renfermez dans les Eloges funebres qui ont été faits de ce Prince, nous croyons en raportant quelques-uns de ces traits avec les ornemens que l'Eloquence y a prêtez, les faire aſſez con-

connoître tels qu'ils ſont dans la ſimplicité de l'Hiſtoire.

Oraiſon Funebre de très-haut, très-puiſſant & excellent Prince Monſeigneur Louïs, Dauphin; & de très-haute, très-puiſſante & excellente Princeſſe Marie-Adelaïde de Savoye, ſon épouſe: Prononcée dans l'Egliſe de l'Abbaye de S. Denys le 18. *Avril* 1712, *par Meſſire* JACQUES MABOUL, *Evêque d'Alet.* A Paris, chez Raymond Mazieres, Libraire, ruë S. Jacques, près la ruë de la Parcheminerie, à la Providence. Brochure in 4. pagg. 38.

LE triſte & rare évenement d'un Dauphin & d'une Dauphine de France, morts à peu de jours de diſtance l'un de l'autre, & dont on a celebré les Obſeques dans une même Pompe funebre, donnoit naturellement lieu à l'Orateur de commencer leur éloge commun par des exclamations de ſurpriſe ſur un coup ſi extraordinaire. M. Maboul Evêque d'Alet s'eſt laiſſé aller à ce premier mouvement dans l'Oraiſon funebre qu'il a prononcée à S. Denys. „ Quel ſpectacle, dit-il, & „ quelles noires images n'offre point à „ nos yeux la funeſte ſingularité qui nous „ aſſemble? Un Prince & une Princeſſe les „ délices d'une puiſſante Nation, morts & „ enlevez preſque en un même jour à la

pre-

„ premiere fleur du bel âge. L'Epoux &
„ l'Epouse percez du même glaive, livrez
„ sous ce lugubre appareil de leurs gran-
„ deurs passées, à la nuit du même tom-
„ beau ! Triste & lamentable sujet des
„ mêmes larmes. Grand Dieu, continuë
„ l'Orateur, nous adorons votre puissance
„ suprême; nos biens, nos vies, nos Prin-
„ ces, l'Etat, tout vous appartient, &
„ l'excès de notre douleur ne rompra ja-
„ mais les liens de nôtre dépendance.
„ Mais n'étoit-ce point assez, Seigneur,
„ de nous avoir fait éprouver la pesanteur
„ de votre bras par la mort inopinée d'un
„ Prince, le plus doux objet de nos pre-
„ mieres esperances? Une si noble victi-
„ me, fumante encore sur vos Autels,
„ n'a-t-elle pû calmer votre couroux, &
„ restoit-il dans les tresors de votre colere,
„ de nouveaux traits à votre vengeance?
„ Nous crûmes alors avoir bû jusqu'à la
„ lie la coupe de votre fureur. Devions-
„ nous craindre que votre Ange extermi-
„ nateur vint égorger dans une nuit nos
„ premiers-nez; que le vent de votre co-
„ lere vint si-tôt renverser ces beaux-re-
„ jettons d'olivier qui s'étoient multipliez
„ dans les jours de misericorde : Et moi-
„ même, triste Interprête il y a peu de
„ jours, des larmes d'une grande Provin-
„ ce inconsolable de la mort du Pere, de-
„ vois-je encore aujourd'hui prêter à la

„ France mon foible miniſtere pour dé-
„ plorer dans celle des enfans l'excès de
„ ſes malheurs?

Ces tranſports d'affliction ſont fondez ſur deux motifs. 1. Sur la perte que fait l'Etat. 2. Sur la perte que fait la Religion. Et ces deux motifs partagent le premier Diſcours, conſacré à la memoire de M. le Dauphin & de Madame la Dauphine. Dans la premiere partie, l'Orateur fait une belle deſcription des qualitez qu'avoit M. le Dauphin pour le gouvernement des Peuples. Il s'arrête particulierement à la bonté de ſon cœur & à la droiture de ſes intentions. Et pour en donner la preuve par quelque trait éclatant, il rappelle le ſacrifice volontaire que ce Prince a fait d'une partie de ſes revenus, pour le ſoulagement de l'Etat dans les malheurs de la guerre. „ Avec quelle
„ compaſſion, dit-il, n'entroit-il pas dans
„ le détail de ces miſeres publiques, dont
„ la plûpart des Princes rejettent avec tant
„ de ſoin l'idée trop importune? Plus ap-
„ pliqué & plus ſenſible à ces miſeres que
„ ceux même qui en portent le penible
„ poids, ſoupirant plus ardemment qu'eux
„ après l'heureux moment qui les en
„ pourroit affranchir, il ne borne pas l'ef-
„ fet de ſa tendreſſe à des vœux impuiſ-
„ ſans. Il ſacrifie à un interêt ſi cher tout
„ ce qui peut dépendre de lui, & ſi les

„ con-

„ conjonctures peu favorables ne lui per-
„ mettent pas d'arrêter le cours de nos
„ maux, son amour ingenieux lui sugge-
„ re chaque jour quelque moyen de les
„ adoucir... Content d'avoir herité de
„ cette bonté tendre qui fit le caractere du
„ Dauphin son pere, & qui en avoit fait
„ nos délices, il ne voulut point heriter
„ de ces grands revenus que la liberalité
„ du Roi avoit accordez à la prééminen-
„ ce de son rang : s'en reservant peu, &
„ seulement assez pour perpetuer les bien-
„ faits du Prince son pere, *il ne croit pas*,
„ *dit-il*, *dans des besoins si pressans pouvoir*
„ *être couché sur l'Etat pour des sommes si*
„ *considerables*... Quelles vûës pour refor-
„ mer les abus de ces Edits necessaires,
„ que la dureté des tems arrache à regret
„ des mains du Prince, & qui n'ayant
„ rien que de juste en eux-mêmes, de-
„ viennent contre ses intentions l'instru-
„ ment respectable d'une injuste cupidité,
„ & servent d'occasion à des hommes a-
„ vides de gain de mettre à profit nos
„ malheurs.

Dans la seconde partie, M. l'Evêque d'Alet représente le zele qu'avoit M. le Dauphin pour la Religion ; & par ce zele il fait connoître la perte que la Religion a faite à sa mort. „ Vous l'avez vû, Mes-
„ sieurs, dit-il, ce jeune Prince que l'E-
„ *glise pleure*, & que l'impieté même est

„ forcée d'admirer; vous l'avez vû dès sa
„ plus tendre enfance marcher comme un
„ autre Josias dans les voyes de David
„ son pere, sans se détourner ni à droite,
„ ni à gauche. Son esprit & son cœur
„ toûjours d'accord dans le culte suprême
„ qu'exige de l'homme l'Etre Souverain
„ qui l'a formé, se prêtoient chaque jour
„ de nouveaux secours pour remplir ce
„ premier devoir. L'éclat de sa naissan-
„ ce, la hauteur du trône qui lui étoit
„ destiné, les grandeurs qui l'environ-
„ noient, ne servirent qu'à l'y rendre plus
„ attentif & plus fidele: Persuadé que les
„ plus nobles creatures ne sont faites que
„ pour rendre à Dieu plus de gloire, &
„ que la mesure des dons doit être celle
„ de l'hommage.... Apprenez de là, hom-
„ mes superbes, que le mépris de soi-mê-
„ me n'est pas incompatible avec l'admi-
„ ration de l'Univers; qu'un Prince Chré-
„ tien qui donne au monde le religieux
„ exemple d'une éminente pieté, sçait
„ distinguer en lui-même les bienfaits de
„ la Grace d'avec la misere qui lui est pro-
„ pre, & peut tirer également de l'un
„ comme de l'autre de nouveaux motifs
„ d'aneantissement & de soumission.“ La
necessité où nous nous trouvons de parle
des trois autres Oraisons funebres qui o
été faites sur le même sujet, ne nous pe
met pas de nous étendre davantage /

premiere. Nous les allons mettre ici une après l'autre suivant l'ordre des tems.

Oraiſon Funebre de très-haut, très-puiſſant & excellent Prince Monſeigneur Louïs, Dauphin; & de très-haute, très-puiſſante & excellente Princeſſe Madame Marie-Adelaide de Savoye ſon épouſe: Prononcée dans l'Egliſe de Paris le dix Mai 1712, *par le P.* GAILLARD, *de la Compagnie de Jeſus.* A Paris, chez Raymond Mazieres. Broch. in 4. pp. 51.

CETTE Oraiſon funebre eſt la ſeconde qui ait paru ſur la même matiere. Le texte qui eſt à la tête exprime bien l'évenement preſque inouï qui a jetté la conſternation dans le Royaume. *Amabiles & decori in vita ſua, in morte quoque non ſunt diviſi.* Dans la Monarchie d'Iſraël deux Princes furent tellement inſéparables, qu'ils ne ſe quitterent pas en mourant. „ C'eſt ce qui vient, dit le P. Gaillard, de „ ſe renouveller à nos yeux dans les deux „ perſonnes Royales dont l'égale Majeſté „ a perdu en même tems ſes graces & ſon „ éclat, & dont les cœurs unis par un „ nœud ſacré, n'ont pas rompu même à „ la mort l'alliance qu'ils avoient contrac„ tée pendant leur vie. Mais ſi la douleur „ de ſe ſurvivre l'un à l'autre leur a été „ épargnée, combien la nôtre eſt elle

„

„ augmentée d'avoir tout à la fois perdu
„ l'un & l'autre ? Combien cette double
„ perte a-t-elle consterné d'esprits & ab-
„ batu de cœurs ? Combien a-t-elle ravi
„ d'esperances, & multiplié de malheurs."
Ce Discours est divisé en trois points. Le premier représente dans la personne de M. le Dauphin & dans celle de Mad. la Dauphine, une vie précieuse à l'Etat par les esperances qu'elle avoit données, & qu'une mort fatale a détruites. Le second, une vie aimable dans la societé par la douceur qu'elle y avoit repanduë, & qu'une mort amere en a retranchée. Le troisiéme, une vie conforme à la Religion par les vertus dont elle étoit ornée, & qu'une mort avancée s'est hâtée de nous dérober. Comme le Prince & la Princesse avoient été parfaitement liez pendant leur vie, & qu'ils n'ont pas même été separez à la mort, on leur a fait aussi un éloge commun, où la gloire du Dauphin, pour parler avec l'Orateur, n'offusque point celle de la Dauphine, & où ces deux lumieres rapprochées ne font qu'un même éclat.

Dans le premier point le P. Gaillard fait voir l'entiere union qui regnoit entre M. le Dauphin & Mad. la Dauphine. Union fondée sur une conformité de vertus. *La probité*, dit-il, *se trouve bien avec la probité, la justice se plaît avec la justice, ce sont comme des aimans qui s'attirent & qui s'unissent par*

r leur qualité naturelle. Au contraire, ar la reſſemblance des vices ſe fait l'alie-ation des perſonnes vicieuſes. Une am-ition, une envie, une avarice mutuelle e peuvent que s'entrechoquer, & dans unanimité de leurs deſirs ſe trouve leur ppoſition. L'Orateur après avoir fait va-oir l'attachement reciproque qui étoit en-re le Prince & la Princeſſe, s'arrête ſur-out à celui de Madame la Dauphine ; il dit qu'étant ſortie d'un Sang ſi ſouvent mêlé avec le Sang de France, elle ſe fit aiſément un cœur François. „ Elle ne „ laiſſa pas, ajoute-t-il, dans la concur-„ rence des interêts de ſon Sang, oppo-„ ſez à ceux que l'alliance lui rendoit pro-„ pres, d'en reſſentir le combat en elle-„ même. Elle portoit dans ſon ſein deux „ Peuples diviſez, comme le dit l'Ecriture „ de la mere de deux enfans, dont l'in-„ teſtine diſſenſion lui cauſoit de vives „ douleurs. *Duæ Gentes ſunt in utero tuo.* „ Mais comme la mere de ces deux Ju-„ meaux donna par l'inſpiration de Dieu „ la préference à celui qui étoit venu le „ ſecond, & le rendit par ſes conſeils he-„ ritier des plus precieuſes benedictions : „ auſſi notre Princeſſe reglant ſes affec-„ tions ſur le devoir, ſans oublier jamais „ ce qu'elle devoit à celui dont elle te-„ noit le jour, pencha autant par la Raiſon „ du côté de celui auquel les liens ſacrez

„ à

„ avoient attaché son fort, qu'elle s'y se„ roit portée par la pente d'un cœur qui „ le portoit à son centre, & qui sans au„ cun préjudice des droits de la Nature „ s'étoit lui-même tout à fait naturalisé „ dans une terre nouvelle.

Passons à la troisiéme Oraison funebre, qui est celle que le P. De la Ruë Jesuite a prononcée dans la Sainte Chapelle de Paris.

Oraison Funebre, &c. prononcée dans la Sainte Chapelle de Paris le 24. *Mai* 1712, *par le Pere* DE LA RUË *Jesuite.* A Paris, chez Etienne Papillon, ruë S. Jacques, près l'Eglise S. Benoist, à l'Image S. Maur. in 4. pp. 44.

LE nom seul de l'Orateur donne une grande idée de la Piece, & cette idée ne sera pas dementie par les traits que nous en allons rapporter. Quels évenemens, quels spectacles, Messieurs (s'écrie-t-il dans son exorde, en parlant du pouvoir de Dieu) „ Son bras s'est apesanti „ aussi-bien sur les Princes que sur les Su„ jets. Une Maison pareille à la Maison „ de David, élevée par les mains de la „ Sagesse, appuyée sur tant de colonnes „ qui sembloient la rendre inébranlable „ aux assauts de la fortune & aux injures „ *des tems*; Dieu qui depuis tant d'années

„ la

...enoit ouverte à la victoire, à la
...gnificence, à la joye; fermée en ap-
...ence à la douleur & au chagrin: par
...mbien de coups imprévûs, subits, &
...terez, vient-il d'y étendre la solitu-
..., & d'y introduire la mort? On n'y
...oyoit point cependant ni d'Amnons ni
Absalons dignes du courroux de Dieu.
l'obéissance & le respect, la concorde
& l'affection y regnoient dans tous les
cœurs. La France ne laisse pas d'y voir
les revolutions qui autrefois étonnerent
la Judée; & le Monarque religieux y
verse sur sa famille innocente & desolée
les mêmes larmes que David sur ses en-
fans criminels & malheureux... N'avez-
vous donc donné, Seigneur, au regne
d'un Souverain qui nous a presque tous
vûs naître, & que nous reverons tous
„ comme notre Pere commun; n'avez-vous
„ donné à son regne une étenduë incon-
„ nuë jusqu'ici à tous les Rois, que pour
„ faire éclater de son tems des prodiges
„ inouïs dans tous les regnes? N'avez-
„ vous arrangé sous ses yeux dans un or-
„ dre si brillant la nombreuse posterité
„ que vous paroissiez lui destiner, que
„ pour lui enlever en vingt jours ce qui
„ faisoit l'appui de son trône pour tout un
„ siecle? Une Couronne portée depuis
„ plus de douze cens ans par tant de Rois,
„ élevée avec tant d'éclat sur l'augus...
„ fro...

„ front qui la soutient depuis 70 ans, n'a
„ pour appui prochain qu'un enfant de
„ deux ans.... Pardonnez, Seigneur, à
„ notre foible mortalité la peine que nous
„ avons à voir partir de la terre un Prince
„ que vous appellez au Ciel. Nous n'é-
„ tions plus dignes de lui dès que vous
„ l'avez jugé digne de vous. La Pompe
„ que nous dressons à la memoire de son
„ nom n'est funebre que pour nous, elle
„ est triomphante pour lui. Et si nous ce-
„ lebrons ses funerailles avec ce sombre
„ appareil que la douleur nous inspire, &
„ que l'Usage nous prescrit, c'est que
„ nous n'osons pas encore lui élever des
„ Autels : consolation reservée à ceux qui
„ viendront après nous... Nous n'orne-
„ rons point son tombeau des lauriers
„ cueillis dans le sang par les mains de la
„ Victoire ; on n'y verra point suspen-
„ duës les dépouilles des ennemis gemis-
„ sans & desolez, pitoyables amusemens
„ de la profane douleur : non, mais les
„ Passions enchaînées par la Raison ; la
„ Raison soumise à la Foi ; le Libertinage &
„ l'Hypocrisie confondus par la Pieté ; l'oi-
„ siveté, la volupté, l'arrogance, la du-
„ reté, tous les vices étouffez & domp-
„ tez par les vertus, lui serviront de tro-
„ phées, les idoles de la vanité ne souil-
„ leront point le lieu saint. Le parfum
„ de nos prieres que les Anges porteront

„ au

au Ciel en odeur de ſuavité, ne ſera point corrompu par la fumée des éloges mondains, dont la flatterie des vivans oſe encenſer l'orgueil des Grands juſques dans le neant de leurs cendres."
es traits ſont grands, ils donnent l'idée vrai ſublime; la ſuite en renferme autres qui ne ſont pas moins beaux, ais on les ſacrifie ici à la neceſſité d'aeger.

es Oraiſons Funebres de très-haut, très-puiſſant & très-excellent Prince Monſeigneur Louïs, Dauphin, mort en 1711, & de très-haut, très-puiſſant & très-excellent Prince Monſeigneur Louïs, Dauphin; & de très-haute, très-puiſſante & très-excellente Princeſſe Marie-Adelaïde ſon épouſe. Par M. l'Abbé DU JARRY. A Paris, chez Nicolas Pepie, ruë S. Jacques, au Grand S. Baſile. 1712. in 4. pagg. 87.

CES Oraiſons funebres n'ont pas été prononcées, mais afin que le Public ne fût pas privé d'un travail qui étoit fait pour lui, on y a ſuppléé par l'impreſſion. Nous avons à nous plaindre de ce que l'ordre des dates offre les dernieres à nos yeux ces deux Pieces, & que preſſez par nos bornes nous ne ſçaurions en faire juger que par la reputation de l'Auteur.

D

De la Recherche de la Verité, où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme, & de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les Sciences. Sixiéme Edition, revûë & augmentée de plusieurs éclaircissemens. Par N. MALEBRANCHE, *Prêtre de l'Oratoire de Jesus.* A Paris, chez Michel David, Quay des Augustins, à la Providence. 1712. in 12. 4. vol. Tome I. pp. 552. Tome II. pp. 615. Tome III. pp. 555. Tome IV. pp. 652.

VOICI la plus exacte & la plus ample de toutes les Editions qu'on ait faites de ce Livre fameux, publié pour la premiere fois à Paris il y a environ 40. ans. On l'a depuis souvent rëimprimé dans cette même ville & ailleurs en differentes formes : & on l'a traduit en diverses Langues. Il y en a une version Latine, faite par M. *Lenfant*, Ministre à Berlin ; & plusieurs traductions Angloises, de la derniere desquelles M. *Taylor* est Auteur. L'Edition dont nous rendons compte a cela de particulier, Qu'elle est d'un plus gros caractere que les precedentes, & que le Libraire qui s'est chargé de l'impression a eu grand soin que la beauté du papier & la netteté des caracteres répondissent au mérite & à la reputation de l'Ouvrage : Qu'elle forme, ou deux volumes in 4.

euvent neanmoins ſe relier en un
ou quatre volumes *in* 12. aſſez épais:
a ſeconde Préface qui dans les autres
ons étoit à la tête du dernier tome,
tome des *Eclairciſſemens*, paroît ici
mmencement du ſecond volume *in*
du troiſiéme volume *in* 12. Que le
er des quatre tomes *in* 12. contient
eux premiers Livres, où l'on traite
ens & de l'*Imagination*; que les trois
s ſuivans qui roulent ſur l'*Eſprit pur*,
clinations & les *Paſſions*, rempliſſent
ond volume; que le troiſiéme ren-
le ſixiéme Livre ou la *Méthode*, a-
e petit Traité des *Loix generales de la*
unication des Mouvemens, & la *Réponſe*
Régis; & que le dernier tome eſt
des *Eclairciſſemens*: Qu'on trouve à la
e ce même volume deux nouveaux
ciſſemens; l'un ſur la matiere ſubtile,
l fournit le dénouëment de pluſieurs
ltez concernant les effets les plus ge-
x de la Nature; l'autre, ſur la ſtruc-
de l'œil, & ſur l'Optique, pour ſer-
l'intelligence de ce qui eſt dit dans
Livre, touchant les erreurs de la
Il ſeroit inutile de nous engager
le détail d'un Ouvrage auſſi connu
elui-ci; mais nous ne pouvons nous
ſer de donner en peu de mots une
le ce que cette Edition offre de nou-
, c'eſt-à-dire, des deux Pieces dont
nous

de la Verité, le R. P. Maleb
primer un nouvel Eclairciffen
miere & les couleurs, *fur la*
feu, *& fur plufieurs autres effe*
re fubtile. Ce morceau avoit
partie dans les *Memoires de l'A*
des Sciences (année 1699. p. 41
L'Auteur y fuppofoit Que la m
ou étherée n'eft compofée que
de petits tourbillons, qui tou
centres avec une extrême rap
fe contrebalancent les uns les
cette fuppofition qu'il entrep
ver ici ; & il confirme les
en apporte, par l'explication
plus generaux de la Phyfiqu
font la dureté des corps,
leur pefanteur, leur legereté,
la refraction & la reflexion d
I. La rapidité du mouveme

on; & cette poudre n'eſt miſe en feu
en mouvement que par la matiere ſub-
qui la touche & qui la penetre. Or
le mouvement qu'a la matiere éthe-
n'eſt pas employé dans le cours à peu
circulaire ou elliptique des grands
billons. Toutes les petites parties de
e matiere ont encore des mouvemens
-rapides. Et parce que l'Univers eſt
nprimé par une force comme infinie,
qu'il n'y a point de vuide; ces parties
la matiere ſubtile ſe reſiſtant recipro-
ment par leurs mouvemens divers &
iculiers, il eſt neceſſaire qu'elles ſe di-
nt ſans ceſſe, & forment de petits tour-
ons, & dans ceux-ci d'autres encore
petits, & même encore d'autres moins
ibles dans les intervales concaves que
imagine entre les tourbillons qui ſe
chent; & tous ces tourbillons ſe con-
alancent les uns les autres. Car ſi cet-
natiere ſe mouvoit en même ſens,
les corps qu'elle environne ſeroient
portez dans ſon cours avec plus de vi-
que la foudre. Mais (continuë le P.
ebranche) comme ces petits tourbil-
ſont neceſſitez par leur mutuelle re-
nce, de s'ajuſter enſemble, & de ſe
rebalancer de maniere qu'ils puiſſent
plir leurs mouvemens, en ſe mettant
e eux dans une eſpece d'équilibre; ils
ont que comprimer les parties des

corps grossiers les unes contre les autres, lorsque les parties de ces corps se touchent immediatement.

Ainsi (poursuit l'Auteur) les tourbillons de la matiere ètherée qui sont mêlez avec la poudre dans un canon, & qui l'environnent, étant en équilibre entre eux, ils n'y causent aucun changement: & ils en compriment les parties, bien loin de les mouvoir & de les separer. Mais lorsqu'on y a mis le feu, c'est-à-dire *lorsque* l'équilibre des tourbillons a été rompu, & que les parties de la poudre sont envelopées & nagent dans les petits torrens nouveaux de la matiere de plusieurs tourbillons rompus; alors les parties de la poudre reçoivent quelque peu du mouvement de ces tourbillons, dont il est démontré qu'elles ne communiquent encore au boulet que la sixiéme partie. La poudre (ajoute l'Auteur) ne reçoit que *quelque peu* du mouvement de la matiere ètherée qui l'environne, non seulement parce que toute la poudre ne prend pas feu dans le même instant, mais encore parce qu'elle ne nage que très-peu de tems dans le cours de la matiere qui l'entraine, & qu'un corps qui n'est mû que par la communication du mouvement du fluide qui l'environne, ne reçoit pas dans un instant autant de mouvement que le fluide même. Puis donc qu'un boulet soit re-

ceu-

ſant eſt pouſſé avec tant de viteſſe par cette petite partie de mouvement qu'il emprunte de la matiere étherée; quelle doit être la rapidité du mouvement de cette même matiere?

C'eſt par la force centrifuge des petits tourbillons que forme la matiere étherée, que le ſçavant Auteur explique la dureté des corps & leur reſſort. Et pour montrer que cette force eſt plus que ſuffiſante pour cauſer la reſiſtance qu'on trouve à ſeparer les particules des corps les plus durs, tels que l'acier, ou le diamant; il compare la force centrifuge des petits tourbillons à celle des grands, en déterminant, par exemple, la force centrifuge d'un point phyſic de l'un de ces petits tourbillons, & la comparant avec celle d'un ſemblable point phyſic de la terre, ou d'un ſemblable point phyſic du volume de la matiere étherée qui fait équilibre avec la terre, & qui la contraint à demeurer dans la même diſtance du Soleil; & il trouve par un calcul que nous ne rapporterons point ici, Que la force centrifuge d'un point phyſic du petit tourbillon doit être à celle d'un point phyſic du grand, comme le nombre 72000. 000. 000. 000. eſt à l'unité. Ce calcul (ajoute-t-il) quoi que peu exact, peut donner quelque idée de l'exceſſive force centrifuge des petits tourbillons, qui ſeule eſt la cauſe de la dureté

des corps, & qui resiste à l'effort qu'on fait pour les rompre.

On peut expliquer par ces petits tourbillons de la matiere étherée, la fluidité des corps, de l'eau, par exemple, & les fermentations differentes qu'excite le mélange de diverses liqueurs. Le P. Malebranche passe legerement sur ces deux points, comme moins importans, pour venir à l'explication de la pesanteur, dont la cause paroît si cachée, & qui dépend encore (selon lui) de la force centrifuge des mêmes petits tourbillons.

C'est sur quoi le P. Malebranche s'étend fort au long, après avoir fait quelques reflexions sur les inconveniens inseparables du sentiment attribué à *Descartes*, selon lequel cette pesanteur des corps est l'effet de la force centrifuge que la matiere subtile tire de son mouvement circulaire autour de la terre. Voici en substance le raisonnement du P. Malebranche. Si l'on conçoit une pierre en l'air environnée de tous côtez de l'*Ether*, il est évident que celui qui est au dessous de cette pierre, aussi bien que celui qui est au dessus, est dans un parfait équilibre : car étant de même nature, & composé de petits tourbillons, toutes ses parties se pressent & se contrebalancent également par leur force centrifuge. Mais la matiere étherée qui est aux côtez de la pierre, n'est point en equilibre

re avec elle ; parce que les parties de la
rre n'ont point de mouvement circu-
re ou de force centrifuge, par laquelle
es agiſſent & tendent à s'échaper de
us côtez, comme font les petits tour-
lons. Ainſi l'*Ether* doit prendre le deſ-
de la pierre, & la faire deſcendre pour
ux raiſons, dont la principale eſt Que
réaction que ſouffrent les petits tourbil-
ns, eſt beaucoup plus grande du côté
centre du grand tourbillon de la terre,
cauſe de l'immobilité ou de la reſiſtance
ce centre également pouſſé par les
urbillons qui ſont en deſſous, qu'elle ne
ſt de tout autre côté. Voilà pourquoi
corps groſſiers tombent directement
rs le centre de la terre; & c'eſt de quoi
uteur donne une demonſtration, que
us rapporterions ici, ſi elle pouvoit ê-
entenduë ſans le ſecours des figures. Il
amine enſuite ſi la peſanteur de la pierre
viendroit point de ce que la matiere
tile circule autour de la terre beaucoup
us vite que la pierre; & qu'ainſi tendant
prendre le deſſus par la force centrifuge
i reſulte de ſa grande viteſſe, elle pouſ-
la pierre vers la terre: Et pour rendre
examen plus utile, & plus agreable,
echerche d'abord quelle eſt la cauſe de
peſanteur des Planetes, qui les oblige
irculer autour du Soleil, pour voir ſi
ſt *la même* qui fait tomber ici bas

 les

si aisément la lumiere, ait sans comparaison plus de parties grossieres qui la fassent reflechir, que l'eau & le verre : 2. Parce qu'il n'est pas concevable que des rayons qui tendent à sortir de l'eau ou du verre, aucun ne puisse entrer dans l'air, lorsque l'angle de leur obliquité est plus petit que 40 degrez, par cette raison que les parties grossieres de l'air les obligent à se reflechir; & que pour peu que l'angle de l'obliquité augmente, ils y entrent presque tous; ce qui marque évidemment que la reflexion des rayons qui ne se fait qu'à la surface de l'air, a une autre cause que la rencontre de ses parties grossieres : 3. Parce que les rayons qui rencontrent les parties grossieres de l'air & qui les ébranlent, ainsi que celles qui rencontrent les petites parties solides du verre & des autres corps, ou s'éteignent entierement, ou du moins n'en sont point repoussez de la maniere necessaire pour en continuer ou en transmettre les vibrations, ni avec assez de force pour rompre les rayons aussi considerablement qu'ils sont rompus à la surface du verre ou du diamant, dont la refraction est environ comme 5 à 2 ; car même ici bas, où l'air est comprimé par le poids de l'atmosphere, dans un volume composé d'air & de matiere subtile, l'air grossier n'en occupe pas la dix-milliéme partie.

Le P. Malebranche après avoir confirmé

mé ces raisonnemens par quelques experiences qui lui paroissent décisives, expose son sentiment sur la cause de la reflexion & de la refraction; & il la tire de l'action même de la matiere subtile. Il remarque d'abord que toutes les parties de l'*Ether* ou tous les petits tourbillons, dont il est composé, sont également comprimez & en équilibre entre eux, ou qu'ils tendent sans cesse à s'y mettre. Cela étant supposé, dès que les petites parties du corps lumineux pressent les petits tourbillons qu'ils rencontrent, leur pression se communique à tous les autres jusqu'à nous, & cela en un instant, à cause qu'il n'y a point de vuide. Ces petites parties du corps lumineux par leurs mouvemens divers repressant par secousses les tourbillons qui leur resistent, causent en eux des vibrations de pression, qui se font en ligne droite tant qu'elles sont dans l'*Ether*. Mais lorsqu'ils rencontrent obliquement la surface du verre, ils y souffrent refraction, & cette refraction est d'autant plus grande, que les corps où ils entrent sont plus pesans ou plus denses que ceux dont ils sortent. Supposant donc qu'un rayon tombe obliquement sur le verre, il est évident qu'il doit se détourner vers la perpendiculaire: car y ayant plus de tourbillons dans l'air que dans le verre, il y a dans le premier plus de forces centrifuges; & le rayon n'étant

plus également preſſé par les forces centrifuges des tourbillons environnans, il faut que la direction des vibrations de preſſion ſe détourne du côté le plus foible. Or comme il y a le même rapport entre la force centrifuge des tourbillons qui ſont dans l'air au deſſus & au deſſous du verre, & celle qui eſt aux deux ſurfaces du verre; le rayon ſe détourne autant de la perpendiculaire au point de la ſurface par laquelle il eſt ſorti du verre, qu'au point de la ſurface oppoſée par laquelle il y eſt entré.

A l'égard de la reflexion des rayons, l'Auteur après s'être efforcé de démontrer qu'elle n'eſt cauſée ni par les parties groſſieres dont le verre & les autres corps ſont compoſez, ni par l'air qui les environne; il conclut qu'elle n'eſt dûë qu'à la force centrifuge des petits tourbillons de la matiere étherée. Mais pour mettre la choſe dans un plus grand jour, il s'attache à marquer les differences qui ſe trouvent entre la reflexion de lumiere & celle d'une boule très-dure ou à reſſort parfait. Ces differences conſiſtent, 1. En ce que les tourbillons ne ſont point en mouvement comme la boule; car la reflexion d'un rayon de lumiere n'eſt qu'une nouvelle détermination dans la ligne de preſſion des petits tourbillons qui demeurent en leur place. 2. En ce que la reflexion des rayons

ne ſe fait pas au point où le rayon & les tourbillons touchent les parties ſolides du verre, qui n'ont point de force centrifuge; mais ſur les tourbillons, qu'ils preſſent, & qui ſont détournez vers la perpendiculaire par le plus grand nombre des tourbillons qui ſont au deſſus du verre. 3. En ce que la reflexion des rayons, c'eſt-à-dire, la preſſion des tourbillons ne ſe reflechit pas entiere; la plus grande preſſion ſe fait dans le verre & le traverſe: la preſſion reflechie ne venant que de la réaction des tourbillons preſſez par l'action de ceux qui ſont au deſſus du verre, & qui les détournent vers la perpendiculaire; le rayon reflechi eſt beaucoup plus foible que le rompu. 4. En ce que le reſſort qui fait rejaillir la boule, ne vient que de la force centrifuge des petits tourbillons qui ſont dans ſes pores: le reſſort qui fait rejaillir les rayons n'eſt que la force centrifuge des petits tourbillons mêmes, dont le rayon eſt composé. Quant à l'égalité qui ſe trouve entre l'angle d'incidence du rayon & celui de reflexion, elle dépend de la même cauſe qui produit cette égalité dans le rejailliſſement de la boule à reſſort.

Le P. Malebranche pour faire voir la fecondité de ſon principe ou de ſon hypotheſe, en déduit les raiſons de divers Phénoménes de l'Optique; & il termine cet Eclairciſſement par des reflexions ſur la ſa-

geſſe infinie du Createur, qui dans la creation de l'Univers a tellement diſtribué & déterminé le mouvement aux diverſes portions de la matiere, qu'il en a formé un ouvrage dont toutes les parties ont entre elles une dépendance mutuelle; un ouvrage qui ſe conſerve & ſe renouvelle ſans ceſſe par cette loi generale, la plus ſimple qu'on puiſſe concevoir, Que tout corps ſoit mû du côté vers lequel il eſt plus preſſé, & à proportion qu'il l'eſt davantage.

II. Nous nous ſommes ſi fort étendus ſur ce premier Eclairciſſement, que les bornes dans leſquelles nous avons coûtume de renfermer nos analyſes, ne nous permettent pas de nous arrêter long-temps ſur le ſecond. Nous dirons ſeulement que l'Auteur y donne d'abord une deſcription très-exacte de toutes les parties dont l'œil eſt compoſé; de ſes membranes, de ſes humeurs, de ſes muſcles. De là il paſſe à ce qui regarde la nature & les proprietez de la lumiere. Il explique comment ſe tranſmet l'action des corps lumineux; comment s'excite en nous le ſentiment de la lumiere, de la blancheur, & des autres couleurs; ce que c'eſt que la lumiere reflechie, & par occaſion, quelle eſt l'extrême délicateſſe des fibres de la retine; en quoi conſiſte la refraction de la lumiere, quelle en eſt la meſure, la difference des refractions des rayons qui tombent ſur un

verre

verre convéxe. Il parle après cela du foyer de ces ſortes de verres. Il prouve par une experience, Que les rayons éloignez de l'axe de la viſion rendent confuſes les images des objets; & par une autre, Qu'afin que les images que peignent à leur foyer les verres convéxes, ſoient bien diſtinctes & aſſez vives, il faut un rapport déterminé de l'ouverture de la loupe avec la quantité de lumiere dont les objets repréſentez par l'image ſont éclairez. Il rend raiſon pourquoi les images s'éloignent de la loupe quand les objets s'en approchent. Il enſeigne à déterminer les diverſes diſtances des images, les diſtances des objets étant données.

Ces veritez de Dioptrique ſuppoſées, il examine comment on voit les objets, & les raiſons de la ſtructure admirable de l'organe de la vûë. Il ſoutient que c'eſt ſur la *rétine* que ſe doivent peindre les objets; & il répond aux objections de ceux qui regardent la *choroïde* comme l'organe immédiat de la viſion. Il s'applique à faire connoître pourquoi l'œil eſt rempli d'humeurs; pourquoi l'Iris eſt mobile, & l'humeur aqueuſe, fluide; pourquoi la cornée eſt plus convéxe que les autres parties de l'œil, & pourquoi les trois humeurs ſont de differente nature, & ſituées comme nous les voyons. Il découvre l'uſage des muſcles, & principalement des obliques,

qui (selon lui) servent à allonger le globe de l'œil en le comprimant, le crystalin (à son avis) ne changeant point de figure. Il assigne la véritable fonction du petit cartilage, qui sert au muscle oblique superieur, de *poulie de retour*.

Enfin le P. Malebranche tire de cette merveilleuse méchanique des yeux & de la vision, qu'il vient d'exposer, un nouveau sujet de réfléchir sur la sagesse infinie de Dieu, qui paroît non seulement dans la perfection de ses Ouvrages, mais beaucoup plus encore dans la simplicité des voyes par lesquelles il les construit. C'est à regret que nous ne faisons qu'effleurer toutes ces matieres, & surtout ce dernier article. Mais ce que nous venons d'en indiquer en gros suffira pour exciter la curiosité des Lecteurs, qui sçavent que l'Auteur n'excelle pas moins dans l'art de donner à ces sortes de réfléxions Métaphysiques toute la force & toute la dignité qui peuvent les rendre plus persuasives & plus respectables, qu'à répandre sur les sujets de Physique toute la clarté & toute l'évidence dont ils sont susceptibles.

NOUVELLES DE LITTERATURE.

**DE NAPLES.*

LE Seigneur Jean Baptiste de Vico, Professeur d'éloquence dans le College Royal

* *Tiré du Journ. de Trev. Fevr. 1712. p. 356.*

oyal de cette ville, eſt un de ces génies
ıguliers qui s'ouvrent de nouvelles rou-
s. Les deux Ouvrages qu'il vient de don-
er au Public ſont pleins d'idées neuves &
iginales. Le premier eſt une Critique de
maniere dont on étudie aujourd'hui.
iſſertatio de ratione ſtudiorum. L'Auteur la
ompare à la maniere qu'ont ſuivie les An-
ens. Pour tâcher de découvrir par cette
omparaiſon quelle eſt la meilleure maniere
'étudier, il examine dans ce parallele les
ns que les Anciens ſe propoſoient dans
urs études, & celles que nous nous pro-
oſons, les ſciences inſtrumentales dont ils
: ſervoient pour apprendre les autres, &
elles que nous employons au même uſa-
e, les ſecours qu'ils avoient pour devenir
avans, & ceux que nous avons. C'eſt
la Critique que nous nous appliquons d'a-
ord, & comme le but de cet Art eſt de
endre à la certitude, & d'écarter, non ſeu-
ment le faux & le douteux, mais enco-
: le vraiſemblable, l'étude de la Critique
éoccupe les jeunes gens contre toutes
s Sciences qui ont le vraiſemblable pour
bjet; elle les dégoûte des beaux Arts, de
Hiſtoire, de la Juriſprudence. Pouſſée
op loin, elle va juſqu'à compter pour
en la certitude morale, juſqu'à rendre
ıſpectes la Morale & la Religion, dont
ous les articles, toutes les maximes, n'ont
as une évidence métaphyſique.

Un

Un autre inconvenient de nos premieres études, c'est que nous nous donnons tous à la Critique, nous négligeons la Topique si estimée des Anciens, qui faisoient toujours préceder la Critique par cette Science, qui apprend à chercher les sources des preuves, & à remplir son esprit de principes arrangez & distribuez dans certaines classes, appellez Lieux communs. Cette pratique des Anciens est sans doute conforme à la Raison. La Topique étend l'esprit, la Critique le resserre. La Topique le rend fécond, la Critique le desseche, la Topique apprend à établir, avec la Critique on ne peut que détruire, & c'est là le grand défaut des Sçavans de nôtre siécle.

On a encore plus nui aux Sciences, quand on a voulu les réduire toutes à la méthode géometrique, propre seulement aux Mathematiques; transportée hors de sa place naturelle, elle ôte à l'éloquence toute sa beauté, elle fait d'un discours un squelette, elle embarrasse la Morale.

L'analyse tant vantée paroît à Mr. de Vico plus propre à amuser l'esprit, qu'à le rendre capable de connoissances utiles. Les inventions les plus avantageuses au genre humain ne doivent rien à cette merveilleuse analyse, qui, par une espece de quiétisme, fixe tellement l'esprit dans la contemplation de la Verité, qu'elle le rend incapable d'en faire usage. Mr. de Vico se

plaint

plaint encore que ces Medecins modernes ont quitté la ſage méthode des Anciens, qui s'appliquoient à perfectionner la Medecine par les obſervations que la pratique leur fourniſſoit. Les Modernes épuiſent leur eſprit à inventer des Syſtêmes. Entêtez de ces chimeres, ils ne jugent des maladies que ſur des principes qu'ils ſe ſont formez, il en coûte cher aux malades, & chaque Syſtême a plus d'une victime.

L'examen des ſecours nouveaux que nous prétendons avoir pour parvenir aux Sciences, n'eſt pas la partie la moins curieuſe de la Diſſertation. Nous comptons pour un grand avantage que toutes les Sciences ſoient réduites en Art. Le ſçavant Napolitain penſe autrement, il déſapprouve ſur tout qu'on ait fait de la Juriſprudence un Art difficile, une Science de parade plus que d'uſage, qu'on laſſe les eſprits des jeunes Juriſconſultes par le travail fatigant de concilier les Loix, au lieu de former leur jugement par l'étude courte & facile des principes naturels de l'équité. Il découvre par une hiſtoire ſecrette du Droit Romain l'idée qu'on doit s'en former, il enſeigne enfin ce qu'il faudroit faire pour en rendre l'étude plus utile à la jeuneſſe.

Les grands modéles que l'antiquité nous a laiſſez, l'invention de l'Imprimerie, les Univerſitez, paroiſſent de grands ſecours pour devenir doctes. Mr. Vico n'en a p

ce

Fautes à corriger dans ce Mois.

Pag. 489. lig. 21. *à un Tableau* lis. *un Tabl*
Pag. 491. lig. 10. *d'Hercule* lisez *Hercule.*

TABLE DES LIVRES, &c.

NOVEMBRE 1712.

...TALOGUE UNIVERSEL
DES LIVRES

...reliez qu'en blanc, qu'on trouve à ...sterdam chez les WAESBERGE.

... du Catalogue de SEPTEMBRE 1712.

...ogie des Grands Hommes, soupçonnez de ...agie par G. Naudé, avec des Remarques. *Amsterdam.* 1712.
...thegmes ou Recreation de la Jeunesse par ...ot. 8. *Wittenberg.* 1660.
...tion de Mr. le Noble à l'auteur des Dia-...es Diaboliques. 12. *Turnhaut.* 1708.
...neron, ou Traité du Commencement des ...s. 8. *Paris.* 1617.
...ecture Generale de Vitruve, reduite en A-...é par Perrault. 12. *Amsterd.* 1691.
...a di Gio. Fragoso tradotta da Baldas. Gras-...4. *Venet.* 1686.
...iate o Raccogliatrice di Scipiön Mercurio, ...etta da Ezech. di Castro. 4. *Verona.* 1642.
... (*Gilbert*) the History of the Rights of Prin-...n the dispositing of Ecclesiastical benefices ... Churchland. 8. *Lond.* 1681.
...*des* (*Theodorus*) Verklaringe over 't Boek ... 4. *Leeuwaerd.* 1700.
...eratien over de tegenwoordige Staatszaaken ... Nederland. 4. 1684.
...*ert* (*Steph.*) Aenmerkinge over de Chirur-...n Practyk van P. Barbette. 8. *Amst.* 1694.
... (*Joh.*) Argenis. 8. *ibid.* 1680.
... Satyricon of Heekel-Schrift. 8. *ibid.* 1683.

(22)

OCTOBRE 1712.

...*ardi* (*Petr.*) Abbat. & Heloisæ Conjugis O-...ra nunc primum edita à Francisc. Ambo-... *Paris,* 1616.

Au-

—— Idem cura Sommalii. 12
—— Idem cum notis Henrici
Colon. 1646.
—— Per se ipsum docens Ca
ris. 1680.
Augustino (*Michael à St.*) Instit
4. *Antverp.* 1671.
Bergeri (*Joan. Henr.*) Animadve
nemanni quæstiones ad panc
1710.
—— Electa processus executivi,
vocatorii & matrimonialis. 4.
—— De Utilitate usucapionis i
minio. 4. *Lipsiæ.* 1710.
—— OEconomia Juris ad usum
commodatum. 4. *Lipsiæ.* 1712.
—— De usu actionum. 4. *ibid.* 1
hujus Auctoris No. 20. 21.
Bellinus (*Lauren.*) de Urinis & P
sione sanguinis, de febribus, d
& pectoris. 4. *Francof.* 1689
—— Exercitationes Anatomicæ,
num & de gustus Organo. 4. *L*

'ALOGUE UNIVERSEL
DES LIVRES

liez qu'en blanc, qu'on trouve à
erdam chez les WAESBERGE.

u Catalogue de SEPTEMBRE 1712.

e des Grands Hommes, soupçonnez de
gie par G. Naudé, avec des Remarques.
sterdam. 1712.
egmes ou Recreation de la Jeunesse par
8. *Wittenberg.* 1660.
n de Mr. le Noble à l'auteur des Dia-
Diaboliques. 12. *Turnhaut.* 1708.
ton, ou Traité du Commencement des
8. *Paris.* 1617.
ure Generale de Vitruve, reduite en A-
par Perrault. 12. *Amsterd.* 1691.
i Gio. Fragoso tradotta da Baldas. Gras-
Venet. 1686.
e o Raccogliatrice di Scipiôn Mercurio,
a da Ezech. di Castro. 4. *Verona.* 1642.
Gilbert) the History of the Rights of Prin-
the dispositing of Ecclesiastical benefices
hurchland. 8. *Lond.* 1681.
(*Theodorus*) Verklaringe over 't Boek
4. *Leeuwaerd.* 1700.
atien over de tegenwoordige Staatszaaken
ederland. 4. 1684.
(*Steph.*) Aenmerkinge over de Chirur-
Practyk van P. Barbette. 8. *Amst.* 1694.
Joh.) Argenis. 8. *ibid.* 1680.
atyricon of Heekel-Schrift. 8. *ibid.* 1683.

OCTOBRE 1712.

di (*Petr.*) Abbat. & Heloisæ Conjugis O-
a nunc primum edita à Francisc. Ambpe-
Paris, 1616.

l'Ingenieur par Clermont. 12. *Straib.* 1707.
——— En Livret & par comptes faits, 12. *Bruss.* 1700.
——— En sa perfection par le Gendre. 8. *ibid.* 1688.
Arias (Franc.) il Soldato Christiano overo Christiani Ricordi. 4. *Venet.* 1609.
Arte del Navigare, de Pietro da Medina. 4. *Ven.* 1609.
Guerras de Flandes pr. Card. Bentivoglio. fol. *Amber.* 1687. con Estamp.
Camden's Britania by Edmund Gibson. fol. *Lond.* 1695.
Akersloot (Theodor.) Verklaringe en uytbreidinge over de Brief aen de Galaten. 4. *Leydt.* 1695. siet meer No. 11. 13.
Antitheses der Artikelen van 't Classis van Walcheren. 8. *Hage.* 1696.
Consultatien, Advysen en Advertissemente van treffelyke Regtsgeleerde van Uytrecht. 4. *Uytrecht*, 1695-1700. 3. deelen.

F I N.

JOURNAL
DES
CAVANS,

Pour le Mois de

DECEMBRE

1712.



A AMSTERDAM,
Chez les JANSSONS à WAESBERGE.
MDCCXII.

AVIS.

ON trouve à Amsterdam chez les WAES-BERGE les Livres suivans:

L. ANNÆI SENECÆ Tragœdiæ ad Editionem Gronovii emendatæ, cum notis THOMÆ FARNABII, accedunt HIERONYMUS AVANTIUS & GEORGIUS FABRICIUS de Generibus Carminum, apud L. Annæum Senecam tragicum. 12.

Eloge de la Folie composé en forme de Declamation par ERASME DE ROTTERDAM, *avec quelques Notes de Listrius, & les belles figures de Holbenius, le tout sur l'Original de l'Academie de Bâle, piece qui represen-tant au naturel l'Homme tout defiguré par la sottise, lui aprend agreablement à rentr dans le Bon Sens & dans la Raison : tr duite nouvellement en François, par* M GUEUDEVILLE. 12. A Le 1713.

Systême de Reflexions qui peuvent contrib la netteté & à l'étendue de nos connoissa ou nouvel Essai de Logique par J. P CROUSAZ, *Professeur en Philosoph en Mathematique dans l'Academie d* Lausane. 8. Amsterdam 1712.

Oeuvres d'Architecture de VINCENT SCAMOZZI, *enrichies de plusieurs Dess plus beaux Edifices de Rome.* fol 1713.

OURNAL DES ÇAVANS,

Pour le Mois de Decembre MDCCXII.

Lettres de Mr. le Baron de LEIBNIZ *à Mr. Hartsoeker, avec les Réponses de Mr.* HARTSOEKER.

MONSIEUR de Leibniz, prié par Mr. Hartsoeker de lui dire son sentiment sur *les Conjectures Physiques* que le dernier a imprimées, envoya d'abord à Mr. Hartsoeker quelques objections, auxquelles ce Philosophe a répondu dans *ses Eclaircissemens*, sans nommer Mr. de Leibniz. La dispute n'a pas fini par l'impression des Eclaircissemens, elle est même devenuë plus vive. Mr. de Leibniz s'est trouvé insensiblement engagé à combattre les principes du Systême de son adversaire, c'est-à-dire, la parfaite liquidité d'un de ses éle-

* Cet Article est tiré du Journ. de Trev. Mars 12, p. 494.

qui en fait la dureté, avoit
cause la conformité des mo
poussent ces parties: selon lu
mouvemens conspirans sont
quelque accident, les partie
union, & le corps devient
Hartsoeker ne comprit pas c
Mr. de Leibniz vouloit dire
en étoit là, quand Mr. de L
la premiere des Lettres suiva
Desbosses Jesuite demeuran
pour la faire tenir à Monsieu
Le Pere Desbosses, aujour
de Theologie à Paderborn
long-tems ami intime du c
Leibniz. Beaucoup de sçav
netration, jointes à toutes l
ami Chrétien, qualitez que
niz a reconnuës dans le Je

ettre de Monsieur de LEIBNIZ *à Monsieur Hartsoeker.*

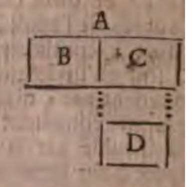
MONSIEUR,

VOUS parlez comme si vous n'enten-
ez pas ce que c'est que mouvemens consp-
rans, & vous demandez si ce que j'ap-
lle de ce nom, ne seroit peut-être pas
même chose que le repos. Mais je ré-
ns que non. Car le repos ne tend point
aire, ni à conserver la liaison des par-
qui reposent ; & deux corps qui de-
urent l'un auprès de l'autre, n'ont pour
aucun effort à continuer de demeu-
ensemble, soit qu'ils se touchent, ou
s ne se touchent pas : mais lorsqu'il y
mouvement conspirant dans leurs
es qui est troublé par la séparation,
t de la force pour surmonter cet obs-
Il n'est pas necessaire aussi que dans
ouvemens conspirans les parties ne
nt point de distance : elles peuvent
en la changer, pourvû que ce chan-
spontanée soit tout autre que le
nent violent, qui feroit la répara-
qui troubleroit ces mouvemens ;
rties des corps résistent à la sepa-
non pas parce qu'elles ont peu de
à se séparer, car en ce cas elles
nt encore, si elles étoient en re-

pos

paration d'elles-mêmes, elle
qui voudroit les séparer; ma
n'aident point, il ne s'ensuit
s'opposent, & il faut quelqu
tive pour cela.

J'avouë qu'il faut de la fo
ser un corps de sa place, ou
aller plus vîte qu'il ne feroit
mais si le corps D, tend à



place le corps C, la résistan
C, qui diminuë la vîtesse
ne contient rien dont on puis

cela doit venir du Méchanisme, je ne
çaurois trouver que dans le mouve-
nt conspirant, commun à des parties
côrps B & C, qui fait passer des par-
de l'un dans l'autre par une espece de
ulation, & doit être troublé par la sé-
ition des corps.

)ire que les mouvemens conspirans
: des fictions, c'est dire en effet que
t mouvement est une fiction. Car com-
nt voulez vous faire un mouvement,
nsieur, sans qu'il y ait quelque conve-
:e entre les mouvemens des parties?
la nature même des fluides agitez les
e aux mouvemens les plus accommo-
;. Vous dites, Monsieur, que vos a-
es sont sans parties, & vous trouvez
nge que je suppose qu'on peut conce-
: qu'un atome A, a deux parties B &
Mais n'êtes-vous pas obligé d'avouër
)n peut concevoir qu'un atome D, va
:re l'atome A, sans aller directement
:re la partie B, & cela en telle sorte
l emporteroit C avec lui, & laisseroit
ι, si par bonheur A n'étoit pas un a-
e, ou autrement un corps ferme? Il
donc du fondement pour assigner des
ies dans l'atome prétendu, & il faut
ntenant assigner des causes de son ato-
, pour ainsi dire, c'est-à-dire, pour-
i D ne peut pas emporter C avec lui,
emporter B en même tems, & il faut

Si vous m'alleguez que
Dieu pour cela, vous recou
cle, & même à un miracle
la volonté de Dieu opere pa
tes les fois qu'on ne ſçaur
ſon de cette volonté & de
nature des objets. Par exe
qu'un diſoit que c'eſt un
Dieu qu'une Planete aille
dans ſon orbe, ſans que rien
ſerve ſon mouvement, je
un miracle perpetuel; car
des choſes, la Planete en c
à s'éloigner de ſon orbe pa
ſi rien ne l'empêche, & il
l'empêche perpetuellement
cauſe naturelle ne le fait.
même dans la ſuppoſition de
car naturellement la maſſe
tée par la maſſe D, ſans q

que l'exemple de la Planete, qui en
culant se conserve dans son orbe sans
re aide que celle de Dieu, comparée
ec la Planete retenuë dans son orbe par
matiere qui la pousse toûjours vers le
leil, fait bien sentir la difference qu'il y
entre les miracles naturels raisonnables,
entre les miracles proprement dits, ou
naturels, ou plûtôt (quand ils n'ont
int de lieu) entre une explication rai-
nable, & entre les fictions où l'on a
ours pour soutenir des opinions mal
idées. C'est ainsi que font ceux qui di-
t, après l'Aristarque de feu Mr. de Ro-
val, que c'est une loi de la Nature que
eu a donnée en créant les choses, que
us les corps doivent s'attirer les uns les
tres. Car n'alleguant rien que cela pour
tenir un tel effet, & n'admettant rien
e Dieu ait fait qui puisse montrer com-
ent il obtient ce but, ils recourent au
racle, c'est-à-dire, au surnaturel, & à
surnaturel toûjours continué, quand il
git de trouver une cause naturelle.

Vous avez raison, Monsieur, de dire
'on doit souvent reconnoître nôtre
iorance, & que cela vaut mieux que de
jetter dans le galimatias, pour vouloir
ndre raison des choses qu'on n'entend
int. Mais autre chose est avouër qu'on
entend point la raison de quelque effet,
autre chose est assûrer qu'il y a quelque
 cho-

chose dont on ne peut rendre aucune raison; & c'est justement en cela qu'on peche contre les premiers principes du raisonnement, & c'est comme si quelqu'un avoit nié à Archimede l'axiome qu'il a employé dans son Livre des Equipondérans, qu'une balance où tout est égal de part & d'autre demeure en équilibre, sous prétexte qu'on n'entend pas assez les choses, & que peut-être la balance se change d'elle même sans en avoir aucun sujet.

Ainsi les Anciens & les Modernes, qui avoüent que la pesanteur est une *qualité occulte*, ont raison, s'ils entendent par là qu'il y a un certain Méchanisme qui leur est inconnu, par lequel les corps sont poussez vers le centre de la terre. Mais si leur sentiment est que la chose se fait sans aucun Méchanisme, par une simple *qualité primitive*, ou par une loi de Dieu, qui fait cet effet sans employer aucuns moyens intelligibles; c'est une qualité occulte déraisonnable, qui est tellement occulte, qu'il est impossible qu'elle puisse jamais devenir claire, quand même un Ange, pour ne pas dire Dieu même, la voudroit expliquer.

Il en est de même de la *dureté*. Si quelqu'un avouë que le Méchanisme qui fait le fondement de la dureté lui est inconnu, il a raison; mais s'il veut que la dureté vienne de quelque autre chose que du Méchanisme,

nisme, & s'il a recours à une dureté primitive, comme font les défenseurs des atomes, il recourt à une qualité qui est tellement occulte, qu'elle ne sçauroit être renduë claire, c'est-à-dire, à quelque chose de déraisonnable, & qui peche contre les premiers principes du raisonnement par l'aveu qu'il renferme, qu'il arrive quelque chose de naturel dont il n'y a aucune raison naturelle.

C'est aussi en cela que pechent ceux qui introduisent une indifference d'équilibre, comme si jamais la volonté se determinoit lorsque tout est égal de part & d'autre interieurement & exterieurement: ce cas n'arrive jamais, & il y a toûjours plus d'inclination d'un côté que de l'autre, & la volonté est toûjours inclinée par quelque raison, ou disposition, quoi qu'elle ne soit jamais necessitée par ces raisons; & j'ose dire qu'une grande partie des fautes qu'on fait dans le raisonnement, vient de ce qu'on n'observe pas bien ce grand principe, *que rien n'arrive dont il n'y ait une raison suffisante*: principe dont Mr. Descartes même, & quantité d'autres habiles gens, n'ont pas assez envisagé la force & les suites. Ce principe suffit lui seul pour détruire le vuide, les atomes, les qualitez occultes, & même le premier élement de Mr. Descartes, avec ses globes & quantité d'autres fictions.

Ainsi vous voyez bien, Mon
pourquoi Dieu ne pourroit point cré
atomes, c'est-à-dire, des corps du
eux-mêmes, des corps d'une dureté
relle primitive, des corps d'une dur
vincible, & dont il n'y eut aucun
son, comme il ne sçauroit créer de
netes circulatives d'elles-mêmes dan
orbes, sans qu'il y eut aucune rais
les empêchât de s'éloigner par la tan
car il faudra du moins que quelqu
racle retienne la Planete, ou empê
parties du corps dur de se séparer, s
que raison méchanique, ou intelligi
le fait pas. Quand on accorderoit
tomes, & quand on seroit éloign
mettre le vuide, on ne seroit poin
pour cela de recourir à un premi
ment, c'est-à-dire, à une matiere
tement fluide. Car pourquoi ne po
on pas remplir l'espace d'une mati
eut des differens degrez de fluidit
tenacité, comme je crois que c'est
ture de toute la matiere.

Je ne vois point aussi pourquo
necessaire que les corps durs reç
tout leur mouvement des corps f
& sur tout d'une masse parfaiteme
de, ou de vôtre premier element
toute la matiere étant également s
ble de mouvement, & également
ble de le tirer d'elle-même, rien n

: son mouvement de le don-
ferme, aussi bien qu'au plus
. pourroit même dire que le
t donné à peu de corps fer-
rendre raison du mouvement
p de corps fluides, & par con-
'il est anterieur dans l'ordre.
rps ferme mis dans un fluide
et en mouvement tout entier,
une espece de circulation ne-
ur remplir le lieu, qui sans ce-
roit vuide derriere le corps fer-
:te circulation forme une espe-
illon, qui a quelque rapport à
conçoit à l'entour de l'aimant.
permis de dire que l'Univers
un animal plein de vie & d'in-
car on feroit porté à croire
que Dieu est l'ame de cet ani-
eu que Dieu est *Intelligentia su-
s*, qui est la cause du monde,
vers étoit sans bornes, il seroit
animaux & d'autres êtres; mais
oit être un animal.
remier élement aussi n'est pas
le de vie & d'intelligence que
:e masse, & ce corps n'étant
inique, il n'est point convena-
t de la perception, qui doit toû-
ndre aux actions des organes, si
ez que la nature agisse avec or-
on.

Vous dites, Monsieur, qu'il est impossible que l'esprit humain pénetre comment il arrive qu'une substance ait de la vie & de la perception, & vous avez raison lorsqu'il s'agit du détail & du commencement des choses. Mais vous m'avoüerez peut-être aussi qu'on s'explique plus intelligiblement dans mon Systême de l'Harmonie préétablie, en concevant que nos substances sont naturellement représentatives de ce qui se fait dans la portion de matiere à laquelle elles sont unies.

J'ai assez satisfait à ceux qui ont objecté, qu'après cela il n'y auroit plus de *liberté*; car Dieu sçachant ce que les esprits choisiront librement dans les tems, y a accommodé les corps par avance. Mr. Jaquelot, qui me fit une pareille objection de vive voix, fut satisfait de ma réponse, comme il a avoué dans son Livre contre Mr. Bayle; il l'a même éclaircie par une comparaison élegante. J'ai répondu aussi de la même maniere à l'objection de Dom Lami, & ma réponse est dans le Journal des Sçavans. Mr. Bernoulli, quand il étoit Professeur à Groningue, a soutenu des Theses où il a fort bien défendu mon sentiment de l'Harmonie préétablie.

Au reste les imperfections qui sont dans l'Univers sont comme les dissonances dans une excellente piece de Musique, qui con-

contribuent à la rendre plus parfaite, au jugement de ceux qui en sentent bien la liaison. Ainsi on ne peut point dire que Dieu en créant le monde en ait fait une machine imparfaite, & qui se developpe mal. Il est vrai qu'il y a des machines dans ce monde qui n'ont pas toûjours & d'abord toute la perfection dont elles sont capables.

Je vous rens graces, Monsieur, de vos bons souhaits sur le commencement de l'année, & je souhaite que vous puissiez encore contribuer long-tems à l'accroissement des Sciences, étant avec passion,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéïssant serviteur.

LEIBNIZ.

Hanover ce 10. Février.

Lettre de Mr. HARTSOEKER, *à Mr. Leibniz.*

MONSIEUR,

JE ne sçai si j'ai l'esprit trop borné, ou bien si je l'ai trop préoccupé en faveur de

pêcheroit de croire qu'elle fû
des corps d'une dureté parfa
telle par elle-même & de sa n
si elle a été créée de Dieu
mande, Monsieur, s'il ne l'
créer comme il auroit souhait
ou pendant un instant, ou p
que espace de tems limité,
jours, sans employer que sa
té? S'il faut quelque méchaniq
je vous avouë franchement
que je l'ignore, car pour ce q
mouvemens conspirans, je n
encore rien, un corps peut ê
ou en mouvement, & comm
de son mouvement se mesur
duit de sa grandeur avec sa
très-peu de mouvement s'il e
& s'il a très-peu de vîtesse; m
un corps qui a très-peu de m

dureté que nous le voyons. Pour moi, je dis qu'il a cette dureté, parce qu'il est composé de corps d'une dureté parfaite & invincible, comme tous ceux de ce monde visible, sans excepter l'eau, l'air, l'éther, & ce qui pourroit être le plus fluide : l'eau n'est fluide que parceque les petits corps parfaitement durs dont elle est composée, ne sont que des boules creuses que la pesanteur de l'athmosphere ne sçauroit lier ensemble, si ce n'est que lorsqu'elles se touchent de trop près, par leur ouverture, elles peuvent faire alors l'effet de petits plans, & elles forment ainsi ce qu'on appelle glace. Et le diamant n'est dur, & ne subsiste pendant plusieurs siécles dans le même état sans aucun changement, que parceque les petits corps parfaitement durs, ou les petites masses solides dont il est composé, sont très-fortement liées ensemble par l'athmosphere de la terre qui pese dessus.

Si vous n'admettez pas ainsi avec moi de petites masses étenduës, solides, & d'une dureté invincible, pour principe de tous les corps sensibles, je vous défie, Monsieur, d'expliquer d'une maniere intelligible la dureté constante des uns, la fluidité des autres &c. Donnez-moi des materiaux, si vous voulez que je vous fasse un bâtiment ; car sans cela je pourrois être le meilleur Architecte du monde.

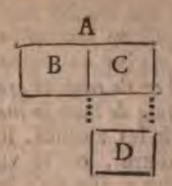
de, & cependant ne pouvoir construire aucun édifice. *Dire que les mouvemens conspirans sont des fictions*, dites-vous, Monsieur, *c'est dire en effet que tout mouvement est une fiction.* Mais je nie cette conséquence. Je sçai bien, Monsieur, qu'il y a une infinité de corps qui ont quelque convenance entre leurs mouvemens, mais je dis qu'il n'y a point de mouvement qui seul puisse causer la dureté des corps; & certes, Monsieur, quand vous dites dans vôtre Lettre, *les parties des corps résistent à la séparation, non parcequ'elles ont peu de tendance à se séparer; car en ce cas elles résisteroient encore si elles étoient en repos absolument, contre ce que je soûtiens, mais parcequ'elles ont un mouvement considerable qui doit être troublé par la séparation.* Je dois vous avouër, Mr. que j'ai trop peu d'esprit pour en comprendre quelque chose, & encore moins de ce qui suit, *si les parties tendent à la séparation d'elles-mêmes, elles aident celui qui voudroit les séparer; mais quand elles n'aident point, il ne s'ensuit point qu'elles s'opposent, & il faut quelque raison positive pour cela.* Où est le mouvement considerable que peuvent avoir les parties d'un diamant, qui subsiste pendant plusieurs siécles sans aucun changement? Si vous n'appellez pas mouvement, quelque chose tout à fait different de ce que tout le monde connoît sous ce nom, qu'est-ce

que-

que vous appellez la tendance des parties d'un corps à se séparer, ou à s'unir & se lier ensemble? Enfin qu'est-ce que vous voulez dire, Mr. par ces mots, *si les parties tendent à la séparation d'elles mêmes &c*? Il me paroît, à vous dire la vérité, Monsieur, que vous employez les mots de *tendance* & de *tendant*, sans y attacher aucune idée. *Si vous n'alleguez*, dites vous, Monsieur, *que la volonté de Dieu pour la dureté de vos atomes, vous recourez à un miracle, & même à un miracle perpetuel.* Soit, Monsieur, & j'y aurois recours, comme vous serez obligé d'y avoir recours pour l'existence continuelle de vos mouvemens conspirans, s'il y en avoit, & si sa volonté premiere suffisoit pour cela, il me semble qu'elle suffit aussi pour l'existence de mes atomes.

Si quelqu'un disoit, continuez-vous, Mr. *que c'est une volonté de Dieu qu'une Planete aille circulairement dans son orbe, sans que rien ne l'y aide, ou conserve, je dis que ce sera un miracle perpetuel* &c. mais je pourrois avec raison me mocquer d'un tel Philosophe, comme je me mocquerois d'un homme qui voudroit passer pour Architecte, & qui cependant ne pourroit faire aucun bâtiment, quoiqu'il eût toutes sortes de bons materiaux propres pour cela. Mais le meilleur Architecte ne fera rien sans materiaux, comme le meilleur Philo-

ſophe n'expliquera pas la conſtance perpetuelle de la nature ſans atomes, qui doivent être ſes materiaux qu'il faut lui accorder. *Par la nature des choſes*, dites-vous, Monſieur, *la Planete en circulant tend à s'éloigner de ſon orbe par la tangente, ſi rien ne l'empêche, & il faut que Dieu l'empêche perpetuellement par un miracle, ſi quelque choſe naturellement ne le fait.* Pour moi, Monſieur, je crois que les Planetes pourroient demeurer à une certaine diſtance du Soleil ſans aucun mouvement circulaire, parcequ'elles s'y ſoutiendroient par leurs athmoſpheres, comme je l'ai expliqué aſſez amplement dans les Eclairciſſemens ſur mes Conjectures Phyſiques, & je ſuis dans l'opinion que Mr. Newton, & tous ceux qui ont été avant & après lui de ſon ſentiment, ſe ſont trompez, lorſqu'ils ont avancé que les Planetes demeurent dans leurs orbes parcequ'elles tendent à s'éloigner par la tangente; car certes il n'y a point de force centrifuge à conſiderer dans des corps qui ſont en équilibre avec la matiere où ils nagent, & qui les tranſporte en rond. Si les Planetes étoient des corps qui allaſſent uniquement par leur mouvement propre, ce ſeroit autre choſe. *N'êtes-vous pas obligé*, dites-vous, Monſieur, *d'avoüer qu'on peut concevoir qu'un atome D va contre l'atome A, enſorte qu'il aille directement contre la tan-*



tie B &c. Oui, ſans doute, Mr. mais
ſoutiens que l'atome D auroit beau
nner contre la partie C de l'atome A
s pouvoir la détacher de la partie B,
t-il cent mille millions de fois plus de
eſſe qu'un boulet de canon, parce qu'il
feroit quelque choſe contre la volonté
Dieu, qui a voulu que les corps qu'on
pelle atomes fûſſent d'une dureté par-
te & invincible. Ainſi je ſoutiens avec
ſon qu'un atome eſt une maſſe ſolide,
un petit tout ſans parties, c'eſt-à-dire,
is parties qui puiſſent être détachées l'u-
de l'autre. Si le corps A n'étoit pas
atome, mais composé de deux atomes
& C, l'atome C pourroit ſans aucune
ficulté être détaché de l'atome B, s'ils
étoient pas liez enſemble par la peſanteur
l'athmoſphere de la terre, ou autre-
ent.

Quand on accorderoit, dites-vous, Mon-
ur, *les atomes, & quand on ſeroit éloigné
idmettre le vuide, l'on ne ſeroit point forcé
r cela de recourir à un premier élement.*

c'eſt-

que c'est la nature de tout
si on accordoit les ator
necessité admettre, ou
premier élement; afin
lieu de vuide: si l'on
mouvement des atomes
sans mon premier élem
une matiere avec differe
dité & de tenacité, or
une contradiction man
comprens pas, Monsieu
a pû entrer dans vôtre
vous appellez mon pren
matiere parfaitement flu
trompez, Monsieur, pu
loigné de la matiere, q
loigné de la terre, & qu'i
que le jour ne differe d
me demanderez sans dout

monſtration pourroit-on me faire
que tout ce qui eſt étendu doit être
airement matiere incapable par elle-
d'aucune choſe, & qu'un être éten-
peut devenir eſprit, avoir de l'in-
nce &c.? Comme la matiere eſt in-
e par elle-même d'aucune choſe, &
n mouvement, & que je conſidere
premier élement comme l'agent, &
e une étenduë immaterielle, je
is que la matiere a tout ſon mou-
it du premier élement, comme cet
it a tout le ſien de Dieu. J'ai dit
Univers eſt comme un animal plein
& d'intelligence, parceque je con-
que le premier élement peut être
de vie & d'intelligence ſous la di-
n de Dieu, dont il eſt un être ſub-
:, & mouvoir les corps qui ſont in-
es de ſe mouvoir eux-mêmes; &
vois pas qu'on fût après cela ſujet à
que Dieu eſt l'ame de l'Univers, ou
, l'Univers lui-même, ſelon les
nciens Philoſophes. Je ne ſçai ſi
premier élement eſt organique, ou
ni comment il doit être pour avoir
vie, ou de l'intelligence; s'il doit
ni pour cela à un corps organiſé,
n, &c. Mais il me ſemble que
peut accorder de l'intelligence à une
n de mon premier élement, ou
in tems limité, ou pour toujours,
&

parceque je crois qu'il y
alternes à Dieu qui y
nuellement avec une enti
qui manquent bien souve
pouvoir n'est pas infini,
rité de la matiere les em
réüssir.

J'ai assez satisfait, di
sieur, *à ceux qui m'ont o*
la il n'y avoit plus de libe
chant ce que les esprits choisi
y a accommodé les corps pa
il me paroît qu'aussi-tôt
mettons que Dieu sçait c
choisiront, nous devons a
me tems qu'ils ne sont
qu'aussi-tôt que nous sout
libres, & que Dieu leu
certaine liberté pour être
de leurs actions, il s'est

imaginable plus que perſonne au
nde.

ONSIEUR,

Vôtre très-humble &c.
NICOLAS HARTSOEKER.

ſſeldorp ce 13. *Mars* 1711.

Nous donnerons la ſuite de cette diſpu-
e mois prochain.

ettre de Mr. BERTRAND *Medecin ag-
rregé au College de Marſeille, à Mr. Dei-
dier Profeſſeur en Medecine de l'Univerſité
de Montpelier, ſur le mouvement des Muſ-
cles.*

MONSIEUR,

J'AI lû avec plaiſir vôtre Theſe du mou-
ment des muſcles ; je ne ſuis pas ſurpris
'elle ait revolté contre vous quelques
octeurs de vôtre Faculté, parce que vous
attaquez ces Phyſiciens, qui cherchent
oins à ſe diſtinguer par un fidelle atta-
ement aux loix de la Nature, que par
vention d'une hypotheſe curieuſe & re-
erchée. Pour moi, je vous avouë que
n'y ai pas trouvé tout à fait le denouë-

Tirée des Mem. de Trev. Avril 1712. P. 704.

ment d'un Phenomene que je crois au-dessus de nos connoissances; mais j'ai eu au moins le plaisir d'y voir une explication d'autant plus vraisemblable, qu'elle rapproche la Nature de cette premiere simplicité, dont on l'éloigne tous les jours par tant de nouvelles hypotheses, qui servent moins à faire briller la Verité, que le génie de leur Auteur. Je ne souhaite rien tant que de voir ramener la Physique à cette simplicité naturelle que tout le monde cherche, & que personne ne peut atteindre. Tous ceux qui nous promettent l'explication nouvelle de quelque Phenomene ont soin de nous prévenir sur la simplicité de la Nature; mais pendant qu'ils affectent de la suivre dans ses voies simples, ils multiplient ses loix, & conduisent eux-mêmes celle qu'ils ont choisi pour guide.

Cependant, quoique la liberté que l'on se donne de prescrire des loix à la Nature paroisse contraire aux progrès de la Physique, on doit pourtant esperer de découvrir par là les vrayes regles qu'elle suit; car enfin peut-être est il impossible de trouver un Systême qui puisse satisfaire à toutes les difficultez, & expliquer tous les Phenomenes. Un Physicien moderne du premier ordre * a fort bien dit que plusieurs Systêmes probables les uns plus que les autres valent mieux que le plus proba-

* Mr. Perrault.

ble tout seul, parce qu'il n'y en sçauroit avoir qui le soit assez pour résoudre toutes les difficultez qui se rencontrent dans les secrets de la Nature. Que les Physiciens donnent donc un libre essort à leur esprit, j'y consens, qu'ils nous produisent tout ce qu'une imagination feconde peut enfanter d'hypotheses nouvelles, nous les recevrons avec plaisir : il nous sera plus facile de démêler les veritables loix de la Nature parmi une infinité d'autres qu'on lui aura prêtées, que de nous ouvrir un nouveau chemin que personne n'auroit encore frayé.

Mais je ne puis souffrir qu'un Auteur fasse entrer ses passions, &, si je l'ose dire, ses caprices dans les recherches Physiques. Tous habillent la Nature à leur mode, chacun croit l'avoir de son côté. Cette bonne mere si constante dans ses loix, si sage dans ses mouvemens, si uniforme dans ses operations, est devénuë aujourd'hui un personnage de theatre, à qui on fait joüer tous les jours un different rôle. Le Chymiste la fait agir par les fermentations, les digestions, & par toutes les autres operations de son Art; il ne lui donne pour instrumens que les Acides & les Alkalis. Avec ces deux principes il prétend former & détruire tous les mixtes; rendre raison de tous les Phenomenes, & regler *par l'action* de ces deux sels l'harmoni-

monie de tout l'Univers. Le Mathematicien la conduit par des routes bien differentes. Il ne la fait avancer que par des progressions géometriques, & malgré la diversité des causes qui concourent à ses productions, il lui fait suivre dans tous ses mouvemens le calcul exact de la plus scrupuleuse Arithmetique.

Vous avez sçû, Monsieur, éviter ce dangereux écueil dans vôtre These. Vous avez pû vous mettre au dessus des préjugez de vôtre profession : engagé par vôtre état aux recherches de la Chymie, vous n'avez point adopté les visions des Chymistes, vous avez suivi la Nature dans tous ses mouvemens, sans multiplier ses loix & sans lui rien prêter du vôtre. Enf[in] vous la faites agir par tout avec cette si[m]plicité intelligible, si contraire à la con[fu]sion qui naît des hypotheses multipli[ées]. Vous me demandez mes reflexions, [qui] sont si peu differentes des vôtres, q[ue je] ne me serois jamais déterminé à vo[us les] communiquer, si je n'avois craint q[ue mon] refus ne vous fît douter de ma sin[cerité]. Je vous prie de les recevoir comm[e les] pensées d'un homme, dont l'esprit [est] par la pratique est devenu moins pr[opre à] soutenir l'attention que demande un[e theo]rie abstraite.

Vous trouverez peut-être que je ... tout à fait le langage d'...

en moderne, je l'ai ainsi affecté, parce-
ie je n'ai voulu examiner la question que
on la Raison naturelle, soutenuë par
xperience. J'ai craint que le langage
es nouveaux Philosophes ne m'inspirât la
reur des nouveaux Systêmes; car enfin,
and on a vainement cherché la resolu-
on d'un Phenomene qui est des plus
mmuns, dans les principes d'une saine
ysique, dans les démonstrations épineu-
s de la plus abstraite Géometrie, & dans
plus heureuses imaginations des Chy-
istes, que reste-t-il à faire, si ce n'est de
chercher, comme je fais, dans les plus
ires notions du Sens commun & de la
aison?

Je pose premierement des axiomes qui
nt averez, ou que je rens certains par
s preuves qui les suivent. Ces axiomes
e conduisent à differentes propositions,
ii, réünies ensemble, forment la preuve
le precis de mon sentiment.

(1. *Axiome.*) L'action du muscle con-
te en deux mouvemens de contraction
de relâchement, par le premier il se
courcit en se retirant vers son principe,
r le second il s'allonge en s'en éloignant.

(2. *Ax.*) Par un de ces deux mouve-
ens le muscle rentre dans son état natu-
, par l'autre il passe dans un état vio-
t & contraire.

J'appelle état naturel dans une partie,

repos eſt l'état naturel d
vement en eſt l'état vic
Dans celui-ci, qui
naturel eſt celui qu'il r
de conſtamment, lors
ſuperieur à la violence
(3. *Ax.*) Un corps
état naturel, & entrer
lent, que par l'effort
autre corps.
(4. *Ax.*) C'eſt la mê
diſois qu'un corps gard
repos juſqu'à ce qu'un
mouvement, axiome
Phyſiciens. De même
remettre dans ſon état
que de lui-même, il ſu
corps, qui lui faiſoit vi
ou ceſſe.
(5. *Ax.*) Cette forc

muſcle eſt celui dans lequel il reçoit l'impreſſion d'un autre corps, l'état naturel eſt celui où il ne reçoit rien.

L'ordre de la queſtion demande que nous examinions à preſent dans quel état le muſcle reçoit quelque choſe, & ce qu'il reçoit.

(1. *Ax.*) Le muſcle n'a que trois ſortes de vaiſſeaux, les ſanguins, les lymphatiques & les nerveux, il ne peut donc recevoir que le ſang, la lymphe & les eſprits animaux.

(2. *Ax.*) La lymphe ne contribuë point au mouvement du muſcle, perſonne ne s'eſt encore aviſé de le penſer, on peut couper les vaiſſeaux lymphatiques, & interrompre le cours de la lymphe, ſans que le mouvement du muſcle en ſouffre.

(3. *Ax.*) Il n'y a donc que le ſang & les eſprits qui peuvent faire violence au muſcle, & le tirer de ſon état naturel.

Or tous les Anatomiſtes conviennent que le muſcle ne reçoit le ſang que dans le relâchement, & qu'il en eſt vuide dans la contraction.

(2. *Propoſ.*) Donc la contraction eſt l'état naturel du muſcle, le relâchement eſt ſon état violent.

J'entens d'abord ceux qui veulent que le ſang ne contribuë pas de lui-même au mouvement des muſcles, mais ſeulement en favoriſant le cours des eſprits dans les

 nerfs

nerfs par les battemens des arteres, qui les foüettent; je les entens, dis-je, m'opposer que le sang n'agissant point sur le muscle, il est indifferent qu'il y entre en quel tems que ce soit, que les esprits joüant ici toute la scene, c'est par leur présence & par leur impulsion qu'il faut mesurer l'état violent du muscle, qui ne recevant les esprits que dans sa contraction, doit être pour lors dans un état violent. Je réponds à cette objection par la même méthode.

(1. *Ax.*) Le sang entre dans le muscle lors du relâchement, & il en sort dans la contraction; mais il ne peut y entrer qu'il ne lui communique un nouveau mouvement.

(2. *Ax.*) Donc le muscle relâché n'est point dans son état naturel, puisqu'il y reçoit l'impression d'un autre corps par la premiere proposition.

(3. *Ax.*) Mais si les esprits entroient dans le muscle lors de la contraction, le muscle seroit toûjours dans un état violent; puisque dans l'un il essuyeroit le choc du sang, & dans l'autre celui des esprits. Or ils ne peuvent pas être toûjours dans cet état par le deuxiéme axiome de la premiere proposition.

(3. *Propos.*) Donc le muscle ne reçoit l'esprit animal que dans le relâchement en même tems que le sang.

Si cette raiſon ne paroît pas aſſez Phyſique, & qu'on diſe qu'il importe peu que le muſcle ſoit dans un état violent & naturel, pourvû que l'on explique ſon jeu & ſon action, conſultons l'experience.

S'il y a des cas où les muſcles ſe contractent ſans recevoir, ni ſang, ni eſprits, ils ne peuvent ſe contracter pour lors que par leur propre reſſort, & la choſe doit toûjours ſe faire de même dans toutes les autres contractions.

Or cela arrive lorſque le nerf eſt coupé, ou obſtrué, lorſqu'on coupe un muſcle en travers & tout entier, l'antagoniſte ſe contracte ; mais dans tous ces cas rien n'entre dans le muſcle contracté, ni le ſang ; tous en conviennent, ni les eſprits, puiſque leur cours eſt intercepté. Donc la contraction ne peut pas être l'effet des eſprits, puiſqu'ils n'influent pas. De plus, il ſeroit difficile de concilier une contraction fixe & incurable avec le mouvement continuel & la volatilité extraordinaire des eſprits.

(4. *Propoſ.*) Donc les muſcles ne ſe contractent que par leur propre reſſort, & ne reçoivent l'eſprit animal que dans le relâchement.

Je réünis toutes ces propoſitions, & j'en fais un argument en forme de Corollaire.

L'état violent du muſcle eſt celui où il

reçoit quelque chose, l'état naturel est celui où il ne reçoit rien. Premiere proposition. Or le muscle ne reçoit le sang & les esprits que dans le relâchement. Troisiéme proposition.

Donc le relâchement est l'état violent du muscle, la contraction est son état naturel. Deuxiéme proposition.

Donc la contraction n'est que l'effet de son ressort. Quatriéme proposition.

On peut donner à cette preuve un autre tour, qui aura plus de prise pour ceux qui ne veulent recevoir d'autres axiomes que ceux qu'ils ont appris dans l'Ecole.

Le muscle a deux mouvemens, dont l'un peut être l'effet de son ressort, l'autre celui de l'action d'un autre corps. Or comme on ne doit point multiplier les causes sans necessité, un de ces deux mouvemens doit reconnoître pour cause le ressort naturel. Mais si le muscle recevoit le sang dans le relâchement, & l'esprit animal dans la contraction, chaque mouvement pourroit être attribué à l'action de l'un de ces deux corps, & aucun ne dépendroit du seul ressort des fibres. Donc le muscle ne peut pas recevoir des corps étrangers dans les deux mouvemens. Or tous conviennent qu'il ne reçoit le sang que dans le relâchement, dont il doit aussi recevoir pour lors l'esprit animal.

Voilà, Monsieur, ce que les raisons

communes & l'experience me découvrent: avant que de pénetrer plus avant, examinons ce qui se passe dans les usages communs de la vie. C'est là proprement que la Nature ne se dément point, & où elle ne suit que ses propres loix.

Toute la force du muscle consiste dans sa contraction. C'est par elle qu'il souleve de pesans fardeaux, & qu'il fait ces efforts extraordinaires. Mais si c'est l'esprit animal qui fait la contraction, comment rendre raison de la difference qui est entre la vigueur d'un paysan, & celle d'un homme de condition de même âge & de même taille? Y aura-t-il assez de difference entre leurs esprits animaux, pour faire porter aisément au premier un poids que l'autre peut à peine lever de terre? Dira-t-on que les esprits du paysan formez d'un sang grossier, doivent avoir plus de masse, & par conséquent être susceptibles d'un plus grand mouvement, & produire dans les muscles des contractions plus fortes? Mais est-ce que l'abondance des esprits dans celui qui vit mollement, & qui ne dissipe point, ne compenseroit pas la grossiereté de ceux de l'homme de travail? Leurs forces devroient donc être égales. Cependant l'experience nous montre le contraire. De même, parmi les gens de travail qui vivent tous à peu près de la même maniere, & naissent presque tous éga-

également robuftes, chaque état a fon travail particulier & affecté, fi bien proportionné à fes forces, que l'un ne fçauroit faire celui de l'autre. Il en eft de même des animaux. Il feroit auffi inutile de fuivre toutes ces differences, qu'il eft important d'en connoître la caufe, qui ne me paroît autre, que le reffort des fibres fortifié par la continuité d'un même exercice.

Voudroit-on m'oppofer que les mêmes efforts réïterez rendant le paffage des efprits plus libre, les canaux qui les portent dans les mufcles deftinez à ces mouvemens deviennent, *quafi regia fpirituum via*, le grand chemin des efprits, & que les efprits coulant dans ces mufcles en plus grande abondance, ils peuvent y faire de plus grands efforts. Mais fi on confidere que dans tous ces exercices violens prefque tous les mufcles du corps agiffent, & qu'ainfi les efprits fe frayent par tout des routes également libres, on reconnoîtra que dans ces gens-là, la facilité à faire certains efforts plûtôt que d'autres vient du reffort des parties fortifié par les actes réïterez d'un même exercice, & de l'accoûtumance par laquelle les fibres ont été fouvent fléchies d'une même maniere. Les efprits n'y ont aucune part : c'eft ainfi que les bois les plus durs, comme le chêne, obéïffent au pli qu'on leur donne, & que même l'acier conferve

fon

ſon reſſort ſelon la courbûre qu'il a reçûë.

Cette proportion du reſſort des parties ſolides avec le mouvement des liquides me paroît beaucoup plus propre pour expliquer les fonctions animales, que tant de nouveaux Syſtêmes, qui, pour être plus ingénieux, ne ſont pas plus conformes à la Verité & aux loix de la Nature.

Vous voyez, Monſieur, qu'il ne faut pas toûjours examiner les choſes ſelon les regles d'une méthode réguliere. Souvent on découvre par un raiſonnement familier ce qui échape aux recherches les mieux concertées. Un Philoſophe doit quelquefois ſortir de ſon caractere, & rapprocher la Phyſique des notions les plus communes. Juſqu'à preſent mon ſentiment n'eſt pas fort different du vôtre. Je crois, comme vous, que le reſſort des fibres ſuffit pour le mouvement du muſcle; j'ajoute ſeulement que ce reſſort fait ſa contraction, & que le muſcle ne reçoit le ſang & les eſprits que dans le relâchement: ſi c'eſt l'eſprit animal, ou le ſang, qui produit ce dernier mouvement, c'eſt ce qu'il faut à preſent examiner.

Il eſt conſtant que le muſcle ne reçoit rien que dans le relâchement, qu'il y reçoit en même tems, & les eſprits & le ſang; mais qui des deux produit ce mouvement? Eſt-ce le ſang? Sont-ce les eſprits? Sont-ce les deux enſemble? N'eſt-il pas raiſonnable

nable de croire qû'ils y contribuent également l'un & l'autre ? Car enfin peut-on concevoir que le ſang animé de ſon mouvement naturel entre dans le muſcle ſans le lui communiquer, & puiſque le relâchement du muſcle arrive en même tems que le ſang y entre, peut-on douter qu'il ne ſoit l'effet de ſon impulſion ? Pour celle des eſprits, tout le monde en convient, avec cette difference, que je ne lui fais produire ſon effet que dans le relâchement, & non pas dans la contraction, comme le veulent la plûpart des Phyſiciens.

Ces deux liquides concourent donc enſemble au mouvement du muſcle, chacun en dilatant les parties qu'ils y arroſent. Il n'eſt pas neceſſaire pour cela qu'ils s'y mêlent enſemble, encore moins qu'ils y fermentent. Après tout, qu'ils s'y mêlent, ou non, avec, ou ſans fermentation, cela ne fait rien à la queſtion. Il me ſuffit de concevoir que deux liquides ne ſçauroient entrer dans un corps ſans en augmenter le volume. Or cette augmentation ne peut ſe faire qu'en largeur, ou en longueur, ou en tout ſens. Elle le fait de la ſeconde façon dans le muſcle, c'eſt-à-dire, en longueur. Je vais le démontrer par un raiſonnement tiré de la ſtructure du muſcle, qui prouve invinciblement qu'il ne reçoit rien dans ſa contraction.

(2. Ad.)

(1. *Ax.*) Les fibres dont les muſcles ſont compoſez, ne ſont qu'une ſuite & un enchaînement de petites veſicules elliptiques attachées les unes aux autres.

On en croit aujourd'hui ſur ce fait le fameux Mr. Leuwenhoek, du moins ceux qui attribuent la contraction à l'eſprit animal, fondent là-deſſus leur ſentiment.

(2. *Ax.*) Pour qu'une fibre ainſi compoſée ſe contracte, c'eſt-à-dire, ſe raccourciſſe, il faut, ou que les veſicules ſe replient les unes ſur les autres, ou bien que s'élargiſſant en tout ſens, d'ovales elles deviennent rondes.

(3. *Ax.*) Si les veſicules ſe replient la fibre deviendra plus courte, mais ſa largeur demeurera la même : ſi elles ſe dilatent en tout ſens, & qu'elles deviennent rondes, la fibre doit recouvrer en largeur ce qu'elle perd en longueur.

Il ſeroit facile de démontrer cela géometriquement, ſi je n'avois renoncé dès le commencement à ces preuves abſtraites. Dans la contraction du muſcle ſa diminution en longueur eſt ſenſible, paroît à vûë d'œil & n'eſt conteſtée de perſonne ; ſon augmentation en largeur n'eſt du tout point ſenſible.

Si cette augmentation du muſcle en largeur dans la contraction étoit auſſi ſenſible que ſa diminution en longueur, tous en conviendroient comme de celle-ci : or tout

le monde n'en convient pas, ce qui ſuffit pour nier cette augmentation en largeur, quand même l'experience de Gliſſon ne la détruiroit pas.

(5. *Ax.*) Donc la fibre ne ſe contracte point par la dilatation des veſicules, mais par le repliement des unes ſur les autres.

(6. *Ax.*) Donc elle ne reçoit rien dans ſa contraction qui n'eſt que l'effet de ſon reſſort.

(5. *Prop.*) Donc la dilatation du muſcle par les liquides ſe fait ſeulement en longueur, ce qu'il falloit prouver.

Ce n'eſt pas aſſez que le ſang & les eſprits concourent enſemble au mouvement des muſcles, j'ajoute qu'ils ſe prêtent un ſecours mutuel dans cette action : le ſang favoriſe le cours des eſprits, ceux-ci ſoutiennent le mouvement du premier. Le ſang ſeroit peut-être trop groſſier & les eſprits trop ſubtils, pour une action qui demande, & de la promptitude, & de la conſtance. Le ſang tout ſeul auroit-il pû fournir à ces mouvemens que nous faiſons avec tant d'agilité? Les eſprits tous ſeuls auroient-ils pû ſoutenir la continuité d'un long & violent effort? Il falloit donc que l'activité des eſprits fût retenuë par la viſcoſité du ſang, & que la lenteur de celui-ci fût animée par la vivacité des premiers, & quoique nous ne puiſſions, pas pénetrer la maniere dont ils agiſſent, nous pou-

vons

s pourtant aſſûrer que ces liqueurs re-
ent le muſcle en étendant ſes parties
ongueur, & que les fibres allongées ſe
ettant dans leur premier état par leur
ore reſſort, pouſſent à leur tour les li-
les, qui s'accumulant en plus grande
ntité, & pouſſez toûjours par la mê-
force, ſurmontent auſſi à leur tour le
ort des fibres, & les allongent de nou-
ı, ce qui ſuffit pour perpetuer les
ivemens neceſſaires.
l'égard des mouvemens libres, com-
ils dépendent preſque toûjours de deux
cles antagoniſtes, un d'eux ne peut ſe
racter que par le relâchement de l'au-
il faut donç les regarder comme ſe
nt l'un & l'autre dans un parfait équi-
, recevant chacun dans cet état pa-
quantité de ſang & d'eſprits; mais
que la volonté détermine une plus
de quantité d'eſprits vers un de ces
les, l'équilibre étant rompu, ce muſ-
e relâche davantage, & donne le
en à l'autre de ſe contracter: mais
que celui-ci ne peut ſe contracter
ne repouſſe le ſang & les eſprits,
leux liqueurs s'accumulant joignent
effort à celui des nouveaux eſprits
l'ame fait couler dans le muſcle con-
, qui auſſi-tôt ſe relâche, pendant
autre ſe contracte de nouveau.
là il ſuit, qu'il ne faut pas une auſſi
gran-

& suffit presque pour allon
Dans les volontaires, si la
une situation droite, les m
nistes étant dans l'équilibre
quantité d'esprits que l'ame
un de ces muscles, suffit po
équilibre, & donner occasi
se contracter, tout comm
poids ajouté à une balance
fait précipiter un bassin en
l'autre. Que si la partie qu
muer est tout à fait flechie,
non plus beaucoup d'esprit
le muscle contracté, car le
pendant la contraction fai
continuel contre le muscle,
prits qui y accourent, ils su
ensemble la resistance de son
relâchant permettent à l'au
tracter.

fibre comme son effet propre, indépendant des autres corps; au lieu que le relâchement étant l'effet d'une impression étrangere, & cette impression ne pouvant venir que des liquides qui entrent pour lors dans le muscle, il faut qu'un de ces liquides soit soumis à la volonté.

Pour mesurer la proportion de la force des muscles avec les poids qu'ils levent, il ne sera pas besoin d'avoir recours à la Géometrie, encore moins à l'Algebre; car comme cette force dépend du ressort de la fibre, que l'on ne sçait point de combien de fibres un muscle est composé, puisque l'on pousse ce progrès presqu'à l'infini, & que de plus il est impossible de séparer une fibre simple, dont on puisse mesurer le ressort, je crois qu'il est aussi impossible de supputer cette proportion.

Cependant cela ne doit pas nous allarmer, & nous ne devons pas craindre que l'ignorance de ce calcul nous engage à des mouvemens audessus de nos forces & capables de démonter nôtre machine: car en cela la Géometrie naturelle est la plus sûre, & chacun sent fort bien en soi cette proportion, & jusqu'où peut aller sa force. Cette connoissance que donne un sentiment naturel est même plus certaine, que celle qu'on acquiert par des démonstrations géometriques, qui n'ont de certitude *qu'autant qu'elles* roulent sur des corps sen-

les Medecins uſaſſent plus
certaines connoiſſances qu'i
tées, & qui, miſes en œuvr
ration, peuvent veritableme
queſtions les plus épineuſes,
neur à ceux qui les traiter
pouſſées trop loin, répander
de nouveaux nuages ſur des
aſſez obſcures d'elles-mêmes.

Voilà, Monſieur, mon
vôtre Theſe & ſur la queſtio
le ſujet. Je ne me flate pas
teint le but, perſuadé que la
plication eſt celle qui s'en
moins. Le mouvement des
toûjours une de ces queſtio
plus facile de combattre le
autres, que d'établir ſolideme
ſuis &c.

Nous jugeons avec confiance

es, aussi bien employées que celles qu'il a données à l'éclaircissement de cette question.

Mandement de Monseigneur l'Evêque de MEAUX, *portant condamnation du Libelle intitulé* Remarques sur le Mandement & Instruction Pastorale de Monseigneur HENRY DE BISSY, *Evêque de Meaux, touchant les Institutions Theologiques du P. Juenin ; avec une* INSTRUCTION PASTORALE, *contenant la refutation du même Libelle.* A Paris, chez Jean B. Christophe Ballard, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque de Meaux, & reçû en survivance à la Charge de seul Imprimeur du Roi pour la Musique, près le Puits-Certain. 1712. in 4. Le Mandement, pagg. 26. L'Instruction pagg. 173.

NOUS avons rendu compte dans le Mois de Fevrier de l'année 1711. p. 162. de l'Ordonnance de M. l'Evêque de Meaux, contre laquelle on a publié les Remarques dont il est parlé dans ce Titre. Elle étoit divisée en deux Parties : La premiere regardoit le Jansenisme en general ; & la seconde, les Institutions Theologiques du P. Juenin. Les Remarques du Libelle ne tombent que sur la seconde Partie ; soit que l'Auteur anonyme ait eu un interêt particulier à défendre le P. Juenin ; soit qu'il ait peut-être crû, que pour rendre inutile la pre-

premiere Partie, il suffisoit de combattre l'application des principes qu'elle renferme. Ce qui fait douter de ce dernier motif, c'est le soin qu'on prend d'avertir, qu'un *Habile Theologien* prepare un Ouvrage contre la même Ordonnance. En attendant que ce nouvel adversaire se montre, M. l'Evêque de Meaux s'attache à celui qui paroît. Dans son *Mandement*, il le juge; & dans son *Instruction Pastorale*, il prouve par une exacte refutation, l'équité de son jugement.

Dans le premier de ces Ouvrages, après avoir reproché à l'Auteur des Remarques, un silence affecté sur le sens condamné des cinq propositions, sur la conformité de ce sens avec la doctrine de Jansenius, & sur le raport parfait de la Théologie du P. Juenin avec les sentimens de cet Evêque; M. de Meaux met dans un grand jour, les moyens dont se sert l'Apologiste, pour défendre celui qu'il veut justifier. „ Il y a, dit M. de Meaux, dans la „ Théologie du P. Juenin, des erreurs „ que l'Apologiste raporte avec hardiesse, „ comme si c'étoient des veritez décidées, ou au moins comme des opinions „ reçuës dans les Ecoles Catholiques. Il „ y en a plusieurs autres qu'il se contente „ de dissimuler adroitement, & d'appuyer „ par une approbation tacite. Souvent il „ ose nier, que le P. Juenin ait enseigné

n'a

les erreurs que ce Théologien a le plus ouvertement embrassées, & le plus vivement défenduës, sans que pour cela cet Apologiste condamne ces erreurs. "
On découvre ensuite dans un grand nombre d'exemples tirez du Libelle, l'usage que l'Anonyme a fait de ces trois manieres d'imposer.

Comme elles devoient naturellement exciter la défiance, M. de Meaux observe, que pour les déguiser, l'Auteur a eu recours „ à toutes les supercheries que les „ partisans du Jansenisme ont mises en „ œuvre depuis plus de soixante ans contre les Ecrits qui l'ont combattu. "
L'observation est soûtenuë d'une énumeration curieuse & très-instructive de tous ces artifices; en voici le commencement.
„ Pour se procurer à peu de frais un vain „ triomphe, il nous fait dire à tous momens ce que nous n'avons pas dit. Il „ altere le sens de nos paroles; il en ôte „ tout l'ordre & toute la force; il n'en „ donne que des Extraits imparfaits & „ confus. Afin de pouvoir nous accuser „ d'avoir avancé des choses fausses; il „ prend soin lui-même de nous les imputer, pendant qu'il élude les endroits les „ plus reprehensibles que nous avons condamnez dans l'Ouvrage qu'il défend; „ comptant bien que la plûpart de ceux „ qui liront son écrit, ne se donneront

„ pas

„ nin, pour se dispenser
„ insinuë aussi-tôt très-fa
„ nous n'avons appuyé d
„ ce que nous avons av
„ nous faisons consister l'
„ nir tout à la fois deux
„ fait dire que nous ne
„ en soûtenir une seule sép
„ cesse il dissimule, il s
„ nous avons établi; & c
„ de nous reprocher d'avo
„ rement les choses que
„ prouver."

Les autres tours d'adress
l'Apologiste d'avoir empr
vains Jansenistes, sont de
reur à la faveur d'une expl
d'écarter le point de la diff
discours inutiles; d'amuse

de prendre toûjours le ton de Maître, & de répondre aux meilleures preuves, avec un mépris apparent; de confondre frauduleusement ses opinions avec les sentimens de quelques Ecoles Catholiques, pour se ménager des protecteurs ; enfin de crier fort haut à la calomnie, à l'injustice, & de répandre beaucoup d'injures lorsqu'on manque de raisons. Le fonds du Libelle & la méthode de l'Auteur ayant donc paru également nuisibles, la condamnation qu'on peut voir dans le Livre même, tombe sur l'un & sur l'autre.

Le jugement est suivi de quelques reflexions, sur la curiosité temeraire, l'indocilité, l'ignorance, & les autres miseres de l'homme, qui sont la source de toutes les Heresies. On observe que personne n'a mieux sçû profiter de ces tristes dispositions de la plûpart des Lecteurs, que les Ecrivains Jansenistes. „ Ils ont l'adresse „ de donner une telle apparence de verité „ à leurs erreurs, que les esprits simples „ & les médiocres qui sont le plus grand „ nombre, ne les distinguent pas de la „ verité, & que les genies plus élevez, „ mais qui fuient le travail ou qui veulent „ se ménager avec tout le monde, se dispensent d'en faire l'examen.... Tandis „ qu'ils élevent jusqu'aux Cieux les Ecri- „ vains de leur parti, ils ne songent qu'à „ décrier par toutes sortes de moyens,

 „ les

„ les Superieurs legitimes, & tous ceux
„ qui entreprennent de découvrir la mau-
„ vaise foi des Novateurs, sans épargner
„ même un Prince dont ils devoient
„ encore plus respecter la vertu, les
„ lumieres, & l'application pour le
„ bien de l'Eglise & de l'Etat, que le
„ rang & la naissance. Sous le specieux
„ prétexte d'entretenir la paix, ils insi-
„ nuent sans cesse qu'il faudroit défendre
„ à tout le monde d'écrire sur ces matie-
„ res, pendant qu'eux-mêmes ils *répan-*
„ dent par tout des Libelles sans nombre...
„ Pendant que d'un côté ils s'appliquent
„ sans relâche, à établir & à étendre une
„ Heresie aussi propre à porter au déses-
„ poir & au libertinage, qu'est le Janse-
„ nisme; ils se donnent de l'autre, des
„ mouvemens infinis pour persuader que
„ ce n'est qu'un fantôme; & à ce dessein
„ ils font consister le Jansenisme dans des
„ sens forcez qu'ils donnent aux cinq pro-
„ positions condamnées, dans lesquels
„ personne en effet, ni Jansenius même
„ ne les soûtient.... A force de le dire,
„ ils font penser à un grand nombre de
„ personnes de tout sexe & de tout état
„ qui n'approfondissent jamais rien, que
„ les nouvelles erreurs, ne sont tout au
„ plus que la matiere d'une dispute qui
„ *n'interesse* pas la foi, qu'on entend
„ *moins* plus on l'explique, qui ne fait
„ qu'en-

„ qu'entretenir la haine des deux partis,
„ & donner lieu au Public de s'entêter
„ pour l'un ou pour l'autre, ſans y rien
„ comprendre.

Au portrait des Ecrivains Janſeniſtes, M. l'Evêque de Meaux joint une exhortation & des avis qu'il adreſſe à ſon Clergé. En expliquant à ſes Eccleſiaſtiques l'uſage qu'ils doivent faire de ſon Ordonnance, de 1710. il leur indique les moyens de prouver la réalité & l'accroiſſement du Janſeniſme, & d'en découvrir les erreurs ſous les expreſſions Catholiques dont on ſçait les enveloper. Il leur apprend auſſi que ſi dans ſon *Inſtruction*, il tranſcrit tout de ſuite les Remarques de l'Apologiſte du Pere Juenin, & donne par-là un nouveau cours à *un Ouvrage qui n'eſt digne que des tenebres*; ſa conduite en cela, eſt appuyée ſur de grands exemples. S. Baſile ne craignit point de faire paroître l'Ouvrage d'Eunomius; ni S. Auguſtin, celui de Julien. D'ailleurs les refutations qui ſe font par extraits, fourniſſent toûjours de nouveaux ſujets de diſputes. Enfin, il étoit neceſſaire de faire connoître le caractere des
„ Novateurs qu'on veut faire paſſer pour
„ des gens pieux, ennemis des moindres
„ équivoques, moderez, & pleins de reſ-
„ pect pour les Puiſſances. Nous vous
„ mettons ſous les yeux, dit M. de Meaux,
„ l'écrit fait dans le deſſein de nous con-

„ fondre, afin que vous vous convain-
„ quiez une bonne fois par vous-mêmes,
„ qu'un Ecrivain Janseniste, modeste,
„ sincere, respectueux pour les Oints du
„ Seigneur, est une chose sans exemple."
Le Pape dans le Bref du 13. Fev. 1711.
qu'on voit à la suite de ce Mandement,
comble d'éloges M. l'Evêque de Meaux,
& expose avec soin les grandes utilitez de
l'Ordonnance attaquée. „ Il *remarque*
„ *sur tout, qu'elle met le Clergé plus en*
„ *état de se garantir de toutes les surpri-*
„ *ses, & de tous les artifices des Janse-*
„ *nistes, dont l'erreur ne finit point encore,*
„ *quoique leur cause soit déja finie.*"

Dans le second Ouvrage, qui est l'*Instruction Pastorale*, le sçavant Prelat ne suit point d'autre ordre, que celui du Libelle qu'il refute. Le Libelle paroît sur une colomne, & la refutation sur une autre, en differens caracteres. Les principales observations concernent les actions des infideles, le pouvoir que donne la grace, la liberté, la volonté de Dieu à l'égard du salut de tous les hommes, la grace suffisante, & la condamnation des propositions de Jansenius. Nous ne pouvons donner une idée complette de tout ce qui se dit de part & d'autre sur ces matieres; il faudroit pour cela, transcrire tout le Livre; ainsi nous nous contenterons de rapporter quelques traits.

L'Ite-

L'Auteur du Libelle avance, que M. de Meaux a dit dans son Ordonnance, *que le P. Juenin enseigne que toutes les actions des Infideles sont des pechez.* Le même Auteur du Libelle ne laisse pas de reconnoître, que M. de Meaux n'a pas dit cela, & qu'*il avouë que la proposition n'est pas formellement dans le Livre* (du P. Juenin.) C'est par une petite reflexion sur cette contradiction, que la refutation commence. M. de Meaux, après avoir remarqué qu'il s'est effectivement borné à dire, que la proposition condamnée suit necessairement des principes établis dans les *Institutions Theologiques*, fait voir que l'Apologiste abuse de la credulité de ses Lecteurs, en assurant que l'accusation n'est fondée que sur *l'obligation que le P. Juenin impose de rapporter tout à Dieu.* „ Nous n'avons formé contre lui „ cette accusation, dit M. de Meaux, que „ parcequ'il enseigne en même tems tous „ ces principes. 1. Que pour observer le „ premier precepte, il faut que les actions „ commandées par la Loi de Dieu, „ soient accompagnées ou précedées de „ quelques momens, d'un amour de charité au moins commencé, & qu'elles „ soient rapportées par cet amour à la fin „ derniere. 2. Que pour rapporter ces „ actions à la fin derniere, il faut avoir „ une grace actuelle qui ait la foi en Jesus-Christ, pour fondement. 3. Que la

„ plûpart des Infideles, *n'ont point de graces suffisantes, même éloignées.* C'est de
„ ces trois maximes jointes ensemble,
„ enseignées également par le P. Juenin,
„ & qu'aucun des Théologiens Catholiques, même de ceux qu'il cite pour
„ lui, n'a soûtenuës tout à la fois; que
„ nous avons conclu que de sa doctrine
„ il suit necessairement, que *toutes les actions des Infideles sont des pechez.* L'Apologiste n'avoit autre chose à faire qu'à
„ combattre la liaison de cette consequence avec ces trois principes; mais elle
„ est si évidente, que c'est pour cela qu'il
„ ne nous attaque qu'en nous imputant
„ faussement de l'avoir tirée seulement de
„ ce que le P. Juenin enseigne, qu'*on doit rapporter toutes ses actions à Dieu.*" En parlant du pouvoir que donne la grace, M. de Meaux soutient ce qu'il avoit déja dit dans son Ordonnance touchant celui que le P. Juenin attribuë à la grace suffisante, & fait voir pag. 28. que ce pouvoir du P. Juenin est, de son aveu même, *un pouvoir imparfait*, & improprement suffisant; & qu'on ne peut l'appeller *prochain*, qu'en s'écartant du stile des Peres, du bon sens, & du langage ordinaire.

Pag. 30. & suiv. il s'applique à détruire ce qu'allegue l'Apologiste pour la défense du P. Juenin accusé dans l'Ordonnance d'avoir manifestement établi la premiere

pro-

propoſition de Janſenius, par une gloſe qu'il a inſerée dans un paſſage de S. Auguſtin. Le paſſage porte ſimplement, que c'eſt par une peine du peché, que le ſecours autrefois donné aux Anges & à l'Homme innocent, & *ſans lequel* ils ne pouvoient perſeverer, manque à preſent à ceux qui ne l'ont point; & que c'eſt par grace qu'il eſt accordé à ceux qui l'ont. La gloſe du P. Juenin ajoute, que ce *peché*, c'eſt *ſans doute le peché originel*, *comme il eſt évident dans le juſte qui tombe dans le premier peché mortel.* Suivant cette paraphraſe, l'homme juſte lorſqu'il peche mortellement, manque du ſecours, *ſans lequel* il ne lui eſt pas poſſible de perſeverer dans le bien, c'eſt-à-dire, de toute grace veritablement ſuffiſante; dogme condamné que M. de Meaux a reproché au P. Juenin. Pour le diſculper, on s'efforce de faire entendre, que le ſecours duquel il s'agit-là, *n'eſt pas la grace ſuffiſante*, mais que c'eſt la grace efficace par elle-même. La replique de M. de Meaux là-deſſus eſt préciſe. 1. Le P. Juenin prouve en cet endroit, qu'Adam innocent n'avoit pas beſoin d'une grace efficace pour perſeverer. 2. Selon lui, le ſecours qu'avoit le premier homme, *étoit de ſa nature indifferent pour l'action, & devoit y être déterminé par le libre arbitre*; ce qui marque évidemment un ſecours ſuffiſant. 3. Enfin il aſſu-



„ suffisante dans un texte
„ S. Docteur; il en donn
„ dont la seconde est cor
„ mes: *S. Thomas fait men*
„ *sage, des paroles de S. A*
„ *son Livre de la Cor. & de*
„ *Augustin parle en cet endr*
„ texte même dont il s'ag
„ *suffisante: car il enseigne q*
„ lequel *est maintenant refu*
„ *peché precedent, au moins*
„ *nel.* Cela n'a pas besoi
„ taire. Le P. Juenin d
„ lui-même, que le passag
„ dont il s'agit, s'entend
„ *sante.* C'est ce que nous
„ trer; & nous avions dev
„ texte du P. Juenin qua
dit. Mais ce qui est en

„ l'endroit de la Théologie du P. Juenin. „ (qui est celui que nous venons de rap „ porter,) où ce Théologien l'a pris dan „ le même sens. Qui n'avouëra pas aprè „ cela, que le P. Juenin & son défenseur „ se sont eux-mêmes confondus & con- „ damnez par leur propre témoignage?

On avoit prouvé dans l'Ordonnance depuis la page 594. jusqu'à la page 614 que le P. Juenin enseigne équivalemment les propositions heretiques extraites du Livre de Jansenius. Il étoit sans doute de la derniere importance, de renverser les preuves d'une telle accusation. Comme l'Apologiste ne l'a point fait, on conclut avec raison, *qu'il a jugé qu'elles étoient sans replique*. Il s'est simplement restraint à comparer les propositions de Jansenius avec d'autres qu'il dit avoir tirées du Pere Juenin, comme si la difference de ces textes suffisoit pour persuader tout d'un coup, que leurs opinions sont fort opposées. M. de Meaux rapelle ici les endroits de son Ordonnance, où il a fait voir que cette incompatibilité est chimerique, & qu'on peut parler comme parle le P. Juenin, sans renoncer aux Heresies de l'Evêque d'Ipres. „ On apprend dans ces endroits, „ que quand le P. Juenin assure que *le* „ *juste ne manque jamais en tems & lieu de* „ *la grace suffisante*, il entend seulement „ que le juste a pour lors une grace qui

„ lui donne le pouvoir imparfait de faire „ le bien : doctrine qui se concilie sans „ peine, avec l'erreur de la premiere pro- „ position. Quand il dit qu'*on resiste* „ *à la grace interieure* , & que le *S. Siege a* „ *justement condamné le sentiment contraire*, „ il veut dire seulement qu'on ne fait pas „ toûjours avec la grace interieure, le „ bien auquel elle excite la volonté : ex- „ plication qui ne contient rien de con- „ traire à l'erreur de la seconde proposi- „ tion. Quand le P. Juenin assure que „ *pour mériter ou démeriter, on doit être li-* „ *bre , non seulement de la contrainte , mais* „ *encore de la necessité*; on doit dire pour le „ concilier avec lui-même, qu'il entend „ seulement qu'on doit être exempt de la „ necessité naturelle, ou de la necessité „ volontaire immuable : dogme qui s'ac- „ corde aisément avec l'erreur de la troi- „ siéme proposition. Enfin, nous avons „ prouvé, poursuit M. de Meaux, que „ quand le P. Juenin dit par une conclu- „ sion expresse, que *Jesus-Christ est mort* „ *pour chaque homme en particulier , sans* „ *distinction, si on a égard à sa volonté an-* „ *tecedente*; il n'entend autre chose, sinon „ que la volonté que Jesus-Christ a eu[e] „ de sauver tous les hommes qui ne son[t] „ pas du nombre des Elûs, n'est qu'u[ne] „ simple complaisance qui ne lui fait ri[en] „ faire ni rien vouloir pour leur salut ;

„ nous avons montré auſſi que ce ſenti„ ment eſt équivalemment le même que „ celui que renferme la cinquiéme propo„ ſition condamnée comme *impie*, *blaſ„ phematoire*, *&* *heretique*.

Voilà ce que nous avons crû pouvoir extraire de cette Refutation. Ceux qui la liront, s'apercevront d'abord que M. de Meaux n'y évite aucune des difficultez qu'on lui propoſe, & qu'il n'extenuë jamais les objections. On trouve à la fin du volume, une Réponſe aux *Courtes Reflexions ſur le Mandement de M. de Biſſy, Evêque de Meaux*, qui ſont à la fin d'un Libelle intitulé *Préjugé légitime pour la défenſe des Reflexions ſur le Nouveau Teſtament, &c.*

BERNHARDI ALBINI Oratio de Incrementis & ſtatu Artis Medicæ ſeculi decimi-ſeptimi; dicta ad diem 5. Idus Februar. 1711. cum Magiſtratu Academico ſe abdicaret. *Lugduni Batavorum*, *apud Samuelem Luchtmans*, 1711. C'eſt-à-dire: *Diſcours ſur les progrès & ſur l'état de la Médecine pendant le dix-ſeptiéme Siécle*; *par* Bernard Albinus, *&c.* A Leyde, chez Samuel Luchtmans, 1711. in 4. pp. 59. ſe trouve à Amſterdam chez les Waesberge.

L'ORATEUR commence ſon Exorde par des réfléxions générales ſur la naiſ-

ſance & ſur les progrès des Sciences & des Arts. Il en reconnoît differentes cauſes; le génie particulier à certains peuples, le tour d'eſprit de certaines familles, l'émulation, le goût du ſiécle, la mode. C'eſt ainſi que les Atheniens naturellement éloquens, produiſoient quantité d'Orateurs, pendant qu'il ne s'en trouvoit pas un à Lacédémone. C'eſt ainſi que la ſeule famille des Curions en a donné trois à Rome, qui ſe ſont ſuccedez l'un à l'autre. C'eſt ainſi que differens ſiécles ont vû naître & ont vû cultiver divers genres d'études. Dans le ſeiziéme ſiécle, par exemple, & au commencement du dix-ſeptiéme, les deux *Scaliger*, *Caſaubon*, *Saumaiſe*, *Heinſius*, *Gronovius*, & d'autres déterminérent preſque tous les beaux eſprits de leur temps à ſe jetter dans la Critique & dans la Philologie. Aujourd'hui, (dit l'Auteur) la plupart des Sçavans tournent leurs vûës du côté des Mathématiques. Cette variation que le cours de pluſieurs ſiécles apporte dans l'étude des Sciences, donne occaſion à M. Albinus de les comparer aux maladies épidémiques, dont quelques-unes ſe répandent & ſe multiplient pendant certaines ſaiſons & certaines années, pour diſparoître enſuite peu-à-peu, & faire place à d'autres. On ne finiroit pas, ſi l'on vouloit parcourir toutes ces revolutions litteraires. Auſſi n'eſt-

ce

ce pas le deſſein que s'eſt propoſé l'Auteur dans ce Diſcours. Il ſe borne à nous y tracer en peu de mots une hiſtoire de la Médecine du ſiécle paſſé ; ſujet qui lui convenoit d'aûtant mieux, qu'étant Médecin, il doit être exactement informé des changemens arrivez depuis un ſiécle dans cette profeſſion. C'eſt de quoi il nous donne des preuves, en ſuivant pied-à-pied les accroiſſemens que la Médecine a reçus depuis cette époque dans ſes principales parties, telles que l'Anatomie, la Botanique, & la Chymie.

Les découvertes les plus importantes de l'Anatomie, ſont certainement le fruit des diſſections auſquelles on s'eſt appliqué pendant le dix-ſeptiéme ſiécle : mais les fondemens en avoient été jettez dès le milieu du ſeiziéme. Ce fut alors qu'*André Veſale* publia ſon Cours d'Anatomie, qui fut regardé comme un chef-d'œuvre, & qui en répandant de nouvelles lumieres ſur cette partie de la Médecine qu'on avoit fort négligée depuis *Galien*, reveilla le goût des diſſections, & forma des Anatomiſtes qui ſe diſtinguerent à l'envi. *Fallope* diſciple & ſucceſſeur de *Veſale*, & *Fabrice d'Aquapendente*, inſtruit par l'un & par l'autre encherirent ſur les découvertes de leur Maître. D'autres à leur exemple s'engagérent dans les mêmes recherches ; tels furent *Ingraſſia*, Columbus, Caſſe

Casserius, *Spigelius*, *Arantius*, *Eustachius*, & *Riolan* le Pere. Ces Anatomistes s'observoient avec toute la défiance que l'émulation a coutume de faire naître entre des rivaux qui courent la même carriére. Ils ne se pardonnoient rien, ils relevoient mutuellement leurs méprises, & souvent se traitoient de plagiaires, chacun voulant s'attribuer la gloire d'une même découverte. L'Auteur nous donne ici un détail de ces disputes qui peut servir à l'Histoire de l'Anatomie. *Columbus* accusoit *Vesale* de mauvaise foi pour avoir dissimulé que la découverte des osselets de l'oreille étoit dûë à *Carpus*. *Fallope* d'un autre côté, quoi qu'admirateur perpetuel de *Vesale*, ne laissoit pas en décrivant les points lacrymaux trouvez d'abord par *Beringarius*, de taxer de négligence son Maître qui avoit oublié d'en parler. *Columbus*, *Ingrassia*, & *Eustachius* se disputoient la découverte de l'os naviculaire, & chacun s'en faisoit honneur. *Fallope* vouloit aussi la revendiquer comme son bien ; mais enfin touché d'un remors, il avoüa qu'elle appartenoit à *Ingrassia*. A peine *Fabricius* eut-il fait connoître les valvules des veines, qu'il s'éleva trois ou quatre Anatomistes qui prétendirent les avoir découvertes avant lui; ensorte qu'on ignore si c'est à *Sylvius*, à *Fra-Paolo*, à *Columbus*, ou à *Salomon Alberti* qu'on en a l'obligation. *Eusta-*
chius,

chius laissa tomber dans l'oubli ce que son prédécesseur *Columbus* avoit enseigné avec tant de soin dans la même chaire, touchant la circulation du sang dans les poumons & l'usage de cette partie. La *veine blanche d'Eustachius* eut le même sort, & quelque merveilleuse que fût cette découverte, elle demeura négligée jusqu'à ce que *Harvey* & *Pecquet* la produisissent au grand jour. *Columbus* ayant trouvé le muscle oblique externe de l'œil, sans en pouvoir deviner l'usage, *Fallope* plus clairvoyant ou plus heureux, non seulement en donna une description plus exacte, mais y joignit celle de l'oblique interne, & de sa poulie, inconnuë jusqu'alors, & marqua les veritables fonctions de ces deux muscles. Tels furent les premiers succès qui accompagnérent le renouvellement de l'Anatomie, & qui donnerent lieu de bâtir en plusieurs endroits des Amphitheâtres Anatomiques, & de gager des Professeurs, pour enseigner publiquement cette Science.

Ces marques de distinction redoublerent l'ardeur qu'on avoit déja pour ce genre d'étude, & nous valurent dans la suite ces preuves surprenantes de l'industrie & de la sagacité des Médecins à développer les ressorts les plus cachés du corps humain, & à nous en apprendre la méchanique. *Harvey* signala le commencement

d

du dix-ſeptiéme ſiécle par l'éclatante découverte de la circulation du ſang, qui ſembloit renverſer tous les principes de la Médecine, & remettre pour ainſi dire les Médecins aux premiers élemens de leur profeſſion. *Harvey* ne manqua pas de contradicteurs. Les uns, comme *Primeroſe*, *Pariſan* & *Liceti*, s'inſcrivirent en faux contre ſa nouvelle doctrine. D'autres voulurent lui ôter la gloire de l'invention, en ſoûtenant que *Ceſar Cremonin* & *André Ceſalpin* avoient entrevû la circulation du ſang; que le Philoſophe *Empédocle* en avoit eu quelque idée; qu'*Ariſtote* avoit reconnu le mouvement du ſang vers le cœur; ce qui même n'avoit pas été entierement ignoré d'*Hippocrate*. *Riolan* vouloit aſſujettir cette circulation à d'autres loix que celles qu'établiſſoit *Harvey*, qui d'ailleurs avoit des partiſans d'un grand poids dans la perſonne de *Plempius*, de *Walée*, de *Conring* & d'*Ent*. Enfin la circulation d'*Harvey* ayant prévalu & ne pouvant plus être revoquée en doute, il étoit queſtion d'en aſſigner la veritable cauſe. *Deſcartes*, *Hogelande* & leurs Sectateurs la mettoient dans le mouvement des liquides. D'autres, comme *Lower* & *Stenon*, s'attacherent à développer la ſtructure du cœur, & trouverent que c'étoit un véritable muſcle creux formé de divers plans de fibres entrelaſſées, & dont l'action n'a-

voit

voit d'autre usage que celui de pousser le sang dans toutes les parties de l'animal. La découverte de la circulation fraya le chemin à deux autres, qui furent celles des routes du chyle trouvées par *Asellius* & par *Pecquet*; & celle des vaisseaux lymphatiques dûë à *Bartholin*, à *Rudbeck*, & à *Ruysch* qui en fit voir les valvules. Peu de tems après, les sources de la salive furent manifestées dans les glandes maxillaires par *Warthon*, dans les parotides par *Stenon* & *Blasius*, dans les glandes situées sous la langue, par *Rivin* ou *Bartholin*, & dans les glandes de la membrane pituitaire, par *Schneider*. Le canal du pancreas avoit été inconnu jusqu'à *Wirsung* qui le découvrit, & les glandes innombrables qui composent ce viscere n'échaperent point aux yeux de *Peyer* & de *Brunner*. *Malpighi* montra que la plûpart des membranes étoient autant de tissus glanduleux; & ses découvertes sur la structure des poumons, du foye, de la rate, de l'épiploon, du cerveau, des reins, de la peau, de la langue, &c. rendra son nom immortel. Dès le milieu du seiziéme siécle, *Jacques Sylvius* avoit beaucoup éclairci cette partie de l'Anatomie qui regarde les muscles, les veines, les arteres, & les nerfs, en les distribuant dans un ordre plus méthodique. Mais son travail n'est pas comparable à ce que nos

Mo-

Modernes y ont ajoûté pour le perfectionner. L'Auteur n'oublie pas de remarquer qu'un des principaux avantages qu'on a recüeillis des diſſections réïterées, a été de pénétrer dans les myſtéres de la génération, en examinant la ſtructure des organes qui y ſont deſtinez. On eſt redevable de ces connoiſſances à *Harvey*, à *Swammerdam*, à *Graaf*, à *Van-Horn*, & à *Stenon*. M. Albinus termine ce dénombrement par les découvertes que l'on a faites ſur la ſtructure de l'œil & ſur celle de l'oreille.

Il vient enſuite à la Botanique, dont les progrès n'ont été ni moins conſiderables ni moins rapides. A peine au commencement du ſiécle paſſé connoiſſoit-on ſix mille plantes; & c'eſt à leur donner quelque arrangement, que *Gaſpar Bauhin* employa 40. années d'un travail aſſidu. Les recherches & les voyages de nos Botaniſtes leur ont découvert plus de quatre mille Plantes nouvelles; enſorte que la Botanique a fait dans le dernier ſiécle preſqu'autant de chemin, qu'elle en avoit fait dans les dix-neuf précedens à remonter juſqu'à celui d'*Hippocrate*. Cette prodigieuſe multitude de Plantes devenoit un cahos pour les Etudians. Il falloit les ranger dans un ordre méthodique qui pût en faciliter la connoiſſance. C'eſt dans ce deſſein, que les Botaniſtes ſe ſont appli-

quez

quez à imaginer differentes méthodes capables d'applanir les difficultez d'une étude où l'on n'appercevoit ni fond ni rive. *Gesner*, *Columna*, *Césalpin*, ont ouvert depuis des vûës sur cet article, que *Morison*, MM. *Ray* & *Tournefort* ont étenduës dans la suite, & que ce dernier sur tout semble avoir poussées aussi loin qu'elles pouvoient aller. De plus le grand nombre de jardins publics établis pendant le dernier siécle, & dans lesquels on rassemble & l'on cultive la plûpart de ces Plantes, offrent une grande commodité à ceux qui veulent s'adonner à la Botanique.

Theophraste Paracelse, dès le seiziéme siécle, entreprit de reformer la Médecine, en y introduisant les principes & les remedes chymiques. Il assaisonna cette nouvelle doctrine de termes mysterieux qui lui étoient particuliers, tels que son *être pagoïque*, son *être cagastrique*, son *archée*, son *leffas*, son *stannar*, &c. Il fit grand nombre de disciples, qui pourtant formerent dans la suite differens partis. Sa méthode inouïe jusqu'alors lui suscita une infinité d'adversaires. La Faculté de Paris parut une des plus attentives à s'opposer aux abus d'une pareille Médecine, qui ne laissa pas malgré ces oppositions, de faire des progrès. *Vanhelmont* au commencement du siécle suivant, se fit Chef d'une nouvelle Secte de Médecine chymi-

… matiere
… element de ce Ph
noit très-propre à mettre
fermens les plus cachez. Du
decine tira du fond inépuisab
mie une infinité de remedes
richît.

Cependant le Cartesianism
mant insensiblement les esprits
de geometrique & aux principe
ques, les Medecins en firent un
application à leur art, & fire
plus de justesse dans leurs rais

re subs
Philosoph
tre en ac
Du reste,
uisable de
des dont el

nisme acc
prits à l'ex
ncipes méd
nt une heu
firent re
raisonnem
L'

A la vûë d'un si grand n
couvertes en Medecine il y
tonner (dit l'Auteur) qu'il m
à peu près autant de malades
pond-il) on cessera d'en être
que l'on considerera que m
ces nouvelles lumieres la Me
encore que dans son enfance,
faut une longue suite de siécl
conduire à sa perfection. C'e
tâche de mettre dans un plein
faisant voir combien il reste de
couvrir dans l'Anatomie, combi
tanique est encore imparfaite

à la connoissance des vertus des Plantes; en un mot, combien la Medecine est peu riche en bonnes observations. En effet on ne s'est gueres mis en peine de les rendre utiles à la posterité en les publiant, que depuis le quatorziéme siécle; & toute l'Antiquité ne nous fournit rien en ce genre que ce que nous ont laissé *Hippocrate & Galien.*

Cet extrait suffit pour faire sentir que ce n'est ici qu'une ébauche; un Discours public, tel que celui-ci, ne souffroit pas de plus grands détails. Il seroit à *souhaiter* que l'Auteur voulût èxecuter lui-même le plan qu'il nous y trace, & qu'il nous donnât une histoire suivie & bien circonstanciée de la Médecine du siécle passé. Ce seroit un supplément considerable à l'Histoire de la Médecine de M. *Le Clerc* qui est demeurée imparfaite.

MICHAELIS BERNHARDI VALENTINI Archiatri Asso Darmstatini Phil. & Med. PP. &c. Novellæ Medico-Legales, seu Responsa Medico-forensia ex archivis celebriorum Facultatum Academicarum continuata, cum introductione generali Directorii loco serviente: Accedit supplementum prædictarum Medico-Legalium Apologeticum. *Francofurti ad Mœnum, apud Heredes Zunerianos & Joannem Adamum Jungium.* 1711.

C'est-à-dire, *Nouvelles de Médecine & de*

Jur-

Jurisprudence par Bernard Valentini, *contenant les Réponses des plus celebres Facultez de Médecine sur plusieurs sortes de cas concernant la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie, avec une Introduction générale à la lecture de l'Ouvrage, & un supplément aux Pandectes, que l'Auteur a données il y a quelques années.* A Francfort sur le Mein, chez Jean Adam Jungius. 1711. Vol. *in quarto*, pp. 1250. se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

CET Ouvrage de Monsieur Valentini est dans le même goût que les Pandectes de Médecine & de Jurisprudence recueillies par le même Auteur, desquelles nous avons donné l'extrait dans le vingt-huitiéme Journal de 1702. p. 702. Il y a ici un grand nombre de cas differens. On examine si une femme qui dort peut devenir enceinte à son insçû, si le terme de l'accouchement peut aller jusqu'à douze mois, quelles sont dans les hommes les conditions nécessaires pour être capable d'avoir des enfans: matiere que les Lecteurs nous dispenseront d'approfondir ici, & qu'ils pourront consulter dans le Livre de nôtre Auteur: si le mariage d'un eunuque est valable, s'il y a des signes de virginité, si les hermaphrodites, en cas qu'il y en ait, peuvent se marier, comment on peut connoître si une personne que l'on trouve

mor-

morte dans l'eau, y a été jettée morte ou vivante; si lorsque le cadavre d'un homme mort vient à saigner en présence de la personne que l'on soupçonne de l'avoir tué, on peut sur ce signe augmenter son soupçon. Ces questions sont suivies d'un grand nombre d'autres concernant la Médecine, la Chirurgie & la Pharmacie. L'Auteur rapporte sur chacune les décisions des plus célebres Facultez de Droit & de Médecine. Nous nous contenterons de l'exemple suivant. Il s'agit d'une femme mariée qui accouche douze mois après que son mari est parti pour l'armée; là-dessus le mari accuse sa femme d'infidelité, on demande s'il est bien fondé dans son accusation. La Faculté de Droit de l'Université d'Ingolstad consultée sur ce sujet, répond qu'encore que le terme de l'accouchement semble fixé au septiéme & au neuviéme mois, il y a neanmoins des exemples qui empêchent de douter qu'il ne puisse s'étendre au delà. On appuye cette décision de plusieurs autoritez. Mais ce cas & les autres qui sont renfermez dans ce Recueil, sont accompagnez d'un si grand nombre de circonstances, ou roulent sur des matiéres si délicates, par rapport à la bienséance de notre langue, qne nous croyons plus à propos de renvoyer là-dessus le Lecteur au Livre même.

Histo-

Historia Philosophiæ, vitas, opiniones, resque gestas & dicta Philosophorum Sectæ cujusvis complexa, Auctore THOMA STANLEÏO, ex Anglico sermone in Latinum translata, emendata, & variis Dissertationibus atque observationibus passim aucta. Accessit Vita Auctoris. *Lipsiæ, apud Thomam Fritsch* 1712. C'est-à-dire, *Histoire de la Philosophie, contenant les vies & les opinions des Philosophes de chaque Secte: composée en Anglois par* Thomas Stanley; *traduite en Latin, corrigée, & augmentée de plusieurs Dissertations & de diverses Remarques. On y a joint la vie de l'Auteur.* A Leipsic, chez Thomas Fritsch. 1712. *in* 4. pp. 1222. sans y comprendre les Tables. Se trouve à Amsterdam, chez les Waesberge.

PARMI les differentes parties qui composent l'Histoire Littéraire, on peut dire que celle qui concerne les Sciences, les beaux Arts, & ceux qui en ont fait profession, est une des plus curieuses & des plus interessantes. En effet, rien ne contribuë davantage à nous faire bien connoître les hommes en général, que d'examiner leur maniere de penser dans les divers païs & dans les divers tèms; de remonter jusqu'à la source & à l'origine de leurs opinions, de leurs dogmes, de leurs découvertes les plus utiles; d'en suivre de siécle en

en siécle les progrès, la décadence, le renouvellement; de déméler le génie & le caractére de ceux qui en ont été les Auteurs, & de rechercher dans cette vûë jusqu'aux moindres circonstances de leurs vies. C'est à quoi le célébre Stanley s'est appliqué par rapport à l'ancienne Philosophie & aux anciens Philosophes, dont il nous donne dans ce gros volume l'Histoire la plus complette & la plus détaillée qui ait encore paru. Tout ce que nous avons vû jusqu'ici sur cette matiére, comparé avec cet Ouvrage, ne peut passer que pour une ébauche; & il est surprenant que nous n'ayons rien de moins achevé en ce genre, que ce qui nous reste de l'Antiquité. Ce n'est pas qu'un grand nombre de Grecs n'ayent travaillé à écrire les vies de leurs Philosophes; mais de plus de vingt Auteurs qui se sont exercez à composer de ces sortes de Recueils, & dont l'Histoire nous a conservé les noms, il n'y en a que trois, *Diogéne Laërce*, *Eunapius*, & *Hesychius* de Milet, dont les écrits soient venus jusqu'à nous. Encore s'en faut-il beaucoup, que nous ne puissions tirer d'eux toutes les lumiéres nécessaires sur cet article; puisqu'outre qu'ils ont omis plusieurs particularitez dans les vies qu'ils nous ont laissées, ils n'ont point parlé de plusieurs Philosophes, dont par consequent il faut emprunter l'Histoire d'ail-

leurs.

eurs. A l'égard des Modernes qui ont tourné leurs études de ce côté-là, tels que Vossius le Pere dans son Traité *de Philosophiâ & Philosophorum Sectis*, Georges Hornius dans ses sept Livres de l'*Histoire Philosophique*, où il parcourt toutes les Sectes jusqu'à nôtre tems; *Jonsius* dans ses quatre Livres *de Scriptoribus Historiæ Philosophicæ*, & quelques autres, ils se sont contentez de tracer un plan qu'ils n'ont pas eu le courage d'executer.

Il ne suffisoit pas pour y réüssir, de consulter les trois Historiens Grecs que nous venons de nommer. Il falloit de plus avoir recours à tous les anciens Ecrivains, les lire dans le dessein d'éclaircir l'Histoire de la Philosophie, & ne rien laisser échapper de ce qui pouvoit y avoir quelque rapport. C'est justement le parti qu'a pris Stanley. Par un travail infatigable & une prodigieuse lecture il est parvenu à dépouiller, pour ainsi dire, toute l'Antiquité Gréque & Latine de ce qui apartenoit à l'Histoire Philosophique; & c'est du tissu de ce nombre infini de passages recueillis de tous côtez, qu'il a formé l'Ouvrage dont nous rendons compte, qui semble ne laisser rien à désirer sur un semblable sujet. Il l'avoit écrit en Anglois, & l'avoit publié avant l'âge de 28. ans, c'est-à-dire, en l'année 16 . On en vit une seconde édition en 1687, aussi en Anglois.

Enfin comme il étoit fâcheux que l'Auteur d'un Livre de cette importance y parlât un langage qui ne fût presque entendu que de sa Nation, & qu'on avoit fait de frequens souhaits pour une version Latine, qui pût en rendre la lecture plus universelle; il s'est trouvé un sçavant homme qui a bien voulu se charger du soin d'une pareille traduction. Mais il ne s'est pas borné aux simples devoirs de fidele Interpréte: il s'est proposé de partager en quelque sorte avec Stanley la gloire d'un Ouvrage si utile, en travaillant à le perfectionner. Dans cette vûë, il a verifié toutes les citations qui se trouvent à la marge du texte Anglois, & en a corrigé un grand nombre. Il a éclairci par des notes les passages Grecs ou Latins, dont Stanley semble n'avoir pas bien pénétré le vrai sens, ou qui demandoient de plus amples explications. Outre cela comme l'Auteur n'a pas fait difficulté en plus d'un endroit de traduire en Anglois les Dissertations entiéres de quelques Sçavans, pour donner un nouveau jour aux matiéres qu'il traitoit; le Traducteur Latin a jugé à propos, d'en ajoûter quelques autres qui tendent au même but. De plus, il a inséré divers supplémens, distinguez du texte de l'Auteur, par deux crochets qui les renferment. D'un autre côté, il a crû devoir retrancher certains morceaux que

tanley s'étoit donné la peine de traduire n faveur de ses Compatriotes ; mais qui tant tirez d'Ouvrages connus de tout le nonde, auroient inutilement grossi ce volume. Telles sont la Comédie des *Nuées* l'*Aristophane*, & les *Descriptions* de *Sextus* *Empiricus.* Quant à l'Histoire de la Philosophie Orientale, comme le celébre M. *e Clerc* en a publié une version Latine enrichie de sçavantes remarques, & accompagnée d'une Table très-instructive ; le Traducteur ne pouvoit mieux faire que de 'adopter, & par là il s'est dispensé d'en lonner une nouvelle.

L'Ouvrage dont il est question, paroît ci divisé en quinze Parties. Dans la premiere on traite des sept Sages de la Grée; dans la seconde de la Secte *Ionique* ; ans la troisiéme de *Socrate*, de ses Disciles, & des quatre Sectes *Cyrénaïque*, *Megarique*, *Elienne* & *Erétrienne*, qui n'ont luré que fort peu de tems ; dans la quatriéme de *Platon* & de la Philosophie Academique, tant ancienne que nouvelle ; ans la cinquiéme d'*Aristote* & des Peripateticiens ; dans la sixiéme des Philosophes Cyniques, *Antisthène*, *Diogéne*, &c. dans a septiéme de *Zénon* & de la Philosophie toïcienne; dans la huitiéme de *Pythagore* t de la Secte Italique; dans la neuviéme 'Héraclite, qui ne laissa aucuns Sectateurs; dans la dixiéme de la Secte Eléati-

losophes que depuis *Pythagore*. Du reste on ne convient guéres du nombre de ces *Sages*, ni de ceux qui doivent avoir place parmi eux; & l'on peut consulter Stanley sur les variations des Anciens dans ce dénombrement. Il a joint aux vies de ces Philosophes, celle de *Sossadès*, qui avoit recueilli leurs préceptes, & celles du Scythe *Anacharsis*, de *Myson*, d'*Epiménide* & de *Phérécyde*, qui ont tous été contemporains de ces *Sages*, & à qui l'on a souvent accordé le même titre.

II. La Philosophie Gréque se partagea en deux branches ou en deux Sectes principales après *Thalès*. *Anaximandre* son disciple fut Chef de la premiere qu'on appella *Ionique*, à cause du Pays où elle avoit pris naissance. Pythagore ayant établi son Ecole en Italie, y fonda la Secte *Italique*. Anaximandre s'écarta du sentiment de son Maître, au sujet du premier principe des corps, qu'il prétendoit être l'infini, & non pas l'eau. Il observa le premier l'obliquité du Zodiaque, & fut l'inventeur des Cartes Géographiques & des Cadrans. Mais Stanley soûtient, après *Saumaise*, que toute la Gnomonique d'Anaximandre se réduisoit à marquer simplement les Equinoxes & les Solstices, sans indiquer les heures, dont la division n'a été en usage que long-tems après. Ce Philosophe eut pour successeurs *Anaximé-*

ne,

te, *Anaxagore*, & *Archelaüs* qui eut Socrate pour diſciple.

III. Socrate natif d'Athénes, & fils l'un Sculpteur, fut pere d'une nouvelle Secte de Philoſophie, qui négligeant les ſpéculations Phyſiques, faiſoit ſon capital d'enſeigner la vertu, & de régler les mœurs par l'établiſſement des meilleures Loix. Nous ne croyons pas nous devoir étendre ſur ce qui regarde ce Grand Homme, qui eſt ſuffiſamment connu. Nous nous contenterons d'avertir que l'Auteur n'oublie rien de ce qui concerne l'éducation de Socrate, ſa maniere de philoſopher, ſes dogmes par rapport à la Métaphyſique, à la Morale, & au Gouvernement; les circonſtances qui précederent, qui accompagnérent & qui ſuivirent la mort; le Démon ou le Génie de ce Philoſophe: & comme les Sçavans ſe trouvent partagez ſur ce qu'il faut croire de ce dernier point, le Traducteur a fait imprimer une longue Diſſertation de M. *Olearius* touchant le Démon de Socrate, dans laquelle ce ſçavant Moderne ſemble avoir épuiſé la matiére. On trouve à la fin de cette vie de Socrate ce qui nous reſte de ſes Ecrits, c'eſt-à-dire quelques Lettres, dont il ne paroît ici que la verſion Latine.

Après Socrate viennent pluſieurs de ſes Diſciples, tels que *Xénophon*, *Eſchine*, Cri-

Criton, *Simon*, *Glaucon*, *Simmias* & *Cébès*. Cela est suivi d'une Table qui met sous nos yeux la succession Chronologique des Philosophes depuis Thalès jusqu'à Aristote.

La Philosophie Ionique qui jusqu'à Socrate avoit été renfermée dans une seule école, forma plusieurs Sectes après sa mort, dont les unes subsisterent long-tems, & les autres ne furent pas de longue durée. On compte parmi ces derniers la Cyrenaïque, la Megarique, l'*Elienne*, & l'Erétrienne. Nous ne nous arrêterons que sur la derniere.

Aristippe de Cyrene, disciple de Socrate, en fut le Chef. Il mettoit le souverain bien dans la volupté, & ne croyoit la vertu estimable, qu'autant qu'elle conduisoit à cette fin. Le juste & l'injuste (selon lui) étoient purement arbitraires, & bien loin d'avoir leur principe dans la nature des choses, ne dépendoient que de l'opinion & de la coûtume. Il ne reconnoissoit que deux passions, le plaisir & la douleur, sur lesquelles il faisoit rouler toutes les actions humaines, & dont les varietez infinies étoient (selon lui) une suite des differentes complexions. Il se moquoit de cette tranquilité d'une ame exemte de toute passion, dans laquelle certains Philosophes faisoient consister le souverain bonheur; & il trouvoit cette

pro-

duë indolence un état fort ennu-
Les mœurs de ce Philosophe ré-
ient à ses dogmes : c'est-à-dire qu'il
sa vie dans les plaisirs. Ce caracte-
icquit la bienveillance de Denys ty-
Sicile, qui s'accommodoit beau-
nieux du libertinage d'une pareille
phie que de l'austerité de celle de
: car ces deux Philosophes lui fai-
leur Cour en même tems.
ni le grand nombre de bons mots
encontres ingénieuses attribuées au
phe Aristippe & recueillies avec
r nôtre Auteur, celles-ci entr'au-
ritent d'être remarquées. Interro-
Denys, quel motif l'avoit amené
e, il répondit, *que c'étoit pour lier*
une espece de commerce, qu'ils se
ent mutuellement ce qui leur man-
l'un des préceptes Philosophiques, l'au-
uoi vivre delicieusement. Ce même
lui ayant dit, comme par repro-
n'on voyoit toûjours les Philoso-
la porte des Grands, mais qu'on
oit pas les Grands à la porte des
phes, *c'est* (répondit Aristippe)
Philosophes connoissent leurs besoins
es Grands ignorent les leurs. Un au-
nt valoir cette assiduité des Philo-
auprès des Grands pour montrer
richesses sont préférables à la Phi-
; *c'est* (dit Aristippe) *comme si du*

ce que les Medecins frequentent les malades,
vouloit inferer qu'il vaut mieux être malade
Medecin. Quelqu'un lui ayant fait u
compliment de condoleance sur ce qu'
avoit perdu une terre : *c'est à moi* (dit l
Philosophe) *à vous faire un tel compliment*
car vous n'en avez qu'une, & il m'en reste
trois.

Les anciens ne s'accordent pas sur le nombre des livres d'*Aristippe* : quelques-uns mêmes assurent qu'il n'a point fait d'Ouvrages. Quoi qu'il en soit, nous avons encore aujourd'hui sous son nom quatre Lettres recueillies par *Allatius*, avec celles de Socrate. Stanley nous parle des Disciples de ce Philosophe, & de ceux qui se sont distinguez dans les trois autres Sectes, qui avec la Cyrenaïque, & Socrate, font le sujet de cette troisiéme partie. Nous continuërons à parcourir les autres le Mois prochain.

Poëmes & autres Poësies de * * * A Paris chez Jaques Collombat, Imprimeur ordinaire des Bâtimens, Arts & Manufactures du Roi, & de feuë Madame la Dauphine, ruë saint Jaques au *Pelican*. 1712. in 12. pagg. 540.

QUOIQUE le nom de l'Auteur ne paroisse pas dans le titre de ce volume, la plupart des Lecteurs se le rappelleront,
dès

etteront les yeux sur l' *Art de* sur le Poëme de l' *Amitié*. M. Villiers ne s'est pas moins fait r ces deux Ouvrages, que par ur la Chaire, & par les Livres t de pieté qu'il a mis au jour. eux Poëmes on trouve ici dix-, une Lettre en vers libres sur & sur la Poësie, une Lettre lois à feuë son A. R. Mademoi-Ode sur la guerre, & des Stan-es sur la Solitude de la campa-autres sur le sejour de Suci. omposé beaucoup d'autres Ou-meritent d'être donnez au pu-dit l'Imprimeur dans sa Prefa-btenu de moi que je ne met-s ce Recueil aucunes des Pie-n'a regardées que comme des & des jeux d'esprit; voulant ne parût de lui qui ne fût de utilité, & qui ne renfermât instruction. "

e de l' *Art de prêcher* est si con-été imprimé tant de fois, que contenterons de dire un mot des ue M. l'Abbé de Villiers y a fai-te édition. Ce Poëme est di-tre Chants, où l'ingenieux Au-enfermer en assez peu de vers regarde le ministere du Prédica-caractere de l'Eloquence de la Ch-

Chaire. Dans le premier Chant qui roule sur les mœurs du Prédicateur il donne plus d'étenduë à la peinture des perils ausquels les Predicateurs sont exposez. Il observe que souvent

En prêchant la Vertu, la Vertu se relâche;
Et l'on croit même encor devoir se relâcher
Par la peine & le soin qu'on prend à la prêcher.

Dans le second Chant l'Auteur a ajouté de nouvelles images de ce qu'on appelle Stile. Il fait connoître celui de la Chaire par cette comparaison :

Un fleuve que le vent qui le vient agiter,
Ne fait point de son lit sortir, & s'écarter;
Mais qui tantôt tranquile, & tantôt dans l'orage
N'a que les mêmes eaux & le même rivage:
Ainsi toujours égal doit ton stile en prêchant
Tantôt couler tranquille, & tantôt vif, touchant,
Courir impetueux où ton zele t'emporte;
Des bornes du Sermon sans que jamais il sorte, &c.

Il a joint à cette comparaison le caractere du stile de l'Ecriture sainte, qu'il propose comme le modéle que le Predicateur doit suivre dans le sien.

C'est là que par des tours au Prophete inspirez,
Tu verras d'un seul mot les méchans atterrez,
Et le juste éxalté trouver dans un seul terme
La paix & le bonheur que la vertu renferme.

Et dans ce Poëme, & dans ses Epîtres où il parle du stile, il fait consister la veritable Eloquence dans la simplicité, & condamne absolument tout ce qui y est opposé. Il ne nous est pas possible d'entrer dans le détail de ses préceptes. Ils sont tous excellens, & exprimez avec beaucoup de grace, & d'énergie. Ceux qu'il donne dans le Poëme de l'Amitié sont aussi solides en eux-mêmes, & aussi estimables pour le tour. Cet Ouvrage commence ainsi:

Je chante l'Amitié, c'est elle qui m'inspire:
Attentif à ses loix, soumis à son empire,
Toûjours pour mes amis plein d'une égale ardeur,
Je viens des tiedes cœurs échauffer la froideur, &c.
Vous qui sçavez remplir un si charmant devoir,
Vous qui &c.
Que je n'ai jamais vûs plus froids, moins généreux,
M'oublier inutile, & me fuir malheureux. &c.
Favorisez mes vers, &c.

Il seroit à souhaiter que nous pussions rapporter ici du moins quelques uns des traits dont il peint les vrais & les faux amis. La veritable amitié suppose une pieté sincere:

Peut-on trompant la foi sur les autels jurée,
De la foi qu'on vous donne affermir la durée?

Du tems même du Paganisme,

Lors-

Lorsque de plusieurs Dieux le dogme si commun
Etonna la Raison qui n'en crut jamais qu'un,
cette maxime passoit pour incontestable: l'Auteur le prouve par une explication fort naturelle de l'axiome, *Ami jusqu'aux Autels.*

Dans la I. Epitre on découvre le sujet des neuf suivantes. Ce sont des réponses par lesquelles M. l'Abbé de Villiers s'excuse de suivre le conseil qu'il suppose qu'on lui a donné de continuer à prêcher, ou de faire des Livres, ou du moins de travailler à sa fortune. En traittant le premier article, il develope l'esprit avec lequel on va au Sermon, & il n'instruit pas moins les Auditeurs, qu'il a instruit les Prédicateurs dans l'*Art de prêcher.* Par rapport au second, il montre entre autres choses, qu'on ne sçauroit, sans s'exposer beaucoup, écrire l'Histoire, traitter la Morale, ou éclaircir la Religion. L'Histoire ancienne est pleine d'évenemens fabuleux qui rebuttent. On se fait des ennemis en parlant dans l'Histoire moderne, des peres ou des ayeux de ceux qui vivent encore. La Morale donne occasion à de dangereuses applications. Les matieres de Religion sont plus périlleuses encore. On ne voit que trop souvent un homme

Orthodoxe en son cœur, errer dans ses Ecrits,

& qui pis est, des gens qui

Croyant ne pouvoir sans bassesse

Avoüer

Avoüer que des mots à leur plume échappez
Meritent la censure &c.
..sont mis obstinez au rang des heretiques &c.

A l'égard du conseil de travailler à sa fortune, en raillant finement la considération attachée aux richesses, & le besoin qu'on en a même pour paroître vertueux aux yeux du monde, il fait voir combien elles sont funestes,

Et qu'enfin du salut la route la plus sure
Est celle où la Vertu se conservant obscure,
Toûjours haï du monde, & toûjours combattu,
On n'a pas même à fuir l'honneur de sa Vertu.

L'Epitre 11. adressée au célébre Peintre M. Rigaud renferme d'excellentes instructions pour éviter le ridicule dans lequel est tombé notre siécle, où par la vanité de ceux qui se font peindre, & la complaisance des Peintres,

Rien ne déguise plus l'homme que son portrait.

Une de ces instructions est qu'on doit bien se garder *de donner au portrait un air qui lui sied peu.*

Licante a l'air brutal, la mine d'un Satyre,
Son teint semble pétri de la jaune couleur
De l'or qu'il nous dérobe, & dont âpre voleur,
Par l'usure il amasse & met somme sur somme;
Cependant son portrait a l'air d'un honnête homme.

Dans la 12. Epître, après avoir montré le ridicule des Tragédies de l'Opera, il s'at-

s'attache à prouver que l'amour rend dangereux ces ſpectacles, & y dégrade les Heros :

L'amour dans les Héros plus propre à nous ſéduire
Que toute leur vertu n'eſt propre à nous inſtruire.

La 13. Epître eſt une eſpece de Poëtique, où par l'exemple d'Horace, il prétend faire voir que les vers deſtinez à l'inſtruction ne demandent pas un tour toûjours également harmonieux. La 14. eſt une défenſe de la véritable devotion. La 15. une expoſition du ridicule de ceux qui ne font pas leur mêtier. La 16. attaque le faux brillant de l'éloquence affectée. La 17. à feu Monſeigneur le Duc de Bourgogne, eſt un Eloge de ce Prince, & une critique des fauſſes vertus, & de ceux qui préférent les Auteurs modernes aux anciens. Dans la Lettre en vers libres, ſont repréſentez ſous une allegorie ingenieuſe les deffauts qu'on doit éviter en écrivant ſoit en vers ſoit en proſe. Quoi que la Lettre Gauloiſe à S. A. R. Mademoiſelle ne ſemble qu'un badinage, elle eſt remplie de ſentimens ; & par un tour également reſpectueux & ſpirituel, l'Auteur y donne aux Princes de vives inſtructions contre leurs flateurs. Dans l'Ode ſur la guerre Monſieur l'Abbé de Villiers parle ainſi du vrai Heros.

Loin d'aimer la guerre, il l'abhorre,
En triomphant même il déplore
Les désastres qu'elle produit ;
Et couronné par la victoire
Il gémit de sa propre gloire,
Si la paix n'en est pas le fruit.

La Solitude de la Campagne est une Piece fort brillante, & toute remplie d'images magnifiques, qui détachent l'homme des biens sensibles. On en peut juger par celle-ci :

Tantôt dans ces chênes superbes,
Par l'automne déja flétris,
Et dont mes pas, dans leur débris,
Foulent la feuille, avec les herbes,
Je lis le sort de ces Heros,
Que la vieillesse, ou le repos
Fait souvent survivre à leur gloire ;
Je vois ces Ministres mourans,
Dont la fortune & la mémoire
S'avilissent dans leurs parens.

Les Stances sur le séjour de Sucy, renferment autant de portraits, que de strophes. L'Auteur qui de cette maison découvre Paris, & le trouve fort *aimable dans l'éloignement*, en peint les incommoditez, & les vices, avec les couleurs les plus vives. Nous n'en extrairons que ces quatre vers :

Où parmi les Grands la dépense
Est une loi pour emprunter :
Et le luxe, une bienséance

Qui leur défend de s'acquitter, &c.

L'idée que nous venons de donner des Poësies de M. l'Abbé de Villiers est legere; mais elle suffit du moins pour piquer la curiosité des Lecteurs. Elles sont sans doute honneur à nôtre Langue. Il est difficile de dire ce qui surprend le plus, ou qu'un homme qui n'est Poëte que lorsqu'il veut se delasser de ses autres occupations, fasse de si bons vers; ou qu'un Poëte donne, sans devenir froid, de si judicieuses leçons, non seulement sur la probité, la politesse, & le bon goût; mais aussi sur les devoirs que la Religion impose. Le soin qu'il a pris d'éviter les Satyres singulieres, & l'épanchement avec lequel il louë le véritable mérite, découvrent la bonté de son cœur, & vérifient ce qu'il dit dans sa Lettre Gauloise à Mademoiselle:

Qu'il n'a pas moins de goût & de penchant
A prôner bons, qu'à taire le méchant.

NOUVELLES DE LITTERATURE.

*DE FLORENCE.

LE Pere Virginio Valsecchi Benedictin joint l'étude du Droit Canonique à celle des Antiquitez avec tant de succès, qu'il vient de donner des fruits de cette double ap-

* Tiré du Journ. de Trev. Mai 1712. p. 916.

ation : un Traité ſur les mariages des
ns de famille , & une Diſſertation ſur
années d'Elagabale marquées ſur les
dailles.

*heologico-Canonica de ſponſalium, ad in-
tiam parentum, à filio-familias, contra
m voluntatem, cum imparis conditionis
llâ initorum ſolubilitate, reſolutio. Ac-
nt ſingulorum almæ Florentinæ Univerſita-
Patrum, aliorumque Theologorum ſuffra-
; excellentiſſimorum D D. tum in Piſano
eo, tum in ſtudio Florentino ſacram Scrip-
am, Theologiam, controverſias, & ſacros
nones profitentium ſubſcriptiones; ipſius al-
Florent. Univerſitatis ſententia; illuſtriſſi-
r. Equitum ſuper deſponſatorum impari-
judicia; ac demum, & viri civilis de
em re conſultatio. In folio.*

*De M. Aurelii Antonini Elagabali Tribu-
ia poteſtate V. ſeu de tempore quo initium
bunicia poteſtatis Elagabali petendum ſit.*

Mr. Salvini a donné au Public le ſecond
lume de ſes Diſſertations Italiennes pro-
ncées dans l'Academie des Apatiſtes,
des queſtions problematiques propo-
s par le Préſident de cette Academie.
ſecond volume contient cent Diſſerta-
ns, & l'Oraiſon funebre d'Auguſtin Co-
ini, Fondateur de l'Academie des Apa-
es, qui la recommanda en mourant au
and Duc. Ce Prince, à qui l'amour des
ttres a été tranſmis avec le ſang des Me-
dicis

dicis, a bien voulu accepter la protecti[on] de cette nouvelle Academie, & la pla[ce] dans le même Palais avec l'Academie Flo[rentine] & l'Academie de la Crusca.

Mr. l'Abbé Salvini va nous donner l'histoire de l'Academie Florentine. Parmi le grand nombre de vies des Sçavans qui entreront dans cet Ouvrage, celle de Galilei écrite par Mr. Viviani s'attirera infailliblement l'attention des Lecteurs curieux.

*DE CAEN.

Le P. Brumoi Jesuite a publié un Poëme partagé en deux livres sur l'Art de la Verrerie.

De Arte vitraria libri duo, Auctore Petro Brumoi Societatis Jesu. Cadomi, ex typ. Adami Cavelier 1712. *in* 12. pages 53.

Il explique dans le premier livre la formation des crystaux & du verre. Il a fallu un genie naturellement poëtique pour exprimer heureusement les diverses preparations de la matiere dont on fait le verre. Cette difficulté n'ôte rien à la beauté des vers, ni à la finesse de l'expression : la beauté du vers & de l'expression n'ôte rien à l'exactitude des descriptions. La posterité en lisant ce Poëme connoîtra clairement quel a été parmi nous l'Art de la Verrerie. Que nous serions heureux si nous pouvions

* Journ. de Trev. Avril 1712. p. 712.

s étudier toutes les coûtumes ancien- dans de pareils Ouvrages ? La descrip- du Temple de l'Esperance qui finit le nier livre est pleine d'esprit, il en pa- encore davantage dans le second livre explique les usages du verre. Nôtre te partage entre les Divinitez l'inven- de ces usages, les fictions sont bien ginées & délicatement touchées.

TABLE

ES LIVRES, &c.

DECEMBRE 1712.

TA-

TABLE DES MATIERES,

Contenues dans les Journaux des six derniers Mois de l'Année 1712.

A

Ani-

D.

D.

E.

F.

G.

H.

Hua,

K.

L.

 Massi

Milon

Dif

Q.

R.

Ca-

St-

T.

Ch

TALOGUE UNIVERSEL
DES LIVRES

reliez qu'en blanc, qu'on trouve à
sterdam chez les WAESBERGE.

[23]

NOVEMBRE 1712.

stini (*Joseph.*) Nucleus Casuum Conscien-
æ. 12. *Colon.* 1644.
Notitia Confessariorum. 18. *Colon.* 1688.
aphia Lutheri & Coætaneorum, cum Præ-
Herman. von der Hardt. 8. *Helmst.* 1693.
rry (*Thom.*) Diatribæ de Æterno divini be-
aciti circa creaturas intellectuales decreto.
rfabr. 1659.
(*Joan.*) Harmonia Evangelica. 4. *Calmar.*
r.
aber (*Ludov.*) Sacræ Deliciæ Mariani amo-
12. *Salisb.* 1701.
Petri) Defensio Simplicitatis Ecclesiæ. 4.
ek. 1649.
— Vindiciæ Defensionis simplicitatis Eccle-
adversus Irenæi Philadelph. Epistolam. 4.
1653.
anni (*Joan. Godefr.*) Theologia Naturalis,
Præfat. *Salom. van Til.* 12. *Leydæ* 1704.
steri (*Lucæ*) Sententiæ de quæstione quo-
ugam ministrorum tempore belli. 12. 1637.
(*Nicol.*) Disputationes ex Theologia Mo-
fol. *Lugd.* 1637. 2 Vol.
ii (*Matth.*) Conclusiones practicabiles. fol.
x. 1693. *Colon.* 1692.
- Decisiones Aureæ. 4. *Lipf.* 1699.
erus (*Gothof.*) de Gratia seu Jure Aggra-
di. 4. *Jenæ.* 1680.
(*Joan. Georg.*) de Bello. 4. *Tubing.* 1623.
rvii (*Jacob.*) de Fractura Cranii liber Au-
.8. *Leidæ.* 1651.

Berger

Rationalium. 8. *Herbipol.* 17

Bertaldi (*Jo. Ludov.*) Scholia i *Jo. Placotomi.* 4. *Taurini.* 161

Apologia pro Jul. Cæsar. Va 1712.

Arnisæi (*Henn.*) Epitome M *Efurt.* 1629. vide plura No.

Arnold. (*G.*) Tabulæ Chronol 1698.

—— Tabula de Philosophia in g *cof.* 1712.

——— *Christoph.*) Ornatus Ling. *rimb.* 1679. 1702.

Arpe (*Petr. Frid.*) Theatrum Fa ptorum de providentia , fortu *terod.* 1712.

Arrhenii (*Claudii*) Vita Illustri de la Gardie. 4. *Lipsiæ.* 1690.

Arriaga (*Roderic.*) Cursus Ph *Lugd.* 1644. 1653.

Arriani Tactica & *Mauricii* Ars M cum notis *Joh. Schefferi.* 8. *Up*

——— Periplus , de Venatione ridion &c. cum interpretibus

›ologie contre les Accusations des Je-
. 1661.
ecueil des Opuscules. fol. *ibid.* 1611.
'autres Ouvrages de Calvin No. 22.
Chymie, contenant la maniere de faire
rations, avec des Raisonnemens par
Lemery. 8. *Paris.* 1697.
Cours par de la Roche. 8. *Amsterd.*

e Tristan. 4. *Paris* 1638.
ite de Mr. de Monleon. 8. *Paris* 1630.
; de Pologne, ou Memoires secrets
;ne de Jean Sobieski. 8. *Amsterdam.*

pour Messrs. le Prince de Condé, de
& le Duc de Longueville. 12. *Paris.*

io Rationale di secreti di Leon Fiora-
. *Venet.* 1660.
Fortificatione Moderna di Giuseppe Bar-
Bolog. 1643.
Español esto es obras de Q. Horacio
, en prosa Española tracudidas por el
Jrbano Campos. 12. *Leone* 1682.
seph.) the nature and principles of Lo-
Lond. 1672.
(Jacob) Kunst sig selbst zu erken-
3. Augsburg. 1712.
Josan) Gott wohl gefälliger Prie-
3. Dresde. 1700.
(Jacob) Formularbuch der Cam-
Gerichts Ordnung. 4. Francfurt.

ephilo Anatomische Tabellen des
schlichen Cörpers. Dresde. 1708.
(Caspar.) Kinder Lazaret. 8.
ausinge. 1638.

Alexan-

gent allen kinderen Gods.
Antwerpschen Uyl in Doods
spraek over 't Boeckje van
de onsteltenis der Geref
1671.
Costuymen en Wetten der G
van Vlaenderen, vergadert
Hane. fol. *Antwerp*. 1676.
Blasius (*Gerard*.) Ontleding
Lichaems. 8. *Amsterd*. 167
Bartas (*Will. van Saluste*)
de Scheppinge des Wereldts

[24.]

DECEMBRI

ACONTII (Jacobi) Stratagem
1610. Vide plura hujus
Bæza (Didaci de)Commentar
les de Christo figurato in
fol. Lugduni 1648. 7 Tom
Bagattai (Joh. Bonifacius) Ad
stiani. fol. Aug. Vindelico
Bayeri (Joh. Guil.) Disputati
Academia Jenensi habitæ.

